



Rapport de mission de la Public Factory

Penser le pour, réaliser le contre

De la conflictualité aux alternatives

archipel

Groupe PF n°7 : BERGER Elise - BETOU Antonin - BORDJAH FRANCOIS Marion -
BOULEJIOUCH Rania - CECCHINI Carla - COLLET Clément - FAYOLLE Zéphir - GARNIER
Logan - LASSERRE Inaya

Année 2025/2026

Remerciements

La rédaction de ce rapport a été un travail solidaire qui n'aurait pas été possible sans le concours de très nombreuses personnes qui nous ont aidé à mener à bien notre mission.

Nous souhaitons tout d'abord adresser nos chaleureux remerciements à Christophe Parnet, notre encadrant de Public Factory, qui nous a accompagnés tout au long de cette année. Au-delà du cadre bienveillant et des conseils avisés qu'il nous a offerts, nous lui sommes particulièrement reconnaissants d'avoir su insuffler à nos débats un regard neuf et critique, enrichissant notre réflexion de perspectives nouvelles.

En ce sens, nous tenons à remercier tout particulièrement Martine Huyon, Emma Joffre, Laurianne Pichon ainsi que toute l'équipe de la Public Factory pour leur accueil, leur aide et leurs conseils qui nous ont permis de poursuivre un travail de qualité toute l'année dans les meilleures conditions possibles.

Nous souhaitons sincèrement remercier notre partenaire *Archipel* avec qui nous avons travaillé main dans la main durant toute cette année. Merci à Marie Civil, Franck Hulliard, Anaëlle Thollet et Emilie Dumenil. Leur bienveillance, leur écoute attentive et la richesse de nos échanges ont rendu cette collaboration aussi précieuse qu'inspirante.

Ce rapport de mission doit beaucoup aux chercheuses et chercheurs qui, avant nous, ont exploré les nombreuses questions au cœur de notre travail. Nous adressons des remerciements tout particuliers à celles et ceux qui ont accepté de nous accorder des entretiens, leur éclairages ont été précieux pour enrichir et approfondir notre réflexion.

Il s'agit de,

Emeline Curien, Agnès Deboulet, Lucile Garnier, Léa Sébastien, François Nowakowski, Julien Talpin, Stéphane Tonnelat, Thomas Zanetti.

Ce travail doit également énormément aux acteurs et actrices que nous avons eu la chance de rencontrer. Leur témoignages et leur disponibilité ont été une condition essentielle à la réalisation de cette mission, et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Il s'agit de,

Matthieu Baron, Gérard Blanc, Elsa Sidawi, Agnès Cibiel, Marion Cruz Absi, Anne Durand, Thomas Digard, Ivan Fouquet, Gilles Garric, Mariana Tournon, Karim Lahiani, Jade Lindgaard, Thomas Otto, Jérôme Trotignon, Béatrice Vessilier.

Nous adressons également nos remerciements à Laurence Boffet, Anne Durand, René Marcand, Li-Cam et le collectif de la Narse de Nouvialle qui ont accepté de venir témoigner dans notre restitution finale concluant notre année de travail à la Public Factory.

Nos remerciements finaux sont adressés à celles et ceux qui liront ce travail. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Sommaire

Remerciements.....	2
Liste des sigles utilisés.....	6
Introduction.....	7
PREMIÈRE PARTIE - UN MODE D'AMÉNAGEMENT INADAPTÉ AUX ENJEUX CONTEMPORAINS.....	27
Chapitre 1 - Une conception de l'aménagement principalement tournée vers des objectifs économiques.....	27
I. La prééminence d'objectifs économiques.....	27
II. Les répercussions écologiques des grands projets.....	29
Conclusion chapitre.....	32
Chapitre 2 - Des dispositifs de consultation centrés sur l'acceptabilité sociale.....	33
I. La participation en France : un dispositif d'acceptabilité et de pacification sociale.....	33
II. Une participation partielle, contrainte, située socialement et non éclairée.....	34
III. Une sphère démocratique partielle.....	36
Conclusion chapitre : La participation reste une demande.....	38
DEUXIÈME PARTIE - LES CONTRE-PROJETS, PORTEURS D'UNE AUTRE CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT.....	40
Chapitre 3 - Une émergence dans un écosystème de luttes.....	40
Conclusion chapitre.....	43
Chapitre 4 - Un rapport renouvelé au territoire.....	44
I. Reconnaissance du territoire.....	44
II. Connaissance du territoire.....	45
III. Attachement au territoire.....	46
Conclusion chapitre.....	47
Chapitre 5 - Des modes d'organisation alternatifs.....	48
I. Écologie et territoire.....	48
II. Gouvernance et évolutions juridiques.....	49
Conclusion chapitre.....	50
Grille d'analyse des des répertoires d'action et des facteurs de succès des CP.....	51
TROISIÈME PARTIE - LE CONTRE-PROJET COMME OUTIL DE CONTESTATION À L'ÉPREUVE DE SES PROPRES CONTRADICTIONS	55
Chapitre 6 - De la raison technique à la raison militante : le contre-projet entre dépolitisation et recomposition des savoirs.....	55
I. La technicisation du projet comme instrument de dépolitisation.....	55
II. Le contre-projet face au paradoxe de la légitimité technique.....	56
III. Vers une recomposition des savoirs: le contre-projet dans l'écosystème des luttes.....	57
Conclusion chapitre.....	58
Chapitre 7 - Des stratégies internes et externes en débat.....	59
I. Des rapports de force inhérents au contre-projet.....	59

II. Le contre-projet comme technicisation du répertoire d'actions contestataires.....	60
III. Stratégies relationnelles et médiatiques.....	62
Conclusion chapitre.....	63
Conclusion.....	64
Bibliographie.....	72
Ouvrages.....	72
Chapitres d'ouvrages.....	73
Articles de revue.....	74
Article de colloque.....	76
Thèse.....	77
Webographie.....	77
Table des matières.....	79
Résumé et mots-clés.....	81
Annexes.....	82
Entretiens avec les membres du Comité Scientifique.....	82
Annexe 1 : Grille de préparation des entretiens.....	82
Annexe 2 : Emeline Curien.....	91
Annexe 3 : Agnès Deboulet.....	101
Annexe 4 : Lucile Garnier.....	119
Annexe 5 : Léa Sébastien.....	127
Annexe 6 : François Nowakowski.....	143
Annexe 7 : Julien Talpin.....	162
Annexe 8 : Stéphane Tonnelat.....	177
Annexe 9 : Thomas Zanetti.....	185
Entretiens avec les actrices et acteurs des contre-projets.....	203
Annexe 10 : Mathieu Baron.....	203
Annexe 11 : Gérard Blanc et Elsa Sidawi.....	218
Annexe 12 : Agnès Cibiel.....	236
Annexe 13 : Marion Cruz Absi et Anne Durand.....	250
Annexe 14 : Thomas Digard.....	270
Annexe 15 : Ivan Fouquet.....	287
Annexe 16 : Gilles Garric.....	295
Annexe 17 : Mariana Tournon.....	308
Annexe 18 : Karim Lahiani.....	319
Annexe 19 : Jade Lindgaard.....	332
Annexe 20 : Thomas Otto.....	345
Annexe 21 : Jérôme Trotignon.....	356
Annexe 22 : Béatrice Vessiller.....	372

Liste des sigles utilisés

A69 : Autoroute A69

ANRU : Agence National de la Rénovation Urbaine

APPUI : Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international

CARMA : Coopération pour une Ambition agricole, Rurale et Métropolitaine d'Avenir

CP : Contre-Projet

CPAT : Cercle Pour l'Aménagement du Territoire

GNSA : Groupe National de Surveillance des Arbres

GPII : Grands Projets Inutiles et Imposés

LVEL : La Voie Est Libre

SPL : Société Publique Local

ZAD : Zone à Défendre

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Nous avons fait le choix de rédiger ce rapport avec différentes formes d'écriture inclusive afin de rendre visible la diversité des identités de genre. Cela se traduit notamment par le recours au point médian, à la double flexion ou encore à des formulations épicènes.

Introduction

En France, les contestations face aux grands projets dits « inutiles et imposés » (GPII) se multiplient : en 2024, plus de 600 GPII faisaient l'objet de contestations (Cholez, 2024), qu'ils soient initiés par l'État, des collectivités territoriales ou des entreprises. Aujourd'hui, chaque mètre carré devient un jeu de négociation politique (Subra, 2007) avec d'un côté les aménageurs, une "aristocratie technique, politique et financière", et de l'autre des populations cantonnées au rôle de consommateurs (Ginet, 2017). Les GPII sont critiqués pour leur impact écologique et leur conception verticale, caractéristiques d'une vision technocratique de l'aménagement du territoire.

Pinson (2020) montre ainsi que l'aménagement du territoire, notamment en contexte urbain, est marqué par une recherche constante d'attractivité territoriale. Les villes sont mises en concurrence afin d'attirer capitaux, entreprises, touristes et populations qualifiées. Dans cette perspective, les projets d'aménagement ne sont plus seulement pensés comme des réponses à des besoins sociaux ou territoriaux, mais comme des leviers de valorisation économique. Au sein de ces projets, les élites économiques constituées majoritairement par le domaine privé (promoteurs, investisseurs, grandes entreprises...) jouent un rôle décisif dans la conception et la mise en œuvre des opérations. Cette conception économique des territoires a été décrite par Lefebvre (1974). Il souligne que l'espace n'est pas neutre. Au contraire, il résulte de rapports de pouvoir ainsi que de logiques sociales, économiques et politiques. L'espace reflète donc les intérêts et les rapports de force qui structurent la société. Dans une logique capitaliste, l'espace est fragmenté, approprié et transformé afin de répondre à des impératifs d'accumulation économique. Les GPII s'inscrivent pleinement dans cette dynamique : ils participent à la transformation rapide des territoires, souvent au prix d'une artificialisation importante. Ils répondent à des logiques de consommation et de production des espaces largement dépassées. Ils mobilisent par exemple le modèle du "tout voiture" à travers la production d'infrastructures (Gasnier, 2007).

Ces projets sont dits "grands" par leur démesure, que ce soit en termes de coûts, de taille et d'impact et car ils s'accompagnent d'un imaginaire de modernisation et de puissance. Leur pertinence et leur contribution à l'intérêt général sont remises en question, interrogeant leur utilité : répondent-ils réellement aux besoins des populations locales ou servent-ils seulement les intérêts de promoteurs ? Enfin, le caractère imposé des GPII est lié à plusieurs

phénomènes : l'absence de véritable concertation démocratique, le manque d'écoute, les passages en force marginalisant les oppositions et des instruments de démocratie participative qui sont avant tout des moyens d'acceptabilité sociale de projets déjà actés (Blondiaux, 2008).

Etat de l'art

Sociologie des alternatives

Il est important de saisir les oppositions à ces projets dans un écosystème de mobilisations qui promeut des méthodes alternatives en matière de gouvernance des territoires, de gestion des ressources, de considération du vivant et plus largement de modes de vie. La diversité et la complexité des luttes n'est donc pas à négliger. Aussi, les contre-projets ou projets alternatifs, qui émergent au sein de ces mobilisations, révèlent une double dimension, à la fois contestataires et porteurs d'alternatives. Ces deux aspects s'entrecroisent fréquemment et peuvent se renforcer, mais entrent parfois en tension, soulignant la complexité des dynamiques à l'œuvre dans ces mobilisations.

Ces mobilisations invitent plus largement à analyser les formes de résistance qui émergent face à un espace capitaliste fragmenté, largement approprié par un petit groupe d'acteurs. Dans une perspective lefebvrienne, la production de l'espace est alors envisagée comme un espace conçu "d'en haut", où le sol, la terre et la ville sont réduits à l'état de marchandises, intégrées aux logiques capitalistes et néolibérales. Ici, la production de l'espace est soumise à des impératifs économiques et aux intérêts du capital, où la nature devient une ressource exploitable intégrée aux logiques économiques (Lefebvre, 1974).

Cependant, pour Lefebvre, l'espace ne se réduit pas seulement à une infrastructure fonctionnelle, mais constitue un produit social et politique. Il s'agit alors d'interroger le vécu, c'est-à-dire la manière dont les habitants se représentent et pratiquent leur territoire au quotidien. La production de l'espace doit être saisie comme un processus dialectique, façonné par les représentations et les pratiques quotidiennes des habitants. Ces derniers ne sont pas des usagers passifs et participent activement à la fabrication et à l'appropriation de l'espace. C'est précisément dans ces pratiques qu'émergent des formes alternatives.

L'attention se porte donc sur ce qui résiste mais aussi sur ces formes alternatives qui apparaissent face aux grands projets inutiles et imposés. C'est au sein des ces mobilisations et de ces espaces de contestations que des propositions alternatives émergent, contribuant à produire de nouvelles formes de sociabilité et ouvrant des "espaces du possible" au sein même du réel (Holloway, 2010). Il est toutefois essentiel de saisir l'environnement capitaliste dans lequel ces alternatives émergent. De fait, elles ne sont jamais parfaites : elles demeurent fragiles et minoritaires et doivent exister au sein même d'un système qu'elles contestent. Pour exister, elles doivent souvent composer avec ce système et s'y conformer (Carrère et Bélanger, 2024). On ne peut que s'éloigner d'une conception trop pure de l'alternatif et accepter ces expériences comme "une goutte d'encre dans un verre d'eau" (Ouahab, 2019, p.150), une part d'alternativité dans un environnement capitaliste global. Cette hybridation permanente est la condition de possibilité de leur existence : la pénétration du capitalisme dans notre quotidien est constante, il s'agit donc de vivre et de lutter simultanément contre lui, dans une tension permanente.

Cette approche conduit à s'éloigner des modèles marxistes classiques qui s'opposeraient à une compréhension réaliste et pratique du capitalisme, avec l'idée que seule une révolution globale, destinée à renverser l'ensemble du système capitaliste, est souhaitable. Au contraire, les collectifs étudiés ne prétendent pas faire la révolution, mais tentent plutôt d'ouvrir des espaces d'alternativité au sein même du réel, en créant des lieux et des pratiques de résistance. Dans cette perspective, analyser les contre-projets à l'aune de la méthode par brèches de Holloway (2010) semble pertinent. Selon lui, la transformation sociale émerge à partir de la multiplicité de brèches au sein du capitalisme, des pratiques individuelles ou collectives qui tentent d'échapper aux logiques dominantes. Étudier les contre-projets et les mobilisations qui les portent revient alors à les considérer comme autant de tentatives de fissurer l'ordre capitaliste. Cette approche permet de saisir la multiplicité de ces brèches, révélant la pluralité des modes d'action et des acteurs qui y prennent part. Il s'agit ainsi d'identifier les continuités qui les relient et de comprendre la dimension d'expérimentation sociale de ces alternatives, où se testent d'autres manières d'habiter, de gouverner, de produire et de partager l'espace.

Si les mobilisations contre les GPII témoignent d'une contestation croissante des modes dominants de production de l'espace, elles traduisent également une action collective qui peut être analysée à partir de plusieurs travaux.

Sociologie de l'action collective

L'émergence des contre-projets suppose l'existence de dynamiques collectives, capables de transformer un mécontentement diffus en une mobilisation organisée, puis en une production d'alternatives concrètes. Dans ce cadre, les projets alternatifs apparaissent comme des outils hybrides, en constituant à la fois des instruments de contestation, des supports de mobilisation collective et des tentatives de redéfinition de l'action publique territoriale. Loin de se limiter à une critique des politiques d'aménagement existantes, ils participent ainsi à la construction d'arènes de débat public (Hilgartner & Bosk, 1988), entendues comme des espaces sociaux dans lesquels les problèmes publics sont formulés, sélectionnés et mis en visibilité. En effet, dans ces arènes, une pluralité d'acteurs entrent en concurrence pour imposer leurs cadrages et leurs interprétations en contribuant ainsi à définir ce qui fait problème et ce qui mérite une intervention publique. C'est donc dans ce cadre que se discutent les usages légitimes du territoire et les formes de gouvernance territoriale, révélant ainsi des rapports de pouvoir, des conflits d'intérêts mais aussi des dynamiques de négociation et de légitimation.

Pour autant, les mobilisations qui émergent autour de ces projets ne vont pas de soi, et l'existence d'un projet contesté ou d'un mécontentement local ne suffit pas à produire une mobilisation collective durable. L'émergence d'une mobilisation suppose des mécanismes capables de structurer l'engagement et de rendre cette action possible. Lorsque les bénéfices d'une mobilisation sont collectifs, chacun peut être tenté de laisser les autres agir à sa place tout en profitant du résultat (Olson, 1965). Dans ce contexte, ce phénomène de « passager clandestin » souligne les difficultés inhérentes à l'action collective, en particulier dans les conflits d'aménagement où les gains attendus sont diffus et non exclusifs, ce qui expliquerait la raison pour laquelle certains projets suscitent des mobilisations structurées et visibles, tandis que d'autres, pourtant contestés, peinent à donner lieu à une action collective durable. Dès lors, la mobilisation suppose la mise en place d'incitations sélectives, de formes

d'encadrement organisationnel ou encore de dispositifs de politisation capables de transformer un mécontentement diffus en engagement concret.

De plus, la capacité de production d'un projet alternatif ne repose pas uniquement sur l'existence d'un mécontentement partagé. La capacité des acteurs mobilisés à structurer l'action collective et à rassembler des ressources variées conditionne l'émergence et la durabilité des mobilisations contre ces projets d'aménagement. Ces mobilisations reposent sur des ressources matérielles, organisationnelles et symboliques qui rendent alors possible une action collective coordonnée (Oberschall, 1973 & McCarthy & Zald, 1977). Dans cette perspective, l'action collective apparaît moins comme une réaction spontanée que comme le produit d'un travail d'organisation et de mobilisation de ressources. L'accès différencié à ces ressources contribue également à expliquer les inégalités entre mobilisations, notamment dans le contexte où certaines parviennent à se structurer durablement et à peser dans le débat public, tandis que d'autres restent plus diffuses ou éphémères.

De ce fait, les réseaux associatifs locaux, les collectifs militants, les organisations environnementales ou encore les soutiens issus du monde académique et professionnel apportent des compétences et ressources spécifiques, qui sont mises en commun dans l'élaboration de ces projets. Urbanistes, architectes ou membres de collectifs contribuent alors à la formulation technique d'une proposition, tandis que les habitants mobilisés apportent leur connaissance fine du territoire, de ses usages et de ses dynamiques locales. Le contre-projet devient alors le produit d'une montée en compétence collective, permettant aux acteurs mobilisés de déplacer la contestation du simple registre protestataire vers celui de l'expertise et de la planification territoriale, tout en consolidant les capacités organisationnelles et symboliques du collectif.

L'action collective repose aussi sur des formes d'action socialement partagées, qui évoluent historiquement et structurent les modes de contestation disponibles pour les acteurs mobilisés. Les mobilisations s'inscrivent dans des répertoires d'action collective relativement stabilisés, c'est-à-dire dans des ensembles de pratiques qui permettent d'exprimer des revendications et de rendre visibles des conflits dans l'espace public (Tilly, 1986), comme les manifestations locales, les pétitions, les recours juridiques ou encore les occupations. L'élaboration de contre-projets peut donc être interprétée comme une évolution de ces répertoires d'action, car elle marque le passage d'une logique strictement protestataire à une forme d'action plus constructive, dans laquelle les acteurs mobilisés cherchent à démontrer la

faisabilité d'autres choix d'aménagement en produisant une alternative crédible aux projets institutionnels. Dans cette perspective, les contre-projets permettent de donner une forme tangible à l'alternative défendue par les collectifs mobilisés, contribuant ainsi à renforcer leur crédibilité dans l'espace public et à élargir les soutiens autour de la mobilisation.

Les mobilisations territoriales traduisent des processus de construction collective des problèmes publics. Les approches constructivistes soulignent que les mobilisations ne naissent pas simplement de situations objectives, mais d'un travail d'interprétation et de cadrage qui permet de définir un enjeu comme problématique et digne d'attention collective (Snow et al., 1986). Ce travail de cadrage consiste notamment à reformuler un projet d'infrastructure comme une menace pour l'environnement, la biodiversité, les terres agricoles ou les équilibres territoriaux, en opérant une sélection et une mise en cohérence de certains aspects de la réalité. Il s'appuie sur des registres normatifs et des systèmes de valeurs qui orientent la perception des enjeux et la hiérarchisation des priorités, en opposant par exemple développement économique, préservation écologique et justice territoriale. Dans cette perspective, Pierre Muller montre que les politiques publiques reposent sur des référentiels, entendus comme des ensembles cohérents de valeurs, de normes et de représentations du monde qui structurent à la fois la définition des problèmes et les solutions envisagées (2019). Ces référentiels ne sont pas donnés mais font l'objet de luttes entre acteurs, chacun cherchant à imposer sa propre lecture du réel et ses priorités d'action. Dans ce contexte, les acteurs contestataires s'efforcent ainsi de construire et de diffuser un référentiel alternatif, en requalifiant l'intérêt général à partir d'autres principes comme par exemple la protection du vivant, la soutenabilité écologique ou l'attachement au territoire vécu. Ce faisant, ils ne se contentent pas de contester un projet particulier, mais participent à une remise en cause plus large des cadres cognitifs et normatifs qui orientent l'action publique, en cherchant à redéfinir ce qui est légitime en matière d'aménagement et de gouvernance territoriale.

De plus, les approches pragmatistes de l'action collective permettent également d'approfondir cette analyse, en mettant l'accent sur les processus d'enquête collective qui se développent dans les situations de conflit. En effet, ces mobilisations émergent souvent à partir de situations problématiques qui conduisent des acteurs concernés à se constituer en publics afin d'enquêter sur les conséquences d'une décision et d'explorer des solutions alternatives (Cefaï, 2007). Cette dynamique permet aux contre-projets de matérialiser des visions alternatives du territoire fondées sur des savoirs situés et sur l'expérience quotidienne

des habitants, tout en cherchant à produire des propositions susceptibles d'entrer dans le débat public.

Enfin, il semble que ces dynamiques participent d'une transformation plus large des relations entre société civile et action publique. Les mobilisations territoriales reposent de plus en plus sur la production de connaissances alternatives issues de l'expérience des habitants et des collectifs locaux (Deboulet & Nez, 2013). Ces savoirs, qui sont souvent qualifiés de situés ou profanes, viennent concurrencer les expertises institutionnelles technocratiques. Ils reposent en effet sur une observation quotidienne du territoire, une connaissance fine de ses équilibres écologiques et ses dynamiques sociales, et un profond attachement des habitants à leur environnement. De ce fait, cela leur permet de requalifier les enjeux, en intégrant des dimensions parfois invisibilisées par les dispositifs classiques de participation.

Cependant, une telle perspective ne suffit pas à rendre compte des formes concrètes que prennent ces mobilisations, ni des conditions de leur stabilisation dans le temps. En effet, l'action collective s'inscrit le plus souvent dans des cadres organisationnels qui orientent les pratiques, structurent les interactions et distribuent les ressources. Dès lors, il convient donc de combiner cette approche par une analyse des organisations, afin de mettre en lumière les organisations qui portent, encadrent et transforment ces projets alternatifs.

Sociologie des organisations

Les collectifs naissent généralement de petits noyaux, souvent une dizaine de personnes issues du tissu local comme des agriculteur.ices familiaux attachés à leurs terres, des habitant.es de villages ruraux menacés dans leur qualité de vie quotidienne, ou des militant.es associatifs.ves. Ces petits noyaux s'élargissent grâce à la sensibilisation des habitant.es du quartier, du village ou de la ville.

Les mobilisations produisent des structures internes, notamment avec des leaders et des relais. Dans une étude, le collectif Terre de Luttés (2024), repère deux modèles initiaux de structuration des coalitions d'acteurs. D'une part, le modèle "opportuniste-tactique" (p. 16) se caractérise par une "recherche pragmatique d'alliés possédant des ressources complémentaires" (p. 16). Les acteurs cherchent à se compléter et à rassembler leurs forces.

Par exemple, à la méga-scierie de Lannemezan, “l’alliance avec la CGT a tout de suite permis un saut logistique pour le collectif qui s’est retrouvé avec un local et du matériel” (p. 16). D’autre part, le modèle “affinitaire-idéologique” (p. 16) est fondé sur “des proximités politiques et des visions partagées de la lutte” (p. 16). Les acteurs privilégient alors une entente sur le fond plutôt qu’une alliance stratégique, en comptant sur les ressources dont ils disposent mutuellement. Par exemple, lors de la contestation de l’implantation d’un golf à Fontiers-Cabardès dans l’Aude, le lien fort entre enjeux environnementaux et sociaux a permis de mobiliser des acteurs divers : la CGT, la Confédération paysanne, et des partis politiques (LFI, EELV).

Chaque acteur agit selon ses propres intérêts, ressources et contraintes. L’hétérogénéité des composantes des contre-projets implique une division des tâches, qui se fait parfois sous tension, par exemple entre des zadistes assurant l’occupation d’un lieu et les habitants historiques apportant leur connaissance du territoire. Par ailleurs, les groupes disposent de ressources différenciées, ce qui conditionne leur capacité respective à influencer les décisions collectives. Ainsi, les paysans, les habitants précaires ou encore les collectifs féministes ou queer sont souvent perçus comme moins légitimes que les architectes.

Il existe des divergences internes en matière de projet politique. C’est ce que montre Bouilhol (2023), qui analyse les conflits autour de la “zone des abattoirs” à Dijon entre deux coalitions d’acteurs portant des projets différents : un projet municipal d’écocité piloté par des architectes-urbanistes et un quartier libre porté par des militant.es. Les deux camps incarnent ainsi des « écologies concurrentes », qui conçoivent différemment l’économie, la propriété ou la nature.

Les divergences portent aussi sur la stratégie. En étudiant le conflit autour du barrage de Sivens, ayant causé la mort de Rémi Fraisse en 2014, Berlan (2016) analyse l’opposition entre deux orientations: la contestation et la cogestion. Ce sont des idéaux-types permettant de comprendre des positionnements souvent imbriqués mais néanmoins conflictuels. D’une part, la contestation repose sur une défiance à l’égard de l’Etat et du cadre institutionnel, perçus comme liés aux intérêts économiques dominants. La stratégie repose sur le rapport de forces, l’occupation des espaces et l’élargissement du conflit local à une critique systémique. L’objectif n’est pas seulement d’amender un projet, mais de remettre en cause les logiques politiques qui le rendent possible. D’autre part, la cogestion s’inscrit plutôt dans une logique

de dialogue avec les pouvoirs publics. Elle repose sur la participation aux dispositifs de concertation, la production de contre-expertise et l'utilisation des procédures juridiques. L'Etat y est envisagé comme un interlocuteur légitime susceptible d'arbitrer le conflit. Cette posture tend à reformuler le conflit en termes techniques et négociables. Les acteurs peuvent circuler entre ces registres. Dans un premier temps, les deux approches apparaissent comme complémentaires : les uns agissent dans les arènes institutionnelles et les autres créent un rapport de forces sur le terrain. Dans un second temps, avec l'intensification du conflit, les tensions s'accroissent. L'Etat combine la répression et l'ouverture d'une concertation. Cette stratégie contribue à distinguer des interlocuteurs jugés légitimes et à marginaliser les acteurs les plus radicaux. La cogestion peut ainsi contribuer, volontairement ou non, à affaiblir la dynamique contestataire.

Ainsi ces différentes approches théoriques nous permettent de placer les contre-projets dans le contexte des dynamiques d'action collective, de rapports de pouvoir et de contraintes organisationnelles des contestations. Cela nous amène à questionner leur rôle dans la redéfinition de l'action publique et de la production du territoire face à des problématiques telles que la dépendance aux ressources, les inégalités de légitimité entre acteur.ices et la récupération institutionnelle. Notre travail vise donc à se demander :

Face à des systèmes politique et économique à dépasser, dans quelle mesure les contre-projets cherchent-ils à repenser les modes de production des territoires ?

Méthode

Objectifs

Le travail de notre groupe de 9 étudiant.es s’inscrit dans le dispositif pédagogique de la Public Factory de Sciences Po Lyon, au sein duquel nous avons travaillé en partenariat avec Archipel, la Maison de l’Architecture Rhône-Alpes. Nos impératifs ont donc été à la fois académiques et professionnels. Du côté de la Public Factory, nous avons fourni au cours de l’année une note de cadrage, une restitution intermédiaire, une restitution finale et ce rapport de mission. Pour Archipel, nous avons été mobilisés sur la co-construction de l’exposition “Penser le contre, réaliser le pour”, puis sur la programmation culturelle associée.

Définition du terrain

La sélection des contre-projets retenus dans le cadre de notre étude a été en partie conditionnée par les impératifs du partenariat avec Archipel. Elle a donc dépendu de considérations liées à la mise en exposition et au travail d’Archipel précédemment effectué au sein du collectif la Frugalité Heureuse et Créative sur les contre projets.

Dans ce cadre, nous avons donc étudié les contre projets comme des propositions alternatives à des projets d’aménagement imposés et/ou contestés ayant suscité une mobilisation. Parmi ceux que nous avons choisis d’analyser, le niveau de dessin, l’échelle de lutte, de la médiatisation varient pour témoigner de la diversité des réalités regroupées sous le nom de “contre-projet”. Ils portent tous un projet alternatif, qu’il soit architectural, urbanistique, mais également social, écologique et politique.

Les contres projets sélectionnés sont donc les suivants :

Nom du contre projet	Lieu	Contextualisation
A69	Toulouse-Castres (Tarn / Haute Garonne)	Le projet d’autoroute visant à relier Toulouse à Castres est contesté pour ses impacts environnementaux et la concertation publique effectuée.

		Le contre projet propose notamment de se fonder sur les besoins du territoires en créant des zones d'emplois locaux durables, une véloroute...
Aéroport Notre Dame des Landes	Notre Dame des Landes (Loire Atlantique)	Le projet d'aéroport a été abandonné en 2018 après de nombreuses mobilisations et notamment une ZAD emblématique. Le contre-projet vise principalement à agrandir l'aéroport existant de Nantes et à s'inspirer des réalisations de la ZAD en termes d'agriculture et d'usage collectif du territoire.
Alma Gare	Roubaix (Nord)	Le projet de rénovation urbaine passant par la démolition a été fortement contesté par les habitant.es du quartier. Le contre projet porté par APPUII et des urbanistes vise à réhabiliter les logements existants sans démolition et à s'appuyer sur les demandes des habitant.es.
Grignon Campus	Thiverval-Grignon (Yvelines)	Le projet de vente de l'ancien campus d'AgroParisTech est fortement contesté pour ses enjeux patrimoniaux (des domaines Louis XIII), écologiques, et de préservation des usages agricoles et de recherche, ce que le

		contre-projet porté par une association d'anciens étudiant.es, Grignon 2000, vise à maintenir en dédiant le lieu à la transition écologique.
Ilôt Mazagran	Lyon (Rhône)	Le projet immobilier à La Guillotière a été fortement contesté par ses habitant.es afin de préserver les usages existants, prévu dans le contre projet et éviter l'exclusion sociale que le projet initial devait engendrer.
La Poterie	Ferney Voltaire (Ain)	Le projet de ZAC inclut des zones commerciales déconnectées de l'échelle du village dans une zone qui connaît déjà des nombreux centres commerciaux en désuétude et des besoins d'amélioration des équipements publics et infrastructures de transport. Le projet alternatif est tourné vers des perspectives écologiques et à échelle tant des besoins que de l'architecture locale.
Narse de Nouvialle	Saint Flour (Cantal)	Le projet d'exploitation de la zone humide de la Narse pour l'extraction de diatomite, roche utile dans l'agro-industrie, est contesté en raison de ses impacts écologiques sur un milieu naturel

		rare. Le contre projet inclut l'abandon du projet d'extraction, la préservation de la zone humide et la valorisation écologique du site.
Technolac	Bourget-du-Lac et La Motte-Servolex (Savoie)	Le projet d'extension de la ZAC 3 autour du Lac du Bourget est contesté pour son artificialisation des terres agricoles caractéristiques de la région et ses impacts environnementaux. Le projet alternatif vise la préservation des terres agricoles et à construire un développement économique local et respectueux de l'environnement.
Terre des Lièvres	Caluire (Rhône)	Le projet de zone commerciale sur des terres d'agriculture locale est contesté par le collectif de Caluire en ce qu'il menace des commerces locaux. La terre des Lièvres propose à la place la pérennisation d'une ferme urbaine.
Triangle de Gonesse	Gonesse (Val-d'Oise)	Le projet d'aménagement incluant EuropaCity est contesté pour l'artificialisation de terres agricoles face aux enjeux climatiques. Le contre-projet CARMA (Coopération pour Ambition Rurale et Métropolitaine

		d'Avenir) propose de développer l'agriculture nourricière afin d'alimenter la région parisienne.

Approche scientifique

Nous avons choisi de nous appuyer sur une méthode entièrement qualitative. Celle-ci correspondait à une demande d'Archipel qui souhaitait pouvoir exposer des extraits d'entretiens d'acteurs et d'actrices de terrain. De notre côté, il s'agissait de comprendre des trajectoires, contextes de luttes et perceptions de l'aménagement territorial en France aujourd'hui ainsi que la diversité des registres du contre-projet. C'est pourquoi nous avons réalisé des études de cas sur les contre-projets mentionnés ci-dessus, puis avons adopté une approche comparative afin de confronter les résultats, et d'y déceler les points de convergence et singularités. Enfin, nos parcours de formation variés (CPGE A/L et B/L, Sciences Po Lyon, Institut d'Urbanisme), ainsi que les requêtes d'Archipel et de la Public Factory nous ont conduit à situer notre méthodologie dans les sciences sociales et d'y croiser plusieurs disciplines : sociologie, sciences politiques, géographie...

Collecte des données

Les sources sur lesquelles nous nous sommes appuyées se déclinent principalement en deux catégories : la documentation issue des travaux de la Frugalité Heureuse et Créative à destination de l'exposition d'Archipel et des entretiens semi-directifs que nous avons menés avec le comité scientifique de l'exposition pré-sélectionné par Archipel ainsi que des acteurs et actrices des contre-projets.

Entretiens

Nous avons donc mené 21 entretiens avec les personnes suivantes :

Comité scientifique	Fonction
Emeline Curien	Architecte, docteur en histoire de l'art, enseignante-chercheuse à l'ENSA de Nancy et membre du Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC)
Agnès Deboulet	Professeure de sociologie à l'Université Paris 8, co-directrice de l'UMR Lavue au CNRS, son travail porte notamment sur les compétences et savoirs-faire des habitants, les mobilisations citoyennes en milieu urbain, l'habitat précaire et les méthodes de co-production
Lucile Garnier	Ingénieure de recherche à l'ENSA Nantes, doctorat effectué en Aménagement de l'espace et Urbanisme avec une thèse portant sur la mobilisation urbaine contre l'aménagement questionnant l'échelle métropolitaine dans les territoires de Nantes et Grenoble, post-doctorante
Léa Sébastien	Maîtresse de conférence en géographie à Toulouse 2 - Jean Jaurès, chercheuse au laboratoire GEODE et membre de l'Atécopol de Toulouse.
François Nowakowski	Urbaniste, architecte, docteur en urbanisme et aménagement, maître de conférences en Ville et Territoires à l'ENSA de Lyon puis à l'ENSA de Strasbourg, chercheur au sein de l'équipe de recherche AMUP et Vice Président du Conseil Français des Urbanistes
Julien Talpin	Chercheur en sciences politiques au CNR, spécialiste de la démocratie participative, auteur de <i>Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux Etats-Unis</i> (2016). Codirecteur du GIS "Démocratie et participation"

Stéphane Tonnelat	Chargé de recherche au CNRS au laboratoire Mosaïques, UMR LAVUE à l'Université de Paris Nanterre et co-rédacteur en chef de la revue en ligne métropolitiques.eu	
Thomas Zanetti	Maître de conférences à l'Université Lyon III, membre du laboratoire UMR EVS, ses recherches portent sur la géographie urbaine, la géographie économique, l'aménagement et urbanisme, la gouvernance urbaine et le pouvoir local	
Acteurs et actrices des contre-projets	Profession	Contre-projet concerné
Matthieu Baron	Ingénieur agronome et délégué général de l'association Grignon 2000	Grignon Campus
Gérard Blanc et Elsa Sidawi	Membres du collectif CPAT	Technolac
Agnès Cibiel	Ecologue	Narse de Nouvialle
Marion Cruz Absi et Anne Durand	Architecte et habitante de Ferney Voltaire	La Poterie
Thomas Digard	Membre du collectif LVEL (La Voie est Libre)	A69
Ivan Fouquet	Architecte Atelier Citoyen et Fair	Notre Dame des Landes
Gilles Garric	Membre du collectif LVEL	A69
Mariana Tournon	Coordinatrice chez APPUII et doctorante en sociologie	Alma Gare

Karim Lahiani	Urbaniste, paysagiste et géographe	A69
Jade Lindgaard	Journaliste Médiapart	Triangle de Gonesse
Thomas Otto	Membre du Groupe National de Surveillance des Arbres, cordiste et écureuil	A69
Jérôme Trotignon	Maître de conférence en sciences économiques à l'IAE Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3	Terre des Lièvres
Béatrice Vessilier	2 ^e vice-présidente à l'urbanisme de la Métropole de Lyon, élue de la circonscription Villeurbanne du groupe Les Écologistes (2020-2026)	Ilôt Mazagran

Ces entretiens nous ont donc permis d'interroger des acteurs et actrices avec des profils et champs de compétence variés : des chercheur.euses militant.es, professionnel.les de l'aménagement.

Les entretiens semi-directifs nous ont permis de combiner un cadre d'analyse commun. Nous avons en effet tenté d'homogénéiser les modalités des entretiens afin d'obtenir des résultats comparables. Ils ont tous duré environ 1h, ont été menés par 2 étudiant.es et étaient fondés sur une grille d'entretien de référence (Annexe 1). Cette grille nous a systématiquement fait aborder les thèmes suivants : la définition du contre-projet et ses modalités, la démocratie, la médiatisation, le rapport aux institutions et pouvoirs publics. Les questions ont ensuite été déclinées et adaptées aux spécificités des contre-projets concernés et des personnes interrogées. Le format des entretiens semi-directif laisse également la possibilité aux enquêté.es de développer librement leur discours et de faire émerger des thématiques spécifiques ou que nous n'avions pas prévu d'aborder. Les entretiens réalisés avec le comité scientifique se sont déroulés en visioconférence tandis que ceux avec les acteurs et actrices de

terrain se sont tenus en présentiel et ont été filmés pour les besoins de l'exposition d'Archipel.

Ainsi, nous avons effectué 5 journées de déplacement « terrain » à Toulouse, Paris, Chambéry et Lyon, ce qui nous a permis de nous imprégner du territoire des mobilisations (notamment pour Technolac).

Autres matériaux

Si la majorité des matériaux que nous avons produits et exploités réside dans ces entretiens semi-directifs, nous nous sommes également parfois appuyés sur les documentations des collectifs disponibles en ligne, celle fournie par Archipel issue des travaux de la Frugalité Heureuse et Créative ainsi que des articles de presse sur les mobilisations et projets alternatifs.

Ces données ont toutes été analysées par des tableaux comparatifs au regard de nos questionnements initiaux issus de la lettre de cadrage :

1. En quoi les grands projets inutiles et imposés (GPII) révèlent-ils le déni des limites environnementales au profit d'intérêts économiques et politiques ?
2. Pourquoi les dispositifs de participation et de consultation sont-ils défaillants ?
3. Quelles propositions politiques alternatives les contre-projets portent-ils ?
4. Quelles sont les dynamiques et rapports de forces internes et externes aux coalitions qui portent les contre-projets ?
5. Dans quelle mesure les contre-projets s'inscrivent-ils dans un écosystème de luttes ?

Limites et biais de l'enquête

La définition du contre-projet qui a guidé notre étude est située dans la conception de notre partenariat avec Archipel et a conduit à l'exclusion de certaines mobilisations comme le Lyon-Turin, ou encore le méga-bassines à Sainte Soline qui, bien qu'incontournables dans les

contestations d'aménagement, ne correspondaient pas au travail déjà fourni par les acteurs et actrices de la Frugalité Heureuse et Créative, et dans lequel nous devons nous insérer.

De plus, notre analyse est fondée sur des matériaux à destination d'une exposition, et issus d'un groupe de travail composé en majorité de professionnels de l'aménagement (la Frugalité Heureuse et Créative et Archipel). La liste des personnes que nous avons interrogées est ainsi partielle et non représentative de l'étendue des acteurs et actrices qui participent aux contre-projets. Les acteurs et actrices que nous avons interrogés ont donc en majorité retranscrit un militantisme redoublé de perceptions professionnelles. Ils et elles représentent des profils de personnes faisant majoritairement partie de l'équipe décisionnelle du contre-projet ou occupent un rôle légitimé. Ce sont des expert.es, des responsables associatif.ves, et très souvent diplômé.es de l'enseignement supérieur.

De même, notre enquête s'inscrit dans le cahier des charges fixé par Archipel qui a influencé le déroulement des entretiens. Notre étude des contre-projets n'est donc pas exhaustive et n'a pas vocation à être représentative. La quantité d'entretiens et d'acteurs et actrices interrogé.es nous ont cependant permis d'avoir un ensemble très solide et riche de matériaux à analyser ensuite.

Dans le cadre de notre partenariat, nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs, car ils nous semblaient les plus adaptés à la traduction en une exposition. Cependant, il serait intéressant de compléter notre étude des contre-projets par des observations participantes tout au long du processus de construction d'un projet alternatif afin de tirer des analyses ethnographiques de ce type de mobilisation.

Enfin, pour s'émanciper (en partie) de l'influence que les critères d'Archipel ont eu sur notre travail, notre restitution finale tente de mettre en lumière des personnes dont la parole a pu être invisibilisée socialement mais également au sein de notre travail.

Afin de répondre à notre question centrale, ce travail s'organise en trois parties. D'abord, nous analysons le cadre dans lequel émergent les contre-projets, en montrant en quoi le modèle dominant de l'aménagement apparaît aujourd'hui inadapté aux enjeux contemporains. Nous y mettons en évidence la prééminence des logiques économiques dans la production des territoires et leurs répercussions écologiques légitimées par des dispositifs de participation

souvent orientés vers des logiques gestionnaires plus que démocratiques. Dans un second temps, nous abordons la manière dont les contre projets eux-mêmes construisent des perspectives d'aménagement alternatives en s'inscrivant dans un écosystème de lutte et un rapport renouvelé au territoire. Ils deviennent ainsi l'outil d'expérimentation des modes d'organisation repensés en matière écologique et de gouvernance. Enfin, nous analysons les contre-projets à partir des rapports de force qui les traversent, suscitant des tensions entre raison technique et raison militante au risque d'une dépolitisation ou d'une poursuite de la hiérarchie des savoirs. Cette dernière partie vise à éclairer les nuances d'un spectre sur lequel se placent les contre projets, entre transformation profonde et reproduction des structures de pouvoir.

PREMIÈRE PARTIE - UN MODE D'AMÉNAGEMENT INADAPTÉ AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

Chapitre 1 - Une conception de l'aménagement principalement tournée vers des objectifs économiques

I. La prééminence d'objectifs économiques

Dans l'analyse des GPII, il apparaît que la conception du territoire est fortement structurée par une logique économique. Cette orientation peut éclairer de nombreux projets d'aménagement contemporains qui s'inscrivent dans des logiques néolibérales de production de l'espace. De manière générale, les territoires sont de plus en plus mis en concurrence. Les projets d'aménagement ne répondent alors plus seulement à des besoins sociaux ou territoriaux, mais deviennent des leviers de valorisation économique, avec un rôle accru des acteurs privés dans leur conception et leur mise en œuvre. Promoteurs, investisseurs ou grandes entreprises participent directement à l'aménagement. Ainsi, les territoires tendent à être envisagés comme un projet économique. C'est ce que Karim Lahiani, urbaniste et architecte, souligne :

“ce sont des projets qui ne sont plus en adéquation avec... nos aspirations et avec les enjeux de notre époque [...] on a sur-aménagé, sursaturé le territoire d'infrastructures et d'aménagements, on se retrouve avec des projets qui sont inutiles” (Annexe 18).

Il formule une critique globale du modèle d'aménagement contemporain, mettant en évidence un décalage entre les projets et les attentes sociales. Cette conception des territoires, centrée sur des logiques économiques, montre que l'espace n'est jamais neutre. Il est produit socialement et reflète les rapports de force qui structurent la société. Les personnes interrogées soulignent d'ailleurs que ces projets sont régulièrement justifiés par des enjeux de croissance, d'attractivité ou de valorisation économique des territoires. L'architecte Emeline Curien les analyse comme l'expression d'une architecture au service d'intérêts économiques :

ils participent surtout à “l’accélération des flux économiques et humains, tout en mobilisant fortement les ressources naturelles” (Annexe 2). Elle critique plus largement un modèle professionnel dominant qu’elle qualifie d’“extractiviste” (Annexe 2), reposant sur l’usage massif de matériaux fortement émetteurs, comme le béton ou l’acier. Elle rejoint en cela la critique formulée par Hobson (2025) qui invite à “désarmer le béton”, car il participe à une conception de la production de l’espace reposant sur des logiques capitalistes et conduisant à l’artificialisation massive des sols. Or, Curien note qu’une minorité de praticiens tente de développer des alternatives plus sobres et plus attentives liées à ces enjeux écologiques. Cette faible résistance des architectes et urbanistes face aux GPII s’explique par des rapports de force très déséquilibrés, où les contraintes économiques et politiques conditionnent largement les trajectoires professionnelles.

Le développement d’infrastructures massives illustre comment certains projets se font au détriment des populations locales. L’A69, projet autoroutier majeur, est présenté comme une promesse d’emplois et un gain de temps pour les usager.e.s. C’est ce que met en avant François Nowakowski, urbaniste, architecte et docteur en urbanisme et aménagement, (Annexe 6) : l’A69 est pensée comme un aménagement censé fluidifier les déplacements tout en générant des opportunités d’emploi. Cependant, cette promesse fonctionne comme une forme de manipulation émotionnelle, jouant sur l’espoir et les besoins essentiels des habitant.e.s plutôt que sur une évaluation objective des impacts. Le collectif La Voie est Libre (LVEL) et les associations locales s’inquiètent des conséquences environnementales : augmentation du trafic, pollution et fragmentation écologique. Cela révèle un déséquilibre où les besoins et le bien-être des populations sont souvent négligés.

De même, au Mirail, ensemble urbain de Toulouse, la conception de l’aménagement, très centrée sur l’importance de la rentabilité, a conduit à une mobilisation des habitant.e.s. En effet, dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain, plusieurs barres d’immeubles conçues dans les années 1960 devaient être démolies afin de les remplacer par des logements neufs. Or, la démolition et la restructuration imposées constituent une véritable violence symbolique pour les habitant.es. Voir son habitat détruit représente une remise en question du quotidien, des liens sociaux et de l’histoire même du quartier. Les habitant.e.s s’organisent alors pour défendre non seulement leur logement mais aussi leur identité sociale et culturelle, face à des décisions planifiées de manière top-down et jugées déconnectées des usages réels. Le projet de l’Alma Gare, à Roubaix, est un cas similaire. Un projet de renouvellement urbain

prévoit la démolition de nombreux logements sociaux et la réorganisation du quartier. Cependant, comme le souligne le sociologue Julien Talpin, ce type de mobilisation n'est pas toujours formulé par les habitant.e.s eux-mêmes comme des contre-projets. Il explique ainsi :

“la mobilisation qu’il y a aujourd’hui à Roubaix autour du quartier de l’Alma gare, le terme même de contre-projet n’est pas forcément repris par les acteurs, précisément parce que ce terme peut faire peur et paraître trop frontal” (Annexe 7).

La contestation peut ainsi se construire de manière plus nuancée afin de répondre à une conception de l'aménagement jugée porteuse de violence symbolique.

Il apparaît alors clairement que les projets d'aménagement sont pensés comme des leviers économiques, contribuant à des injustices sociales comme l'exclusion et la gentrification. Il nous semble également pertinent de relever les répercussions écologiques de la mise en œuvre de ces projets.

II. Les répercussions écologiques des grands projets

Les GPII privilégient souvent des grands espaces non-bâties. Les parcelles non construites, notamment les parcelles agricoles, représentent pour les investisseurs une opportunité de plus-value importante du fait du faible prix de ces terrains. Le cas du Triangle de Gonesse est particulièrement parlant. Sur ce territoire de 28 hectares de terres agricoles, situé à proximité de Paris, était prévue la construction d'Europacity, un centre commercial de plus de 80 hectares. Le complexe incluait hôtels, restaurants, immeubles de bureaux, entrepôts logistiques et piste de ski artificielle. Europacity constituait une menace pour des terrains cultivables. Alors même que la région Ile-de-France dépend à 90% des importations en matière alimentaire, les porteurs du projet étaient prêts à sacrifier ces terres essentielles.

Cet exemple n'est pas un cas isolé. En effet, les études de terrain que nous avons menées ont révélé des dynamiques similaires ailleurs. C'est notamment le cas de la zone de Technolac, dans la Savoie, qui représente plus de 21 hectares de terres agricoles. Cette zone est en effet menacée par un projet d'aménagement consistant à l'installation d'activités industrielles. Selon Gérard Blanc, le profit économique est valorisé au dépend des terres agricoles :

“les terres agricoles, c'est les premières terres qui disparaissent au profit de l'urbanisation. Parce qu'une terre agricole, ça ne vaut rien. Et du coup, quand ça passe constructible, ça a beaucoup plus de valeur” (Annexe 11).

Dans un contexte d'urgence climatique qui appelle à une certaine refonte de l'agriculture, aux circuits courts et locaux, l'artificialisation des sols est justifiée par des arguments économiques. Il convient de rebondir sur deux de ces éléments. La lutte pour le maintien d'espaces agricoles et naturels, présentée par Emmanuel Macron comme un enjeu prioritaire, a fait en 2021 l'objet de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) (Vie-Publique, 2025). Conçue pour lutter contre une perte annuelle de 20 à 30 000 hectares d'espaces naturels, cette loi semble être insuffisante en ce que ses assouplissements permettent aux promoteurs d'artificialiser sous certaines conditions. De plus, les arguments économiques utilisés pour justifier de la mise en place des plans d'aménagements apparaissent dans certains cas invalides. C'est notamment ce que l'ethnographe Stéphane Tonnelat montre à propos du projet du Triangle de Gonesse : “Si vous allez au tribunal, vous dites emploi, désenclavement, c'est bon, vous gagnez” (Annexe 8). Pourtant, les calculs de ces gains peuvent facilement être remis en question :

“La ZAC proposait 50 000 emplois. Est-ce que vous savez comment ils font pour calculer les emplois ? Ils disent que des bureaux, c'est un emploi pour 20 mètres carrés. Et voilà, ils font la multiplication et c'est bon. Donc si vous faites un projet de 800 000 mètres carrés, vous avez 40 000 emplois. Mais c'est de la simplification en fait” (Annexe 8).

Les grands projets d'aménagement peuvent aussi impacter directement des zones naturelles inexploitées. Ces dernières étant souvent perçues comme des ressources inutilisées, elles sont souvent privilégiées pour les projets d'envergures. Les zones humides de Nouvialle en ont notamment été victimes. Située entre Saint Flour et les Monts du Canal, la narse de Nouvialle est une zone humide de plus de 400 hectares. Elle est un élément essentiel pour les habitants de la région, offrant notamment des zones agricoles pour 33 agriculteur.ices, qui y trouvent un fourrage de qualité et des ressources en eau. La zone abrite aussi de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de plantes. Elle est un secteur de halte migratoire pour une dizaine d'espèces d'oiseaux ainsi qu'un lieu de rencontre pour tous les amphibiens du secteur. La

narse demeure enfin un site emblématique de la région, tant pour le tourisme que pour le cadre de vie des habitant.es.

Malgré son importance pour les habitant.es humains et non-humains, la zone est menacée par un projet d'implantation d'une usine d'extraction de diatomite. Il s'agit d'une roche sédimentaire mobilisée dans le secteur agroalimentaire et pharmaceutique. Elle sert par exemple à filtrer la bière, le vin, les jus de fruit ou à purifier les plasmas. Son utilisation n'est pourtant pas indispensable (comme en témoigne la blonde de Nouvialle largement dégustée à l'inauguration de l'exposition !). Bien que l'importance de la zone humide soit soulignée par de nombreuses personnes originaires de la région, les enjeux économiques de l'entreprise d'extraction semblent l'emporter. Cette façon de penser est notamment décriée par Agnès Cibiel, écologue et militante pour le Collectif de la Narse :

“on veut ouvrir la carrière de diatomite parce que c'est important [...] pour l'économie. On met ça comme quelque chose qu'on ne peut pas changer. [...] Moi, je pense qu'il faudrait renverser la table. [...] Comment est-ce qu'on s'organise collectivement pour pouvoir continuer à faire de la bière et du vin et à purifier du plasma sanguin sans diatomite ? Et si on ne peut pas le faire, comment on se donne les moyens de faire ça en innovant ?” (Annexe 12).

Les arguments du registre de la nature, des écosystèmes, de la planète, aussi justifiés qu'ils soient, ne sont pas assez importants pour peser contre les arguments en faveur d'une activité économique quelconque. Si ces grands projets d'aménagement ont des conséquences immédiates et visibles sur les éléments qui les entourent (destruction de terres arables, de zones humides...), ils créent également des déséquilibres à long terme. En effet, l'implantation de grandes infrastructures implique de nouveaux flux qui sont souvent néfastes et en contradictions avec les réalités locales : “Et surtout, à quoi correspond-il (le centre commercial de La Poterie) ? En tout cas, il ne correspond pas à l'identité de la ville” (Annexe 13). C'est notamment ce que le collectif Poterie Riposte a dénoncé. Le 17 juillet 2020 à Ferney-Voltaire (département de l'Ain), le maire de la ville signe un permis de construire permettant la mise en place d'un centre commercial de plus de 63 000m² de surface plancher. Créé en réponse à ce projet perçu comme désuet, le collectif dénonce d'une part les conséquences directes, telles que la pollution ou les effets néfastes sur l'économie circulaire. Ils soulignent également le gigantisme du projet :

“ces gros paquebots, ces trois gros bâtiments qui viennent, qui prennent tout le site sur plusieurs étages. [...] Donc, vous voyez ces paquebots commerciaux, puisqu'ils doivent être ventilés, alimentés pour les flux énergétiques, etc. Ils ont des hauteurs sous étage très impressionnantes et on arrive à des hauteurs de 30 mètres. Alors, ici, on a toutes les surfaces... On était sur, du coup, 64 000 m² de surface brute de plancher. Voilà, 32 m de hauteur. Les deux autres, à 25 m de hauteur. 130 boutiques. 4 700 m² de restauration. Près de 4 000 m² pour un cinéma. Il faut savoir qu'il y a actuellement encore un cinéma qui est quand même beaucoup plus réduit en termes de taille. 1 600 places de stationnement, etc” (Annexe 13).

Ils évoquent leur crainte concernant la capacité d'accueil (14 000 personnes/jour). En effet, pour les militant.es de La Poterie, l'accroissement de la circulation représente une menace. Située à la frontière de la Suisse, la ville de Ferney est déjà sujette à une forte mobilité motorisée, permise notamment par le tunnel de l'aéroport au sud de la ville. Pourtant, le projet initial, qui prévoit de construire 1600 places de parking, va accentuer la tension sur les routes et favoriser la congestion. Outre ses effets sociaux et environnementaux, la congestion renforce la pression induite sur les équilibres locaux déjà établis.

Conclusion chapitre

Néfastes pour les environnements dans lesquels ils sont implantés, les GPII apparaissent comme largement contestés par les citoyen.nes qui en subissent les conséquences. “Renverser la table”, “Paquebot commercial qui ne répond pas aux besoins de la population” : nos entretiens révèlent la volonté de changement de paradigme, dans lequel le vivant serait revalorisé et où le prisme économique ne serait pas le prisme dominant.

Chapitre 2 - Des dispositifs de consultation centrés sur l'acceptabilité sociale

I. La participation en France : un dispositif d'acceptabilité et de pacification sociale

Pour justifier et légitimer un aménagement du territoire engendrant des rapports de force sociaux et économiques, et une destruction des écosystèmes, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs de participation. Ceux-ci agissent comme des outils d'“acceptabilité sociale” (Tonnelat, Annexe 8) en créant l'illusion d'une prise en compte démocratique de l'avis des habitant.es, des expert.es environnementales et des acteurs et actrices qui ne sont pas porteuses du projet initial.

Ce rôle de pacification sociale se retrouve à travers l'histoire. Il remonte à la création de l'enquête publique sous l'Ancien Régime, conçue pour légitimer l'exercice d'un pouvoir descendant, en montrant que le pouvoir est à l'écoute des désaccords sans toutefois les prendre en compte dans la décision (Graber, 2022). Aujourd'hui, les dispositifs participatifs fonctionnent toujours comme une chambre d'enregistrement d'une décision déjà prise et ne permettent pas de modifier les projets. Dans son ouvrage *Inutilité publique* (2022), Graber fait ainsi le constat que les enquêtes publiques dans l'aménagement du territoire aboutissent systématiquement à la validation du projet initial (voir Introduction). Par exemple, notre entretien avec Gilles Garric (Annexe 16), membre fondateur du collectif La Voie est Libre (LVEL) nous a montré que l'enquête publique initiale portait sur la manière de concevoir la concession de l'autoroute A69 devant relier Castres à Toulouse, et non sur l'idée même d'une autoroute et d'une concession.

La participation citoyenne dans les procédures de consultation précédant les projets d'aménagement que nous avons étudiés correspond alors en majorité aux niveaux 3 et 4 de l'échelle d'Arnstein¹. Ces niveaux renvoient à la “coopération symbolique”, qui permet de se faire entendre sans avoir “le pouvoir de s'assurer que leurs avis seront pris en compte par

¹ L'échelle de Sherry Arnstein (1968) et définit 8 niveaux de participation : 1. Manipulation 2. Thérapie 3. Information 4. Consultation 5. Réassurance 6. Partenariat 7. Délégation de pouvoir 8. Contrôle citoyen. Cette typologie permet de décorréler la notion de participation de l'idée d'un pouvoir citoyen et d'une co-décision.

ceux qui ont le pouvoir” (Comité d’évaluation et de suivi, 2006, p.4). Ainsi, “lorsque la participation se limite à ces niveaux, elle reste avortée, sans consistance, et par conséquent, elle n’assure pas le changement du *statu quo*” (Comité d’évaluation et de suivi, 2006, p.4). Dans l’aménagement du territoire, la promesse de la participation citoyenne revêt en réalité un rôle consultatif, informationnel, sans poursuite du processus décisionnel. Or comme l’exprime le sociologue Julien Talpin, membre du conseil scientifique d’Archipel et spécialiste de l’Alma Gare, au sujet de la légitimité de la décision : “si les espaces de participation ne sont pas vus comme des espaces de partage du pouvoir, c’est mort” (Annexe 7). La perception d’un déni de démocratie ressort alors du discours de personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues².

II. Une participation partielle, contrainte, située socialement et non éclairée

Les dispositifs participatifs contiennent également des problèmes structurels. Ceux-ci sont d’abord techniques : ils ne sont pas conçus pour assurer un niveau égal d’information et de compréhension du projet entre les citoyen.nes engagé.es dans les processus participatifs et les parties prenantes des projets. Ce décalage se joue dans le niveau de formation des participant.es, pour qui les détails techniques des projets ne sont pas toujours accessibles, mais également dans le temps de préparation prévu après réception des documents. Agnès Deboulet, membre du conseil scientifique d’Archipel et de l’association APPUII, nous relate :

“il y a des gens qui sont bien formés, qui ont une longue expérience associative, etc. Ils reçoivent un document, 350 pages, ils sont censés en discuter au comité de pilotage trois jours après. De quoi on parle, en fait ? Ce n’est pas réaliste. Les gens ont besoin d’être accompagnés” (Annexe 3).

La capacité à pouvoir prendre une décision éclairée est alors remise en cause. Ce phénomène est redoublé par la qualité des informations des documents fournis dans les enquêtes préalables qui, en raison de la concurrence entre bureaux d’études, revêtent souvent un caractère brouillon et invérifiable (Graber, 2022, pp. 40-49).

² Agnès Deboulet : « Le déni des processus participatifs, c’est un échec démocratique » (Annexe 3) ; Thomas Otto : « c’est un déni de démocratie » (Annexe 20) ; Stéphane Tonnelat : « Mais il faut réaliser que l’enquête publique n’a jamais eu pour objectif d’annuler un projet. Et tout le droit administratif et donc toute la participation en France, les concertations, les réunions, machin, bidule, elles ne sont pas conçues pour remettre en cause les projets » (Annexe 7).

Les prises de décision dans l'aménagement du territoire sont alors marquées par un problème structurel d'opacité et de transparence. Dans le cas de La Poterie et de l'Alma Gare, Marion Cruz Absi, Anne Durand (Annexe 13) et Mariana Tournon (Annexe 17) soulignent toutes le problème d'absence de contrôle indépendant du projet initial. La prise de décision apparaît descendante et unilatérale. Dans le cas de Technolac, Gérard Blanc et Elsa Sidawi évoquent l'impression que l'enquête publique « était un petit peu télécommandée par les élus » (Annexe 11). Dans une autre perspective, Stéphane Tonnelat (Annexe 8) mentionne le phénomène de déresponsabilisation politique, c'est-à-dire l'idée selon laquelle les élus abdiquent leurs responsabilités en les déléguant à des aménageurs. La délégation des intérêts publics aux entités privées fait ainsi l'objet d'un sentiment de dépossession démocratique, dans laquelle l'opacité des décisions réside dans la difficulté à en trouver les responsables, ce qui limite la capacité de vigilance voire de contrôle des citoyen.nes pourtant consulté.es.

Ensuite, les dispositifs participatifs reposent sur une logique administrative plus que démocratique. A l'Alma Gare, l' élu chargé du projet avance que 33 consultations du public se sont tenues, sans préciser qu'elles n'ont pas mobilisé massivement le public (Annexe 7). Ce n'est donc pas la qualité de la participation qui importe mais sa validation administrative. Graber (2022) montre également que l'enquête publique aujourd'hui fonde sa prise de décision quasiment entièrement sur le dossier technique et très peu sur les prises de paroles et les commentaires du public. Ainsi, l'enquête publique et plus largement les dispositifs de participation font avant tout partie d'un cahier des charges administratif, dans lequel la conformité du dossier préside à l'avis du public (Graber, 2022, p.77). Cela éclaire le résultat des enquêtes publiques sur des projets tels que l'A69 ou encore Technolac qui ont pourtant suscité entre 90 et 95% d'opposition chez les habitant.es comme nous l'ont précisé Gérard Blanc, Elsa Sidawi (Annexe 11), Gilles Garric (Annexe 16) et Thomas Otto (Annexe 20).

De plus, la participation citoyenne apparaît comme un outil destiné aux classes moyennes et supérieures, capables de dégager des ressources idoines, notamment du temps. Des réalités telles que le coût de la garde d'enfant constituent des contraintes matérielles empêchant la participation chez les femmes, et les classes moins dotées en capital. Pour Agnès Deboulet (Annexe 3), les problèmes techniques, et représentatifs des processus participatifs actuels renvoient à un manque de soutien financier et institutionnel à la participation. Sans mesures correctives, les processus participatifs aujourd'hui participent donc à une reproduction de la structure de détention du pouvoir au sein de l'Etat et continuent à donner un rôle aux classes

sociales les plus dotées en capitaux et ressources. Comme l'exprime Julien Talpin, "ces formes instituées de concertation ne parviennent pas à recueillir la parole, la vie, les intérêts des groupes les plus éloignés de l'action publique" (Annexe 7). Dans le cas de La Poterie, la démographie particulière de la ville de Ferney Voltaire située à la frontière suisse, caractérisée par une présence importante de travailleurs et travailleuses frontalières étrangères exclue de fait les habitant.es des décisions, car les personnes de passage ne sont pas invitées à y prendre part (Entretien avec Marion Cruz Absi & Anne Durand, Annexe 13). Cela pose alors la question : qui décide du devenir d'un territoire si ce ne sont ses habitant.es ?

III. Une sphère démocratique partielle

Tout d'abord, les prises de décisions se voient contraintes et limitées par ce qui est défini comme champ des possibles par la puissance publique. En effet, selon nos échanges avec Lucile Garnier, doctorante en aménagement de l'espace et membre du conseil scientifique de l'exposition, la démocratie est contrainte par un cadre qui ne permet pas "l'expérimentation" (Annexe 4).

Cette limitation de la sphère démocratique se caractérise aussi dans les impératifs économiques qui tendent à surpasser l'idée d'un débat démocratique. Pour François Nowakowski (Annexe 6), la démocratie est exclue des questions touchant à la propriété privée. En prenant pour exemple de grandes entreprises et fortunes (Total et Bernard Arnault), il nous montre qu'alors qu'elles ont des impacts sociaux, collectifs et territoriaux importants, il y a un refus collectif de soumettre ces entreprises au débat public. Dans le cas de La Poterie par exemple, les pouvoirs publics se trouvent dans une spirale d'endettement suite à l'achat des terrains sur lesquels devaient être construits des grands centres commerciaux. Ils ont donc besoin de faire un projet rentable pour financer des équipements publics sur d'autres zones. Ces contraintes économiques ont structuré et limité les conditions de possibilité d'un débat démocratique sur le projet de centre commercial. Anne Durand et Marion Cruz Absi témoignent alors : "en tant qu'entité publique, la SPL agit comme une société privée" (Annexe 13). Pourtant, en France, le spectre de la décision démocratique est limité par une culture politique qui se fonde sur l'idéal d'intérêt général (Fourniau, 2008). Ainsi, les processus participatifs, en ce qu'ils font intervenir des particuliers, représentent l'idée d'une défense des intérêts particuliers en inadéquation avec cet idéal culturel français surplombant. L'intérêt général permet alors la justification d'effets négatifs sur les habitant.es

au nom d'un intérêt supérieur. Les agissements des institutions publiques au service d'intérêts économiques privés marquent ainsi un paradoxe démocratique.

Ces impératifs participent à la construction de ce que Graber (2022) appelle une "logique de l'irréversibilité" qui empêche toute reconsidération de projets antérieurs en raison des chemins de dépendance (p. 77). Cette irréversibilité rend la temporalité des processus participatifs trop tardive. Pour Stéphane Tonnelat (Annexe 8), l'enquête arrive trop tard alors que le projet est déjà dessiné, ce qui empêche toute idée de co-construction. Dans le cas de l'Alma Gare, comme dans celui d'autres projets de rénovation urbaine, les éléments structurels du projets, c'est-à-dire la démolition, ne sont pas débattus, car l'obtention de fonds est conditionnée par le respect du cahier des charges de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, l'ANRU (Talpin, Annexe 7). Julien Talpin observe "une forme de verrouillage de la participation via ces mécanismes de financement qui contraignent l'univers du pensable, du discutable et le grain qui est effectivement à moudre" (Annexe 7). Ainsi, les impératifs économiques comme les normes institutionnelles, agissent de façon inarrêtable sans intervention du débat public. A ce titre, l'îlot Mazagran à Lyon illustre les limites de ces dispositifs de concertation, où les impératifs économiques finissent par borner le processus de co-construction. Béatrice Vessiller, vice-présidente à la Métropole de Lyon entre 2020 et 2026 à l'urbanisme et au cadre de vie, en charge du dossier Mazagran, souligne ainsi la nécessité d'une « pédagogie sur les limites de la concertation », rappelant que la fabrique de la ville n'est « pas open bar » (Annexe 22) :

"Donc il faut aussi que les habitants, ça fait partie de la fabrique de la ville, ensemble, comprennent les mécanismes financiers : qui paye la fabrique de la ville. [...] Ok, on co-construit, mais il y a, à un moment donné, des limites financières et budgétaires, posées par la collectivité."(Annexe 22)

Ici, la figure de l'élue agit comme un.e régulateur.ice de la pénurie budgétaire. Avec un déficit public de 2 millions d'euros pour seulement 73 logements, l'opération Mazagran est présentée par l'élue comme une exception difficilement reproductible à l'échelle métropolitaine.

Conclusion chapitre : La participation reste une demande

Si les formes de participation offertes par l'Etat semblent être instrumentalisées à d'autres fins, il n'empêche que la participation citoyenne reste une demande sociale. Les projets alternatifs que nous avons étudiés en sont la preuve : l'idée n'est pas d'abandonner la concertation mais de la rendre effective. Dans le cas de La Poterie et de Grignon Campus, les échéances électorales sont par exemple très attendues pour faire peser l'avis citoyen dans la conduite des projets. Cela témoigne alors d'une temporalité démocratique ambivalente : si les mandats sont censés être démocratiques, les véritables périodes de responsabilisation des élus sont les périodes électorales. De plus, au-delà d'une demande sociale elle relève également d'obligations légales importantes, notamment d'un encadrement international : la convention d'Aarhus par exemple fixe que la « participation du public commence au début de la procédure » et donc avant la décision même d'un projet, ce qui n'est pas le cas dans les projets que nous avons étudiés et en France plus largement (Graber, 2022).

Ainsi, notre étude nous a permis d'établir le contexte dans lequel les contre-projets émergent. Celui-ci est marqué par une opposition à un aménagement inscrit dans un cadre de production des territoires marqué par des logiques capitalistes et néolibérales. La rentabilité économique semble alors primer à la fois sur des considérations environnementales, mais également démocratiques. Les dispositifs participatifs jouent dans ce rapport au monde un rôle ambivalent. S'ils sont présentés comme des outils de démocratisation de la décision, ils apparaissent davantage prévus comme des mécanismes de pacification et de légitimation. Ce contexte nous conduit alors à questionner nos cadres d'action, ce que François Nowakowski souligne en reprenant Frédéric Lordon :

“Première phrase, il y a une crise... [...] Il y a une phrase de constat, il y a un écocide anthropocide, donc une crise environnementale globale. Deuxième phrase, cette catastrophe est d'origine capitaliste. Troisième phrase, il n'y a pas de solution capitaliste à la catastrophe créée ou générée par ce système. Par conséquent, il faut sortir de ce système. A partir de ce postulat, en tant que militant et chercheur, observateur et analysant ce qui produit la crise écologique, je ne crois pas qu'on puisse réformer de manière cosmétique les cadres de la décision publique si on ne met pas en cause le cadre global qui est le cadre du capital ?” (Annexe 6)

Historiquement, les premières demandes de démocraties participatives sont subversives, même si elles sont ensuite réappropriées par les institutions et vidées de leur sens (Graber, 2022). Cette analyse ouvre alors sur la manière dont les contre-projets constituent une réponse et une tentative de redéfinir profondément des manières de concevoir et de décider de l'aménagement du territoire en reprenant ces intentions transformatrices initiales.

DEUXIÈME PARTIE - LES CONTRE-PROJETS, PORTEURS D'UNE AUTRE CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT

Chapitre 3 - Une émergence dans un écosystème de luttes

Tout d'abord, les contre-projets émergent dans un contexte où l'aménagement du territoire n'est plus seulement perçu comme une affaire technique portée par les institutions, les administrations ou les maîtres d'ouvrage, mais comme un objet de conflictualité sociale et politique. En effet, ces mobilisations ne reposent pas uniquement sur un désaccord de fond, mais également sur un travail d'organisation, de coordination et d'agrégation de ressources. La mise en œuvre d'un projet d'infrastructure, d'urbanisation ou de transformation d'un espace suscite fréquemment des oppositions organisées qui associe des acteur.ices hétérogènes tels que des habitant.es, des collectifs informels, des associations locales, des militant.es, des expert.es engagé.es, des juristes, des journalistes ou encore des élu.es opposé.es au projet. C'est notamment le cas de l'îlot Mazagran, dans le quartier de la Guillotière dans le 7^e arrondissement de Lyon, où le projet municipal de réaménagement urbain a mobilisé un réseau hétérogène d'acteurs, tels que le collectif *Habitons Mazagran* (composé d'habitant.es et riverain.es), des juristes et expert.es en patrimoine, ainsi que des militant.es écologistes et élu.es d'opposition locale. Dans ce contexte, l'intervention d'une multiplicité de profils et de répertoires d'action a permis de transformer une simple opposition en projet constructif, en mobilisant des compétences variées sur les plans juridique, technique et politique.

Dès lors, la contestation ne se réduit pas à une réaction ponctuelle de refus, elle s'inscrit dans un véritable écosystème de luttes, structuré par des alliances, des ressources, des formes d'organisation et des répertoires d'action multiples. Selon la géographe Léa Sébastien, les mobilisations contre les GPII reposent de plus en plus sur un « métissage » rapide entre plusieurs types d'acteurs. Elle évoque notamment des habitant.es, souvent initialement peu politisés, des experts ou scientifiques, mais aussi des militant.es venus d'autres territoires, qui cherchent à territorialiser leur engagement :

“Ce qu'on active systématiquement, c'est un métissage assez rapide entre des habitants d'un territoire qui sont souvent néophytes en politique. Un projet leur tombe dessus, ils se documentent. Parfois, ils n'étaient jamais mobilisés avant. Et eux, ils défendent leur territoire auquel ils sont attachés. Et autour de ces habitants viennent s'adjoindre de plus en plus systématiquement des experts, des scientifiques et des acteurs d'autres territoires, qui viennent leur prêter main-forte, qui ne sont pas forcément ancrés sur le territoire, mais qui défendent une vision du monde, et qui ont envie d'ancrer leur engagement concrètement sur le terrain” (Annexe 5).

Elle oppose cette configuration aux conflits plus anciens, dans lesquels les habitant.es étaient souvent beaucoup plus seul.es et démuni.es, une approche qui permet ainsi de déplacer le regard porté sur les oppositions locales. Longtemps, celles-ci ont pu être interprétées comme des résistances défensives, particularistes, voire comme des formes de rejet strictement local. Mais ces mobilisations ne sont pas seulement des réactions de protection immédiate, elles produisent également des cadrages politiques, des arguments, des formes de coordination et parfois des alternatives. En cela, elles relèvent pleinement de la sociologie de l'action collective, puisque qu'elles reposent également sur un travail d'organisation, de mise en réseau, de montée en généralité et de construction d'une cause commune, en se développant dans des luttes où circulent déjà des ressources, des savoir-faire et des soutiens extérieurs.

Pour Mariana Tournon, le contre-projet ne doit surtout pas être isolé du reste de la mobilisation. Selon elle, il constitue seulement “un des outils d'une palette plus large de mobilisation” (Annexe 17) parmi d'autres registres d'action, tels que les rassemblements, les pressions exercées devant les conseils municipaux, la vigilance continue sur le déroulement du projet, l'interpellation régulière des acteurs institutionnels ou encore la mobilisation du droit. En reprenant la perspective de Tilly (1986), le contre-projet doit alors être compris comme un élément parmi d'autres du répertoire d'action collective. Autrement dit, il ne se substitue ni à la protestation, ni au contentieux, ni à la médiatisation, mais il s'articule à eux. Son intérêt est donc double. D'une part, il permet aux opposants de ne pas être enfermés dans une posture de refus pur. En formulant une alternative, même partielle, ils peuvent chercher à apparaître comme des acteurs capables de proposition, et non comme de simples facteurs de blocage. D'autre part, le projet alternatif constitue un outil de légitimation dans l'espace public. Il permet de montrer que le projet initial n'est ni naturel, ni inévitable, ni

techniquement indiscutable, afin de politiser ce qui est souvent présenté comme relevant de la seule expertise institutionnelle.

On retrouve également l'inscription du contre-projet dans un écosystème conflictuel dense, dans la lutte contre le projet de l'autoroute A69. Par exemple, Thomas Digard (Annexe 14), retrace dans ce contexte une lutte de longue durée, marquée par plusieurs séquences successives : mobilisation associative ancienne, participation à la Commission nationale du débat public, contre-étude financée par des communes, recours contentieux, pédagogie autour de l'enquête publique, surveillance concrète du chantier, signalement d'infractions environnementales, occupations de terrain, pétitions et travail médiatique. Dans le cadre de la lutte contre l'A69, la proposition du projet alternatif *Une autre voie* n'apparaît qu'à un moment déjà avancé de la mobilisation, après un important travail d'accumulation de compétences, de structuration collective et de conflictualisation du dossier. Thomas Digard, mobilisé dans le cadre de la lutte contre l'A69 explique d'ailleurs explicitement que la lutte s'organise autour de quatre piliers : le juridique, le médiatique, le politique et le terrain (Annexe 14). Dans cette configuration, le contre-projet est donc un levier supplémentaire venu renforcer une mobilisation déjà fortement ancrée. Il raconte d'ailleurs que cette décision n'allait pas de soi au sein du collectif, certains y étaient favorables, d'autres non, notamment pour des raisons de stratégie. Lui-même défendait l'idée qu'il fallait le sortir à ce moment-là pour donner une image de « bâtisseurs » et non de simples opposants.

Par ailleurs, ce répertoire d'action collective comprend aussi des formes plus diffuses de médiatisation, de symbolisation ou de mise en visibilité de la cause dans cet écosystème de lutte, qui contribuent à faire exister la contestation dans l'espace public. Par exemple, Agnès Cibiel (Annexe 12) évoque la production de bière de la Narse de Nouvialle, qui est brassée sans diatomite, alors même que la zone est menacée par un projet d'extraction de cette roche. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un contre-projet d'aménagement, mais d'une action symbolique qui participe à la structuration de la lutte, à sa diffusion dans les sociabilités ordinaires et à l'émergence d'une identité collective autour du lieu défendu. En fabriquant un objet de consommation circulant dans le territoire, les militant.es rendent la lutte plus visible, plus discutable.

D'un point de vue plus théorique, l'inscription des projets alternatifs dans cet écosystème de luttes peut également être éclairée par la sociologie des organisations, qui invite à considérer

les collectifs mobilisés non comme des entités fermées, mais comme des organisations ouvertes sur leur environnement. Dans cette perspective, un contre-projet n'est jamais élaboré de manière isolée, il se construit dans des interactions avec d'autres acteurs auxquels le collectif doit sans cesse s'ajuster. Sa production dépend donc à la fois de dynamiques internes, mais aussi de contraintes externes liées à la visibilité publique, à la crédibilité technique et au positionnement politique. Les propos de Gérard Blanc et Elsa Sidawi (Annexe 11) viennent confirmer cette lecture. En effet, le collectif CPAT mobilisé autour de Technolac rassemble des organisations aux cultures militantes très différentes, allant d'Extinction Rebellion à France Nature Environnement. Une telle hétérogénéité implique un important travail de coordination, de délibération et d'arbitrage stratégique. Le choix, dans un premier temps, de privilégier le dialogue avec les élus et l'usage des outils institutionnels plutôt que des formes d'action plus offensives illustre bien le fait que ces projets s'inscrivent dans une mobilisation traversée par des tensions, des compromis et des choix d'orientation. Il ne procède donc pas d'une volonté collective unifiée et spontanée, mais d'un travail organisationnel de mise en cohérence entre acteurs, savoirs et répertoires d'action.

Conclusion chapitre

Ainsi, le contre-projet ne peut être analysé isolément. Il prend place dans des mobilisations structurées par une pluralité d'acteurs, de ressources et de modes d'action, et constitue moins une rupture avec l'action collective qu'une de ses modalités contemporaines. Pour autant, il ne doit pas être érigé en forme centrale ou systématique de la mobilisation, car il correspond à une configuration particulière de l'action collective, dans laquelle la contestation s'accompagne d'un travail de formalisation programmatique.

Chapitre 4 - Un rapport renouvelé au territoire

La mobilisation produit également un nouveau rapport au territoire, caractérisé par plus de reconnaissance, de connaissance et d'attachement.

I. Reconnaissance du territoire

Le caractère très complexe des processus de concertation (voir Première partie, Chapitre 2) produit une abstraction du territoire. Le rapport concret au lieu, résultant de l'expérience matérielle quotidienne, est mis de côté en faveur de multiples informations techniques. Celles-ci sont de surcroît incompréhensibles pour une large majorité des habitant.es, qui ne disposent pas de deux ressources essentielles : le temps et les connaissances. C'est ce que Thomas Digard met en avant dans le cas de l'A69 :

“Au mois de mars 2023, quand les travaux ont démarré et qu'ils ont commencé à couper les arbres, des personnes âgées qui habitaient à côté disaient : “Ah, mais il passe là !” [...] Ça sert à quoi de faire 15 000 pages de documents graphiques et plein de blabla [quand] la majorité des gens ne savent pas lire un plan?” (Annexe 14).

Un enjeu communicationnel central pour les opposant.es aux projets est alors de traduire le territoire d'une manière plus concrète et accessible pour les habitant.es. La contestation engendre alors plus de reconnaissance du territoire, que nous définissons comme le fait d'identifier ce territoire comme une entité propre avec ses spécificités. Cette reconnaissance constitue un atout symbolique majeur pour les collectifs, qui disposent alors d'une légitimité fondée sur leur capacité à traduire et/ou à construire un rapport sensible aux lieux. Par exemple, pour Jade Lindgaard, journaliste à Mediapart :

“une des victoires, même si elle est symbolique peut-être de la lutte [...] c'est d'avoir placé le triangle de Gonesse sur la carte de la région parisienne. Parce qu'avant cette lutte, le triangle de Gonesse n'existait pas vraiment en tant que tel” (Annexe 19).

Soulignons que dans ces propos, le territoire est essentiellement une construction sociale. En ce sens, ses représentations cartographiques jouent un rôle clé. Jade Lindgaard en témoigne : “les premières fois que j’ai assisté à des réunions de présentation du collectif pour le triangle de Gonesse, ils commençaient toujours par montrer une carte, et à faire apparaître ce triangle en tant que triangle” (Annexe 19). Cela rejoint les approches critiques de la cartographie, qui contestent l’idée selon laquelle les cartes seraient une description neutre d’un espace : à l’inverse, elles contribuent à le construire. Elles en définissent le contenu, le centre et les limites, tout en donnant une valeur positive ou négative à ces éléments, par exemple par le choix des couleurs. La capacité de produire et de communiquer des cartes constitue alors un enjeu de pouvoir. Or, historiquement, la cartographie a été réservée à des experts formés et ses usages étaient presque exclusivement étatiques, notamment pour l’armée et le cadastre (Joliveau et al., 2013). Son développement a été concomitant avec la colonisation, dans une optique de conquête (Bracco & Genay, 2021). Il s’agit ainsi de se réapproprier l’outil cartographique pour mettre en lumière d’autres aspects de la réalité. Pour cela, l’informatisation constitue une opportunité pour des formes de démocratisation (Joliveau et al., 2013). Nous pouvons rattacher certains collectifs étudiés à des formes de “cartographie sensible” (Olmedo, 2021) qui porte son attention sur la dimension émotionnelle issue de l’expérience vécue, ou dans certains cas de l’expérience “à vivre”.

Si les contestations citoyennes participent à des formes renouvelées de reconnaissance du territoire, elles en produisent aussi une plus grande connaissance.

II. Connaissance du territoire

Léa Sébastien explique dans son entretien que la mobilisation engendre des formes de “montée en compétence” (Annexe 5). A travers ses travaux, elle démontre que la “résistance éclairée” (Sébastien, 2013) produit quatre types de capitaux, parmi lesquels le “capital savant”. C’est “l’ensemble des connaissances (scientifiques, vernaculaires, institutionnelles) acquises au cours du processus de résistance” (p. 153). Pour agir au sein des différents espaces de la contestation, les activistes ont besoin de développer des savoirs variés. A travers les cas que nous avons étudiés, plusieurs types de connaissances émergent.

Tout d’abord, face à la perspective d’une dégradation écologique, les militant.es portent leur attention sur la diversité écologique de leur territoire. Par exemple, Jérôme Trotignon, leader

du collectif pour la Terre des Lièvres, s'est tourné vers des associations comme France Nature Environnement pour réaliser un inventaire des habitants autres qu'humains de la zone (Annexe 21). Cela a permis de mettre au jour la présence d'une espèce rare dans la région (un coléoptère) ainsi que d'un corridor écologique essentiel pour les animaux (Annexe 21). Ensuite, pour proposer une alternative crédible et être capables de répondre aux contradictions, les activistes ont besoin d'en connaître les modalités précises. C'est le sens du travail réalisé par le collectif pour la Narse de Nouvialle, notamment la designeuse Agnès Cibiel. Pour démontrer qu'il est préférable de se passer de l'extraction de diatomite et défendre une alternative, un travail de recherche a été nécessaire : "[les membres du collectif] voulaient comprendre à quoi sert une carrière de diatomite", puis "des chercheurs [...] ont travaillé avec eux pour identifier les activités qui seraient intéressantes à développer sur le territoire" (Annexe 12). Enfin, les activistes acquièrent une connaissance des institutions politiques du territoire, notamment dans le cadre des processus de concertation puis des recours juridiques, dans lesquels l'ensemble des actrices et acteurs interrogé.es ont été impliqué.es à un moment donné. C'est ce que Gérard Blanc et Elsa Sidawi (Annexe 11) montrent en présentant leur participation à l'enquête publique puis leur recours auprès du tribunal administratif. Ils ont aussi développé une connaissance fine des acteurs politiques du territoire.

Nous observons donc que les mobilisations nourrissent une connaissance fine du territoire, mais elles participent aussi à l'attachement au territoire.

III. Attachement au territoire

L'attachement au territoire renvoie au "capital patrimonial", défini comme "l'ensemble des attachements au territoire dans l'espace (la nature) et dans le temps (la tradition)" (Sébastien, 2013). Julien Talpin avance ainsi que la dimension émotionnelle est la cause initiale du rejet des grands projets, notamment une "forme de colère et un sentiment d'injustice face à un projet qui s'impose à vous" (Annexe 7). Mais la contestation révèle un attachement qui était latent dans beaucoup de cas étudiés³, étant donné que les habitant.es ne l'exprimaient pas clairement jusqu'alors, notamment parce que les territoires menacés font souvent l'objet d'une dévalorisation esthétique. L'enjeu pour les collectifs est alors de nourrir cet attachement de manière durable à travers des formes d'expression littéraires et artistiques qui

³ Sébastien écrit que "le projet sert d'analyseur de l'implicite territorial" (2013, p. 155).

reposent sur les affects. C'est ce que nous pouvons observer dans les documents de communication produits par les militant.es pour la préservation du quartier du Mirail à Toulouse. En effet, ils mettent en lumière les habitant.es au sein de leur quartier, portant des affiches s'opposant à la démolition des immeubles. Cela permet de réaffirmer la valeur esthétique et politique de leurs habitats. De plus, Sébastien (2013) montre que le travail militant aboutit à redécouvrir son propre territoire, notamment son histoire. Par exemple, Matthieu Baron, ingénieur agronome, a cherché à valoriser le passé du campus de Grignon pour le préserver (Annexe 10). Enfin, l'esprit même des projets architecturaux influence profondément le rapport des habitant.es à leur lieu de vie. Il s'agit de faire émerger des modes d'habitats qui permettent une ouverture vers l'extérieur, c'est-à-dire vers les autres habitants du territoire, qu'ils soient humains ou non. Ainsi l'architecte Emeline Curien invite à mettre en œuvre "des manières de mettre en relation les gens avec les autres et les êtres vivants avec lesquels ils partagent leur existence" (Annexe 2). Cela confirme que la façon d'aménager l'espace est profondément politique, ce que les contre-projets illustrent.

Conclusion chapitre

Ainsi, face à une conception dominante d'un espace abstrait et "vu d'en haut", qu'il s'agirait avant tout d'aménager, les collectifs proposent de reconnaître un espace concret, reposant sur l'expérience présente ou à venir, comme nous pouvons le constater par l'usage alternatif de l'outil cartographique. Le rapport avec cet espace concret repose sur des connaissances multiples, notamment sur sa diversité écologique, ses besoins économiques et ses institutions politiques, engendrant un "capital savant" (Sébastien, 2013). Ces deux éléments nourrissent un attachement au territoire, qui se révèle bien souvent au moment de l'annonce du grand projet, puis est renforcé, notamment par un travail de (re)découverte de sa richesse passée et présente.

Chapitre 5 - Des modes d'organisation alternatifs

Il s'agit finalement de traiter les modes d'organisations alternatifs que proposent et portent les contre-projets. Il ressort qu'au-delà d'offrir des propositions dépassant la simple opposition aux projets initiaux, ces propositions sont toutes fondées sur le souhait de concevoir le territoire de manière collective. Les modes d'organisations alternatifs portés par les contre-projets sont tous constitués de deux dimensions. La première est la cause environnementale et le respect des pratiques et usages du territoire défendu. La seconde est axée sur des réponses aux failles que portent la démocratie et les outils de gouvernance. Il s'agit alors d'étudier ces dimensions issues d'imaginaires profondément différents de ceux matérialisés à travers les GPII.

I. Écologie et territoire

Cette composante est priorisée au sein des contre-projets, comme la Narse de Nouvialle, l'autoroute A69, la Poterie, le Triangle de Gonesse ou encore Technolac. Il s'agit de faire prévaloir les intérêts environnementaux à travers une "redirection écologique" (Agnès Cibiel, Annexe 12), contrastant avec les intérêts économiques priorisés par les GPII. Cette redirection écologique se matérialise sous différentes formes. Plusieurs contre-projets intègrent la notion d'agriculture en se réapproprient les terres défendues, afin de bâtir une économie locale tournée vers l'autosuffisance. Par exemple, dans le triangle de Gonesse, le contre-projet CARMA propose un mode de production local grâce au soutien des agriculteurs déjà présents sur les terrains visés par le GPII. C'est également le cas pour Technolac où le contre-projet matérialise le développement d'une agriculture nourricière capable de répondre à certains objectifs affichés par l'intercommunalité l'autonomie alimentaire du territoire (Gérard Blanc, Annexe 11). L'enjeu agricole est aussi présent en milieu urbain, notamment dans la Terre des Lièvres à Lyon. Le contre-projet intègre la mise en place d'une ferme urbaine et de jardins partagés. Le collectif propose de revaloriser la Terre des Lièvres avec ces alternatives qui intègrent une certaine autonomie alimentaire et la production de circuits courts locaux.

De plus, les contre-projets proposent des modes d'organisations où les méga-structures sont rejetées, pour prioriser la préservation des milieux naturels, mais aussi à l'adaptation au

changement climatique. L'exemple de l'A69 est assez révélateur, comme l'explique Karim Lahiani, architecte et urbaniste :

“En Occitanie, si on se projette un peu dans les années qui viennent, on va avoir des hausses de température dramatiques avec peut-être des pics de chaleur à 50 degrés. Et face à ça, on construit un ruban de bitume, donc un four, un four géant sur 60 km qui ne résout rien de ces problématiques” (Annexe 18).

Par conséquent, le contre-projet *Une autre voie*, proposé par Karim Lahiani et porté par le collectif La Voie Est Libre (LVEL), cherche à prendre en compte les ressources naturelles et humaines déjà présentes sur le territoire afin de les valoriser sur un trajet similaire à celui de l'A69, dans le respect du vivant et des caractéristiques propres au territoire. Il s'agit de montrer que la redirection écologique n'entre pas en contradiction avec les logiques de développement économiques du territoire : l'architecte propose d'utiliser ce grand foncier de 360 hectares sur 70 kilomètres [pour mettre en oeuvre] des programmes agricoles, alimentaires, [des] espaces sanctuarisés pour le vivant, des programmes de replantation [...] des pépinières temporaires et pour redéployer un bocage” (Annexe 21).

II. Gouvernance et évolutions juridiques

Les contre-projets remettent en question les dispositifs de participation et les procédures normées instaurés par l'Etat dans les années 1980-1990 en réponse aux nombreuses revendications des riverain.es et citoyen.nes (Cossart et al., 2024). Ces luttes transforment ainsi la gouvernance et produisent de nouvelles règles. Agnès Deboulet (Annexe 3) nous a expliqué que son association APPUII a produit une proposition de loi visant à démocratiser la réhabilitation urbaine. Cette proposition inclut la création d'un fond pour une démocratie d'initiative citoyenne servant à financer les organisations collectives de citoyen.nes, la garantie du droit à l'information pour les habitant.es et la garantie d'animation neutre et indépendante de la concertation. Ces trois revendications découlent du manque crucial de considération des intérêts et des avis des citoyen.nes (voir Chapitre 2 de la Deuxième partie). Ainsi, les collectifs revendiquent des manières alternatives de gouverner à l'échelle locale et à l'échelle nationale. Cela va même plus loin qu'une simple revendication. En effet, APPUII propose des solutions conformes aux attentes d'un cadre institutionnel afin de dépasser la simple opposition. Il s'agit également pour les militant.es d'obtenir plus de transparence dans

les choix et les comptes. A travers cette proposition de loi, le collectif revendique une assemblée des comptes afin de surveiller les finances des projets. On observe des logiques similaires au sein du contre-projet mené par Poterie Riposte à Genève : le collectif réclame une obligation légale de prendre en compte les contre-projets dans toute opération d'aménagement urbain.

Le paradigme alternatif porté par les contre-projets questionne la conception de l'aménagement du territoire en intégrant les citoyen.nes à la co-construction et la co-production urbaine déjà initiée entre public et privé. Les contre-projets portent une organisation alternative fondée sur une participation citoyenne profonde où celle-ci doit être initiée dès les phases de diagnostic territoriaux actuellement restreintes aux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

Conclusion chapitre

Les contre-projets portent un imaginaire rompant avec le paradigme d'un territoire aménagé de manière descendante. Les modes d'organisations alternatifs reposent alors sur la préservation environnementale et une gouvernance locale plus juste. Mais au-delà de ces deux dimensions, il s'agit également pour les contre-projets de réussir à porter une dimension sentimentale liée à la préservation du territoire et de l'environnement. On observe que les habitant.es des territoires soumis aux grands projets développent un sentiment d'appartenance à un espace géographique commun, et non à un espace traversé par des logiques liées de la mondialisation. Les GPII créent un sentiment d'arrachement qui génère en réponse, chez les habitant.es concerné.es, le sentiment d'habiter, ce qui pousse les habitant.es à se mobiliser et à proposer des alternatives. Cependant, la difficulté réside dans le fait de devoir intégrer ce sentiment d'habiter, qui ne recouvre pas la même signification pour tous les acteur.ices...

Grille d'analyse des des répertoires d'action et des facteurs de succès des CP

Cet outil recense et catégorise les modes d'action mobilisés par les coalitions porteuses de contre-projets étudiées en les croisant avec les conditions qui en favorisent l'efficacité ou en limitent la portée. Elle permet d'identifier, les leviers activés, les ressources mobilisées et les points de blocage rencontrés, afin de dégager des tendances transversales sur ce qui conditionne la réussite ou l'échec de ces alternatives.

Dimension	Facteur de réussite	Condition fragile / ambivalente	Facteur de blocage / d'échec
I — Ancrage dans la connaissance et production de légitimité			
<i>Rapport au territoire et aux savoirs</i>			
Attachement au lieu	Présence de personnes enracinées, mémoire longue du territoire, légitimité affective reconnue par la population	Attachement fort mais territoire à population de passage : mobilisation difficile à pérenniser	Collectif perçu comme extérieur ou parisien → disqualification par les élus locaux
Expertise citoyenne	Acquisition progressive des savoirs (droit, urbanisme, écologie, économie) au fil des besoins ; hybridation savoirs profanes / scientifiques	Expertise construite dans l'urgence, risque de lacunes sur certains volets techniques	Absence d'expertise → projet perçu comme utopiste, non crédible face aux institutions
Appui académique ou professionnel	Chercheurs, architectes, ingénieurs accompagnants confèrent une légitimité scientifique ; production d'un contre-récit documenté	Professionnels craignant des représailles (marchés publics) → engagement discret ou refusé	Pas d'appui externe : le collectif reste seul face à l'appareil technique institutionnel
Connaissance des acteurs et procédures	Cartographie précise des décideurs, des procédures légales, des jeux d'influence ; identification des contradictions internes aux institutions	Informations obtenues de façon informelle (fonctionnaires alliés, indiscrétions) → fragiles	Opacité totale des institutions ; absence d'accès aux documents de projet
<i>Production et appropriation de la connaissance</i>			
Formalisation du contre-projet	Projet dessiné, chiffré, argumenté, économiquement viable ; répond point par point aux objections institutionnelles	Projet alternatif ambitieux mais jugé non rentable par les aménageurs endettés	Contre-projet absent ou trop schématique → disqualifié comme refus sans proposition
Participation citoyenne à la conception	Ateliers participatifs avec habitants animés par des médiateurs ; production d'une intelligence collective partagée	Concertation récupérée par la mairie sans collaboration réelle → frustration du collectif	Consultation institutionnelle alibi (réunion unique, résultats ignorés) ; absence de rythme régulier
II — Répertoire d'actions et modes d'intervention			

Dimension	Facteur de réussite	Condition fragile / ambivalente	Facteur de blocage / d'échec
<i>Actions de mobilisation et présence sur le terrain</i>			
Présence physique et régularité	Stand sur marché, assemblées générales régulières, chaînes humaines, événements publics ; le rythme crée l'intérêt et la confiance	Mobilisation forte lors de pics médiatiques, risque d'essoufflement entre les épisodes	Collectif actif uniquement lors des crises : perd en visibilité et en crédibilité dans les temps calmes
Actions symboliques	Occupation d'un lieu emblématique, création d'objets identitaires (bière locale, affichettes), blocus : déclencheur médiatique fort	Action radicale (ZAD, blocus) : attire les médias mais peut polariser et réduire le soutien électoral	Radicalité perçue comme violence ou désordre → retourne l'opinion contre le collectif
Occupation / projet transitoire	Demande d'usage temporaire d'une friche : rend le lieu vivant, capte l'attention, installe le collectif sur place	Dépend du bon vouloir de l'aménageur ou de la mairie : souvent refusé, renvoi de balle institutionnel	Absence d'espace physique propre : le collectif reste sans ancrage visible sur le site contesté
<i>Recours juridiques et institutionnels</i>			
Recours administratifs et judiciaires	Parcours complet (CDAC → CNAC → TA → Conseil d'État → CEDH) : même perdus, ils retardent le projet et maintiennent la pression médiatique	Coûts élevés ; nécessite des associations spécialisées et une collecte de fonds ; résultats incertains	Projet déjà juridiquement verrouillé (DUP signée) avant que le collectif se constitue → marge d'action très réduite
Blocage réglementaire par un élu allié	Refus de modifier le PLU par un maire allié → caducité juridique du projet promoteur ; intercession préfectorale possible	L'élu allié peut perdre les élections ou changer de position sous pression financière	Élu local sans pouvoir réel (faible part dans la SPL ou ZAC) → vote consultatif, voix inaudible
Identification de vices de procédure	Motifs légaux d'annulation (forêt > seuil sans autorisation parlementaire, critère terres agricoles non examiné) : armes juridiques décisives	Motifs solides mais pas toujours utilisés si la décision est annulée en amont par d'autres voies	Toutes les voies de recours épuisées sans succès → sentiment d'impuissance et d'arbitraire judiciaire
<i>Stratégie de plaidoyer</i>			
Posture vis-à-vis des institutions	Distinction entre adversaires et fonctionnaires alliés ; éviter l'antagonisme frontal ; entrer dans les contraintes institutionnelles pour proposer des compromis crédibles	Neutralité politique du collectif : atout pour mobiliser large, mais peut limiter la radicalité des revendications	Posture purement oppositionnelle sans proposition → disqualification rapide par les élus et les médias
Alliance avec les élus locaux	Soutien unanime des collectivités territoriales (vote de la communauté de communes, département, région) → crédibilité politique et relais institutionnel	Élus favorables mais sans pouvoir réel dans la structure de gouvernance de la ZAC ou de la SPL	Élus municipaux hostiles qui voient le collectif comme des "empêcheurs" → blocage de toute concertation
Financement du collectif	Crowdfunding avec incitation fiscale (association reconnue d'intérêt général) ; mécènes ; fondations ; appels aux dons pour les recours juridiques	Financement tripartite fragile : dépend de la mobilisation continue des donateurs et de quelques mécènes clés	Absence de financement → impossibilité de salarier, de payer des avocats, d'assurer une présence durable

Dimension	Facteur de réussite	Condition fragile / ambivalente	Facteur de blocage / d'échec
III — Diffusion, communication et construction d'un récit			
<i>Médias et visibilité</i>			
Presse locale	Relation durable avec journalistes locaux (partenariat, non simple contact) ; couverture régulière qui maintient la pression sur les élus ; outil de popularisation à moindre coût	Presse locale parfois dépendante des annonces municipales → couverture factuelle mais prudente	Journal municipal monopolisant l'information sans droit de réponse → asymétrie communicationnelle défavorable au collectif
Presse nationale / internationale	Article dans un grand titre national ou international → élargissement de l'audience, légitimation, pression sur les décideurs nationaux	Couverture nationale épisodique, liée à des événements forts → impossible à soutenir en continu	Sujet trop local ou trop technique pour intéresser la presse nationale ; collectif réduit à un objet médiatique ponctuel
Déclencheur médiatique	Action spectaculaire (blocus, mur de parpaings, affichettes choc) créant un événement newsworthy qui attire journalistes et personnalités politiques	Le déclencheur doit être proportionné : trop spectaculaire → diabolisation ; trop discret → ignoré	Absence d'événement fort → le collectif ne perce pas dans l'espace médiatique malgré la qualité du travail
<i>Construction du récit et des imaginaires</i>			
Identité narrative du projet	Création d'un territoire symbolique, d'un nom, d'objets identitaires ; récit positif ("être pour quelque chose") plus efficace que le seul refus ; ennemi commun nommé	Récit positif peut masquer des désaccords internes sur le contenu du contre-projet	Récit uniquement négatif (contre le projet) sans vision alternative → le collectif est perçu comme un obstacle
Production de documents diffusables	Journal associatif, tracts factuels, fascicule de contre-projet déposé à l'enquête publique, vidéos : matériaux qui circulent et s'accumulent dans l'espace public	Production lourde à maintenir sans ressources humaines stables	Absence de traces documentaires : le travail du collectif est invisible hors des réunions publiques
Pétitions et consultation publique	Pétition comme outil de popularisation et d'élargissement du collectif ; contribution à l'enquête publique comme acte formel opposable aux institutions	Pétition sans suite institutionnelle → démobilisation si les décideurs ne réagissent pas	Enquête publique instrumentalisée par la mairie → résultats ignorés ou réinterprétés
<i>Réseaux de soutien et alliances</i>			
Réseau d'associations partenaires	Associations environnementales, patrimoniales, de défense des commerces : chacune apporte expertise, légitimité et relais ; la diversité protège de toute tentative de disqualification idéologique	Désaccords possibles entre partenaires (ex : inscription vs classement) → compromis nécessaires	Isolement du collectif : sans réseau d'alliés, chaque bataille est menée seule et épuise les ressources
Mise en réseau inter-luttes	Contacts avec d'autres collectifs similaires : partage de méthodes, de ressources juridiques, d'expériences ; sentiment de ne pas être seul	Réseau informel et fragile : dépend des relations personnelles entre porteurs	Absence de mise en réseau → chaque collectif réinvente les outils, sans capitalisation sur les expériences passées

Dimension	Facteur de réussite	Condition fragile / ambivalente	Facteur de blocage / d'échec
Temporalité et persévérance	Présence continue sur plusieurs années ; l'État mise sur l'épuisement des opposants → la durée est en soi un facteur de victoire	Mobilisation cyclique : pics lors des crises, creux entre les épisodes ; risque de désengagement des membres	Collectif qui s'arrête trop tôt : le projet promoteur reprend dès que la pression cède

TROISIÈME PARTIE - LE CONTRE-PROJET COMME OUTIL DE CONTESTATION À L'ÉPREUVE DE SES PROPRES CONTRADICTIONS

Chapitre 6 - De la raison technique à la raison militante : le contre-projet entre dépolitisation et recomposition des savoirs

I. La technicisation du projet comme instrument de dépolitisation

Pour comprendre les enjeux épistémiques que soulève le contre-projet, il convient de partir d'un constat structurel que formule François Nowakowski (Annexe 6) : la technicisation croissante des projets urbains constitue l'un des vecteurs majeurs de la dépolitisation des enjeux territoriaux. Ce processus s'inscrit dans une configuration plus large marquée par quatre dynamiques concomitantes : la concentration du pouvoir économique, la décentralisation du pouvoir politique, la mobilisation accrue des citoyen.nes et la généralisation d'une démarche rationnelle visant à modéliser la réalité complexe pour en extraire des solutions. Ce que Nowakowski, à la suite de Callon et al. (2001), nomme la "raison technique" désigne précisément cette tendance à produire la ville pour ses usagers sans que ceux-ci ne soient réellement en situation de choisir, une rationalité qui s'impose comme hégémonique en reléguant au second plan d'autres rationalités, humaines, sensibles et politiques.

Cette hégémonie opère notamment par le biais de la norme juridico-technique. Lorsque la norme devient le principal interlocuteur d'un projet, désincarné de tout ancrage territorial, elle réduit le projet à la somme abstraite de l'application de règles superposées les unes aux autres. Elle aplatit la complexité du réel, empêche l'arbitrage politique et neutralise toute posture critique vis-à-vis de la technique elle-même. Nowakowski identifie à cet égard des

“périodes de normalisation” (Annexe 6) du projet: des phases de réécriture normalisatrice qui donnent aux processus de négociation une apparence de conformité, masquant les rapports de force réels sous les dehors de l’acceptation procédurale. C’est dans ce contexte que la figure du concepteur ou du “technicien engagé” prend tout son sens problématique : sa pensée technique tend structurellement à se détacher des enjeux socio-politiques, reproduisant malgré lui la logique de dépolitisation qu’il peut pourtant chercher à contester. Guillaume Faburel approfondit cette analyse en soulignant que les savoirs de l’expertise tendent à être nomothétiques, c’est à dire orientés vers l’établissement de lois générales, décontextualisées et que le rapport savoir/pouvoir qui en découle nie structurellement la capacité à l’autonomie des sujets concernés (2013). Les métiers de l’urbain et de l’aménagement sont fondamentalement construits autour du “comment” : comment aménager, comment optimiser, comment résoudre, au détriment du “pourquoi”, qui renvoie à la dimension proprement politique des choix opérés. Ce primat du comment sur le pourquoi n’est pas une simple défaillance professionnelle : il est constitutif des savoirs de la modernité, lesquels se constituent autour de deux attributs fondamentaux que sont la catégorisation (le découpage disciplinaire du réel) et la pacification sociale. Les experts apparaissent ainsi comme des porteurs de domination non pas malgré leur bonne volonté, mais en raison même de la structure épistémique des savoirs qu’ils mobilisent.

II. Le contre-projet face au paradoxe de la légitimité technique

C’est précisément dans ce contexte que le contre-projet s’impose comme un répertoire d’action stratégique. En empruntant les méthodes et les codes de l’expertise institutionnelle, les coalitions militantes cherchent à produire une légitimité reconnue par les interlocuteurs institutionnels et à éviter la disqualification qui réduit ordinairement les mobilisations à leur seule dimension oppositionnelle. Ce déplacement vers le registre du “comment faire autrement” constitue un levier réel : il permet de sortir de la logique binaire du “pour ou contre” et d’introduire dans le débat public la consistance d’une alternative. Dans un contexte marqué par la brutalisation croissante des rapports entre pouvoirs publics et mobilisations écologistes, dont la lutte de Sainte-Soline constitue une illustration saisissante, comme rappelé par Jade Lindgaard (Annexe 19). La production d’un contre-projet répond également à un impératif de contre récit: rendre visible dans un espace médiatique qui fragmente et dilue les enjeux de mobilisations, la cohérence et la consistance programmatique des alternatives portées par les collectifs.

Cependant, cette stratégie reconduit en partie les logiques qu'elle prétend contester. En adoptant les attributs de la légitimité experte, le contre-projet tend à reproduire au sein même des coalitions les hiérarchies épistémiques propres aux savoirs de la modernité. La maîtrise des outils techniques, de la modélisation et du droit de l'urbanisme, devient progressivement un critère de légitimité interne, reléguant au second plan les savoirs d'expérience, les connaissances liées à l'habiter quotidien du territoire. Or, comme le souligne Faburel, le savoir profane et l'Habiter sont fondamentalement irréductibles aux formes d'intelligibilité que requiert l'expertise : ils ne peuvent être ni catégorisés ni pacifiés sans perdre de leur substance propre (2013). Les savoirs experts sont ainsi cloisonnés dans un régime d'intelligibilité qui ne permet pas de légitimer d'autres formes de connaissance, et le contre-projet, en s'y conformant, risque de reconduire cette exclusion. Ce glissement s'opère rarement de manière conflictuelle et explicite. Il ne prend pas la forme d'une exclusion délibérée; mais d'une redistribution silencieuse des positions de paroles légitimes au sein du collectif: la dynamique participative se transforme subtilement en un espace de négociation organisé autour des compétences techniques plutôt que des expériences territoriales, introduisant des formes de paternalisme et des hiérarchies implicites susceptibles de fragiliser la cohésion interne à long terme. Les entretiens réalisés auprès d'acteur.ices expert.es, tendent certes à confirmer que le contre-projet joue un rôle unificateur au sein de ces coalitions mais il convient de souligner que ces témoignages ne reflètent qu'une fraction des dynamiques internes, probablement la plus favorable à cette lecture. Ce biais invite à maintenir une prudence analytique quant à la portée de ce constat, et à ne pas conclure trop hâtivement à l'absence de tensions.

III. Vers une recomposition des savoirs: le contre-projet dans l'écosystème des luttes

Face à ces tensions, la question qui se pose est celle de savoir si le contre-projet peut, à certaines conditions, dépasser le paradoxe de la légitimité technique pour contribuer à une véritable recomposition des savoirs. Cette recomposition suppose alors d'abandonner précisément les deux attributs des savoirs de la modernité : la catégorisation et la pacification, pour laisser place à la conflictualité et à la recomposition des connaissances au sein même des luttes territoriales. Nowakowski formule une exigence analogue lorsqu'il appelle à "recontextualiser la pensée technique dans un ici et maintenant" (Annexe 6) et à redéfinir les

contours d'une rationalité technique à travers la participation pleine et entière d'habitant.es, d'usager.es et de citoyen.nes au projet, non pour produire une "démocratie technique" réduite à une routine procédurale, mais pour faire du projet un espace véritablement conflictuel.

Stéphane Tonnelat (Annexe 8) offre à cet égard une grille de lecture utile en distinguant trois formes d'alternatives dans le paysage des mobilisations contemporaines : l'alternative contestataire, le réformisme local, et les alternatives interstitielles, ces expérimentations qui "passent sous le radar", connectées entre elles et non réservées à l'expertise. Le contre projet s'inscrit principalement dans le registre de l'alternative contestataire, et c'est là sa force comme sa limite. Car il tend à masquer les autres formes d'alternatives, notamment les alternatives interstitielles, comme lorsque la mise en avant du contre projet de l'Atelier Citoyen a occulté des propositions d'habiter portées par la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, plus radicales et moins formalisables mais peut être plus fécondes politiquement.

Conclusion chapitre

Les coalitions contemporaines combinent en réalité des répertoires d'action multiples et hétérogènes. Les professionnels de l'espace qui s'y impliquent n'ont d'autre choix que d'accepter cet écosystème dans sa complexité: ils doivent apprendre à s'y inscrire, à y coexister avec des cultures politiques éloignées des leurs, parfois autonomes et radicalement indifférentes au registre du contre-projet. Quand Tonnelat affirme: "le contre-projet doit partir du mouvement social" (Annexe 8), cela constitue en réalité une exigence épistémique et politique fondamentale: celle de subordonner la logique experte à la dynamique collective, plutôt que de la lui imposer. C'est à cette seule condition que le contre projet peut prétendre à une fonction émancipatrice, plutôt que de reproduire, sous une forme militante, les hiérarchies de savoirs et les logiques de dépolitisation qu'il entend contester.

Chapitre 7 - Des stratégies internes et externes en débat

I. Des rapports de force inhérents au contre-projet

La question du contre-projet, très élitiste dans son rapport à la mobilisation du fait de l'expertise qu'il requiert, produit des rapports de force au sein des collectifs défendant une même cause. Ainsi, selon Julien Talpin, sociologue, ces rapports de force produits par le contre-projet se structurent sur plusieurs niveaux (Annexe 7). D'abord, proposer un contre-projet est disqualifiant de fait pour la mobilisation ne choisissant que l'opposition : le savoir technique sert à déplacer la controverse sur les moyens d'action au lieu de ses motifs. Ensuite, un fossé se creuse entre les techniciens, experts de l'aménagement en mesure de proposer l'alternative, et les militants dits profanes, menant à des possibilités de reproduction de formes de paternalisme. Enfin, Julien Talpin insiste sur la présence des problématiques de classe et de race. La diversité des ressources des acteurs.ices mobilisé.es est autant facteur de richesse d'un collectif, comme le montrent par exemple les groupes de travail lors de la mobilisation pour le quartier de l'Alma Gare (Annexe 17), que facteur de ses fractures, induisant des mécaniques de domination. La multiplicité des parcours des acteurs, des savoirs et compétences dont ils disposent ainsi que de leurs ressources est à double tranchant. Ces mécanismes de domination s'exercent dans les déséquilibres aisément observables en termes de participation et de prise de décision, que les acteurs intériorisent comme naturels.

Cependant, pour Stéphane Tonnelat, ethnographe, le contre-projet peut également être envisagé sous l'angle participatif, permettant une intégration des militants dits profanes à un tel moyen d'action (Annexe 8). Pour Tonnelat, les architectes doivent apprendre à s'intégrer aux mouvements sociaux, et non l'inverse. D'autre part, Lucile Garnier affirme que le contre-projet est un objet de médiation, prenant l'exemple d'une étudiante à Nantes ayant formalisé une telle alternative, ce qui a permis "d'embarquer pas mal de riverains qui s'en sont saisis derrière pour raconter le quartier différemment" (Annexe 4). Néanmoins, le biais épistémologique qui est le nôtre, à savoir une majorité de propos considérés légitimes (entretiens avec des urbanistes, des professeurs, des porte-paroles), nous empêche d'affirmer l'horizontalité imaginée par Tonnelat et montrée par Garnier du fonctionnement des collectifs porteurs de contre-projets.

II. Le contre-projet comme technicisation du répertoire d'actions contestataires

Ces collectifs, par le choix du contre-projet comme moyen d'engagement, s'inscrivent dans un renouvellement des méthodes d'actions militantes qu'il s'agit ici de questionner. L'hybridation croissante d'une logique contestataire à une logique technique est parallèle à un durcissement de la répression policière concernant les mobilisations écologistes :

“Ce qui s'est passé à Sainte-Soline en 2023, avec la monstrueuse brutalité, répression policière de gendarmes contre les manifestants, contre la méga bassine de Sainte-Soline, est exemplaire de ce durcissement du ministère.” (Jade Lindgaard, Annexe 19)

Ces deux phénomènes communiquent et se répondent, mais faut-il y voir pour autant un lien de causalité ?

Historiquement ancré dans des formes de contestation directe, souvent militantes et parfois radicales, le répertoire d'actions des coalitions militantes est caractérisé par une technicisation des composantes de l'engagement, notamment du fait du passage récurrent par les recours juridiques et par l'institutionnalisation des collectifs. Le cadre du contre-projet implique cette transformation, en ce qu'il est une réponse se voulant autant légitime que le projet initial qu'il concurrence, et comme le rappelle Léa Sébastien, géographe ayant travaillé sur la mobilisation autour du quartier du Mirail à Toulouse : “l'institutionnalisation fait partie du contre-projet réussi” (Annexe 5). La société civile se fait promotrice, imitatrice des grands groupes industriels ou financiers, utilisant les armes institutionnelles, “une forme de subversion finalement des outils experts, techniques” (François Nowakowski, Annexe 6). Les collectifs organisés mobilisent l'ensemble des ressources dont ils disposent et peuvent faire appel à des organismes extérieurs comme APPUII, qui accompagne les habitant.es pour faire face à des projets urbains de démolition notamment. Cette légitimation de la lutte par l'appropriation des moyens institutionnels, créatrice de rapports de force internes comme nous l'avons vu, répond finalement à une double contrainte : il s'agit de gagner en crédibilité face aux acteurs institutionnels en produisant des alternatives argumentées, appuyées sur des

données, des études et des propositions concrètes. D'autre part, cette évolution constitue une condition d'accès à l'espace public et décisionnel : sans cette adaptation, les contre-projets risquent de demeurer invisibilisés ou disqualifiés.

La technicisation des mobilisations produit toutefois des effets ambivalents. Si elle permet de mieux intégrer des propositions alternatives dans le débat public, elle tend aussi, en partie, à neutraliser la dimension politique et conflictuelle de la contestation. En recourant à un registre technique, on risque de dépolitiser les enjeux, en les enfermant dans une rationalité gestionnaire qui peut faire perdre de vue une critique plus globale des logiques d'aménagement dominantes. Cette tension est d'autant plus vive aujourd'hui, dans un contexte où les mobilisations écologistes se durcissent et où les rapports entre militants et autorités publiques se tendent.

Dans ce paysage, la question de la radicalité occupe une place centrale. Les formes d'action les plus contestataires, notamment celles qui sortent des cadres légaux, font l'objet d'une criminalisation croissante, ce qui contribue à les marginaliser, y compris au sein des mouvements eux-mêmes. Cette dynamique renforce la légitimité des modes d'action institutionnalisés, tout en délégitimant les pratiques plus disruptives. Les collectifs se retrouvent ainsi face à un dilemme : conserver une capacité de contestation radicale au risque de l'exclusion, ou s'engager dans des formes d'action reconnues, mais potentiellement moins subversives.

Le recours aux instruments juridiques constitue, de ce point de vue, un levier majeur de l'institutionnalisation des contre-projets. Actions en justice, recours administratifs, participation aux concertations : autant de moyens par lesquels les acteurs mobilisés s'approprient les outils institutionnels. Cette stratégie permet non seulement de ralentir ou de modifier les projets contestés, mais aussi d'asseoir la légitimité des militants en tant qu'interlocuteurs crédibles. Elle s'accompagne pourtant d'une forme de normalisation des pratiques militantes, où les modes d'action non institutionnels tendent à être disqualifiés, y compris au sein des mobilisations elles-mêmes. S'adapter à ces cadres apparaît dès lors comme une nécessité stratégique, car c'est souvent ce qui conditionne la visibilité et l'efficacité des contre-projets.

III. Stratégies relationnelles et médiatiques

La manière dont les contre-projets sont diffusés et reçus par les institutions dépend de relations complexes, particulièrement avec les médias et le monde politique. La médiatisation est un enjeu clé, car elle détermine en grande partie la visibilité des mobilisations et la façon dont leur légitimité est perçue. Ainsi, Thomas Digard, membre du collectif La Voix est Libre et militant pour une alternative à l'A69, affirme que “le médiatique” est un des quatre piliers de la lutte, avec “le juridique, le politique, et le terrain” (Annexe 14). Les collectifs déploient ainsi des stratégies pour s'approprier l'espace médiatique et imposer leur propre lecture des enjeux. Ces stratégies rencontrent un succès plus ou moins large, mais elles sont payantes pour l'immense majorité des contre-projets que nous avons pu étudier. Ces efforts ne sont toutefois pas sans créer des tensions internes, que ce soit sur la manière de communiquer, les compromis à accepter ou l'image que le mouvement doit donner.

Les relations avec les élu.es sont, elles aussi, ambivalentes. Certains acteur.ices politiques peuvent jouer un rôle de relais, permettant aux contre-projets d'être pris en compte dans les instances de décision. C'est le cas de Jérôme Trotignon, élu de l'opposition à la mairie de Caluire-et-Cuire ayant soutenu le contre-projet de Terre des Lièvres. Mais ces liens ne sont pas sans friction, tant du fait des contraintes institutionnelles pesant sur les élus que des méfiances qu'ils peuvent éveiller au sein des collectifs. Une trop grande proximité avec les institutions est parfois perçue comme un risque de récupération, comme nous l'explique Jérôme Trotignon :

“Effectivement, il faut autant que possible distinguer, différencier ce qui est l'action purement politique de l'action citoyenne, parce que sinon, on peut être taxé pour le coup de récupération” (Annexe 21)

La qualité des relations avec les élu.es est également à inscrire au rang des expertises mobilisables par les collectifs, comme nous l'a montré Gérard Blanc, porte-parole du collectif pour un projet agricole à Technolac et lui-même ancien élu local, maîtrisant alors les codes de celles et ceux qui peuvent peser sur les décisions. Une bonne entente avec les responsables politiques devient ainsi un moyen de pression sur les promoteur.ices de projets, et la communication avec les élu.es se fait moyen d'action : “On va essayer le plus possible d'interpeller les listes du territoire pour qu'elles se prononcent avant l'élection” (Gérard Blanc, Annexe 11)

Enfin, la façon dont les médias représentent les mobilisations influence aussi leur fonctionnement interne. En mettant en avant certaines figures ou certaines formes d'action, ils contribuent à hiérarchiser les stratégies et peuvent creuser l'écart entre les approches modérées et les plus radicales. Dans ce paysage, la construction d'un contre-récit devient essentielle. Il s'agit pour les acteurs engagés de proposer une vision alternative des projets d'aménagement, en défendant d'autres priorités, d'autres usages du territoire et d'autres formes de légitimité.

Conclusion chapitre

Les contre-projets d'aménagement se situent à l'intersection de logiques de contestation et d'institutionnalisation, dans un équilibre instable entre radicalité et intégration. Leur capacité à peser sur les politiques publiques dépend autant de leur aptitude à maîtriser les registres techniques et institutionnels que de leur faculté à maintenir une critique politique des modèles dominants. Porter un contre-projet est ainsi un moyen de concurrencer les grands projets inutiles et imposés sur leur propre terrain, au détriment des militant.es hors du jeu expert et légitime aux yeux des décideurs et décideuses. Le savoir technique comme "boussole" (Agnès Cibiel, Annexe 12) peut, selon les mains d'entre lesquelles il se trouve, inclure comme exclure le plus grand nombre.

Conclusion

Le contre-projet, ou la mise en récit d'un imaginaire technosolutionniste

L'analyse des imaginaires géographiques, appréhendés par Debarbieux (2003) comme un ensemble de représentations partagées, souligne leur rôle dans la production de l'espace. Ces imaginaires fonctionnent comme un stock d'images mentales qui confèrent sens et cohérence à l'organisation spatiale (Le Gallou, 2024). En offrant des outils d'interprétation de la réalité, ils orientent les pratiques des acteurs et les formes d'appropriation du territoire. De fait, l'imaginaire, plus qu'un ensemble de représentations, doit être ici conçu comme une instance créatrice de sens dont la portée est performative, et qui participe directement à la production du réel en influençant les pratiques sociales et l'organisation de l'espace.

Cette production du récit spatial occupe une place centrale dans cette étude, dans la mesure où elle constitue le terrain de luttes pour l'imposition d'un sens au territoire. Ces imaginaires, collectifs et préexistants, se heurtent les uns aux autres dans une lutte permanente pour imposer leur récit. Ils viennent alimenter les récits spatiaux en fournissant un cadre de représentations et un langage communs. Dans la perspective de Paul Ricoeur (1983), produire un récit spatial revient à narrer son identité sociale en racontant son espace. Si l'espace est omniprésent dans toute narration, le récit spatial se distingue par une mise en discours et en texte spécifique des espaces occupés.

Le récit opère ainsi comme une interface herméneutique entre l'expérience vécue, sa mise en forme et sa réception (Gravereau & Varet, 2019). Il permet d'organiser la réalité et de rendre intelligibles les actions sociales. Dans ce sillage, et comme le suggère Michel de Certeau (cité par Gravereau & Varet, 2019), le récit devient un outil central pour comprendre les sociétés. Ces récits, individuels et situés, viennent tour à tour alimenter l'imaginaire collectif ou le contester par la mise en discours du vécu. Le récit participe donc à la compréhension sociale par l'espace.

L'articulation de ces deux concepts, imaginaire et récit, et de leurs effets performatifs, permet de saisir l'écart entre l'espace projeté par les aménageurs et l'espace réel, marqué par des conflits d'acteurs et des caractéristiques territoriales. En définitive, cette approche offre un

nouvel angle d'analyse de l'aménagement du territoire et de l'articulation des contre-projets au sein d'un écosystème de luttes. Il s'agit, en bref, d'une nouvelle clé de lecture pour appréhender notre objet d'étude à travers sa mise en récit.

Des imaginaires multiples en concurrence permanente

Tout au long de ce rapport, ce qui demeure toujours visible, et que nous avons tenté de démontrer, est que l'espace ne saurait être réduit à sa seule matérialité. Il se situe au cœur de multiples récits dont la teneur dépend étroitement des ressources mobilisées et des intérêts en présence. Cette dynamique engendre non seulement une confrontation, mais aussi un partage de narrations en concurrence qui redéfinissent sans cesse la définition de l'espace.

Dans ce cadre, la construction territoriale peut être lue comme une tension permanente entre l'héritage historique et la projection vers le futur. L'approche classique tend à considérer le territoire comme le résultat de processus historiques cumulés. Nous avons souligné que cette production s'appuie sur des bases anciennes, parfois héritées de l'Ancien Régime, qui consacrent encore aujourd'hui un aménagement vertical et hiérarchisé du territoire (Graber, 2022). Toutefois, il est crucial de saisir comment les projections vers l'avenir influencent également la production de l'espace. En mobilisant les catégories de Reinhart Koselleck (cité par Le Gallou, 2024, p.2), la construction des territoires s'articule entre un espace d'expérience (le passé) et un horizon d'attente (le futur). En d'autres termes, le futur se construit à partir du passé : la production des espaces s'opère sous des « régimes d'historicité particuliers et situés, tissés d'expériences et d'imaginaires du futur » (Von Hirschhausen, cité par Le Gallou, 2024, p. 2).

L'étude a permis de mettre en lumière la dimension éminemment politique de ces représentations. Les imaginaires ne sont jamais neutres : ils sont les produits directs de rapports de pouvoir et de contextes socio-spatiaux spécifiques. Ils ouvrent un champ de processus complexes (appropriation, résistance, détournement ou hybridation) et c'est précisément dans cet interstice que se situe notre objet d'étude. La question de la sélection des futurs désirables s'impose ainsi comme un enjeu de pouvoir majeur : qui choisit et qui impose la trajectoire d'un territoire ? La réalisation de ces futurs dépend de rapports de force où les acteurs ne disposent pas des mêmes ressources. Il en résulte un écart systématique

entre l'espace projeté et l'espace réel, écart façonné par les conflits d'intérêts et les caractéristiques des territoires. En définitive, ces imaginaires du futur dépendent de contextes politiques et sociaux où la négociation de la légitimité devient le moteur de la production du territoire.

La planification territoriale comme imaginaire dominant : le cas des Grands Projets Inutiles et Imposés

De fait, la planification territoriale s'impose comme un dispositif à la fois anticipatif et normatif : il s'agit de définir un « futur idéal » pour organiser l'aménagement. Ce dispositif politique est intrinsèquement lié à des imaginaires géographiques qui cherchent à stabiliser le futur. Or, le contexte actuel, marqué par l'urgence écologique et l'exacerbation des inégalités, rend cet avenir incertain. Cette incertitude fragilise les fondements mêmes de la planification, qui repose sur une capacité d'anticipation à des horizons de 10 ou 30 ans (Roquet, 2024). Face à la difficulté de stabiliser un avenir commun, on observe une rupture des modèles de planification traditionnels. La planification tend alors à se replier sur des modalités technocratiques et autoritaires, souvent perçues comme déconnectées du vécu des habitants. C'est dans ce décalage que s'inscrivent les Grands Projets Inutiles et Imposés, illustrant la nécessité de réintégrer des « imaginaires pluriels » contre l'imposition d'un récit unique.

Une évolution récente de l'urbanisme contemporain réside dans la “fictionnalisation” croissante des projets (Roquet, 2024). Il ne s'agit plus seulement de bâtir, mais de mettre en scène des futurs désirables, y compris pour des projets dont la réalisation est incertaine. Cette stratégie s'appuie sur des dispositifs visuels sophistiqués : simulations numériques, rendus 3D etc (Roquet, 2024). Ces outils ne sont pas de simples illustrations, ils diffusent un imaginaire urbain spécifique où le futur est systématiquement associé à une modernité triomphante et au progrès technique. L'objectif est de rendre le projet tangible et séduisant, masquant ainsi les conflits ou les impacts écologiques derrière une esthétique de la perfection. Cette mise en scène repose sur une logique de technosolutionnisme, où la technologie est présentée comme la réponse universelle aux défis de l'aménagement. Cette forte présence technologique est particulièrement visible dans les GPII, à l'instar du méga-projet EuropaCity, marqué par un urbanisme entrepreneurial néolibéral basé sur la compétition mondiale et la production d'espaces de loisirs déconnectés du territoire réel.

Cette esthétisation extrême, à travers des images ultra-léchées, crée une forme de “spectralité inversée” (Roquet, 2024). Le futur, rendu présent et tangible par les technologies immersives, semble déjà « hanter » le présent, lui conférant une réalité artificielle avant même sa réalisation physique. Ces dispositifs deviennent des outils performatifs de politique urbaine spectrale : la séduction sensorielle et expérientielle vient pallier le manque de concertation réelle et renforce ce que Ghertner appelle “la gouvernementalité esthétique” (cité par Roquet, 2024). En imposant un récit de progrès et d’attractivité métropolitaine au mégaprojet d’Europacity, ces imaginaires futuristes cherchent à combler un « vide » en occultant les récits habitant.es. Ils masquent l’ancrage local et les fonctions essentielles de ce territoire (notamment nourricières dans le cas de Gonesse). Ces imaginaires jouent un rôle central dans l’urbanisme contemporain : ils ne sont pas seulement des représentations, mais des instruments de production de l’espace visant à imposer une trajectoire de développement pourtant contestée et venant invisibiliser les récits habitant.es.

Des dispositifs participatifs pleinement reproducteurs de cet imaginaire dominant

On assiste ainsi aujourd’hui à une tentative d’imposition, par les instances d’aménagement, d’imaginaires futuristes au sein de l’urbanisme contemporain. Cette dynamique s’appuie sur une prolifération de dispositifs participatifs (débat public, conseils de quartier ou budgets participatifs) dont l’objectif affiché est de renforcer la dimension démocratique de l’action publique. Ce tournant vers une démocratie dialogique, au sens de Lascoumes, ambitionne de fonder une légitimité accrue des décisions sur une compréhension fine des situations locales (Faburel, 2013). Toutefois, ces instruments de concertation reposent structurellement sur des méthodes standardisées et des logiques institutionnelles préexistantes. Ces dispositifs affichent une faible dimension dialogique : la co-construction réelle s’efface devant des décisions stratégiques prises en amont par les aménageurs. La temporalité courte de ces processus (souvent limitée à quatre ou six mois) s’avère fondamentalement incompatible avec la construction d’un rapport de confiance dans la co-production du territoire. L’espace délibératif laissé aux habitant.es se retrouve ainsi cantonné à la gestion du quotidien immédiat et à des enjeux territoriaux mineurs.

Cette asymétrie est renforcée par une domination de l'expertise, où les techniciens et techniciennes définissent le champ du « discutable », imposant par là même leur propre récit et leur imaginaire de projet. En érigeant les savoirs scientifiques et professionnels en seules normes de vérité, les institutions opposent une « rationalité générale » aux prétendues « passions locales » des individus anonymes. Les savoirs experts ne se contentent pas de structurer le débat, ils produisent la légitimité nécessaire pour saturer les catégories participatives de leurs propres représentations. Il en résulte un effet de cadrage qui marginalise les récits des habitant.es. Ces derniers subissent une forme de disqualification sémantique, le sujet politique étant réduit aux catégories fonctionnelles de riverain ou d'usager. Cette transition opère une véritable dépossession politique : l'individu est privé de son expérience sensible de l'« habiter » et de sa capacité d'interprétation, l'empêchant d'imposer son propre imaginaire face au projet.

Le contre-projet : la reprise d'un imaginaire technosolutionniste entre les mains d'experts

Au-delà de la seule résistance, le contre-projet s'affirme comme un véritable mode de fabrique du territoire. Il ne se contente pas d'opposer un refus : il rend visible, nommable et collectivement habitable un espace qui, jusqu'alors, n'était pas appréhendé de cette manière. Le récit territorial qui en émane doit être conçu comme un produit direct de la lutte, une mise en forme discursive et spatiale alternative. Toutefois, une tension demeure : le contre-projet tend souvent à réinvestir les dispositifs immersifs et les codes esthétiques des projets dominants. En mobilisant des contre-imaginaires à travers des outils de visualisation similaires (rendus, simulations), les acteurs cherchent avant tout à acquérir une crédibilité aux yeux des aménageurs qui verrouillent l'imaginaire urbanistique institutionnel. Cette stratégie comporte un risque de reproduction de la hiérarchie des savoirs : portés par des alliés urbanistes ou agronomes, ces contre-projets peuvent devenir une « catégorie d'experts » isolée, réactivant parfois la dépossession de l'habitant.e au profit d'un récit technique plus audible.

L'émergence d'une « culture du contre-projet », telle que portée par l'exposition *Contre-projets : penser le contre, réaliser le pour*, s'inscrit dans une volonté de rupture avec les modèles d'aménagement traditionnels.

Toutefois, l'un des enjeux majeurs que nous avons identifiés lors de la conception de cette exposition réside dans la tension entre la formalisation architecturale du contre-projet et la restitution du récit habitant. En mettant la focale sur l'aspect technique de l'alternative et en tentant de légitimer l'engagement des professionnels dans ces processus de lutte, le risque est de reconduire à imposer l'imaginaire technosolutionniste et de marginaliser le récit habitant :

Comment empêcher le contre-projet de devenir un simple dispositif technocratique de plus, déconnecté des usages quotidiens ?

Comment éviter que l'exposition ne devienne une vitrine pour professionnels, invisibilisant les trajectoires militantes et leurs clivages qui constituent le cœur même de la lutte ?

Ces questions ont été au cœur de notre réflexion et c'est pourquoi nous avons choisi de donner un autre angle à notre restitution finale en la centrant sur la valorisation du récit habitant. Notre restitution refuse de n'être qu'une présentation de projets architecturaux : l'architecture du futur ne peut se dessiner sans la voix de ceux qui l'habitent et s'opposent.

Il convient dès lors de saisir la multiplicité des imaginaires et la diversité des manières de raconter l'espace. À l'image des luttes au Mirail, l'objectif est souvent de collecter les témoignages des acteurs pour contrer l'effacement spatial et mémoriel : ici, le récit a pour fonction de faire revivre des lieux. Cette mémoire, rendue sensible et vivante, produit une expérience vécue qui fait office d'alternative aux dispositifs descendants de l'aménagement métropolitain. Si le contre-projet cohabite avec un ensemble de récits, il révèle souvent la difficulté pour les habitant.es de faire légitimer leur rapport vécu à l'espace. Faute de ressources et de canaux de diffusion équivalents à ceux de l'urbanisme productiviste, le récit habitant peine à s'imposer. Cette dépossession politique est d'autant plus marquée lorsque le

projet alternatif adopte, par nécessité stratégique, le langage de l'expertise pour exister dans l'arène publique.

Comme le souligne Mariana Tournon, le contre-projet ne doit pas être isolé, mais compris comme “un outil au sein d’une palette plus large de mobilisations” (Annexe 17). C’est la complémentarité des registres (légaux, autonomes ou contestataires) qui permet de construire un rapport de force victorieux. Le contre-projet n'est finalement qu'une modalité parmi d'autres de la lutte. À cet égard, le cas du Triangle de Gonesse est tout à fait éclairant : comme le note Stéphane Tonnelat (Annexe 8), le glissement sémantique du terme « contre-projet » vers celui de « projet alternatif » (CARMA) marque une volonté d'élargir le champ des possibles. Là où le « contre-projet » reste une catégorie architecturale et urbanistique souvent issue de la bouche des maîtres d’œuvre, le projet alternatif s’ancre dans la défense de fonctions vitales (comme les cultures locales biologiques) et intègre une pluralité d'autres alternatives nées au cours de l'opposition.

Replacer l'habitant au cœur du récit : de l'usager au sujet politique

L’analyse ethnographique des mobilisations territoriales permet de définir l’habiter non comme une simple occupation physique, mais comme une relation sensible et vécue aux lieux. Cette dimension intègre les expériences et les imaginaires des acteurs, faisant de l'habitant.e un sujet politique à part entière. La mise en récit de ces manières d’habiter devient alors un enjeu central de la lutte contre l’imaginaire urbanistique dominant.

L'autonomisation des habitant.es face aux projets d'aménagement repose sur trois leviers critiques, identifiés par Guillaume Faburel (2013). D’une part, l'engagement devient concret lorsqu'un individu est « affecté » personnellement par une situation territoriale. Le savoir naît ici des émotions et de l'expérience vécue, s'incarnant dans des pratiques quotidiennes qui politisent le moindre geste. L’engagement devient concret, incarné dans le quotidien dont il faut saisir la multiplicité des pratiques et des récits. D’autre part, l'habitant.e est réhabilité.e comme détenteur d'une connaissance fine et légitime du territoire, opposant une expertise d'usage à l'expertise technocratique. Il s’agit ici de s’extraire des cadres participatifs classiques, dont les procédures institutionnelles standardisées s’avèrent insuffisantes pour saisir les « impensés » de l’aménagement. Ces dispositifs tendent à invisibiliser les récits

habitant.es en ne reconnaissant pas certaines compétences comme des savoirs légitimes. En s'appuyant sur les perspectives de Michel de Certeau, nous soulignons l'importance de l'expérience ordinaire et quotidienne face aux savoirs spécialisés qui, selon André Gorz (cité par Faburel, 2013, p. 41), peuvent induire une forme de dépendance.

L'habiter devient alors un acte politique à part entière. Il participe directement à la production de l'espace en générant du savoir et de l'autonomie. Les différents collectifs étudiés témoignent de cette capacité à créer des microsociétés émancipées des logiques marchandes. Face aux imaginaires hégémoniques des Grands Projets Inutiles et Imposés, la nécessité d'intégrer des imaginaires pluriels apparaît comme le pivot de la résistance territoriale. Il apparaît alors nécessaire d'intégrer la multiplicité de ces récits pour restaurer une légitimité de l'action publique fondée sur la responsabilité politique et l'expérience quotidienne habitante plutôt que sur la seule procédure technique.

Bibliographie

Ouvrages

Blondiaux, L. (2008). *Le Nouvel Esprit de la démocratie*. Seuil.

Bracco, D., & Genay, L. (n.d.). *Contre-cartographier le monde*. Presses Universitaires de Limoges.

Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Seuil.

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ?* La Découverte.

Debarbieux, B., & Lardon, S. (2003). *Les figures du projet territorial*. Editions de l'Aube.

Deboulet, A., & Nez, H. (2013). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Presses universitaires de Rennes.

Ginet, P. (2017). *L'opposition citoyenne au projet Cigéo*. L'Harmattan.

Graber, F. (2022). *Inutilité publique : Histoire d'une culture politique française*. Éditions Amsterdam.

Hilgartner & Bosk. (1988). *The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model*.

Hobson, L. (2025). *Désarmer le béton*. La Découverte.

Holloway, J. (2010). *Crack Capitalism*. Pluto Press.

McCarthy & Zald (1977). *Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory*.

Muller, P. (2015). *Les politiques publiques*. (8e éd.). Presses Universitaires de France.

Oberschall, A. (1973). *Social Conflict and Social Movements*. Prentice-Hall.

Olson, M. (1965). *La logique de l'action collective*.

Pinson, G. (2020). *La ville néolibérale*. Presses Universitaires de France.

Ricoeur, P. (1983). *Temps et récit I*. Editions Points.

Subra, P. (2007). *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin.

Tilly, C. (1986). *La France conteste* (Fayard).

Chapitres d'ouvrages

Faburel, G. (2013). L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative. In *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question* (pp. 31–53).

https://www.ramau.archi.fr/IMG/pdf/ramau-6_epr_web3.pdf

Gravereau, S., & Varlet, C. (2019). Chapitre 15. Récits spatiaux: Se raconter socialement en racontant les espaces. In *Sociologie des espaces* (pp. 184–195). Armand Colin.
https://shs.cairn.info/article/ARCO_GRAVE_2019_01_0184

Articles de revue

Aguilera, T. (2021). "*Contre la métropole et son monde*" : mouvements d'occupation et ZAD en France au 21ème siècle. *Nouvelle sociologie politique de la France*.
<https://www.academia.edu/50120566/>

Berlan, A. (2016). Entre contestation et cogestion, les luttes territoriales face à l'État: Le cas de la lutte contre le barrage du Testet à Sivens. *Écologie & Politique*, 53(2), 105–128.
<https://doi.org/10.3917/ecopol.053.0105>

Bouilhol, P. (2023). Des architectes urbanistes au cœur d'une lutte entre des écologies concurrentes. « Quartier libre des Lentillères » contre « écocité Jardin des maraîchers » à Dijon. *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, (17). <https://doi.org/10.4000/craup.12171>

Carrere, P, Bélanger, H, (2024). "Le Bâtiment 7 à Montréal, un commun urbain contre la gentrification ?", *Espaces et sociétés*, n°191, 202.

Cefaï, D., & Lafaye, C. (2001). Lieux et moments d'une mobilisation collective. In D. Cefaï & D. Trom (Éds.), *Les formes de l'action collective* (pp. 195–228). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.10900>

Mayol, S. (2007). Daniel Céfai, Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective. <http://journals.openedition.org/lectures/472> <https://doi.org/10.4000/lectures.472>

Garnier, J.P (2014). “Le droit à la ville de Henri Lefebvre à David Harvey”, *L’homme et la société*, n°191. <https://doi.org/10.3917/lhs.191.0059>

Gasnier, A. (2007). Les temps de mobilité des consommateurs au cœur des nouvelles logiques d’implantation de l’offre commerciale. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2007/2-3), 243–254. <https://doi.org/10.4000/eps.2143>

Harvey, David, (1989). “From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation of Urban Politics in Late Capitalism”, *Geografiska Annaler*, vol. 71, n° B. <https://www.jstor.org/stable/490503>

Joliveau, T., Noucher, M., & Roche, S. (2013). La cartographie 2.0, vers une approche critique d’un nouveau régime cartographique. *L’Information géographique*, 77(4), 29–46. <https://doi.org/10.3917/lig.774.0029>

Le Gallou, A. (2024). Imaginaires du futur et planification territoriale. *EchoGéo*, (68). <https://doi.org/10.4000/12qus>

Lefebvre, H, (1967), “Le droit à la ville”, *L’homme et la société*, n°6.

Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, 31(1), 15–32.

<https://doi.org/10.3406/homso.1974.1855>

McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (1977). Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. *American Journal of Sociology*, 82(6), 1212–1241.

Olmedo, É. (2021). À la croisée de l'art et de la science: La cartographie sensible comme dispositif de recherche-cr  ation. *Mappemonde. Revue trimestrielle sur l'image g  ographique et les formes du territoire*, (130).

<https://doi.org/10.4000/mappemonde.5346>

Roquet, H. (2024). La ville du futur et ses spectres. Le cas d'Eko Atlantic City    Lagos.

EchoG  o, (68). <https://doi.org/10.4000/12qut>

S  bastien, L., Milanesi, J., & Pelenc, J. (2019). R  sister aux projets d'am  nagement, politiser les territoires. *VertigO*. <http://journals.openedition.org/vertigo/24269>

<https://doi.org/10.4000/vertigo.24269>

Snow, D., Rochford, E. B., Worden, S., & Benford, R. (1986). Frame Alignment Process, Micromobilization, and Movement Participation. *American Sociological Review*, 51.

<https://doi.org/10.2307/2095581>

Article de colloque

Cossart, P., Deldr  ve, V., Fourniau, J.-M., Mel  , P., & Nez, H. (2024, May 29). *D  mocratie environnementale et mobilisations   cologiques: Le grand   cart? Ecologiser la*

démocratie, démocratiser l'écologie, MSH Paris Nord.

<https://www.participation-et-democratie.fr/democratie-environnementale-et-mobilisations-ecologiques-le-grand-ecart-0>

Thèse

Ouahab, A. (2019). *Contester et Consentir: La mise au travail des membres d'une organisation alternative : le cas d'un supermarché coopératif et participatif* [Thèse de doctorat, Paris 1]. <https://theses.fr/2019PA01E044>

Webographie

Cholez, L.-A. (17 juin 2020). La carte des luttes contre les grands projets inutiles. *Reporterre*.
<https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>

Comité d'évaluation et de suivi (Mars 2006). *Une échelle de participation citoyenne - Sherry Arnstein*.

https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/54182061/Echelle_de_participation_citoyenne_Sherry_Arnstein-libre.pdf?1503150828=&response-content-disposition=inline%3B+filenamename%3DUne_echelle_de_participation_citoyenne_S.pdf&Expires=1775084361&Signature=c2ZXd0GinPg2OWKDqyWrueweBRxkwhYDUz~bxNb7LVHvEoZRBdXuJngko-C-67gXrKjVQohLwuPd0Rhck83pNcgHR~eAxneQuhjOxMsyZofivLtE3mU0~OYs0~JmYIECt~7dRoSq4LLzqbVbclFhnMcLVAAAKIvxRfIchDIIaSkWB7EtaaxMnMGTammuRQE5MfqNBYItIwoJOHaz0EBZi-bQD98P5GNxGqVyWHGqgVUmaywcIXJWs9mN6t9dmXNRgRkP~CXLd-liIrsQoHzWf34gKNBQ3HdWuNykPng9lOiXjUMrqNga4g

[ZifTgAnJ3UXEgGw~KIRfoZxfBapY9jw__&Key-Pair-Id=APKAJLOHF5GGSLRBV4Z](https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-des-sols-ou-en-est)

[A](#)

La Rédaction. (15 décembre 2025). *Zéro artificialisation nette (ZAN) des sols: Où en est-on ?*

[Site gouvernemental]. Vie-Publique.

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-des-sols-ou-en-est>

La Voie Est Libre—LVEL. Consulté le 31 mars 2026, de <https://www.lvel.fr/>

Les Amis de la Terre Savoie. (17 février 2025). Retrait d'Atawey du projet ZAC 3 de Technolac : une extension désormais inutile. <https://www.amisdelaterre.org/actu-groupe-local/retrait-datawey-du-projet-zac-3-de-technolac-une-extension-desormais-inutile/>

Terres de Luites. (2021/2024). Les David s'organisent contre Goliath.

<https://terresdeluites.fr/wp-content/uploads/2021/11/Synthese-Les-David-sorganisent-contre-Goliath-1.pdf>

Table des matières

Remerciements	2
Liste des sigles utilisés	6
Introduction	7
PREMIÈRE PARTIE - UN MODE D'AMÉNAGEMENT INADAPTÉ AUX ENJEUX CONTEMPORAINS	26
Chapitre 1 - Une conception de l'aménagement principalement tournée vers des objectifs économiques	26
I. La prééminence d'objectifs économiques	26
II. Les répercussions écologiques des grands projets	28
Conclusion chapitre	32
Chapitre 2 - Des dispositifs de consultation centrés sur l'acceptabilité sociale	33
I. La participation en France : un dispositif d'acceptabilité et de pacification sociale	33
II. Une participation partielle, contrainte, située socialement et non éclairée	34
III. Une sphère démocratique partielle	36
Conclusion chapitre : La participation reste une demande	38
DEUXIÈME PARTIE - LES CONTRE-PROJETS, PORTEURS D'UNE AUTRE CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT	40
Chapitre 3 - Une émergence dans un écosystème de luttes	40
Conclusion chapitre	43
Chapitre 4 - Un rapport renouvelé au territoire	44
I. Reconnaissance du territoire	44
II. Connaissance du territoire	45
III. Attachement au territoire	46
Conclusion chapitre	47
Chapitre 5 - Des modes d'organisation alternatifs	48
I. Écologie et territoire	48
II. Gouvernance et évolutions juridiques	49
Conclusion chapitre	50
Grille d'analyse des contre-projets	51
TROISIÈME PARTIE -	55
Chapitre 6 - De la raison technique à la raison militante : le contre-projet entre dépolitisation et recomposition des savoirs	55
Conclusion chapitre	58
Chapitre 7 - Des stratégies internes et externes en débat	59
Conclusion chapitre	61
Conclusion	63
Bibliographie	71
Ouvrages	71

	80
Chapitres d'ouvrages	72
Articles de revue	72
Article de colloque	74
Thèse	74
Webographie	75
Table des matières	76
Résumé et mots-clés	78
Annexes	79
Entretiens avec les membres du Comité Scientifique	79
Annexe 1 : Grille de préparation des entretiens	79
Annexe 2 : Emeline Curien	88
Annexe 3 : Agnès Deboulet	98
Annexe 4 : Lucile Garnier	116
Annexe 5 : Léa Sébastien	124
Annexe 6 : François Nowakowski	140
Annexe 7 : Julien Talpin	159
Annexe 8 : Stéphane Tonnelat	174
Annexe 9 : Thomas Zanetti	182
Entretiens avec les actrices et acteurs des contre-projets	200
Annexe 10 : Mathieu Baron	200
Annexe 11 : Gérard Blanc et Elsa Sidawi	215
Annexe 12 : Agnès Cibiel	233
Annexe 13 : Marion Cruz Absi et Anne Durand	247
Annexe 14 : Thomas Digard	267
Annexe 15 : Ivan Fouquet	284
Annexe 16 : Gilles Garric	292
Annexe 17 : Mariana Tournon	305
Annexe 18 : Karim Lahiani	316
Annexe 19 : Jade Lindgaard	329
Annexe 20 : Thomas Otto	342
Annexe 21 : Jérôme Trotignon	353
Annexe 22 : Béatrice Vessiller	369

Résumé et mots-clés

Les GPII sont révélateurs d'un modèle d'aménagement inscrit dans des logiques capitalistes et néolibérales où la rentabilité économique prime sur les exigences environnementales, démocratiques et sociales. Dans ce contexte, les contre-projets, en tant que modalité spécifique d'action collective, émergent au sein d'un écosystème de luttes et agissent comme outils de contestation autant que laboratoire d'alternatives dans la production du territoire. Ils reposent sur une hybridation de savoirs militants, experts et d'usage, fondée sur l'attachement au territoire. Cette articulation participe à la production de contre-imaginaires, redessinant le territoire comme un espace vécu, situé et co-construit. Cette ambition reste en pratique traversée par des tensions entre reproduction des hiérarchies de savoirs, enjeu de visibilité, construction d'une légitimité intra-lutte et tentative de reconnaissance par les acteurs institutionnels. Il représente alors parfois une proposition techno-solutionniste susceptible d'être dépossédée du terreau habitant dans lequel il s'est formé. Le contre-projet apparaît dès lors comme une proposition politique située, productrice d'imaginaires et bataillant entre emprise des structures de pouvoir et subversivité.

Grands Projets Inutiles et Imposés ; Contre-Projet ; Action collective ; Habiter ; Participation

Annexes

Entretiens avec les membres du Comité Scientifique

Annexe 1 : Grille de préparation des entretiens

GUIDE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL ACTEUR.ICES
Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?
<i>Sur le contre-projet</i> Comment définiriez-vous la notion de contre-projet ? et comment cela s'est-il traduit dans votre projet en particulier ? Quelles ont été les phases d'émergence, de construction de votre contre-projet, quels acteurs ont été nécessaires à son émergence et par conséquent quels sont les types de savoirs mobilisés dans votre contre-projet (plutôt de l'expérience technique, juridique, citoyenne, militante) ? Est-ce que vous estimez que votre contre-projet a été une réussite, un échec, un entre-deux, pourquoi ?
<i>Sur la démocratie</i> Il existe un déni de démocratie dans les projets d'aménagement. Dans ce contexte, quelles limites aux processus de consultation actuels avez-vous pu constater ? Considérez-vous que le contre-projet auquel vous avez contribué est un moyen, ou même LE moyen de pallier un manque de démocratie participative au sein des projets territoriaux ? Selon vous, existe-t-il d'autres moyens que le contre-projet pour pallier ce manque de démocratie participative ? Quelles solutions ont pu être envisagées par [votre collectif / les collectifs que vous avez suivi] ? Quels ont été les principaux freins institutionnels / politiques qui ont limité la prise en compte de votre projet alternatif ?

Quelles formes de savoirs sont entrées en jeu dans l'élaboration de votre projet ? Quelles dynamiques ont-elles entretenu ? Une "alchimie" ou des rapports de forces ?

Quels mécanismes ont été à l'œuvre pour réguler, neutraliser ou absorber ces conflits ?

Quels types d'évolutions possibles voyez-vous ou aimeriez-vous dans le dialogue entre les citoyens et les élus, les institutions ?

Légitimer et institutionnaliser

Selon vous, qu'est-ce qui permet à un contre-projet d'être pris au sérieux par les institutions ou par l'opinion publique ?

Pensez-vous qu'on puisse aller plus loin, en institutionnalisant ces pratiques, pour construire une véritable culture du contre-projet, c'est-à-dire un cadre démocratique où ces alternatives ne seraient pas seulement tolérées, mais intégrées à la fabrique de la ville ?

Est-ce que la contestation matérielle (présence des individus sur le terrain) est plutôt facteur de légitimation ou de délégitimation de la cause ?

Chercheurs	GUIDE D'ENTRETIEN SPÉCIFIQUE COMITE SCIENTIFIQUE
Léa Sébastien	<i>Sur la démocratie</i> Vous critiquez le remplacement de la démocratie par la gouvernance. Pensez-vous que les projets alternatifs, qui sont souvent portés par des professionnels, remettent vraiment en question cette situation ? Avez-vous constaté des exclusions et des barrières dans la participation aux projets alternatifs(cf mazagran, le mirail...) ? Comment définir le rôle des « acteurs faibles et absents » dans la genèse et la légitimation des contre-projets ? Quelle place pour ces derniers ? <i>Résistance éclairée</i> Pourquoi critiquez-vous le concept de NIMBY ? En quoi les projets alternatifs pourraient permettre de sortir du concept de NIMBY?

	Pouvez-vous présenter votre concept de résistance éclairée ? Et en quoi les différents types de capitaux contribuent-ils à cette résistance(cf K social, savant, patrimonial, identitaire) ? Vous mettez en lumière le rôle de l'attachement au territoire. Faut-il mieux l'intégrer dans l'action publique ? Si oui, comment ?
Anne Claude Ambroise Rendu	<i>Sur les mobilisations collectives</i> De quand peut-on dater les premières grandes oppositions à des projets considérés comme inutiles (est-ce que c'est vraiment nouveau ou c'est juste qu'avant on en parlait pas suffisamment) ? Quels sont les types de projets ayant suscité le plus de contestation au fil du temps ? Est-ce que la mémoire des luttes passées influe sur l'engagement actuel et la mobilisation contre les grands projets ? Quel rôle joue l'attachement (territorial = géographique et historique/patrimonial) dans ces luttes ? Comment le répertoire d'action collective a évolué au fil du temps ? Quels sont, selon vous, les facteurs historiques qui favorisent l'émergence de contre-projets face aux grands aménagements en France ? Que pensez-vous du concept de NIMBY ? Est-ce que vous considérez que les luttes ont un caractère plutôt local ou un esprit collectif qui se forge autour ? <i>Sur la perception des contre projets</i> Comment l'état se positionne vis-à-vis des contre-projets évolution historique(répression, prise en charge et écoute etc) ? <i>Perception des médias</i> Comment les valeurs patrimoniales et la mémoire collective sont-elles mobilisées dans la construction des contre-projets ?
<i>Emeline Curien et Frédérique Mocquet</i>	<i>Sur les oppositions/ projets alternatifs :</i> Quelle conception de l'architecture les grands projets considérés comme inutiles et imposés incarnent-ils ? Est-ce qu'ils suscitent une grande opposition au sein de la profession des architectes ?

	En quoi les projets alternatifs proposent-ils une autre conception de notre lien avec les autres et avec le vivant ? Comment la critique architecturale peut-elle accompagner la transition écologique et la fabrique de contre-projets ? <i>Spécifique Emelien Curien : Vous avez beaucoup étudié le travail de l'architecte Gion Caminada. Pensez-vous que les projets alternatifs peuvent s'inspirer de ses perspectives?</i> <i>Sur la perception des contre-projets au sein de la profession des architectes</i> En tant qu'architecte de formation, pensez-vous que les contre-projets interrogent la discipline architecturale, qu'ils remettent en question ses méthodes ? Comment concilier le travail des architectes et la participation des citoyens ? Est-ce que selon vous l'architecture est politique ? Pourquoi ? De manière générale, est-ce que la profession est marquée par d'autres clivages ? Dans quelle mesure la théorie et la pratique de l'architecture doivent-elles évoluer pour répondre aux enjeux contemporains des contre-projets ? Quelle place pour l'architecture engagée ? Comment transformer l'architecture en tant que profession Tous les enseignements tirés des contre-projets doivent-ils être intégrés aux formations d'aménageurs, architectes, promoteurs...? Avez-vous remarqué des nouvelles façon de faire des projets qui aient intégré les méthodes, valeurs et débats des contre-projets ? <i>Spécifique Frédérique Mocquet : Est-ce qu'ils peuvent être normalisés, institutionnalisés, comme ce que vous avez pu observer concernant la photographie dans les observatoires photographiques par exemple, et plus largement comment ces contre-projets peuvent-ils être légitimés ?</i>

Lucile Garnier	<i>Parcours et ancrage</i> Qu'est-ce qui vous a conduit à travailler sur la critique urbaine et les mobilisations métropolitaines ? Pourquoi Nantes et Grenoble ? Dans vos recherches, avez-vous observé des situations où la critique s'est transformée en propositions alternatives, en contre-projets ? Dans vos recherches, vous montrez que les mobilisations produisent des apprentissages collectifs qui légitiment leurs critiques et parfois leurs alternatives. Pensez-vous qu'on puisse aller plus loin, en institutionnalisant ces pratiques, pour construire une véritable culture du contre-projet, c'est-à-dire un cadre démocratique où ces alternatives ne seraient pas seulement tolérées, mais intégrées à la fabrique de la ville ? <i>Contre-projets + ses recherches sur la démocratie métropolitaine</i> Quelles leçons tirez-vous des mobilisations urbaines pour penser une démocratie métropolitaine plus inclusive ? Vous montrez que la métropole peut devenir un horizon émancipateur pour certaines mobilisations. Comment les contre-projets s'inscrivent-ils dans cette dynamique ? Dans vos terrains, avez-vous observé que les mobilisations produisent des alternatives tangibles aux projets urbains (plans, scénarios, propositions), ou que le simple travail de critique et de partage de savoirs constitue déjà une forme de contre-projet ? <i>Transmission, visibilité et média</i> Quels enseignements vos enquêtes offrent-elles pour comprendre les conditions d'existence et de visibilité des contre-projets (pourquoi certains émergent et d'autres restent invisibles) ?
Stéphane Tonnelat	Quelles sont les différentes formes de contestations (matérielles / immatérielles) trouvables dans le cadre de la contestation des projets d'aménagements ? Considérez-vous que le contre-projet est le moyen de pallier un manque de démocratie participative au sein des projets territoriaux (tel que le Triangle de Gonesse) ? Comment définiriez-vous son efficacité au vu de l'état actuel des contre-projets en France ?

**François
Nowakowski**

[Questions liées à ses travaux]:

Questions sur la **coproduction** (cf Co-produire la ville : impératifs techniques et production de l'urbain publié en 2017):

Dans votre article, vous expliquez que la co-production permet de remettre en cause une manière trop *technique / experte / pratique* de penser la ville. Est-ce qu'on peut dire que certains contre-projets, portés par des habitants, sont déjà une forme de co-production ?

Est-ce que vous voyez un lien entre les contre-projets citoyens et la co-production: est-ce que l'un nourrit l'autre ?

Selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait pour que la co-production devienne une vraie façon de *faire de la politique*, et pas seulement quelque chose qu'on retrouve dans les contre-projets ?

Questions sur l'**idée de frontière / de distanciations** (cf thèse de doctorat Faire le tour de la clôture : limites, interface et distanciations dans les quartiers pavillonnaires)

Est-ce qu'on peut dire que les contre-projets essayent justement de modifier / repenser ces limites, qu'elles soient physiques, sociales ou politiques ?

Questions sur **enjeux environnementaux et transition écologique**:

Dans vos travaux, vous parlez souvent des enjeux liés au changement climatique et à la transition écologique. Est-ce que les contre-projets citoyens peuvent contribuer à répondre à ces enjeux ?

Est-ce que la co-production avec les habitants peut aider à rendre les projets urbains plus durables et mieux adaptés aux besoins locaux ?

[Questions sur les CP retenus]:

Peut-on dire que la ZAD devient une forme de co-production du territoire ?

Dans vos travaux, vous soulignez l'importance de la co-production et du rôle des habitants. Or, au Mirail ou à Alma-Gare, les habitants ont contesté des grands projets de rénovation *top-down*. Peut-on considérer ces mobilisations comme de vrais *contre-projets bottom-up*, qui proposent une autre manière d'organiser ces quartiers ?

	Est-ce que la rénovation urbaine renforce parfois les séparations (cf thèse) au lieu de les réduire ? Est-ce que vous faites un lien entre les mobilisations à <u>Grignon Campus et La Poterie</u> et vos recherches sur l'écologie et la manière dont les territoires s'adaptent aux changements ?
Julien Talpin	Quelle différence établissez-vous entre un projet alternatif, une simple opposition et ce que vous considérez comme un véritable contre-projet. Dans vos travaux, notamment à l'Alma Gare, comment ce "contre" a il pris corps Quels mécanismes voyez-vous à l'œuvre pour réguler, neutraliser ou absorber ces conflits? Comment avez-vous observé ces modalités de régulation dans le cas de l'Alma Gare? Pour dépasser ces blocages, les alliances semblent essentielles? Comment des acteurs différents peuvent se coordonner? Comment, à travers des conditions sociales et matérielles différentes, se négocient les rapports de légitimité dans ces coalitions? Qu'avez-vous pu observer dans vos travaux, des rapports de forces, d'exclusion ou même d'inversion de hiérarchie? En quoi ces expériences d'alliances de de recomposition sociale ouvrent-elles la voie à une écologie populaire et à sa reconnaissance? Quelles conditions sociales favorisent l'émergence d'une écologie par les classes populaires Quels obstacles persistent pour articuler justice sociale et justice écologique dans les contre-projets? L'expérience de l'Alma Gare montre un passage progressif de la contestation à des relations plus routinières avec les institutions? Comment analyser cette bascule? Dans le cas de l'Alma Gare, que reste il de ce mouvement, et que nous dit-il des forces et limites d'un contre-projet ?
Agnès Deboulet	Démocratie et coproduction. Comment la coproduction peut apporter des réponses à des inégalités socio-spatiales, environnementales, climatiques ? Pourriez vous nous parler du projet Fairville ?

	Comment les collectifs privés réussissent-ils à organiser et à monter un projet alternatif viable ? Quels sont les processus de mobilisation dans les cp ? Quels sont les écueils à éviter ? Dans <i>Coproduire la ville par le bas, perspectives franco-brésiliennes</i>, sorti en 2024, vous analysez la coproduction comme des “collaborations qui émergent dans les vides laissés par les formes institutionnalisées de la gouvernance urbaine”, pouvez-vous en dire un peu plus et en quoi cela a à voir avec les cp ? En quoi les quartiers populaires sont-ils un sujet d’étude privilégié pour les cp dans cette optique de coproduction ? La loi Lamy de 2014 consacre le principe de “co-construction” de la politique de la ville. Pensez-vous que cette loi est une réussite, et si ce n’est pas le cas, comment feriez-vous pour l’améliorer ? Par qui et comment le débat démocratique doit-il se construire et permettre de construire la ville qui convient à tous ? Selon vous, qu’est-ce qui permet à un contre-projet d’être considéré par les institutions ?
Thomas Zanetti	<i>Sur l’îlot Mazagran</i> Pourriez vous nous expliquer dans les grandes lignes l’histoire de l’îlot Mazagran ? Quel a été le point de bascule dans le cas de l’îlot Mazagran ? Comment l’opposition s’est-elle muée en une proposition alternative claire ? Quelles sont les revendications des collectifs Habitons Mazagran et Guillotière Pas À Vendre ? Que reprochent-ils aux projets initiaux ? Quel est le rôle du patrimoine dans la mobilisation de Mazagran ? Comment la mobilisation a-t-elle été menée ? Quels sont les arguments mobilisés concernant le projet alternatif ? Sur quels critères le cp est « meilleur » que le projet initial ? Y-a-t-il des différences dans les contre-projets imaginés par chaque collectif ?

	La parole est-elle vraiment donnée aux habitants du quartier ? Ou les cp sont portés quasi exclusivement par les membres des collectifs ? A quel point le cp Mazagran est-il avancé et potentiellement considéré comme viable pour les décideurs publics ?

Annexe 2 : Emeline Curien

Entretien réalisé par Clément Collet et Inaya Lasserre le 8 octobre 2025

Emeline Curien : Avoir les clés pour exercer dans le monde contemporain, notamment par rapport aux questions à l'époque qu'on appelait écologiques, mais qui n'étaient pas du tout formulées comme aujourd'hui. Mais je ne savais pas trop dans quelle direction chercher, donc j'ai fait une thèse sur l'architecture en Suisse alémanique, qui m'a permis de rencontrer des praticiens qui m'ont permis d'explorer cette question. Puis j'ai continué à travailler sur les pratiques des architectes. Finalement, je ne me suis pas mise à pratiquer moi-même, alors que toutes mes recherches visent toujours à savoir comment pratiquer. Maintenant, j'enseigne à l'école d'architecture de Nancy l'enseignement de projet, théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine. Et j'ai passé une HDR récemment sur la question de la critique cosmopolitique de l'architecture. Essayer de voir comment on doit modifier nos manières de critiquer l'architecture, critiquer au sens de la comprendre, de la mettre en débat, et d'analyser ses richesses et ses limites. Et je pense que c'est dans ce cadre-là que j'ai été invitée. Parce que moi-même, je suis très intéressée par les projets de lutte, qu'elles soient environnementales, sociales, etc. Mais je ne les pratique pas en tant que militante, même si je m'intéresse à ce qu'elles font, tout simplement parce qu'il n'y en a pas près de chez moi. C'est une raison très pragmatique. Et je suis plutôt du côté des questions dans le quotidien, des questions de subsistance et de vernaculaire. Ce qui m'a aussi conduit à faire des recherches, pas que sur les pratiques des architectes, mais aussi, par exemple, sur les cabanes de jardin avec un photographe.

Clément Collet : Au niveau de l'entretien, on aimerait d'abord vous parler de ce que disent les grands projets inutiles. Puis le rôle de l'architecture dans les contre-projets. Et enfin la perception de la notion contre-projet au sein de votre profession. Et donc la première question est : quelle conception les grands projets considérés comme inutiles incarnent-ils ?

Emeline Curien : Ce qui est compliqué, c'est qu'on met un seul mot pour décrire tout autant des infrastructures territoriales, comme des lignes à grande vitesse, qui parfois relèvent de compétences où on mobilise des architectes, qu'une petite intervention pour aider une association à s'installer dans un bâtiment existant, par exemple. C'est très difficile de généraliser ce qu'est l'architecture. D'un côté, l'architecture au sens de la construction d'infrastructures et de bâtiments contribue à un monde qui exploite les ressources naturelles et qui aggrave les exploitations, les vulnérabilités et les injustices sociales. D'un autre, l'architecte peut participer à réfléchir autrement le territoire, à réfléchir autrement les relations entre les êtres humains et les autres vivants. Et donc, on ne peut pas faire de généralité. Ce qui est compliqué comme architecte, c'est qu'on relève toujours de la question de la commande. On participe rarement à l'élaboration de la commande et à l'élaboration du cahier des charges dans lequel les architectes sont ensuite appelés à formuler une solution. Dans le

cas des grands projets dits inutiles, la commande est souvent formulée au niveau étatique, avec l'intérêt d'accélérer les flux de capitaux et de personnes. Et on va mobiliser les architectes pour trouver des solutions pour rendre opérant ces grands projets.

Clément Collet : Vous avez mentionné la contribution d'une partie de l'architecture au problème actuel. Est-ce que vous observez une forme de contestation au sein de votre profession de ce modèle dominant ?

Emeline Curien : Ce qu'il faut vraiment avoir en tête, c'est qu'il y a mille façons d'exercer les projets d'architecture, avec mille éthiques et valeurs différentes. Pour ma part, par exemple, je m'intéresse plutôt à des gens qui ont des pratiques de petite échelle. Donc je suis plutôt confrontée à des gens qui ont des valeurs qui consistent à essayer de limiter les vulnérabilités, réparer le monde... mais ça représente une part absolument infime de la profession. Et encore un million de fois moins des budgets qui sont investis dans l'architecture et la construction. Oui, absolument, il y a beaucoup de résistance. Elle se voit peu et elle a peu d'effet parce que ces échelles sont souvent micro.

Inaya Lasserre : Donc d'une certaine manière, vous considérez que l'architecture peut être qualifiée de politique ?

Emeline Curien : L'architecture, pour moi, est toujours politique, effectivement. Mais comme toutes les pratiques, parce que chacun des gestes s'enchaîne dans d'autres gestes et dans des relations au monde qui nous entoure. Donc par exemple, choisir un matériau, c'est la chose la plus évidente. Quand un architecte va prescrire un matériau, il va derrière engager des chaînes. Si je décide de travailler avec la terre qui est située sur le terrain où je vais faire une extension pour une école et que je travaille avec les artisans locaux qui organisent un chantier participatif avec les enfants, je ne vais pas créer la même chose que si je rase l'école existante et que je construis une nouvelle en béton avec des panneaux photovoltaïques qui ont été fabriqués très loin. Sur les processus, ce que je vous disais, faire un chantier participatif ou travailler avec des artisans produisent un certain monde social et une certaine reconnaissance du travail. Ça ne permet pas la même capacité de liberté et d'émancipation dans le travail. Et après, il y a aussi la question des formes architecturales et de la sensibilité qu'elles produisent. Si je donne l'exemple de notre école ici, c'est une école qui a été construite pour être un peu comme un monastère, très intériorisé, sur une forme de cloître. On n'a quasiment aucune vue sur l'extérieur. Cela produit une façon d'enseigner l'architecture qui, malgré tout, est touchée par cette manière de voir les choses. Et donc, on est plutôt dans une logique d'intériorisation et de réflexion intellectuelle que de connexion directe avec notre environnement et la vie de la ville. Par contre, je travaille beaucoup sur le travail d'un architecte qui s'appelle Gion Caminada, dans lequel il fait un projet par exemple de maison forestière qui est une école dans la forêt, où il va faire en sorte qu'on regarde, qu'on entende et qu'on perçoive autrement les sons, les arbres de la forêt et qu'on prenne conscience de notre participation à un monde partagé avec les autres vivants. Donc à tous les endroits, l'architecture est politique. Et il y a aussi la manière dont elle considère les actrices et les acteurs du projet. Il y a plusieurs manières pour caricaturer. Il y a l'architecte qui va mettre

son projet et sa créativité au premier plan et qui va le faire un peu seul. Ça peut donner des résultats magnifiques, mais ça peut aussi produire des formes de violences sociales envers les habitants. À l'autre extrémité, il y a les architectures très participatives où l'architecte va s'effacer, il ne va pas dessiner. Et il va laisser les gens exprimer leur univers et leur créativité, avec toujours la difficulté de positionner quand même des savoir-faire qui résultent de l'expérience et qui peuvent aider aussi les habitants à mieux vivre l'espace. Donc c'est très ambitieux, c'est une position qui n'est pas facile. Et puis, il y a une troisième position, c'est l'architecture qu'on appellerait plutôt organique ou expressionniste. La créativité de l'architecte peut aider à exprimer les forces et les symboles qui vivent dans une société. Et donc, même si l'architecte est très créatif et force de proposition dans les formes, il considère que c'est aussi un vecteur d'émancipation et de mieux-être social.

Clément Collet : Et cette démarche organique, comment est-ce qu'elle se réalise concrètement ? Est-ce que, par exemple, elle implique la participation des citoyens dans le processus de commande ?

Emeline Curien : Il y a mille façons de faire qui dépendent déjà de la commande, parce que la commande ne permet pas toujours. Si vous faites un logement social, vous ne savez pas qui sont les habitants qui vont vivre dedans. Donc, de toute façon, c'est très difficile de faire de la participation. Mais si c'est un habitat collectif ou une commande d'habitats groupés, il peut y avoir un processus beaucoup plus engagé avec les habitants. Mais à un moment donné, l'architecte va essayer de comprendre tous les enjeux de relations, de désirs... Et il va proposer une forme qui essaye de les exprimer, mais de dépasser cette expression immédiate des besoins pour, d'une certaine manière, la sublimer. Et faire en sorte que cette architecture.... Si vous voulez, quand on est dans l'architecture participative, les gens vont pouvoir avoir un rapport affectif avec l'architecture parce qu'ils ont participé à la faire. Directement. C'est eux qui l'ont fabriquée, dessinée, etc. Dans l'architecture organique ou expressionniste, ce n'est pas tout à fait la même chose. Mais bon, les enjeux sont parfois un tout petit peu les mêmes. C'est plutôt que l'idée que la forme va être telle que les gens vont pouvoir avoir un rapport affectif avec elle parce qu'elle est belle dans un sens plus sublime du terme, qu'elle nous élève, qu'elle offre autre chose. Par exemple, Caminada ne se dit ni expressionniste ni organique, mais d'une certaine manière, les formes qu'il donne, elles sont issues de la communauté et de ce qui se passe au sein de la communauté. En même temps, il essaye de trouver des choses qui font que la communauté ne se referme pas sur elle-même, donc des formes qui peuvent parler au-delà d'elle-même. C'est lui qui dessine ces formes qui deviennent poétiques. Donc du côté de l'organicité et de l'expressivité, ce qui est un peu différent, c'est la vision de la poétique de l'architecture. C'est l'idée que l'architecte est un être sensible qui s'est formé à être hypersensible aux questions spatiales, formelles et sociales, et qu'avec cette sensibilité, il nous propose une poésie de l'habiter.

Clément Collet : Vous avez aussi mentionné le lien. Est-ce que, selon vous, les contre-projets proposent aussi une autre conception de ce lien avec les autres ?

Emeline Curien : Oui. Les contre-projets qui sont faits aux endroits des grands projets

inutiles, je les connais peu, donc je ne vais faire que des hypothèses. Ils émergent avec ou sans architecte, avec ou sans compétence spatiale, avec ou sans compétence habitante. Rarement sans compétence habitante. Ils sont plutôt du côté, en général, de l'hyper-participation. C'est-à-dire qu'en général, les architectes qui participent à ces grands projets se mettent plutôt en recul du point de vue des propositions, mais ils mettent plutôt leur savoir-faire de synthèse, de connaissance du lieu, d'analyse du lieu et de capacité de projet spatial au service d'un projet social qui est porté par les habitants en lutte ou les gens qui rejoignent le territoire en lutte. Est-ce que ça change fondamentalement la position de l'architecte ? Oui, parce qu'il est dans une position plus ambiguë où il peut participer de la commande, puisque la commande se construit en même temps qu'on construit le projet spatial. L'avantage du contre-projet, c'est qu'il sort complètement du régime habituel de la construction du projet d'architecture. Il consiste en une commande d'un acteur, qui demande un avant-projet à l'architecte, qui demande un permis de construire, qui sera accepté ou non.... Vous voyez, le processus est très cadré, avec peu d'interaction. Les retours en arrière et les changements de rôle sont assez peu possibles. Je pense qu'un avantage des contre-projets est qu'ils se libèrent de ce cadre. De plus, c'est ambigu parce qu'on parle d'architectes, mais en fait ce sont plutôt des projets à l'échelle territoriale, urbaine et paysagère. Les architectes sont sollicités sur des domaines de compétences qui dépassent largement l'architecture et qui sont le territoire, l'urbanisme, le paysagisme, mais il y a aussi des gens dont la spécialité sont ces choses-là. Donc, on pourrait parler des concepteurs et conceptrices plus largement : urbains, paysagers, écosystémiques. Le concepteur ou la conceptrice est en général aussi militant, impliqué dans la lutte et capable de participer à la formulation de la commande. Ce qui permet d'être beaucoup plus souple dans la manière d'aborder un territoire, de faire des propositions et de se mettre au service du projet collectif.

Inaya Lasserre : Et est-ce qu'il n'y a pas un risque que ces experts prennent le dessus sur les profanes qui sont aussi partie du contre-projet ?

Emeline Curien : C'est toute la difficulté des approches participatives. Je pense que c'est un savoir-être qu'on acquiert ou qu'on n'acquiert pas. Moi, pour réfléchir à ça, j'aime bien voir plutôt la compétence de l'architecte comme un artisan. Quand vous voulez du pain, vous pouvez faire votre pain, il n'y a aucun problème, mais vous pouvez aussi aller voir un artisan boulanger, qui sait bien faire du pain. Et si cet artisan s'implique vraiment dans la réflexion sur son travail, il va prendre le temps de réfléchir à où aller chercher ses céréales bio, où les faire moudre et comment faire un pain de qualité avec ça. Ou si vous avez envie d'offrir des assiettes à votre maman. Vous pouvez apprendre à les faire en céramique. Mais vous pouvez aussi aller voir un céramiste et lui dire : "Ma maman, elle aime beaucoup le bleu. Je voudrais lui offrir des assiettes très souples parce qu'elle aime ça". Vous pouvez échanger avec cette personne. Cette personne aura un savoir-faire pour faire ses assiettes. Rien ne vous empêche de faire les assiettes vous-même et de les offrir à votre maman qui sera très contente. Elles auront de la valeur parce qu'elles ont été faites avec vos mains. L'architecte doit trouver un peu sa position de la même manière. C'est-à-dire qu'à un moment donné, s'il s'efface complètement il n'est plus architecte et le collectif s'organise et réapprend tous les savoirs et savoir-faire. C'est une manière de faire. Dans l'autre, c'est de mettre ses savoirs et savoir-faire

au service du projet collectif en essayant de ne pas prendre le pouvoir et donc en mettant en place beaucoup de rétroactions, une attention très forte à ce que provoquent ces propositions. En sachant de toute façon que tout projet collectif est dissensus et que le rôle de l'architecte est aussi de faire émerger dans les formes spatiales la capacité de ces dissensus de s'exprimer. C'est-à-dire qu'il peut aider à ce que la forme ne soit pas consensuelle, parce que le problème du consensus, c'est que ça écarte toutes les minorités. Et qu'en général, c'est plutôt un rapport de force de quelques personnes qui génèrent le consensus. Donc, on est tous, avec nos forces et nos faiblesses, en risque de prendre le pouvoir sur un groupe. Et donc, on est tous en nécessité d'être attentifs et attentives à ce que les choses circulent. C'est vrai que j'entends parfois dans des aides la volonté de ne pas travailler avec des spécialistes pour réapprendre les savoir-faire à zéro. C'est intéressant. Pour avoir travaillé avec des artisans qui sont généreux, je trouve que c'est dommage parce que finalement on perd en fait à vouloir tous être égaux. On perd le fait qu'il y a des gens qui savent faire des choses et qui peuvent les mettre au service du collectif. Je comprends aussi qu'on puisse avoir des expériences où les sachants sont devenus les teneurs du pouvoir. Mais il me semble que les luttes pour les grands projets inutiles pourraient devenir des lieux où on apprend à être quand même sachant, parce qu'on a passé du temps à se poser des questions, mais à mettre ce savoir au service des autres. Ça serait dommage, parce que ce chemin est difficile, de se priver des savoirs et savoir-faire de l'ensemble des êtres humains qui composent ce projet.

Clément Collet : Vous avez mentionné l'architecte Caminada, est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que son travail peut apporter ?

Emeline Curien : Gion Caminada est né en 1957 dans un village de 250 habitants en montagne. Il y a une habitude de communauté très forte et des savoir-faire matériels et humains qui se sont conservés parce que village à l'écart de tout. Lui, au départ, n'a pas fait d'études d'architecture. Il a fait un apprentissage de menuiserie-charpenterie et il a décidé de mettre ses compétences au service de l'architecture dans son village. Et depuis qu'il commence à exercer, il a réussi à faire une trentaine ou une quarantaine de bâtiments pour son village, ce qui est assez exceptionnel. Je pense que Caminada nous apprend quelque chose sur comment un architecte peut vivre au sein d'une communauté, se mettre à son service et faire des choix qui permettent à la communauté à la fois de s'ouvrir sur l'extérieur, de ne pas devenir un zoo ou un musée à ciel ouvert, en générant des ressources économiques qui ne reposent pas sur le tourisme. Par exemple, quand il fait un bâtiment, il prend le bois sur place, il le fait transformer par la scierie locale et par la menuiserie charpenterie locale. Donc l'argent qui est généré par le projet reste dans le village et permet de maintenir une activité économique qui fait que les gens ne sont pas dépendants uniquement du tourisme et donc ils peuvent vivre autrement qu'en étant... sous le regard du tourisme, en devant conserver des choses pour les touristes et non pas pour leur vie. Ensuite, Caminada a une conscience des relations de pouvoir qui se jouent dans l'espace, qui est très fine et rare. Et donc, il met en place, via l'architecture, des manières de mettre en relation les gens avec les autres et les êtres vivants avec lesquels ils partagent leur existence. Il fait référence au Parlement des choses de Bruno Latour, dans lequel on essaye de faire intervenir dans nos décisions humaines les choses non humaines.

Clément Collet : Et comment réussit-il à intégrer les choses non humaines dans ses projets ?

Emeline Curien : Je vais déjà commencer avec les choses humaines pour aller progressivement vers les choses non humaines. On va prendre l'exemple d'un internat pour jeunes filles qu'il a fait dans la ville de Disentis. Donc, c'est un bâtiment presque sur plan carré, dans lequel il y a cinq étages, cinq niveaux. Le premier étage est pour les filles de première année, le deuxième, deuxième année, troisième, troisième année, quatrième, quatrième année. Donc chaque année, les filles montent d'un étage et ça symbolise d'une certaine manière leur élévation. Chacun des étages est relié par une grande structure en béton, dans laquelle il y a un escalier et des petites niches recouvertes de laiton, derrière lequel de l'air chaud passe qui réchauffe la niche. Cela permet deux choses. On va se concentrer sur l'escalier. L'escalier, c'est ce qui met en relation tous les étages. La jeune fille du quatrième étage va passer par l'escalier, va croiser la fille du premier étage ou va s'arrêter à son étage. C'est un axe symbolique qui leur permet de se rencontrer. En même temps, à chaque étage, grâce à la topographie, il y a une sortie directe sur l'extérieur, qui permet à la jeune fille, si elle ne veut pas croiser les autres, de sortir directement. Donc à la fois, il met en place un ordre qui incite à la relation, mais il met aussi en place un "désordre" qui permet de sortir de la relation sociale si on le souhaite. L'idée est que la relation soit vécue et facilitée, mais non subie, et que ça ne soit pas un contrôle social. Donc voilà déjà comment ça marche entre êtres humains. Je vous ai dit qu'il y a cette niche de laiton dans l'escalier, à chaque niveau, qui permet aux jeunes filles, dans leur salle commune, de se retrouver dans cette petite niche où on ne se dit pas les mêmes choses, parce qu'il fait un peu chaud et qu'on est protégé. C'est un peu la figure du foyer, du feu autour duquel on va se raconter des histoires. Mais dans leur chambre, les jeunes filles ont aussi un chauffage sous leur fenêtre dans lequel elles peuvent s'asseoir, ce qui est la même chose mais au niveau intime. Donc elles peuvent se retrouver dans la chaleur commune ou seules dans la chaleur de leur chambre. Et là encore, elles sont invitées à faire des choix. Pour finir, chaque étage est organisé avec un U où il y a les chambres et au milieu la salle commune. Ce U tourne de 90 degrés à chaque étage. Ça veut dire que chaque année, la jeune fille est en relation dans la salle commune avec une direction différente du paysage. Au terme de ses 4 ans, elle aura vécu en relation avec les 4 dimensions du paysage. Donc elle aura vécu une année plutôt en relation avec l'abbaye qui est juste à côté, l'année d'après, elle aura plutôt vu les maisons voisines, la troisième année, elle aura vu la montagne un peu au loin et la vallée, puis l'année suivante, elle aura plutôt été en contact avec le ciel. Cela construit inconsciemment une forme de compréhension que le monde dans lequel on est est un monde complexe. Ce que fait Caminada avec les non-humains est un peu la même chose. Par exemple, il a fait une tour à Urnersee, au bord d'un lac qui est un paysage qui a l'air naturel mais qui est très anthropisé. Et cette tour d'observation, on entre en bas par quatre côtés, c'est toujours l'idée d'avoir quatre directions, les quatre orientations cardinales. L'idée est de se dire que l'être humain se repère dans l'espace : il se met debout, il a un avant, un arrière. Immédiatement, cela crée quatre directions assez spontanées : vers où je vais, ce qu'il y a derrière moi, à droite, à gauche. Donc il reprend cette orientation sur quatre axes. Et quand on arrive en haut, il y a quatre balcons. Chaque balcon nous met en relation avec une dimension différente du paysage, de

manière indifférenciée. Spontanément, on pourrait se dire qu'il y a une belle vue: c'est celle qui montre le lac avec les oiseaux et la végétation. Mais il met aussi une vue qui donne sur le flanc de la montagne avec l'autoroute. Parce que l'autoroute, c'est ce qui permet de venir ici. C'est une construction humaine qui participe au paysage. Donc c'est une manière de nous dire que tout ce qui nous entoure participe à rendre possibles nos existences. Soyons-en conscients. Il parle de chaire pour chacun de ses balcons, à l'image de la chaire dans une église dans laquelle le prêtre s'adresse à la communauté des fidèles. Quand on est sur chacun de ses balcons, on s'adresse et on est en relation avec l'ensemble des choses qui nous entourent. L'idée centrale de son travail est de mettre les gens en relation avec ce qui les entoure, afin de faire en sorte qu'ils exercent leur responsabilité sur ce qui les entoure. Dans son architecture, j'ai le sentiment que ça marche. Il faudrait faire des études sociologiques pour le vérifier, et je pense qu'on serait incapable de lui vraiment apporter la preuve, mais en tout cas, ça nous permet de poser ces questions en architecte.

Inaya Lasserre : Est-ce qu'au sein de la profession des architectes, est-ce qu'il y a des clivages sur des grands thèmes, notamment sur la notion de contre-projet ?

Emeline Curien : De manière générale, oui. Comme toute profession, il y a des fractures. Pour faire une caricature, il y a ceux qui considèrent que le béton est autorisé, et ceux qui pensent qu'il faut absolument trouver des alternatives au béton. Comment je fais pour construire un bâtiment sans aucun béton ? D'un côté l'architecte est le détenteur de l'acte créatif, de l'autre il est au service d'un collectif pour trouver la forme qui lui correspond. Après, les fractures qu'on trouve sont les mêmes que celles qu'on trouve dans la société, entre ceux qui trouvent leur place dans un modèle qui fonctionne sur la croissance, la loi du plus fort et l'accumulation, et ceux qui trouvent leur place dans l'idée de faire attention aux plus vulnérables et de prendre soin de nos milieux.

Inaya Lasserre : Et est-ce que cela s'exprime dans la manière dont les contre-projets sont perçus aussi au sein de la profession ?

Emeline Curien : J'aurais du mal à dire comment les contre-projets sont perçus au sein de la profession. Parce qu'ils circulent dans les milieux qui sont intéressés par les contre-projets. Moi, si je n'avais pas participé à cette exposition et à un autre projet, je n'aurais pas entendu parler de ces contre-projets. Il faut chercher les contre-projets, je crois, pour les voir. Je n'ai pas l'impression qu'ils font vraiment partie du débat, mais je peux me tromper. Il faudrait vérifier avec les autres. Ceux qui sont intéressés y voient des manières de repenser le métier de l'architecte au service de la communauté. La vraie difficulté est que l'architecte dépend d'une commande et que si cette commande ne génère pas un peu d'argent, il ne peut pas en vivre. Donc, à moins de construire un modèle où je fais des projets par ailleurs qui rapportent un financement pour en vivre, ou je fais un autre métier et je pratique l'architecture comme du bénévolat, ça ne construit pas une pratique qui permette d'en vivre. Ce n'est pas le cœur de la question, mais ça y participe quand même. Donc je crois que beaucoup d'architectes ont envie d'aider à ces contre-projets, ont envie d'y participer, ont envie quand ils sont enseignants d'y participer avec leurs étudiants et étudiantes. Beaucoup de ces architectes pensent qu'ils

peuvent nous apprendre de nouveaux savoir-faire et de nouvelles attentions au monde dans l'enseignement et la pratique de l'architecture. Mais en fait, la clé qui manque, c'est la formulation du projet en amont de l'intervention des savoir-faire de l'architecte. Et c'est là qu'on est une profession extrêmement dépendante du monde actuel. Du monde tel qu'il va et pas du monde tel qu'on voudrait qu'il aille quand on est architecte.

Clément Collet : Et est-ce que ces clivages se retrouvent aussi dans la formation ?

Emeline Curien : Bien sûr. Il y a une liberté académique dans les écoles d'architecture comme dans toute université. Et donc une manière d'enseigner l'histoire de l'architecture n'est pas une autre. On peut faire l'histoire des grands monuments, on peut faire l'histoire d'architecture vernaculaire, on peut faire l'histoire des luttes en lien avec l'architecture, on peut faire l'histoire de l'extractivisme lié à l'architecture. C'est pas la même histoire de l'architecture, mais c'est vrai pour toutes les manières de faire histoire dans toutes les écoles. On peut faire une histoire de la construction qui met en avant les techniques vernaculaires, la terre crue, les matériaux biosourcés et le réemploi. On peut faire une histoire de la technique de l'architecture qui explique le béton et l'acier. Les différentes attitudes coexistent dans tous les enseignements et aussi dans l'enseignement qui est un peu central qu'on appelle l'enseignement du projet où on invite les étudiantes et étudiants à imaginer les projets qu'ils construisent. Bien sûr que la manière dont on construit la pédagogie et dont on construit les échanges avec eux va, de manière consciente ou inconsciente, influencer la manière dont les étudiants et les étudiantes vont apprendre ce qu'il y a de la valeur comme architecte. Je peux montrer à mes étudiants Anna Eriger, une architecte allemande qui travaille dans le Grand Sud avec les habitants, en faisant des projets en terre et avec des bambous. Elle fait une architecture qui est vraiment magnifique, parce qu'elle incarne des valeurs de solidarité, d'attention au monde et aux gens vulnérables. Si je valorise dans mes cours une telle architecture, il y a des chances pour que les étudiantes et les étudiants se reconnaissent dans cette forme de pratique. Si je fais la même chose devant des bâtiments d'une autre architecte, Zahadide, qui est plutôt sur des mégaprojets, avec l'idée que l'architecture est une machine à gagner des concours internationaux, c'est évident que je ne vais pas promouvoir les mêmes idées. Ça ne veut pas dire que les étudiants ne peuvent pas aller contre, réagir et se construire en contradiction et rupture, mais je ne vais pas construire le même univers de valeur. Donc, dans les écoles, tout ça coexiste.

Clément Collet : L'architecture est une discipline qui est souvent considérée comme assez masculine. Est-ce que vous avez aussi un regard écoféministe sur ces questions ?

Emeline Curien : Oui, comme dans beaucoup de métiers. Il y a beaucoup d'étudiantes et il y a peu de femmes architectes, parce que c'est difficile de concilier la vie familiale avec les impératifs du métier. Mais pourquoi ? Parce que les gens qui s'engagent sur des projets difficiles ne dégagent pas un salaire suffisant pour se permettre de travailler à mi-temps sur moins de projets. Donc il y a déjà une question qui est rendue assez invisible parce qu'on médiatise les gros projets, alors qu'il y a une grande partie des architectes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Et donc, être une femme dans un métier où on gagne peu sa vie, c'est

encore plus difficile au vu de la manière dont la société fonctionne encore aujourd'hui. Ensuite, l'architecture a souvent été reliée aux grandes machines de fabrication du monde, qui tendent plutôt à favoriser les hommes et des valeurs qu'on dirait attachées à la masculinité. Il y a eu des approches féministes de l'architecture. Récemment, j'ai vu un film qui défendait l'idée que les femmes seront des architectes quand elles accéderont au même travail que les hommes architectes qui ont le pouvoir de l'extraction, avec l'idée que les femmes devraient avoir les mêmes droits d'exploiter que les hommes. C'est une vision que je ne partage pas non plus. Si faire progresser la cause des femmes en architecture consiste à faire la même chose que ce qui se faisait avant, ça me semble une très mauvaise idée. Mais il y a aussi des approches qui développent d'autres valeurs proches de ce qu'on appelle l'écoféminisme, qui, à mon sens, sont portées tant par des hommes que des femmes. Donc j'ai l'impression que l'aborder par la question du genre n'est pas ce qui permettra le mieux de comprendre ce qui est en jeu. Mais donc, dans ce qu'on considère de manière un peu caricaturale comme des valeurs féminines et des valeurs masculines, l'architecture aujourd'hui est plutôt des côtés des valeurs masculines, et il y a des hommes et femmes qui essayent de faire émerger des valeurs dites plus féminines. Et on retrouve ce même combat chez les écoféministes. Je m'intéresse beaucoup à ces questions écoféministes. Mais je pense que ça ne permet pas toujours de faire société ensemble. Même si je me reconnais dans les valeurs écoféministes, je trouve dommage qu'on ne trouve pas un autre mot pour en parler. En fait, je pense que l'écoféminisme marche comme un pôle qui va contrebalancer un profond déséquilibre. Il me semble que c'est une approche qui, en période de transition, est intéressante parce qu'elle pousse aux extrêmes la manière de voir les choses. Je pense que les hommes comme les femmes sont nombreux à souffrir de cette transformation de nos milieux de vie en machines à produire du capital. Les femmes en souffrent peut-être plus que les hommes, mais en fait, si on regarde les choses, c'est tout le vivant qui en souffre et il y a très peu de privilégiés qui y échappent. Alors que, par exemple, les travaux de Geneviève Pruvost, qui est nourrie d'écoféminisme et qui parle de subsistance, me semblent plus intéressants. Dans la question de la subsistance, la question du genre intervient, mais elle n'est pas la première entrée. Il me semble que pour changer en profondeur l'architecture et la rendre plus en adéquation avec les limites planétaires et la justice sociale, il est plus intéressant de partir de l'idée de subsistance et de redonner la capacité aux êtres humains de construire leur milieu de vie en échappant aux logiques telles qu'elles sont en place aujourd'hui.

Clément Collet : Est-ce que vous pouvez détailler un peu cette idée de subsistance ?

Emeline Curien : C'est une idée de Geneviève Pruvost. Elle a écrit deux livres : *Quotidien politique* et *La subsistance au quotidien*. Elle propose une approche théorique sur les questions écoféministes et comment elles abordent la question de la subsistance. Dans *La subsistance au quotidien*, elle suit un couple dans sa yourte de maraîchers et elle regarde toutes les relations économiques et sociales qu'ils créent quotidiennement. Elle mesure tous leurs gestes. Quand ils ont des poules, elle se demande d'où vient la poule, avec quoi ils nourrissent la poule, comment ils ont fabriqué les poulailers, entre quoi ils échangent leurs œufs... Ce sont des modèles échappant un peu aux logiques habituelles de consommation. Donc la subsistance repose sur le fait de construire des modes de vie dans lesquels on entre

en relation autrement que par l'échange monétaire. Ça ne veut pas dire qu'on est autonome, mais plutôt qu'on construit des réseaux de solidarité à d'autres échelles. Et comme ils sont à d'autres échelles plus réduites, on maîtrise mieux leurs effets sur l'environnement et sur les autres. Si j'échange des œufs contre du pain au boulanger de mon village, qui fait tourner son four à bois avec le bois qu'il coupe lui-même dans la forêt dont sa famille prend soin depuis trois générations, je vois mieux les effets de ce que je mange. Il y a une dimension politique dans la subsistance qui s'exerce au niveau de l'alimentation, mais aussi de l'architecture. Est-ce que je peux moi-même transformer ma maison pour qu'elle soit plus confortable, qu'elle dépense moins d'énergie à être chauffée ? Est-ce que je peux repenser le standard dont j'ai besoin en termes de confort ? Donc la subsistance m'intéresse parce qu'elle transforme aussi les imaginaires. Elle nous fait prendre conscience de l'importance de chacun des gestes qu'on pose dans le monde au quotidien. Et je crois qu'il y a beaucoup d'architectes maintenant qui se posent cette question. Quand je fais un geste comme architecte, c'est-à-dire comme personne qui est en train de penser un projet, quel est le tissu de gestes qui met en relation ? Est-ce qu'il permet à des gens de subsister dignement ou pas ? C'est un levier plus important, plus fort pour remettre l'architecture à un autre niveau. D'autant plus que je crois que dans les années qui viennent, où le régime de catastrophe est en train de devenir notre quotidien, soit on délègue les reconstructions successives à des grandes entreprises qui vont continuer à concentrer l'argent pour reconstruire selon leur propre mode de vie. Ou alors on apprend à faire autrement au plus proche du territoire. Dans le monde qui vient, on ne sait pas quelles vont être les structures qui vont résister à la fois aux forces économiques, sociales, culturelles et bien sûr bioclimatiques. Je crois qu'on peine à mesurer même que le métier d'architecte dépend du monde thermo-industriel tel qu'il est maintenant. Ne serait-ce que parce que pour pouvoir exercer l'architecture, c'est-à-dire faire des projets d'une certaine dimension, on ne peut pas le faire sans diplôme. Or le diplôme est lié à une école. Pour qu'elle marche, il faut générer suffisamment de surplus alimentaire, vestimentaire... pour se permettre de faire en sorte qu'il y ait des gens qui, pendant 5 ans, ne fassent qu'apprendre l'architecture. Ce n'est possible que dans une société très riche énergétiquement et très stable du point de vue bioclimatique. Je ne suis pas sûre que ça tienne. Il faut en avoir conscience et c'est très compliqué comme situation pour se positionner éthiquement. Est-ce que je continue à transmettre parce que je pense que cette transmission peut être utile ? Ou est-ce que je prends conscience qu'en étant dans une école, je bénéficie d'un confort qui n'est possible que parce que ma société est extractiviste vis-à-vis du monde naturel et des autres sociétés ? C'est une question compliquée.

Annexe 3 : Agnès Deboulet

Entretien réalisé le 15 octobre 2025 par Carla Cecchini Cecchini et Zéphir Fayolle

Carla Cecchini : Du coup, comme l'a dit Zéphir Fayolle, il y a une partie un peu plus théorique, un peu plus générale sur les contre-projets. Mais d'abord, on va vous demander de vous présenter en quelques mots, de présenter votre parcours et aussi votre lien avec Archipel, si vous en avez un.

Agnès Deboulet : Oui, écoutez, je m'appelle Agnès Deboulet, comme vous le savez. Je suis sociologue et urbaniste, en sociologie. Et puis, par ailleurs, le lien que j'ai avec Archipel, c'est que je suppose que... Enfin, je ne sais pas trop comment ils m'ont contactée, d'ailleurs. C'est eux qui m'ont contactée, donc je ne sais pas. Mais je suis aussi membre d'APPUII, fondateur de l'association APPUII. Donc, le lien, la boucle, elle se refait comme ça, quoi.

Carla Cecchini : OK, donc, très bien, du coup, en ce qui concerne les contre-projets, est-ce que vous pourriez nous définir ce qui est pour vous un contre-projet, ce que sont les facteurs d'émergence du contre-projet et aussi, évidemment, ces acteurs nécessaires et est-ce que vous pensez qu'il y a un processus assez défini, assez clair de la formation d'un contre-projet ?

Agnès Deboulet : Alors, qu'est-ce que c'est qu'un contre-projet? ? En contre-projet, ça peut... Ça peut être aussi un contre-programme, ce n'est pas nécessairement du projet. C'est-à-dire que je pense que la définition, l'appellation contre-projet, elle est peut-être un peu... Elle est générique, mais en réalité, ça recouvre une variété de pratiques qui sont très différentes d'une discipline à l'autre, d'un sujet à l'autre. Et évidemment, qui ne sont pas les mêmes enjeux, suivant qu'on est peut-être en contexte urbain ou en contexte hors ville, hors métropole, sur des questions environnementales. Qu'est-ce qu'on peut dire sur le contre-projet, de mon point de vue ? Nous, à APPUII, on a plutôt tendance à dire qu'on fait du projet alternatif plutôt que du contre-projet. Il faut savoir, vous n'êtes pas, vous étiez en Sciences Po, mais l'idée du projet un peu alternatif, c'est très architectural, en fait, en même temps. Maintenant, ça a été repris en urbanisme, mais à l'origine, c'est vraiment beaucoup né de la pratique avec des architectes, puisque quelques architectes programmatiques notamment programmeurs qui font du projet participatif depuis le début, depuis les années 70 même, cette philosophie de dire, il n'y a pas un projet, mais il y a nécessairement une pluralité de projets. Ça n'a aucun sens de présenter un projet. On doit toujours présenter... Il y a des gens qui, notamment parmi les membres fondateurs d'APPUII, d'autres disent, notamment dans la finition de quelqu'un qui s'appelle Michel Conant, qui a été très important dans ce qu'on appelle la programmation générative, dire... la loi des habitants, elle est nécessaire et le respect des usages, des pratiques, etc. Et ça va nécessairement présenter plusieurs scénarios si tant est que vous êtes en dialogue avec des gens et non pas avec une abstraction. Donc déjà, contre-projet ou projet alternatif, ça suppose, ça veut dire déjà que vous vous opposez à une pratique dominante qui est un seul projet alors qu'il ne devrait pas y avoir un seul projet. si on était dans une pratique vraiment démocratique du projet. Peut-être. Parce qu'on ne peut

pas soumettre à des gens, si on doit soumettre quelque chose à des gens qui sont des futurs usagers ou des usagers, ils ne peuvent pas se prononcer sur juste un scénario. Donc déjà, je pense qu'il y a cette filiation-là qui est donc liée à la programmation générative et à l'architecture participative depuis assez longtemps. Et je ne sais pas de quand ça émerge, des projets alternatifs. Nous, c'est ce qu'on dit à l'APPUII, mais je ne sais pas trop ce qui se dit ailleurs. Et je vois aussi que ça se fait un peu dans le domaine de l'ingénierie, ça se fait aussi dans le domaine des sciences environnementales, et que ça se produit aussi dans des milieux plus hétéroplètes, qui sont des milieux de contestation de projets qui portent atteinte à l'environnement. Et là, c'est... c'est pas rattaché à une discipline, c'est une idée de contre-projet plus qu'à une discipline, c'est pas l'urbanisme qui est porteuse là, donc ça va convoquer une pluralité de savoir-faire qui sont pas projets, au sens du projet architectural et urbain, qui sont des projets avec toute sa façon de tâche financier, ses calculs de coûts-bénéfices, etc. Ça va au-delà de la forme spatiale.

Carla Cecchini : Ok. Et est-ce que vous pensez qu'on peut repérer dans les différents contre-projets mis en place une sorte de processus avec des étapes, des phases de construction qu'on repère ? On sait que vous avez aussi travaillé notamment dans la perspective franco-brésilienne à l'étranger. Est-ce qu'il y a des similitudes dans le montage des contre-projets ?

Agnès Deboulet : Je ne sais pas trop si on parle de contre-projet. Attendez, je vais regarder juste un truc. Je vais vérifier un truc d'ailleurs sur Internet. Je ne sais pas trop si on parle de contre-projet au Brésil. Je ne crois pas que ce soit le même terme qui soit utilisé. Juste, donnez-moi deux secondes. Je vais faire juste un truc. D'un seul coup, j'ai un doute, une fois que je demande avec les Brésiliens. Plan de rénovation alternatif. Ça, dans le cas de la Villa Autodromo, on parle de plan de rénovation alternatif. Bon, voilà. Mais je ne sais pas si on parle vraiment de contre-projet. Peu importe l'appellation et la pratique, oui, ça se fait. Bien sûr, ça se fait. Et la question de votre question c'était quoi ? C'était de savoir s'il y avait des choses différentes, c'est ça ? Est-ce qu'on retrouve dans les différents contre-projets, même en France ?

Carla Cecchini : du coup, si c'est peut-être plus cohérent de parler de la France, un processus de formation du contre-projet, des étapes, des phases de construction qui sont assez similaires les uns envers les autres ?

Agnès Deboulet : Je ne sais pas, il faudrait regarder, décortiquer vraiment étape par étape ce que je n'ai pas vraiment fait. Je pense que c'est très différent de faire un contre-projet déjà en situation habitée et en situation où il n'y a pas d'habitants. Je pense que la situation n'est pas la même compte tenu de ça. En fait, en situation dans le contexte urbain, la plupart du temps, c'est du contexte habité, pas toujours. Donc, ça part souvent d'un diagnostic qui est participatif et qui est un diagnostic qui parle des visages, qui parle des pratiques, qui parle de différentes choses, de construire un autre récit, un contre-récit, en fait, des raisons pour lesquelles, éventuellement, le quartier, la rue, l'immeuble, je ne sais pas, sur les échelles, est viable ou intéressant ? En fait, c'est une réhabilitation de l'image qui est dans le diagnostic,

de l'image et des pratiques. Déjà, je pense que toujours en site habité, ça part de ça. Alors, ça se fait différemment suivant les endroits et suivant les forces en présente. Je pense que ça se pratique très différemment. Votre question, c'est surtout aussi quelles sont les forces mobilisées ? À part la mobilisation préexistante, c'est très différent. Nous-mêmes, on le voit dans le cas d'APPUII, suivant que le contre-projet ou le projet alternatif est fait par des collègues qui sont plutôt ingénieurs ou plutôt techniques, ou que dans l'équipe, il y a des gens qui ont plus une sensibilité ou une formation en sciences sociales. Ce n'est pas la même pratique, en fait. Parce que comme ce n'est pas gravé dans le marbre et qu'il n'y a pas de procédure, ce n'est pas procéduralisé comme ça va l'être dans une agence d'urbanisme. En réalité, c'est beaucoup plus simple. Et je pense qu'il y a toujours cette fac effectivement de diagnostic. D'autres diagnostics, si le diagnostic préalable n'a pas été fait, ça peut être une contre-enquête. Parfois, c'est simplement des contre-enquêtes ou des enquêtes complémentaires, en réalisant porte-à-porte. ça peut partir de là, on se rend compte que des habitants, moi je pense à plein d'exemples, je ne sais pas moi, ils vivent, ils ne sont même pas informés, ils ne veulent pas du tout partir, voilà, ça peut être... Bon, et après, le contre-projet, c'est... Après, c'est très... Quoi que ce diagnostic est établi, ça c'est plutôt dans la pratique d'APPUII, mais on voit bien que faire du contre-projet... Alors, il y a deux choses. Il y a des groupes d'habitants et puis on a des intermédiaires, des facilitateurs. Et des experts et des soutiens et tout ça. Il y a un jeu d'acteurs, les experts, les facilitateurs. Il faut qu'il y ait une double demande de faire du contre-projet. Il ne faut pas que ça soit porté, coporté, sinon ça n'a pas de valeur. Une fois que c'est coporté, il faut encore qu'il y ait la capacité à le faire. Parce que faire du projet, ce n'est pas simple. C'est une vraie technicité. Et faire un contre-projet, c'est tout aussi complexe que faire un projet, voire plus. Donc le projet urbain, par définition, sachant que le projet urbain est toujours stratégique, partenarial, etc., ce qui en réalité n'est pas le cas, mais bon, bref, ça suggère, si vous ne pouvez pas faire du contre-projet avec des gens qui n'ont jamais fait un projet d'architecture ou d'urbanisme, c'est difficile à imaginer, ou d'ingénierie. où on a des cas au Brésil, de collègues qui font des projets, où il y a des journalistes, mais il y a aussi toute une révélation environnementale, plutôt juste environnementale, mais c'est des gens qui ont vraiment une expertise sur les questions de terre, d'eau, de cycles, de machins, du boniversité. Bon, ça ne s'improvise pas, quoi. Donc ça, ça veut dire qu'en réalité, faire du contre-projet, si vous n'avez pas en interne ou en externe de l'expertise, c'est difficile. Voilà. Donc, oui, les formes de contre-projet, elles varient éminemment suivant tous ces paramètres. Et, par exemple, dans le cas d'APPUII, il y a plein de moments où on se dit que ce n'est pas la peine de faire du contre-projet parce que pour des tas de raisons, ce n'est pas ça qui va faire gagner. Il y a aussi que l'on choisit, précisément dans tous les cas des contre-projets, c'est des mobilisations, ça part de mobilisations, donc construire quelque chose en face-à-face, c'est aussi pour faire bouger le schmullig, sinon on ne fait rien. Et donc, c'est stratégiser, en fait. S'il n'y a pas de pensée stratégique sur pourquoi on construit tel ou tel outil, ça ne sert à rien. Et cette stratégie, c'est un rapport coût-moyen aussi, enfin, en vie, mais aussi par coût et moyen, en face, sachant qu'on n'a pas de moyens. On est face à des machines qui ont des moyens de produire, alors que les réponses contre le projet n'ont pas de moyens. Très peu. Voilà. Mais je pensais aussi, je pense que Stéphane va en parler, mais par exemple, dans le cas de Gonesse ou de CTPG, c'est très différent parce qu'on n'est pas en zone habitée, donc il n'y a

pas de diagnostic participatif classique, je veux dire, enfin classique, ça n'a rien à dire, mais par contre, on va avoir des gens qui ont fait, comme Jacques-Louis Partibois, etc., qui ont fait du contre-chiffrage. C'est-à-dire qu'ils vont opposer au discours de réussite économique du projet qui est porté par l'institution ou par l'État un autre discours, en disant que ça ne va pas créer des emplois, ça va en détruire, par exemple. Pour moi, en fait, d'une certaine façon, ça fait partie du contre-projet. C'est la contre-comptabilité, quelque part. Nous, ce n'est pas ça qu'on fait dans le cas d'APPUII. On pourrait, mais en fait, ça demande tellement de technicité de pouvoir rentrer dans le chiffrage. Alors on commence à le faire avec du chiffrage du coût carbone de la démolition. Maintenant, ça peut faire partie du contre-projet. Donc voilà, je ne sais pas si j'ai répondu.

Carla Cecchini : Oui, merci. Et je pense qu'on a vu dans nos recherches que toutes ces questions...

Agnès Deboulet : Juste pour finir, excusez-moi. Parfois, il faut bien s'imaginer que... Je pense que j'insiste sur le fait que les mobilisations environnementales où les mobilisations urbaines, ce n'est pas le même public. Les mobilisations environnementales, c'est souvent le public agriculteur, mais aussi le public jeune engagé. Jeune ou moins jeune, mais engagé, plutôt avec plus bac 18. Les mobilisations urbaines, c'est en quartier populaire. En quartier populaire, j'insiste, ce n'est pas du tout ça. C'est des quartiers populaires. Donc déjà, l'architecturiste ne sait pas ce que c'est, c'est des gens qui n'ont pas fait d'études, beaucoup d'études, et ils n'ont aucune idée de ce que ça peut vouloir dire un projet. Donc un contre-projet, vous voyez, c'est pour ça que je vous dis, souvent on ne va même pas jusque-là, parce que pour les gens, ça ne parle pas. Et en fait, ils ont des besoins beaucoup plus immédiats, qui sont de savoir où est-ce qu'ils vont être logés, est-ce qu'ils peuvent rester chez eux. Donc on essaye d'adapter des outils aussi à cette appréhension collective qui est parfois très complexe, en fait. Voilà. Ça aussi, il faut l'avoir en tête. On ne peut pas avoir les mêmes outils en fonction des configurations d'acteurs qui sont en présence.

Carla Cecchini : Du coup, ce que vous dites, ça me fait penser à une autre question qu'on voulait vous poser. Vous parlez de personnes qui ont des « bacs plus 18 ». Est-ce qu'au sein des contre-projets, on retrouve des rapports de force et même des logiques de domination qu'on pourrait retrouver ailleurs ? Est-ce que c'est quelque chose qui se retrouve souvent dans les contre-projets ? Entre des personnes militantes qui sont plus touchées par le problème, par exemple, qui ne sont pas forcément détenteurs de diplômes ? et les personnes qui viennent s'approprier le projet en ayant bac plus 18.

Agnès Deboulet : Oui, il peut y avoir des conflits, bien sûr. Et ça, c'est un truc qu'on parle pas mal, je crois, dans le spécial de participation. Bien sûr, il peut y avoir des conflits. Mais en fait, ça dépend. Là aussi, on a toutes les gammes de possibilités. C'est difficile de généraliser parce qu'en fait, je ne sais pas, moi, sur les dizaines de projets que j'ai vus, qui ne sont pas tous des contre-projets, attention, c'est parfois du diagnostic alternatif. En tout cas, c'est de la production d'alternatives. Ça, c'est sûr. De contre-récits. Sur cette quarantaine, je dirais peut-être que ce qu'on a fait, nous, c'était quatre ou cinq contre-projets aboutis.

Attention, c'est pas... Peut-être huit, je n'en sais rien, mais vraiment pas beaucoup. C'est pas... Mais... Oui, il peut y avoir des conflits. Bien sûr, il peut y avoir des conflits de tous ordres. De tous ordres. Parce que certains locaux ne sont pas... Tout le monde n'a pas nécessairement envie de voir des étrangers chez soi, dans son quartier. Je ne sais pas, moi, parce que d'abord, c'est des organisations, des collectifs qui sont eux-mêmes traversés souvent par des conflits internes et qui sont des conflits qui vont se cristalliser très souvent par l'annonce, dans le cadre des démolitions, par l'annonce de la démolition. C'est rare que ça crée de la cohésion. En général, ça crée de la fracture entre ceux qui peuvent partir et ceux qui ne peuvent pas partir. Entre ceux qui pensent qu'il faut se battre pour le collectif et ceux qui ont peur et qui ne se battent que pour eux-mêmes et qui ne se battent pas, par exemple. Je vais vous donner un exemple. On a plein de cas, même un peu de succès historique, où en réalité, des gens du jour au lendemain ils disparaissent de la mobilisation. du jour au lendemain ils disparaissent parce qu'en fait on leur a proposé un logement mais ils ont eu honte de le dire. Et dans le logement social ça peut arriver parce qu'il y a beaucoup d'angoisse sur où est-ce que les gens peuvent se faire loger. donc oui et il peut y avoir des conflits entre les tiers facilitateurs un peu ce que fait APPUII et les amicales de locataires. Ce n'est pas toujours le cas, mais où les syndicats de locataires, pas moi avec une syndicale locataire, en général, ne travaillent pas du tout les questions urbaines, ou rarement, et en même temps ne voient pas toujours d'un bon oeil, ça dépend, ils ne voient pas toujours d'un bon oeil l'arrivée de ces tiers facilitateurs, même s'ils sont appelés par les habitants. C'est vécu comme de la concurrence. il peut y avoir aussi des conflits ou des problèmes liés à une absence de formation adéquate des personnes qui viennent sur ces quartiers parce que même si on a été plus ou moins appelé après on vient avec des étudiants et on est on est perçu comme parfois ça se passe super bien encore une fois et parfois on a des gens. on a aussi des gens qui font des comment dire, des étudiants ou même des professionnels qui font... qui sont pas à l'aise, qui savent pas comment s'adresser à des gens du quartier populaire ou des personnes racisées. J'aime pas trop ce terme, mais en fait, je pense qu'il y a... Tout le monde n'a pas envie et sait pas travailler avec des personnes qui parlent pas bien français, qui ont des difficultés parfois d'expression. Voilà, il y a plein de gens qui savent pas du tout envie de faire ces efforts-là. Ça demande un effort d'interaction spécifique des deux côtés. Et sans formation en sciences sociales ou sans mobilisation, formation non préalable, c'est très difficile. Nous, par exemple, en marché, quand je faisais ça, on avait un semestre entier. En fait, il y avait des cours toutes les semaines, des cours d'anthropologie... Parce qu'en fait, aller dans les quartiers populaires, c'est parfois aussi compliqué que d'aller dans un terrain loin, quoi. En Afrique, en Asie, etc. C'est pas aussi compliqué, mais c'est d'autres normes de comportement, je veux dire, voilà. Et si vous les respectez pas, si vous les connaissez pas et si vous savez pas les respecter, ça peut pas bien se passer, en fait. Et donc, c'est aussi ça que j'avais voulu souligner dans les premières réunions de Archipel, etc., parce que je pense que ça n'est pas du tout parti de ce qui se discute dans la fabrication de cette exposition. Or, pour moi, la grosse différence entre les mobilisations écologistes et les mobilisations de quartier populaire, elle est là quand même. Et là, je lisais récemment, je ne sais pas, un article de la revue Reporter, qui portait sur... Maintenant, il commence à y avoir beaucoup de travaux, d'articles sur les fossés de compréhension entre mobilisation environnementale et mobilisation populaire. Nous, on essaye, en tout cas APPUII, notre point de départ, c'est les habitants. — OK.

Carla Cecchini : Je pense que cette question des quartiers populaires, on en reparlera... Bon, on avait quelques questions à vous poser après, peut-être, dans ta partie sur les affaires.

Agnès Deboulet : — C'est les habitants. Voilà. Je dois dire c'est ça. Voilà. C'est les habitants. Et ça, c'est très important.

Carla Cecchini : J'aimerais rebondir sur ce que vous avez dit au début. Vous dites que vous avez participé à une quarantaine d'alternatives sans que ce soit forcément des contre-projets et qu'il n'y en a que 4 ou 5 qui ont abouti en réels contre-projets. Et est-ce que vous pensez que l'aboutissement à un contre-projet, un vrai contre-projet, c'est une réussite ? Ou la production d'alternatives, tout simplement, c'est déjà une réussite ? Est-ce que le fait de contester en lui-même, c'est déjà un contre-projet ? Comment vous placez ces limites du contre-projet et de sa réussite ou son échec ?

Agnès Deboulet : De toute façon, quel que soit l'outil que vous fabriquez, la réussite, c'est pas... Pas le produit final, c'est pas. Est-ce que c'est un joli truc à regarder, voilà. Ou pas. C'est est-ce que ça fait bouger les lignes, en fait. C'est la réussite. Est-ce que ça répond aux besoins des habitants ? Oui. Non, les besoins des habitants, c'est que le projet, en général, il se mobilise dans les quartiers populaires. Est-ce que...

- *problèmes de connexion...*

Agnès Deboulet : Donc, où est-ce qu'on en était ? Alors, la dernière question que vous avez posée, c'était plutôt sur les limites... Enfin, non, pardon, sur comment vous définissez les limites de la réussite d'un contre-projet. Je ne sais plus jusqu'où on est allé.

Carla Cecchini : Enfin, la limite plutôt, du coup, d'une proposition alternative. Et sinon, on avait aussi une question sur qu'est-ce que vous pensez qui... Qu'est-ce qui permet, pardon, à un contre-projet ou à une solution alternative, quelque chose d'alternatif, à être pris au sérieux par les institutions publiques, par l'opinion publique, par les médias aussi, qui souvent délégitiment les projets, enfin, les alternatives.

Agnès Deboulet : Voilà. Ou les comprennent pas.

Zephir Fayolle : Oui, c'est ça, complètement.

Agnès Deboulet : Alors là... Ce n'est pas tant la qualité du projet, parce qu'en réalité, c'est plutôt, je veux dire, la qualité vraiment intrinsèque de la capacité du projet à répondre à des vrais besoins, etc. Oui, ça c'est bien, c'est important pour les acteurs mobilisés. Est-ce que c'est ça qui va convaincre les institutions ? Ça dépend de leur niveau d'implication, je dirais. Je dirais qu'il y a deux choses. Comment dire ? Vous êtes en Sciences Po, donc vous devez bien voir que... J'essaie de me remettre là, parce que je ne vois plus l'écran. Si, c'est bon. Parfois, les institutions sont convaincues. Quand elles sont convaincues, c'est par ricochet.

C'est rarement dans une négociation directe. C'est parce qu'un tiers plus important de l'opinion publique les a poussées à accepter. ou à bouger de... En fait, je dirais que la qualité du projet, oui, la qualité du projet, c'est plutôt pour les acteurs impliqués. Après, je dirais, aucune institution publique ne va choisir un contre-projet parce qu'il est meilleur que le projet. Enfin, c'est pas ça, parce qu'en réalité... les institutions ont leur propre logique quand elles font un projet de rénovation urbaine. Si elles projettent une démolition, c'est pour des raisons très précises et ce n'est pas parce que c'est la meilleure solution pour les occupants, parce que c'est la meilleure solution d'un point de vue patrimonial, d'un point de vue financier. Donc, ce que je veux dire, c'est qu'il y a nécessairement un décalage avec ce qui est proposé par les contre-projets. Pour faire bouger l'institution, il faut qu'il y ait un rapport de force qui s'institue. S'il n'y a pas de rapport de force pour avoir le meilleur contre-projet au monde, ça ne fera rien bouger du tout, en fait. Donc en fait, là où je pense que c'est important d'insister, c'est qu'il ne faut pas dépolitiser le contre-projet. Un contre-projet, c'est un outil politique, nécessairement. C'est un outil au service d'une cause. Et les institutions, les pouvoirs politiques bougent si elles sont convaincues, soit par le rapport de force, soit d'abord par leur rapport de force, ou par une médiatisation importante, qu'elles doivent bouger. ou parce qu'on a quelques aliens intérieurs qui vont bouger et qui vont faire bouger l'institution. Mais en général, c'est plutôt des pressions extérieures ou une série de négociations qui vont amener ça. Donc, le fait que.... Je pense que ce qui est important là-dedans, c'est de réfléchir au point de passage avec la médiatisation. La médiatisation, elle se fait souvent.... Je pense que la qualité graphique ou de représentation ou d'avoir une vision un peu... elle est importante. Mais encore une fois, pas pour faire bouger directement les institutions, mais pour être capable de drainer une opinion publique autour de ça, pour fédérer. Et là encore, ça pose la question des moyens mis à disposition, parce qu'il n'y a pas toujours les graphistes ou les compétences techniques qu'on peut faire, ou l'imagination. On peut faire un bon projet bien technique, mais qui, sur le plan graphique, ne va pas donner grand-chose. Et qui ne va pas être médiatisable, en fait. Et puis, en fait, aussi, pour être médiatisable, je pense qu'il faut aussi avoir des contacts dans la presse. Et ça, c'est, encore une fois, si c'est juste des élitements et un petit peu de soutien local, c'est rare d'avoir des contacts presse suffisants. Donc, des relais. Pas que des contacts presse, c'est des relais dans les institutions, c'est plein de choses, en fait. En fait, c'est plein de préconditions qui sont extrêmement complexes. Alors, l'avantage avec le millefeuille... Bon, il y a plein de problèmes avec le millefeuille institutionnel en France, mais ça peut arriver. Par contre, que des pouvoirs locaux, je ne sais pas, le département, je n'en sais rien, le territoire, soient convaincus d'un truc, fassent pression sur une ville, par exemple. Ça peut être le cas à l'Allemagarde. Il y a un contre-projet accepté par les habitants. C'est vraiment un outil de négociation. Tout le monde est d'accord. Le maire ne veut pas bouger. Et donc, ce n'est pas que le contre-projet qui va être l'outil dans la négociation. C'est la capacité de persuasion des autres autorités, notamment en rue. de lâcher un ennemi. Mais comme le maire est un proche de Darmanin, c'est compliqué. Vous voyez ? Non mais voilà, c'est ça la réalité en fait.

Carla Cecchini : Et vous pensez que cette sorte d'acharnement du maire, par exemple sur le cas d'Alma Gare, il vient d'où ? Parce qu'il reconnaît pas le projet, il le trouve pas légitime, il a un ego d'homme politique ?

Agnès Deboulet : Le projet contre-projet ? Ce n'est pas son sujet, le contre-projet. Il s'en fout complètement. Vraiment. Je suppose qu'il s'en fout complètement. Lui, il a une idée, c'est de le garder, c'est tout. Il ne veut pas entendre parler de contre-projet. Il n'est pas du tout dans cette optique-là. Il est dans une optique de guerre, en fait.

Zephir Fayolle : Et est-ce que dans ce cadre-là de refus d'entendre l'alternative, est-ce que...

Agnès Deboulet : C'est fréquent, attention, c'est quand même vachement fréquent, c'est ça le problème.

Zephir Fayolle : Bien sûr, c'est ça le problème, mais est-ce que donc on est dans quelque chose comme un échec de la démocratie, une sorte de déni peut-être d'un processus participatif ? Comment est-ce que vous voyez ça ?

Agnès Deboulet : Les deux. Oui, il y a des doutes. Le déni des processus participatifs, c'est un échec démocratique, puisque la participation, c'était un... Ça fait partie de l'arsenal démocratique. Et ça, en tout cas, oui, bien sûr, c'est un échec des démocraties locales. En matière d'urbanisme, c'est pas tant. C'est un gros, gros problème. Bien sûr. Et la techno... La techno... La techno-structure, comme on dit, de... Je veux dire, il me semble que plus l'urbanisme se technicise, plus ça devient compliqué, en fait, d'une certaine façon. Mais aussi, je pense que peut-être qu'il faut une analyse, peut-être plus en termes de classe sociale. Là, je suis en train de lire Lucas Julien Talpin. Excellent. Je vais le chercher. Est-ce que je me rappelle bien ?

Zephir Fayolle : Merci.

Agnès Deboulet : La colère des quartiers populaires ?

Zephir Fayolle : Oui.

Agnès Deboulet : Vous voyez qu'en fait, ça fait... C'est le cas partout. Ça fait des années 80, 70, qu'il y a un acharnement sur ces quartiers parce que trop d'étrangers, parce que l'islamisme d'abord, parce que les gangs, machin, parce que... Et donc, de toute façon, c'est aussi... Je veux dire, les quartiers populaires en France, c'est d'abord des quartiers où, aujourd'hui, il y a une majorité de population d'origine immigrée. Donc, on ne peut pas gommer cette question-là. C'est-à-dire qu'on a des quartiers où les gens ne votent plus, où il y a une très forte démobilisation qui a été programmée, qui est très bien racontée dans le bouquin, comment cette démobilisation s'est constituée ensuite. Et ça ne représente plus d'électorat. Ça ne représente pas d'électorat. Et de toute façon, c'est toujours décrit, en tout cas par bien plein de municipalités, de gauche comme de droite bien souvent, comme des quartiers dangereux, dehors la loi, des ghettos, etc. Donc tout ce discours justifie le projet de démolition. Pour reconstruire ça... Pour reconstruire un récit positif, il faut se battre contre une opinion publique aussi, qui est globalement pour la disparition de ces quartiers.

Regardez dans la presse si vous voyez le moindre article de protestation contre la rénovation urbaine. Il n'y en a pas.

Zephir Fayolle : Et vis-à-vis de ces populations que vous dites être démobilisées, ce qui est vrai, est-ce qu'on peut observer quand même, dans une optique de projet alternatif, de la mobilisation ? Est-ce qu'au sein même des quartiers populaires, on arrive à voir en France aujourd'hui une certaine mobilisation qui permettrait l'émergence de contre-projets en tant que tels ?

Agnès Deboulet : Aujourd'hui, c'est au moins depuis le début de l'enrue. Ça fait 20 ans. Oui, il y a des mobilisations ponctuelles, mais c'est assez fragmentaire. Après, il y a un mouvement national autour de ce type d'émotion qui a été porté par des architectes. Il y a pas mal de gens qui suivent ça. Oui, il y a pas mal de choses, mais il n'y a pas sans nous. Mais ce n'est pas massif, je veux dire. Soyons réalistes, ce n'est pas massif. Il y a des choses, bien sûr, c'est mobilisé. Globalement, il y a des quartiers super mobilisés, il y a des gens mobilisés. Mais ça fait quand même 20 ans qu'on demande l'arrêt de la politique de démolition. 20 ans. Donc, ce n'est pas au niveau d'un quartier que ça se passe. C'est une politique nationale d'éradication, ce n'est pas une politique locale. Donc je pense qu'il faut avoir en tête la big picture, c'est ça qui est important. C'est que ce n'est pas un quartier qui est touché, c'est des centaines de quartiers pour des raisons très politiques en fait, et économiques. Donc la rationalité des habitants là-dedans, elle n'a pas beaucoup d'importance. Mais bon, après je n'ai pas parlé des autres quartiers populaires dans lesquels il y a des projets de démission, il n'y en a pas que dans les quartiers de logement social, il y en a.... Mais c'est très dur de faire bouger un projet, à part quand ce sont des classes dominantes qui sont aussi mobilisées. C'est beaucoup plus facile. D'emblée, si vous avez des architectes mobilisés parce qu'ils sont résidents, des médecins, des avocats, c'est beaucoup plus facile. Parce qu'il y a de l'argent, parce que les gens peuvent payer un procès, parce qu'ils peuvent avoir des relais. Mais quand vous êtes dans un quartier populaire, même en centre-ville, et que vous n'avez aucune de ces compétences à portée de main, c'est vachement compliqué. Donc oui, c'est un problème démocratique, et c'est un problème d'égalité. Et c'est pour ça qu'on se bat. Et moi, j'insiste sur le fait que le contre-projet, c'est un instrument de lutte.

Zephir Fayolle : Merci beaucoup pour cette réponse. J'aimerais continuer et peut-être commencer à parler de la coproduction. Parce que je sais que vous, vous avez pas mal travaillé sur les logiques de coproduction, notamment la coproduction par le bas. Est-ce que vous pourriez déjà nous faire peut-être une typologie de la coproduction ? nous en dire un peu plus en fait, d'à quoi ça correspond, et quel est le lien peut-être qu'on pourrait faire avec les contre-projets, donc entre la coproduction et les contre-projets.

Agnès Deboulet : La coproduction, c'est une appellation qu'on a donnée, à tout un ensemble d'initiatives collaboratives. Ce n'est pas... D'où fait partie le contre-projet ? Le contre-projet, c'est une goutte d'eau, en fait. C'est la plus visible, souvent, mais c'est la plus visible, c'est celle qu'on retient. Pas souvent, mais c'est pas... Voilà, dans la panoplie des actions, des mobilisations, c'est... C'est pas tellement... Voilà, ça... pas énormément de temps. Et ce n'est

pas présent partout. Il y a plein de coproductions, il n'y a pas de coproductions de projets parce que ce n'est pas l'objet. Par exemple, je ne sais pas, je vous donne juste un exemple. Là, on est en train de travailler avec Marseille dans le cadre d'un projet européen sur des quartiers de la Belle de Mai. sur des quartiers très pauvres. Là, j'ai regardé encore les stats hier, c'est 52% de pauvreté, donc il faut quand même s'imaginer le truc. Habitat très dégradé, etc. Beaucoup d'habitants, majorité de... Archi-majorité de locataires, ce qui n'est pas du tout conforme au parc... C'est la configuration du parc de logement français, en France. Et... Bon... Il se trouve qu'il y a un aménageur public qui a un projet, c'est le projet partenarial d'aménagement qui est porté par la mairie et les acteurs publics, etc. depuis le printemps marseillais, le fondement de 2008. Cet opérateur public, il est volontaire pour collaborer avec notre projet et avec les associations locales, etc. Donc il y a une ouverture et il y a un dialogue. Je dois le dire, c'est très rare. quelqu'un qui est là pour faire vraiment de la médiation, etc., très bien formé. OK. Le sujet, là, c'est pas de faire un contre-projet. Leur projet, c'est de la réhabilitation d'un immeuble, je crois, 35 immeubles, plus réhabilitation de placettes, il n'y a pas de démolition, il n'y a pas de restructuration en profondeur. Maintenant, nous, ce qu'on espère, c'est que les droits des locataires vont être respectés, plus respectés, au-delà même, et qu'ils vont pouvoir accompagner des projets de réhabilitation, des chantiers, etc. Ça ne fait pas... C'est des revendications. Ils sont issus d'un travail collaboratif, d'une co-construction avec les habitants. Pour autant, ça ne fait pas un contre-projet. Vous voyez ce que je veux dire ? Parce que le point de départ qui est de réhabiliter... On aurait pu se dire « Non, ça ne va pas, il faut tout réhabiliter. ». Ce n'est pas réaliste, je veux dire. Nous, on le sait bien. Si déjà, il y avait des 56 meubles à Marseille aujourd'hui, c'est énorme. Vu qu'ils ne font rien. La municipalité n'avait jamais rien fait sur le logement depuis 35 ans. Donc, voilà. Donc, en fait, il y a aussi ça. Je parlais de mobilisation. La coproduction, c'est aussi... On n'est pas toujours... La coproduction n'est pas toujours dans une dynamique... de contestation. On peut avoir des pouvoirs publics qui ont une bonne écoute, qui ont envie de faire des choses avec les résidents. Je ne suis pas en train de dire que ça n'existe pas, mais quand ça existe, ça peut être aussi une forme de coproduction avec les autorités. Mais le point de départ, c'est quand même de la coproduction telle que nous l'envisage. c'est que ce n'est pas une coproduction institutionnelle, c'est avant tout, et c'est ça le point très différent de la participation qui est plutôt descendante, c'est que le point de départ, c'est qu'on constate que partout il existe des mobilisations. même si elles sont petites, même si c'est des petits, voilà, des gens organisés qui essaient de faire bouger des choses pour plus de justice spatiale, sociale. Et quand on a des dispositifs participatifs, ce qui existe sur place n'est pas consulté. ne fait pas partie de la donne. Les autorités essaient de les contourner ou les négligent, etc. Et ce qu'on dit simplement, c'est vraiment pas plus compliqué que ça, c'est qu'on ne peut pas faire de la participation en négligeant les forces vives d'un quartier, comme on ne fait pas de participation avec des ouvriers sans les syndicats ouvriers. C'est la même chose. Sauf que les syndicats, en matière de logement, ils sont très faibles. Ils ne dialoguent pas sur les questions humaines, ils dialoguent sur le logement, le coût du logement. Et en particulier les logements sociaux. Ils ne sont pas là-dessus. Donc, c'est ça la coproduction. Sur les questions urbaines, c'est vraiment... Donc, évidemment, après, travailler avec des groupes organisés d'habitants, tout ça, ça suppose d'avoir des moyens, d'abord de définir ensemble des stratégies. C'est pas nous qui arrivons avec, tiens, on doit faire ci, on doit faire ça. C'est quoi

votre de redéfinir les priorités avec les gens, leurs priorités. Et puis après, il y a des aménagements, c'est-à-dire qu'on ne peut pas prendre en compte toutes leurs priorités, mais certaines, comment on fait ? On se pose des questions, on réfléchit, ça prend des mois, ça prend longtemps, c'est très très long. Et puis après, on découvre qu'il y a des gros manques. Là, on a fait à Marseille une grosse enquête porte-à-porte, En bâtissant un questionnaire, on a fait un questionnaire co-élaboré avec des habitants. C'était un gros, gros boulot. Parce que beaucoup d'habitants ne parlent pas bien français. Je veux dire, on n'est pas sûrs. Encore une fois, c'est des gens qui n'ont pas fait d'études pour l'heure. Déjà, le questionnaire, il ne sait pas ce que c'est. Enfin bon, c'est... Et on s'est rendu compte de plein de trucs en faisant ce questionnaire qu'on n'avait pas du tout vu et que la société locale d'aménagement ne sait pas puisqu'il n'y a pas eu de leur part de pré-enquête. Il n'y a pas eu d'enquête sociale. Et s'il y en a eu, on ne l'a jamais vu. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé. Donc là, en amont, il y a quoi comme problème ? C'est que la connaissance locale de la société ou des questions qui se posent est très faible. d'accès à l'information. Si ce n'est pas une carence démocratique, je ne sais pas ce que c'est. C'est une énorme carence démocratique. Et c'est partout, en fait. Donc, après, ça ne nous empêche pas de dire que c'est la ligne, ils sont chouettes, on va essayer de bosser avec eux. Ça n'a pas été... On va voir, mais on essaye. Et pour être entendus, il faut avoir aussi au moins une analyse, un diagnostic, des revendications cohérentes, qui ne sont pas juste politiques, qui sont aussi basées sur notre propre connaissance du quartier avec les habitants. Donc c'est là où il y a la coproduction. Parce qu'on se met ensemble et on essaye de joindre nos forces pour mieux comprendre les dynamiques locales. Et les carences en termes de logements, les questions climatiques par exemple, on APPUIE vraiment là-dessus parce qu'on sait que c'est ça que les financiers de séjour ont aujourd'hui en France. Donc si on veut avoir une chance d'être en conduite, il faut remonter cette question-là. Les passoires thermiques, les bouilloires thermiques, Regardez ce que fait l'organisme. Vous connaissez probablement à Lyon et Villeurbanne, le territoire zéro bouilloire thermique, zéro logement bouilloire. Je ne sais pas si vous les connaissez. C'est une campagne. Regardez ce qu'ils ont fait. C'est remarquable. Ce n'est pas du contre-projet, mais je veux dire, si, quelque part. C'est un urbanisme très malin de diagnostic de ce qui ne va pas dans la prise en compte des bouilloires thermiques.

Zephir Fayolle : Vous parlez beaucoup des quartiers populaires. Pourquoi, pour vous, c'est vraiment, on va dire, un sujet d'études privilégiées vis-à-vis de la coproduction et de ces logiques-là ?

Agnès Deboulet : Déjà, c'est un sujet d'études privilégiées. Oui, mais c'est aussi un sujet d'action. C'est-à-dire que moi, je suis une bande d'APPUIE et je fais de tout. De toute façon, je suis présente aussi sur des terrains depuis longtemps et ça nourrit aussi. C'est-à-dire que ce n'est pas de la fraction. C'est que je participe aussi à certaines actions individuelles. L'analyse avec eux, avec l'association, pas tout le temps, mais quand je peux, je file un coup de main. Et donc, la recherche, pour moi, ce n'est pas quelque chose d'abstrait. Ça se fait en coopération. C'est-à-dire que, pas toujours, mais une partie de la recherche, ça se fait en coopération avec des acteurs locaux. Donc, pourquoi les quartiers populaires ? pense que si on est juste chercheur, pas engagé dans des collaborations avec la société civile, on peut

travailler sur toutes sortes de réalités. C'est passionnant de travailler sur des quartiers riches ou moyens supérieurs, effectivement. Mais ce n'est pas mon point de départ, parce que j'ai commencé à travailler dans des quartiers précaires en Égypte et j'ai toujours travaillé dans les quartiers. et pour moi il y a des continuités. la continuité c'est la négation de ces quartiers et de ces habitants. c'est la même négation, à peu près la même négation donc de leur rationalité de leur logique et c'est probablement ça que en tant que chercheur modestement j'essaie de rétablir. c'est à dire que je pense qu'on travaille sans savoir avec qui et pour qui on travaille et ça c'est un problème pour moi. C'est-à-dire que le point de vue de ces personnes, des personnes concernées, n'est pas juste important parce qu'ils sont menacés, parfois ils ne le sont pas, mais juste leur point de vue n'est pas très au sérieux. Et ça, ce n'est pas très compliqué à comprendre. Donc, je trouve qu'on n'est plus.... Pour moi, ça a plus de sens de travailler dans ce contexte-là, parce qu'en fait, on fait un travail de recherche qui est aussi de la traduction. ou la translation, je ne sais pas comment on dit.

Zephir Fayolle : D'accord. Et est-ce que dans ces quartiers-là populaires, on va retrouver plus de logique d'opposition aux projets mis en place ? Et est-ce que c'est quelque chose, oui, pour vous, qui apparaît comme évident que, comment dire, vous, vous allez vous en emparer parce que vous allez travailler dessus et que c'est important pour vous ? Mais est-ce que, de façon générale, dans les quartiers populaires, on va retrouver plus d'opposition parce que, justement, il y a moins de considérations ?

Agnès Deboulet : Vous devriez lire l'Observatoire des projets imposés qu'on a fait à Apule et en ligne, qui est un super boulot. C'est vraiment un super boulot. L'Observatoire des projets imposés et contestés, qui est une enquête dans 44 quartiers populaires en rénovation urbaine. Non, en fait, je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y a une majorité de quartiers dans lesquels il y a une mobilisation. C'est contre-intuitif, mais je pense que c'est le contraire. Il y a beaucoup de quartiers dans lesquels il n'y a pas de mobilisation. C'est très faible. Elle est trop faible pour avoir un effet de levier quelconque. Au contraire, je pense que les quartiers dans lesquels il y a le plus de mobilisation, c'est les quartiers de classe supérieure. Il faut lire un peu de sociologie urbaine, les peintres sont chargés et compagne. Les gens qui se mobilisent sont les Véchers. Pour défendre leur territoire. Parce que le territoire permet de maintenir leurs privilèges.

Zephir Fayolle : D'accord.

Agnès Deboulet : Oui, très bien. Donc, ce n'est pas dans les quartiers populaires qu'on se bagarre le plus. Parce qu'en fait, il y a eu des mobilisations très fortes. Il y en a eu, il y en a encore. Mais la démobilisation, je pense que la mobilisation était probablement plus forte dans les années 70, parce que d'abord, il y avait des quartiers beaucoup plus mixtes que maintenant. Mais aujourd'hui, dans les quartiers de l'hiver, non. En fait, il y a beaucoup de résignations face à la rénovation urbaine. Et puis, il y a des pôles de mobilisation. C'est difficile d'avoir une vision générale. Mais il y a beaucoup de sous-informations. C'est sidérant de voir à quel point dans beaucoup de quartiers, les gens ne savent pas du tout ce qui est programmé et qui les concerne directement. Donc, la sous-information, ça contribue à la

désinformation. Et puis, il y a aussi autre chose, c'est que les gens, dans les quartiers plus clairs, c'est un truc qui revient beaucoup. Comment dire ? Il y a plein de problèmes d'accès au droit. Le premier droit, c'est le droit à l'information, le droit de vote, mais il y a aussi le problème d'accès au droit de se sentir légitime à s'exprimer. Beaucoup de gens ne se sentent pas légitimes à s'exprimer en tant qu'immigrés, enfants d'immigrés, etc. Ça, c'est un truc qui revient très souvent. Et puis, il y a beaucoup de violences institutionnelles. Donc, il y a la répression. Les organisations les plus mobilisées, on l'a vu ces trois, quatre dernières années, on leur a envoyé des chiens renifleurs pour faire croire que c'était les locaux associatifs, que c'était des locaux où il y avait la calme. On leur a fait... Il y a toutes sortes de choses. On menace les locataires. Le bailleur menace les locataires. Il y a aussi des travaux de Talpin et compagnie sur la répression associative. Il y a une très grosse répression associative. Donc, oui, ça contribue aussi à la démobilisation. On a fait un gros week-end à Roubaix sur l'habitat il y a un mois, enfin, il y a début octobre. Tous les leaders associatifs de Roubaix qui étaient là nous ont dit qu'ils ont été menacés. Oui. Donc voilà, c'est pas pour rien que la France est classée comme une démocratie illibérale, de façon internationale. Et donc non, il y a une démobilisation aussi qui est liée à des facteurs individuels, individuels mais qui sont sociétaux ou systémiques. Il y a plus de problèmes de santé dans ces quartiers qu'ailleurs. Il y a des gens, les femmes, beaucoup de gens ont des horaires décalés, travaillent en horaires décalés. Il y a plus d'enfants, donc il faut garder les enfants. Moins de disponibilité, en fait, à être mobilisés. C'est difficile, ça prend du temps, de l'énergie, des soirées. Quand on est maman de quartier populaire, comme on dit dans les quartiers, c'est difficile.

Zephir Fayolle : J'aimerais revenir sur la coproduction. Je sais que vous en parlez. Dans l'introduction, vous avez co-écrit sur les perspectives franco-brésiliennes. C'est coproduire la ville par le bas, perspectives franco-brésiliennes. Vous en parlez. Est-ce que vous pouvez nous dire rapidement quels sont les grands enjeux liés à la réalisation effective de la coproduction et quels sont les écueils à éviter qui peuvent mener à un échec de ces logiques-là ?

Agnès Deboulet : C'est l'émission. À propos de Brésil, vous avez vu ce qui se passe dans deux favelas de Rio ? Non, du tout. Il y a eu 130 morts. Il y a eu un raid de la police de Rio. Deux favelas. Alarme lourde. Ah oui. Je ne sais pas du tout. Ça s'est passé quand ? Non, depuis deux jours. Ça n'arrête pas. Donc, que dire ? La coproduction, la coproduction, quelles sont les conditions de réussite ? C'est vachement compliqué, je ne sais pas. Il n'y a pas de recette, je n'en sais rien. Déjà, une bonne mobilisation de longue durée, parce que c'est quand même de la longue durée, ce n'est pas des choses qui se font en deux ou trois mois, quoi. Et donc que les gens comprennent aussi, que tout le monde comprenne cette durée-là, c'est pas évident. Et les disponibilités aussi pour le faire. Moi, je dirais que c'est ça. C'est une des grosses différences aussi qu'on a avec les mobilisations des années 70-80. Pas du tout engagées de la même façon. C'est que les gens étaient super plus disponibles, en fait, je pense. Moi, j'ai des collègues, ils étaient dans les quartiers populaires deux fois par semaine, les mêmes. Ça n'existe pas. Je ne vois pas ça. Très rarement. Donc, c'est la disponibilité. C'est qu'il y ait un petit groupe mobilisé avec probablement un leadership. Quand je dis un leadership, ce n'est pas une personne, ça peut être plusieurs personnes. Mais qui ait un peu

une vision, qui ait envie de s'en parler du truc, qui ait une vision. Ça peut beaucoup faire changer les choses. Et puis, il faut qu'il y ait de la confiance. La première chose, c'est coproduction, c'est-à-dire entre des groupes de la société civile et des universitaires, ou des assistances techniques. C'est ça, c'est le lien de confiance, qui n'existe pas entre habitants mobilisés et pouvoir public en général. Donc c'est là où on a quelque chose à faire de différent, c'est que ce lien de confiance permet entre eux de faire des choses. Mais attention, ce n'est pas une donnée. On se rend compte que derrière la confiance, ce n'est pas du 100%. C'est aussi un engagement à être disponible en partie, à être plus disponible, à respecter la parole des habitants, à se respecter mutuellement. Déjà, à ne pas parler à leur place, à... à les informer quand il y a des publications, à les faire relire les publications. Il y a tout ce travail très, très lent, très, très long, que les gens ne voient pas. Mais publier quand on est en situation de coproduction, ça veut dire faire relire. Ça veut dire coécrire. Souvent, ça ne marche pas. Tout le monde n'écrit pas. Mais il y a des collègues, on va mettre leur nom sur des publications, y compris académiques, parce qu'ils ont relu et parce qu'on en voit ça. C'est normal. Mais... Donc, il y a une obligation. Moi, je dirais que la coproduction, pour nous, telle qu'on la conçoit, ça suppose déjà un travail permanent de restitution. C'est-à-dire qu'on doit rendre aussi... On doit rendre compte. On doit faire comprendre, on doit traduire, on doit rendre compte pour que ça avance ensemble. Parce que sinon... On n'a pas les mêmes outils de travail. Pour les évitants, ce n'est pas du travail, déjà. Et puis, un collectif, par exemple, c'est aussi le travail d'information à destination de ce collectif. Moi, j'insiste toujours un peu là-dessus, mais je ne suis pas... c'est encore plus difficile. C'est que, à la fois, c'est ce travail de confiance qui peut se faire entre des petits groupes, mais ce qui est encore plus... encore mieux en termes de coproduction, c'est quand c'est des grands groupes. C'est-à-dire que... Bon, là, c'est le cas au Brésil. Il y a beaucoup plus de mobilisation parce que... Il y a beaucoup de défaillants aussi. Mais... C'est des très, très gros groupes qui sont derrière. C'est des dizaines de milliers de personnes. Donc, là... en fait, il faut être capable de parler avec beaucoup de gens, de rendre compte de choses simplement, d'avancer, que vous avez fait, etc., mais beaucoup de gens. Il faut que tout le monde puisse s'en emparer. La coproduction, ça ne peut pas se faire chacun dans son coin. Il faut inventer des outils pour travailler ensemble. Je ne sais pas si je réponds, parce qu'au fait, c'est des complexes comme question. Et après, ça, c'est dans tout projet... Je ne dirais pas architectural urbain, c'est dans les projets de développement. Quand on dit projet de développement, la question du développement, c'est la même chose. Ça suppose qu'il y ait des changements. Il y a un auteur qui m'a beaucoup marquée, qui s'appelle Nabil Hamdi, qui est pakistanais. Si vous voulez travailler dans une optique de développement avec des communautés, etc., il faut qu'il y ait des small changes. S'il n'y a pas de changements visibles, les gens lâchent. Si il n'y a pas de perspective de succès, les gens lâchent. C'est normal. Parce qu'ils ne sont pas là juste pour le plaisir de la science. Pas du tout, en fait. Certains, oui. Certains vont accrocher, même parfois au Réseau ou en France, on voit des gens qui ont fini par faire des masters, etc. C'est quand même pour leur assurer une meilleure situation. Donc, si ça ne bouge pas, si on voit que tout est coincé, c'est vachement difficile. C'est tout ça en fait qu'il faut avoir en tête. Mais bon, il y a plein de raisons, c'est complexe, mais je ne sais pas si de toute façon, moi, c'est pas... Tout ça pour dire que le contre-projet ne suffit pas.

Zephir Fayolle : C'est un événement. J'aimerais vous poser comme dernière question, une

question vis-à-vis peut-être, en tout cas par rapport à tout ce qui est institutionnel et donc au texte de loi mis en place. Et je sais que vous connaissez normalement la loi Lamy de 2014 qui consacre le principe de co-construction de la ville. Est-ce que vous pensez que cette loi et de façon générale, peut-être les textes de loi liés à la coproduction, co-construction sont des réussites ? Et si ce n'est pas le cas, est-ce que vous pensez que les rendre plus contraignants serait un moyen de faire avancer les choses ?

Agnès Deboulet : Oui, on avait participé avec d'autres collègues, d'autres amis de... C'était aussi la création d'APPUIIs, etc. On a participé à certaines discussions sur la construction de la loi Lamy. Globalement, la principale critique a été faite par les porteurs du rapport, Baquet-Mechemache, qui se sont barrés de Baquet pour commencer. À savoir, je suppose Mohamed Meshemache, mais il est plus resté en lien avec les institutions de toute façon, parce que lui, il est plus politique aussi. C'est le fait que eux, par exemple, dans toutes les consultations pour la loi Lamy, il y a eu 300 consultations quand même. Ça a duré un an. Donc, plein d'associations dans toute la France, dans les dames, etc. C'est une des choses qu'il y avait demandé. On est cité à la table de quartier, qui est un modèle participatif, mais auto... auto-décider, auto-organiser à Montréal, notamment. Et ça n'a pas été accepté, ça n'a pas été retenu. Ce qui a été retenu, ce sont les conseils citoyens. Et les conseils citoyens, oui, il y a une critique en règle des conseils citoyens. Moi, j'ai fait de mon côté, mais vous pouvez lire le numéro spécial de la participation sur les conseils citoyens, ou le rapport coordonné par Léa Billet, qui est aussi à Lyon, là-dessus. Les conseils citoyens, c'est réduit comme peau de chagrin. Ça ne marche pas du tout, en fait. Ça marche très, très peu. Donc, pourquoi ? En fait, on voit que les conseils citoyens, d'abord, il y a beaucoup de cooptation. Beaucoup de cooptation. Beaucoup de maires n'ont pas joué le jeu du tout et ont vraiment incité des gens, des associations, des machins à être partie prenante. Enfin bon, il y a toutes sortes de récits là-dessus. Et puis après, les tâches qui sont... En soi, c'est pas mal. C'était mieux d'avoir un conseil d'expérience que rien. Je ne suis pas en train de dire qu'il ne fallait pas ça, mais les conseils scriptés que l'on a travaillés, on se rend compte que la tâche est énorme, en fait. encore une fois quand on vous donne quand vous devez dans un comité de pilotage d'un projet en rue sur un quartier qui couvre l'ensemble de la ville ou qui a un projet un peu à lui des choses comme ça et que vous n'avez aucune idée de ce qu'est l'urbanisme vous avez ok suivi une formation peut-être à l'école de la rénovation urbaine c'est quelques jours. même si c'est bien ça ne suffit pas et que vous n'avez aucun soutien institutionnel financier Comment voulez-vous ? De quoi on parle, en fait ? On ne parle de rien. C'est-à-dire que je parle de documents qu'il y a, moi j'ai vu, des gens du Conseil citoyen à Saint-Denis. Pourtant, c'est pas vraiment à Saint-Denis, c'est une ville mixte. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui sont bien formés, qui ont une longue expérience associative, etc. Ils reçoivent un document, 350 pages, ils sont censés en discuter au comité de pilotage trois jours après. De quoi on parle, en fait ? Ce n'est pas réaliste. Ce n'est pas réaliste. Les gens ont besoin d'être accompagnés. C'est pour ça que nous, ce qu'on dit, depuis qu'on emporte une proposition de loi avec Passons-nous et d'autres associations, notamment Amiens, le Conseil des citoyens de l'étouffée a fait un très beau travail avec d'autres associations, c'est qu'il faut une expertise indépendante. Il faut un fonds pour l'expertise indépendante au service des habitants. Parce que sinon, les gens, ils arrêtent. En l'espace de quelques mois, vous les dégoûtez. Et en plus,

ils sont pris entre deux feux, entre les pouvoirs publics et les habitants. Donc, oui, ça ne va pas jusqu'au bout. C'est si on veut vraiment avoir des effets de levier et donner du pouvoir aux habitants sur des questions techniques complexes, très complexes, il faut mettre les moyens et c'est pas en donnant juste en disant juste à des bénévoles ils pourraient siéger au comité de pilotage mais comment ils gardent leurs enfants comment ils ont un jour off de leur boulot ça c'est même pas posé. vous vous rendez compte c'est pas possible. en fait ça pourrait marcher dans les banlieues dans les quartiers classe moyenne supérieure éventuellement où les gens sont déjà formés mais sinon ça peut pas marcher. En fait, ça produit plus de démobilisation, il finit souvent que ça n'en... C'est un peu comme les promesses de l'école républicaine. On voit que, j'ai décidé d'écouter hier sur France Culture, que la France a une école aussi inégalitaire que les Etats-Unis. Franchement... Ah oui. Oui. Euh... Donc, voilà. Mais on ne veut pas donner d'argent aux habitants. Ça, c'est sûr. C'est un refus en bloc. Il n'y a pas... C'est très compliqué. Il n'y a pas de confiance. Il n'y a pas de... Cette expertité, cette expertise indépendante, ça ne passe pas. Donc, voilà. Pour l'instant, en tout cas. Ça se fera peut-être. Mais c'est fatigant, je veux dire, devoir faire des contre-projets pour des collectivités, ou dans la coproduction, quand il y a des mobilisations, devoir se mobiliser, devoir mettre tant d'énergie pour plein d'associations, pour aider des collectifs, machin. Heureusement qu'il y a des bons côtés, on connaît plein de gens, c'est très sympa, on apprend plein de choses. Mais c'est usant, en fait, c'est... Franchement, ce n'est pas comme ça qu'on devrait faire. Ce n'est pas une solution interne. Il faudrait un urbanisme qui soit peut-être un peu, à la façon allemande, un peu plus consensuel. On se donne les mains d'un consensus. Voilà. C'est très bien.

Zephir Fayolle : C'est parfait. Ça vous va si on s'arrête là ?

Agnès Deboulet : Oui, très bien. Merci, je veux bien vous lire l'entretien. Ce n'est pas parce que j'ai des trucs à retrancher, mais c'est toujours intéressant de voir ce qu'on raconte. Bien sûr. Je ne suis pas de la même façon à l'oral que quand on écrit.

Zephir Fayolle : C'est clair.

Agnès Deboulet : C'est spontané, donc c'est toujours intéressant de voir.

Zephir Fayolle : Oui, on va avoir un travail de retranscription et puis on pourra vous envoyer ça juste après. Dès qu'on a ce qu'il faut, on vous l'envoie.

Agnès Deboulet : D'accord. Je vais juste faire un bémol parce que nous, on est quand même une association assez technique malgré tout, même s'il ne faut pas que du technique. Mais je ne suis pas en train de dire non plus qu'on va suivre n'importe quel groupe d'habitants pour faire n'importe quoi, soyons clairs. Ce n'est pas du tout le cas. On est obligés, parce qu'on a très peu de moyens, de faire le tri. Et de faire le tri, ça veut dire d'être dans une relation où on sait qu'on va pouvoir coproduire justement ensemble. Et ça... ça suppose plein de trucs. Ça serait un autre débat, mais ce que je veux dire, c'est qu'on ne peut pas faire de contre-projet si on n'est pas sûr qu'on va construire une vraie relation de confiance. Alors, les collègues

brésiliens, on est en train de faire un bouquin là-dessus, la couche finale ces jours-ci, disent qu'on est dans une relation dialogique, de dialogue. En fait, c'est du dialogue permanent. C'est-à-dire que Il ne peut pas y avoir de coproduction de leur côté. Ils sont vraiment installés dans certaines favelas pour travailler avec les gens sans dialogue permanent. Et ça, pour eux, c'est l'issue de l'éducation populaire, notamment d'un théoricien de l'éducation populaire très connu brésilien qui s'appelle Paolo Freire. Donc, il y a une histoire de l'éducation populaire qui est dans des milieux en interculturalité qui est très importante et dont découle cette capacité de dialoguer. Interculturel. Voilà.

Zéphir Fayolle : Oui, carrément. Merci beaucoup.

Agnès Deboulet : Et vous ? Et bon courage pour la fin, parce que c'est speed, votre truc-là. Vous pouvez produire des textes dans deux semaines, c'est ça ? Oui, à peu près, oui.

Zéphir Fayolle : Oui, c'est ça. On a eu un mois et demi pour faire plein d'entretiens, tous les entretiens avec le conseil scientifique. Et puis, d'un autre côté, on doit faire les entretiens aussi avec les acteurs sur les terrains directement des contre-projets. Et donc là, ça arrive à peu près mi-novembre, où on part à Paris, à Chambéry et à Toulouse.

Agnès Deboulet : Vous allez voir quoi ? Quel projet, juste ?

Carla Cecchini : Alors, à Toulouse, il y a le Mirail. Et il y en a un autre ?

Zéphir Fayolle : Non, il n'y a que le Mirail. Il y a l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. En fait, on rencontre un gars qui a travaillé là-dessus là-bas.

Agnès Deboulet : On le rencontre à Paris.

Zéphir Fayolle : Oui, on le rencontre à Paris. OK. À Chambéry, il y a le Triangle de Gonesse. À Chambéry, on va voir Technolac. Je ne sais pas si ça vous parle.

Agnès Deboulet : Le Triangle de Gonesse, vous voyez qui ?

Zéphir Fayolle : Je ne sais pas, ce n'est pas nous qui nous en occupons, ni l'un ni l'autre, parce que vu qu'on est neuf, on s'est pas mal réparti le travail. C'est assez pratique, ça. On peut vous dire ça, mais oui, en fait, on va voir aussi pour des projets... Je ne sais pas si tu peux retrouver facilement.

Agnès Deboulet : Ce n'est pas grave. Du coup, l'expo, elle est toujours prévue ? Parce que moi, j'ai tout ça dans mon agenda. Je ne sais même pas si on doit y aller. C'est prévu le 11 décembre, normalement, le lancement de l'exposition. D'accord. Très bien.

Zéphir Fayolle : Je viens de voir qu'on va avoir quelqu'un aussi de APPUII. Mariana Tournon, je ne sais pas si ça vous parle.

Agnès Deboulet : Oui, c'est la coordinatrice.

Zephir Fayolle : Parfait. On va la voir à la fois pour Alma gare et pour le triangle de Gonesse.

Carla Cecchini : Et pour le triangle de Gonesse, on va voir Jade Lindgaard et Lucie Delaporte.

Zephir Fayolle : Qui sont des journalistes.

Carla Cecchini : Oui, c'est ça.

Agnès Deboulet : D'accord. Mais vous n'avez pas interviewé Stéphane Tonnelat ?

Zephir Fayolle : Si, mais Stéphane Tonnelat, c'est dans le comité scientifique directement. Mais après, il a sûrement parlé du projet.

Carla Cecchini : Comme nous, on a interviewé d'autre part Thomas Zanetti, enseignant-chercheur, mais qui était aussi militant pour l'îlot Mazagran à Lyon.

Zephir Fayolle : Voilà. Donc c'est bien, ça fait un double discours à la fois militant et on va dire intellectuel. Et toi ? Très bien, bon courage pour la fin. Merci beaucoup, merci d'avoir pris le temps. Bonne soirée, au revoir.

Agnès Deboulet : Bonne soirée.

Annexe 4 : Lucile Garnier

Entretien réalisé le 22 octobre 2025 par Elise Berger et Antonin Betou

Antonin Betou : Ok, du coup on peut commencer. On voulait d'abord savoir si vous pouviez vous présenter en quelques mots et rappeler brièvement vos recherches et votre objet de recherche.

Lucile Garnier : D'accord, alors moi je suis Lucie Garnier, je suis architecte de formation. J'ai aussi une autre formation en sociologie. J'ai terminé une thèse l'année dernière en aménagement et urbanisme qui s'appelle « Saisir la métropole, l'hypnographie, le processus de contestation de l'aménagement entre Nantes et Grenoble ». Et depuis, je suis post-doctorante au laboratoire de la FEMAN, toujours de l'école d'architecture de Nantes. Sur des titres à rallonge particuliers, Bientôt, je vais être enseignante, le mois prochain, en sociologie urbaine à l'université de Tours. Mes recherches portent sur les mobilisations et l'action collective relative à l'aménagement et à l'urbanisme de la fabrique de la ville. Je m'intéresse à tout ce qui fait débat dans des arrêts publics non institutionnels, notamment qui se positionne sur la question de l'aménagement pour regarder un peu une fabrique urbaine qui serait par le bas.

Elise Berger : D'accord. Très bien. Dans ce cadre-là, est-ce que vous avez rencontré l'objet du contre-projet ? Et comment est-ce que vous pourriez le définir ?

Lucile Garnier : Ça a coupé.

Elise Berger : Ah non. Vous nous entendez bien, là ?

Lucile Garnier : Là, c'est bon.

Elise Berger : Ok. Oui, du coup, dans le cadre de vos recherches, est-ce que vous avez pu rencontrer le concept de contre-projet ? Comment est-ce que vous pourriez le définir ? Est-ce que vous voyez des facteurs d'émergence de ce contre-projet ? Des types de savoirs qui sont mobilisés ? Est-ce qu'il y a eu des étapes de formation d'un contre-projet ?

Lucile Garnier : J'ai enquêté sur des mobilisations, des projets urbains qui ont donné lieu peut-être à des proto-contre-projets. Pour moi, je considérais que le contre-projet, c'est une forme de formalisation, de planification d'une enquête qui se met en place quand il y a peut-être controverses et conflits autour d'un projet urbain, par des acteurs qui ne sont pas forcément invités à concevoir ou à participer au projet. Je considérais peut-être ça comme dans un continuum d'enquête qui va du fait d'abord des personnes qui ne sont pas invitées à participer et commencer à se mettre en enquête contre l'annonce de quelque chose, à récolter des données, peut-être à faire des contre-expertises environnementales ou démocratiques dans le quartier, jusqu'à rassembler suffisamment de... suffisamment peut-être je sais pas comment dire d'expertise autour d'eux pour arriver à aboutir à quelque chose qui serait pour arriver

d'accord. et donc j'en ai rencontré quelques-uns notamment à Nantes et pas à Grenoble en tout cas pas tant que ça finalement. Un quartier où il était question de démolir un jardin ouvrier qui utilisait depuis assez longtemps les ouvriers du quartier et puis les habitants d'un jardin collectif pour implanter 400 logements neufs. Et l'idée... Peut-être que ça ne va pas trop se formaliser, mais en tout cas... Le collectif et les riverains qui se sont mis autour de cette question-là ont essayé d'organiser un processus démocratique, planifier un projet alternatif qui inclurait aussi les élus, des techniciens, des habitants tirés au sort, des membres du collectif et des experts type écologues pour aboutir à une forme de gouvernance qui permettrait de poursuivre le conflit en quelque chose d'un petit peu plus dialogué et qui aurait permis peut-être d'en figurer le projet. Ce processus-là, il n'a pas été retenu. Par contre, ça a permis quand même d'infléchir le projet. C'est toujours la métropole d'Atlantique qui en a eu la main sur le dessin. Mais dans ce cadre-là, peut-être que j'inclurai même...

Antonin Betou : D'accord donc vous faites référence aux Bois Hardy oui c'est ça. Et donc on avait aussi une question, est-ce que pour vous le simple fait de contester ça constitue un contre-projet en soi? et est-ce que justement la contestation c'est un élément qui est inhérent essentiel au contre-projet ?

Lucile Garnier : En tout cas, le contre-projet, s'il est contre, il est positionné. À côté, il y a forcément une forme d'opposition, d'argumentation en tout cas. Et du coup, l'envers de la question, c'était est-ce qu'il faut... ?

Antonin Betou : Est-ce que contester, c'est un contre projet ?

Lucile Garnier : Non, je pense que par contre, là, ce ne serait pas suffisant de dire que forcément d'accord avec...

Antonin Betou : Oui. Mais c'est quand même toujours une condition préalable.

Lucile Garnier : Oui.

Elise Berger : Oui, et du coup, quel type de savoir, qu'il soit académique, technique, militant, populaire, joue un rôle décisif pour justement transformer une critique en un projet d'alternative ?

Lucile Garnier : Est-ce que vous pouvez répéter la question ?

Elise Berger : En gros, est-ce qu'il y a un type de savoir, qu'il soit académique, technique, militant ou populaire, qui jouerait un rôle décisif pour justement transformer l'idée juste d'une contestation en une réelle alternative, un projet construit, dessiné ?

Lucile Garnier : Oui, il me semble que dans la question des autres projets formalisés, il y a une dimension un peu technique d'expertise qui intervient à un moment donné pour tracer des choses arbitrées et argumentées par rapport aux projets qui sont proposés initialement. Et

dans tous les cas, cette question de l'interprétation de plans, de... Croiser différentes données qui sont propres à un projet, que ce soit des données financières, paysagères, tout ça nécessite quand même de pouvoir les mettre ensemble et puis un peu d'assembler dans nos données qu'il y a eu peut-être relativement techniques.

Elise Berger: Et du coup l'existence des contre-projets ça pose quand même la question des processus participatifs et de consultations qui existent actuellement pour les projets d'aménagement. Il y a plusieurs cadres légaux qui sont censés encourager justement la participation, les études d'impact, par exemple la doctrine éviter, réduire, compenser. Mais justement, l'existence des contre-projets, ça montre qu'il y a une limite à ces cadres institutionnels et légaux. Du coup, est-ce que vous pensez qu'on peut parler d'un déni de démocratie ? Et pourquoi est-ce qu'il y a une difficulté à accueillir le contre et l'opposition et le conflit dans le cadre institutionnel ? de prise de décision liée à un projet d'aménagement, par exemple.

Lucile Garnier : Je ne sais pas si c'est des vérités toutes faites, mais en tout cas, si je parle de ce que j'ai vu, j'ai l'impression qu'il y avait une nécessité de contrôler tous les débordements qui pourraient sortir un peu du cadre et laisser de la place à l'expérimentation à construire quelque chose où tout le monde serait un peu dans l'incertitude. Ce qui implique, je pense, peut-être des démarches qui seraient vraiment démocratiques, c'est d'arriver à tout se dire. On ne sait pas jusqu'où on va aller, il n'y a pas de choix déterminé. Ça, ce n'est pas encore... En tout cas, mon observation à Nantes, ce n'était pas un positionnement, une démarche dans laquelle la collectivité a souhaité se placer. Et c'est peut-être ça qui... à des démarches qui sont un peu contrôlées.

Antonin Betou : Merci beaucoup. Vous montrez justement que dans vos recherches, que la métropole devient un totem conflictuel et justement un horizon pour les mobilisations. Selon vous, quelles sont justement les limites et les opportunités que cela pose pour la reconnaissance institutionnelle des contre-projets ?

Lucile Garnier: Alors, en fait, moi, je disais que c'était plutôt d'autres auteurs qui supposaient ça. Et que c'était une base problématique pour moi de vérifier si c'était vraiment vrai ou pas. Et... Alors, c'est sûr que, du coup, ma thèse, elle en rend compte. Il y a certains acteurs qui utilisent ce terme-là pour se mettre ensemble et pour déterminer des... Mais, du coup, la question de la métropole, elle posait plutôt un cadre un peu territorial et global. Du coup, on trouve le projet de territoire, quoi, et... qui étaient observées plutôt par... dans lesquelles participaient des groupes qui pouvaient formaliser des contre-projets à des échelles plus petites, des échelles de quartier, de structure. Et la question de la métropole et de la métropolisation était quand même relativement technique, voire intellectuelle, et donc... Peut-être que la limite que ça pourrait poser de cette notion-là, de faire des contre-projets, c'est de ne pas pouvoir inclure tous les publics qui peuvent être embarqués dans un projet collectif alternatif comme notre projet. Je voyais bien que la question de la métropolisation, elle ne parlait pas à tous les habitants.

Elise Berger : Du coup, ça rejoint un peu ce dont on discutait juste avant quand on parlait des types de savoirs à mobiliser vis-à-vis de la construction des contre-projets. Est-ce que vous ne pensez pas que... Des méthodes comme les contre-projets peuvent reproduire des mécanismes de marginalisation, par exemple avec l'émergence d'élites internes ou en donnant voix uniquement aux experts, ce qui serait un peu en contradiction avec le principe démocratique alternatif que les contre-projets sont censés porter. Est-ce que ça ne participerait pas à invisibiliser certaines voix militantes ?

Lucile Garnier : C'est vrai que c'est une bonne question. Je ne sais pas trop, peut-être dans la fabrication de ça, peut-être qu'il y a des rôles spécifiques, un peu techniques, qui sont nécessaires. Et en même temps, je me souviens d'un autre quartier que j'avais pu enquêter, un peu fortement que moi, où il y avait une étudiante qui avait formalisé un projet et qu'on avait fait part d'un collectif qui portait cette position de ce quartier. Et en fait, le fait d'avoir des images, de fabriquer un récit, de donner à lire d'autres récits, ça a permis aussi d'embarquer pas mal de riverains qui s'en sont saisis derrière pour raconter le quartier différemment. Et du coup, c'est aussi un objet de médiation qui est quand même assez parlant et qui peut avoir une valeur démocratique assez forte.

Antonin Betou : Merci, du coup est-ce que vous pensez qu'il y a des méthodes participatives particulières comme par exemple la coproduction qui pourrait contribuer à renforcer la démocratie locale ? et est-ce que justement les contre-projets ou ces méthodes participatives seraient des outils efficaces pour repenser et élargir la démocratie vis-à-vis de ces limites actuelles ?

Lucile Garnier : Je suppose, après, dans les faits, ils existent déjà, parce qu'il y a déjà des collectivités qui disent faire de la coproduction, et du coup, ça dépend de ce qu'on est derrière, parce que les gens sont assez désillusionnés durant cette expérience.

Elise Berger : Et ça, vous avez pu le rencontrer dans vos recherches ?

Lucile Garnier : Oui, à Grenoble. J'ai tout un terrain qui n'est pas dans ma thèse du côté d'un quartier populaire qui se trouve à Villeneuve. La question de la coproduction, elle était placée sur qui permettait de reproduire un équipement collectif à l'échelle du quartier, mais de ne pas parler des démolitions. Ça dépend quand même de l'échelle du périmètre qu'on intègre dans ce qui est.

Antonin Betou : D'accord. Merci. Et du coup, autre chose, on s'est intéressé à la manière de rendre visibles les contre-projets, la manière dont les médias avaient un rôle dans la reconnaissance ou la non reconnaissance, la légitimation et la délégitimation de certains contre-projets. Et du coup, on s'est demandé, c'est à travers vos recherches, notamment sur le Bois Hardy, mais pas que, est-ce qu'il y avait eu des relais médiatiques qui avaient justement permis de rendre visibles ces contre-projets ou non, de les légitimer ou non, et comment justement ça avait influé sur leur reconnaissance au niveau institutionnel ?

Lucile Garnier : Une forme de délégitimation par les médias, c'est ça ?

Antonin Betou : Oui, comment les médias pouvaient justement servir de relais de visibilité justement pour ces contre-projets ?

Elise Berger : Parce que dans le cadre de l'exposition, on travaille sur... Pardon. Oui, dans le cadre de l'exposition, on travaille sur plusieurs contre-projets, notamment Notre-Dame-des-Landes ou la 69, qui ont été quand même des contestations et des luttes très médiatisées. Mais c'est vrai que dans les médias, le récit tourne plutôt autour de la lutte, qui a été plus ou moins violente d'ailleurs, plus que sur les contre-projets en eux-mêmes et sur le récit alternatif que peuvent porter les collectifs. Et du coup, on s'est interrogé sur le rôle que les médias peuvent jouer dans la mise en récit vis-à-vis du public et des institutions.

Lucile Garnier : C'est vrai que moi, du coup, je ne me suis pas intéressée à des contestations d'aussi grande ampleur que je me souviens avec Notre-Dame-des-Landes. Et du coup, je pense que chez les activistes que j'avais observés, il y avait une question d'aller chercher les médias et du coup de leur courir après pour leur donner des éléments à communiquer plus largement. C'est vrai que par exemple, il y a le projet à Grenoble de transport par câble. Il ne faisait pas l'objet d'un contre-projet dessiné, mais les militants avaient réussi à le faire monter dans les médias. C'était déjà une première victoire d'en faire un sujet. Par contre, le Dauphiné Libéré s'en est emparé en faisant un sondage en ligne pour demander à ses lecteurs de voter oui ou non pour le métro-câble. Et il s'avère que les lecteurs du Dauphiné Libéré étaient pour le métro-câble. Alors même que c'est un sondage qui était... On ne sait pas quelle est la sociologie des lecteurs du Dauphiné Libéré. On ne sait pas comment ils étaient sur ces lecteurs. Tout le monde n'est pas lecteur du Dauphiné Libéré dans la Chambre de l'Oise. Donc c'était absolument pas un sujet, enfin c'était pas quelque chose de représentatif, mais ça a quelque part un peu desservi quand même. Mais peut-être qu'à l'échelle des controverses que j'ai observées, l'enjeu c'était déjà qu'on arrive à parler des projets qu'on brise, des fois la chape de plomb qu'il peut y avoir sur une forme de naturalisation, enfin une naturalité des projets qui vont se faire et des décisions qu'on ne veut plus changer et qu'il y a une question d'espace public à atteindre. Et du moment où le sujet était sur la table, ça a permis à ce que les journalistes aillent chercher des réponses auprès des élus, donc de demander à des responsables politiques de justifier leur choix. Et du coup, par là, de commencer à détricoter des fois le discours qui ne donnait pas.

Elise Berger : Et du coup, les militants, ils allaient plutôt chercher les médias uniquement. ou est-ce qu'ils cherchaient d'autres types d'interlocuteurs, justement, pour publiciser les contre-projets ?

Lucile Garnier : Alors, je n'ai pas bien compris ça bug.

Elise Berger : Est-ce que les militants, pour justement porter comme problème public et pour mettre en avant ces contre-projets, est-ce qu'ils allaient uniquement voir des médias ? Ou alors est-ce qu'il y avait d'autres types d'acteurs qui les intéressaient comme interlocuteurs et

comme relais de la lutte ? Et oui, est-ce qu'il y avait des stratégies particulières qu'ils employaient pour atteindre justement ces interlocuteurs ?

Lucile Garnier : Oui, c'est ce que je voulais vous dire aussi. Des fois, ils se faisaient eux-mêmes médias, en utilisant eux-mêmes des brochures, en réalisant eux-mêmes des sortes de reportages vidéo d'une lutte en écrivant des textes et en faisant des conférences, par exemple. C'est aussi ce que j'entends dans une partie de ma thèse, c'est cette façon dont ils veulent aller dans le fond et créer eux-mêmes des événements médiatiques parfois souvent assez pointus pour partager ce qu'ils avaient à communiquer. Et dans la question des acteurs à aller chercher au-delà des médias. Ouais, des auteurs, des chercheurs, quoi, dans ce cadre-là. Enfin, il y a des militants à Bonneau qui étaient allés chercher des scribeurs, qui avaient publié le livre sur les enquêtes publiques, Inutilité publique, qui avaient fait une conférence avec lui pour discuter d'une sorte de conférence lecture, quoi, Certains militants avaient lu des parties du bouquin et puis posaient des questions pour expliciter son propos, en même temps que des personnes relataient un peu les équivalences qu'il pouvait y avoir avec le projet contesté en même temps sur place. Donc ouais, c'est à la fois des médias mainstream, des quotidiens régionaux pour faire monter Lascaux, c'est à la fois des...

Antonin Betou : Oui, on avait une question... par rapport à justement une fois que les institutions ont pu entendre parler et les pouvoirs publics ont pu entendre parler des contre-projets qu'est-ce qui selon vous permet justement d'être pris au sérieux par les institutions par l'opinion publique? est-ce que vous avez un exemple d'un collectif qui a réussi à franchir ce seuil justement de d'atteindre d'atteindre la sphère publique pour porter justement le contre projet ?

Lucile Garnier : un collectif qui était voisin du collectif que j'ai enquêté le collectif de la commune de Chanteney avait lui publié lui-même des livres. J'ai édité une carte aussi, donc je ne sais pas si vous savez à peu près si vous avez repéré un petit peu de quel projet il était questionné.

Antonin Betou : Là, non.

Lucile Garnier : C'était un projet d'Arbre aux Hérons qui justifiait la construction des logements de Bois Hardy. En fait, il y avait un deuxième collectif de positionnés contre une nouvelle machine de la Société des Machines de l'Ile. Et ce collectif-là avait quand même réussi pas mal, avec des objets comme des bouquins auto-édités, à se faire entendre et à débloquent le fait de ce qui est une sorte de coalition politique au sein du Conseil métropolitain contre le projet. Et là, on tombe sur le projet de la loi. Je ne sais pas si j'ai ma thèse à côté, mais je regarde. Ça s'est déterminé, mais c'est pareil. Ils ont réussi à aboutir à la fin du projet. En tout cas, ça a repoussé le dessin et a abouti à l'inconstructibilité d'une partie de la loi.

Antonin Betou : D'accord. Mais par exemple, dans le cadre du Bois Hardy, je me demandais, si j'ai bien compris, vous expliquez qu'à certains moments, les collectifs étaient

plus en tension avec la métropole que d'autres. Du coup, je me demandais quels avaient été les relais et la passerelle qui avaient permis aux collectifs de porter leur contre-projet contre la métropole. Merci. Merci.

Lucile Garnier : Oui, alors les passerelles, ça a été quelques riverains un peu, notamment deux riverains assez habitués aux procédures publiques et réglementaires liées à l'aménagement. Donc ils savaient parler avec les techniciens. Il y avait une sorte de consensus à ne pas jouer la carte du conflit réglementaire. Radical tout de suite en tout cas, de continuer d'avoir un dialogue avec la métropole et donc de toujours se proposer pour échanger, continuer d'avoir des rendez-vous. Alors il y en a qui n'étaient pas certains que ce soit la bonne stratégie, mais c'est des habitants qui étaient un peu plus familiarisés que d'autres.

Elise Berger : Ok, donc c'était plus des savoirs d'usage qui étaient mobilisés par ces deux riverains ?

Lucile Garnier : oui c'était des professionnels qui travaillaient dans les mêmes domaines.

Elise Berger : Et du coup, nos dernières questions, elles concernent plutôt l'exposition d'Archipel. Déjà, vous, qu'est-ce qui vous a intéressé dans ce projet-là pour participer au comité scientifique ? Et est-ce que vous auriez des éléments incontournables que vous pensez qu'il faut exposer absolument ? Quels critères vous semblent importants pour restituer toute la diversité des contre-projets dans l'exposition ?

Lucile Garnier : C'est vrai que je n'ai pas le pensé à cette... cette question avant. Moi, ce qui m'intéressait, c'était de participer à quelque chose qui permet de donner la voix à cette fabrique urbaine qui se fait en dehors, à côté des cadres opérationnels. Un site habituel, mais qui existe. Et ça supère que... marchand de la mettre en exposition et que ça puisse tourner dans les écoles marginales. Et ensuite, quelque chose d'incontournable. Moi, je m'intéresse beaucoup à la question de l'enquête et à la question des processus de mobilisation et qu'on voudrait bien que l'expo puisse réussir. Je sais que c'est pas facile. J'ai déjà fait des choses mais de traduire des cheminements et des quatre collectifs qui sont des trajectoires un peu complexes parfois, mais qui réunissent pas mal d'acteurs et qui sont jamais des processus linéaires. D'aboutir à un contre-projet, c'est toute une histoire. Et comme vous parlez... J'essaie d'avoir cette épaisseur-là.

Elise Berger : Oui, moi c'est juste, est-ce que vous pourriez préciser ce que vous entendez par enquête, notamment dans le cadre des contre-projets ?

Lucile Garnier : Le fait que les groupes se mettent autour de la table en se disant quels sont ces documents, quelles sont les espèces qu'on a envie de protéger. Souvent, la question d'enquête est hyper centrale dans le fait de choisir ce qui importe et ce qu'on laisse, ce qu'on se positionne. Et pour aboutir à un argumentaire qui permet d'aboutir à un contre-projet, souvent, il faut Il faut se mettre ensemble et choisir des choses et continuer de travailler le

sujet. C'est souvent le processus collectif qui fait tenir l'utilisation. C'est pas forcément au réseau, c'est pas au cadre public. Il faut être environnemental au sens réglementaire quand même. D'accord.

Antonin Betou : Je pense qu'on n'a pas forcément d'autres questions.

Elise Berger : Merci beaucoup. Si vous avez quelque chose à rajouter qu'on n'a pas évoqué et qui vous semble important aussi, n'hésitez pas.

Lucile Garnier : Oui, je pourrais vous contacter par mail. Donc, du coup, si je comprends bien ces entretiens-là, vous les mêlez avec les autres mondes scientifiques.

Elise Berger : Oui. C'est ça, quoi. c'est de la matière de la connaissance qui permet d'alimenter l'exposition d'archipel. et donc oui on fait des entretiens avec tous les membres du conseil scientifique. donc vous êtes 12 ou 13?

Lucile Garnier : ouais moi j'ai pas pu aller à la réunion tout à l'heure.

Antonin Betou : Merci à vous. Merci beaucoup.

Lucile Garnier : Bon après-midi. On se recontacte si besoin.

Elise Berger : Merci, au revoir.

Annexe 5 : Léa Sébastien

Entretien réalisé par Clément Collet et Inaya Lasserre le 6 octobre 2025

Clément Collet et Inaya Lasserre : Bonjour, merci d'avoir accepté cet entretien. Est-ce que vous avez déjà un peu discuté avec les membres d'Archipel sur le but de l'exposition, ou pas encore ?

Léa Sébastien : Oui, avec les porteurs de l'expo.

Inaya Lasserre : Ah bon, on n'avait pas connaissance de cet entretien-là. En fait nous, on nous a fourni une liste de membres du comité scientifique qu'on doit contacter pour leur poser davantage des questions. Ils ont fait appel à nous parce qu'ils ont besoin d'une vision qui est davantage basée sur les sciences sociales et tout ça, parce qu'ils n'avaient pas forcément cette approche-là. Dans le cadre de l'exposition, ils souhaitaient surtout intégrer le volet de la démocratie participative.

Léa Sébastien : Ok. Et donc vous, vous allez vous entretenir avec chacun des membres, pour après faire, j'imagine, une retranscription, c'est ça ?

Inaya Lasserre : Oui, et une analyse. Après, ça va être utilisé pour l'expo, et on était en train d'en discuter avec les membres d'Archipel, pour voir si jamais ils voulaient sélectionner des passages précis des entretiens, soit pour les faire figurer dans le livre, soit dans l'exposition. Et après, c'est aussi pour illustrer, parce qu'on va aussi s'entretenir avec les personnes qui ont participé aux contre-projets sur le terrain, donc on va faire des visites de terrain. Et l'objectif, c'est de combiner ces deux approches. On a aussi un état de l'art à rendre en avril, qui fait une trentaine de pages, je crois. On propose notre analyse sur le sujet et l'un de nos matériaux sera les entretiens qu'on conduit ce mois-ci.

Léa Sébastien : Et nous, on pourra prendre connaissance, par exemple, de votre état de l'art ? Est-ce qu'on a accès aux autres entretiens ?

Clément Collet : Ah oui, bien sûr, si vous le souhaitez, on vous l'enverra. On peut commencer l'entretien si vous voulez, d'abord avec quelques questions pour poser le cadre. Vous, quelle définition vous donneriez des contre-projets ou projets alternatifs ?

Léa Sébastien : Un contre-projet, ce serait un projet d'aménagement qui est co-construit entre les habitants d'un territoire et toutes les personnes, disons les parties prenantes d'un territoire autour d'une vision, une vision d'un espace, une vision d'un territoire. Donc ce serait plus qu'une infrastructure, mais pas simplement un projet ponctuel à un moment donné, sur un temps donné. C'est vraiment une réflexion plus globale sur une vision, une vision d'un territoire co-construit.

Clément Collet : D'accord. Et pour vous, quels sont ces facteurs d'émergence qui

contribuent à la création d'un contre-projet ?

Léa Sébastien : Alors, il y en a plusieurs. Souvent, le contre-projet ne vient pas tout de suite dans la mobilisation. Donc moi, j'étudie les mobilisations plus sur le long terme, je souligne l'importance de la dimension temporelle dans les mobilisations, c'est-à-dire ce qui se passe entre le moment où on apprend qu'on va avoir une infrastructure chez soi. Là on est en état de choc, et après il se passe plein de choses, le contre-projet n'arrive pas tout de suite dans la mobilisation... Il y a d'abord plein de dynamiques sociales qui vont s'engager sur le territoire, il y a une montée en compétences, j'y reviendrai à travers la notion de résistance éclairée, mais voilà, elle vient dans un second temps, lorsqu'il y a eu tout ça. Ces différents types de capitaux, des dynamiques sociales, une montée en compétences, une réflexion justement sur les attachements, la dimension affective. Et c'est là que le contre-projet arrive. Déjà, il n'intervient pas sur tous les projets. Il y a des collectifs qui décident de ne pas faire de contre-projet. C'est vraiment un choix.

Donc, c'est décidé au sein de chaque collectif qu'amener un contre-projet, c'est très chronophage. Ça peut ajouter aussi du conflit, c'est une réflexion vraiment en interne. C'est justement un lien avec cette vision globale du territoire dont je parlais tout à l'heure, quand il y a ce sentiment que l'aménagement du territoire est complètement déconnecté des besoins des habitants, que les différentes parties prenantes se disent « non, on ne peut pas, l'aménagement du territoire, ça ne peut pas être ça ». Quand ils découvrent toutes les failles démocratiques de comment les décisions se prennent, ils se disent « non, on ne peut pas juste s'opposer à un projet ». L'idée, c'est aussi qu'on propose autre chose. Donc, ça vient d'une réflexion des dynamiques sociales, d'une montée en compétence et d'une réflexion plus globale sur, justement, les failles démocratiques et une proposition d'aller vers un aménagement qui serait plus démocratique.

Clément Collet : OK. Là, vous parlez d'un aspect un peu temporel. Est-ce que vous diriez que ces étapes-là sont plutôt universelles ? On les retrouve dans tous les mouvements de contestation ?

Léa Sébastien : Je n'ai pas étudié tous les mouvements, mais à ma connaissance, oui, ils n'arrivent pas spontanément. Le contre-projet n'arrive pas spontanément. Entre l'annonce d'un projet d'aménagement et la proposition d'un contre-projet, il faut parfois au moins un an, je dirais, pour que toutes ces étapes se mettent en place. Par contre, je dirais qu'ils arrivent de plus en plus vite. Si je compare des projets d'aménagement il y a 20 ans, il y a 30 ans, déjà, il y avait beaucoup moins de contre-projets et ils arrivaient dans une temporalité plus longue. Alors que là, je dirais que pour les conflits d'aménagement plus récents, le contre-projet, arrive plus vite.

Il y en a de plus en plus aussi. Je pense qu'une des explications c'est vraiment ce croisement systématique entre enjeux locaux et enjeux globaux sur ces conflits d'aménagement qui, avant, prenaient plus de temps. D'abord, on s'opposait à une infrastructure pour l'infrastructure en elle-même. Puis, c'est dans un second temps qu'on voyait, qu'on analysait le lien avec les changements climatiques, la biodiversité, les enjeux plus globaux. Aujourd'hui, c'est presque systématique. On ne s'oppose pas forcément à l'infrastructure, mais

vraiment à ce qu'elle représente en termes de vision du monde. Donc le contre-projet arrive plus vite qu'il y a 20-30 ans.

Clément Collet : Et est-ce que vous pensez que cette évolution de temporalité a aussi un lien avec peut-être l'évolution du type d'acteur ? C'est-à-dire, est-ce que peut-être que désormais, il y a davantage de pas seulement des citoyens, mais aussi des experts qui prennent part à la protestation ?

Léa Sébastien : Je dirais oui qu'aujourd'hui, ce qu'on active un peu systématiquement, c'est un métissage assez rapide entre des habitants d'un territoire qui sont souvent néophytes en politique. Là, un projet leur tombe dessus, ils se documentent. Parfois, ils n'étaient jamais mobilisés avant. Et eux, ils défendent un territoire, leur territoire auquel ils sont attachés. Et autour de ces habitants viennent s'adjoindre de plus en plus systématiquement à la fois effectivement des experts, des scientifiques et des acteurs d'autres territoires, qui viennent leur prêter main-forte, qui ne sont pas forcément ancrés sur le territoire, mais qui défendent une vision du monde, et qui ont envie d'ancrer leur engagement concrètement sur le terrain. Par exemple qui veulent faire des pamphlets, des plaidoyers, des marches pour le climat, et qui veulent vraiment territorialiser leur engagement, et qui vont prêter main-forte sur ces territoires. Donc il y a un peu effectivement les trois types d'acteurs qui arrivent beaucoup plus vite... Ça aussi, si on voit les conflits d'il y a 20-30 ans, les habitants étaient assez seuls dans leur combat, un peu démunis. C'était vraiment du bricolage. Ils partaient vraiment de zéro. Aujourd'hui, les collectifs d'habitants peuvent rapidement trouver des ressources, par exemple les naturalistes des terres. Il y a beaucoup d'informations qui circulent de manière horizontale. On peut beaucoup trouver des terres de lutte, des soulèvements de la terre. Ils peuvent trouver beaucoup de ressources assez rapidement pour s'épauler et croiser justement les questionnements locaux et réflexions plus globales.

Clément Collet : Et du coup, est-ce que vous constatez aussi une évolution dans cette prise en compte et dans l'impact de ces contre-projets dans la temporalité ? Est-ce que le fait qu'il y ait davantage un métissage, comme vous dites, de types d'acteurs, ça permet de donner davantage de poids aux contre-projets qu'il y a 20-30 ans, par exemple ?

Léa Sébastien : Oui et non. Je ne sais pas si les contre-projets, pour l'instant, ont beaucoup de poids. Ça dépend de ce que vous appelez par poids. Pour l'instant, ça reste du bricolage quand même. C'est-à-dire que même s'il y a des experts, même s'il y a plein d'envie, pour monter un contre-projet, ça demande déjà des expertises. Donc souvent, les contre-projets vont s'appuyer sur un architecte, par exemple, qui veut bien les assister ou un ingénieur, un urbaniste. Mais même, ça ne suffit pas. Comment on crée un réel contre-projet qui soit plus démocratique, plus participatif ? Les collectifs se retrouvent parfois un peu dans la même logique en disant « on n'est pas d'accord avec cette infrastructure ». mais on ne veut pas non plus apposer notre contre-projet. Sur l'A69, c'était un peu le questionnement qu'ils avaient, en disant qu'on l'a bâti un peu à la va-vite, avec l'aide de cet urbaniste, mais ça n'a pas été forcément fait dans la concertation non plus, parce que ce n'est pas évident de monter un contre-projet, ça prend du temps, si on veut vraiment que ce soit horizontal, que tout le

monde participe. Et donc, ils ne veulent pas non plus tomber dans le travers de « Ok, on nous a imposé ce projet, nous, on va essayer de faire un rapport de force pour en imposer un autre. »... Le poids de ces contre-projets est au niveau politique. Je pense que pour l'instant, il est faible, parce qu'ils ne sont pas institutionnalisés. Les élus les reconnaissent peu. Sur l'A69, je sais qu'il y a quelques élus qui ont commencé à l'intégrer dans leurs projets, commune par commune, mais c'est assez faible. Ça, c'est un grand questionnement. Comment ces contre-projets pourraient être davantage institutionnalisés ? Là, on est vraiment sur un aménagement parallèle, un aménagement en off, c'est-à-dire qu'il y a le gros rouleau compresseur de l'aménagement du territoire avec ses enquêtes publiques, ses pages... qui n'est pas démocratique aujourd'hui. Et à côté, voilà, c'est un bricolage de contre-projets qui émerge... À chaque fois que vous allez rencontrer les acteurs, ce sera intéressant, ça m'intéresse aussi de voir comment ils ont procédé pour arriver à leur contre-projet, dans leur méthodologie. Moi, mon hypothèse, c'est que ça reste quand même un peu du bricolage, chacun fait un peu comme il peut pour organiser des réunions avec les moyens du bord. L'objectif du contre-projet, c'est aussi d'apporter une vision positive du territoire et de rallier davantage de personnes à la côte. Parce qu'il y a beaucoup d'habitants d'un territoire qui ne se sentent pas bien avec l'idée de conflit, même s'ils ne sont pas d'accord avec le projet, et de proposer autre chose. Ça permet de mobiliser davantage, que les habitants puissent participer à l'avenir de leur territoire, de rassembler davantage. Mais en termes de poids politique du contre-projet, je pense qu'aujourd'hui, il reste toujours faible.

Clément Collet : Et vous avez mentionné le fait que certains collectifs de contestation refusent de mettre en place ou de se doter un peu de contre-projets. Comment expliquer que certains collectifs en proposent et certains collectifs n'en proposent pas ? Est-ce qu'il y a des conflits aussi internes liés à ce choix ?

Léa Sébastien : Par exemple, je pense à Van Tolosa, qui est un projet de grand centre commercial qui a été annulé, mais qui était proposé en banlieue de Toulouse, qui a créé des clivages au sein du collectif. Le contre-projet a une vision de rassembler, mais peut aussi créer des clivages dans les collectifs. C'est pas toujours apparent, mais les gens vont pas s'opposer à un projet toujours pour les mêmes raisons. Quand on regarde les analyses argumentaires, les raisons pour lesquelles on s'oppose à un projet sont très diversifiées. Mais dans la lutte, on va se fédérer... Par contre, proposer un projet alternatif peut créer de la division au sein des collectifs et va disperser les forces. C'est-à-dire que, voilà, là, sur Val Tolosa, par exemple, l'objectif, c'était vraiment de s'opposer à ce projet de supermarché et il n'avait pas du tout les forces pour organiser des réunions, essayer de faire quelque chose de démocratique. Ils sentaient qu'il y avait aussi des divisions sur qu'est-ce qu'on voudrait à la place sur ce territoire. Là, sur ce cas, c'est une grande prairie où ils ont coupé les arbres, etc. Donc le projet a été annulé. Mais il reste le territoire vide où potentiellement il va peut-être se passer autre chose. Donc en ce moment même, ils sont en train de se dire, ouais, il faudrait quand même faire quelque chose. Le problème c'est que même quand le projet est annulé, qu'est-ce qui va se passer après si on n'a pas de contre-projet ? L'espace reste, là c'est Unibail qui est propriétaire de l'espace, il va peut-être proposer autre chose, qui sera peut-être pas un supermarché, mais peut-être des immeubles. Donc là, ils se disent, ben oui, on n'avait pas

l'effort, ça aurait créé trop de divisions au sein du collectif, donc on l'a pas fait. Et l'argument, c'était aussi de dire, on n'est pas un bureau d'études gratuit pour l'État, nous. Ceux qui dessinent l'aménagement du territoire, qui font des plans, gagnent de l'argent, c'est un métier, ils font pas ça bénévolement. C'était vraiment ça l'argument. Pourquoi on ferait ça ? On prendrait des heures et des heures pour faire ce que l'État devrait faire, c'est-à-dire organiser des réunions avec les habitants d'un lieu pour dire qu'est-ce que vous avez envie, quels sont vos besoins sur vos territoires, qu'est-ce que vous verriez, qu'est-ce qui manque sur votre territoire de faire des sondages, des questionnaires, des réunions publiques. C'est vraiment à l'État de faire ça et ce n'est pas aux citoyens de prendre la place de l'État bénévolement pour faire tout ce travail.

Inaya Lasserre : Et pour vous, ça serait ça la clé d'un contre-projet réussi ? Le fait que l'État s'investisse davantage ? Ou est-ce que ce serait plutôt la mobilisation collective des acteurs ou l'ensemble des deux ?

Léa Sébastien : Vous pouvez répéter votre question ?

Inaya Lasserre : Pour vous, qu'est-ce qui fait qu'un contre-projet est réussi ? Est-ce que c'est davantage le fait qu'il y ait plus de prise en compte des besoins des citoyens et que ce besoin vienne plutôt des représentants vers les représentés ? Est-ce que c'est plutôt du côté des citoyens ? Il faut qu'il y ait plus de mobilisation collective ? Ou la somme de tout ça ?

Léa Sébastien : Un contre-projet réussi ? Déjà, s'il y a contre-projet, c'est-à-dire qu'en amont, il y a eu un projet qui n'a pas suscité l'adhésion des citoyens, et qu'il y a un souci au niveau de l'aménagement du territoire. Sur l'appellation contre-projet réussi, si je reprends votre expression, oui, un contre-projet réussi, c'est un contre-projet sur lequel on va adhérer. Je parlais tout à l'heure du métissage des différents types d'acteurs, tous les acteurs concernés, ça ne va pas créer d'autres clivages, les collectifs vont réussir à proposer un réel aménagement qui soit démocratique, sur lequel a priori, à force de concertation, de réunion, il faut mettre en place tout ça, peut-être aussi de la médiation territoriale, environnementale, que ce soit un projet sur lequel l'ensemble des acteurs adhèrent, qui répondent aux besoins du territoire et que les élus s'en emparent effectivement pour l'opérationnaliser... Une fois qu'on a créé un projet, c'est la limite aussi de la faisabilité dépendant de l'objectif. Un contre-projet, ça peut être ambitieux. À un moment donné, l'institutionnalisation fait partie du contre-projet réussi, quand l'État s'en empare en disant « OK », Nous, on veut bien participer à tel aspect, tel aspect. C'est ce qui s'est un petit peu passé sur l'A69, sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, avec le blocage aussi. Il y a eu des dépôts qui ont été signés. Il y a eu quand même l'adhésion des élus. Et donc, le contre-projet n'est pas qu'un outil de communication. Il est aussi un outil de communication pour parler du collectif, pour faire envie, mais ça peut aussi aller plus loin. Et dans l'opérationnalisation du contre-projet, si tous les acteurs y adhèrent, oui, c'est vraiment un projet réussi.

Inaya Lasserre : Est-ce que vous pouvez donner un peu plus de détails sur justement comment le contre-projet de l'A69 a été institutionnalisé ? Qu'est-ce qui a été mis en place

par l'État ?

Léa Sébastien : Là, les travaux ont repris sur l'A69. Donc, le contre-projet, en ce moment est un petit peu mis à mal. Mais en tout cas, oui, j'avais assisté à la dernière réunion sur les déroutantes sur le contre-projet. Et ils avaient été surpris par l'adhésion, justement. Et pour légitimer aussi les propos du collectif, pour dire, on ne fait pas que s'opposer, vous voyez, on propose aussi autre chose. Voilà, pour dire maintenant, regardez, on propose aussi autre chose, on peut faire autrement. Donc c'est aussi proposer une autre vision du monde. C'est super important dans les récits pour comprendre aussi les conflits d'aménagement.

Tous ces conflits d'aménagement, ils sont maltraités à la fois dans les médias, dans la littérature scientifique. On va les traiter soit de zadistes, soit de nimbistes. On voit comment les militants sont qualifiés par les médias, ça n'aide pas à comprendre la complexité de ce qui se joue sur ces conflits d'aménagement. Et le contre-projet peut donner une lisibilité à ces mobilisations très importantes... Et il peut aussi aller plus loin et voir comment il peut être opérationnalisé concrètement. Voilà, c'est plus rare. Mais en tout cas, sur l'A69, il avait commencé. Là, je ne sais pas où ça en est actuellement, étant donné que les travaux ont repris. Mais je sais qu'il y avait 2 communes qui avaient décidé d'intégrer le contre-projet dans son PLU, un plan local d'urbanisme, et qui avaient commencé des réunions avec les habitants ou les propriétaires de terrain, par exemple... C'était vraiment une réflexion sur comment on peut mettre en place ce plan-là, quelle est la faisabilité, qu'est-ce qu'on peut faire, qu'est-ce qu'on ne peut pas faire, qu'est-ce qui dépend de nous, qu'est-ce qui ne dépend pas de nous... Évidemment, si c'est une seule commune qui le met en place, ça n'aura pas de sens. Il faut que ce soit pris en charge par le département. Les élus seuls ne peuvent pas mettre en place un projet si ambitieux seul. Mais dans la démarche, je n'ai pas pu aller à ces réunions, mais tout ce qu'on m'en a dit, c'était très intéressant. C'était vraiment une autre manière d'aborder l'aménagement du territoire. Donc je trouve que c'est des exemples qui sont vraiment intéressants à analyser pour voir comment petit à petit, ces contre-projets peuvent aller dans les rouages institutionnels de l'aménagement qui est un peu à bout de souffle aujourd'hui.

Inaya Lasserre : Et vous avez abordé la question des médias. Pour vous, quel rôle peuvent jouer ces médias dans la reconnaissance ou à l'inverse dans la délégitimation de ces contre-projets ?

Léa Sébastien : Les médias jouent un rôle très important dans la visibilité des conflits, des camps, des uns et des autres. Moi, j'ai essayé de faire un recensement de tous les conflits d'aménagement en région Midi-Pyrénées entre 2000 et 2020 à partir de l'analyse de la presse régionale, la Dépêche, la Dépêche du Midi. Et donc, j'en ai recensé 371, donc, c'est beaucoup. Alors, il n'y a pas 371 contre-projets, mais en tout cas, il y a 371 conflits d'aménagement, ça peut être un rond-point par exemple. Mon objectif, c'était de recenser même les tout petits conflits d'aménagement, c'est pas 360 A69. Ces petits conflits d'aménagement montrent vraiment que l'aménagement du territoire crée des crispations partout, sur tous les territoires, urbains, ruraux, périurbains. Les habitants s'emparent de plus en plus de cette question, en s'intéressant à leur territoire, et ça c'est très positif. Mais c'est

très rarement traité comme quelque chose de positif dans les médias, que ce soit les médias locaux ou les médias nationaux. Le conflit est traité, surtout quand il y a de la violence. Malheureusement, les petits conflits d'aménagement ou des habitants qui vont faire des contre-projets ne sont pas traités dans les médias, pas du tout. C'est plutôt quand il y a de la violence que ces projets sont le plus traités médiatiquement. Donc oui, ils jouent un rôle énorme... Et donc, montrer la vision positive, parce que, quand on regarde la diversité des conflits d'aménagement et la vitalité démocratique que ça insuffle, lutter contre un aménagement, ça prend des années. Il y a des montées en compétences énormes, les profanes deviennent savants, il y a des propositions politiques, enfin, quand on suit ce qui se passe au sein des mobilisations, c'est tellement riche que c'est vraiment dommage que les médias ne voient que quand il y a des manifestations. C'est très rare des articles qui traitent vraiment de manière globale des mobilisations. Justement, en montrant comment ça évolue dans le temps, la complexité qu'il y a en termes de jeu d'acteurs, l'analyse des arguments, quels sont les arguments pour, contre, qui sont les acteurs qui ne se mobilisent pas, par exemple. C'est toujours traité de manière très factuelle, très binaire. Et on n'interroge jamais le fond du projet. C'est-à-dire, pourquoi est-ce qu'on veut créer un incinérateur, une décharge, une autoroute? On ne parle jamais du fond du projet et juste des aspects un petit peu exceptionnels qu'il y a autour de ces projets. C'est vraiment dommage parce que c'est assez rare que les médias abordent, par exemple, la richesse des contre-projets. J'ai vu peu d'articles de presse là-dessus.

Clément Collet : Et justement, vous avez abordé le fait que grâce à ça, les profanes pouvaient devenir savants. Est-ce qu'il n'y a pas un risque aussi qu'à l'intérieur de ces contre-projets, on puisse voir l'émergence d'élites internes, entre guillemets ? En donnant soit la voix à ces profanes qui acquièrent davantage de connaissances, ou à l'inverse, aux scientifiques et aux experts qui interviennent. Est-ce qu'il y a des sortes de barrières, d'exclusions, pour participer au contre-projet ?

Léa Sébastien : Jusque-là, comme je vous le disais, c'est du bricolage. Il y a certains collectifs qui vont essayer de faire quelque chose de vraiment horizontal, vraiment participatif, où chacun peut venir donner son avis, mais ça ne s'improvise pas. Il faut quand même organiser des concertations, des réunions. Il faut être un peu formé pour mener ça. Ce n'est quand même pas évident, donc ça dépend vraiment des collectifs. Parfois, on n'a pas le temps, donc oui, le contre-projet peut aussi créer des dissensus au sein des collectifs. C'est pour ça que certaines mobilisations décident de ne pas le faire. Effectivement, ça peut créer aussi un certain élitisme, parce que ça demande, une fois qu'on a réfléchi aux besoins, de quoi on aurait envie pour notre territoire, à quoi on est attaché, qu'est-ce qu'on est prêt à sacrifier, qu'est-ce qu'on veut absolument conserver. L'idéal, ce serait de démarrer de ça des questions assez larges, posées à tous les habitants, pour qu'ensuite, certains experts s'en saisissent pour proposer peut-être plusieurs projets alternatifs. Dans l'idéal, c'est de repenser vraiment l'aménagement du territoire pour aller vers quelque chose de vraiment démocratique et bas carbone. Mais ça, les collectifs bénévoles qui sont parfois des retraités, n'ont pas tous les compétences et les capacités pour le faire.

Inaya Lasserre : Pour vous, quelles sont les limites des processus de consultation, de participation qui sont mis en place aujourd'hui, au niveau institutionnel en tout cas ?

Léa Sébastien : J'ai commencé à m'intéresser à ces questions, parce que j'ai remarqué que les failles démocratiques, c'était un levier d'engagement qui était énorme. Quand j'ai fait mon analyse argumentaire de pourquoi les gens s'engagent contre un projet, c'est avant tout les nuisances, pollution, odeurs, mais aussi les outils de gouvernance. C'est-à-dire que les gens n'étaient pas forcément contre le projet au début. Et ensuite, quand ils découvrent tout le système décisionnel associé au projet d'aménagement, là, ils se mettent en colère. Et donc au début, ils jouent le jeu, ils vont aux enquêtes publiques, ils vont en concertation, ils s'expriment dans les registres, ils se documentent, et on voit au fur et à mesure la colère monter. Les failles démocratiques représentent un vrai levier d'engagement. Parfois, dans 40% des cas, sur les 372 conflits, les opposants ne sont pas forcément contre le projet, mais ils sont vraiment contre la manière dont il a été imposé sur le territoire. C'est vraiment le cas de beaucoup de parcs éoliens, sur lesquels les gens ne sont pas forcément contre, mais sont contre la manière dont ils sont imposés. C'est le deuxième « i » des inutiles et imposés.

Et donc moi, ça m'a interpellée dans mes travaux, parce que je me suis dit « Ok, on assiste à une explosion des dispositifs participatifs ». Aujourd'hui, on a l'impression que les élus, les régimes, les départements, l'État, n'arrêtent pas de créer des dispositifs participatifs. Et en parallèle, il y a une explosion des conflits environnementaux et des conflits d'aménagement. Donc je me suis dit, ouais, ok, là il y a un problème. Il y a énormément de dispositifs participatifs et énormément de conflits. Donc à un moment, c'est que ça ne fonctionne pas. Et donc j'ai commencé à regarder un petit peu plus en détail. Et en 1995, la France a ratifié la Convention d'Aarhus, une convention internationale sur la démocratie environnementale, qui est basée sur trois principes, qui permet l'accès de tous les habitants à l'information environnementale... Alors comment on définit l'information environnementale ? Plus détaillée, mais en tout cas, ça demande une transparence de tous les porteurs de projets, de tous les élus autour de leur territoire, ce qui les concerne. Donc ça, c'est un des premiers piliers de la Convention. Le deuxième, c'est que les habitants participent à la décision concernant leur territoire. Donc pas juste participer à des concertations, mais qu'ils soient partie prenante dans la décision finale. Et le troisième, c'est un cas de litige qui est de l'aide pour la justice. Ils ont accès à des avocats pour défendre leur territoire.

Et quand on regarde la mise en application de cette Convention, très concrètement sur le territoire, aucun de ces piliers n'existe en France, ou vraiment très peu. Oui, parfois il y a des réunions publiques, des concertations. Déjà, ce n'est pas obligatoire. Parfois il y en a, souvent il y en a très peu, et souvent même quand les habitants participent, ils se sentent toujours dépossédés de la décision finale. Donc il y a certes des concertations, mais jamais de vraies négociations. On informe, on consulte, mais on ne négocie jamais avec les habitants. Donc là, pour eux, c'est vraiment une perte de temps énorme, où ils ont participé à tout un rouage, à tout un tas de dispositifs, et quand ils regardent la décision finale, il n'y a rien qui a été tenu en compte. Donc c'est pareil, par exemple, pour l'enquête publique, qui a été beaucoup critiquée aussi, comme c'est un peu le seul outil qui est obligatoire pour les grands projets. Et pareil, il y a tout un tas de critiques sur qui sont les commissaires enquêteurs, comment ils se positionnent, l'impossibilité de discuter du fond du projet, mais uniquement de la forme, des

aspects techniques.

Le fait que l'enquête publique soit simplement consultative. Le préfet, il est juste consultatif, les préfectures peuvent passer outre les enquêtes publiques. C'est souvent le cas en classant un projet d'intérêt général. Il y a aussi les analyses coûts-bénéfices, par exemple, qui sont beaucoup critiquées, qui est un autre exemple d'outil de gouvernance où, quand il y a un projet, on va faire la liste des coûts, la liste des bénéfices. Ça, c'est des boîtes noires assez opaques. Là, il y a très peu de transparence. Et on va transformer les coûts et les bénéfices en euros pour avoir une idée. Les nuisances, le bruit, la pollution, etc., comparé à des vitesses, par exemple. Qu'est-ce qu'on perd, qu'est-ce qu'on gagne ? On compare des pommes et des bananes. Et là, dans les pondérations, par exemple, il y a d'énormes interrogations. Je sais que, par exemple, la notion de vitesse était en pondération 23 fois plus importante que la pollution de l'air, par exemple. Donc dans les coûts et les bénéfices, gagner un petit peu en vitesse dans ces analyses-là est considéré comme un avantage supérieur à une pollution. Tout ça aussi est opaque et ça pose des questions aux habitants sur comment se font ces analyses coûts-bénéfices. Donc les différents outils de gouvernance qui existent, ils sont faibles, ils sont peu nombreux, ils n'ont pas d'obligation légale. Et donc il y a des choses qui existent autour de la médiation environnementale. **Par exemple, il y a de plus en plus de médiateurs qui proposent leurs services sur des territoires. Il y a des protocoles qui commencent à émerger sur comment tenir compte du vivant, pas que des humains, des non-humains.** Mais tout ça, ce n'est pas institutionnalisé, ce n'est pas rentré dans les dispositifs réglementaires et c'est basé sur le volontariat... C'est comme le Parlement de la Loire. Il y a des choses intéressantes qui existent, mais en l'état, on assiste plutôt à un détricotage, déjà que ce n'était pas très en avant, des outils autour de ce qu'on peut appeler la démocratie environnementale. Les dernières lois, soit la loi Élan, la loi sur l'industrie verte, la loi ASAP, tout ça... La conséquence, c'est un plus faible poids encore à la concertation environnementale et aux dispositifs participatifs.

Inaya Lasserre : Et est-ce que vous pensez que la multiplication des contre-projets ces dernières décennies, que vous avez mentionnées avant, est aussi liée à la faiblesse de ces dispositifs ?

Léa Sébastien : Oui, tout à fait. Je pense que le fait que les citoyens, comme je vous disais, découvrent comme ça la faiblesse démocratique de l'aménagement du territoire, ça les pousse à proposer autre chose. En disant, on ne peut pas laisser quand même les territoires à ce genre de décisionnaires basés sur rien, des opportunités, des abus de pouvoir, des partenariats publics-privés, des conflits d'intérêts. Quand on regarde un petit peu l'origine de chaque projet, parfois, c'est un peu bizarre, on ne sait pas exactement d'où viennent les projets. Tout d'un coup, les gens la prennent dans la presse. On ne sait pas d'où ils viennent vraiment, d'une discussion... Il y a une opacité sur l'origine des projets et ensuite dans la conduite, dans les différents dispositifs, dans le manque d'accès aux données, pourtant qui sont obligatoires, les habitants qui demandent des données, des rapports, les études d'impact qui sont mal faites, ils sont obligés de refaire d'autres études d'impact. Quand ils vont un peu dans le détail, des projets, de regarder tous les dispositifs réglementaires, ils se disent « mais oui, on ne peut pas

laisser nos territoires à cet aménagement qui est complètement antidémocratique ».

Clément Collet : Et est-ce que vous pensez que cette complexité un peu extrême de toutes ces procédures, etc., est aussi, entre guillemets, désignée pour éviter une vraie contestation ? Pour que les gens s'y perdent ? Ou est-ce que c'est le fruit du hasard ?

Léa Sébastien : Le fruit du hasard, non. Alors là ce sera un avis personnel, mais moi j'ai plus étudié les mouvements, qu'est-ce que ça génère sur les territoires. Et je peux vous donner l'avis des militants là-dessus, qui eux se sont penchés sur les dossiers. Après, je n'ai pas fait d'entretien, mais j'aimerais bien. On parle souvent des dossiers qui sont saucissonnés en petits bouts. Une enquête publique sur un bout, une enquête publique sur un autre bout. Alors pourquoi on ne fait pas une seule enquête publique ? J'ai fait une analyse avec la Ligue des droits de l'homme sur ce que j'appelle une typologie du déni démocratique environnemental. Voilà les choses qui reviennent systématiquement chez les collectifs.

Outre les trois premiers critères dont je vous ai parlé (donc manque de données/opacité des informations, pas d'aide à la justice et pas de participation à la décision) ce sont des choses qui reviennent toujours. J'ai rajouté aussi l'abus de pouvoir, ça revient souvent dans les discours des collectifs, les conflits d'intérêts, c'est vraiment quelque chose qui revient. Dans l'opacité, il y a le fait que ce soit très technique, qu'il y ait mille pages à lire en une semaine. On est dans ce que j'ai appelé le bidouillage, c'est-à-dire qu'on reste dans la réglementation, mais ça rend l'accès aux citoyens lambda très difficile. Vous disiez : est-ce que c'est fait exprès, pas exprès ? Ça pourrait être fait vraiment autrement, effectivement. Ça pourrait être vulgarisé, ça pourrait être simplifié, ça pourrait être indépendant. Par exemple, le fait que l'étude d'impact soit financée par le porteur de projet, c'est une base. Ça devrait être une étude d'impact indépendante. Ça, c'est évident. Donc ça, c'est une loi, ça devrait être modifié... Mais effectivement, ce que j'ai appelé les bidouillages, c'est-à-dire qu'on va faire une concertation, par exemple on va louer une salle toute petite où les gens ne peuvent pas rentrer. Ou alors on sent qu'ils organisent l'enquête publique pile pendant les vacances de Noël. Ah, donc ils l'ont faite, mais pendant les vacances de Noël, ils savent que les gens ne vont pas se mobiliser. Enfin, plein de petites choses comme ça qui empêchent finalement les habitants d'accéder à ces dispositifs démocratiques, qui pourraient exister si on avait le cadre, une enquête publique bien menée. Sans tout changer, on pourrait déjà se baser sur ce qui existe, la Convention d'Aarhus, les enquêtes publiques. On pourrait déjà bien faire les différents dispositifs qui existent, aller vers les chartes de la participation, les appliquer, tout simplement. Il y a déjà plein de choses qui existent, mais pour l'instant, tout est fait pour canaliser et éviter la contestation, en disant : vous voyez, on a fait des dispositifs participatifs, mais les gens ne sont pas venus... Et donc, les gens ne viennent plus parce qu'ils savent bien qu'ensuite ils ne seront pas écoutés. Donc oui, il y a un déni. Pour l'instant, c'est vraiment dommage que les élus ne s'emparent pas de cette vitalité démocratique, de gens qui se réunissent pour faire des contre-projets. C'est du bricolage, ils font ce qu'ils peuvent, mais il y a vraiment des choses qui émergent. Mais pour l'instant, ça reste d'un côté les porteurs de projets, qui ont un discours de « oui, on écoute les gens, nous on a des projets bas carbone », qui ont un discours très consensuel, avec un affichage un petit peu autour du greenwashing, etc., et qui refusent le dialogue. Aujourd'hui, il n'y a aucune instance de dialogue possible

entre des porteurs de projets et des opposants à un projet. Ça n'existe pas. Donc ça se passe dans les enquêtes publiques, ou ça se passe dans la rue, dans les mobilisations, mais il n'y a pas d'instance de dialogue où on peut discuter du fond du projet, où on peut discuter d'une vision de territoire. À ce stade, ça n'existe pas. Et donc oui, on fait encore tout pour éviter que les habitants participent à l'aménagement de leur territoire. Mais ça ne va que faire augmenter les conflits. Je m'interroge sur ce déni du conflit environnemental, qui ne va que, à mon avis, continuer à s'intensifier.

Clément Collet : Et justement, à ce sujet, est-ce que vous pouvez nous présenter votre concept de résistance éclairée ?

Léa Sébastien : Oui. Alors la résistance éclairée, j'en ai un petit peu parlé tout à l'heure. C'est basé justement sur cette notion de temporalité. Qu'est-ce qui se passe entre le moment où on apprend qu'on a un projet, où on est en état de choc, parce que j'ai analysé aussi la dimension affective associée au moment où on sait que le territoire sur lequel on est va être sacrifié par, peu importe, le projet, et ensuite... Ensuite, il se passe beaucoup de choses. Et c'était pour contre parce que dans la littérature, on lisait beaucoup de choses sur le NIMBY, « Not in my backyard », les NIMBYistes. Ils ne veulent pas du projet parce que c'est à proximité de leur habitation. Et quand je rencontrais les collectifs, vous voyez, c'était tellement complexe que je ne comprenais pas l'utilisation de ce NIMBY, qui était tellement loin de la réalité. Donc mon premier article, c'était ça : « Le NIMBY est mort, vive la résistance éclairée ». Que le NIMBY, en général, encore plus aujourd'hui, n'a plus de sens. Les gens font directement le lien entre enjeux locaux et enjeux globaux. Maintenant, ils sont plutôt dans le « ni ici, ni ailleurs ». Souvent, ils le revendiquent. C'était pour proposer une autre lecture que ce NIMBY qui n'apportait aucune analyse de ces conflits d'aménagement. Et donc moi, je montre que justement, dans le temps, se développe d'abord un capital social. Donc ça, c'est une hétérogénéité des dynamiques sociales sur un territoire où se côtoient à la fois les habitants, des militants, des experts, des vieux, des jeunes... Vraiment, il y a une hétérogénéité sociale dans ces collectifs qu'il n'y a pas dans d'autres associations, par exemple de protection de la nature ou autre. C'est vraiment une richesse sociale qui est assez impressionnante. Et ça, c'est le premier capital construit. Le deuxième capital, c'est le capital savant. Ça, c'est ce que je disais un peu tout à l'heure : la montée en compétence. Alors souvent, ça dépend des collectifs. Tout à l'heure, on parlait de s'il n'y a pas des élites qui vont se créer dans les collectifs. Mais ce que j'ai vu, moi, c'est que chacun se partageait un différent type de connaissances. Donc il y avait le pôle juridique, le pôle technique, le pôle scientifique, différents pôles au sein des collectifs, et quand même pas mal de croisements de données entre les différentes personnes du collectif. Mais alors il y a une montée en compétence qui est très rapide. C'est assez impressionnant. Vous discutez avec des militants sur une décharge, ils vont vous parler de tri, de méthanisation, ils vont aller visiter plein d'unités dans toute l'Europe. Ils vont se documenter, lire des articles scientifiques. C'est impressionnant sur des choses très techniques. C'est impressionnant le savoir qui est acquis sur le volet technique, scientifique, mais aussi le volet juridique. Quand on découvre, ce n'est pas du tout évident de saisir le Conseil d'État, les recours. Là aussi, il y a une petite équipe juridique, institutionnelle aussi, tous les outils d'urbanisme, les croisements entre le SAGE,

les plans locaux d'urbanisme. Donc là, vraiment, c'est assez impressionnant. Et c'est pour ça que parfois ils font des contre-projets. Ce qui les amène aux contre-projets, c'est qu'ils ont assez de dispositifs, aussi de données sur le territoire, pour proposer quelque chose qui soit faisable. Et donc le troisième capital, c'est le capital affectif ou patrimonial. Là, c'est vraiment le développement des attachements au lieu. Lorsqu'on découvre l'attachement, on est tous attachés à des lieux de notre naissance, de nos grands-parents, vous avez votre identité spatiale, ce qu'on appelle en géographie. Et lorsqu'un lieu est menacé, l'attachement qui était un peu de l'ordre de l'indicible, un peu du secret, de l'intime, il devient audible. Là, on l'exprime. On exprime que non, on n'a pas envie de perdre cet arbre, cette mare, ce bout de forêt, pour telle, telle, telle raison. Et on voit souvent toute une dimension artistique autour des mobilisations. Il va y avoir des poèmes, des chansons. On va clamer son amour du territoire et on va surtout le transmettre, c'est-à-dire à toutes les personnes, les experts ou les autres personnes qui viennent un peu en support de lutte. On va faire des veillées, des visites du territoire, on va s'installer, on va planter des arbres, on va planter des patates, ça dépend des cas. On va le pratiquer, cet espace menacé, et donc créer vraiment des attachements. Et il y a vraiment des beaux témoignages de gens qui débarquaient, qui ne connaissaient rien à l'espace concerné, qui sont souvent des espaces mal aimés. On ne va pas s'installer, souvent, ce sont des zones sacrifiées sur lesquelles on va installer des infrastructures. Ce sont des zones déjà un peu abîmées, des zones où il n'y a peut-être pas trop d'habitants, des zones où ce sont plutôt des quartiers défavorisés. Un peu la double peine, souvent... Mais voilà, on va quand même s'attacher à cette prairie, à cette friche, on va découvrir des espèces. Et c'est très intéressant de voir ce capital affectif qui augmente. Les gens vraiment s'ancrent dans leur territoire. Il y a toute cette dimension affective qui vient faire partie de la mobilisation. Et tout ça, ça crée des propositions politiques.

Le dernier capital, le capital politique. Une politisation des mouvements, avec une vision à long terme. Justement, la proposition d'un contre-projet, ça vient avec cette politisation du territoire. C'est-à-dire qu'on s'oppose, on ne veut pas cette infrastructure, mais quand on fait un contre-projet, c'est vraiment une proposition politique pour faire de l'aménagement autrement et proposer une autre vision de ce territoire-là. Ça vient vraiment dans le capital politique. Voilà. Donc en gros, la résistance éclairée, c'est cette dimension temporelle où il y a la dimension sociale, des connaissances, affectives, qui créent une politisation des mouvements avec des contre-projets, des contre-propositions et une augmentation, on le voit, scalaire. C'est-à-dire qu'au début, on est positionné sur le village ou le quartier ou la rue, peu importe où on est, puis on propose quelque chose de plus cohérent au niveau du quartier, puis de la commune, puis de la comcom, puis du département. Et on voit dans le contre-projet, souvent, ce n'est pas un tout petit projet qui va concerner un tout petit bout de territoire. Souvent, ça a une résonance plus globale, qui s'insère dans des enjeux territoriaux, globaux, et qui sont souvent aussi, pareil, sur les thématiques. Souvent, on va proposer un contre-projet, on va s'intéresser, je ne sais pas si c'est sur une décharge, aux déchets. Donc on s'intéresse aux déchets, on dit : mais les déchets, ils viennent d'où ? Ils vont où ? On réfléchit à la problématique déchets. Puis on ouvre à la problématique des transports. Ah oui, parce qu'ils viennent en camion. Mais donc, c'est quoi ces camions ? Ils viennent d'où ? OK, là c'est des transports, mais du coup, on s'intéresse à la production, à la consommation de matériaux. Il y a comme ça une montée des sujets qui crée souvent des contre-projets qui ne

sont pas uniquement basés sur une thématique. Souvent, ce sont des contre-projets multi-thématiques, qui allient mobilité, agriculture. C'est souvent vraiment des projets de territoire qui sont issus de cette résistance éclairée et basés sur une ouverture. D'abord, on est sur la rue concernée par ce projet. Et puis, dans la réflexion, dans les échanges, on s'ouvre à une vision de territoire alternative.

Inaya Lasserre : Et vous avez évoqué aussi la place de l'attachement aux vivants. Est-ce que c'est un aspect important des mouvements de contestation ?

Léa Sébastien : Oui, la dimension affective a souvent été éradiquée des concertations, des dispositifs participatifs, de l'institutionnalisation de l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire, c'est rationnel. Il fallait évacuer tout ce qui était de l'ordre de l'irrationnel, donc les colères, les tristesses, les affects. Mais il y a eu tout un mouvement dans la littérature scientifique aussi, « the emotional turn », où on reprend contact avec les émotions en disant non mais les émotions, elles sont à la base de toute envie, de toute action finalement. Donc c'est ridicule de les éradiquer et il faut voir comment elles interviennent dans la mobilisation.

Donc moi, j'ai essayé de faire cette analyse, de voir aux différentes étapes comment les émotions interviennent dans la mobilisation. Et donc au tout début, je dis que c'est un clash émotionnel, où les habitants ont à la fois des émotions très fortes, négatives sur le projet qui leur est imposé, et positives sur le territoire qu'ils aiment.

Et du coup, ce que je disais, les attachements se développent parce qu'ils se rendent compte de la perte. Parfois, on perd un proche, puis on se rend compte qu'on l'aimait plus que ce qu'on lui avait dit. Le sentiment de perte fait réaliser à quel point on tient à quelque chose. Là, c'est le cas. C'est ce clash entre émotions positives et négatives. Donc là, les acteurs sont en état de choc, choc émotionnel. Et puis ensuite, il y a, à travers la résistance éclairée justement, cette transmission des attachements, ces échanges. L'habitant ne va pas rester tout seul. Il va tout de suite aller voir ses voisins, t'as lu dans la presse ? Il ne va pas rester tout seul avec ça. Il va essayer de se documenter et rapidement d'échanger là-dessus.

Et donc il y a cette transmission de ces émotions, à la fois positives et négatives, dans ces dynamiques sociales qui se matérialisent. Sur les aspects positifs, par exemple, on va faire des visites guidées du territoire pour mettre ça en avant. On a justement les poèmes, les chansons. C'est très important pour visibiliser ce territoire menacé. Et les émotions négatives, on va les transformer en levier d'action autour des mobilisations qu'on va faire. Les émotions qui reviennent, c'est la colère, l'injustice, la peur. J'avais classé comme ça les différentes émotions, à la fois positives et négatives... Et oui, du coup, elles participent vraiment toutes ces émotions et les attachements au lieu, à la politisation des mouvements. Et c'est par cette mise en commun des attachements et des émotions, que ce soit positives ou négatives, qu'on arrive à l'envie d'un contre-projet, par exemple, à l'envie de prendre du temps avec des gens pour dire. Moi, pour mon territoire auquel je tiens vraiment, voilà ce que j'aimerais voir sur mon territoire. Et ça, c'est assez fort, et ça part vraiment des attachements. Et c'est toujours intéressant de voir la diversité sociale. Il y a des agriculteurs, des chasseurs, des bobos urbains. C'est vrai que c'est vraiment aussi avec des dissensus, c'est sûr. À Notre-Dame-des-Landes, il y a plein de conflits sur le bocage et tout. Il ne faut pas idéaliser

les collectifs. Mais ce qui les unit, justement, ce sont ces attachements, ce capital affectif qui les réunit pour leur permettre de proposer des contre-propositions, des visions alternatives du territoire. Ça, c'est assez fort.

Clément Collet : Oui, c'est ce qu'on avait pu remarquer avec le cas du Mirail, notamment, qui fait partie de la liste des contre-projets, toutes ces dimensions affectives.

Léa Sébastien : Il y avait vraiment un attachement émotionnel, on va dire, qui suscite un peu la colère sur un lieu où on se dit le Mirail, c'est moche c'est un quartier défavorisé on est en banlieue de Toulouse. voilà sur des zones ça qui est intéressant des zones un peu anonymes des zones a priori on se dit bon il n'y a pas d'attachement. Mais en fait si c'est l'attachement sur ces zones c'est la nature ordinaire c'est des quartiers ordinaires toutes ces zones menacées Souvent, on n'est pas à UNESCO des zones, évidemment. C'est ça qui est intéressant, c'est de voir les affects sur des zones ordinaires qui permettent de protéger cette nature ordinaire. Parfois sur une friche, une ancienne friche industrielle, il y a quand même quelques espèces. C'est un peu tout ce qui reste. Le territoire a été artificialisé, il reste une friche où il y a encore quelques sauterelles, il faut peut-être la maintenir cette friche et pas l'artificialiser aussi. Donc ça permet aussi de voir, de préserver, de réfléchir à la notion de patrimoine, là où on se dit sur des zones, non il n'y a pas de patrimoine. Mais si, il y a du patrimoine culturel, naturel aussi, qui est vernaculaire, c'est-à-dire qui est le patrimoine individuel des habitants. Mais pour eux, ça fait sens. C'est ce qui fait leur quotidien. Et ça, c'est à prendre en compte aussi dans l'aménagement du territoire, que pour l'instant, on dit que c'est encore un peu la géographie des espaces sacrifiés. C'est-à-dire qu'on décide de sacrifier certains espaces au profit d'autres. Et voilà. Ça nous montre, capital affectif, qu'il faut arrêter avec ça.

Clément Collet : Merci beaucoup. J'aurais juste peut-être une question sur l'exposition en général. Comment, en tout cas de votre point de vue, l'exposition pourrait contribuer à cet apprentissage démocratique qui sont impliqués par les contre-projets ?

Léa Sébastien : Je dirais que cet apprentissage démocratique implique les contre-projets dans le sens où c'est un volet qui est assez important pour Archipel, de mettre en lumière cette question de la démocratie, la représentation, etc. Ce qui serait intéressant, pour l'expo, c'est qu'elle montre peut-être les difficultés, outre de montrer les contre-projets. Bon, c'est toujours chouette d'avoir les maquettes et tout. Mais comment on est arrivé là ? C'est quoi les difficultés qu'ont vécues les collectifs pour arriver là ? Quels sont leurs questionnements encore associés à ce contre-projet ? Est-ce qu'ils sont OK avec ça ? Est-ce qu'ils se disent, on aurait dû peut-être faire plus de consultations, mais nous, on ne sait pas faire. Qu'est-ce qu'il leur a manqué pour arriver à ça ? Et donc un peu le off de ces contre-projets pour souligner toutes les difficultés auxquelles ils ont été confrontés déjà dans les dispositifs classiques. Ils ont essayé, j'imagine, de participer et ça n'a pas fonctionné, d'où le contre-projet. Donc de souligner à la fois qu'est-ce qui a mené au contre-projet, toutes les failles qu'eux ont relevées et les difficultés auxquelles ils ont été confrontés pour arriver à ça. Et ça, je trouverais que ça éclairerait, j'espère, les élus pour aller vers un nouvel aménagement du territoire plus démocratique. Mais voilà, de mettre en avant les failles pour

arriver à ces contre-projets, toutes les difficultés, ça me paraîtrait très formateur pour... Pour tout le monde. Ok. Super.

Inaya Lasserre : Super, merci beaucoup. Est-ce que vous avez des remarques ou des questions pour finir l'entretien ?

Léa Sébastien : Euh... Non, bah écoutez. Je sais pas si j'ai été claire.

Clément Collet et Inaya Lasserre : Non, c'est très clair. Très clair, très riche. Très clair.

Léa Sébastien : Ok, ok. N'hésitez pas à revenir vers moi s'il y a des points à revoir. Et peut-être moi aussi, je vous dis, ça m'intéresserait d'avoir votre état de l'art, peut-être les autres entretiens, si c'est possible d'avoir accès. Vous allez aller voir aussi les porteurs de contre-projets ?

Inaya Lasserre : Oui, on va faire des visites de terrain aussi.

Léa Sébastien : Ok, ok, ça c'est chouette. Vous allez en faire combien ?

Clément Collet : Il y a une dizaine, il y a un peu un débat sur la sélection des projets, mais entre 8 et 12. Voilà, dont à Toulouse, l'A69 et le Mirail.

Léa Sébastien : Donc, si on peut avoir accès aux autres entretiens, ça m'intéresserait beaucoup.

Clément Collet : Avec plaisir. Surtout que c'est intéressant puisque vous êtes au sein du comité scientifique. Chacun a un peu une discipline différente. Donc, c'est aussi intéressant d'avoir différentes approches.

Léa Sébastien : Les avis des autres, carrément. Et donc, l'expo, c'est pour décembre, c'est ça ?

Clément Collet : Oui, c'est ça.

Léa Sébastien : Donc, vous vous rendez votre état de l'art quand ?

Clément Collet et Inaya Lasserre : C'est fin avril, donc là, il y a plusieurs étapes. Déjà, on fait les entretiens en octobre.

Léa Sébastien : Ah, mais c'est pas décembre, là, l'expo ?

Clément Collet et Inaya Lasserre : En fait, l'état de l'art sera rendu après le début de l'expo. C'est deux temporalités différentes.

Léa Sébastien : C'est plutôt pour le bouquin, c'est ça ?

Clément Collet et Inaya Lasserre : Oui, et aussi pour notre école. En fait, ça fait partie du... On doit rendre cet état de l'art en avril.

Léa Sébastien : On n'aura pas avant avril, ok. J'attendrai. Mais tous les ans, c'est aussi jusqu'en avril ?

Inaya Lasserre : Là, avec le comité scientifique, c'est jusqu'à début novembre. Mais on aura sûrement envie aussi d'interroger d'autres personnes. D'ailleurs, est-ce qu'il y a peut-être des consoeurs ou confrères qui vous semblent pertinents sur ces questions-là ? Peut-être sur les questions du Mirail ou de l'A69, je ne sais pas.

Léa Sébastien : J'imagine sur l'A69, vous êtes en contact avec l'urbaniste ?

Inaya Lasserre : Oui ! En fait, on a une liste de contacts qu'Archipel nous a fournis, mais selon les projets.

Léa Sébastien : OK. Là, comme ça, j'ai pas de... Je suis un peu toute seule à travailler sur ces sujets dans mon département. Mais si ça me vient, je vous dirai.

Clément Collet et Inaya Lasserre : Merci ! C'est gentil.

Léa Sébastien : Merci beaucoup. Bonne journée. Bonne continuation.

Annexe 6 : François Nowakowski

Entretien réalisé le 15 octobre 2025 par Marion Bordjah-François et Rania Boulejiouch

Marion Bordjah François : Vous allez bien ?

François Nowakowski : Oui, et vous ?

Marion Bordjah François : Oui, ça va bien. Merci beaucoup pour votre temps déjà.

François Nowakowski : De rien, c'est normal.

Marion Bordjah François : Est-ce que vous avez bien reçu la grille d'entretien qu'on vous avait envoyée ?

François Nowakowski : Tout à fait.

Marion Bordjah François : Parfait, donc vous avez pu en prendre connaissance ?

François Nowakowski : Absolument.

Marion Bordjah François : Ok. Ah, tant mieux. Peut-être qu'on peut commencer par se présenter rapidement. Moi c'est Marion et Rania du coup. On est un double cursus à l'IEP et à l'IUL, l'Institut d'urbanisme de Lyon. Et donc dans le cadre de la Public Factory, on travaille avec Archipel et on avait comme objectif d'interroger un peu tous les membres du conseil scientifique. et donc c'est dans ce cadre là qu'on a préparé cette grille et qu'on va vous interroger dessus.

François Nowakowski : C'est quoi le Public Factory ?

Marion Bordjah François : On est répartis en différents groupes, enfin tous les élèves de Sciences Po qui ont choisi le secteur Affaires publiques sont répartis en différents groupes et ils travaillent chacun sur. On pourrait dire une commande qui a été passée par... Nous, c'est Archipel, il y en a qui travaillent sur le Crous, avec le Crous, et voilà. La métropole de Lyon aussi.

François Nowakowski : Donc c'est un enseignement qui vous met en lien avec des acteurs, c'est ça ?

Marion Bordjah François : C'est ça, c'est un court projet qui est plus spécifique, et puis...

François Nowakowski : D'accord. Ah, c'est bien.

Marion Bordjah François : Donc voilà. Et le site est au parc Blandan. On n'a pas cours à

Sciences pour Lyon ? Un site pour la Public Factory. Donc voilà. Et donc, nous, on travaille sur les contre-projets avec Archipel. Et puis, j'ai rien d'autre à ajouter.

Marion Bordjah François : On peut se lancer, je pense.

Rania Boulejiouch : Oui, on peut commencer. Ça vous va ?

François Nowakowski : Oui, tout à fait.

Marion Bordjah François : Parfait.

François Nowakowski : Alors... Est-ce que vous voulez que je me présente ou c'est bon ?

Rania Boulejiouch : Ah oui. Nous vous connaissons à peu près, mais avec plaisir.

François Nowakowski : Non, c'est comme vous voulez. S'il y a besoin d'apporter des compléments, je suis François Nowakowski, urbaniste, architecte, enseignant-chercheur, actuellement à l'ENSA de Strasbourg, mais je suis passé par l'ENSA de Lyon il y a quelques années. J'intervenais notamment pour un parcours qui s'appelle VEU, qui était aussi avec l'IUL. C'est pour ça que je vous questionnais sur la Public Factory, parce que je n'en avais pas entendu parler à l'époque quand j'étais à Lyon. Dans mon parcours, j'ai eu d'abord une activité d'urbaniste praticien, c'est-à-dire pratiquant la maîtrise urbaine, les études urbaines, au sein d'un atelier d'urbanisme qui s'appelle Urba + . Vous l'aviez repéré, parce qu'il y a une question qui y fait référence, je crois à la participation qui est une des dimensions de cette activité d'urbaniste praticien et en parallèle j'ai toujours enseigné et mené des activités de recherche qui ont pris un peu plus de place ces dernières années dans ma vie professionnelle, et un des domaines où les activités de recherche se positionnent c'est surtout sur et autour des territoires en marge des métropoles, qu'ils soient ruraux et périurbains. Et ma thèse m'a amené à travailler sur les espaces pavillonnaires notamment. Mais aussi, c'est plutôt en lien aussi avec des enseignements autour d'enjeux écologiques.

Boulejiouch Rania : D'accord, très bien.

Marion Bordjah François : Du coup, la première question à laquelle on avait réfléchi, c'est selon vous, comment définiriez-vous un contre-projet ?

François Nowakowski : Alors, un contre-projet, c'est pour moi un projet qui propose une alternative, Et c'est un de ces enjeux. On l'appelle un projet contre un autre projet, mais la notion de projet alternatif n'est pas tout à fait la même chose, dans le sens où il s'agit non seulement de proposer quelque chose contre, mais surtout de proposer quelque chose pour autre chose. pour une alternative, pour une autre vision du futur, d'un lieu, d'un territoire, pour montrer qu'il peut y avoir d'autres futurs possibles et d'autres futurs souhaitables. Donc, un des enjeux du propre projet, c'est aussi de dépasser l'opposition à un projet. Et donc, justement, de ne pas être juste... projet contre, mais bien un projet qui va apporter un autre

regard et une autre vision dans un contexte qui est celui de la destruction écologique vivante de la biosphère où nous sommes très souvent freinés ou bloqués dans nos manières de nos capacités à penser par des discours qui nous disent que c'est inéluctable, c'est nécessaire, il n'y a pas le choix, etc. Et c'est notamment le cas sur beaucoup de projets qui suscitent des oppositions. Si vous prenez les méga-bassines, vous avez un débat discours politique notamment, qui dit que dans ce contexte-là de crise agricole, de conflit sur l'accès à la ressource en eau, on ne peut pas faire autrement, on n'a pas le choix. Il faut faire ça, il n'y a pas d'alternative. C'est d'ailleurs ce que certains chercheurs et militants ont appelé le syndrome TINA, je ne sais pas si vous connaissiez ça, « There is no alternative », qui est un des mantras de Margaret Thatcher dans les années 80 pour dire qu'il faut libéraliser, etc. Le contre-projet, c'est aussi l'affirmation et la démonstration qu'il y a des alternatives, que le projet qui est combattu n'est pas inéluctable. Son enjeu, c'est déjà d'installer un débat et sur la nécessité du projet qui est combattu, mais aussi, comme je le disais, de montrer que les choses ne sont pas inéluctables, qu'il y a d'autres possibilités, et de ce fait aussi, de déplacer les termes de la discussion. Par exemple, si je prends l'exemple d'un autre projet qui figure dans l'exposition, celui de l'A69, le projet d'autoroute A69 est présenté comme étant un outil de désamplification du territoire pour des activités industrielles, pour des personnes, pour gagner du temps, etc., etc. Et tout est présenté à l'aune de cette question de gain de temps, de développement économique, etc. Et évidemment, on ne met pas en débat ce que c'est que le développement économique, pourquoi, à quoi ça sert, à qui ça sert dans ce territoire. Et le contre-projet qui a été développé par le collectif... La voie libre, justement, déplace, met en débat justement ces questions. Qu'est-ce que c'est qu'un développement local ? Pourquoi ? Pour qui ? Et pourquoi est-il nécessaire d'accélérer ? Parce qu'on ne peut pas ralentir. Et donc c'est non seulement une alternative, mais aussi une mise en question de ce qui fonde le projet initial. Et pour ouvrir aussi un débat sur des questions qui ne sont pas posées, qui ne sont pas mises sur la table dans le projet initial. Et donc, il y a une dimension importante de ces contre-projets, de déplacer aussi le champ du débat. On en est pour ou contre le projet, pour ou contre le développement économique ? Pour quel développement ? Quel futur pour les territoires ? Et cette dimension du contre-projet, elle me semble aussi très centrale, de déplacer les débats, de reposer les termes du débat, de changer le cadre du débat. Mais je suis un peu long. Par rapport au temps qu'on a, n'hésitez pas à me faire des signes si je... Petite question, c'est enregistré, en vidéo, en son, comment ça marche ?

Boulejiouch Rania : Oui, pardon, on a oublié de vous demander l'autorisation pour l'enregistrement audio, mais oui, c'est enregistré. Ça vous va ?

François Nowakowski : Oui, très bien, pas de souci. Mais nous, on est libre, si vous avez besoin de plus d'une heure pour développer plus certaines questions, on est libre.

Marion Bordjah François : C'était au minimum une heure, mais si vous êtes libre, on est libre. Oui, jusqu'à 15h30, ça ira.

Marion Bordjah François : Donc là, vous venez de prendre l'exemple de l'A69, mais est-ce qu'il existe selon vous des facteurs d'urgence communs à tous les contre-projets ou pas

vraiment ?

François Nowakowski : Je vous avoue que je ne saurais pas forcément répondre à cette question parce que je n'ai pas forcément étudié les contre-projets de manière méthodique. Et je crois que ça dépend beaucoup d'une conjonction d'acteurs militants et d'une situation de conflit. Parce que dans une des dimensions d'une mobilisation que l'on retrouve dans la plupart des mobilisations c'est un enjeu de documentation. de comprendre qu'est-ce qui est en jeu, qu'est-ce qui est en train de se faire, parce que c'est une des dimensions qui est souvent aussi rendue très obscure dans le débat public. Je ne sais pas si vous avez déjà eu l'occasion d'essayer de feuilleter un dossier d'enquête publique sur un projet quelconque. Vous verrez que ce sont des centaines de pages. Évidemment, je le dis aussi en tant que professionnel qui, dans certains projets, contribue à ce type de dossier. Ce sont des dossiers qui pour des citoyens et citoyennes, je trouve très difficile à s'approprier et à vraiment analyser, finalement. C'est une matière tellement complexe, offrant tellement d'informations, tellement de documents. Et ce qui est à l'heure très difficile, c'est de se saisir de cette information, mais aussi de comprendre ce qui... Assez souvent, c'est dans ce qui n'est pas présenté, dans ce qui et atténuer qu'il y a de vrais sujets qui peuvent se poser. Comme par exemple pour le projet de l'A69, à qui s'affaire ce projet ? Dans les conditions d'émergence, Est-ce qu'il y a des points communs ? Est-ce que je peux retrouver des points communs entre les contre-projets que je connais ? Peut-être qu'il y a une dimension qui est au-delà de ce travail de documentation. La nécessité est prouvée par les acteurs de la mobilisation de... d'amener un contre-récit, notamment quand la mobilisation, ce qui est souvent d'ailleurs un élément qu'on retrouve dans les discours qui sont faits contre les mobilisations, et quand les discours des porteurs du projet qui est combattu installe le discours du conservatisme contre le progressisme. Vous avez eu, il y a quelques années, les Amish qui sont à la bougie contre l'énergie nucléaire. Ce genre de discours qui amène à considérer que ceux et celles qui s'opposent sont en fait... des personnes qui sont contre tout changement, qui sont des conservateurs. Finalement, contre le progrès, contre la nécessité de changer, qui est aussi un sujet d'ailleurs à débattre, pourquoi faut-il changer, transformer en permanence les choses ? Et donc je pense que le contre-projet assez souvent émerge dans ces situations où s'installe finalement ce discours de progressisme contre le soi-disant conservatisme, pour justement amener montrer, et l'exemple de l' A69 c'est un peu ça, montrer qu'en fait, l'opposition ne consiste pas à être contre tout projet ou toute transformation, mais consiste à proposer d'autres transformations du territoire. Et d'autres transformations qui, dans ce cas-là, sont des transformations qui s'inscrivent dans une transformation écologique de la manière d'aménager le territoire. Donc je... J'ai du mal à répondre à votre question, mais je pense que c'est un des facteurs. Dans une mobilisation d'émergence de contre-projets, quand il y a cette défense du projet initial à travers la question du conservatisme et du progressisme, et qu'on retrouve très fréquemment dans ces dernières années, dans les propos des pouvoirs publics ou des porteurs de projets. Ça fait partie des discours un peu classiques. On a soit le discours de l'inéluctable, qu'on n'a pas le choix. Il faut faire comme ça, c'est l'urgence. Donc c'est aussi pour ça qu'on change les règles de droit pour autoriser, c'est la loi Duplomb, faciliter les dégâts massifs, par exemple, parce qu'on n'a pas le choix, il faut aller vite. Ou bien c'est le sens de l'histoire, c'est le sens du progrès. Et ceux et celles qui sont contre sont contre le

progrès et sont des conservateurs. Parfois, on a même qualifié ces dernières années certains mouvements sociaux de défense de droits acquis au cours du XXe siècle comme des mouvements conservateurs. Parce que c'était des affreux syndicats qui. Et donc je pense, je sens que le contre-projet émerge particulièrement dans ces situations d'opposition entre conservatisme et progressisme.

Marion Bordjah François : D'accord, très bien. Et donc est-ce que dans les contre-projets, selon vous, il y a un certain processus, est-ce qu'on peut parler d'un processus de formation avec différentes étapes ? Et je pense notamment du coup à vos travaux sur le pavillonnaire, comme vous évoquiez au début. Est-ce que... Est-ce que ça varie selon les territoires, ce processus de formation ou pas du tout ?

François Nowakowski : Alors, de formation des collectifs militants ou du projet en lui-même ?

Marion Bordjah François : Du contre-projet en lui-même.

François Nowakowski : Alors, il me semble qu'un des facteurs déterminants... Une mobilisation, ce sont d'abord des personnes. C'est bête de dire, mais ce sont d'abord un certain nombre de personnes qui se retrouvent avec des expériences et des compétences. Et il me semble que les contre-projets vont aussi se développer à partir de ça, à partir de ces personnes, de leurs compétences, de leur position dans la vie. Et ensuite... de leur connaissance en termes de ressources interpersonnelles. Qui est-ce qu'on connaît et qui est-ce qu'on peut mobiliser pour nous accompagner dans cette démarche ? En tout cas, ça me semble être un des facteurs. C'est peut-être moins une question de type, de territoire. Je ne saurais pas vous dire s'il y a des projets particulièrement... Si les contre-projets sont... très différents dans le périurbain ou dans les territoires ruraux. Mais c'est plus en termes de ressources, de personnes et de réseaux que les choses peuvent se jouer. Et notamment, une des dimensions que je n'ai pas évoquées sur le contre-projet, c'est aussi la capacité dans... de construire ce concordé-ci et de le publiciser, c'est-à-dire de le rendre transmissible, diffusable, de le mettre en forme, qui est aussi une compétence spécifique. Finalement, fabriquer des images, raconter une histoire, c'est une compétence particulière. Et je pense que la forme du contre-projet et la manière dont il peut émerger dépendent des ressources militantes et des réseaux qu'il peut y avoir entre les personnes mobilisées.

Boulejiouch Rania : Quand vous parlez de publicisation et de compétences qui doivent mener cette publicisation, vous pensez à des compétences plutôt techniques qui sont liées à des experts ?

François Nowakowski : Par exemple, oui, tout à fait. À certaines expertises que l'on peut mobiliser parce qu'on connaît les gens ou parce que parfois ils ou elles habitent dans ce lieu. Ça arrive qu'il y ait un hasard fait que... Il y a quelques années, j'avais fait une résidence pédagogique avec des étudiants et étudiantes dans le village du Morvan. Et de manière très étonnante, on s'était rendu compte que dans ce village-là, il y avait toute une série de

personnes qui avaient... C'est un village extrêmement vivant et actif. On n'est pas dans un cas de... d'un village où il y avait une vraie dynamique collective, avec plein de projets qui émergeaient, qui étaient portés par la collectivité ou portés par des associations, souvent avec des financements publics, mais portés par des associations, etc. Et on s'était rendu compte qu'il y avait toute une série de personnes un peu clés. C'était dans un cadre d'un village où, finalement, le nombre de protagonistes était assez réduit. mais qui avaient accès à certaines ressources, notamment à un ancien ministre, un ancien préfet, un ingénieur hydraulicien, etc. Et que chacune de ces personnes avait accès aussi à des réseaux et à certaines ressources techniques ou financières. ancien ministre ou ancien préfet, on a connaissance de l'administration, on a connaissance de là où il faut aller chercher de l'argent, à qui il faut s'adresser, etc. Et ça contribue finalement à produire des choses. parce que c'est... de l'expertise mais aussi de l'accès à l'expertise. qui est-ce qu'on peut solliciter et comment la solliciter? parce que une expertise pour solliciter une expertise il faut aussi savoir sur quel sujet quelles sont les questions qu'on peut leur poser. comment est-ce que que fait cet expert entre guillemets? parce que si par exemple j'emploie le mot d'hydrogéologue tout le monde ne sait pas ce que c'est par exemple. Moi, en tant que professionnel, je l'ai découvert à l'occasion d'un projet, c'était une compétence tout à fait intéressante et pertinente, mais je ne pense pas que tout citoyen, en exemple d'une compétence, sache ce que c'est et sache à quoi ça peut servir dans l'aménagement d'un territoire, par exemple. Vous savez d'ailleurs ce que c'est. Un hydro-géologue ?

Boulejiouch Rania : Oui, j'avais fait des cours d'hydrologie dans mes premières années d'étude, donc j'ai la chance de savoir ce que c'est.

François Nowakowski : Voilà, je vous récupère un petit exemple. Les ingénieurs mobilité, dans les métiers de l'aménagement, il y a énormément d'expertises extrêmement pointues. Et avant de les solliciter, il faut aussi savoir qu'elles existent et qu'est-ce qu'elles peuvent apporter. Si on n'a pas ça, si on n'a pas des personnes, certaines personnes qui peuvent... Jouer ce rôle de passeur, c'est très compliqué de savoir à qui s'adresser et comment. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Marion Bordjah François : Oui, parfait. Merci. Et du coup, selon vous, dans quelle mesure pouvons-nous affirmer qu'un contre-projet est réussi ou a échoué ?

François Nowakowski : C'est compliqué. C'est très compliqué comme question et c'est très intéressant. Il y a deux niveaux de réussite, entre guillemets. Il y a un premier niveau qui est, ce que j'évoquais tout au début, c'est quand on a déplacé les termes du débat. C'est-à-dire quand le contre-projet... installe d'autres sujets dans le débat public et donc inscrit quelque part un contre-récit par rapport au projet initial. Première chose. Deuxième chose, quand ce contre-projet arrive à faire douter de la nécessité du projet. C'est-à-dire quand on arrive avoir une conscience collective qu'il y a des alternatives et qu'il n'y a pas une seule voie possible. J'insiste beaucoup là-dessus, mais c'est très souvent ce discours qui est tenu. En fait, on n'a pas le choix. Sur l'A69, vous avez même un industriel de Castres qui a dit que si on ne la fait pas, on va disparaître. Il y avait une forme de chantage à l'emploi. Mais pour installer le

discours de « il n'y a pas le choix, il faut le faire, c'est vital », les emplois, c'est un argument qui est très fréquent, les emplois, le développement économique, etc. Donc quand le contre-projet arrive à installer le discours de l'inéluctable, arrive à contrer ce discours de l'inéluctable, c'est aussi une réussite. Première réussite, dépasser les termes du débat. Deuxième réussite, arriver à casser le discours du nécessaire ou de l'inéluctable. Et troisième réussite, arriver à installer ou à faire émerger d'autres besoins, d'autres attentes, parce que... Je reprends cet exemple du projet de l'A69, mais évidemment que toutes les personnes qui habitent le long de l'autoroute sur son tracé ne sont pas spécialement demandeuses de ce projet. Mais le contre-projet, développé par le collectif La Voix est Libre, propose... pose d'autres questions et amène à ouvrir d'autres discussions sur la question des mobilités 12, sur le lien campagne-ville avec 12 et 4, etc. Donc, installe aussi peut-être d'autres attentes et d'autres questionnements auprès des citoyens et citoyennes. Donc, on contribue à la fois à déplacer les termes du débat, mais déplacer aussi les enjeux d'un projet. Pourquoi et qu'est-ce qu'on peut faire ? Et évidemment, il me semble que la vocation d'un contre-projet n'est pas de remplacer le projet initial, mais davantage de transformer la manière de voir le futur d'un territoire, en tout cas de réouvrir le champ des possibles et de réouvrir le débat, et donc d'aller à l'encontre de... de la fermeture du débat qui est imposée par les partisans de l'inéluctable, du nécessaire et de l'absence d'alternative. Donc là, pour moi, c'est la principale réussite qui peut émerger, c'est quand le contre-projet arrive à dépasser ces trois niveaux. Et c'est là, il me semble, ça a été le cas aussi sur le projet de Notre-Dame-des-Landes, où le... directement un contre-projet, parce que c'était une occupation qui a permis d'utiliser ou d'habiter le territoire autrement. Ce n'est pas un contre-projet destiné, mais c'est un contre-projet par le fait d'habiter un territoire. Et ce contre-projet en acte, il a permis de ne plus être dans un débat pour ou contre un aéroport, mais pour un aéroport ou pour une autre agriculture et pour une autre utilisation du territoire. Donc entre deux réelles alternatives, vous voyez, qui ne sont pas juste pour ou contre des pistes, des avions et une aérogare, mais bien deux réelles alternatives. Et cette réouverture est pour moi... vraiment une des dimensions essentielles du contre-projet. Et c'est dans ce cadre-là, quand ce contre-projet repose les prêts alternatifs, qu'il peut aussi amener à ce que la mobilisation réussisse et que le projet initial, on se rende compte qu'en fait, il n'est pas nécessaire et pas utile et qu'il y a d'autres choses à faire, en fait. peut être qui est envisagé dans ce projet mais peut-être d'autres choses aussi parce que après évidemment d'autres choses peuvent émerger puisque dans le concept projet dans le cas en tout cas qui nous intéresse il émerge dans une situation de conflit en fait. mais et donc après le conflit il y a d'autres choses qui peuvent émerger et se construire. d'ailleurs un cas de la ZAN nous au sein des personnes qui étaient mobilisées, qui sont restées, qui s'installent dans un autre temps, dans un autre projet que celui de la durée plus ou moins indéfinie de la mobilisation. On ne sait pas combien de temps elle va durer, etc. Il y a d'autres choses qui émergent dans une configuration où finalement la mobilisation a réussi et on s'installe sur le temps long. Et pas dans l'éphémère. potentiellement il y avait eu une réussite de la répression par les pouvoirs publics.

Marion Bordjah François : Et pour finir avec ces questions sur la définition des contre-projets, pour plus s'appuyer sur votre thèse, est-ce qu'on peut dire que les contre-projets cherchent un peu à repenser ou à transformer les limites, qu'elles soient

physiques, sociales ou politiques ?

François Nowakowski : Merci de faire ce lien avec ma thèse parce que c'est pas forcément un lien que j'aurais fait de manière aisée et comme ça. en ayant lu la question je me suis dit comment est-ce que ma thèse parle de ça? parce qu'elle traite d'un tout autre contexte pas du tout un contexte de mobilisation dans un lieu. Pour employer le mot de limite, je vais plutôt l'employer, parce que dans ma thèse, l'objet de ma thèse est de traiter de la limite de manière très physique. C'est la clôture très matérielle et physique. Mais là, j'ai envie de l'employer de manière métaphorique, dans le sens où... change ou redéfinit les limites ou les cadres de pensée. Donc c'est une autre manière de redire ce que j'ai évoqué précédemment, c'est-à-dire changer les termes du débat, c'est aussi changer le cadre de la discussion. Qu'est-ce qui est discutable de ce qui ne l'est pas ? C'est une dimension importante dans le discours qui peut être mis en faveur d'un projet d'aménagement. Il y a des éléments qui sont, comme je l'évoquais dans un dossier, des éléments qui sont mis en avant et des éléments qui sont moins mis en avant. Des éléments qui sont présentés comme étant des éléments de débat et des éléments qui ne sont pas présentés comme des éléments discutables, comme dans ce cas des méga bassines, la question de l'utilisation collective de l'eau. C'est un sujet qui n'est pas mis en débat, en fait, alors que c'est le fond du débat. Et donc tout l'enjeu, en déplaçant les termes du débat, c'est de déplacer aussi les limites de la discussion, de modifier les cadres qui sont discutables de ce qui ne l'est pas, de ce qui est présenté comme sujet de débat, par rapport à ce qui est présenté comme un non-débat ou un élément dont on n'a pas le droit, quelque part, de discuter.

Marion Bordjah François : Et est-ce que vous avez quelque chose d'autre à ajouter sur la définition des contre-projets ?

François Nowakowski : Pour l'instant, non.

Marion Bordjah François : OK. Donc on peut passer à une partie plus centrée sur la démocratie, si ça vous va ?

François Nowakowski : Oui. Tout à fait.

Marion Bordjah François : Donc, selon vous, quelles sont les limites des processus participatifs et de consultations actuelles dans les projets d'aménagement ?

François Nowakowski : Oui, à nouveau, c'est une question vraiment intéressante parce que, et à laquelle il est difficile de répondre de manière globale, mais je vais prendre un. Je vais prendre un premier aspect qui est très général, mais qui est que dans le débat public, je me déplace un peu au-delà de la question de démocratie participative, on met rarement en débat directement la question globale du modèle social, politique, économique, qui est celui dans lequel nous nous trouvons, qui est celui du capitalisme. c'est considéré comme ça et on est là-dedans et ce n'est pas un sujet de débat. Pourquoi c'est important ? C'est parce que ce sont en tout cas les logiques du capitalisme qui imposent toute une de les transformer en capital

économique. et donc un des premiers freins d'un débat ou d'une discussion politique c'est qu'il y a un certain nombre de sujets qui ne sont pas discutés ou qui sont discutés qui sont mis en avant par certains acteurs militants mais qui sont toujours absents dans les projets ou dans la manière dont les projets sont racontés. Dans le cas de la Soissons, mais comme dans d'autres projets, d'autoroutes par exemple, on est sur des projets qui servent des intérêts privés, qui servent des intérêts. pour prendre un projet qui est proche de la ville où j'habite actuellement, Strasbourg, il y a un contournement routier qui s'est réalisé il y a une dizaine d'années, grosso modo. En tout cas, la mobilisation contre ce projet a eu lieu il y a une dizaine d'années. Et ce qui a fait que le projet soit finalement réalisé, malgré l'opposition très très forte qu'il a suscité, C'est qu'un acteur privé, c'est en l'occurrence la société Vinci, avait obtenu un contrat pour réaliser cette autoroute. Et pour les pouvoirs publics, casser ce contrat, ça allait coûter des centaines de millions d'euros. Parce que dans le contrat de concession de l'autoroute, il y avait, je ne sais plus... je ne saurais plus vous dire un chiffre exact, mais en tout cas des indemnités sur des pertes de bénéfices possibles pour la société ainsi qu'il allait réaliser cette autoroute. Et donc les pouvoirs publics ont finalement laissé faire ce projet, en partie parce qu'il y avait cet acteur privé qui espantait un bénéfice, et qui allaient évidemment avec toute la capacité que peuvent avoir des grandes sociétés capitalistes de mettre en œuvre des procès, des juristes, etc., qui allaient à la fin de l'histoire gagner en plus de l'argent sur un projet qui ne se fait pas. Donc ça c'est un premier niveau, alors désolé, je vais peut-être glisser par votre question. Donc... Donc une des limites de la démocratie participative, c'est généralement de ne pas mettre sur la table tous les termes du débat. Et notamment, je prends un autre exemple, m'excuserai à nouveau de peut-être sur une échelle très large, c'est dans le monde dans lequel on vit, c'est la question des limites de la démocratie, dans le sens où aujourd'hui, nous vivons dans des régimes dits démocratiques, mais qui en fait, où la démocratie ne s'applique que sur une partie de notre vie. Par exemple, quand on est salarié dans une entreprise, il n'y a généralement plus de démocratie. Quand on discute des investissements de Bernard Arnault, là on considère que ce n'est plus une question démocratique, c'est en fait sa propriété privée. Et même si c'est une propriété privée qui concerne des centaines de milliers de personnes et qui a un impact sur la vie de millions de personnes, ou je vous pourrais prendre l'entreprise Total, dont l'impact des activités a des conséquences sur la vie de centaines de millions de personnes, mais on considère qu'en fait, c'est privé. Donc on n'a pas à avoir de débat public sur ce que cette entreprise, dont l'activité a un impact social, collectif, territorial, et donc il n'y a pas de démocratie. En fait, on dit que ce sont les investissements de Total. Et dans les informations, on apprend que Total a décidé d'investir dans des forages pétroliers, etc. Mais on ne le pose pas en termes de démocratie. On ne dit pas que ça doit être un sujet démocratique. Où est-ce qu'on peut investir dans un contexte à nouveau qui est celui de la destruction de la planète ? Et donc pour moi, c'est déjà un premier frein énorme, c'est que la démocratie, elle n'existe que dans une partie de ce qui devrait être, de ce qui devrait nous concerner tous et toutes en tant que citoyen, citoyenne. Il y a une partie, une grande partie même, de décisions et d'enjeux qui échappent à ce qu'on considère être la sphère démocratique. Et forcément, dans le cas de projets éco-cyclottes, qui sont notamment ceux étudiés dans cette exposition, on voit qu'assez souvent, ce sont des questions de modèle économique qui sont posées derrière ces projets. Et si on ne pose pas cette question-là, on peut débattre de la manière, de la couleur des bâtiments, du tracé des

rues, du nombre d'arbres qu'on va mettre le long des rues. En fait, on est sur des choses certes importantes, je ne vais pas le contester puisque je suis urbaniste et c'est ce qu'on fait, de se poser ces questions-là, mais qui sont accessoires par rapport au vrai sujet qu'il y a derrière. Et si la démocratie... si on n'arrive pas démocratiquement à mettre en débat ces vrais sujets, on ne peut pas arriver à construire une démocratie participative qui soit fondée sur des vrais débats, de vrais choix politiques et sociaux, pour poser la question de ce que l'on veut collectivement. pour un territoire et pour l'espace que l'on habite. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Votre question, c'était les limites de la démocratie participative.

Rania Boulejiouch : Mais du coup, c'est assez...

François Nowakowski : Alors, sinon, maintenant, j'ai d'autres choses à dire là-dessus. Comme vous voyez, j'avais pris des notes pour...

Rania Boulejiouch : Oui, pardon. Allez-y, je ne vais pas vous couper votre réflexion.

François Nowakowski : Oui, alors je vais juste déplacer... Dans la démocratie participative, en tout cas, elle est... Et bien sûr, ce que je veux dire en termes de positionnement personnel et professionnel, c'est que vous l'avez peut-être aperçu dans mon activité d'urbaniste, je défends beaucoup la question de la coproduction, de la participation, etc. Et je suis absolument convaincu que les personnes, que les parties prenantes, que les personnes concernées doivent être impliquées et actrices, acteurs de... des réflexions, des décisions, etc. Mais je ne peux que déplorer que les débats soient souvent très cantonnés et aussi que la démocratie participative soit souvent présentée comme une manière de faire passer plus facilement les progrès en faisant parfois un peu semblant qu'on a écouté les gens. Donc c'est plutôt de l'ordre de là. Vous connaissez peut-être l'échelle d'Arnstein. On est un peu sur la cathartique collective, sur la psychologie de groupe. Ça va changer, on vous prépare. Préparez-vous, ça va être différent, mais ça va assez rarement au-delà. C'est parfois de l'ordre de la manipulation aussi. C'est l'échelle que vous avez, c'est le niveau de manipulation. Ça m'arrête là. Je laisse continuer.

Marion Bordjah François : — T'avais quelque chose à...

Boulejiouch Rania : Moi, je voulais juste rebondir, du coup, sur votre réflexion sur les limites démocratiques et du coup poser la question de... Est-ce que, finalement, le contre-projet, qui est une des formes de mobilisation, est-ce que c'est compatible ? Est-ce que c'est assez radical ? Est-ce que c'est assez... assez fort et c'est porté de manière assez forte pour mener à repenser ces limites démocratiques ?

François Nowakowski : J'ai du mal à vous faire une réponse générale, mais je pense que ça dépend beaucoup de ceux et celles qui font les projets. de la manière dont ces projets sont réalisés ou sont conçus ou sont envisagés. Je pense par exemple à un cas d'un contre-projet qu'un urbaniste dans la ville où j'habite, Strasbourg, avait fait tout seul. Dans son atelier d'urbanisme, il avait décidé de se séduire d'un sujet. Il avait voulu le diffuser, ce qui est aussi

bien. Une initiative peut être individuelle. Mais par contre, c'était un projet qui émanait d'un individu. pas d'un groupe de personnes et surtout qui n'étaient pas présentées comme une manière de déplacer les termes du débat et plutôt comme une manière juste de trouver une autre solution. Alors je pense que ce qui est vraiment important, c'est que le contre-projet installe un autre débat. Et c'est dans ce cas-là, en reposant d'autres questions, en déplaçant les sujets, qu'il peut être porteur d'une démocratisation. Donc en ne se présentant pas comme la bonne solution auxquelles les méchants qui avaient fait le projet initial n'avaient pas pensé, mais bien comme une manière de poser les questions autrement et de réengager collectivement un débat sur ce que l'on veut, ce que l'on souhaite en tant que citoyen, citoyenne, habitant, habitante d'un territoire. Donc c'est bien un projet qui s'insère dans un processus démocratique, de débat démocratique, et pas la réponse figée, finie, qui vient en remplacement du projet initial.

Rania Boulejiouch : Mais du coup, c'était intéressant dans ce que vous écriviez, notamment concernant la question de coproduction, mais aussi toutes les questions de la rationalité technique. Et moi, je trouvais ça intéressant de poser la question dans la forme du contre-projet. Du coup, la question de la collectivité, du groupe et du commun, elle est importante, voire indispensable. Mais du coup, dans le collectif, j'imagine qu'il y a des rapports de force qui peuvent s'installer, notamment entre les experts et les habitants. et aussi vis-à-vis de la manière dont le projet est porté et publicisé et dans la légitimité que les institutions et du coup plus généralement la démocratie leur accordent ?

François Nowakowski : Oui, complètement. Et si je reprends cette échelle d'Arnstein, il y a une première étape qui est indispensable et essentielle et qui parfois n'est pas présente, c'est celle de l'information. La capacité de chacun, chacune, en étant partie prenante d'un débat, de comprendre tout ce qui se pose, tous les sujets qui sont mis en débat, toutes ces complexités techniques et donner accès à l'information. Mais pas seulement de dire c'est présent sur le site de la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement de la DREAL et aller voir et télécharger les dossiers d'enquête. Ce n'est pas de l'information. C'est l'inverse quand on télécharge les 2000 pages d'études d'impact et qu'on se dit comment je m'en sors pour essayer de... de comprendre tout ça ou d'appréhender toute cette information. Donc c'est donner accès en permettant, en faisant aussi de la pédagogie, en rendant cette information accessible, compréhensible par tout un chacun sans être technicien. C'est une des missions, à mon sens, des professionnels, de donner accès aux non-techniciens aux vraies questions qui se posent. petite anecdote de par rapport à ma vie d'étudiant. Quand j'ai passé mon diplôme d'architecture, ma directrice de diplôme m'avait donné un conseil pour ma présentation. Elle m'avait dit, il faut que tu fasses ta présentation devant ta maman, ton papa, ta grand-mère, en tout cas quelqu'un qui n'est pas du domaine. Et si cette personne a compris et arrive à te poser des questions, parce que tu as rendu ton contenu accessible, ta présentation sera pertinente. et j'ai retenu cette leçon et c'est évidemment quelque chose que je partage de tous les étudiants et étudiantes parce que ça peut avoir un côté rassurant de s'installer dans un jargon très technique dans une sorte d'entre-soi aussi de technicien où on se comprend parce qu'on parle le même langage très facilement dans des réunions dans des collectivités. on s'installe dans ce débat-là qui est très excluant pour un certain nombre de personnes et

notamment en premier lieu. c'était un des conseils que j'avais fait en tant que journaliste et architecte même pour les élus en fait qui dans des réunions où vous avez 12 experts extraordinaires autour de la table en fait eux n'étant pas experts mais simplement habitants, habitantes, élus, souvent n'ont même pas accès à ça. Donc la question de la coproduction, en tout cas dans la pratique d'urbanisme, elle est d'abord apparue il y a une quinzaine d'années vis-à-vis des élus, que je voyais complètement disparaître quand on essayait de mettre en débat les sujets parce qu'ils et elles n'avaient pas eu accès à ça en fait. Et évidemment, après, je me suis rendu compte que ce n'était pas les seuls. Il y avait plein d'autres acteurs qui étaient exclus du débat. Mais cette étape d'information et d'intelligibilité de l'information est essentielle parce qu'on ne peut pas passer à d'autres étapes, si on reprend cette échelle d'Arnstein, de concertation jusqu'à la co-décision, si on n'a pas eu l'information. On ne peut pas co-décider si on n'a pas saisi de quoi on parle. Voilà. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Marion Bordjah François : Et du coup, de manière plus large, vous avez parlé de la coproduction qui est essentielle. Est-ce que vous pensez que les méthodes participatives peuvent contribuer à renforcer la démocratie locale ?

François Nowakowski : Alors, qu'est-ce que vous appelez par méthode participative ? Vous parlez vraiment d'outils ou globalement la participation ?

Marion Bordjah François : Non, je ne m'entendais pas vraiment dans le sens des outils, mais plus oui, la participation au sens large, et notamment comme la coproduction dont vous parlez.

François Nowakowski : Oui, je suis convaincu que c'est une manière, en tout cas, premièrement solliciter et inviter et permettre aux personnes concernées de pouvoir s'impliquer. Je suis convaincu que c'est important, essentiel et que c'est une manière de... de refaire société et de reconstruire une discussion démocratique. Pour moi, une des grosses limites que je sens dans ce type de démarche, c'est que j'arrive en tant que professionnel entre guillemets, pour faire ça. Et je sollicite des citoyens et citoyennes qui le font sur leur temps libre, qui donc prennent sur leur temps aussi pour faire ça. Parce que je ne cite quasiment jamais Winston Churchill, On idolâtre un peu beaucoup, mais on oublie les mauvais côtés. Mais attendez, je dis une bêtise. Je voulais vous donner une citation, mais ce n'est pas de je te reçois. C'est de Osprey. Ça n'a rien à voir, à part qu'ils sont anglais. C'est « Democracy takes a lot of time, too much time ». En gros, la démocratie, ça prend du temps. Et effectivement, la démocratie, ça prend du temps. Et prendre du temps, c'est aussi ne pas faire d'autres choses. Donc pour des personnes qui vont s'impliquer, c'est beaucoup de temps. Du temps qu'on n'a pas forcément parce que... On est occupé à gagner sa vie, on a parfois plusieurs métiers, il faut réussir à finir ses fins de mois, etc. Donc un des enjeux de la démocratie, c'est aussi un processus de démocratisation, c'est de créer des conditions pour que des personnes, par rapport au temps dont ils disposent, Et indirectement, ce que ça implique en termes d'argent, de revenus, de temps consacré, ça m'est arrivé, j'ouvre une parenthèse, que des personnes me disent « j'ai pris une après-midi de congé pour venir participer à l'atelier ».

Ça veut dire qu'une personne sacrifie ses vacances pour venir. C'est remarquable, mais ce n'est pas possible pour tout le monde de pouvoir prendre sur son temps, sur son salaire, etc. pour ça. Donc c'est une solution, mais à condition que les conditions sociales de chacun et de chacune permettent aussi cet investissement. Mais par contre, là où les démarches participatives sont importantes, c'est qu'elles contribuent, lorsqu'elles sont ouvertes, à élargir les cercles et les sphères concernées et en capacité de discuter. Et même si assez souvent c'est peu de personnes qui viennent, c'est quelques personnes qui se rajoutent quelque part au cercle de la discussion, c'est toujours ça de gagné. Je reste optimiste de ce côté-là, parce qu'à chaque fois qu'une personne rentre dans un cercle et vient poser une question qui n'aurait pas été posée, ou que dans un cercle de personnes qui ont travaillé sur un projet. que ces personnes ne s'étaient pas posées, ça... Ça amène à se re-questionner sur un certain nombre de choses et à modifier nos manières de voir. Je réalise un peu, parce qu'évidemment, il arrive que dans des ateliers participatifs, on ait des débats centrés sur les crottes de chiens et les poubelles qui débordent. Après, ce qui est intéressant... désolé de cette digression, c'est de voir qu'est-ce que ça nous dit derrière du vivre ensemble, de la manière dont l'espace est vécu, etc. Les prods de chien, en soi, c'est un problème idiot, mais ce qui est intéressant, c'est de voir qu'est-ce que ça nous dit d'autre sur la vie dans un espace. Je ferme cette parenthèse. Est-ce que j'ai répondu à votre question ? Vous avez le droit de me dire non ou non. Je digresse un peu beaucoup.

Marion Bordjah François : J'ai peur de vous faire un peu répéter, mais pour rester sur cette notion de coproduction, est-ce qu'on peut considérer que certains contre-projets, évidemment portés par les habitants, constituent déjà une forme de coproduction ?

François Nowakowski : Oui, alors, dans le sens où je l'entendais, comme j'ai notamment écrit cet article que vous avez évoqué, je l'entendais aussi comme coproduction entre des acteurs pouvant être détenteurs de compétences, de rôles et de positions différentes. Dans le co, il y a certes le collectif, mais il y a aussi... les positions différentes. Et donc, quand on est dans le cas d'un collectif d'habitants et habitantes qui va porter un contre-projet, on n'est pas forcément exactement sur de la coproduction, dans ce sens-là, en tout cas. Mais bien sûr que dans la manière dont le contre-projet va amener à ouvrir d'autres questions ou à re-questionner ou à réinterroger le projet, il force ou il ouvre vers la coproduction, puisqu'il introduit des personnes, des intérêts, des approches, des questionnements qui n'étaient peut-être pas présents. Donc il élargit. finalement, l'arène de débat et les parties prenantes du débat. Et dans ce sens-là, le contre-projet peut être un levier pour la coproduction.

Marion Bordjah François : Je passe à du coup à une partie plus centrée sur la médiatisation et donc le rôle de manière plus globale des médias. Quel rôle joue les médias dans la reconnaissance ou la délégitimation des contre-projets?

François Nowakowski : c'est une question qui était sur le doc?

Marion Bordjah François : Oui, elle était même en rouge. Mais après, si vous n'êtes pas trop à l'aise pour répondre sur la médiatisation, on peut passer à autre chose..

François Nowakowski : Je vous avoue que oui, j'ai dû vous la louper. Vraiment, vous m'en excusez. Parce que là, je ne saurais pas vous dire des choses qui dépassent peut-être un peu qui est débattu au sein des collectifs militants. Et là, je dois vous avouer que dans la manière dont je me suis présenté au début, j'ai oublié de me présenter en tant que protagoniste d'un certain nombre de mobilisations, de collectifs militants, etc. Et je pense que dans un certain nombre de propos que j'ai tenus au cours de cet entretien, il y a des propos qui sont situés du côté du professionnel, du chercheur, mais aussi parfois du militant. Et dans des collectifs militants dont je fais partie, cet enjeu de la médiatisation était très fortement mis en avant dans l'idée justement de... de mobiliser tous les canaux de diffusion, d'information, l'image, les réseaux sociaux, etc. De produire un contenu qui soit diffusable, avec le risque que finalement la mobilisation soit construite par rapport aux médias pour lesquels on veut diffuser ce contenu. C'est l'image ou ce qu'on veut faire. Vous avez un collectif qui s'appelle Extinction Réveillon qui inscrit beaucoup de ses actions dans cette idée-là, que l'action n'a pas forcément d'importance là où elle prend place, mais d'abord parce qu'elle produit des images, des films, du son qui va être diffusé sur les réseaux. C'est en tout cas une manière de mobilisation qui peut faire sens, mais en tout cas, elle me pose un peu ces questions, mais je ne saurais pas vous répondre au-delà de ça. Ça fait long pour une non-réponse, en fait. Par contre, au-delà de la mobilisation, Je pense que la question de la médiatisation, c'est aussi la question de la visibilité, ou ce que j'avais évoqué au début, la publicisation. Commencer à rendre ou à mettre sur la place publique un certain nombre de questions ou de sujets, ou de rendre visibles un certain nombre de sujets. Et c'est vrai que ça passe aujourd'hui par des médias, notamment l'électronique, sur les réseaux sociaux, mais ça peut être aussi sur des médias dits traditionnels, quand on arrive à diffuser une contre-histoire ou une vision différente des choses. Après, je ne sais pas vous en dire plus.

Marion Bordjah François : Bon, du coup, on va passer sur la visibilité. Donc, selon vous, qu'est-ce qui permet à un contre-projet d'être pris au sérieux par les institutions ou par l'opinion publique ?

François Nowakowski : Je vais redire que ça dépend. Et que ça dépend des configurations d'acteurs et de... Parce que peut-être un des enjeux des contre-projets que je n'ai pas évoqués jusqu'alors, c'est que le contre-projet va aussi prendre la dimension de contre-projet. Ça peut aussi être vu comme un contre-pied, dans le sens où on utilise... des outils qui sont les outils des techniciens, des professionnels, des acteurs institués, du ménagement du territoire, pour proposer autre chose. Donc une forme de subversion finalement des outils experts, techniques, etc. Et dans ce sens-là, finalement, pour le dire autrement, on apprend à parler le langage de l'ennemi pour pouvoir entrer en débat avec l'ennemi ou l'adversaire. Le mot ennemi est peut-être un peu... peut caricaturer l'adversaire, en tout cas l'acteur qui est porteur du projet que l'on conteste. Donc cette dimension d'utiliser un langage institué est déjà une manière de rendre le contre-projet pénible en termes d'alternatives discutables, en fait, par rapport au projet. Parce que ça aussi, ça fait partie, quelque part, des éléments qui sont très souvent mobilisés par les acteurs pour justifier certains projets inutiles et imposés, J'ai parlé avant de la question de « c'est inéluctable », « il n'y a pas d'alternative ». Et troisième

élément de discours, c'est « vous n'avez rien compris » ou « vous êtes simpliste ». Récemment, quand il y a eu des discussions sur la taxe Zucman, vous avez des économistes qui ont dit « Non, mais c'est compliqué. C'est une réponse trop simple à des enjeux trop compliqués. Alors, on ne va pas nous expliquer en quoi c'est trop compliqué, mais c'est trop compliqué. Et vous n'avez rien compris. C'est beaucoup plus complexe que ça. ». il permet de donner une forme de crédibilité et de rendre entendable qu'on peut faire autre chose. Et que ce n'est pas parce qu'on est bête et qu'on n'a rien compris qu'on est contre, en fait. C'est parce qu'on imagine ou on envisage qu'autre chose est envisageable. Et on vous montre qu'on n'est pas bête et idiot et conservateur et... Donc c'est un élément de crédibilisation d'une alternative possible pour les acteurs militants qui sont assez souvent accusés d'être des gens un peu cons qui n'ont pas compris que le développement économique c'est important et qu'il y a des emplois en jeu. et c'est sérieux. On n'est pas en train de... Vous savez, les petits écureuils, les petits arbres, ce n'est pas aussi sérieux que les mille emplois des laboratoires, je ne sais plus quel est le nom des laboratoires de Castres, mais voilà. Donc c'est installer une forme aussi de crédibilité pour les acteurs militants pour justement contrer cet argument de vous n'avez rien compris et c'est pas sérieux d'être contre. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Marion Bordjah François : Merci. Il y a des points sur lesquels tu veux revenir ?

Boulejiouch Rania : La question sur les réformes institutionnelles et réglementaires ?

Marion Bordjah François : Oui. Donc selon vous, est-ce qu'on peut imaginer des réformes institutionnelles ou réglementaires qui donnent plus de poids aux contre-projets ?

Boulejiouch Rania : - Et une transformation aussi de la commande publique ?

François Nowakowski : Oui, tout à fait. Alors, je vais vous faire une réponse à deux niveaux différents. Il faut que j'explicite un point de vue qui va être un point de vue plutôt militant et chercheur et un autre point de vue d'un point de vue du professionnel urbaniste qui ne vont pas tout à fait dans le même sens. Parce qu'ils offrent par moments des problèmes. quand on est urbaniste ou architecte, c'est qu'on est dans des contradictions. En tant que militant et chercheur, je suis convaincu, à l'instar de... J'ai envie de reprendre la formule d'un économiste qui s'appelle Frédéric Lordon, je ne sais pas si vous le connaissez, qui dit en quatre phrases. Première phrase, il y a une crise... Je vais la reprendre sous les yeux parce qu'elle ne me vient plus. Il y a une phrase de constat, il y a un écocide anthropocide, donc une crise environnementale globale. Deuxième phrase, cette catastrophe est d'origine capitaliste. Troisième phrase, il n'y a pas de solution capitaliste à la catastrophe créée ou générée par ce système. Par conséquent, il faut sortir de ce système. globalement le fonctionnement de ce système. Et donc, à partir de ce postulat, en tant que militant et chercheur, observateur et analysant ce qui produit la crise écologique, je ne crois pas qu'on puisse réformer de manière cosmétique les cadres de la décision publique si on ne met pas en cause le cadre global qui est le cadre du capital ? Ça, c'est un premier élément, un premier niveau de réponse. Si je me place en tant qu'urbaniste, architecte, professionnel sur le terrain,

dans l'aménagement du territoire, bien sûr que toute transformation qui permet de mettre le pied dans la porte pour ne serait-ce que créer la possibilité potentielle que les débats soient ouverts avec les parties prenantes et avec les habitants-habitanes, etc. Tout ce qui peut un petit peu entreouvrir l'horizon des possibles doit être fait et doit être rendu possible. Et donc oui, bien sûr qu'il faut le prendre, mais ça n'est pas suffisant pour imaginer que ce soit des alternatives. globale donc bien sûr il faut prendre tout ce qui peut être pris et bien sûr si on installe comme ça a été fait en théorie puisque si vous lisez le droit de l'environnement c'est très bien fait en réalité on voit qu'on a énormément d'éléments qui parlent de la consultation des personnes concernées quand on est étudiant en sciences politiques. Donc quand on lit le texte, c'est globalement extrêmement intéressant. Sauf que le texte n'est non seulement pas utilisé, parfois il est détourné. Quand on parle de débat public, si informé, désolé, je reprends cet exemple de l'étude d'impact de 2000 pages, réalisés, inaccessibles. Donc, si informer, c'est ça, parce qu'il y a cette obligation d'information, ben, ça ne marche pas, en fait. Donc, c'est aussi... C'est pas seulement la question du droit, mais c'est aussi l'effectivité de ce droit. En France, dans la Constitution, vous avez un droit à la protection sociale, un droit au logement, etc., etc. et c'est très bien que ça existe, c'est essentiel que ça existe, mais ensuite, il faut que ce soit effectif. Je vais prendre un autre exemple qui n'a rien à voir, c'est le droit à l'avortement. Si on met dans la Constitution un droit à l'avortement, mais qu'on n'investit pas dans les hôpitaux pour qu'il y ait des infirmières, des médecins qui le pratiquent, ça ne sert à rien. c'est le cas en France, vous avez des déserts médicaux et finalement le droit à l'avortement n'existe pas dans les faits parce que les femmes n'ont pas accès à des hôpitaux facilement, à des rendez-vous, etc. Donc c'est l'effectivité qui est importante. Donc en l'occurrence, par rapport à la question que vous posiez sur la modification de la loi ou installer la loi ou modifier la loi, parce que ce qui compte, c'est ce qu'il y a derrière. Comment est-ce que cette loi peut être utilisée, appliquée ? Et à nouveau, là aussi, les contre-pouvoirs sont importants. Les collectifs militants qui s'installent dans le débat quand on ne veut pas les entendre sont essentiels pour pouvoir aussi permettre l'application du droit. La semaine dernière, j'ai participé. C'est un droit qui existe depuis 80 ans. C'est pour ça qu'on a fait cette mobilisation la semaine dernière. C'est un droit qui existe depuis le 11 octobre 1945 et qui permet à l'État et aux maires de réquisitionner des logements vacants pour loger des personnes qui sont sans logement dans des situations où il y a des personnes à la rue. En France, il y a 300 000 personnes à la rue. mais ce droit n'est pas appliqué. Pourtant, il est là, on peut lire le texte, il y a des juristes qui l'analysent, etc. Il est là, sauf que derrière, il n'est pas appliqué. Donc un changement de loi, de règle, sans qu'il y ait application, et dans certains cas, l'enjeu de cette mobilisation, c'était de pousser les pouvoirs publics à appliquer le droit, donc à faire pression, à faire connaître ce droit et à le faire appliquer sans contre-pouvoir ou mobilisation pour appliquer un droit d'implication des parties prenantes dans des projets, ça ne peut pas marcher.

Rania Boulejiouch : Moi, j'avais juste une question qui est plutôt relative à la question de la profession, mais aussi de l'enseignement, de l'urbanisme et de l'architecture. Et du coup, votre position, comme vous disiez, en tant que professionnelle, professeure, chercheuse, etc., elle est super intéressante. Et je me posais la question, vous disiez dans un de vos articles... Vous parliez de la norme techno-juridique et plus généralement de la question de la rationalité

technique qui avait tendance à lisser des réalités sociales, territoriales et des questions conflictuelles qui sont particulièrement complexes et qui sont liées à des formes d'habiter, à des interactions... à des choses très complexes. Et du coup, ça paraît un peu contradictoire avec certains dispositifs participatifs. En tout cas, ça fait écho un peu au bouquin de Manon Loisel et Nicolas Rio, pour en finir avec la démocratie participative. Et du coup, je me posais la question de à quel point on peut... Enfin, est-ce qu'on peut mesurer les modifications et l'évolution de ces domaines-là, que ce soit dans le milieu de l'enseignement ou dans la manière de pratiquer l'architecture et l'urbanisme et l'aménagement du territoire en général.

François Nowakowski : J'ai besoin de précisions sur la question. Quand vous dites « mesurer ses évolutions », c'est quelles évolutions ?

Rania Boulejiouch : S'il y en a déjà, à quel point elles sont sensibles... Enfin, je pars du principe qu'à partir du moment où il y a des questionnements et des remises en question de certains dispositifs, comme la démocratie participative, plus ou moins radicales, j'imagine qu'il y a des évolutions. Et vous, c'est surtout comment vous le percevez, à quel point vous...

François Nowakowski : Alors, peut-être petit point de vigilance... à ne pas prendre la démocratie participative. C'est un mot un peu global qui désigne énormément de choses très différentes. Et la mise en œuvre de certaines formes de démocratie participative dépend énormément des contextes locaux. Bien sûr qu'on peut tirer des lectures un peu globales, mais je... j'ai beaucoup de mal à tirer une lecture générale de ce que serait aujourd'hui la démocratie participative parce que très souvent, elle repose sur des acteurs locaux et sur leur bonne volonté, sur leur envie de faire ou de ne pas faire. Donc c'est extrêmement variable, diffus, parfois invisible. Mais en tout cas, c'est difficile de le prendre comme... une chose globale. Qu'est-ce que j'ai pu voir, qu'est-ce que j'aperçois comme transformation des dispositifs ? J'aurais du mal à vous donner un regard que je peux voir. Ce dont je me rends compte, mais là je prends ma casquette d'urbaniste de terrain, c'est qu'il y a de la part d'élus très souvent une peur d'ouvrir le débat, mais qu'une fois que les débats sont ouverts et que ça se passe bien, il y a envie de continuer. Mais à nouveau, ça dépend de plein de contextes. Mais c'est peut-être un aspect que j'ai rencontré très souvent. C'est qu'il y avait une inquiétude de dire « on va ouvrir les portes de la salle et ouvrir le cercle de la discussion ». mais que quand la discussion a lieu, assez souvent, à la fois les parties prenantes et les personnes qui l'ont lancé, notamment les élus locaux, deviennent convaincus que ça a été intéressant et utile. Donc ce n'est pas une évolution globale, mais je me rends compte que qu'ils et elles se sont confrontés aux citoyens, citoyennes, etc. Mais assez souvent, les exemples que je vous prends, que j'ai en tête, c'est des exemples qui touchent à des enveloppes très locaux, réaménagement d'un quartier, d'une rue, etc. On ne discute pas de mettre un capitaliste dans la salle des fêtes du petit village, etc. Donc, après... Ce qui peut-être se lie dans... J'ai l'impression, mais là, c'est plus une impression qu'une analyse que j'ai pu faire, c'est que dans les collectifs militants, il y a une évolution qui consiste, qui est aussi liée à la situation écologique dans laquelle on se trouve, parce que on est quand même en train de vivre la catastrophe écologique et qu'en France, parce qu'on vit, parce qu'on est dans un climat tempéré, on est un peu épargné de ça. Mais si on quitte la France et qu'on va

sur d'autres continents ou sur des atolls du Pacifique, la catastrophe est là. Mais on se rend compte qu'il y a une plus forte articulation des enjeux locaux aux enjeux globaux au sein des collectifs militants. Ça, je pense que c'est intéressant parce qu'on dépasse des questions strictement locales, des questions qui touchent un lieu spécifique ou un petit groupe de personnes, mais on les met en relation. Et c'est souvent d'ailleurs certains acteurs militants, comme les soulèvements de la terre, qui contribuent à créer du lien entre ces questions à ne pas prendre la question méga-vaccine comme le sujet, mais bien la question de l'eau et du partage de l'eau et de la ressource en eau et du modèle agricole. De déplacer les termes du débat et de l'élargir. Et donc d'articuler une question locale d'aménagement du territoire à une question globale. Et ça, c'est sans doute lié à des capacités de mise en réseau, peut-être, qui sont plus fortes, d'accès à l'information importante. militants. Mais en tout cas, c'est les deux niveaux de réponse que je pourrais apporter ou esquisser à votre question.

Marion Bordjah François : Très bien, merci. Est-ce qu'on s'arrête là ? Oui, je pense qu'on peut finir sur ça. Ok. C'est tout pour nous ? Il est déjà 26.

Rania Boulejiouch : Merci beaucoup pour votre temps.

Marion Bordjah François : Est-ce que vous avez des retours ? Vous voulez ajouter quelque chose ?

François Nowakowski : Oui. Une dernière petite chose que je voudrais ajouter. Vous aviez une question, une dernière question sur... Je ne sais plus laquelle était, mais sur l'exposition et son rôle ou son... à quoi elle sert, etc. Et il me semble, et c'est en ça qu'elle m'intéresse beaucoup, c'est qu'elle raconte, bien sûr elle va présenter des choses à un grand public, mais elle montre aussi au sein des professionnels une préoccupation et un questionnement que je retrouve aussi beaucoup chez les étudiants et étudiantes sur le sens de leur métier. sur qu'est ce que ça veut dire être architecte ou urbaniste dans un contexte de crise écologique où en fait on peut nous amener à faire des choses qui détruisent l'environnement. très simplement. et donc ça témoigne notamment pour des professionnels ou futurs professionnels que l'on de mettre nos compétences au service d'autres futurs possibles. C'est important aussi qu'on ait conscience que nos compétences peuvent être vraiment utiles pour ouvrir le champ des possibles. Et c'est aussi un des éléments que nous allons discuter dans le cadre d'un colloque que je co-dirige, organisé par un réseau qui s'appelle *Perspective Rurale*, qui est un réseau scientifique et pédagogique, et qui va... Le titre exact, je ne sais plus, mais c'est lutte écologique... C'est... pour interroger la manière dont les professionnels de l'espace, de manière générale, peuvent agir avec et pour les luttes écologiques. Et le fait que ce thème de colloque ait pu être validé par un groupe d'enseignants-chercheurs, d'écoles d'architecture, de paysages assez larges, témoigne aussi d'un questionnement important. Beaucoup de ces professionnels partagent une forme d'éthique et d'envie d'améliorer les choses. Et on se rend compte qu'assez souvent, on contribue à faire empirer la situation. Donc il y a un enjeu à cette exposition de montrer qu'on peut être acteur de cette amélioration, de cette transformation. Et notamment en proposant nos compétences. dans l'immobilisation. Ce que j'avais ajouté.

Marion Bordjah François : Oui, très bien. C'est super intéressant. Merci beaucoup.

François Nowakowski : Merci à vous. Et bon courage, parce que vous avez beaucoup d'entretiens encore. Vous faites tous les entretiens ?

Marion Bordjah François : Non, c'est réparti. On a un groupe de neuf, donc ça va.

François Nowakowski : Ah oui, parce que sinon, ça fait beaucoup de personnes à reprendre.

Rania Boulejiouch : Et le colloque, il se déroule quand et où ?

François Nowakowski : Alors, il va se dérouler fin avril. Je vous envoie l'appel à communication après. Il y a les infos, vous aurez le lieu. Très bien. Ça peut vous intéresser.

Rania Boulejiouch : Oui, carrément. Merci beaucoup. Merci pour votre temps. On ne va pas vous prendre plus de temps. Et puis, si vous voulez un retour, on pourrait en faire un retour. De toute façon, c'est avec Archipel, je pense, que vous allez continuer à collaborer. Oui. Et puis, c'est tout. Merci beaucoup. Bonne fin d'après.

Marion Bordjah François : Merci.

François Nowakowski : Merci beaucoup. Au revoir.

Boulejiouch Rania : Au revoir.

Annexe 7 : Julien Talpin

Entretien réalisé par Marion Bordjah François et Rania Boulejiouch le 23 octobre 2025

Marion Bordjah François et Rania Boulejiouch : Bonjour. Vous allez bien ?

Julien Talpin : Très bien.

Rania Boulejiouch : Ok, super. Déjà, merci beaucoup pour votre disponibilité. Du coup, pour nous présenter assez rapidement, on est des étudiantes de Sciences Po. Et dans le cadre d'un projet qui s'appelle la Public Factory, du coup en 4A, on travaille avec Archipel sur le projet d'exposition et table ronde « Penser le pour et réaliser le contre ». C'est dans ce cadre-là qu'on a cherché à vous contacter. On a préparé une grille d'entretien autour de ces questions-là.

Julien Talpin : Bien.

Rania Boulejiouch : Est-ce que vous voulez vous présenter ?

Julien Talpin : Vous enregistrez, du coup ?

Rania Boulejiouch : Oui. Est-ce que ça ne vous dérange pas qu'on enregistre ?

Julien Talpin : Aucun problème.

Julien Talpin : Ok, super. Donc, moi, je suis Julien Talpin, directeur de recherche en sciences politiques au CNRS. Et qu'est-ce qu'il faut que je vous dise de plus ?

Rania Boulejiouch : Oui, éventuellement. Enfin, on a déjà pris connaissance de vos travaux.

Julien Talpin : Moi, j'ai beaucoup travaillé sur l'engagement dans les quartiers populaires en particulier. J'ai différents axes, différentes approches. Dans mes travaux, ce qui résonne peut-être le plus directement avec ce dont on parle aujourd'hui, c'est les travaux que j'ai menés, en fait, des mobilisations sur la rénovation urbaine et la question du logement, en fait, qui sont beaucoup des mobilisations contre des grands projets urbains imposés. Donc, c'est une des facettes, en tout cas, de mes travaux et qui me permet de penser un peu les dynamiques de mobilisation, d'engagement dans les quartiers.

Rania Boulejiouch : Très bien. Et j'ai oublié de le préciser, mais on est aussi des étudiantes alliées à l'Institut d'urbanisme de Lyon. Et du coup, on a aussi cette sensibilité-là aux questions de l'organisation. Et puis voilà. OK. On peut se lancer. Alors pour la première question, on voulait savoir, enfin vous, comment vous définirez le contre-projet.

Julien Talpin : Comment définir un contre-projet ? C'est une bonne question et je n'ai pas de définition bien arrêtée encore, mais c'est un projet qui va se construire en réaction à un projet qui souvent quand même émane de personnes en situation de pouvoir. Je pense que la question des relations de pouvoir est quand même assez centrale à toutes ces histoires, et notamment des pouvoirs publics. Bien souvent, même si de façon croissante, il y a l'interrelation entre des acteurs publics et privés dans la définition de projet, où une partie des parties prenantes n'a pas véritablement son mot à dire, et donc celles-ci vont s'organiser pour proposer autre chose. Et donc, c'est une dynamique qui est à la fois réactive, mais qui est aussi, on pourrait dire, relativement inventive. Je pense qu'on va y venir, mais dans le contre, il n'y a pas que du contre, pour le dire comme ça.

Rania Boulejiouch : Ok, très bien. Et quels sont, selon vous, les facteurs d'émergence d'un contre-projet ?

Julien Talpin : Bonne question. Je pense qu'on peut au moins donner deux. Deux ou trois facteurs peut-être. Un, assez souvent quand même, surtout si on parle de contre-projets qui sont arrimés à des dynamiques de mobilisation, etc.

Il y a une dimension émotionnelle : forme de colère, de sentiment d'injustice face à un projet qui s'impose à vous, pour lequel vous n'avez pas été consulté et qui va avoir des conséquences considérables sur votre quotidien. Parce que si on parle de logement, mais y compris des questions d'aménagement, la construction d'une autoroute, par exemple, ou des grands projets vont avoir des conséquences importantes sur votre quotidien et vous n'êtes pas concerné. Donc, il y a une dimension émotionnelle, bien souvent. Et moi, c'est aussi ce que j'ai pu observer de mes enquêtes. Et donc, ce qui suscite aussi l'émergence d'un contre-projet, et là, on est plutôt dans la phase contre, c'est cette émotion.

Peut-être deuxième facteur, c'est, on pourrait dire... les intérêts personnels et collectifs d'un groupe qui sont affectés par le projet initial. Donc il y a une dimension émotionnelle, il y a une dimension d'intérêt, on peut dire. Si on rase votre maison, vos intérêts personnels sont en jeu. Si on rase tout votre quartier, d'une certaine façon, c'est les intérêts d'une collectivité, d'une communauté locale qui sont affectés.

Et puis peut-être le troisième élément, c'est qu'en réalité, on peut considérer, alors là, je n'ai pas d'études précises sur la question, Les contre-projets sont plutôt une exception. C'est-à-dire que bien souvent, a fortiori, dans le cadre de ce que je connais le mieux, à savoir la question de la rénovation urbaine, de très nombreux projets urbains ne font pas d'objet de contre-projets : soit parce qu'ils ont été bien concertés, ce qui est rarement le cas, je pense, soit parce qu'ils s'imposent et que les gens ne s'organisent pas collectivement pour faire valoir un contre-projet. Donc il faut un ensemble de retours à la fois pour s'organiser collectivement et des ressources qui sont aussi, on peut dire, des ressources plus techniques, en fait, pour formuler un contre-projet.

Moi, c'est là où j'ai beaucoup travaillé avec une association comme l'association APPUI, par exemple, qui est précisément là pour ça. J'avais travaillé par ailleurs sur des expériences historiques de mobilisation et de contre-projet sur la rénovation urbaine. Ce n'était pas APPUI, mais c'était des collectifs d'architectes, d'urbanistes qui venaient en soutien d'habitants. Poursuivre un contre-projet, ça comporte une dimension technique et donc ça

suppose un soutien qui relève aussi de compétences techniques que tout le monde n'a pas comme ça à disposition.

Rania Boulejiouch : Mais du coup, vous parliez du contre-projet comme exception et avec aussi une question d'expertise qui intervient. Mais du coup, c'est dans la matérialité du projet, à partir de quand peut-on parler d'un contre-projet ? Est-ce qu'on peut parler d'un contre-projet à travers une simple opposition ?

Julien Talpin : Non, la réponse est non. C'est-à-dire que dire non, ce n'est pas un contre-projet. C'est de proposer des scénarios alternatifs au projet qui est proposé. Ce qui est intéressant, alors là, moi j'ai une idée en tête, qui est en lien directement avec l'exposition, etc. C'est la mobilisation qu'il y a aujourd'hui à Roubaix autour du quartier de l'Almagare. C'est que le terme même de contre-projet n'est pas forcément nécessairement repris par les acteurs eux-mêmes, en fait. Précisément parce que ce terme-là peut faire peur, pour le dire comme ça, et paraître justement trop dans l'opposition, en fait, un peu frontal, y compris d'un point de vue stratégique, ce qu'on peut conceptualiser à distance en tant que sociologue comme un contre-projet ne sera pas forcément qualifié comme tel par les acteurs pour se prémunir de mesures de rétorsion éventuelles. Je dirais même que pour faire advenir un contre-projet, il peut être parfois stratégique de ne pas le qualifier comme tel. Le contre-projet comporte nécessairement une dimension d'alternative, et c'est pour ça que je parlais de créativité, d'imagination, etc., au-delà de la simple opposition. Et si l'opposition est fréquente, le contre-projet les moins, je crois.

Rania Boulejiouch : Vous avez déjà commencé à en parler, mais quels sont les différents types d'acteurs et aussi des savoirs qui sont mobilisés dans la construction d'un contre-projet ?

Julien Talpin : Moi, je dirais que les deux types... Une fois de plus, j'ai du mal à parler de façon complètement générale des contre-projets. J'imagine que ça peut se passer un petit peu différemment dans des domaines d'action publique un peu différents, des secteurs, des territoires aussi un peu différents. Mais à partir en tout cas de la façon dont je saisis les choses... Côté logement et rénovation urbaine, c'est vraiment le croisement des savoirs d'usage et des savoirs techniques, notamment urbanistiques. C'est vraiment ces deux éléments-là qui sont au cœur. Et ce n'est pas facile de les faire collaborer. Il ne suffit pas de dire que précisément la construction d'un contre-projet suppose l'alliance de ces savoirs-là pour qu'elles adviennent, ça se travaille, c'est presque un savoir-faire, justement, de ce croisement des savoirs. Mais donc, il y a le savoir d'usage, vous pourriez dire, des habitants d'un territoire ou des usagers d'une structure / d'un espace, ils jouent un rôle important et c'est important de le rappeler car ils ne sont pas toujours pris en compte dans la fabrique des projets. Et ceci explique bien souvent l'émergence de contre-projets. Souvent, quand je parlais de colère, d'émotion, c'est aussi une colère qui a trait à la non prise en compte de ces savoirs expérientiels ou savoirs d'usage et donc une connaissance fine du territoire ou de l'équipement par la pratique quotidienne ou régulière de celui-ci, et puis à côté de ça, des savoirs techniques. Mais la question est : comment on passe de l'idée, voire quasiment du ressenti, au plan et à la maquette, si on est sur les histoires de logements et d'agressions

urbaines, et là on a besoin d'un savoir beaucoup plus technique, ce qui renvoie d'ailleurs à plein de débats qui sont assez anciens en réalité. Dès les années 70, j'avais travaillé beaucoup sur un contre-projet dans le quartier de l'Alma gare, à Roubaix; et on a fait des entretiens avec les architectes, les urbanistes de l'époque, etc. Et c'est des débats, je crois, qui continuent à avoir cours. Est-ce qu'il faut donner les crayons aux habitants ? Donc là, on rentre un peu dans le détail de comment on fait travailler ensemble ces différentes formes d'expertise et de savoir. Et eux, ils disaient plutôt que non, ils disaient que faire croiser les savoirs ne suppose pas nécessairement de remettre en cause complètement, partout et tout le temps, en tout cas la division du travail, pour le dire comme ça. Et que ce qui compte, c'est que ceux qui sont les dépositaires du savoir technique créent l'expositif d'écoute, de prise en compte de ces savoirs expérientiels et d'usage, pour qu'ensuite, eux, ils sachent les traduire de façon fidèle d'un point de vue technique.

Rania Boulejiouch : D'accord. Et c'est cette question-là qui nous intéressait, le fait d'avoir une diversité de savoirs, finalement, dans un même territoire militant. Et du coup, vous avez commencé à aborder la question, mais il y a des rapports de force qui doivent se dessiner. Vous avez parlé de comment ces rapports de force se dessinent. Est-ce qu'il y a des réussites ? Est-ce qu'au contraire, il y a souvent une exclusion assez systématique ?

Julien Talpin : Là, c'est une vaste question. Peut-être qu'en prenant des exemples, ça peut être bien. Des rapports de force, oui, il y en a à tous les niveaux. Le point de départ, quand même, c'est le point de départ des contre-projets, c'est quand même de dire qu'en dépit des discours... et des tentatives de prise en compte dans l'action publique et dans la fabrique des projets de ce savoir d'usage, voire de la parole des habitants, etc., en général, ça ne marche pas très bien. Et que la construction des projets, et notamment des projets urbains, se fait quand même bien souvent sans les premiers concernés, et donc ça, c'est un peu... un peu la base. Donc il y a un rapport de force de ce point de vue-là. C'est en quelle mesure les projets ont véritablement été concertés, etc., ou construits de façon descendante. On peut quand même avancer que si les projets étaient bien concertés, il est possible qu'il n'y ait pas besoin de contre-projets si véritablement tout était mis en discussion, et notamment plusieurs scénarios possibles. Après, quand une dynamique de contre-projet s'enclenche, il y a des rapports de force à plusieurs niveaux. On peut dire qu'il y en a entre le collectif qui est mobilisé contre le projet et souvent les pouvoirs publics qui portent leur projet. Ça, c'est quand même le nerf de la guerre, et souvent, ça ne se passe pas très bien...il faut le dire. C'est qu'à fortiori, je pense qu'en France, on a du mal à gérer aussi des formes de conflictualité, et donc le contre-projet – quand bien même j'ai un peu nuancé le côté contre tout à l'heure – il y a quand même une dimension oppositionnelle forte et une création de rapports de force avec les pouvoirs publics et avec l'idée –pour revenir à ce qu'on disait précédemment sur les savoirs – que construire un contre-projet, c'est une façon d'infléchir un rapport de force. Et de l'infléchir à double titre, j'ai envie de dire, c'est un... on pourrait dire de l'infléchir symboliquement. C'est-à-dire, en fait, souvent, une façon de disqualifier une opposition, une mobilisation, c'est de dire, mais de toute façon, vous n'êtes que contre, vous n'avez rien à proposer, etc. Il faut bien faire quelque chose. On va dire, regardez le quartier, il est dans une étape de délabrement dramatique, il faut faire quelque chose, on ne peut pas

juste dire, fuck l'ANRU en fait. Et donc, proposer un contre-projet, c'est déjà, en fait, taper, couper l'herbe sous le pied de la disqualification d'une mobilisation qui ne serait que positionnée. Premier élément. Et puis, deuxième élément, le savoir technique va permettre, et le contre-projet, va permettre, au fond, de déplacer l'objet de la controverse qui ne va plus être pour ou contre, mais comment, en fait, quelle scénario doit s'imposer. Donc, c'est transformer aussi, on pourrait dire, un rapport de force qui est un rapport de force politique en un rapport de force presque technique, projet contre projet, dans l'idéal. Alors, ce n'est pas toujours le cas, en fait, quand véritablement des dynamiques de contre-projet arrivent un peu à aller au bout de l'histoire. Moi, c'est le cas qui est le mieux et qui est un peu ancien, qui est un exemple historique à l'Alma gare à Roubaix, où c'est ça qui s'est passé. Il y avait vraiment eu projet / contre projet. Et donc, on est en transformation du rapport de force sur un niveau vraiment plus technique, e qui avait permis derrière justement de trouver des formes de compromis. Donc il y a des rapports de force évidemment à ce niveau-là entre les porteurs de projets, qui sont souvent des acteurs publics d'un côté et des collectifs d'habitants, pour le dire comme ça. Et puis on pourrait dire qu'il y a des rapports de force aussi internes à la dynamique du contre-projet. Internes, j'ai envie de dire à double titre : entre les techniciens et les profanes, pour le dire comme ça. C'est-à-dire qu'il y a quand même un risque, c'est un peu ce que je commençais à raconter avec l'histoire de qui tient les crayons, de comment faire malgré tout pour que des rapports de domination ne s'exercent pas au sein de ces espaces-là. Et bon, là, je n'ai pas forcément d'exemple hyper évident en tête. Malgré tout, les techniciens, les urbanistes, les architectes, qui vont bosser avec des collectifs en lutte sont quand même des gens plutôt bien intentionnés. Après, ils peuvent se retrouver un peu malgré eux à reproduire des formes de paternalisme ou ce genre de choses. Donc il y a évidemment cette dimension-là et donc d'inventer des dispositifs de symétrisation au fond dans l'accès à la décision ou presque un peu du collectif. Et puis après, ça nous éloigne un peu du sujet, mais il peut y avoir aussi des formes de domination et de rapports de force à l'intérieur même parmi les habitants, par exemple, qui vont se mobiliser. Moi, j'avais vu ça : dans un quartier, par exemple, tout le monde n'est pas d'accord sur tout. Et donc, tout le monde n'est pas opposé au projet d'innovation urbaine, etc. Et puis, il y a des rapports de force et des rapports de pouvoir entre les gens qui vont être impactés par un projet. C'est pour ça que je disais qu'il y a vraiment des rapports de force et des rapports de pouvoir à tous les niveaux.

Rania Boulejiouch : C'est intéressant. Et du coup, est-ce que ces expériences d'alliance ou tout simplement de recomposition sociale – parce que je pense que c'est des scènes qui font intervenir plusieurs groupes sociaux – est-ce qu'elles permettent d'ouvrir une voie à une écologie populaire qui est en train d'émerger et éventuellement à sa reconnaissance ?

Julien Talpin : Des grandes questions, ce n'est pas facile. Alors là, pour le coup, je ne pensais pas que vous m'amèneriez vers les questions d'écologie populaire, mais c'est tout à fait pertinent. Effectivement, pour élargir au-delà du champ logement, rénovation urbaine, dont j'ai pas mal parlé jusqu'à présent, je ne sais pas si vous avez vu l'article que j'ai publié un peu là-dessus récemment, où là, on est vraiment dans le champ un peu de, justement, des rapports de force parmi les gens qui se mobilisent. Et notamment des rapports à la fois de classe, de race, de territoire, entre les gens qui se mobilisent. Et nous, l'enquête qu'on a

menée, c'était sur un autre quartier de Roubaix, justement, là-dessus, où on montre bien, que ces alliances sociales ne vont pas de soi. Malgré toute la bonne volonté inclusive, il ne suffit pas, au fond, de vouloir mettre tout le monde autour de la table pour que tout le monde soit là. Et puis que par ailleurs, là on revient un petit peu à ce que je disais précédemment, mais ce n'était pas forcément cet exemple-là que j'avais en tête, que les aspirations pour un territoire et donc ce qu'on pourrait mettre derrière un contre-projet ne sont pas également partagées par tous les habitants d'un territoire.

Donc là, je vais développer un petit peu sur le cas d'une ferme urbaine que j'ai suivie aussi toujours sur mon territoire roubaisien, où très clairement, il y a eu une mobilisation. Ce n'était pas vraiment un contre-projet, mais il y a un peu de ça quand même, parce qu'il y avait une friche, le bailleur social, la ville, la métropole ne savait pas trop ce qu'ils voulaient en faire. Ils voulaient peut-être en faire un parking, ils voulaient peut-être en faire des logements. Et finalement, le collectif militant va réussir à obtenir la création d'un espace, d'alternatives écologiques, de fermes urbaines, etc., sur ce territoire-là. Ici, il n'y avait pas de projet initial extrêmement ficelé, il n'y a pas eu de rapport de force très fort, et donc ça a été plutôt un travail de conviction et d' enrôlement des acteurs publics plutôt que d'opposition à un projet qui était déjà bien ficelé. Donc c'est là où, au fond... la nature, quand même, et le stade d'avancement du projet qu'on a en face, c'est quand même, évidemment, un truc important pour penser le contre, pour le dire comme ça. Bref... et donc là, ils ont réussi à avancer sur leur projet ou contre-projet, peu importe, je veux dire. Mais ils n'ont pas réussi à emmener tout le monde avec eux, en fait. Et donc, l'advenu du contre-projet s'est fait un peu au détriment d'une partie des habitants, et notamment des catégories les plus populaires, etc. Et là, ça renvoie notamment à... un point, en fait, qui est quand même important dans toutes ces histoires-là, c'est l'action de la temporalité. Et là, c'était quand même assez flagrant, dans ce cas notamment, de vraiment ce projet d'écologie populaire. Et combien, si justement, l'objectif, c'est faire valoir la parole des habitants, permettre cette symétrisation entre des acteurs qui ont des ressources, des savoirs, etc., un peu différents, que si on ne fait pas dès le départ, c'est mort. Et ça, on le sait, en fait, dans, justement, les dispositifs de concertation plus classiques, au fond, qui accompagnent les projets urbains, qui, bien souvent, font participer les gens assez tard dans le processus. Mais, au fond, cette question de la temporalité vaut, de la même façon, pour des projets ou des contre-projets qui seraient auto-organisés et portés par des collectifs unis. Et que si les militants oublient en chemin une partie des habitants du territoire, ça va être extrêmement dur ensuite de les réinclure dans le processus et que ce projet ou ce contre-projet ne se fasse pas sans une partie des gens. Donc voilà, la temporalité est un élément important. Malgré tout, moi j'insiste vachement sur cette question de l'inclusion de toutes les parties prenantes et notamment des groupes les plus dominés. C'est quand même ça qui est en jeu fondamentalement. C'est pour ça que je disais que c'est un enjeu de rapport de pouvoir. C'est que derrière la dynamique du projet contre projet, c'est comment on fait pour que la parole des groupes dominés et de ceux qui en général ne sont pas pris en compte dans l'action publique le soient. Cette question de la temporalité est évidemment importante, mais que malgré tout, On pourrait dire que c'est presque un idéal qui est quasiment impossible à atteindre, mais il faut continuer à le rechercher, à savoir que ce sera toujours compliqué à la fois de satisfaire tout le monde et d'inclure tout le monde dans le processus, mais c'est un enjeu fondamental pour que ça serve à quelque chose.

Rania Boulejiouch : Mais du coup, qu'est-ce qui fonde finalement la légitimité ? Et aussi, c'est ma prochaine question, du coup, la réussite d'un contre-projet. Parce que du coup, j'avais effectivement lu votre article sur la ferme urbaine. Et vous avez dit « Il me semble que ça avait entraîné une gentrification, finalement, cette ferme urbaine. Et ça avait attiré des populations de classes sociales différentes que les habitants » les plus populaires, du coup, qui étaient exclus du projet. Et du coup, finalement, qu'est-ce qu'ils font de la légitimité ? Qu'est-ce qui fait qu'un contre-projet peut être considéré réussi ?

Julien Talpin : Alors, premier point, même si là, je serais assez précautionneux quand même, c'est de dire que, et on peut probablement le déplorer, c'est que les contre-projets, en fait, gagnent rarement. Alors là, je parlerais... surtout du domaine que je connais le mieux, qui est celui du logement de la rénovation urbaine, un, c'est rare qu'il y ait des contre-projets, et encore plus rare qu'ils gagnent, en fait. Moi, à ma connaissance, à part le cas de la coudrée à Poissy et de mes histoires de l'Alma gare dans les années 70, il n'y en a pas beaucoup, en fait. Parce que, vraiment, des contre-projets, souvent, en fait, ils se font quand même un peu écraser. C'est quand même plutôt ça la règle, c'est qu'il y a des rapports de pouvoir et des rapports de pouvoir inégaux qui font que, souvent, on perd. Donc, voilà. Et que cette question de la légitimité... C'est-à-dire que souvent, l'argument des pouvoirs publics, c'est de dire « Vous êtes sympas avec votre contre-projet, mais qui vous représente ? ». Et c'est notamment dans la mobilisation plus récente que j'ai suivi, toujours à Roubaix, dans le quartier de l'Alma gare, 50 ans après la première lutte qui avait été victorieuse, la deuxième et plus récente, est encore en cours et les résultats sont plus nuancés, il y a vraiment eu ce truc de « mais qui vous représente ? ». Et donc, le collectif, combien de divisions ? Nous, la mairie, on a été élus, machin, etc. On a une légitimité électorale. Donc ça, c'est compliqué. Souvent, quand même, la légitimité, c'est le nombre. En démocratie, c'est un élément important. Et c'est là où les choses sont un peu plus ambivalentes. Moi, j'ai la légitimité électorale et je ne vais représenter que les 50 personnes qui viennent à votre réunion publique. Puisque d'un côté, les élus sont quand même de moins en moins légitimes. Dans une ville comme Roubaix, c'est considérable. Au-delà des élections municipales, il y a quand même 77% d'abstention, donc c'est compliqué derrière. Dans un quartier comme celui de l'ANMA, où il y a le projet de rénovation urbaine, l'abstention était plutôt autour de 90%...on était en période Covid, etc. Mais bon, la légitimité de dire « je suis le maire, je décide tout seul » est quand même un peu compliquée, me semble-t-il. Et puis de deux, il y a la légitimité du contre-projet qui est porté par le collectif à l'Alma, elle est quand même pour partie validée par des pétitions, par exemple, qui ont eu lieu, etc. Malgré tout, je pense que la façon dont est organisée l'arbitrage des légitimités pose problème dans ces questions-là. Ce pourquoi je plaide, mais là on est plus dans une posture normative, c'est de dire qu'en fait, quand il y a des dynamiques projet contre projet, il y a toujours des conflits de légitimité. Et qu'en fait, à un moment, il faut pouvoir les trancher. Et que, soit on les tranche par un argument d'autorité, comme je viens de l'évoquer : je suis le maire, j'ai été élu, taisez-vous. Sachant que, je rajoute une petite couche, mais outre le fait que les élus locaux sont de moins en moins bien élus, par ailleurs, ils n'ont pas toujours de mandat extrêmement clair, en fait, sur tel ou tel projet. Parfois, c'est le cas. Parfois, dans le cadre d'une élection municipale, on

dit « je vais construire une piscine, je vais raser tel quartier », mais on ne rentre pas toujours dans tous ces détails. Et donc, la légitimité précise de faire X ou Y sur tel ou tel projet, elle est toute relative. C'est pour ça que je plaide pour des formes de démocratie directe, quand il y a des conflits sur des grands projets d'aménagement, il faut des référents, c'est aussi simple que ça. Et un référendum c'est pas forcément d'ailleurs oui ou non ça peut être la mise en à la fois en discussion et puis mise au vote de plusieurs projets. En fait, de dire sur ce quartier on a le projet A qui était celui initialement voulu par la municipalité, il y a le projet B par les habitants pourquoi pas en fait c'était un troisième. Et donc moi je pense qu'il faut aller vers ça, c'est aussi ce que pourquoi plaide d'ailleurs l'association APPUI qui avait tenté en fait à rester des expériences intéressantes même si, de par leur dimension expérimentale, en fait, elles avaient peu mobilisé, je ne sais pas si vous avez suivi ces histoires, mais on a pu organiser, alors c'est à la fois à Grenoble et à Saint-Denis, je crois, des référendums auto-organisés sur des projets de rénovation urbaine. Ça aurait évidemment beaucoup plus de poids, c'était des référendums officiels, en fait, pour trancher de ces questions-là. À certains égards, alors même si là, le résultat est plus ambivalent, on peut évoquer un autre projet, contre-projet, c'est le cas de Notre-Dame-des-Landes, où il y a eu un référendum, etc., sur cette question-là. Moi, je pense qu'on aurait intérêt, parce que la vérité, c'est que les conflits territoriaux sur des grands projets comme ça se multiplient et vont continuer à se multiplier dans les années à venir, et donc il faut inventer des façons démocratiques de les trancher. Et à mon sens, les formes plus classiques de concertation montrent quand même souvent leurs limites au regard des inégalités de compétences, etc. La temporalité aussi de ces processus-là. Et donc, à un moment, il faut organiser, à mon sens, des formes de démocratie directe pour pencher là-dessus, pour peser les légitimités.

Rania Boulejiouch : Ok, très bien. Vous avez justement commencé à répondre à ma prochaine question sur les processus et tous les outils participatifs et de consultation actuels. Est-ce que vous pouvez développer un peu sur leurs limites et aussi pourquoi il y a une difficulté aussi à reconnaître et à intégrer, à accueillir le contre ?

Julien Talpin : Alors, très bonne question. Donc un premier élément, effectivement, c'est important de rappeler, là je ne vais pas rentrer dans tous les détails du cadre légal, etc., mais que c'est institutionnalisé quand même depuis une trentaine d'années, tout un ensemble d'éléments qui rendent la concertation obligatoire pour des projets d'aménagement. Il y a évidemment toute une histoire avec l'enquête publique au préalable, mais qui aujourd'hui dépasse simplement le cadre de ce qu'imposent les enquêtes d'utilité publique. Ce qu'on sait malgré tout, c'est que ces formes instituées de concertation ne parviennent pas à recueillir la parole en particulier, la parole, la vie, les intérêts des groupes les plus éloignés de l'action publique. Et donc, que ce soit les modalités écrites via les enquêtes d'utilité publique, les cahiers de concertation, etc., ou les modalités orales, en fait, il y a une sélectivité sociale qui est telle que, en fait, bon oui, c'est pas la seule question. Il y a des questions aussi un peu de croyance dans l'utilité de ces processus qui fait que les gens n'y participent pas. Mais à un moment, ça ne marche pas. Ça ne marche pas aussi parce que ça arrive relativement tard dans le processus et où bien souvent, en fait, les éléments les plus structurants des projets ne sont pas mis en discussion. C'est ça, évidemment, l'enjeu fondamental. Alors, vous me demandiez

un peu pourquoi... Là aussi, on revient sur des rapports de pouvoir et des enjeux financiers très concrets. Par exemple, c'est là où c'est probablement le plus intéressant d'ailleurs, la question des projets ANRU contestés dans des territoires qui, par ailleurs, se veulent très participatifs. Je pense par exemple à une commune comme Grenoble, où Piolle est quand même assez branchée, participation, etc.. Il a quand même reconnu, et je pense notamment au quartier de la Ville-Neuve dans ce cas-là, au fond, que s'il voulait bénéficier de l'argent de la rénovation urbaine et de l'ANRU, il ne pouvait pas se permettre de remettre en cause ou de mettre en discussion significativement tout un ensemble d'éléments du cahier des charges et qui imposait notamment de la démolition significative. Et que, parce que c'est souvent ça, le débat quand on parle de rénovation urbaine, ce type de projet-là, c'est démolition versus réhabilitation, et donc il y a des incidences évidemment très importantes pour les gens qui habitent là. Et donc la question du financement des projets, et donc il y a une forme de verrouillage de la participation via ces mécanismes de financement qui contraignent l'univers du pensable, du discutable et le grain qui a effectivement à moudre. Et ça, c'est un problème, évidemment, une sorte de nœud un peu structurel. Donc, le problème est là. La question, c'est comment on fait un peu autrement. J'ai déjà évoqué la façon dont on peut s'y prendre. Je pourrais citer de multiples exemples de processus de concertation. Alors, je reviens à mes histoires au quartier de l'Alma gare. On revient sur la question du débat de légitimité, en fait, parce que souvent, l'argument... pour légitimer un projet, notamment un projet romain, mais ce n'est pas que ça, je pense. Dans le cas de l'A 69, par exemple, dans le Sud, c'est un peu la même chose. C'est de dire, regardez, on a fait plein de réunions de concertation. Là, typiquement, Alma, le chef de maire, en fait, dit « *j'ai organisé 33 réunions de concertation* ». L'argument en face du collectif mobilisé, c'est de dire « *oui, mais il n'y avait personne dans vos réunions* ». Et donc, on revient à ce truc, à ce débat un peu inexplicable de.... il y a le chiffre du nombre de réunions versus le nombre de gens qui, effectivement, participent, et puis de qui étaient là, plus le fait qu'une partie de ces réunions aient eu lieu en ligne, etc. Et donc, c'est pour ça qu'il faut inventer autre chose. Et donc je pense que la seule façon, et la seule façon est qu'on fait pour que des gens participent, parce qu'en fait l'enjeu c'est de légitimer. Vous avez posé quand même les bons termes du débat, c'est comment on fait pour que ces projets soient acceptés, et plus qu'acceptés, soient embrassés par les gens qui vont en être concernés. Et à mon sens, on regarde tous les écueils aujourd'hui bien documentés de la démocratie participative, de la concertation, etc., si les espaces de participation ne sont pas vus comme des espaces de partage du pouvoir, c'est mort. C'est pour ça que la seule façon d'en sortir aujourd'hui, c'est d'aller vers des formes très explicites de partage du pouvoir et la démocratie directe, c'est ça. L'intérêt, moi, me semble-t-il, de la démocratie directe, c'est que précisément, ce n'est pas qu'un vote, mais c'est aussi tout ce qui précède. Au fond, c'est la campagne référendaire qui précède, etc., qui peut être des moments démocratiques intéressants. Et donc voilà, moi je pense que c'est la seule solution, parce que sinon, l'alternative c'est la conflictualité. Et donc moi je ne suis pas du tout, je fais plutôt partie de ceux qui avancent que la conflictualité est une vertu démocratique, et en même temps, Il faut pouvoir sortir des conflits. Et donc voilà, à mon sens, vu l'état du blocage sur beaucoup de projets aujourd'hui, sans avoir recours à des référendums, je ne vois pas comment on peut faire. Mais dernier point là-dessus, en fait, l'hostilité des élites politiques, administratives, économiques, à la démocratie directe en France est considérable, précisément à la mesure du

partage du pouvoir qu'elle permettrait. C'est aussi ça. Parce qu'en fait, ils savent bien que ça les obligerait à faire ce qu'ils ne peuvent pas faire, partager le pouvoir.

Rania Boulejiouch : D'accord. Très bien. Et du coup, vous parliez de la conflictualité comme vertu de démocratie. Du coup, comment vous considérez le projet alternatif ? Est-ce que c'est une forme d'échec ou justement de bonne santé démocratique ?

Julien Talpin : C'est une bonne question. La réponse, c'est quand même plutôt une bonne nouvelle. A fortiori, on peut se dire que c'est un échec d'une concertation qui n'a pas fonctionné et qui n'a pas permis des formes d'expression qui se passent de façon plus pacifique. Donc il y a une forme, effectivement, d'échec de la concertation, ce qui ne veut pas dire d'échec démocratique. Malgré tout, le contre-projet est une très bonne nouvelle démocratique parce que, a fortiori, quand on parle d'un contre-projet qui se déploie dans des territoires où il y a une défiance démocratique très forte à l'égard des institutions, de la politique, etc.. Parce que là, il y a de la participation, en fait. C'est une participation réelle, etc. Et donc, voilà. En fait, l'alternative au contre-projet, c'est la résignation. Et moi, ce que je documente beaucoup dans mes sans-quels, c'est plutôt ça. C'est pour ça que je commençais par dire, au fond, le contre-projet, c'est l'exception. C'est que, voilà, ce que je vois plutôt dans les quartiers populaires, c'est des gens qui sont tellement écrasés par, justement, des rapports de pouvoir extrêmement... asymétriques, et une vie quotidienne très compliquée, y compris sur des questions matérielles, directement concernées par des projets comme le logement, au fond, sur... il y a très peu de croyance dans la capacité à améliorer ses conditions de logement, que ce soit par des projets d'intervention urbaine ou autrement. Et donc, le contre-projet, ça amène des dynamiques positives et ça permet de sortir de la résignation, résignation qu'elle concerne les projets urbains initialement proposés et la capacité pour les gens à les enrichir, que plus largement dans le rapport à la démocratie. Donc, à mon sens, il faut plutôt les accueillir comme une bonne nouvelle, quitte... c'est pour ça que je parle de mes histoires de référendum, mais là, il ne me fait plus, je suis dans le prospectif, quitte à abandonner tout un ensemble de concertations qui ne servent pas à grand-chose. Moi, je dis, en fait, ce qui serait beaucoup plus utile, plutôt que de faire une concertation où il faut que les gens y parlent, non, en fait, ce qu'il faut faire, c'est dès le départ, dès qu'on a un projet sur un espace, un territoire quelconque, etc., on incite les gens à s'organiser pour qu'ils en proposent d'autres, en fait. Et ensuite, on invente, il n'y a pas que le référendum, il faut discuter, il faut des assemblées, etc. Et ensuite, on les met en discussion collective. Et ça me semblerait beaucoup plus vertueux d'un point de vue démocratique que de simplement dire, on a un projet, mais donnez-nous un discours. Non, non, non. En fait, vous, qu'est-ce que vous voudriez ? Construisez votre propre projet. Et donc, ça suppose une sorte d'inversion de la logique et effectivement, une reconnaissance du fait que, la conflictualité, ou en tout cas, la construction de projets alternatifs est une bonne nouvelle en tant que telle.

Rania Boulejiouch : Et du coup, vous disiez qu'il y a très peu de contre-projets qui ont réussi dans la matérialité des choses. Et du coup, pour vous, qu'est-ce qui fait que concrètement des contre-projets vont venir ? vont être reconnus par des institutions ?

Julien Talpin : C'est une bonne question. La principale raison, c'est le rapport de force. C'est aussi simple que ça. Après, c'est trop simple, donc peut-être que je complexifierai dans un deuxième temps. C'est qu'en tout cas, moi, ma connaissance de... des projets justement, des contre-projets qui ont véritablement abouti, etc. C'est qu'en fait, ça devenait trop coûteux pour les pouvoirs publics d'imposer aux forceps leurs projets initiaux et donc ils sont obligés de négocier. Parce qu'il y a du blocage de chantier, parce qu'il y a de la destruction, parce qu'ils n'ont pas envie d'aller réprimer autant que cela, etc. Et donc ça a des coûts en fait. la répression ou la surdit  institutionnelle. Et donc, si on arrive   faire augmenter ces co ts-l , au fond,   un moment, on peut arriver   lâcher. Mais ce n'est pas   faire lâcher, pour le dire comme  a. Donc, le premier  l ment, c'est la capacit    cr er un rapport de force, et qui n'est pas qu'un rapport de force par le nombre. L , j' voquais, ici, en plus, la question du blocage, etc. Mais  a peut  tre aussi un rapport de force technique. Apr s, d'un point de vue... Il y a d'autres  l ments. Je pense qu'en fait... Je parlais quand m me de la question tout   l'heure de comment on fait pour sortir par le haut de la conflictualit . La question de l'interm diation est souvent un  l ment important. Et le fait qu'  un moment, il y ait des passeurs, pour le dire comme  a, qui vont justement permettre de faire le lien entre des gens qui ont du mal   se parler ou   trouver des voies m dianes entre des projets qui peuvent appara tre oppos s, mais sur lesquels il y a peut- tre potentiellement... des compromis possibles, et donc ces interm diaires un peu facilitateurs etc. Donc  a peut  tre c'est souvent en fait des gens qui sont dans les institutions, dans les administrations etc.  a c'est quand m me un truc qui va permettre que les gens vont se parler et trouver des compromis. Et puis, dernier  l ment, quand m me, m me si m me si c'est rare en fait  a peut  tre potentiellement des formes de on va dire de d'intelligence institutionnelle, c'est- -dire d' tre en capacit  de reconnaître que le projet qu'on proposait initialement n' tait pas le meilleur. L  o  je dis... Apr s, la difficult , c'est que c'est rare, en fait. Les gens qui reconnaissent, bah non, mais en fait, on s'est tromp s. On a  t  trop vite. On n'a pas vu  a, en fait. Et vous avez raison, il faut qu'on prenne davantage en compte la question de la taille des logements, parce que, en fait, la composition familiale dans ce quartier-l , tatati, tatata. Et donc, qu'on reconnaisse, voil . Et donc, c'est une forme d'ouverture. Et donc, derri re  a, c'est un peu, j'ai envie de dire, l' tau, c'est le style de gouvernement. Et c'est pour  a qu'en fait, on n'y arrive pas en France. Je pense qu'il y a un style de gouvernement qui est assez tr s jacobin. En fait, il y a une culture politique administrative tr s descendante, etc. o  justement, c'est   la fois pas tr s collectif, pas tr s pluraliste, et puis pas vraiment dans le essai-erreur, en fait, quoi. Et donc, parce que l  aussi,  a repr sente des co ts. On peut reconnaître qu'on a fait des erreurs quand on est au pouvoir. Et donc,  a, c'est un  l ment qui peut contribuer   faire qu'un contre-projet va  tre davantage entendu.

Rania Boulejiouch : OK. D'accord. Tr s int ressant. Merci. On avait aussi une autre question. Je suis d sol e. On vous emm ne un peu partout. Mais du coup, vous parliez des m thodes de d sob issance. Enfin je sais pas si on peut appeler  a comme  a, de sabotage. Et du coup, j'imagine que  a fait intervenir la police et aussi des sanctions  ventuellement judiciaires. D j , dans quelle mesure  a joue... Enfin d j ,  a appara t. Et ensuite, que  a joue dans l' mergence d'un contre-projet. Et aussi comment  a influe sur la perception des contre-projets, que ce soit du c t  des institutions, du c t ... des personnes mobilis es, mais

aussi du coup le rôle des médias, comment il va participer à publiciser du coup le contre-projet et comment ça va jouer sur la vision de l'opinion publique aussi.

Julien Talpin : Alors, bonne question. Et en fait, je pense que c'est important parce que d'aborder tout ça, effectivement, la question des obéissances civiles, blocages, etc., qui est une question qui est plus conceptualisée comme telle côté des mouvements écolos, mais qui n'est pas non plus complètement absente, y compris dans les mouvements plus sur la rénovation urbaine ou le logement, avec l'idée que... Alors, je reviens à mes histoires de temps, en fait, que dans une bataille un peu projet contre projet, il y a une bataille du temps. Et qu'une ressource pour le contre-projet, c'est de faire perdre du temps au projet. Souvent, justement, le projet, une de ses façons de se légitimer, c'est de dire qu'il n'y a pas le temps. Il faut avancer, le quartier se dégrade, etc. Il y a urgence. Et en même temps, souvent, ça prend très très longtemps. Et y compris parfois d'un point de vue juridique, le fait de faire perdre du temps un projet peut être un moyen pour un contre-projet de potentiellement faire valoir un peu ses arguments et plus encore de peut-être pouvoir l'emporter au final. Et donc mettre des grains de sable dans la machine... Mais ça peut payer, en fait. Donc c'est plutôt une stratégie qui peut sembler payante. Là, typiquement, la Moca, la Magar, c'est vraiment ça. On est en plein là-dedans en ce moment. Le fait de retarder le projet initialement prévu va peut-être finir par tomber, en fait. Parce qu'il y a des conventions entre l'ANRU et les pouvoirs publics qui, à un moment, vont devenir caduques. Il y a des échéances budgétaires. Et trois, il y a des échéances électorales qui font qu'à un moment, si le projet n'est pas passé, peut-être qu'une autre municipalité parvient au pouvoir. D'autres décisions sont prises. Et donc, une bataille contre le projet, c'est aussi une bataille du temps. Et gagner la bataille du temps... On peut le faire de différentes façons. On peut le faire par le droit. Le droit est quand même souvent un moyen de gagner du temps en faisant des recours, etc. Et deux, de façon plus concrète et matérielle, via des formes un peu de sabotage, que ce soit des méga-bassines, des autoroutes en construction, des chantiers... ou dans des trucs de rénovation urbaine où on va un peu mettre des grains de sable dans la machine. Et tout ça est parfois très pensé et conceptualisé. C'est là où je trouve les réflexions aujourd'hui dans le mouvement écologiste extrêmement poussé de ce point de vue-là, en disant... Une des ressources des mobilisations aujourd'hui, c'est la capacité à bloquer les flux, en fait, d'une certaine façon, parce que bloquer les flux, bloquer l'avancée des projets, c'est faire perdre de l'argent aux gens. Et donc, dans la mesure où derrière ces projets, il y a quand même des enjeux financiers qui sont en compte également, ce n'est pas tout à fait rien. Donc, dans le rapport de force dont on parle tout à l'heure, ça peut... Malgré tout, la question derrière cette bataille du temps et l'usage de la déobéissance civile et du sabotage dans cette perspective, c'est aussi sa dimension symbolique. Vous avez raison de le pointer, avec l'idée selon laquelle, effectivement, ces formes de déobéissance civile, de sabotage, etc., peuvent être perçues comme de la violence et donc entraîner à la fois des formes de répression, de criminalisation et de... de perdre de légitimité dans l'opinion publique au sens large. Donc il y a effectivement une sorte de balance, d'équilibre et de stratégie à mener qui peut se décliner de différentes façons. Là, c'est intéressant de voir que selon les collectifs, si je n'ai pas du tout une vision exhaustive, il peut y avoir d'un côté des gens qui vont l'assumer très explicitement de dire oui, on fait de la dénouement civil, etc. Et là, on va plutôt les retrouver du côté du mouvement écolo. Quand

d'autres, moi, du côté des mouvements sur la rénovation urbaine, peuvent essayer de se débrouiller pour qu'un chantier soit bloqué d'une façon ou d'une autre, ils ne vont pas assumer que c'est de leur tête. Quand, par exemple, un engin qui contribue à détruire des immeubles est brûlé dans un quartier, on peut dire que c'est des faits de la délinquance dans le quartier plutôt que c'est porté par le collectif lui-même. Et donc ne pas assumer la responsabilité, voire dénoncer publiquement quelque chose dont on n'est peut-être pas complètement étranger néanmoins à la survenue. Et donc il y a une stratégie sur est-ce qu'on assume ou pas ce truc-là. Et puis il y a un enjeu, on revient sur le poids des mots, sur comment ça va être qualifié. Puisque justement, à la fois de la légitimité publique, vis-à-vis de l'opinion publique, mais ça peut aussi avoir des incidences en termes de répression, de dire que ce n'est pas de la violence ? C'est juste, au fond, on va appeler ça du désarmement ou un blocage d'un processus fondamentalement soit antidémocratique, soit destructeur du vivant, etc. Et donc, c'est aussi une bataille un peu sur le sens des mots qui va avoir des incidences importantes. Alors, les soulèvements de la Terre, ça s'est posé de façon très... très concrète pour eux, puisque cette bataille sémantique a eu lieu, y compris dans les prétoires, puisque c'était un peu sur cette base-là qu'ils auraient pu être dissous, même si ce n'était pas exactement des contre-projets, mais c'est vraiment de l'opposition frontale à des projets, même s'ils ne sont pas du tout que dans le compte. Et donc ça peut être aussi une stratégie anti-répression de requalifier des choses qui sont qualifiées comme de la violence, comme au contraire, par d'autres termes, comme notamment celui de désobéissance civile, qui a pour le coup un fondement juridique, notamment à l'échelle européenne. Donc la bataille se joue vraiment à tous les niveaux. J'ai beaucoup parlé de la bataille du temps, mais aussi la bataille symbolique et la bataille juridique est aussi un élément souvent important dans cette dynamique projet contre projet.

Rania Boulejiouch : Très intéressant, merci. Et du coup, on imagine que... Du coup, j'avais prévu en parler des médias. Est-ce que, du coup, dans ces perspectives-là, on a des médias qui émergent ou qui vont venir se réapproprier la question pour redéfinir le vocabulaire associé à ces contre-projets et plus généralement aux mobilisations ?

Julien Talpin : Alors... Globalement, moi, dans les expériences que j'ai en tête, la médiatisation n'est pas un problème et c'est clairement une ressource. Effectivement, et c'est en tout cas une arme qui est utilisée par les militants à la fois pour scandaliser face au projet, le projet est antidémocratique, destructeur du vivant, etc. Il va se traduire par des conséquences sociales, dramatiques, etc. Il y a un discours de scandalisation et de mobilisation. C'est une ressource importante, et pour revenir à la question un peu sémantique et à ce qu'on disait au départ sur la notion de contre-projet, c'est quand même tout l'intérêt de pouvoir avancer le contre-projet. Au-delà des mots, c'est l'action du récit qu'on va porter sur ce qu'on est en train de faire et la mobilisation qu'on a. Et donc, on n'est pas juste contre, en fait, on n'est pas juste en train de bloquer, voire à être violent, on propose autre chose. Et après, on peut mettre en récit, notamment auprès des journalistes, que la seule façon de faire entendre notre contre-projet, c'est déjà de bloquer l'avancée du projet initial, puisqu'ils ne veulent rien entendre, justement, etc. Ils ne sont pas prêts à... à discuter avec nous, à concerter, etc. Et donc, ça, c'est un élément qui est important. Moi, j'ai l'impression, et à

certaines égards, l'exposition en témoigne, mais que ça suscite quand même un intérêt important, y compris parce que ces trucs de contre-projet, en fait, ils ne sont pas si communs que ça. Et donc, à la fois par leur dimension créative, de résistance émotionnelle, etc., parfois spectaculaire. C'est-à-dire qu'en fait, quand je parle de mise en récit, ça peut être aussi de la mise en image. Ça suscite... Moi, je trouve que ce n'est pas très dur de médiatiser un contre-projet, pour le dire comme ça.

Rania Boulejiouch : Très bien. Merci beaucoup. On arrive sur la fin de notre entretien. On a préparé une petite partie qui est plutôt centrée sur l'exposition. Et du coup, on se demandait comment l'exposition pourrait contribuer à un apprentissage démocratique et aussi sur quels critères ça vous semble important de restituer leur diversité et du coup leur valeur démocratique.

Julien Talpin : Alors... Un, peut-être sur un espace d'apprentissage démocratique, tout dépendra qui viendra l'avoir. Donc c'est un peu la question. Et donc il y aura un enjeu de médiation probablement. Je ne sais pas du tout ce qui est prévu de ce point de vue-là. J'ai suivi ça d'un petit peu loin. Mais effectivement, je pense que ça peut être un espace où il y a un enjeu probablement à ce qu'il n'y ait pas que des militants qui viennent voir ça, pour le dire comme ça. Deux, malgré tout, quand on parle d'espace d'apprentissage démocratique, en fait, on pense souvent aux citoyens, lambda, voire aux catégories populaires, etc., qui en sont formés. Moi, je pense que les gens qu'il faut former sur ces questions-là, c'est les élites, en fait. C'est les élus, les responsables politiques, les bailleurs sociaux, les aménageurs, etc. C'est eux qu'il faut reformer, en fait, pour avoir une conception plus démocratique de la façon de concevoir des projets collectifs. Et donc, si cette exposition parvient à toucher ces publics-là... super, en fait, et à leur faire comprendre, justement, qu'il ne s'agit pas de trucs violents, de quelques énervés, voilà, qui s'excitent, mais qu'il y a une vertu démocratique, au fond, effectivement, à cette dynamique de contre-projet, je pense qu'on aura gagné beaucoup. Voilà. Et puis, peut-être un dernier mot, un des trucs qui est intéressant, je pense, dans l'expo, c'est aussi de rassembler des secteurs potentiellement militants qui ne se croisent pas forcément beaucoup. Autour de cette notion de contre-projet, il y a des trucs sur la rénovation urbaine, des trucs plus écolos, dans des territoires assez différents. Et donc, de contribuer, ce qui n'est pas tant fait que ça, il me semble, il y a des collectifs un peu comme Terre de Lutte qui font un peu ça, mais qui ne sont quand même pas très sûrement... de rassembler des gens autour de cette notion de contre-projet qui partagent probablement beaucoup de choses. Je pense que ça peut être aussi un espace d'apprentissage militant. Ça ne suppose probablement pas l'expo toute seule, ce qu'elle va générer à côté, en parallèle, en lien, au fond des ateliers, des rencontres. Je pense que pour les militants eux-mêmes, ça peut être un truc hyper intéressant. sur comment vous avez fait face à telle ou telle situation, etc. Une dynamique de l'articulation projet contre projet qui, à mon avis, peut être vectrice d'apprentissage mutuel pour des militants qui sinon se croisent peu. Je pense que ça peut être très intéressant autour de l'expo.

Rania Boulejiouch : Oui, c'est très intéressant. C'est vrai qu'on avait pas du tout abordé cette question, justement, de rencontre des mobilisations. Il y avait aussi la question de

l'enseignement. Est-ce que vous avez une visibilité de l'évolution et de l'intégration de ces questions-là dans l'enseignement ?

Julien Talpin : Eh bien, pas du tout. Non, honnêtement, je ne saurais pas vous répondre. Et a fortiori, j'aurais tendance à penser que là, côté enseignement, ça ne bouge le plus, mais c'est probablement parce que je connais le mieux. C'est précisément dans les écoles d'archi, d'urbanisme et compagnie où en fait... En fait, ces idées-là, elles commencent à infuser sérieusement. Alors moi, je suis pas mal en lien avec Agnès Deboulet, APPUI, tous les gens qui bossent et qui réfléchissent à ces questions-là, qui s'inspirent du Brésil, par exemple, là-dessus et tout, où il y a des expériences vraiment intéressantes, justement, en fait, à la fois d'enseignement, de coopération et tout. Donc là, je pense qu'ils sont en train de bouger assez significativement et qu'ils peuvent avoir des effets importants, parce que c'est des futurs professionnels qu'on va retrouver sur le terrain. Quand je parlais de formation des élites, c'est du côté des élites techniques. Donc là, je pense qu'il y a des choses intéressantes qui sont en train de se passer. Je ne serais plus réservé, mais je connais beaucoup moins dans d'autres espaces. Je serais curieux, par exemple, de voir dans quelle mesure, chez des gens qui vont bosser des projets plus environnementaux, écolos et tout, ça bouge de la même façon. Je sais qu'il y a des mobilisations, par exemple, dans les écoles d'ingénieurs, qui sont plutôt sur l'intégration, précisément, des questions environnementales dans leur formation. Mais de faire un step encore au-dessus, sur les questions démocratiques et de la conception, et donc, ça veut dire dans les écoles, des ponts, des mines, etc., dans tous ces trucs-là, dans quelle mesure ? Je ne sais pas. Je pense qu'il y a des trucs probablement qui bougent, mais je ne suis pas bien au courant.

Rania Boulejiouch : Ok, très bien. C'est un des axes de notre réflexion, donc si on a une réponse, on sera ravis de partager ça avec vous.

Julien Talpin : Magnifique.

Rania Boulejiouch : D'accord, très bien, c'était très enrichissant. Il y a plein d'éléments très nouveaux de votre réflexion. On vous remercie infiniment pour votre temps.

Julien Talpin : C'était un plaisir.

Rania Boulejiouch : Merci beaucoup, plaisir partagé.

Julien Talpin : N'hésitez pas, une fois que vous aurez fini, à partager le fruit de vos travaux.

Rania Boulejiouch : Avec plaisir, ça marche. Merci beaucoup. Au revoir. Au revoir.

Julien Talpin : Bonne soirée.

Annexe 8 : Stéphane Tonnelat

Entretien réalisé par Antonin Bétou et Logan Garnier le 8 octobre 2025

Stéphane Tonnelat : Je m'appelle Stéphane Tonnelat, je suis chercheur au CNRS, je me définis comme ethnographe. Cela veut dire que je mène des recherches de terrain approfondies pendant des longues périodes afin d'écrire des monographies. Donc je pense que si j'ai été sollicité par le comité d'organisation de l'exposition sur les contre-projets, c'est parce que là, je sors d'un long terrain de 5 ans auprès d'un collectif qui s'appelle le collectif pour le triangle de Gonesse. Il est mobilisé depuis plus de 10 ans maintenant contre l'urbanisation de terres agricoles dans la banlieue nord de Paris, à côté de l'aéroport de Roissy. Ce groupe que j'ai suivi a réussi à défaire le groupe Auchan et son projet Europa City, mais se bat encore aujourd'hui contre une gare du Grand Paris Express et l'urbanisation qui l'accompagne. Moi, j'ai arrêté le terrain là, mais je continue à suivre cette mobilisation et je vais bientôt publier en janvier un livre qui raconte l'histoire de cette mobilisation. Oui, je travaille dans un laboratoire qui s'appelle le LAVU. C'est une UMR, une unité de recherche entre le CNRS et une université. Je suis à l'université de Paris-Nanterre dans une équipe qui s'appelle Mosaïque. Le LAVU, c'est le laboratoire sur l'architecture, la ville, l'urbanisme et l'environnement. Et je suis aussi codirecteur d'un parcours de Master Etudes environnementales à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, qui est un parcours du Master Etudes politiques cette année. J'y enseigne l'ethnographie des alternatives notamment. Il y a un certain nombre d'alternatives qui sont déjà vivantes et les contre-projets entrent aujourd'hui dans le répertoire d'action des mobilisations.

Logan Garnier : Très bien, merci pour cette présentation très complète. Comment pourriez-vous définir le contre-projet et quels sont ses facteurs d'émergence ?

Stéphane Tonnelat : J'ai un exemple que j'ai suivi dans la banlieue de Paris. Le projet alternatif s'appelle Carma. Ils ne parlent pas de contre-projet mais plutôt de projet alternatif. Et c'est intéressant de regarder ce changement de vocabulaire parce que ça élargit un peu l'idée qu'on a de ce que pourrait être le contre-projet. Ce vocabulaire du contre-projet est très architectural et urbanistique. Il vient surtout de la bouche des maîtres d'œuvres. Lorsque je parle de Gonesse, effectivement, il y a le contre-projet Carma. Son objectif est de garder les terres agricoles et d'en faire des cultures locales biologiques pour les cantines, les écoles, les maisons de retraite... Mais on oublie qu'il y a d'autres alternatives qui se sont présentées dans le cours de l'opposition à cet aménagement. La première alternative concerne le fonctionnement démocratique qui mène à la décision de construire ou pas construire telle zone d'aménagement. Or le collectif pour le triangle de Gonesse s'est donné lui-même un mode de fonctionnement qui est une alternative au mode de fonctionnement des aménageurs. Donc il s'agit d'une autre forme d'alternative politique. C'est la première alternative qu'on oublie en général lorsqu'on parle de contre-projet. C'est-à-dire qu'on oublie de parler de la méthode. Il faut peut-être aller un peu plus loin dans le contre-projet en critiquant la méthode même du projet. Et ça, c'est déjà plus dur à concevoir. C'est parce que ça ne se représente pas facilement. Il y a des cabinets d'architecture. Je vous explique en deux mots. Ils ont une

assemblée, donc une association avec son conseil d'administration qui se réunit une fois par mois. Et puis ils ont une autre réunion qui s'appelle la Convergence qui se tient à Paris, qui est ouverte à tout le monde. Ces deux assemblées prennent des décisions au consensus et sans véritable hiérarchie entre les deux assemblées. La décision au consensus est quelque chose d'assez alternatif aux décisions qui sont prises dans le monde de l'aménagement. Elle mène à d'autres alternatives. Par exemple, dans le triangle de Gonesse, les militants de ce collectif ont commencé eux-mêmes à cultiver un potager dans les champs. Il a servi à récolter des courges qui ont été cultivées sur le terrain. Ils ont constaté que ces terres agricoles sont de très bonne qualité. Les militants ont emmené ces courges sur la place de la République et ils ont fait une soupe populaire qu'ils ont distribuée à prix libre pour montrer aux Parisiens qu'on pouvait manger des légumes locaux. Ça paraît simple, mais en fait, cette déconnexion entre la ville et la campagne est très forte aujourd'hui. Et on ne sait pas, lorsqu'on achète des légumes, d'où ils viennent. Et rien que ce petit potager et cette soupe de légumes, en fait, c'est un contre-projet, c'est une alternative, au sens où ils illustrent dans leur façon de faire ce que pourrait effectivement être le projet Karma.

Antonin Betou : D'accord.

Stéphane Tonnelat : Je distingue trois formes d'alternatives. La première alternative, c'est celle que j'appelle contestataire. C'est quand il y a un projet apporté par des aménageurs et que des collectifs se mobilisent pour les empêcher. Dans ce cas, ils ont souvent tendance à élaborer des projets alternatifs. Les projets alternatifs ne sont pas juste le contre-projet au sens des architectes, mais aussi les fondements d'organisation. La deuxième forme, c'est ce que j'appelle le réformisme local. Il s'agit d'alternatives montées par des petites villes qui ont réussi à prendre la majorité municipale. Il y a quelques mairies comme ça, comme Mouans-Sartoux. C'est une ville des Alpes de Haute-Provence, où ils ont arrêté un projet d'aménagement sur une zone de 4 hectares ou 6 hectares. Ils l'ont transformé en zone de maraîchage et ont embauché des maraîchers qui sont devenus des employés municipaux pour cultiver ces terres, pour nourrir les cantines et les maisons de retraite de la ville en bio. C'est vraiment une alternative à ce qui existe de façon plus large. D'une certaine manière, on peut le présenter aussi comme un contre-projet par rapport à ce que font en général les autres villes en France. Une troisième forme d'alternatives correspond aux alternatives interstitielles, qui sont des expérimentations qui passent sous le radar. Il y en a beaucoup plus qu'on le pense en fait. Par exemple, ma collègue Geneviève Pruvost, qui est une sociologue, vient de publier un livre qui s'appelle *La subsistance au quotidien*. Elle y décrit la vie d'une famille de paysans boulangers qui habitent dans une yourte et qui produisent leur pain et leurs légumes... Ils ne se cachent pas, mais ils ne sont pas vraiment visibles. En fait, il y a un réseau alternatif qui existe en France de pratiques plus ou moins tolérées. Par exemple, on parle de subsistance alimentaire ou économique, mais ça peut être aussi l'automédication ou les naissances à domicile. Une fois qu'on a conçu que les alternatives n'étaient pas réservées au contre-projet architectural, on comprend qu'elles sont connectées entre elles. On pourrait d'ailleurs dire qu'un contre-projet a tendance à masquer ces autres formes d'alternatives. Par exemple, j'étais un peu critique de l'exposition parce qu'il y avait dans leur panel, le contre-projet à l'aéroport de Nantes-Atlantique. Pour ne pas que cet aéroport se ferme et aille à

Notre-Dame-des-Landes, des architectes, dont notamment la Scop Fair, dont j'ai parlé tout à l'heure, ont proposé un contre-projet.

Logan Garnier : Oui, tout à fait.

Stéphane Tonnelat : C'est ce qui est présenté dans l'expo. Mais pour moi, l'alternative la plus intéressante là, ce n'est pas le contre-projet d'aéroport, c'est la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes est une alternative autrement plus intéressante, à mon avis que le contre-projet d'aéroport. Donc, si le contre-projet d'aéroport sert à masquer la ZAD, c'est dommage. S'y développent des choses très intéressantes, surtout depuis l'abandon du projet d'aéroport, notamment des formes d'habitats très intéressantes qui ressemblent à des formes qu'on connaît dans d'autres pays du monde. Il y a des fermes historiques. La ZAD de Trin-de-Lande fait 1600 hectares. Dans cette ferme, dans ces hectares-là, il y a en gros une quinzaine de fermes. Il y avait donc en dur des fermes en pierre construites qui ont été squattées. Aujourd'hui, elles sont devenues des espaces collectifs, avec des cuisines, des salles de réunion, des salles de bain, des dortoirs pour les invités. On voit se développer dans la ZAD une nouvelle forme d'habitat collectif, qui est intéressante parce qu'elle n'est pas la même que les habitats collectifs qui s'étaient, par exemple, développés dans la fin des années 60 et 70, suivant 68. Je ne sais pas si vous avez lu les travaux de Catherine Rouvière, par exemple. Vous verrez qu'ils mettaient beaucoup plus en commun, alors qu'aujourd'hui il y a un partage du privé et du public. Elles nous montrent des formes alternatives d'habiter, par rapport à ce qu'on connaît du village tel qu'on l'imagine aujourd'hui, avec chacun sa maison.

Logan Garnier : Est-ce que vous pensez que la médiatisation a une influence sur le contre-projet ?

Stéphane Tonnelat : Je ne sais pas si les médias les mettent beaucoup en avant. Je ne sais pas. Je ne suis pas convaincu par ça. Mais disons que les mouvements qui s'opposent à des projets d'aménagement ont ce qu'on appelle un répertoire d'action, qui est l'ensemble des moyens d'action qu'un collectif peut mettre en œuvre pour stopper ce projet. Dans le répertoire d'action, il y a les manifestations, les pétitions, les blocages de chantier, les occupations, les ZAD. Et il y a aussi le recours aux médias et le contre-projet. Il faut réaliser que le contre-projet, c'est un des moyens d'action de la mobilisation, mais vraiment pas le seul. On se donnerait beaucoup moins de chances de réussir qu'un groupe qui combinerait les moyens d'action et donc ferait du contre-projet, des recours juridiques, des manifestations, des appels à leurs députés et à leurs maires, voilà, tout ça.

Antonin Betou : C'est ce que je veux dire. Et c'est ce qui s'est passé dans le triangle de Gonesse, où on avait une pluralité d'acteurs.

Stéphane Tonnelat : En fait, ce n'est pas du tout exceptionnel. Traditionnellement, c'étaient des associations de défense de l'environnement ou de défense du patrimoine qui se mobilisaient contre des projets d'aménagement qu'ils estimaient nuisibles. Et souvent, ils

avaient un répertoire d'action très légaliste, c'est-à-dire essentiellement du recours en justice et peut-être effectivement du contre-projet, mais assez peu de moyens qu'on pourrait appeler d'action directe. Depuis quelques années, on voit bien que les choses se tendent un peu plus, et que pour arriver à leur fin, les groupes mobilisés sont obligés de multiplier les moyens d'action. Donc, une des choses qu'on peut faire, c'est un contre-projet. Mais il y a aussi différentes tendances militantes. Par exemple, à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, la tendance militante la plus forte, en tout cas dans les premières années, c'est la tendance qu'on appelle autonome. Une tendance qui ne fait pas beaucoup confiance aux négociations avec les pouvoirs publics. Et donc des choses comme le contre-projet n'intéressaient pas. On observe de plus en plus une convergence des luttes. Cette idée est que les différents groupes qui jusqu'à présent ne travaillaient pas vraiment ensemble voient maintenant un intérêt à voir leurs moyens d'action comme complémentaires. Il y a des groupes qui n'auraient jamais fait un contre-projet d'archi qui le font, ou qui vont s'allier à des gens qui vont le faire. C'est le cas pour l'A69. Il y a un contre-projet par un architecte urbaniste, des recours en justice, des manifestations, des pétitions, du lobbying auprès des politiques, des blocages de chantier, des écureuils dans les arbres et des sabotages de tractopelles. Aujourd'hui le contre-projet, alors qu'il était la prérogative d'architectes, est aujourd'hui un des moyens d'action. Cela signifie que les architectes qui veulent faire du contre-projet aujourd'hui sont obligés de s'intégrer d'une certaine manière dans ces mouvements.

Logan Garnier : D'accord.

Stéphane Tonnelat : Et très souvent d'ailleurs, les contre-projets perpétuent une forme d'élitisme. Ils invisibilisent parce que les gens qui les portent sont souvent des urbanistes et des architectes. Donc, il y a un apprentissage à trouver entre les architectes et les urbanistes pour qu'ils apprennent à faire du projet autrement. Ce qui a été fait à Karma était assez juste. Les architectes de la Scop Fair ne l'ont pas dessiné, parce que le dessin a tendance à donner tout de suite une forme.

Logan Garnier : Est-ce que vous entendez par là que si on arrive à un point où on commence à mettre des formes, dont le dessin, on serait trop avancés dans le processus ?

Stéphane Tonnelat : Oui, c'est un risque. SI jamais on a les moyens de construire quelque chose, il va bien falloir qu'on le dessine. Mais il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Le problème de la concertation telle qu'on la voit aujourd'hui dans l'aménagement contemporain, c'est souvent une réunion dans laquelle vous avez un aménageur qui vous montre un plan d'aménagement d'une ZAC avec des plans, mais le projet est déjà fait. Donc il ne faut pas refaire les mêmes erreurs. Il faut d'abord commencer par voir ce dont on aurait envie et besoin. Le projet alternatif ou le contre-projet, en fait, il a vraiment besoin de commencer à l'origine du projet, c'est-à-dire à la phase de diagnostic. Or ce diagnostic n'est pas porté par les architectes, il l'est par les mouvements sociaux.

Logan Garnier : Par conséquent, est-ce que les projets d'aménagement reflètent un manque de démocratie participative ou un déni de démocratie quelque part ?

Stéphane Tonnelat : Oui, évidemment. Les processus participatifs sont de plus en plus codifiés. Cela nous vient de la Convention d'Aarhus. Mais de nombreux chercheurs continuent à dire que ces forums participatifs sont là pour l'acceptabilité sociale, éventuellement avec des petites modifications à la marge. D'ailleurs le livre de Frédéric Graber *Inutilité publique* montre que toute l'histoire du droit de l'aménagement est en fait un héritage de l'Ancien Régime. L'enquête a été inventée à la fin du Moyen-Âge parce que quand l'État royal a construit des infrastructures, les dirigeants se rendent compte que cela l'a ruiné. Donc a émergé l'idée d'enquêtes pour éviter de mauvais choix. Ce n'est pas pour protéger les populations ou l'environnement. Puis, on s'est mis à faire des enquêtes publiques. Mais il faut réaliser que l'enquête publique n'a jamais eu pour objectif d'annuler un projet.

Logan Garnier : Est-ce que vous pensez que des évolutions sont possibles ?

Stéphane Tonnelat : Bien sûr. Pour moi, la participation, elle se fait en partie dans ces réunions parce que même si elles ne permettent pas en général de changer le projet, elles permettent quand même aux habitants de se renseigner. C'est pas mal. Dans les enquêtes publiques, environ 99% des avis sont favorables. Donc c'est rare qu'il y ait des avis défavorables. Mais les enquêtes publiques permettent malgré tout aux habitants d'accéder à un certain nombre de documents, de projets, et donc de vraiment comprendre un peu plus de quoi il s'agit. Ça, c'est très important. Donc je ne dirais pas que ces procédures ne servent strictement à rien. D'ailleurs, le gouvernement actuel aimerait sérieusement réduire les enquêtes publiques. Il aimerait les dématérialiser. Après, il y a d'autres forums de participation qui existent et qui ne sont pas conçus comme tels. Par exemple, les habitants qui interviennent dans les conseils municipaux. En général, ce n'est pas prévu pour ça, mais on peut le faire et pourquoi pas ? Et puis on peut aussi se dire que si une mairie est plus attentive aux besoins de ses habitants, elle pourrait éventuellement avoir des formes de concertation qui seraient des vraies concertations.

Antonin Betou : Comment légitimer ces projets alternatifs ?

Stéphane Tonnelat : Par exemple, le mouvement que j'ai suivi essaye justement de s'appuyer sur l'opinion publique pour faire poids sur les institutions. C'est ce qu'on appelle en sociologie la publicisation. C'est une des techniques d'action politique parmi les plus efficaces. Et pour cela, il faut d'abord qu'il y ait une enquête. C'est très important. Les mouvements qui s'opposent à des projets en général mènent une enquête pour mieux comprendre pourquoi ce projet est nuisible et ce qu'on pourrait faire de mieux à la place. Cette enquête permet ensuite à ces groupes de développer des argumentations qu'ils présentent aux journalistes. Et les journalistes entendent ces arguments et les reproduisent. Il y a eu jusqu'en 2019-2020 une bonne caisse de résonance chez les médias des causes environnementales. Par contre, depuis la réélection de Macron en 2022, les choses sont devenues plus compliquées. L'accès aux médias est plus difficile.

Antonin Betou : Pour le triangle de Gonesse, c'est la maîtrise du récit médiatique qui a joué

dans l'arrêt du projet du centre commercial.

Stéphane Tonnelat : Exactement, le collectif a bénéficié d'une très bonne image dans les médias qu'il avait cultivé depuis le début du mouvement en 2010. Les journalistes ont pris l'habitude de leur faire confiance. Donc quand il y a eu cette ZAD, cela s'est bien passé. Mais ce n'est pas toujours le cas : il y a d'autres ZAD, comme celle du Carnet où les médias ont tout de suite stigmatisé les occupants par exemple. Donc c'est très important d'avoir une forme d'influence sur l'image publique qu'on donne, car cela agit comme un aiguillon sur les pouvoirs publics, qui ont du mal à justifier des projets lorsque l'opinion est contre. Mais il y a aussi une façon de faire pression sur les élus, notamment lors des campagnes électorales. C'est le bon moment où les mouvements d'opposition vont voir les candidats et leur dire « Et vous, si vous êtes élu, est-ce que vous maintiendrez ce projet ? ». Et c'est comme ça que beaucoup de projets sont abandonnés. Aussi, il y a des institutions avec lesquelles on peut discuter, comme l'autorité environnementale, la chambre d'agriculture ou peut-être le député du coin. Donc il y a des alliances à trouver.

Logan Garnier : Dans Politis, vous dites que la légitimité du contre-projet s'appuie sur les dimensions de responsabilité politique qui légitiment l'exercice de la violence. Et il me semble que c'est une expression que vous reprenez de Weber. Est-ce que vous pouvez préciser ce que vous entendez par là ?

Stéphane Tonnelat : Oui, c'est un thème que je développe dans le livre plus longuement. Weber nous explique que c'est la légitimité politique qui justifie l'exercice de la hiérarchie, éventuellement de la violence par le gouvernement. Il s'appuie sur deux jambes. La première, c'est ce qu'il appelle la légitimité procédurale. C'est-à-dire que quand un élu a été choisi par le peuple, il a une légitimité procédurale à prendre des décisions. Mais cette légitimité procédurale ne suffit pas. Weber ajoute une légitimité qu'il appelle de responsabilité politique. C'est cette idée que l'élu doit rendre des comptes, il doit expliciter ses choix auprès de ses administrés. Un élu qui ne s'appuierait que sur sa légitimité procédurale perdrait souvent. Ce que font les élus et les aménageurs qui leur obéissent, c'est qu'ils justifient ces projets en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés, mais pas en vertu de la responsabilité politique qui leur incombe. Ce qui est intéressant de ce qui s'est passé à Gonesse, c'est que le collectif a bien perçu ce manque de responsabilité politique des élus, et s'en est emparé. Du fait de l'enquête qu'ils ont menée, ils pensent qu'il serait plus responsable de faire cette chose-là à la place. Et ils ont donc volé aux élus, la responsabilité politique. Bernard Lou, le président, dit que cette ZAD est peut-être illégale, mais elle est légitime. Alors que jusqu'à maintenant, ce que font les aménageurs, c'est qu'ils font leur projet dans leur coin sans jamais essayer de le justifier. À part peut-être par des arguments massus, comme l'emploi. Si vous allez au tribunal, vous dites emploi, désenclavement, c'est bon, vous gagnez.

Antonin Betou : Mais ça ne veut rien dire, ce sont des mots creux.

Stéphane Tonnelat : Par exemple, Europa City proposait 10 000 emplois. Mais beaucoup d'experts ont mis ce chiffre en doute. Par exemple, la ZAC proposait 50 000 emplois. Il y

avait 800 000 m² de bureaux. Est-ce que vous savez comment ils font pour calculer les emplois ? Ils prennent le nombre de mètres carrés. Ils disent que des bureaux, c'est un emploi pour 10 mètres carrés. Et voilà, ils font la multiplication et c'est bon. C'est du mensonge total. Les aménageurs ne se donnent pas la peine d'expliquer au public pourquoi leur projet est utile, alors que les opposants sont obligés de le faire, et ils le font. Non seulement ils démontrent les discours mensongers des aménageurs, mais en plus, ils doivent présenter quelque chose d'assez solide. Ils sont donc tenus à beaucoup plus de responsabilité politique, au sens de Weber, que ne le sont les élus.

Antonin Betou : Oui, ils se reposent trop sur leur légitimité.

Stéphane Tonnelat : Aussi l'aménagement est fait de telle manière en France qu'il y a énormément de délégations de responsabilités. Par exemple, le maire a délaissé beaucoup de responsabilités qu'il a données à Grand Paris Aménagement. Donc c'est un établissement public d'aménagement qui s'occupe en vrai de la mission que le maire aurait dû conserver. C'est ce qu'on appelle la théorie du new public management. C'est ce qui est en train de se passer. Et l'aménageur délègue au privé. Il y a donc des systèmes en poupées russes, ce qui fait que les responsabilités politiques ont en fait été abandonnées par les élus.

Antonin Betou : Nous voulions enfin vous interroger sur si vous aviez des conseils et des recommandations pour l'exposition. Vous parlez notamment du fait qu'on centralise peut-être trop sur les contre-projets et qu'il fallait prendre d'autres formes alternatives, notamment dans la ZAD.

Stéphane Tonnelat : Je dis simplement qu'il faut être conscient que le contre-projet, il s'insère dans un écosystème. Et donc il n'est que la pointe de l'iceberg, d'accord ? Donc c'est intéressant de parler des contre-projets, mais sans oublier qu'ils font partie d'un ensemble plus large. Par exemple, quand ils présentent dans l'exposition le contre-projet à l'aéroport de Nantes-Atlantique, ce serait dommage qu'ils ne montrent pas la ZAD. C'est quand même un des moyens les plus efficaces aujourd'hui des mouvements sociaux pour préserver des alternatives. J'aime bien le mot alternative aussi parce que c'est en référence au vocabulaire de Margaret Thatcher qui disait « there is no alternative ». Donc pour préserver des alternatives, un des moyens les plus efficaces aujourd'hui, c'est l'occupation.

Antonin Betou : Finalement, est-ce que contester est un projet alternatif en soi ?

Stéphane Tonnelat : Ça dépend des formes de la contestation. Il y a les contestations qui demandent par exemple une place au soleil avec les autres, ça c'est pas forcément alternatif. Mais il y en a d'autres qui contestent la forme même de l'organisation sociale. Les contre-projets d'aujourd'hui s'inscrivent finalement dans l'héritage de mai 68. Finalement, mai 68, ce n'était pas simplement la révolte des jeunes des classes moyennes contre le consumérisme de leurs parents et pour la libération sexuelle. C'était en fait un mouvement social pour une autre économie et contre le colonialisme. En mai 68, il y a eu 9 millions de grévistes. Ça fait environ un travailleur sur trois pour toute la France. C'est la plus grosse grève que la France

ait jamais connue. On ne le dit pas. Et c'était contre quoi ? Contre la guerre au Vietnam, contre le capitalisme et l'impérialisme américain. Et donc, en fait, une alternative, c'était ça. Ce n'est pas que les jeunes voulaient une plus grosse part du gâteau que leurs parents ne voulaient pas lâcher. Ça, c'est le vrai contre-récit qu'on nous a fait passer des années plus tard. Et donc, on voit bien que les contre-projets d'aujourd'hui, ils s'inscrivent en fait dans cette révolte-là.

Annexe 9 : Thomas Zanetti

Entretien réalisé le 15 octobre 2025 par Carla Cecchini Cecchini et Zéphir Fayolle Fayolle

Zéphir : Alors, pour commencer, est-ce que vous pourriez vous présenter en quelques mots et nous dire votre rapport avec l'archipel ?

T.Zanetti : Alors, moi, je suis enseignant-chercheur en études urbaines à l'université Lyon 3. Je suis membre du laboratoire EVS. Et voilà, donc classiquement enseignant-chercheur. Et pour le coup, j'ai notamment travaillé sur les luttes, sur les rapports pouvoirs à la production urbaine. Sur les rapports de force entre différents acteurs, j'ai fait une thèse sur Michelin et Clermont. Ça n'a rien à voir, mais c'est les rapports entre une grande entreprise et une collectivité, une mairie, une interco. Comment ça produit la ville, en fait. Et donc, plus récemment, j'ai travaillé sur les luttes, plutôt habitantes et des usagers. Et c'est là où j'ai travaillé sur Mazagran. Alors moi, sur Mazagran, j'y suis entré une première fois comme curieux. habitant du quartier puis je suis devenu militant et puis j'ai essayé de travailler un peu dessus même si c'est pas si simple que ça parce qu'en étant militant je suis un peu trop dedans. Voilà donc j'aimerais là j'ai pris de la distance donc j'aimerais un peu arriver à formaliser les choses. et donc c'est ça qui on va dire m'a amené à Archipel puisque dans la lutte, je faisais partie du collectif Habiton Mazagran, qui était vraiment à l'origine de la lutte sur cet îlot, enfin de la contestation du projet d'aménagement de l'îlot. Et donc résultat, j'ai rencontré les architectes que vous avez peut-être déjà croisés, Alexis Stremsdoerfer, Antoine Bégel, en tout cas qui sont des architectes qui étaient au chômage à l'époque, qui se sont intéressés à cet îlot, qui ont lancé un peu la lutte et la contestation du projet et la formalisation du collectif Habitons Mazagran. en partie les propriétaires d'Archipel, ou les gestionnaires, à vérifier. Mais voilà, c'est une association, enfin bref. Ils sont devenus libraires, comme ils disent. Et donc résultat, voilà, mon lien avec Archipel, il est là. Sinon, je n'en ai pas, en fait, précisément. Si j'ai un petit lien, autre, mais c'est marrant, le monde est petit, c'est que l'actuelle responsable, je pense, un peu de la communication d'Archipel est une de mes anciennes étudiantes. Voilà, c'est rigolo. Mais c'est bien, elle a trouvé un job sympa. Ça fait plaisir. Et donc, résultat, Archipel m'a contacté au printemps dernier pour faire partie du comité scientifique de l'exposition et de tout ce qu'il y avait autour. Et ils m'ont contacté parce qu'évidemment, je suis ici, je travaille là-dessus, puis je connais bien l'îlot Mazagran. C'est une forme de logique. Voilà, donc c'est ça, en fait, mes liens avec Archipel, ils sont à travers l'îlot Mazagran.

Zéphir : D'accord. Et justement, avant de s'intéresser peut-être directement à l'îlot Mazagran, est-ce que vous pourriez, comme un peu contextualisation, nous définir ce qui est pour vous un contre-projet et peut-être nous dire ce qui, pour vous, vont être les facteurs d'émergence, disons, de ces contre-projets-là ?

T.Zanetti : Alors dans ce cas précis là, en tout cas, le contre-projet, c'est effectivement, ça part d'une critique du projet existant. Donc c'est vraiment, il y a quelque chose qui se passe,

il y a un projet urbain, ça peut être n'importe quoi, ça ne satisfait pas des gens, quels qu'ils soient. Et donc le contre-projet, c'est une réponse, c'est une critique argumentée en fait. à une situation qui, voilà, pour pas être dans la critique non constructive, c'est une façon de faire une critique constructive. Là, il se trouve qu'en plus, alors je ferai des allers-retours, mais c'est des archis, quoi, au départ. Donc ils ont une capacité à produire du contre-projet ou du projet alternatif qui est... Et pour le coup, dans leur discours, et c'est en partie vrai, dans les contre-projets, il y a le côté critique et puis il y a le côté ouverture des possibles par rapport, voilà, c'est en gros dire... c'est moche ce blanc. je vais vous montrer un petit papier bleu pour dire en bleu ça aurait été plus joli avec la pierre. enfin voilà c'est pas juste de dire c'est moche je m'en vais donc il y a un côté un peu. voilà il y a un côté mais c'est vraiment pour avant tout c'est quand même réactif C'est pour montrer que ce qui est prévu ne satisfait pas. Donc ça, je pense que c'est le degré un peu entre guillemets zéro. Et après, effectivement, le contre-projet, il va permettre la discussion, il va permettre d'ouvrir, de chercher d'autres solutions. Au début, il n'est pas fait pour dire, souvent, c'est pas ça qu'on veut, on veut ça. C'est pas ça qu'on veut, et voilà tout ce qui pourrait être fait d'autre, de mieux, plutôt de mieux, puisqu'on critique quelque chose, mais c'est pas non plus pour imposer autre chose, dès le départ. C'est plutôt pour faire réfléchir. En tout cas, c'est plutôt comme ça que ça s'est passé sur l'îlot Mazagran, puisque ce contre-projet, il a été aussi... Il a évolué en fonction de tous ceux qui ont donné leur avis sur deux ans. Enfin voilà, c'est pas juste une fois on l'a dessiné. Donc voilà, le contre-projet, c'est... Je pense que c'est à la fois en aménagement, c'est vraiment très précis, c'est de dire, on ne veut pas tant de logements, on veut un parc à la place, enfin voilà, sur des choses très faciles. Et puis la partie qui peut être plus intéressante et plus large, mais là, c'est moins le cas, je pense, dans l'île au Mazagran, quoique, c'est aussi une... Une proposition contre-hégémonique, en fait, d'une certaine manière. Et l'hégémonie, sur l'île de Mazagran, c'est le capitalisme urbain qui dit « Il faut qu'on soit en logement, c'est l'attractivité, etc. ». Et le contre-enjeu, c'est dire « Ben non, pourquoi on devrait faire de la valeur avec cet espace ? Ça pourrait être une friche, ça pourrait être ci, ça pourrait être ça. ». Et ça, on va retrouver ça beaucoup à un niveau plus large contre-projet. Je sais pas, moi, j'ai beaucoup de choses sur l'Amérique du Sud. Et là, il y a vachement ça sur les dépossession des terres, sur le côté extractivisme, agroforesterie, etc. Les gens vont dire « Bah non, le contre-projet, c'est pas juste, on veut pas que ce soit du maïs, on veut que ce soit du soja ». C'est, nous, notre terre, c'est nos ancêtres, c'est notre identité, etc. Donc là, on est plus dans le côté contre-hégémonique que dans le contre-projet d'aménagement, quoi. Voilà. Donc je pense qu'il y a ces deux pôles, un peu. Il y a le côté très matériel, très concret. Et puis il y a le côté, derrière un projet, c'est quoi les valeurs, les objectifs de la société, les choses qui dépassent, finalement, ce qu'on fait sur un îlot, quoi. — OK. Bah du coup, vous en avez déjà un peu parlé, mais là, on aurait aimé passer donc à tout ce qui est sur l'îlot Mazagran.

Carla : Et du coup, est-ce que vous pourriez nous expliquer plutôt dans les grandes lignes ce qui s'est passé du début ? Ensuite, la mobilisation a été longue. Et où on en est aujourd'hui ? Vous expliquez dans les grandes lignes l'îlot Mazagran, surtout si vous avez été militant en plus.

T.Zanetti : Oui, alors ça confère une forme de subjectivité, par contre. Oui, exactement. Il faudra recoupler. Mais non, c'est forcément ressenti. J'y ai passé quand même beaucoup de temps et tout. Mais pour moi, il y a vraiment effectivement les trois architectes, là, au départ, qui sont du quartier, qui sont au chômage. C'est un point finalement important, parce que chômage et militantisme, ça va mieux ensemble que famille, boulot, etc. et réunion le soir de militant. Mais c'est en fait un point assez important, je pense. en début de carrière et qui ont une petite association d'archi etc. dans le quartier qui s'aperçoit en fait qu'il y a plein de trucs détruits dans le quartier qui a eu plein de projets de densification etc. et donc que le quartier il change très vite ils s'aperçoivent que cet îlot effectivement il est sous un projet que c'est un îlot un peu particulier parce qu'il n'y en a plus beaucoup des comme ça dans le quartier alors que c'était que ça avant la guillotière de petits îlots avec du garage du petit atelier des trucs. c'est pas une usine vraiment c'est pas quelques logements c'est un peu de briquet de broc. Et donc, ils s'aperçoivent de ça et qu'il y a un projet urbain, somme toute assez classique, mais encore de densification avec beaucoup d'immeubles, beaucoup de logements, beaucoup de hauteurs, etc. Et donc, ils vont organiser une réunion publique de manière finalement assez heureuse. Ils vont avoir beaucoup de monde parce que c'est au Chat perché. Donc, ils vont voir le Chat perché qui est installé là depuis longtemps et qui est sous bail précaire et leur disent « On a vu qu'il y avait un projet, on va encore se faire virer, etc. ». Et donc ça lance un peu le truc, et le lieu Chat perché fait que c'est un lieu important comme dans le quartier, il y a beaucoup de gens qui y passent, qui y viennent, il y a des événements militants, et donc que ça prend très vite de l'ampleur, dès la première réunion publique, et il y en a une suivante six mois plus tard, etc. Donc en fait ça prend de l'ampleur assez vite, parce qu'à partir de cette réunion publique, il y a les gens qui habitent sur l'îlot, il y a le chat perché, il y a des gens comme moi qui sont venus voir, qui sont curieux. Enfin voilà, donc il y a plusieurs gens qui commencent un peu plus, alors c'est un tout petit noyau, mais ils commencent à travailler un peu plus sur ce qu'est le projet, les archives qui dessinent d'autres possibilités. Et ça fait un peu comme ça, avec très vite une attention des élus quand même, assez étonnante à cette contestation, soit parce qu'il y avait des trucs un peu louches, Mais comme il y en a dans plein de trucs, vous savez, l'élu, un promoteur élu, des fois, c'est un peu... Nous, ce qu'on a démontré sur Stylo, c'est quand même le promoteur, il avait acheté quelque chose qui n'était pas constructible, mais qui allait potentiellement le devenir. Après, les promoteurs prennent des risques, comme disent les élus. Mais voilà, après, bon, c'est pas forcément... Il n'y a rien de très fantastique non plus là-dedans. Mais en tout cas, voilà, un truc qui est un peu flou, qui est très mal mené par la collectivité aussi, qui concerte très mal, etc. Il y a une phase de concertation un peu classique. Donc voilà, ça s'emballe un petit peu à ce moment-là. Les élections approchent, donc les élus aussi ne veulent pas faire trop d'infos. Il y a plein de trucs qui font que ça prend de l'ampleur à partir... Je dirais d'un petit truc, à part la réunion, il y a du monde. 200 personnes à une petite réunion comme ça pour un petit projet de quartier, c'est quand même beaucoup. Et puis parce qu'il y a des ressources, c'est toujours pareil, dans la constatation, il faut des ressources, donc des gens qui ont des diplômes, du temps, des connaissances, qui sont à l'aise pour parler en public, etc. Et là, c'est une mobilisation avec des gens qui sont très diplômés. Donc ça, c'est la première phase. Et en même temps, à peu près ou juste après, il y a un autre collectif qui se crée, qui s'appelle La Guillotière n'est pas à vendre, et qui se crée lui plus sur une optique de dénonciation de la gentrification, dans le

quartier de La Guillotière en général. Et en fait, les deux collectifs vont travailler... main dans la main, mais des fois en se les tordant un peu, parce que c'est pas si simple que ça, mais quand même plutôt au début, donc ça va générer encore plus de trucs, et ce collectif, la Guillotière n'est pas à vendre, va arriver jusqu'au point où ils vont squatter une partie de l'îlot. Donc voilà, ça va faire aussi encore grossir le truc, avec deux collectifs qui sont dans une mobilisation un peu croisée, qui bossent ensemble, puis s'apprécient pas, puis rebossent, enfin voilà, avec ça, ça a aussi des gens, etc., Mais voilà, donc ça va faire aussi un peu grossir le truc, les positionnements dogmatiques de comment on lutte, est-ce qu'on parle aux élus, est-ce qu'on parle pas aux élus, notamment, c'est la principale ligne de fracture, et voilà, et donc ça va faire que, et puis le chat perché, toujours, évidemment, qui est aussi présent dans la lutte, donc voilà, le conseil de quartier, qui amène aussi une forme quand même de légitimité à la lutte, même si pareil, on était pas forcément d'accord avec eux tout le temps, mais ils étaient quand même plutôt dans la lutte, donc ça amène, ça fait grossir un peu le truc, et donc ça, ça dure, patientant que ça on va dire un an et demi et au bout d'un an et demi le projet est gelé. Nous, on est reçus, enfin moi j'y étais, par David Kimmelfeld qui, peu de temps après, nous écoute et après gèle le projet sous toutes les élections approchant. Le projet est gelé, il se passe rien pendant longtemps. Nous, il y a des demandes de maisons du projet, d'urbanistes transitoires, de choses comme ça, enfin de faire un truc avec les habitants. C'était beaucoup les archives notamment qui demandaient ça. Et puis après, finalement, tout ça se tasse, il y a une concertation. épuisante, ça ne sert à rien, et voilà. Et à la fin, il y a un nouveau projet. J'avoue qu'aujourd'hui, je ne sais même pas exactement quel il est. Je n'ai pas regardé la séance sur Internet, mais j'ai l'impression qu'il n'est pas très lisible. Enfin, il n'est pas annoncé clairement combien de logements, quoi. Et j'ai pas... Moi, je suis obligé d'affaire. Mais voilà, il y a un projet qui est un compromis entre le premier projet et le projet et la contestation, on va dire, quoi. Enfin, voilà. Mais c'est-à-dire qu'il y a moins de logements, il y a un équipement public... Bon, franchement, ça ressemble à... C'est pas loin de ce que ça aurait pu être le premier. C'est les Verts. Et les Verts font peut-être pas exactement les mêmes projets qu'ils m'ont fait le Cologne. C'est un projet qui datait un peu. Donc ils en ont profité pour le remettre à jour aussi. Et là, il va être... Et donc le squat a été expulsé il y a un an. Et là, c'est tout détruit. Donc la place est faite. Mais c'est fou, vous dites en temporalité de projet, effectivement, si je suis un élu technicien, etc., j'aurais perdu 5 ans. C'est long, c'est long de faire ça. Moi, je forme des futurs techniciens en aménagement. Et c'est vrai que je me dis, ils sont un peu entre l'élu et l'habitant, etc. Et c'est vrai qu'on peut se dire... Pour faire un petit... C'est pas un gros truc, quoi. C'est fou le temps que ça met, mais parce que la contestation va ralentir, puis les élections, puis la concertation. Enfin, il y a plein de trucs qui font que... Donc voilà. Donc en gros, la temporalité, c'est ça. C'est en fait, on va dire, deux ans de contestation, deux ans de gel et de concertation. Et puis voilà. Et maintenant, ça a démarré, quoi. —

Carla : OK. Et c'était quoi, les arguments qui étaient mobilisés par votre collectif et la Guillotière n'est pas à vendre? C'était quoi qui était contesté réellement ?

T.Zanetti : Alors il y a plusieurs choses. D'abord, je pense qu'il y a une critique... C'est là où c'est intéressant. C'est que pour moi, pour résumer très vite les choses, la Guillotière n'est

pas à vendre est partie d'une critique très sociale, très extrême-gauche, la ville expulse les pauvres, etc., Et c'est donc une critique plutôt générale sur des valeurs, et c'est petit à petit, en squattant notamment, spatialisé sur l'îlot, un petit peu, comme emblématique aussi de ça. Et au contraire, Habitons Mazagran est parti vraiment sur une critique du projet, de l'îlot, etc., très fermé, enfin voilà, très autour, et finalement l'a élargi à une critique sociale, environnementale, etc. Donc il y a à la fois le côté... C'est le côté très matériel, architectural. C'est encore de la densification. Donc les architectes, par exemple, dans leur langage, vont dire « On ne voit plus le ciel, il y a moins de soleil. ». Enfin voilà, mais ils ne travaillent plus sur la morphologie, des choses comme ça. D'autres gens du collectif, comme moi et comme d'autres, plutôt sociaux, urbaines, etc., vont dire « En fait, ça ne fait pas baisser les prix du tout. Au contraire, ça les fait monter. Il n'y a plus d'espace vert. ». Il y a l'histoire urbaine. Il y avait une diagonale qui devait passer. Il y a toute une histoire urbaine qui se joue là-dessus, qui explique que cet îlot est resté comme ça très longtemps. Donc voilà, à la fois social, environnemental, socio-économique. Et puis, il y a une critique. Et ça, c'est quand même beaucoup. Habitons Mazagran. Mais la Guillotière n'est pas à vendre aussi. On vend la ville aux promoteurs, etc. Très anticapitaliste. Et Habitons Mazagran aussi en disant « Mais regardez, ce n'est pas normal, en fait, finalement. ». qu'un promoteur ait acheté alors que c'était un emplacement réservé plutôt pour un équipement public. En gros, c'est plus la collectivité ne devrait pas lâcher la ville au promoteur et devrait plutôt faire que des logements sociaux. En gros, il y a un déficit de maîtrise de la ville. Et donc, ça amène effectivement à une autre critique qui est quand même extrêmement importante, notamment chez Habitons Mazagran, moins chez la Guillotière n'est pas à vendre, c'est la critique en termes de démocratie participative. C'est pour tout où Habitons-Mazagran réclame une co-construction, une co-décision, etc. Quand je dis que c'est pas moins important chez la Guillotière n'est pas à vendre mais eux, ils sont plus une approche quand même plus libertaire. Donc en gros, ils disent « Nous, aucun lien avec les élus. On fait notre squat et on se fera expulser, puis on y arrive. ». Ça, au sein de la guillotine des pas-à-vente, ils étaient pas forcément d'accord. C'est pour pérenniser un squat. À un moment donné, il faut peut-être un peu discuter avec les élus aussi. Mais est-ce qu'on les reste vraiment à squat ? Donc c'est toujours pareil. Est-ce qu'on reste très pur dans son truc ? Est-ce qu'on accepte d'aller squatter à droite, à gauche et d'être expulsé ? Ou est-ce qu'on est des squats plus ou moins légalisés, plus ou moins tolérés, etc. ? Ça, c'est dans les squats. Il y a toujours cette question qui se pose. Et voilà, donc il y a une vraie critique sur la démocratie locale, la démocratie urbaine et sur un peu le pouvoir aux habitants. Donc là, on est dans une critique quand même très gauche, gauche et libertaire, y compris chez Habitons Mazagran, qui a amené à des demandes de laisser nous faire l'îlot avec les habitants nous-mêmes, accompagnez-nous un peu, donnez nous quelques moyens, etc. Mais on va faire ça un truc un peu d'expérimentation, de co-construction avec les habitants très poussé. Et ça, c'est compliqué à gérer pour des collectivités dans le schéma actuel. Voilà. Donc en gros, c'est une critique qui a évolué, mais qui part de l'archi urbain, très matériel, et du contenu du projet pour aller sur des critiques sociales, environnementales et politiques, on va dire, en ce sens de la démocratie locale.

Carla : OK. Et du coup, les lignes de fracture dont vous avez parlé, entre Habitons Mazagran et la Guillotière n'est pas à vendre, c'est surtout sur la mobilisation. ou ça concerne aussi l'alternative en question, l'alternative au projet initial ?

T.Zanetti : Alors l'alternative un peu, parce qu'on va dire que... Mais pas trop, mais que la Guillotière n'est pas à vendre était un peu plus... C'est compliqué de vous répondre. Par exemple, je me souviens d'un moment où il était un peu à l'ordre. Je lui ai dit, nous, à la rigueur, s'il doit y avoir des logements, c'est 100% de logements sociaux. Et moi, j'étais plutôt d'accord avec ça. Je crois que c'était bien. Alors on sait que c'était un peu une provocation, etc. Mais eux, finalement, étaient moins dans le contre-projet parce qu'ils étaient plutôt dans l'appropriation directe. Mais après, je trouve que la ligne de fracture principale, c'était le rapport aux élus. Et eux, c'était, on ne discute pas avec les élus, ni les promoteurs, avec personne, on fait notre truc. C'est vraiment une démarche très, pour le coup, libertaire. Alors, ils ne sont pas tous, ils étaient soit Nars, soit Coco, soit etc. Si on prenait un collectif comme ça, 10 personnes, 10 obédiences différentes. Mais pour le coup, je suis plutôt sensible à la plus proche de cette obédience-là. Mais je considère, pour l'avoir vécu, que Habitons Mazagran a eu, vraiment un rôle extrêmement complexe à gérer pour les élus, parce qu'à la fois, on était proche de la Guillotière n'est pas à vendre, on soutenait le squat, etc., et à la fois, on arrivait bien habillés avec des arguments pour dire aux élus. Et ça, c'est très compliqué pour des élus, parce qu'à la fois, on est entre guillemets présentables, on a des idées, on a des projets, et à la fois, par contre, on ne rentre pas dans leur jeu non plus. Donc très poil à gratter, quoi. Et c'est, à mon avis, ce qui a amené au gel du projet. Et les élus, c'était compliqué, parce qu'ils ne savaient pas trop à quoi ils avaient affaire, entre ceux qui sont un peu plus radicaux, violents, etc., et ceux qui sont très contre aussi, autant contre, mais qui disent « Ok, vous pourriez faire ça, il y a ça, puis nous, on a vu qu'il y avait ça dans le PLU, etc. ». Donc ils se disent « Mince, c'est compliqué de réagir à ça. ». Donc je pense qu'on a eu une fracture, elle était beaucoup quand même sur cette... l'idée du rapport aux élus, de la légalisation, pas du squat, sachant qu'au sein de la guillotière n'est pas à vendre, ils n'étaient pas tous d'accord. Il y avait une ligne plus dure, mais comme on retrouve souvent. Donc je pense que c'était là-dessus. Puis après, c'est des questions d'habitus militants. Les gens de la Guillotière n'est pas à vendre étaient plus milieu squat, milieu travail social, etc. Encore une fois, ils étaient très différents les uns et les autres, mais avec une posture un peu plus radicale. qui passe aussi par la manière dont on se présente, si on dit ce qu'on fait dans la vie ou pas, etc. Alors que du côté habitons-mazagran, il n'y a plus ce côté assumé, moi je suis archi, moi je suis ça, et je ne vais pas révolutionner la société à partir de cet îlot forcément. Donc c'est une question de posture en fait. Des fois les gens sont quasiment d'accord, et puis il y a 2% de posture ou d'habitus ou de culture qui font que ça crée un peu un conflit. Mais pour moi, les collectifs étaient assez proches, en tout cas sur l'îlot, dans ce qu'il disait, dans ce qu'il voulait. C'est plus dans la forme et dans la posture qu'il y avait des différences. Et après, s'il y a eu un peu un conflit à un moment, c'est que quand il y a eu le deuxième squat qui a été ouvert, s'il y en a eu un premier puis un deuxième, Habitons Mazagran, l'idée principale qu'il y avait, c'était qu'il y avait une consigne pour SDF, dont j'ai oublié le nom, qui était dans le quartier, bref, j'ai oublié son nom, et qui a été hébergée par un bâtiment, je ne sais plus si c'était l'Armée du Salut, si c'était autre chose, etc.

Mais voilà, ils avaient un petit local, et ils faisaient une consigne pour SDF. Et ils allaient se faire virer de ce local, parce qu'il était utilisé pour autre chose. Et donc l'idée, c'était de les mettre dans l'îlot. Sauf qu'eux, ils ne pouvaient pas être dans un bâtiment squatté parce qu'ils avaient des conventions avec la mairie. Enfin voilà, ils ont des subventions, y compris des fois de groupes capitalistes, etc. Mais voilà. Donc eux, si c'était squatté, ce n'était pas possible. Donc Habitons Mazagran a dit qu'on va créer un truc sous convention, un peu comme le chat perché, sous convention avec la collectivité. Puis après, on mettra ça, on mettra autre chose. On avait fait des réunions là-dessus. On avait fait une espèce de dossier, etc. Ça, ça a été refusé. Et effectivement, il y a des rapports, on dit, regardez, ils vous refusent, ils vous baladent, nous, on y va, et par contre, on squatte, donc il n'y aura pas cette consigne, cette conciergerie de consigne pour SDF, qui laisse leur bagage, bagage rue, s'il vous plaît. Je pense que ça existe toujours, mais je ne sais pas où ils sont. Donc voilà, ça, ça a créé un petit peu quand même un... Et après, c'est des histoires de personnes, c'est des petits collectifs. Et en fait, s'il y a une réunion où c'est les deux les plus extrêmes d'un côté et les deux les plus tièdes de l'autre, ça se passe moins bien que si c'est ceux qui ont des positions rapprochées ou qui s'entendent mieux parce qu'ils se connaissent par ailleurs, etc. Ça joue aussi un peu là-dessus.

Carla : Et comment ça s'est passé, du coup, la lutte entre vos deux collectifs ? Vous faisiez des réunions collectives des deux ?

T.Zanetti : Oui, il y avait des réunions. Il y a eu des périodes où c'était plus fréquent que d'autres. Et puis après, ça passait beaucoup par des liens interpersonnels. De un tel qui a croisé un tel, qui est sur la place ou je ne sais quoi. Et voilà, ça se jouait quand même pas mal comme ça. Et puis il y avait des... Comme souvent, quand on étudie les luttes comme ça, il y a souvent des... Il y a des termes dans la littérature scientifique, des médiateurs, ceux qui font un peu les ponts entre les différents collectifs. Et là, pour le coup, il y avait à la fois une collègue de Habitons Mazagran qui était aussi au Chat perché, et un qui était plutôt Guillotière n'est pas à vendre, qui était aussi au Chat perché, à Librairie-la-Griffe. Et donc, à travers deux ou trois personnes, il y a des liens aussi qui sont préexistants, et ça se joue un peu comme ça. Mais après, on a fait aussi des réunions, on a organisé un week-end de mobilisation sur l'îlot, tous ensemble. Voilà. J'avais organisé une journée au Chat Perché en lien avec le groupe des géographes libertaires, qui est un groupe plutôt de chercheurs, mais autour de ces questions-là, et où il y avait des gens de la Guillotière n'est pas à vendre. Moi, j'ai une bonne amie à la Guillotière et pas à vendre, mais à un autre, on ne s'entendait pas. Après, ça se joue dans des trucs comme ça. Donc ça, c'est des tout petits trucs, en fait. Donc ça peut bien se passer si on passe une bonne soirée à boire des bières et qu'on s'entend tous bien. Ça peut très mal se passer si d'un côté, un peu plus, on fait une réunion et puis en fait, on n'est pas d'accord sur un truc. Donc voilà. Mais je pense que ça se jouait beaucoup sur des liens interpersonnels, en fait. Et après, il y avait des réunions. Mais les collectifs avaient quand même tendance à plutôt faire leurs réunions chacun de leur côté interne et après sur des réunions un peu plus importantes. Et puis il y a eu des rencontres quand il y a eu les squats, etc. Parce que là, ça a touché à des décisions un peu sur l'îlot. Est-ce qu'on squatte ? Est-ce qu'on squatte pas ? Est-ce qu'on squatte avec eux officiellement ? Ou est-ce qu'on fait juste

que soutenir ? Et là, la décision a été prise de ne pas squatter avec eux, mais juste de soutenir parce que Bagage Rue ne pouvait pas venir.

Carla : Tout à l'heure, vous avez parlé du fait qu'il y avait beaucoup de personnes diplômées qui étaient dans ce contre-projet. Du coup, on voulait s'intéresser à... À la distribution de la parole, est-ce qu'il y avait une parole qui était vraiment distribuée aux habitants du quartier, même ceux qui sont du coup moins diplômés, qui ne sont pas forcément architectes ? Ou est-ce que les contre-projets sont quasiment que portés par des personnes ?

T.Zanetti : Là, dans ce cas-là, le contre-projet, il est conçu par des gens qui en ont les capacités. Mais après... la qualité. et en même temps, je sais que des techniciens critiquaient ça parce qu'ils étaient un peu jaloux de l'effet que ça avait, c'est les dessins. Et les dessins, ça permet quand même aux gens de se les approprier plus facilement. Les archis étaient bon pour, en dessinant des plans, des images et tout, effectivement, les gens, ça les fait rebondir. Moi, pour le coup... Il y a deux choses. Il y a les réunions publiques. Là, pour le coup, il y avait des gens du quartier. Je pense que la parole circulait bien, etc. Mais ça, c'est des petits moments. Nous, après, on faisait plein de réunions dans plein de lieux différents. Mais on avait du mal à toucher les gens un peu normaux du quartier parce que les gens qui venaient déjà, ils étaient intéressés par ça. Alors après, on a intégré des gens qui étaient... des étudiants, des... Mais effectivement, c'était très dur de... Et ça a été une critique très facile pour les techniciens. Ils se disent, vous n'êtes pas représentatifs du quartier, vous êtes représentatifs de vous-même. Mais c'est le cas quasiment tout le temps, en fait. À partir d'un moment où ça part comme ça, je ne sais pas, moi, celui qui se couche à 3h du matin parce qu'il est divin, il ne va pas venir à la réunion. C'est très compliqué de... C'est une question très importante, c'est quelle représentativité, quelle légitimité. Mais en tout cas, les moyens utilisés permettaient de faire parler assez facilement. Et après, la guillotine n'est pas à vendre. Il y avait, je pense, des façons de faire un peu plus ouvertes. Ça ne donnait pas forcément beaucoup plus de résultats. Mais eux, ils allaient sur le terrain. Ils organisaient des petits déjeuners sauvages, en mettant juste une table avec du café, des croissants, des récup, etc. Ils avaient fait des grandes réunions publiques aussi avec d'autres réseaux, mais pareil, entre beaucoup de militants du droit au logement, etc. Donc c'est les réseaux qui viennent, mais où ça parlait quand même bien, les habitants parlaient, mais... Quand même, globalement, on retrouve souvent des gens blancs, éduqués, etc., qui sont capables de parler en public. C'est très compliqué de... C'est un vrai boulot, quoi, d'aller, en fait, chercher... D'aller vers, effectivement, comme on dit, etc. Donc, ça, ça a été une des limites des choses. Et en même temps, peut-être que c'est aussi... Il y avait quand même les gens qui habitaient dans l'îlot, qui étaient là, qui étaient les premiers concernés. Et puis, le quartier, en fait, les classes populaires du quartier, elles n'habitent pas sur place. La plupart, elles sont à la journée. Donc, elles n'ont pas trop de raison de venir à la réunion à 18h sur un îlot qu'elles n'habiteront pas ou qu'elles n'habitent pas, etc. Donc, je ne sais pas. C'est un peu dur de savoir si ça aurait pu être mieux, vraiment mieux, un peu mieux, c'est sûr. Mais après, il faut y passer des journées, faire du tractage. Alors, ce que faisait plus la guillotine indépendante, mais les résultats n'étaient pas fous non plus, quoi. Et après, en faisant un squat, ils ont proposé des activités qui font qu'ils ont vu quand même du monde qui venait, des gens dans

le besoin, parce qu'il y avait de la distrib' de légumes, etc. Distrib' alimentaire, cours d'alphabétisation, etc. Donc... Ouais, c'est très compliqué, ces trucs-là. Parce qu'en plus, c'est un quartier... Il y a à la fois, effectivement, des gens jeunes, éduqués. Il y a des gens friqués, d'autres moins. Il y a des migrants sur la place. Il y a des gens... Enfin, il y a de tout. Donc, pour trouver un cadre qui parraine que tout le monde se sente, c'est rare. Mais les réunions publiques, quand il y avait 200 personnes, effectivement, c'était plutôt des gens. Mais ça marchait plutôt bien, quand même. Il y avait la page Facebook où il y avait plein de commentaires, plein de trucs, etc. Donc, Non, non, ça a plutôt bien marché, par contre c'est épuisant, et il y a eu effectivement au fil du temps un petit émoussement de ça, parce que c'est très énergivore, sans forcément beaucoup de résultats, hormis les réunions publiques, et donc je pense quand même une réduction de l'activité sur les aspects, les rapports aux élus, concertation, contre-projet aussi, ou alternative, argumentation, mais ça c'est aussi la technique des élus, pour enfermer aussi, tout en disant vous n'êtes pas représentatifs, mais ils vont enfermer dans une concertation avec plein de trucs techniques, etc. Et donc le piège, c'est quand on a la capacité de répondre, qu'on ne fasse plus que ça. D'où l'intérêt d'avoir aussi Guillotière n'est pas à vendre qui refusaient un peu ça, de participer à ça, et qui faisaient des activités plus quotidiennes, et Habitons Mazargan qui était plus dans le contre-projet, dans l'argumentation, dans le défi un peu aux collectivités.

Carla : Parce que ça a duré de quand à quand ?

T.Zanetti : En fait, fondamentalement, ça a démarré... La première réunion publique, c'est juin 2018. La deuxième, c'est octobre ou novembre 2018. C'est là où ça se lance vraiment. La première, elle montre qu'il y a un potentiel. C'est juste avant l'été. Et la deuxième, en novembre, je crois, 2018. Là, le collectif, il se crée vraiment. Guillotière n'est pas à vendre aussi. Guillotière, ils font leur première réunion publique en décembre ou en janvier 2019, juste après. Et voilà. Et on arrive... Ça, ça monte, ça monte avec les élections. Et puis après, il y a le Covid. Donc ça descend un peu. Et après, il y a la nouvelle majorité. Donc le projet, il est gelé en 2019, si je dis pas de bêtises. Un an après le début de la mobilisation, si je dis pas de bêtises. Ouais, en juin 2019. Donc là, il se passe plus rien à la période préélectorale. Et après, nouveaux élus. Donc relance de la concertation. Et là, c'est le côté un peu... Tout le monde est un peu fatigué. Le squat est toléré. Très bien toléré par les nouveaux élus. Même l'élu du 7e. Le squat, c'est très bien. Il faut juste qu'il fasse les travaux, qu'il y ait pas d'accidents et tout. Mais il n'y a pas de problème. Et après, il faut gérer avec le propriétaire, évidemment, médiation, etc. Mais... Il n'y a pas du tout de volonté d'expulser le squat. Et puis petit à petit, ça a fini quand même. Parce qu'il fallait bien. S'il y a toujours un squat, il n'y aura jamais de projet. Et puis en plus, il y a un conflit avec le propriétaire. Il y a un propriétaire privé. Donc ce qui est squatter, c'est plus facile de squatter des bâtiments publics. Parce que c'est plus simple de gérer qu'avec une collectivité, qu'avec un propriétaire. Il y avait un bâtiment, c'était un propriétaire privé. L'autre, c'était Lyon Métropole Habitat. Donc on va dire que c'est du public. Donc voilà, ça a duré, on va dire, vraiment, c'est un an. Et puis un an de gel. Et puis un an de renégociation, etc. Jusqu'à ce que le projet soit fait. Puis après, ça tombe un peu le temps que le projet soit fini. Puis après, ce n'était plus la priorité, je pense. Il y avait la place Dupont, il y avait d'autres trucs. Ce n'est pas ultra

prioritaire pour l'action publique. C'est illo non plus. Il y a plein d'autres sujets. Et là, le projet, il est ficelé. Je ne sais pas trop où il en est, mais ça va commencer bientôt, les travaux, je pense, puisque ça a tout détruit. Donc voilà, on peut dire trois ans avec trois phases, comme ça, un peu de vraie contestation, gel et attente, et puis renégociation, rediscussion, concertation, ce que vous voulez, etc. Sauf que c'est très long, trois ans, pour des... pour des gens, pour militer. Sans structure associative vraiment claire qui emploierait quelqu'un qui fait le truc avec des bénévoles. C'est juste du temps libre. Donc après, les gens, ils sont... Voilà, c'est long. C'est long et surtout quand on voit que ça n'avance pas, que ça ne sert pas à grand-chose.

Zéphir: J'ai une dernière question sur la légitimité des collectifs. Au bout de trois ans, le contre-projet était avancé. A quel point les collectivités ont pris... On trouvait les collectifs légitimes, on trouvait les réponses viables.

T. Zanetti: Je pense qu'il y a quand même, du côté des changements d'élus, changements de génération, les élus, même si c'est pareil, encore une fois, un petit projet, ont bien compris que le projet tel qu'il était conçu au départ, il était conçu selon un logiciel qui était celui de l'attractivité, de la densité. C'est ce que disait l'ancien adjoint à l'urbanisme. Il y a plein de gens qui viennent habiter à Lyon, on ne sait pas où les loger, il faut construire. Sauf que ça, encore, si on pouvait construire et pas... Mais on construit beaucoup pour répondre à ça, et les prix augmentent quand même en plus, ce qui est terrible. Parce qu'ils disent, si on ne construit pas, ça sera inaccessible, ça va encore plus monter, la loi de l'offre et la demande, mais même quand on construit, ça continue à monter. Donc on a envie de dire qu'on perd tout. Ça reste cher, mais en plus c'est un peu moche, parce que c'est très densifié, donc vraiment, il fait de plus en plus chaud, enfin voilà, il n'y a rien qui va. Et donc résultat, ça, ça a changé parce que les élus ont quand même changé. Ce n'est pas les mêmes. Ils n'ont pas la même sensibilité politique. Et puis ce n'est pas la même génération. Ce n'est pas le même logiciel, au moins quand même dans l'attractivité. Je pense qu'il n'y a que sous-colons, etc. Donc je pense qu'effectivement, les critiques leur ont paru assez fondés, quand même, de dire « Vous pouvez un peu baisser les hauteurs, vous pouvez un peu mettre plus d'espace vert ». C'est pas fou non plus comme critique. Par contre, et puis ils sont plus sur la concertation, des choses comme ça. Par contre, ils vont pas jusqu'à dire « On vous laisse l'îlot, organisez-le avec les habitants ». C'est pas non plus... Voilà. Donc je pense qu'il y avait quand même une légitimité dans le contre-projet. Pour un élu, il est tout à fait censé. Il pourrait tout à fait avoir été fait par un cabinet, d'ailleurs. C'est juste qu'il est moins dans un modèle urbain qu'avant. Et ça correspond bien aux nouveaux élus. Mais après, il y a des histoires, je pense, de légitimité, de la parole élue. Nous, on avait l'ancien adjoint VP de la métropole à l'Urbanisme. On dit non, mais moi, j'ai reçu l'extrême-anxion. J'ai été élu pendant 5 ans. Je fais ce que je veux. Vous n'êtes pas élu, vous. Donc voilà. OK, on peut toujours discuter des trucs. Mais c'est moi qui ai été élu sur un programme, etc. Et donc je fais un peu ce que je veux. Ça, c'est un peu la vieille génération d'élus. C'est ça. Ils ont tant le suffrage universel. Et voilà. Là, les verts sont un peu moins là-dedans quand même. Et puis il y a un autre aspect important, c'est que les Verts et LFI, enfin tous ceux qui ont gagné les élections, les gens qui contestent ce projet-là, c'est aussi leur clientèle électorale. C'est leurs électeurs.

Enfin plus que leurs clientèles électorales, c'est même leurs électeurs en partie. Donc voilà, c'est un peu logique. Donc oui, je pense qu'il y a une vraie légitimité de la parole. Et d'ailleurs, c'est pour ça que le projet a été gelé aussi. C'est que même avant, quand c'était Kimmelfeld, je pense que nous, quand on l'a vu, Kimmelfeld a bien compris qu'on était sérieux, argumenté, etc. D'ailleurs, il était très séduisant, intelligent, etc. Dans le sens où il nous montrait bien qu'effectivement, il comprenait bien, mais que lui, il était lu, qu'il y avait d'autres enjeux, etc. Enfin voilà, c'était assez intéressant comme échange, parce que c'était très construit intellectuellement. Et ce n'était pas justement le VP qui dit « moi, je fais ce que je veux ». Donc il y a un côté... Puis il y a des élus, par exemple Kimmelfeld, Colomb avait très très peur des squats, en général, parce qu'il y en a eu un, il y a eu un squat conventionné il y a longtemps à Lyon, peut-être même pas, il s'appelait la Fricherveillie, un squat d'artiste, et il avait été conventionné, Colomb avait accepté tout, puis ça a fini par cramer, et Colomb a dit « plus jamais ça dans ma ville ». Donc Colomb était entré anti-squat, pour des questions de responsabilité aussi, et Kimmelfeld beaucoup moins. Donc il y a eu beaucoup d'urbanisme transitoire, alors de manière plus encadrée aussi, c'est aussi une manière de ne pas avoir de squat, l'urbanisme transitoire, mais voilà, il y avait une approche beaucoup plus ouverte et beaucoup plus tolérante vis-à-vis de ces choses-là, qui a fait aussi que le squat est resté bien jusqu'à il y a très peu de temps, ça n'aurait pas été le cas avec d'autres élus. Donc voilà, il y a plein de... Des fois, c'est une démonstration de force aussi, de dire... En fait, le contre-projet est très bien, on pourrait faire autrement, mais c'est nous qui décidons, je veux bien le montrer. Alors que là, les élus ont été quand même plutôt... Vu que ça vient de leurs électeurs, que ça vient, etc., évidemment, ils ont intégré ça aussi à leur manière de penser les choses. Donc je dirais quand même que le contre-projet, si ça a marché, c'est aussi qu'il y a un contre-projet cohérent, légitime, porté par des gens qui ont des arguments, qui ont des formations. Ça joue énormément. Très bien. Voilà. Super. On va passer à la suite. On va essayer de prendre un peu de recul. Et donc peut-être même repartir avant le contre-projet et avant la lutte. Et peut-être du côté institutionnel en général. Parce que nous, ce qu'on a vu, c'est qu'il y avait plein de textes de loi, en fait, même depuis 1976, avec la doctrine éviter, réduire, compenser, qui demande d'explorer des pistes de projets alternatifs. Et donc... qui visent à minimiser les impacts, on va dire, notamment maintenant environnementaux. Et donc le constat qu'on peut faire aujourd'hui, c'est que ce n'est pas forcément très bien respecté, ou en tout cas, ce n'est pas appliqué de la façon dont les collectifs le voudraient. Et j'aimerais bien qu'on s'intéresse au processus participatif et en fait aux dispositifs qui sont mis en place, ce que vous, vous en savez sur la... plus ou moins la coproduction de l'aménagement urbain. C'est pas vieux comme le monde, mais on disait déjà participation au piège à cons, et ça n'a pas trop changé. En fait, effectivement, et pourtant, il y a plein de bonnes volontés chez les élus et chez les techniciens. Et chez les élus qui sont responsables de ça, moi, je peux témoigner du fait que des techniciens qui font ça à la métropole, vraiment, ils aimeraient qu'il y ait le maximum de ça. Ils sont payés, d'ailleurs, pour accompagner ça et tout, sauf que... C'est complexe. Ça demande du temps. Il y a des enjeux financiers, il y a des enjeux politiques, il y a des enjeux sociaux. Enfin, il y a plein de trucs. Donc je trouve qu'aujourd'hui, pour moi, la participation, ça reste un truc très limité. Ça l'est sûrement un peu moins qu'à une époque. Ça l'est moins suivant les contextes, en fonction des élus, etc. Et puis après, c'est vrai qu'il y a la complexité d'une grande ville quand même. Vous avez des

endroits comme Saillans, là, où on fait... Il y a une culture politique où il y en a beaucoup plus, mais c'est une petite ville, quoi. Donc, moi, je considère encore qu'aujourd'hui, la participation, c'est très limité. Et que souvent, c'est de la... Quand les élus se sont mis à en faire de la participation, tout de suite, ils se sont dit, bon, il faut quand même, parce que c'est vrai qu'on impose des trucs, c'est technocratique, tout ça, les gens sont pas contents, ça nous retombe dessus. Ils se sont dit, c'est quand même un moyen aussi que les gens acceptent. En fait, le même projet qui, sans participation, sans dispositif, susciterait une lutte, une contestation. Si on fait participer, si rien que les gens disent qu'ils ne sont pas contents, ça va aller moins loin. Finalement, il y a ce qu'on appelle l'acceptabilité sociale des projets. Et voilà, donc il y a toujours une tentation de certains à... Voilà, on parle maintenant d'évolution des comportements, d'accompagnement au changement. C'est une manière de dire, si je vous dis ça, vous faites ça et vous ne voulez pas, je vais avoir une manière un peu de manipuler, de dire, mais attendez, regardez, si vous faites ça comme ça, peut-être que ça fera ça. Enfin voilà, c'est dur de dire si c'est que de la manipulation, si c'est aussi finalement logique et une forme d'éducation. Voilà, donc... Ça dépend des situations. Je pense que la participation aujourd'hui, elle est mieux qu'elle a été, mais dans certains cas, elle est un peu dévoyée pour... réélection. Parce qu'aussi, à un moment donné, si on veut être réélu, il faut bien faire un peu plaisir, il faut bien écouter. Donc c'est un jeu très complexe. Je ne suis pas du tout un spécialiste de la participation. Mais de ce que je vois de mon expérience aussi, c'est que c'est chronophage. Et qu'à un moment donné, effectivement, ce qu'on sent en tant que moi, le militant qui participe à une participation, c'est que ça réduit vachement les contestations. En fait, c'est la touffe parce qu'entre les contraintes techniques, entre les arguments évidemment des autres, bon en même temps c'est logique de prendre en compte aussi des choses, mais c'est fait pour changer l'échelle par exemple d'un problème, ça c'est un truc classique de la participation. Nous on n'est pas contents sur les lois, on va dire oui mais regardez, enfin voilà, le vote de Notre-Dame-des-Landes c'était ça aussi, ils avaient fait voter large, pour qu'évidemment, il y ait des gens qui ont fait qu'on n'a rien à faire, donc qui ont voté pour l'aéroport. Il y a plein de techniques qui font que... Donc c'est quand même un outil un peu de manipulation, d'instrumentalisation. Mais ça peut aussi faire modifier des projets dans le sens où les habitants veulent. Souvent, on dit qu'à la fin, ils choisissent que la couleur du banc. Mais... vert ou rouge, quoi. Ça, c'est un peu exagéré, mais c'est vrai que souvent, la concertation, elle se joue sur des choses un peu faibles. Et moi, je travaille pas mal sur l'urbanisme transitoire, et aujourd'hui, c'est une manière... participation, acceptabilité, un peu tout mélanger sur le point de vue qu'on a. Ou effectivement, plutôt que de faire un projet qui ne marche pas ou qui est une contestation, on va dire, on a trop lancé des trucs, on va au bout, parce que sinon, ça va durer des plombs et tout. On fait du transitoire, du temporaire pour tester les usages et expérimenter. On se dit, bon, ça, ok... Si on met le banc là, ou même si on met une nouvelle voie cyclable là, tout le monde va être vénère et tout. Donc on le fait pas, on le teste, ça marche pas, et donc on déplace. Et ça évite, parce que je pense que les élus, à un moment donné, quand ils ont pris des décisions, voté des budgets, etc., lancé des travaux, un accord avec un promoteur, c'est très compliqué de revenir en arrière. Donc il reste là, il pousse jusqu'au bout, et il participe pas ou peu, quoi. Quand c'est ouvert... Enfin, en fait, il faut arriver avec un... Un mindset très ouvert dès le départ et accepter que toutes les idées peuvent être bonnes. Mais quand on part avec une feuille de route, la moindre contestation

est beaucoup plus problématique. Donc bon, je ne sais pas s'il faudrait lire quelques travaux récents sur la participation. Il y en a forcément. Je ne sais pas s'il y a des gens qui ont pu considérer que les chercheurs... Dans le comité scientifique, il y a Julien Talpin. J'ai du mal à voir, moi, si sur 10 ans, sur les projets d'aménagement urbain, etc., quel progrès, si on a fait des progrès dans la participation dans le sens d'une meilleure... concertation, prise en compte vraiment et de plus de pouvoir aux habitants. Je ne crois pas trop. Ou s'ils ont raffiné l'outil participation pour permettre l'acceptabilité des projets. On y a sûrement un mélange des deux, mais voilà. Donc moi, je reste assez critique et assez peu optimiste sur les... Voilà, c'est aussi que ça reste les élus qui construisent le cadre. Et nous, effectivement, ce qu'on demandait à Habitons Mazagran, c'était de la pure... C'était de la... Voilà, un truc... Laissez-nous faire, quoi. Mais bon, ça, c'est vrai que dans le modèle dans lequel on est, c'est pour un élu. Ça veut dire qu'il n'existe... Il ne sert à rien, quoi. C'est ça aussi. Non, mais c'est vrai. Ça nie son statut, son rôle. Et en plus, il est responsable quand même à la fin. C'est un problème. Donc je comprends qu'effectivement...

Zéphir : Et donc, pour vous, est-ce qu'on va dire... l'augmentation de la participation et réussir à développer de nouveaux dispositifs, ça remettrait en cause complètement le rôle des élus ? Ou ça permettrait quand même peut-être une diminution des luttes, une diminution du nombre de contre-projets ?

T. Zanetti : Du point de vue des élus, je pense que c'est le cas. Mais oui, parce qu'un contre-projet... il arrive effectivement dans un truc où il n'y a pas eu de concertation, ou une trop faible. Je pense que là, dans le cas de l'îlot Mazagran, en fait, il y en a eu une, classique, et juste, personne n'a rien dit, parce que les gens n'étaient pas là, ils ne se sont pas intéressés, et donc c'est venu après. pendant quand même la concertation publique et tout. Mais ils étaient là à dire « Ah ben, on l'a fait et personne n'a rien dit. ». Et puis là, tout d'un coup, vous vous réveillez. Ben oui, effectivement, ça peut arriver. Enfin, les gens ne sont pas forcément... Ce ne sont pas les mêmes, etc. Mais oui, et je pense qu'elle est pensée comme ça en partie de les élus. Puis elle a été créée comme ça, la loi, la première loi, je ne sais plus, dans les années 70, là, sur les grands projets. C'est vraiment pour éviter les conflits, quoi. C'est pour déconflictualiser, quoi. Et c'est là où, effectivement... En gros, au lieu d'avoir pour un élu « je décide un truc et ça sera à 100% ça, mais par contre, ça sera peut-être compliqué parce qu'il y aura des luttes, mais je ne fléchirai pas, je dirais que ça prendra plus de temps, ce sera plus coûteux politiquement, mais ça sera le même projet à la fin », ils se sont dit « on va ouvrir 5-10% sur des choses mineures et ça permettra d'éviter ça ». Donc oui, a priori, plus il y a de participation... moins il y a de contre-projets, mais la participation donne l'occasion aussi à des gens de s'exprimer et à s'apercevoir que ce n'est pas ce qu'ils veulent, etc. Donc c'est jusqu'à un certain point. Donc c'est compliqué de répondre, ça dépend des situations. Je pense que des fois, si je me place d'un point de vue d'un élu, je devais me dire, pas trop que j'en parle, parce que les gens vont être informés, ils ne vont pas être contents, alors que ça peut passer en douce sans qu'ils s'en aperçoivent. C'est un peu ça, quoi. Et donc ça peut être un risque de faire participer. Et je pense notamment à un risque de ralentissement des projets. Parce qu'après, effectivement, même si je me pose un point de vue militant, effectivement, on représente un peu son idée. Je veux dire, peut-être qu'il y a des gens qui veulent voir des

tours. Je ne sais pas. Ce sont les gens qui se mobilisent et qui ne sont pas contents. Je veux dire, on ne va pas passer dans toute la ville de Lyon. Vous n'allez pas vous aller à toutes les réunions publiques et dire non, je ne veux pas et tout, etc. Alors voilà, on se mobilise dans son quartier quand même parce que ça nous touche sur ces choses-là en tout cas. Donc oui, il y a un risque à la participation. Mais par contre, je pense que c'est ce que vous demandez des techniciens. C'est qu'il y a aussi une capacité que la participation fasse des meilleurs projets qui soient mieux acceptés. Donc je pense qu'on balance toujours un peu entre ces deux choses. Très bien. Vis-à-vis des contre-projets, on est même une fois que les mobilisations mènent à des luttes et à des contre-projets en tant que telles. Est-ce que... pourriez-vous nous parler peut-être plus précisément et peut-être même en repartant de l'îlot Mazagran pour vous, de ce que vous connaissez, des rapports de force, des dynamiques internes et même des différents savoirs qui vont se confronter, des différentes techniques qui vont se confronter au sein même... Pour créer un contre-projet. Oui, c'est ça. Les différentes tensions, en fait. En fait, là, pour le coup, c'est vrai qu'il y a... C'est intéressant parce qu'il y avait quand même beaucoup de ressources et de points de vue différents. Et là, on a un contre-projet qui a évolué parce qu'au début, il est très archi. Et pour le coup, pour d'autres membres d'Habitons Mazagran, et sûrement encore plus sur la Guillotière n'est pas à vendre, et moi j'en fais partie, on critiquait un peu aussi le travail des archis, pas parce qu'il était pas bon, parce qu'il était trop archi. et qu'il n'était pas assez près des gens et des questions sociales. Donc il s'est effectivement raffiné sur des questions plus sociales, plus politiques, plus critiques, etc. Et ça a rassemblé. Donc là, il y a vraiment une expertise, ce qu'on appelle expertise d'usage, expertise habitante, ce que vous voulez, qui va permettre aux contre-projets de se nourrir et de se confronter aussi à la vie de la guillotine à la place à vendre, qui est sur des questions plus radicales, etc. Aussi à la vie du conseil de quartier, qui va s'accompagner d'un discours qui va aller bien au-delà d'un contre-projet. très archi, très morphologie urbaine au départ, de dire, regardez, en fait, nous, on ne peut pas construire un îlot donut, comme disaient les archis, comme ça, il faut respecter une trame, et puis ça fera plus de lumière, et puis Et après, va s'adjoindre à des questions, on était plusieurs et plusieurs urbaines, socio-urbaines, à dire, ouais, mais il faut aussi tant de logements sociaux, il faudrait aussi peut-être des équipements publics, il faudrait aussi, voilà, comment on intègre les gens de la place, enfin bref. Donc oui, il va y avoir vraiment effectivement une... par la confrontation plus que par l'attention, et l'apport de plusieurs points de vue, spécialités, ce que vous voulez, il va y avoir ça. Il y avait une membre du collectif, c'était une habitante du quartier qui vivait depuis longtemps, pour elle c'est le quartier africain, etc. Donc il y avait la question de l'alimentation, des commerces, voilà. C'est quelque chose que d'autres auraient pas pensé. Donc chacun vient aussi avec ce qu'il est, avec ce qu'il connaît. Et donc ça va permettre aussi aux... Voilà, et puis on va le confronter dans les réunions, dans les choses comme ça. C'est peut-être là où, effectivement, le contre-projet, il n'a pas tant pu être nourri par quelqu'un qui passe à un apéro qu'on organise, parce que c'est compliqué, en fait, de... Voilà. Parce qu'il est peut-être déjà trop précis, parce que si ça fait parler... Mais par contre, c'est dur de... Ah, il y a un habitant qui a dit qu'il faudrait faire ça, on va le mettre... Enfin, si on prend... En fait, on se retrouverait dans la position d'un élu qui dit « Oh là là, ça fait trop de trucs à prendre en compte. ». Mais le but, c'est quand même de remettre en cause, pour moi, c'est aussi de remettre en cause ce premier projet. Enfin, ça, il faudra... Si vous en discutez un jour avec les

archistes, ils ont peut-être un autre point de vue. Mais moi, pour moi, c'était quand même avant tout, on s'en fout de ce projet du Léon Mazagran, quelque part. Il y en a plein, des comme ça. L'idée, c'est de prendre... C'est un truc emblématique de la manière dont est faite la ville. trop loin des habitants, avec trop d'intérêt économique, trop capitaliste, etc. Moi, mon point de vue, il serait ça. Et contre-projet, il sert d'instrument pour attaquer un projet qui, en soi, on s'en fiche, mais ce projet, il symbolise ce côté fric, densité, promoteur. Enfin voilà, ce modèle dans lequel on est, grosso modo, croissance et tout, ça nous amène dans le gouffre, mais on continue, quoi. Parce que le système est trop puissant, il faut bien construire, construire, construire. Donc c'était plus ça. Après, fondamentalement, que ce soit R5, R6, enfin... Mais c'est normal, moi, je n'ai pas une sensibilité constructive, architecturale, paysagère. Je n'ai pas cette culture-là.

Zéphir : Et est-ce que pour vous, ces projets alternatifs, comme les autres projets, représentent quelque part un... Comment dire ? Un échec de la démocratie ou une remise en question de la façon...

T. Zanetti : Oui. Oui, oui. Là, en tout cas, ça a porté ça, Habitons Mazagran. C'était quand même... Et ça a toujours été ça. La participation est née de ça. C'était la technocratie, du gaullisme, tout ça, qui décidait ici, on va faire ça, ici, on va faire ça, y compris même des élus locaux qui disaient, ben non, vous avez décidé demain. Donc oui, il y a effectivement, clairement, une critique très libertaire, là, pour le coup, d'une bande d'horizontalité. Voilà. Sauf qu'après... dans le système dans lequel on est. Voilà. Et puis je pense que c'est... Ouais, c'est compliqué à mettre... Voilà, dans le système dans lequel on est, en fait. Mais c'est la force du système. C'est de condamner les alternatives par sa force même, en disant que rien n'est pas... Enfin voilà, c'est Thatcher, quoi. C'est le truc... Regardez, à force de pousser un truc, évidemment, toute alternative est risquée aussi, parce qu'elle s'éloigne du système. Donc ça veut dire que la rupture va être brutale. Mais idéalement, on aurait des élus qui tournent à la tâche avec des gens qui seraient tirés au sort pour ci, pour ça. Et ça, sauf que ça peut pas se faire du jour au lendemain. C'est toute une culture démocratique et politique qui doit changer. Donc voilà. Donc le contre-projet, dans ce cas-là, il est beaucoup fait pour s'opposer, pour faire parler, pour réouvrir. Mais c'est pas un contre-projet sur un niveau comme ça qui va changer la démocratie non plus. OK. D'accord. Et justement, peut-être terminer là-dessus pour changer justement le système.

Zéphir : Est-ce que vous pensez quand même que les contre-projets peuvent y participer et sont le point de départ d'un éveil général ?

T. Zanetti : Oui, je pense. Enfin, ou ils accompagnent. Mais en tout cas, oui, c'est sûr que le... Le fait, quand même, mais on est bien dans un système comme ça, et on se dit, jusqu'à combien de temps ça va mettre pour qu'il y ait une révolution ? Parce que les gens sont quand même de plus en plus mécontents. C'est à force du système. Il y a beaucoup plus de contestations, je parle global, sûrement qu'avant. Sauf qu'elle est plus diffuse, peut-être moins organisée, moins institutionnalisée. Mais il y a plein de gens qui ne sont pas contents. Mais le système, il y a un côté esclave du système. On n'est pas content, mais on n'a pas trop

le choix. Et puis, il y a la répression, il y a plein de choses qui font que... Je pense qu'effectivement, quand on voit Notre-Dame-des-Landes, quand on voit les gros trucs, ça a fonctionné, ça a bien exprimé un truc qui va bien au-delà de la lutte contre l'aéroport. Un bon exemple, c'est par exemple la place Tahrir à Istanbul. Le parc Gezi, là. Non, par contre, la place Taksim, à Istanbul, avec le parc Gezi, où au départ, c'est une contestation sur un projet immobilier pari-urbain, avec la réduction du parc. Ça, c'est un des plus grands espaces verts. Et ça finit en contestation du régime d'Erdogan. Donc on voit bien que... Alors c'est pas le contre-projet en soi qui dit « Ah bah en fait, Erdogan, il est pas sympa, il est... ». Voilà, c'est juste que ça s'auto-nourrit et ça accompagne. Et on trouve ça en fait dans pas mal de luttes politiques qui partent souvent de l'espace quand même, ou qui ont un lien en tout cas avec l'espace. Occupy Wall Street, c'est à la fois la dénonciation des 1%, mais à la fois, c'est aussi occuper un espace. Donc les choses se nourrissent un peu. Istanbul, vraiment, ça part plus du projet urbain et ça va vers le politique. Occupy Wall Street, c'est pas par hasard qu'on va à cet endroit et c'est pas pour occuper l'endroit... En soi, quoi. Mais voilà. Il y a eu... Et après, à Londres, ça a été un peu plus développé. Ou les indignés en Espagne, c'est ça aussi. C'est une occupation. C'est à la fois... On occupe des espaces symboliques, mais c'est pas que pour... Contre le power politique. C'est aussi pour squatter, pour faire part de son mécontentement. Enfin voilà. Donc les choses s'interpénètrent un peu, quoi. Et pour vous, juste pour terminer, c'est ce que j'avais dit à Marie de l'archipel, c'est que moi, le premier travail que j'ai fait de recherche, j'étais étudiant comme vous, donc en fin d'études. Et j'avais étudié, je ne sais pas si vous connaissez, si vous êtes Stéphano, mais la manufacture d'armes à Saint-Etienne, la cité du design. D'ailleurs, je n'y suis jamais rentré avant. Et à l'époque, en fait, il y avait ce projet qui était du design. Et donc, c'est sur la manufacture d'armes. On faisait des armes. Et il y a eu un... En fait, ils ont fait ce projet là-dessus. Et ils ont détruit une partie de la manufacture pour mettre le nouveau bâtiment qui était resté du design. Et là, il y a eu quand même un grand conflit. Mais pas aussi de quartier populaire que là. C'est des associations de défense du patrimoine qui ont fait monter le truc. C'est monté quand même jusqu'au niveau ministère de la Culture et tout, parce que c'est un site important, etc. Et là, l'élu, en fait, ils ont fait passer les bulldozers un jour et hop, ils ont mis... Enfin, ils n'ont absolument pas tenu compte du truc. Et il y avait un contre-projet. Et donc il y avait, et c'était pas, je pense des gens qui avaient autant de compétences au départ, ils sont pas partis directement contre l'objet, ils se sont opposés au truc, et à un moment donné ils se sont dit, non non mais attendez, en fait la SD Design, au lieu de la mettre là et de détruire un bâtiment, on pourrait la mettre là, et ça serait plus cohérent d'ailleurs avec l'histoire du site, etc. Donc voilà, pour vous dire qu'effectivement, c'est pas nouveau non plus, et que c'est, je pense dans le cas de Lyon-Mazargan, c'est arrivé très vite, puisque c'est des archives, Et s'il n'y avait eu aucun archi, peut-être qu'il n'y aurait pas eu un contre-projet aussi élaboré, mais sûrement qu'à un moment donné, quand on critique et que ça dure, on se dit, bon, il faut peut-être proposer quelque chose d'autre. Et la participation, elle permet de faire émerger d'autres choses pour amender, voir si ça peut être conflictuel. C'est une manière de tester aussi, de voir un peu ce qui se passe. Donc le contre-projet, c'est un peu une dimension de la lutte. Et la contestation de l'aménagement, c'est conflictuel en soi, l'aménagement. Merci beaucoup. J'espère que j'aurai été clair. Très très clair, carrément.

Carla : Et est-ce que vous avez des contacts, que ce soit à la Guillotière n'est pas à vendre ou à Habitons Mazagran. Pour avoir un avis, je pense vraiment là sur...

T. Zanetti : Mais c'est les gens d'Archipel, donc c'est les mêmes. Alexis Stremsdorfer, Martin Rollin et Antoine Bégel. Donc c'est les archis qui sont à Archipel. Donc voilà, ils suivent l'expo aussi, mais je pense qu'ils ont pas l'air impliqués ultra précisément dedans. Et après, Guillotière n'est pas à vendre, ben moins, parce que pareil, il n'y a plus de squat, il n'y a plus de truc, et c'est d'ailleurs un des... Des problèmes aussi de ces luttes, c'est que les militants, un des liens, un des trucs qui faisait que des fois aussi, il y a eu des mauvais liens, des liens compliqués entre Guillotière n'est pas à vendre et habitants Mazagran, c'est que guillotière n'est pas à vendre, ça tournait vachement. Il y en a, ils venaient, ils étaient là pendant un an, et puis ils partaient faire autre chose, ou ils partaient de Lyon. Il y a le Covid, en plus, au milieu, et après le Covid, c'était plus les mêmes personnes. Donc, en fait, il y a vachement de turnover dans le militantisme aussi, parce que c'est fatigant, parce que c'est des gens plutôt jeunes qui, des fois, à un moment, ils ont des projets de vie familiaux, je ne sais quoi, de boulot, qui font qu'ils bougent. Et voilà. Et c'est vrai que c'est un peu plus compliqué d'avoir des liens là, mais... Il y a encore, je crois, ils sont surtout sur un stage, je ne sais pas quoi, j'ai trop fait, mais il y en a qui ont monté un collectif qui s'appelle Clip, Comité de Lutte..., je crois. Le Clip, ce n'est pas l'immeuble, je crois. Au pire, je regarderai si je le retrouve et je vous renverrai un mail. Je ne sais pas s'ils sont très actifs. Et qui était un peu la continuité quand même, un peu de... Je pense que c'est une partie de certains Naguillotiens, mais on retrouve un peu les mêmes gens. Mais je crois que ça s'appelle... Il y avait quelques affiches dans le quartier, il n'y a pas très longtemps. Là, j'ai trouvé Comité de lutte d'initiative populaire, donc l'IP de Naguillotiens. Ah, mais peut-être. Je ne sais pas. Peut-être ça, je ne sais pas. Ça ressemble aux affiches. Ouais, ça ressemble bien, ouais. Ouais, à mon avis, c'est ça. Je regarde juste ton note pétante. Banque populaire. Ouais, si, si, c'est ça. Avec ce truc-là, celui-là, je l'avais lu. Donc voilà. Je ne sais pas trop ce qu'ils sont. Bon, ils n'ont pas l'air ultra actifs sur les réseaux, en tout cas. Mais ça date d'un an, un an et demi, je pense. Mais ils ont lancé le truc. Bon, bah... Voilà. Mais peut-être qu'eux, en tout cas, ils étaient en la continuité plus d'organiser une résistance dans le quartier à la gentrification. Voilà. Mais un truc qui est marrant, par exemple, c'est que... pour vous montrer les liens entre les deux collectifs, il y a les liens positifs, c'est que à la fois la guillotine impassable était très anti-gentrification, anti-système, un truc très large, et Habitons Mazagran partait d'un truc très précis de ce projet, hop, on décale un mur, enfin voilà, et la Guillotière n'est pas à vendre adorait la carte qu'avait produite l'architecte qui montrait tous les bâtiments qui avaient été détruits, reconstruits, donc ça c'est les archis qui avaient fait ça, donc un truc très archi, logiciel et tout, regardez ce bâtiment, il est rouge, ça veut dire qu'il a été détruit, tout à l'heure il est jaune, ça veut dire qu'il y a un projet, et ça ils adoraient ça. en fait, les... eux, ils se sont un peu matérialisés, on va dire, ils sont tombés un peu dans le matérialisme local et tout, et la morpho, et Habitons Mazagran a fait le chemin inverse et est devenu plus social, plus sur les valeurs et tout. Donc c'était assez rigolo de voir les trajectoires des... Mais c'est peut-être aussi ça, l'avantage d'avoir eu cette ouverture-là, de combiner ces deux collectifs qui ont pu... Complètement, je pense que c'était très très bien, et d'avoir des... Et puis voilà, en termes de tactique militante pour des élus, de savoir qu'effectivement, il y a un peu plus énervés,

anticapitalistes, voire un peu plus agressifs. Et puis il y a les autres qui sont bien gentils et tout, mais en même temps qui disent « Non, attendez, là, c'est n'importe quoi. Et ça, vous n'avez pas le droit de faire un PLU où il y a ça. Enfin voilà, c'est pas normal, en fait. Et puis, ah ouais, mais le patrimoine, il faut... ». Enfin voilà, qui jouent sur le terrain technique. Donc ça a bien marché comme ça. Voilà, donc je pense qu'il y a eux, peut-être, à aller voir, parce que la Guillotière n'est pas à vendre. Il faut regarder, mais je pense qu'ils sont plus actifs. Le squat n'existe plus. Je pense que beaucoup de gens sont partis, ont peut-être fait d'autres squats, etc. Et voilà, il y a ce truc qui est une émanation un peu de certains, je pense, de la guillotière n'est pas à vendre et de l'ECG, du squat. Plus ou moins. Et puis après, ça se renouvelle beaucoup. C'est ça qui est un peu compliqué. C'est que ça se renouvelle et que... certains arrivent dans une lutte au bout de un an, deux ans, et en fait, ils ne savent pas du tout comment ça s'est passé. Ils y arrivent avec leur propre envie. C'est aussi comme ça que les luttes se régénèrent ou s'y avancent. Mais des fois, c'est un peu compliqué de retracer les trucs. Ça tient des fois à trois, quatre personnes. Voilà.

Carla: Super, merci beaucoup.

T.Zanetti: De rien.

Entretiens avec les actrices et acteurs des contre-projets

Annexe 10 : Mathieu Baron

Entretien réalisé le 18 novembre 2025 par Elise Berger et Rania Boulejiouch

Elise Berger : Oui. OK. Oui. Oui, c'est ça. Et après, au deuxième semestre, on aidera sur toute la programmation culturelle liée à cet expo-là.

Mathieu Baron : Trop bien.

Elise Berger : Et du coup, dans ce cadre-là, on fait des interviews des participants des collectifs qui ont été alimentés des contre-projets, qui font la première position pour alimenter le programme d'exposition. Et aussi, il y aura des petites capsules vidéos sur les tablettes, normalement.

Mathieu Baron : Super. Parfait. Alors, il n'y a aucun problème. C'est bien ce que j'avais en tête. Tout va bien. Vous êtes en master, du coup ?

Rania Boulejiouch : Master.

Mathieu Baron : Alors, moi, ça va. Juste, on va peut-être être coupé à un moment parce qu'ils ont besoin. Ça ne posera pas de problème. Peut-être, est-ce que vous avez... Moi, j'ai le temps que vous voulez. C'est vous qui me dites. Moi, je suis arrivé déjà en retard. C'était terrible.

Rania Boulejiouch : Bonjour, est-ce que vous pourriez vous présenter, nous donner votre parcours, votre profession et quelle a été votre implication personnelle dans l'élaboration du projet alternatif qui s'est monté à Grignon ?

Mathieu Baron : Tout à fait. Mathieu Baron, je suis ingénieur agro de formation, passé par Toulouse et par Grignon. J'ai 12 ans d'expérience, dont 5 ans à monter le projet Grignon. Aujourd'hui, je suis directeur adjoint d'une fédération d'établissements agricoles. Je fais aussi des missions de conseil pour aider aux relations publiques sur des projets qui veulent changer le monde. Mon parcours, c'est d'abord de la gestion de projet. Ensuite, j'ai bifurqué vers l'associatif où je me suis impliqué dans les associations d' alumni. Et c'est comme ça que j'ai connu l'association qui s'appelle Patrimoine Agro Paris Tech Paris Grignon, d'un nom un peu vintage connu qui s'appelle Grignon 2000, qui portait un projet qui s'appelait Grignon Campus, enfin qui s'appelle toujours Grignon Campus, et qui essayait de montrer à l'État qu'on pouvait faire autre chose que vendre à des promoteurs immobiliers la première école d'agriculture en France. J'ai rejoint en 2020 le projet. On a participé à l'appel à manifestation d'intérêt que l'État portait. Ensuite, on a monté un plaidoyer pour convaincre l'État de porter

un projet qui était plus dans la poursuite de la vocation du domaine. Ça faisait 200 ans qu'il était dédié à l'agronomie. Grignon, c'est un domaine de 300 hectares dans les Yvelines. Il y a 130 hectares de forêts, 130 hectares de terres agricoles et le reste, c'est un campus avec un ensemble de bâtiments qui ont été construits. qui sont inscrits au monument historique. Ça comprend un château, des dépendances, des anciens bâtiments qui servaient à l'agriculture, des « cordes fermes », un bâtiment qu'on appelle le Grand Hache, une halle qu'on appelle Polonceau et qui aujourd'hui abrite le centre d'équitation. Le projet tel qu'on l'a porté, initialement c'était un projet qui s'était porté contre l'installation du PSG parce que quand l'école a souhaité déménager sur le plateau de Saclay, l'État souhaitait financer le déménagement par la vente des bâtiments anciens de l'école. Il y en avait un rue Claude Bernard dans le cœur de Paris, Grignon, un à Massy et un à Nancy. Et non, pardon, un autre à Montparnasse, celui de Nancy, il ne sortait pas. Et donc, l'idée, c'était de vendre les bâtiments pour financer le déménagement. Sauf que nous, l'association d'anciens que j'ai rejoints, considéraient que c'était dommage de perdre cet héritage historique et ces bâtiments. Et donc l'idée c'était de construire, à l'époque avait été lancée une pétition pour construire un centre international dédié à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. L'idée était de rassembler la société civile, les professionnels de l'agriculture, l'alimentation et de l'environnement et les pouvoirs publics dans un lieu pour avoir un lieu de débat et d'échange qui permettrait d'adapter nos systèmes agricoles et nos systèmes alimentaires aux enjeux que sont le changement climatique, l'érosion des sols, l'érosion de la biodiversité. Aujourd'hui, on fait face à énormément de facteurs qui impactent notre agriculture et nos systèmes alimentaires. L'idée c'était de bénéficier de ce lieu qui est symbolique à la campagne, c'est-à-dire que c'était un milieu rural, mais qui permettait quand même d'être pas loin de Paris pour pouvoir être accessible. Et donc l'idée c'était de rassembler ces grandes familles. Donc ça c'était l'idée au départ. Finalement, assez rapidement, grâce à la mobilisation d'autres collectifs comme le CFSG collectif pour le futur du site de Grignon, le PSG n'a pas souhaité installer son lieu d'entraînement à Grignon. Et on a commencé à construire le projet, enfin quand je dis on, c'est l'association, qui, ça c'est en 2016, donc de 2016 à 2020, on fait du plaidoyer auprès des pouvoirs publics, essayer de convaincre qu'on pouvait faire ça à Grignon. L'État n'avait pas entendu et donc a souhaité quand même vendre le domaine au travers d'un appel à manifestation d'intérêt organisé par les domaines avec l'objectif d'avoir un modèle économique qui permettait d'une part de racheter le domaine à une valeur que les concurrents déterminaient et déterminer un modèle économique. La procédure était plutôt orientée pour une vente à des promoteurs immobiliers. Nous, on a décidé de monter le projet avec la communauté de communes, donc avec les élus locaux et le soutien des élus locaux. Et l'idée, c'était plutôt de construire ce centre international avec un modèle économique rentable qui permettait d'une part de financer l'acquisition du domaine et financer les travaux. On n'avait pas un objectif de rentabilité au sens où nous on ne souhaitait pas comme un promoteur acheter puis revendre. Ce qu'on voulait faire c'était en sorte que l'activité économique générée permettait de financer les travaux de rénovation qui sont assez conséquents. On en reparlera sans doute. Et donc, on a construit ce modèle. L'idée, c'est que sur les 300 hectares et donc principalement sur le campus, il y a le château. On le transformait en centre de conférence qui permettait d'accueillir les débats et les échanges qu'on souhaitait entre les grandes familles. Il y a des laboratoires qu'on louait à des

entreprises. C'était des surfaces, des laboratoires assez jeunes, en très bon état, donc on souhaitait les louer à des entreprises. Une halle technologique qui servait à faire un pont entre Saclay et Saclay, la ferme de Grignon qui exploite les terres agricoles, mais qui est aussi un peu sur le plateau. Et donc l'idée, c'est d'avoir un lieu d'innovation technologique autour des questions agricoles, principalement dans la halle technologique. Et ensuite, les résidences étudiantes, les transformer en lieu d'accueil pour les personnes qui travaillent sur le site, voire pour les étudiants qui continuent à mener des projets, pouvoir avoir un lieu d'hébergement sur place. Et ensuite, conserver des activités, réouvrir le domaine sur son territoire. Il était fermé depuis 20 ans. à cause de la tempête en 1999 qui avait obligé l'État à fermer le domaine. L'idée était de le rouvrir, recréer une continuité territoriale entre les bourgs de Tiverval et Grignon et permettre aux habitants de pouvoir se balader dans une partie du parc et profiter de ce lieu magnifique en plein milieu de la plaine de Versailles. Donc on a construit ce projet-là, on a démontré qu'il y avait un intérêt, une rentabilité qui permettait de financer les travaux à partir du moment où on montait un projet public-privé. L'idée étant d'avoir d'une part les collectivités territoriales qui s'assurent de l'intérêt du projet pour le développement économique du territoire, mais aussi la partie privée, les anciens de l'agro. Et nous, ce qu'on souhaitait, c'était que déjà à l'époque, AgroParisTech reste impliqué dans le projet pour garantir la valeur scientifique et l'intérêt scientifique des travaux qui y seraient menés. C'est assez large et difficile de résumer.

Elise Berger : Je voulais revenir sur l'association que vous avez rejoint. Je me demandais quel type d'acteur faisait partie de cette association. Et si c'était différents acteurs, est-ce que le projet que vous avez monté a fait tout de suite consensus ? sur laquelle tout le monde était d'accord ? ou est-ce qu'il y avait différents projets aussi qui n'ont pas fait partie du projet dessiné à la fin ?

Mathieu Baron : Grignon 2000, il a un nom vintage parce qu'il a été créé en 99 justement après la tempête pour aider, en fait on a utilisé cette association pour aider à la reconstruction du parc et notamment de la halle Polonceau qui abrite le centre épique. C'était une association d'anciens qui continuait ses activités, qui continuait à financer quelques activités étudiantes qui étaient un peu dormantes. Ça permettait de se réunir tous les ans pour les commémorations aux morts. un lieu sympa, une amicale d'anciens autour de la question de Grignon. Quand en 2016, l'État a décidé de vendre Grignon, il y avait déjà des collectifs qui s'étaient formés, le collectif pour le futur du site de Grignon, des associations de défense du patrimoine de la plaine de Versailles, qu'on appelle l'APPVPA, l'association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Aluels, très très long comme nom, donc il y avait plusieurs acteurs, et en fait, À ce moment-là, au moment de la vente, le président Georges Dandelot et quelques autres visionnaires ont commencé à porter le projet en disant qu'on allait utiliser cette association qui a déjà été un vecteur. Encore trois minutes. Désolé, il va falloir couper. Donc, qui va faire un ? qui va utiliser ce vecteur qui est une association qui était reconnue d'intérêt général. qui avait l'avantage de pouvoir recevoir des dons défiscalisés. Donc en fait on a utilisé cette association comme porteur parce qu'il y avait un intérêt fiscal à monter sur le projet. Nous ensuite on s'est placé dans une logique de construction d'un projet qui permettait de rassembler toutes les propositions. On ne s'est

jamais positionné comme unique décideur de l'avenir du domaine. On voulait utiliser l'association comme une plateforme d'idées qui permettait de construire le projet. Plusieurs acteurs nous ont rejoints. On a toujours travaillé avec les acteurs qui avaient déjà des projets. Par contre, le moment où on a vraiment commencé à rassembler un certain nombre d'acteurs, c'était le moment où il y avait l'appel à manifestation d'intérêt, où là on avait besoin d'entreprises, on avait besoin de partenaires qui donnaient un peu plus de corps au projet, parce que pour être crédible face à l'État, il fallait être capable d'avoir un projet qui réponde aux exigences de la procédure. Il y avait notamment l'exigence que ce soit qu'il y ait une certaine surface financière, une volonté d'être rentable, d'être capable de payer. Donc c'est là où nous, par exemple, on a travaillé avec la communauté de communes pour monter ce projet. Dans les acteurs, en fait, l'association en tant que telle, c'est une association de personnes, donc chacun pouvait devenir adhérent. Le projet qu'on portait était un projet qui se voulait être une plateforme et donc qui rassemblait différents acteurs, des acteurs publics, des acteurs privés, des associations de la société civile, mais qui ne faisaient pas partie intégrante de l'association. Elles nous ont régulièrement écrit des lettres soutenant la démarche dans laquelle on avait entrepris. On pouvait avoir, par exemple, le collectif pour le futur du site de Grignon, son président était administrateur de l'association. Donc, on était évidemment ouverts. Par contre, ce n'était pas un regroupement d'associations. L'association, c'est vraiment une association de personnes. Voilà. Je fais juste la petite pause de 3 minutes. Laurent ?

Elise Berger : c'est bon. Est-ce que vous avez cherché à publiciser votre projet ? Et dans quelles conditions ça s'est fait ?

Mathieu Baron : Alors... Quand on dit l'État, il faut savoir que l'État, c'est très large. Le domaine de Grignon, il était affecté à AgroParisTech. Donc ça appartient au domaine, mais c'était confié au ministère de l'Agriculture qui l'a confié lui-même à l'école. Donc, si je dois vous dire comment est-ce que l'État l'a pris, en fait, on avait toutes les attitudes, soit des attitudes de « votre projet est super », démontrer que vous êtes capable de gagner contre les promoteurs, il n'y a pas de problème. D'autres qui étaient très en opposition en disant qu'il faut savoir que la question de si c'est à l'État d'entretenir un château et un domaine comme ça, C'est un débat qui existe depuis très très longtemps au sein du ministère de l'Agriculture. Donc ça, c'est des propos qu'on nous a rapportés, mais qu'en fait, depuis les années 70, il y avait un projet de créer sur le plateau de Saclay une université et que déjà à l'époque, il y avait des... Enfin, il y avait des débats qui disaient, en fait, faisons table rase du passé, c'est plus possible d'avoir une école comme ça, enfin une école où on a les premières années qui sont formées à Grignon et puis ensuite qui sont formées à Paris, c'est pas bon pour l'esprit d'école. Voilà, vous voyez tous les types d'arguments qu'on pouvait utiliser pour dire, en fait, le sujet c'est de faire un beau et grand campus sur l'université placée, sur Saclay. Donc, on a eu des gens... Alors, du coup, on a eu le droit à... Notre projet, d'abord, c'est un projet d'anciens qui veulent juste conserver leur salle de soirée et leur beau domaine. Ça a commencé comme ça. Ensuite, on nous a dit que de toute façon, ce ne serait jamais rentable, que c'était n'importe quoi, qu'on était des idéalistes. On a vraiment eu des oppositions assez fortes. Et... D'autant que c'était des personnes qui faisaient partie de la haute administration

et qui avaient accès au cabinet ministériel et qui étaient capables de pouvoir présenter notre initiative et la dévaloriser et nous faire comprendre que jamais on ne serait en capacité de porter un projet à la bonne taille et de la bonne envergure. A l'inverse, les habitants du territoire considèrent que Grignon, en fait, c'était un crève-cœur à tous les échanges des collectivités territoriales de se dire qu'on perdait Grignon, le château, comme cœur battant du village, voire même au département, c'était un problème de... qu'une école d'ingénieur de rang A aille dans le département d'à côté. Il y avait des sentiments très ambivalents sur cette décision de l'État, qui d'un côté, l'État était souverain, il avait le droit de décider de le vendre, mais de l'autre, pour les habitants locaux, c'était vraiment un gros problème pour les... Et on a eu un peu des sons de cloche à tous les étages en disant, en fait, continuez, faites votre projet, c'est super. Si on peut vous aider, on vous aidera, c'est important. Voilà, donc c'est ça qui est difficile. On ne peut pas dire qu'il y avait... Rien que dans le terme contre-projet, techniquement, nous, on ne l'a jamais vu comme un contre-projet. On l'a toujours imaginé comme un futur possible pour le domaine. Ce n'était pas uniquement voué à devenir une cité dortoir, à être vendue à des promoteurs qui vont faire leur métier. Moi, je n'ai rien contre les promoteurs personnellement, à titre personnel, mais on ne peut pas leur reprocher de faire leur métier. Par contre, est-ce qu'on est obligé de le faire à Grignon et de supprimer cette partie de l'histoire de l'agronomie en France ? On ne pense pas. En tout cas, l'association ne pense pas. Donc, on avait le soutien des habitants, le soutien des élus locaux, du soutien informel au sein des ministères. Et à l'inverse, on a pu avoir du pouvoir politique... Très très contre nous, parce que justement, influencés par des personnes qui tenaient à ce que le domaine soit vendu au sein de la haute administration, qui reprenaient les arguments qu'on nous disait en disant « c'est un projet pas rentable, c'est un projet d'utopiste, c'est un projet de... ». On a eu l'avantage, c'est que, enfin, comment est-ce qu'on a procédé, nous ? C'est une analyse factuelle des arguments qu'on nous opposait et au fur et à mesure, de les détricoter en disant, mais en fait, OK, vous nous proposez, enfin, vous nous dites que c'est un projet pour conserver notre salle de soirée. En fait, ça devient un centre de conférence. Il n'y a plus de salle de soirée. Donc, ça va. Je veux dire, ce ne sera pas ça. C'est un projet pas rentable. Expliquez-moi pourquoi. L'aménageur... des Yvelines, qui s'appelle Citalios, qui avaient agi comme agence de conseil pour le compte de la communauté de communes. avec qui on avait donc construit le projet. Explique-moi pourquoi Citalios a signé en disant que ce projet vaut le coup. Pourquoi est-ce qu'il y a un ensemble de grandes entreprises, un ensemble d'investisseurs qui sont capables de mettre des millions d'euros si vraiment ce n'était pas rentable ? Donc au fur et à mesure, on a essayé de retourner chacun des arguments qu'on nous opposait pour qu'au final, on arrive à avoir un soutien complet et entier. Mais on est le seul critique qui permet de dire que ce projet n'est pas parfait, mais il se défend. Et du coup, je me demandais comment vous avez perçu la prise de décision initiale de vendre le domaine, d'abord au PSG, puis là ? On ne peut pas dire que la décision était de le vendre. Au départ, il y avait une idée. Dans les ventes, l'État ne peut pas faire ce qu'il veut. Donc soit on fait une procédure de gré à gré, soit on est, là c'était dans le cadre du PSG, le PSG avait manifesté son intérêt pour une vente carrée, ou sinon dans le cadre d'une vente à un promoteur, c'était un appel à manifestation d'intérêt en vue de la cession du domaine de Grignon, qui n'était pas uniquement pour les promoteurs, qui s'adressait à tout le monde, n'importe qui pouvait répondre. Cela dit, quand on regardait les critères, si on était

prometteur, c'était beaucoup plus simple. La décision de vendre le domaine, c'est une décision qui a été prise démocratiquement, par les instances de délibération de l'école. Il y a eu une procédure de vote au conseil d'administration qui décide que l'école d'abord va déménager à Saclay et qu'ensuite, il est nécessaire de vendre le domaine pour pouvoir financer la construction d'une... Donc... Si on reste à ce raisonnement factuel, l'intention, c'est de suivre ce qui a été voté par les instances délibérantes. Si mon analyse plus des discussions que j'ai pu avoir avec les différents fonctionnaires, c'est qu'on voulait profiter de ce déménagement pour donner un nouvel élan à l'école. Faire table rase du passé, ça a été dit très clairement plusieurs fois. L'idée c'était vraiment, on arrête ça, parce qu'il faut savoir que, peut-être dans quelques éléments historiques, rue Claude Bernard à Paris, le lieu de formation des deuxième et troisième années, historiquement c'était le lieu de formation des hauts fonctionnaires du corps des ingénieurs de l'agro, Et donc, c'était un peu les profils d'excellence. Ceux qui étaient formés à Grignon étaient considérés comme moins bons, en tout cas, avaient des moins bonnes places au concours, ne faisaient pas partie du corps et donc étaient moins bons. Quand les deux écoles ont fusionné dans les années 70, il y a des... inimitiés qui se sont créés, des cultures d'écoles différentes qui se sont rencontrées et donc c'est des choses dont on en attendait encore et que ça comptait dans les raisonnements en disant en fait il faut arrêter d'avoir cette logique de double école, on va en avoir plus qu'une seule sur un plateau et comme ça en fait on arrêtera ces débats qui, soit dit en passant, sont totalement stériles. C'est vraiment stupide. C'est un peu stupide de penser des choses comme ça. Si on a profité de la création de l'université Paris-Saclay suite à la décision de Nicolas Sarkozy en 2007, l'une des raisons qui a poussé à vendre et ne pas essayer de penser à un autre projet et de ne pas essayer de se dire comment est-ce qu'on peut l'utiliser pour ce symbole comme au service de la question de l'agriculture alimentaire. c'est parce qu'il fallait qu'on vend tout et puis on passe à autre chose. ça c'est mon interprétation. je ne peux pas le prouver mais voilà comment je l'ai ressenti.

Rania Boulejiouch : Ok, très bien. Et est-ce que vous pouvez clarifier un petit peu aujourd'hui? où est-ce qu'on est avec vos propositions de projet ?

Mathieu Baron : Alors, c'est pas terminé. Le feuilleton n'est pas terminé. Je suppose que vous avez lu un petit peu. Vous avez vu qu'il y a eu beaucoup de choses. D'ailleurs, j'ai oublié de parler d'un truc important sur la publicité. Je referai un encart après. D'accord. Parfait. Donc, où est-ce qu'on en est ? Le 11 juin 2024 ? sort le compte-rendu de décision après... Non, je le refais. 2020-2021, procédure session qui débouche sur une vente à un promoteur en juillet 2021. En septembre, sont organisées des manifestations de la part des élus, qui étaient coordonnées par Grignon en 2001. Là-dessus, on était à la manœuvre. Mais c'est les élus qui étaient mis en avant et qui ont manifesté leur opposition. La maire de Tiver-Valgrignon, Nadine Goard, refuse de modifier le PLU, ce qui rend caduque le projet d'Altarea, en disant le nom du promoteur. là commence à se poser sérieusement la capacité à faire du projet. Et donc, finalement, au bout de trois mois de débat et à continuer à montrer que le projet choisi n'était pas un bon projet, finalement, le préfet des Yvelines intercède auprès du Premier ministre qui annule la décision de vente au promoteur. S'ensuit deux ans où nous, on continue à construire le projet. On continue à rallier des gens, on continue à

essayer de porter, de dire que c'était ce projet qu'il fallait faire et pas un autre. En décembre 2023, est nommé une mission d'inspection conjointe inspection générale des finances et inspection générale du ministère de l'agriculture qui s'appelle le CGAER qui est chargé de rendre un rapport pour proposer des pistes de solutions qui débouchent sur un projet qui n'est pas le nôtre mais sur lequel on a été longuement auditionnés, on a fourni quasiment l'intégralité des documents qu'on avait produits et qui s'inspire de notre projet et propose un partenariat public-privé. Nous, à l'époque, ce qu'on proposait, c'était une société coopérative d'intérêt collectif qui permettait d'avoir et le public et le privé mélangés. La proposition des inspecteurs, c'est de faire une société universitaire locale immobilière, SULI, qui permet de garder pleinement AgroParisTech dans le dossier et surtout même de l'avoir comme pilote du projet. Ce qui est pour nous un très bon consensus. Nous, on avait porté notre projet, mais si c'est l'école qui le porte, on est des anciens, ça nous allait très bien. Ce rapport est rendu. Il y a une instruction auprès du Premier ministre et du... et de son cabinet, à l'époque c'est Gabriel Attal, il y a eu une décision en faveur de cette solution prônée par les inspecteurs. Le 11 juin 2024, si je suis précis, c'est que vous allez voir, il y a un petit hiatus, je ne sais pas si vous vous souvenez de ce jour-là, moi oui. Il y a le compte-rendu qui sort, c'est le jour de la dissolution de l'Assemblée nationale. Ça porte un petit coup à la mise en œuvre du projet puisqu'on n'a plus de gouvernement, on n'a plus de capacité à lancer le projet. Donc passe l'été, se relance une période de tractation. Je vous rappelle qu'ensuite il y a l'installation d'un gouvernement hyper instable avec Barnier. Finalement on arrive quand même à voter un budget. Un gouvernement tient plutôt pendant tout le début 2025. Dès mars, la ministre va visiter Grignon avec le préfet et avec les huiles du ministère. On sent qu'il y a quelque chose qui se relance. Nous, on rencontre le cabinet de la ministre de l'Agriculture qui nous explique qu'ils sont en train de proposer un projet. On apprend qu'une décision a été prise pendant l'été. Le directeur de cabinet accepte de nous recevoir le 10 septembre. Le 8 septembre, je vous rappelle que François Bayrou n'a pas le vote de confiance de l'Assemblée nationale, son gouvernement est sur les missionnaires. Mais bonne nouvelle. Et pareil, la décision qui permet de transférer les compétences et la gestion du projet au préfet des Yvelines est signée le 8 septembre. Et donc ça permet de lancer le projet par le préfet des Yvelines. Préfet qui s'est saisi du dossier depuis le 16 octobre dernier, qui a communiqué dessus. Il y a un communiqué de presse qui est sorti. Nous, on l'a rencontré le 17. En gros, ils ont une phase de préfiguration qui va durer six mois, qui garde les grands attendus. c'est-à-dire pas de démantèlement, propriété publique, à vocation agronomique, et qui répond aux exigences du territoire, c'est-à-dire une réouverture du domaine avec continuité territoriale, et qui est avec, comme l'aménageur, en fait on confie à un aménageur qui s'appelle Grand Paris Aménagement, le soin de conduire cette mission pour le compte du préfet. Aujourd'hui, on en est là. Qu'est-ce qui va se passer ? Je n'en sais rien, puisque le contexte politique est trop instable pour qu'on puisse être serein sur l'avenir, sur ces questions-là. En revanche, c'est la première fois qu'on a, de la part des hauts fonctionnaires de l'État, Ce n'est pas une assurance, mais en tout cas l'impression qu'il y a une volonté de mener à bien un projet d'intérêt général et qui permette de conserver la valeur et la beauté du site tout en la laissant à l'agronomie. Est-ce que ce sera un centre international dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement ? J'en doute un petit peu. Est-ce que ce sera quand même quelque chose qui sera au service de l'agronomie ou AgroParisTech sera associé et qui permettra de le faire ?

J'y crois plutôt. et donc il faut être capable de faire des consensus. et pour nous ça allait. Juste tu reviens sur la publicisation parce qu'en fait c'est assez important dans l'histoire. C'était un projet qui était assez confidentiel, même si ces 300 hectares dans les Yvelines avaient une valeur énorme. C'était vu principalement comme un petit sujet pour l'Université de l'Agriculture, avec une forte valeur émotionnelle pour les gens qui ont étudié là-bas. Un château comme il y en a beaucoup dans les Yvelines. C'était considéré comme ça. Nous, on a eu la chance, et c'est pour ça que je veux en parler, d'avoir des étudiants qui faisaient leurs études là-bas, qui voulaient montrer leur opposition à la... à la vente et au fait qu'on avait besoin de lieux comme ça pour étudier l'agronomie. Ça n'avait aucun sens d'aller à Saclay si c'était pour couper ses racines avec la nature. Saclay, c'est très minéral. Et donc, la publicisation s'est faite grâce à l'engagement des étudiants qui ont bloqué le campus. La... Ils ont muré carrément l'entrée. J'avais discuté avec eux. Ils m'avaient parlé qu'ils avaient des moyens politiques. Je me lève un jour et j'apprends qu'ils ont fait sortir le gardien, muré avec des parpaings l'entrée. incroyable et à partir de ce moment là en fait a eu lieu un blocus de trois semaines et c'est à partir de ce moment là en fait que le projet a commencé à percer dans l'espace médiatique avec un suivi par les grands journaux nationaux. Évidemment, Mediapart s'y est intéressé, mais on a eu un suivi par Le Monde, on a eu des personnalités politiques de premier plan qui sont venues visiter le domaine. Régulièrement, il y a la vice-présidente du Sénat, Sophie Prima, qui est sénatrice des Yvelines. qui répète régulièrement qu'elle a manifesté avec Yannick Jadot et que c'était bien la seule raison pour laquelle ils manifesteraient ensemble. Et en fait, c'est à partir de ce moment-là où on a réussi à avoir l'intérêt des journalistes. Et en fait, il y a un certain symbole qui a été mis sur le vent en disant « Voilà, c'est des étudiants qui se préoccupent de leur futur et qui demandent à ce qu'on leur donne des outils pour leur futur. ». Après, moi, en tant que délégué général de Grignon 2000 et en tant que porteur du projet et artisan du projet, le sujet, ça a été de maintenir ce niveau d'attention médiatique. Ça, c'était en mars 2021, avant qu'on ne l'attribue à Altaria. Et ensuite, une fois que la décision était d'attribuer Altaria, j'avais la chance, comme c'est eux qui avaient initié tout ce mouvement et qui avaient même fait des propositions de contre-projet qui allaient encore plus loin que ce que nous on proposait. En fait, derrière, c'est grâce à eux qu'on a pu capter l'attention des médias et rendre le projet assez visible et continuer à organiser des manifestations. produire un contre-récit qui permette de dire qu'il y a autre chose à faire que simplement le vendre à un promoteur parce que c'est le seul qui a les reins solides sur les travaux. C'était important de raconter cette histoire. En parlant de contre-récit, les autres contre-projets qu'on étudie sont... Ce qui est en jeu pour eux, c'est surtout de lutter contre des projets qui considèrent comme étant imposés.

Elise Berger : Et il y a tout un enjeu démocratique derrière construire une vision alternative et un projet alternatif. Est-ce que c'est quelque chose aussi qui est présent dans ce contre-projet, en particulier pour Grignon Campus ? Ou est-ce que, justement, c'est plus rattaché à...

Mathieu Baron : Je suis persuadé que c'est parce que ça a été imposé qu'on a réussi à proposer un projet démocratique qui avait tous ses défauts. Ce n'était pas un truc purement de démocratie directe où chacun pouvait donner son avis. C'était plus des associations qui

chacun portait leurs revendications. Et les collectivités territoriales qui étaient un des acteurs forts. Moi, je suis 100% persuadé que parce qu'il n'y a jamais eu de possibilité de dialogue et les conditions d'un dialogue possibles en amont de la vente, et je pense que c'est lié à une façon de fonctionner de... de l'État, dans son organisation, où il décide et ensuite on doit se mettre au service de leur décision, qu'on n'a pas réussi à trouver une bonne issue et une bonne entente et que le seul moyen ça a été d'aller vers ce conflit. Pour moi, c'est effectivement le fait que ça a été imposé par les processus de décision de l'État. Aussi, ce qui est important, c'est que J'ai pu dire qu'il y avait des hauts fonctionnaires qui étaient contre et tout. Ça reste des processus de décision qui sont en œuvre et il n'y a pas de grands manipulateurs ou autre chose comme ça. Quand on a imposé ou des choses comme ça, c'est juste qu'il y a des processus de décision. Il y a un État qui n'a pas énormément de ressources actuellement ou en tout cas pas de ressources à allouer pour ce type de rénovation. qui décide de le vendre et qui, de fait, pour le vendre, va laisser de le vendre à un promoteur parce que c'est là où il pourra en tirer le maximum de la valeur. Finalement, en fait, il n'y a pas de complot là-dedans. Il y a juste de la réponse à une contrainte. Par contre, comme le processus de décision n'intègre pas la capacité à entendre des acteurs de la société civile qui vont... avoir des projets, pas forcément les moyens, mais avoir la capacité à dire, si vous le faites comme ça, on va être capable de plus... de maximiser la réussite du projet. Je pense qu'on ne serait pas allé jusqu'à ce... jusqu'à appeler le Grignon Campus un contre-projet, alors qu'on n'a jamais voulu autre chose que simplement poursuivre la vocation du domaine. Moi, je reviens... Dire contre-projet, moi, ça me fait plus penser à comment est-ce qu'on nous qualifiait pour nous disqualifier, en fait. Parce que, genre, c'est toujours simple de dire, ouais, mais en fait, ils proposent quoi ? Ils ont rien, blablabla. En fait, si on a un souhait, c'est de faire en sorte que ce lieu perdure, et pour ça, en fait, on développe un ensemble de relations et on construit un projet. Si on avait eu l'État qui, dès le début, nous avait dit... Faites le maximum, rentrez au maximum dans la construction. Faites-nous des propositions et nous, on les intégrera. Je suis sûr qu'on aurait pu trouver des choses. Est-ce que c'est un enjeu démocratique ? Moi, je le redis. En fait, ce qui est sûr, c'est qu'on a catalysé. Enfin, à travers Grignon 2000, on a rassemblé un ensemble de personnes qui voulaient un autre avenir pour Grignon et qu'on a réussi à dévier ce qui était prévu au départ. Mais ça, c'est sans doute un peu démocratique. parce qu'on a réussi d'une part à fédérer une collectivité de personnes et des collectivités territoriales, et donc de proposer un projet qui fait sens pour le territoire. Par contre, ce n'était pas non plus un projet d'intérêt national. En tout cas, on n'aurait pas pu faire voter sur un référendum sur Grignon, ça n'aurait pas eu trop de sens. Il y a des questions d'échelle qui sont compliquées à donner. La démocratie peut être locale. Exactement. C'est là où Grignon était compliqué. Du coup, côté démocratie locale, nous, c'est sûr, on avait fait l'unanimité... des associations environnementales, des associations de défense du patrimoine et des collectivités territoriales. Tout le monde soutenait le projet. La communauté de communes a voté à l'unanimité pour notre projet. Le département nous avait dit qu'ils nous soutiendraient. La région nous avait dit qu'ils nous soutiendraient. On était certains. Nous, on portait un projet d'ambition nationale, voire internationale, dans la façon dont on le faisait. Là, vraiment, ce n'était pas démocratique sur ce plan-là. Ça, c'était notre ambition.

Rania Boulejiouch : Moi, je voulais juste rebondir. Vous disiez que vous étiez en accord avec les associations environnementales et patrimoniales. Comment vos rapports se construisait ? Est-ce que c'était la collaboration ou plutôt une concertation ? Et est-ce que, parallèlement, il y avait des projets ou c'était surtout un positionnement plutôt militant ?

Mathieu Baron : Il y avait tout. En fait, ça dépendait des acteurs. Il y a des acteurs avec qui on est rentré dans simplement... En fait, c'était une simple manifestation de soutien. Ils participaient à nos travaux, ils nous écrivaient une lettre de soutien, disons... En fait, ce que vous faites, ce sera mieux qu'un promoteur. Donc, faites-le. Il y a des associations comme France Nature Environnement, la LPO, qui ont étudié notre projet, avec qui on avait des appointances. Alors, il faut savoir que... Grignon, c'est un lieu qui est classé Natura 2000, parce qu'on a une formation de biologiste avant de faire l'école d'agro. Il se trouve que tous les ans, il y a un passionné d'oiseaux qui est adhérent à la LPO. Il y a quelqu'un qui adore l'entomologie, donc les insectes. On avait des données assez fournies sur la faune et la flore de Grignon. Il y a une association qui s'appelle l'Art de Fer qui gère l'arborétum du domaine de Grignon, avec des superbes arbres, qui avait des projets, par exemple, de faire... Est-ce que c'est Arbre Remarquable ou Jardin Remarquable ? Je ne me souviens plus du label, mais qui, par exemple, voulait déposer un projet, ne pouvait pas le faire, puisqu'on ne connaissait pas le futur. Pour nous, c'était évident qu'à partir du moment où on nous le donnait, on ferait tout pour qu'ils puissent avoir ce laval. Donc là, on était vraiment dans... En fait, ils avaient un projet et ça rentrait pleinement dans nos activités. Ensuite, nous, quand il s'agissait de... Est-ce qu'il fallait perpétuer la collecte de données sur les oiseaux et sur les insectes ? ce que FNE ou l'ALPO pouvaient porter, c'était pareil. Nous, à partir du moment où on gardait un lien avec les étudiants, que c'était des étudiants qui pouvaient venir faire des projets de sciences sur le domaine, ça rentrait. Là, on arrivait dans une collaboration, on ne savait pas ce qui allait fonctionner, mais en tout cas, c'était comme ça. Il y a eu un peu de tout. Je dirais que c'était même plus riche qu'avec les acteurs du monde professionnel où finalement c'était assez simple en fait le type de partenariat soit ils venaient comme usagers du domaine enfin locataires de salles ou genre usagers enfin investisseurs dans la halle technologique. Il y avait une relation assez simple avec eux avec les acteurs du de l'environnement. Il y avait vraiment toute une diversité en fonction des intérêts et on rentrait dans des discussions avec des schémas ambitieux de conservation du domaine de modèles de préservation de la biodiversité voire de travailler avec la ferme expérimentale de Grignon pour essayer d'avoir des schémas de des schémas d'expérimentation de culture qui étaient en lien, enfin exemplaires sur les questions de biodiversité. Donc voilà, on avait des discussions. Là où c'était peut-être un peu plus questionnant, c'est avec la protection du patrimoine. Nous, on était évidemment dans une logique de conserver et de mettre en valeur le patrimoine. Par contre, un des souhaits de ces associations, c'est que... Grignon ne soit pas simplement inscrit à l'inventaire des monuments historiques, mais soit classé. C'est deux niveaux de protection. Nous, on savait que c'était un problème financier de le faire classer, parce que ça impliquait des délais longs. d'instruction du dossier et donc de retard des travaux. Et en fait, dans ces moments-là, si l'État nous avait choisis directement, il fallait qu'on lance le projet. Donc il y avait un sujet. Par contre, quand il s'agissait de conserver tous les éléments importants patrimoniaux, là-dessus, ils avaient un réel rôle de conseil en disant... il y a tel escalier, il faut faire

attention. Nous, on a travaillé avec eux sur comment est-ce qu'on fait en sorte que ce soit le plus proche possible, qu'on ait des intérêts les plus proches possibles. Par contre, voilà, c'est-à-dire qu'à la fin, on n'arrivait pas à trouver un terrain d'entente sur leur souhait qui était de vouloir classer, parce que c'était vraiment, économiquement, nous, ça ne marchait pas. Mais c'est quand même pareil. C'est grâce à eux qu'on a pu montrer un ensemble de problématiques dans les projets des promoteurs, qui pour le coup, eux, ne respectaient absolument pas ces questions-là. Dans les associations de patrimoine, l'utilité, ça a été aussi dans la contestation. Par exemple, il y a eu l'histoire des meubles. Je ne sais pas si vous avez entendu cette histoire absolument incroyable. Avant les années 70, dans la maison du directeur, il y avait du mobilier de très grande valeur, fait par un ébéniste, Louis XIII de mémoire. On avait un ensemble de meubles dans la maison du directeur. Au moment de la fusion, ces meubles ont été remisés dans un grenier. Et une fois la vente décidée, au moment où il fallait commencer à libérer le domaine, les hauts fonctionnaires ne respectent pas les procédures qui sont d'usage dans ce cas-là. Ils ont été condamnés pour ça, donc c'est pour ça que je me permets de le dire. Et le mettre aux enchères, le vendent aux enchères et c'est vendu pour une bouchée de pain. Et c'est un collectionneur anglais fan de ces années-là et de ces meubles qui contacte nos partenaires de protection du patrimoine. C'est l'association Cité Monuments, Julien Lacaze. qui lui, vient à un de nos événements qu'on organisait avec nos partenaires, et nous dit, vous savez ce qui est en train de se passer, on a vendu un ensemble de chaises pour quelques dizaines d'euros, alors qu'on pense que ça en vaut plutôt 6 000, voire 50 000 sur ce truc-là. Et en fait, il s'est avéré qu'ils ont pu démontrer qu'il y avait eu une faute grave de l'État. Ils étaient deux hauts fonctionnaires du ministère de la Culture et du ministère de l'Agriculture. sur le fait que ces meubles avaient été partis et découlés pour une bouchée de pain. Et donc, ça, c'est un truc incroyable. C'est qu'à la fin, finalement, c'est l'un des collectionneurs qui a acheté une partie des domaines, qui a été lanceur d'alerte, entre guillemets, et qui a permis aux sites de production du patrimoine de nous alerter, ce qui a maintenu, en fait, la publicité autour du projet et l'attention médiatique en disant, mais regardez, le sketch absolu qu'on est en train de faire. C'est-à-dire que déjà sur la vente de l'immobilier, c'était compliqué, mais même maintenant sur la vente d'immobilier, il se passe des dingeries. Et pour revenir, ça va me permettre de reboucler. Il n'y a pas eu de complot, il n'y a pas eu de volonté de nuire de la part des hauts fonctionnaires qui se sont dit « ah ah, je vais pouvoir ». Alors peut-être qu'il y en avait qui savaient et qui se sont enrichis, je ne crois pas. Moi, mon avis, et des discussions que j'ai pu avoir, je pense qu'on est juste dans cette logique de table rase, où en fait on considérerait que c'est grignon, il y a des vieilleries, machin, etc. on le vend et en fait on n'a pas fait attention et du coup on n'a pas accordé. En fait, là-dessus, c'est peut-être un message que je peux faire passer, c'est que l'État a toujours refusé de considérer Grignon comme un patrimoine d'une énorme valeur, que ce soit sur le plan agronomique, sur sa capacité à produire des expériences, mais aussi sur sa valeur en tant que château. Et en fait, de fait, ça a créé tous ces petits épisodes que les échos ont appelé la saga Grignon. On était vraiment dans une série avec des saisons, des épisodes et des choses comme ça.

Elise Berger : J'avais juste une question. Vous avez dit que le site était classé Natura 2000. Est-ce que c'est un classement qui est arrivé en cours de projet ?

Mathieu Baron : Alors, ça ne doit pas être Natura 2000. Je retrouverai le truc exact. En fait, c'est dans le cadre du plan... Non, ce n'est pas Natura 2000, c'est moi qui me trompe là. C'est dans le cadre du plan de sauvegarde de la biodiversité qui est fait au niveau régional. C'est considéré comme une zone d'intérêt et il y a un chiffre comme ça qui est en milliers. Je ne sais plus ce que c'est le truc. Et ça, du coup, c'est la région qui l'a décidé... Parce que, ça je ne l'ai pas dit, Grignon c'est dans la plaine de Versailles, donc c'est au sein d'une, en fait c'est entre les boucles de la Seine et toute la partie de Rambouillet où il y a des forêts et tout. Donc c'est une plaine céréalière avec énormément de cultures, c'est principalement à vocation agricole. En fait, Grignon est un des endroits au sein de cette plaine où il y a un lieu de biodiversité. Dans le schéma régional de préservation de la biodiversité, c'était reconnu comme une zone d'intérêt. Et ça, d'ailleurs, il faut savoir que c'était un motif d'annulation, je ne l'ai pas raconté, mais on était... En fait, du coup, l'État n'avait pas le droit de vendre ce domaine, parce que comme c'était classé d'intérêt, donc il y avait... C'est du vieux droit. L'État n'a pas le droit de vendre des bois qu'il lui possède parce que historiquement, normalement, l'État est censé pouvoir fournir aux habitants une source de chômage. Ça, c'était le truc initial. Et donc aujourd'hui, pour vendre une forêt, il faut qu'il ait l'autorisation du Parlement. si elle fait plus de 150 hectares, ou alors, si ça fait moins de 150 hectares, je vous rappelle, c'est 130 hectares, si ça fait moins de 130 hectares, mais c'est une zone d'intérêt pour la biodiversité, dans ces cas-là, il doit avoir l'autorisation du Parlement pour le faire. Ce qu'il n'a pas fait. Et donc, du coup, ça aurait été un motif d'annulation de la vente. On n'a pas eu besoin, parce qu'en fait, l'État a annulé la vente à Altarea avant qu'on aille jusque-là. Mais voilà. Et pareil, dans les petites anecdotes un peu rigolotes, puisqu'on y est dans le vieux droit, il faut savoir que le domaine appartenait à Charles X et il a été confié à la couronne. au moment où, en fait, on sépare les biens de... du roi et les biens de la couronne, ce qui deviendra l'État ensuite. C'est un don à la couronne dans l'optique de faire une école d'agronomie. en fait, il y avait un risque. On aurait pu faire annuler la vente et dans ces cas-là, ça aurait annulé le don. Et donc, du coup, ce serait revenu aux héritiers de Charles X. On n'a pas voulu aller jusque-là. Mais voilà. Et ça, c'est dingue. Là, ça gagne Et ça, c'est des hauts fonctionnaires qui nous l'ont dit, qui sont venus nous le dire. C'est pour ça, comme je disais, au sein de l'État, c'est des gens, il y a des fonctionnaires. Il y en a qui sont passés par Grignon, qui ont adoré et qui voulaient absolument que l'État conserve Grignon. qui sont venus nous aider, nous ont donné des billes pour s'opposer à la vente, quand d'autres ont été au contraire très stricts en disant que c'est les procédures de décision, on les applique et c'est comme ça, table rase, table rase, table rase. Et je pense que c'est en ça que ce n'est pas très démocratique. C'est qu'on n'a pas de prise sur le fonctionnement de décision interne de l'État qui... certes recrutent parmi des étudiants sur concours et donc une forme de démocratie au mérite. on prendra ce qu'on veut là-dessus mais en tout cas nous on n'a pas dit de ça. on n'avait aucun moyen aucune prise de décision sur ça si ce n'est un peu de lobbying notre connaissance de l'état. mais voilà D'une conjonction de... facteur, être tenace. L'État a le temps pour lui et souvent quand il y a des opposants à un projet, il suffit qu'il attende et ça va lui permettre de se mettre en en stand-by et faire en sorte qu'il met le projet en stand-by et puis au bout d'un moment les opposants ne s'opposent plus et donc ils peuvent faire ce qu'ils veulent. nous on a démontré qu'on était là genre de 2016 à 2025, qu'on est encore là. Alors

certes, à des moments plus ou moins forts. En 2016, il y avait un conseil d'administration. En 2018, il y a Hervé Le Seine, un des mécènes qui a été coprésident, qui a permis de donner un coup de fouet au projet. En 2020, T1. En 2021, on était jusqu'à six salariés de l'association. Ensuite, on est un peu redescendu. Aujourd'hui, il n'y a plus de salariés parce qu'on estime qu'il n'y a plus moyen de... Enfin, ce n'est pas utile qu'on soit là. Mais en fait, on est toujours là. Ce qui fait que ça a tenu, c'est qu'on était toujours là, qu'on continue à être cités et qu'on continue à vouloir contribuer au projet. Par contre... Pourquoi ça a réussi? ? Parce que les étudiants se sont bougés à un moment, parce que les élus locaux ont aimé notre projet à un moment. Parce que les associations de défense du patrimoine ont eu un collectionneur anglais qui leur ont dit... Vraiment, quand on regarde ça d'un point de vue de l'extérieur, vraiment... Même moi, j'avais l'impression de vivre une saga. Il y a des cliffhangers tout le temps dans cette histoire. C'était vraiment incroyable.

Elise Berger : C'est peut-être du détail, mais vous avez dit que vous étiez six salariés dans l'association en 2021. Et vous, vous étiez financé? comment ?

Mathieu Baron : On avait fait un crowdfunding. Mon poste a été financé d'abord par un crowdfunding sur Bluebees. Et ensuite, ce qui nous a permis de continuer... Moi, j'ai été le premier recruté. On a commencé à construire le projet. Mon rôle, c'était vraiment de construire le projet, d'animer l'association. Et en fait, comme le crowdfunding marchait bien, on a recruté deux autres personnes qui ont continué à mobiliser. En fait, de 50 000 euros qui avaient été récoltés l'été 2020, qui avait permis de financer mon salaire. Ensuite, on est monté à 200 000 euros à la fin de l'année. Là, je me perds. Si j'étais en octobre 2020... Oui, c'est ça. Jusqu'à la fin de 2020, on est passé de 50 000 à 200 000 euros. Et ensuite, la communauté a continué à financer. Je rappelle qu'on avait l'incitation fiscale qui a joué pas mal. Et ensuite, on a été financé à un tiers par la communauté, un tiers par des fondations, et un tiers par un mécène qui était principalement Hervé Le Seine dont j'ai parlé, qui était un des co-présidents, et qui a été une pièce motrice et maîtresse du dispositif. Mais toujours dans le cadre d'une association avec un conseil d'administration, une assemblée générale qui donnait quittance de la bonne gestion, C'était une belle aventure. Je suis content quand même que ce soit... Enfin, c'était très très très gratifiant, c'était très très fatigant. Parce que, autant... Enfin, le projet était dingue et le lieu vaut le coup. Mais politiquement, on parlait à un nombre d'acteurs absolument phénoménal. On avait 150 entreprises avec qui on interagissait, toutes les associations que je vous ai citées, tous les pouvoirs publics, les administratifs, le machin. Ça nécessite d'adapter son discours à chaque fois, de garder la motivation, tout en étant capable de monter un projet, d'animer la vie d'une équipe, et animer la vie des associatives. C'était vraiment très très large. Je ne suis pas mécontent qu'on soit dans une phase plus constructive et plus calme, Mais par contre, c'était hyper valorisant et j'ai appris énormément.

Rania Boulejiouch : Est-ce que vous partagez un peu comment vous positionnez la vision que vous avez de ce projet ? Est-ce qu'il est encore en cours ? Est-ce que vous considérez que c'est une réussite, un échec ? Quel apprentissage vous en tirez ? dans le cadre de l'aménagement du territoire, et qu'est-ce que ce projet dit de cette architecture associative de

liens, de création, de production territoriale ? et de la production de la ville et des territoires. C'est un peu une question d'objection.

Mathieu Baron : Alors, c'est évidemment une réussite. Je veux dire parce que... quand bien même on n'est pas encore certain de ce que ça va devenir, ça reste un processus qui a permis à la société civile et aux sphères professionnelles aussi, et aux élus locaux, à montrer qu'ils pouvaient infléchir une décision d'État pour la mettre vers quelque chose qui correspondait plus aux intérêts des différents groupes de pression. Aujourd'hui, on avait des entreprises, notamment un institut technique qui s'appelle Terri Novia, qui s'occupe de faire le lien entre la recherche et les agriculteurs, qui était sur le site et qui a été moteur et qui nous a beaucoup aidé. Je leur dis, parce que j'ai principalement parlé de la société civile, on a eu du soutien de tout l'espace. Pour moi, ce que ça dit, c'est que la réussite, c'est que... Il n'y a pas de décision qui ne se change pas. On peut faire changer une décision quand le projet ne convient pas. Tout ce qu'il faut, et c'est dur, mais c'est possible, c'est d'aligner les différents groupes d'intérêt. autour d'un projet qui permette de regarder suffisamment loin et qui permette d'éviter de s'enfermer dans des débats stériles. Je pense que la vision stratégique de proposer un centre international dédié à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement qui nomme un ennemi commun qui est le changement climatique et qui est pour nos générations vraiment flippant. Ça va beaucoup désorganiser nos systèmes. Je suppose que vous avez ça. Le fait qu'on ait eu cette vision et qu'on puisse porter ce discours, ça a permis d'aligner tout le monde et permettre de créer des consensus, voire des compromis parfois sur certaines choses, comme la question du... l'inscription ou du classement au monument historique. voilà on est dans le compromis là. mais par contre sur le consensus de on a besoin de garder un outil au sein de l'état pour permettre aux étudiants en agronomie d'avoir un outil à leur disposition pour imaginer comment est-ce qu'on adapte les systèmes agricoles et alimentaires. c'est assez large pour permettre à tout le monde de venir caler son projet et de venir le porter, du projet de jardin remarquable, je retrouve ce terme, ça ne se fait pas pour l'arbre de fer, d'un projet qui peut être comme ça, ou de comptage des oiseaux, qui peut paraître insignifiant si on regarde de haut et qu'on réfléchit en millions, mais qui permet à tout le monde de pousser dans le même sens et de dire... Un autre avenir est possible. C'est possible. Ensuite, il faut juste être capable aussi d'entendre et de ne pas voir l'État comme un ennemi. Parce que moi, c'est peut-être un des trucs que je peux... reprocher ou qu'on a pu nous dire d'essayer de créer un camp comme si l'état était contre nous. c'est pas vrai. mais le problème c'est qu'il y a des processus de décision qui sont tellement opaques et qu'on ne comprend pas qu'en fait il faut parfois un peu surjouer ce côté là pour pouvoir créer l'évolution. mais par contre à partir du moment où on arrive aussi à rentrer dans les dans les contraintes de l'État qui vont être... Ça, c'est à plusieurs... En tout cas, dans les enregistrements que j'ai, il y a ça. En fait, on est obligé de composer avec le fait que le fonctionnaire qui est en charge de ce sujet-là Si ce truc se passe mal, ça va jouer sur sa carrière. C'est horrible, mais c'est un élément à prendre en compte. Il ne faut pas le dénigrer, il ne faut pas les stigmatiser parce qu'en fait, eux aussi, au niveau individuel, ils ont des intérêts, ils ont des objectifs. Ce qu'il faut, c'est juste réussir à... D'une part, créer un cadre qui permette d'englober le plus de monde possible et de créer un début de dialogue, voire un dialogue complet si c'est possible, avec les instances de décision pour eux leur permettre. Moi, les inspecteurs, quand ils ont commencé à parler de sociétés

universitaires locales immobilières, C'était la plus belle ouverture qu'on pouvait avoir. Enfin, ils admettaient le fait que l'État pouvait être propriétaire, pouvait porter le projet et pouvait porter un autre avenir. Ce n'était pas celui qu'on voulait, ce n'était pas un centre international. Ce n'est pas grave. Au moins... on a un cadre de travail partagé qui nous permet d'apporter les investisseurs et les partenaires du projet parce que ça reste un partenariat public-privé et en même temps ça permet à l'État de rester dans une logique de je garde le contrôle et c'est moi qui ai porté le projet. Il faut être capable de faire ce genre d'arrivée sur ce terrain d'entente. Après, est-ce que là, on est encore à un moment, ça se trouve, genre en mars, ils vont acter le fait qu'ils n'y arriveront pas et qu'ils vont laisser leur vendre. et peut-être que je serai de nouveau en ZAD, on verra. Je ne peux pas dire, mais en tout cas, pour moi, c'est ça les enseignements, c'est qu'il y a... Il n'y a rien d'écrit, il n'y a rien de fait, mais par contre, ça demande beaucoup d'énergie et de pousser à beaucoup dans le même sens pour arriver à faire dévier une décision. Voilà.

Annexe 11 : Gérard Blanc et Elsa Sidawi

Entretien réalisé le 19 novembre 2025 avec Antonin Betou, Marion Bordjah François, Zéphir Fayolle, et Inaya Lasserre.

Inaya Lasserre : Juste une petite précision par rapport aux questions. Ce qu'on faisait en général, c'est qu'en fait, Archipel nous a demandé, quand on nous pose des questions, de un petit peu reformuler quand vous répondez. Par exemple, si on vous dit, qu'est-ce qu'un contre-projet ? Plus commencer la phrase en disant, je devais définir un contre-projet. C'est juste pour eux faciliter le montage.

Gérard Blanc : On vous laisse faire. Il faudrait juste, par contre, qu'on se passe la parole spontanément. Oui, c'est ça. Que ce soit bien équilibré.

Antonin Betou : Vous pouvez vous passer le micro aussi.

Gérard Blanc : Je pense que ça marche comme ça. Vous ne voulez pas le vérifier? parce que des fois, ça peut être embêtant. On ne peut pas. D'accord.

Antonin Betou : Mais là, normalement, comme il y a les lignes vertes...

Gérard Blanc : Oui, on voit sur le récepteur que ça bouge. Oui, d'accord. Non, mais il faut qu'ils posent des questions.

Zéphir Fayolle : On essaie de commencer ? Ça marche ? Marion, je te laisse commencer si tu veux.

Marion Bordjah François : Est-ce que vous pouvez vous présenter tous les deux ? En quelques mots, votre parcours.

Elsa Sidawi : Je me présente. Je vous regarde, vous ? Oui. Ok, ça marche. Je m'appelle Elsa. Non, je vais recommencer. Je m'appelle Elsa, je suis en reconversion professionnelle depuis trois ans pour être maraîchère et donc je suis particulièrement sensible à la problématique des terres agricoles en Savoie et plus particulièrement sur le territoire de Grand-Chambéry. Donc c'est un sujet qui me parle, l'ASAC 3, sur lequel je suis mobilisée depuis plus de deux ans maintenant.

Gérard Blanc : Et moi, Gérard, je suis un ancien élu très intéressé par les sujets d'urbanisme et d'agriculture. Et donc, avec Elsa, on est tous les deux les porte-parole du collectif pour un projet agricole à Technolife.

Marion Bordjah François : Très bien. Très bien. Et donc, on a un peu commencé à définir les contre-projets. Est-ce que chacun de vous peut nous donner une définition de ce qu'est un contre-projet ? Comment vous pouvez le définir ?

Gérard Blanc : Alors contre-projet, d'ailleurs, c'est un terme qu'on n'a pas beaucoup utilisé, mais il faut peut-être rappeler que justement, dans le nom de notre collectif, collectif pour un projet agricole à Technolac, dès le départ, les gens qu'on a regroupés d'associations et de citoyens pour se battre contre ce projet d'extension, qui s'appelle ZAC3 Savoie Technolac, était dans l'idée quand même de ne pas se contenter de s'opposer à cette extension, à cette urbanisation, mais bien de proposer un autre projet. On n'a pas vraiment utilisé le terme, je pense, de contre-projet. On parle plutôt d'alternative ou de meilleur projet sur ces actes-là.

Elsa Sidawi : Oui, c'est ça. C'est un projet qui nous semble plus pertinent et on est plutôt dans une vision positive des choses que de se dire qu'on est contre juste par principe. Nous, on veut préserver des terres agricoles et de biodiversité. Pour nous, c'est le plus important. Mais l'idée, c'est de dire que c'est un projet qui est collectif. C'est pour le bien commun. Alors que ce que veulent développer les promoteurs de la ZAC3, c'est plutôt des entreprises. Donc c'est au bénéfice de privés. Et nous, on dit, quelle est vraiment l'utilité publique de ce lieu ? Est-ce que ce n'est pas plutôt justement préserver la biodiversité et les terres agricoles ? Donc, on est dans une vision plus positive. Et c'est souvent ce dont on peut accuser aussi les luttes locales. C'est-à-dire, vous êtes juste contre le progrès, vous êtes contre toute forme d'évolution. Nous, on est juste pour quelque chose qui nous semble meilleur pour tout le monde.

Gérard Blanc : Et ce choix était aussi le choix stratégique dans la façon dont on mène ce combat, c'est vraiment d'essayer de discuter depuis le début avec les élus locaux, avec les promoteurs de ce projet, pour être plutôt des partenaires, on essaie plutôt de convaincre, plutôt que d'être dans une guerre de tranchées entre leur projet et notre projet agroécologique.

Inaya Lasserre : Et alors, est-ce que vous pourriez, comme première approche, peut-être déjà nous dire, nous définir un peu pour vous, quel a été votre contre-projet ? Qu'est-ce que vous avez proposé concrètement pour ce contre-projet-là ?

Gérard Blanc : Alors, il y a deux volets. Je vais parler du premier, après je passerai le témoin Elsa, qui est beaucoup plus compétente que moi sur ce sujet. Il y avait quand même l'idée de démontrer que la justification de leur extension, c'est-à-dire un besoin de s'étendre pour l'extension de certaines activités qui étaient déjà sur Technolac ou pour accueillir des nouvelles activités, je dirais que cette justification de leur projet de ZAC 3 ne tenait pas. Donc on a toujours eu aussi quand même, je dis souvent, qu'on a marché sur deux jambes. Leur faire la démonstration. Normalement, ce n'est pas aux citoyens de le faire, mais on s'est coltiné ce boulot de leur dire mais vous avez suffisamment de place en faisant de la densification sur la ZAC 1, sur la ZAC 2. Vous avez actuellement plus de surface de voiture que de bâtiment sur votre ZAC 1, votre ZAC 2. Donc, avec des déplacements alternatifs, des transports en commun, vous pouvez récupérer ces mètres carrés. Vous n'avez pas besoin d'aller les chercher ailleurs. Et la deuxième partie, effectivement, c'était aussi pour crédibiliser notre démarche, c'était de leur dire, il y a un potentiel énorme, intéressant, novateur, tout aussi novateur que vos autres activités sur Savoie Technolac dans le domaine

de l'agroécologie. Et là, c'est plutôt Elsa avec d'autres gens qui ont bossé un petit peu sur ce volet-là.

Elsa Sidawi : Oui, alors nous, on a essayé de proposer un projet professionnel, entre guillemets, en s'associant avec l'ADR, qui est la structure qui accompagne les paysans à s'installer. Donc c'est le volet paysan de la chambre d'agriculture, on va dire, qui aide les gens qui souhaitent s'installer plutôt en paysannerie qu'en agriculture un peu intensive et classique. Et avec l'ADR, on a travaillé sur un projet avec une vision assez large, en se disant quel type d'atelier agricole on pourrait intégrer sur 21 hectares. On peut quasiment tout faire sur 21 hectares, c'est immense. On a eu quand même à cœur, dans le collectif, de préserver les terres qui sont déjà cultivées par des agriculteurs locaux et qui vendent en local. Donc ça, c'est important pour nous. Et en fait, il y a une partie de ces 21 hectares qui sont cultivés aujourd'hui par un agriculteur qui va partir à la retraite. Donc on s'est dit peut-être que sur cet espace-là, on peut imaginer un nouveau projet qui intègre plusieurs ateliers agricoles. Donc ça peut être du maraîchage, évidemment de la culture légumière sur des surfaces un peu plus importantes, des céréales panifiables pour faire du pain, des céréales pour faire de l'huile. On peut imaginer tout un tas de choses. Donc voilà, on a fait une proposition assez classique finalement, mais qui montre que c'est possible et dans un état d'esprit un peu collectif, en se disant, chacun va rester dans son coin, mais on essaie de parler collectivement. Et du coup, avec les agriculteurs qui sont déjà en place et qui cultivent avec des baux, qui ne sont même pas des baux, en fait, qui sont de façon complètement précaire, ils doivent renouveler chaque année leur demande à ces GLEs. pour cultiver ces terrains depuis plus de 10 ans. Ça fait pour certains 20 ans ou plus qu'ils exploitent de façon précaire. Je perds un peu le fil, mais l'idée, c'est de... Je ne veux pas vous donner des chiffres, 2 hectares de maraîchage, 3 hectares de plein champ, mais l'idée, c'est d'avoir quelque chose de diversifié, de collectif, et dans l'idée de pouvoir faire des rotations entre les différents ateliers. C'est-à-dire, par exemple, s'il y a des poules pondeuses à un endroit... L'année d'après, elles seront utilisées par le maraîcher parce que la terre aura été enrichie. Donc voilà, de fonctionner dans une sorte de cercle vertueux qu'on voit beaucoup en agriculture, dans les fermes de polyculture élevage par exemple, où il y a à la fois des animaux et des cultures végétales.

Gérard Blanc : Juste deux petites précisions sur notre démarche. On est évidemment dans une démarche de transparence. On a un site et l'ensemble de ces documents, y compris le projet ferme au lac. On a fait un petit clin d'œil comme ça s'appelait Technolac. Leur projet, on l'a appelé ferme au lac. Donc, tous ces documents sont disponibles pour avoir plus de détails par rapport à ce que j'ai dit. Puis peut être une petite définition parce que tu évoquais CGL. C'est Chambéry Grand Lac Économie, c'est le syndicat. qui a été créé par les deux intercommunalités qui sont concernées, c'est-à-dire Grand Lac du côté d'Aix-les-Bains et Grand Chambéry du côté de Chambéry, ont créé cet outil CGLE qui gère les zones d'activité économique. Et donc là, c'est bien CGL qui est le promoteur de ce projet.

Inaya Lasserre : Est-ce que vous pourriez décrire les grandes étapes de la construction du contre-projet de Technolac ? Les principales phases ?

Gérard Blanc : On va le faire à deux voix. L'acte de naissance, c'est presque il y a trois ans, puisqu'on a fêté le troisième anniversaire au mois de janvier. C'était une réunion à Chambéry, organisée par un mouvement qui s'appelle le mouvement citoyen de Grand Chambéry sur le thème de l'alimentation. Et au cours de cette réunion, qui était organisée de façon participative, il y a eu des ateliers. Et il y a eu notamment un atelier sur ce projet. Il y avait trois pistes qui avaient été évoquées. Il y avait un atelier sur un objectif qui était de promouvoir la sécurité sociale de l'alimentation. Ça a été pris en charge par d'autres, puisqu'actuellement, il y a une expérimentation qui se fait sur... une partie de la Grande Chambéry et sur les Bouges. Il y avait un groupe de travail par rapport aux cantines pour essayer d'améliorer les cahiers des charges des cantines, notamment celle de Chambéry. Parce qu'il y avait un renouvellement de la délégation de services publics à ce moment-là et du coup on voulait faire pression entre guillemets en disant est-ce qu'on peut... Et toujours sur cette problématique de l'alimentation, il y a eu donc des gens qui se sont dit mais il y a. Il se trouve qu'on a un projet sur notre territoire, à Technolac, sur 21 hectares de bonne terre agricole. Il faut commencer par ça aussi. Il faut à la fois bloquer cette urbanisation. On était déjà dans les débats autour de la Loisanne. Et c'est une opportunité de faire un projet novateur qui permettrait d'atteindre les objectifs des plans alimentaires territoriaux, puisque toutes les... Toutes les intercommunalités, toutes les communes, dans leur programme, affichent cet objectif d'augmenter l'autonomie alimentaire de leur territoire. Donc, nous, on s'est dit, c'est magnifique. Et c'est donc là qu'est né le collectif pour un projet agricole à Technolac. Et après, il y a eu un certain nombre d'épisodes et d'aventures.

Elsa Sidawi : Oui, oui. Et le contre-projet est venu assez naturellement, justement, comme on disait, de penser les choses de façon positive et de faire des propositions, même si effectivement, ce n'est pas à nous de le faire, parce que nous, on est de simples citoyens, à la base, qui devons défendre ces terres. Et on a aussi été interpellés par l'autonomie alimentaire du territoire, qui, comme beaucoup de grandes villes, est quasi nulle. En fait, on est à 2 % d'autonomie alimentaire.

Gérard Blanc : Donc on a beaucoup de fromage ici, mais c'est que du reste. Et du vin.

Elsa Sidawi : Et du vin, voilà, c'est vrai.

Gérard Blanc : Du vin et du fromage, pépinière de vigne.

Elsa Sidawi : Donc on n'a pas de légumes, on n'a pas de céréales, on n'a pas de choses essentielles pour une diversification alimentaire, on va dire. Donc c'est sur ça qu'on a voulu mettre l'accent, en disant déjà que... Il y a un autre fait, c'est que les terres agricoles, c'est les premières terres qui disparaissent au profit de l'urbanisation. Parce qu'une terre agricole, ça ne vaut rien. Et du coup, quand ça passe constructible, ça a beaucoup plus de valeur. Donc un propriétaire, il a tout intérêt à attendre et à ne pas installer des gens en agriculture. et à se dire, de toute façon, mon terrain, s'il est en limite de ville, il va bientôt passer de constructible au prochain PLU, et je le vends dix fois plus cher.

Gérard Blanc : Il y a peut-être une précision par rapport à notre démarche, parce que ça rentre bien dans votre interrogation sur les contre-projets. On ne prétend absolument pas, je dirais, détenir des vérités ou être légitime ? pour imposer un projet agroalimentaire à cet endroit-là. Notre démarche est plus de démontrer que c'est possible et que c'est souhaitable, mais toujours, on a demandé aux élus de se retourner vers la population. Quand il y a eu l'enquête publique qui était un temps un peu fort de notre mobilisation, on a proposé qu'une convention citoyenne locale sur l'avenir de cette ZAC 3 Technolac. Pour nous, ce n'est pas d'un côté la légitimité des élus actuels contre la légitimité de citoyens dont on fait partie, c'est de dire que c'est un sujet qui doit concerner tout le monde. Nous, on montre simplement qu'il y a une alternative possible. Pour que, évidemment, hélas, je dirais, quand on a parlé de convention citoyenne ou demandé l'avis de la population, ils nous ont regardés avec un petit sourire en disant... Nous, on est élus, donc on sait. C'est à nous de décider. Vous étiez très surpris de cette proposition.

Elsa Sidawi : Et en nous disant, mais de toute façon, il va y avoir une enquête publique, donc ne vous inquiétez pas, votre avis va être pris en compte. Or, l'enquête publique... Voilà, on va en parler peut-être, mais l'enquête publique, on peut en parler maintenant. Oui, l'enquête publique, alors nous, on s'est mobilisés. C'est vrai qu'on s'est dit, on va saisir cet outil-là pour mobiliser la population. Et on a eu 670 contributions, ce qui est énorme pour une enquête publique.

Antonin Betou : En plein été.

Elsa Sidawi : Vous imaginez bien, en plein été. Et donc à 95% contre le projet de ZAC 3, fin d'extension en tout cas, et pour ce projet agricole alternatif. Et les pour, c'était les entreprises du BTP qui ont pondu à peu près la même lettre. Donc on disait qu'elle était un petit peu télécommandée par les élus, mais bon, enfin, sans vouloir... Et voilà. Donc les BTP, il y avait un sénateur, je crois, un ancien sénateur qui est à l'origine de Technolac, de la ZAC 1 et 2. Et une entreprise aussi qui s'appelle Atawey, dont on va sûrement en reparler aussi, une entreprise qui était censée s'installer en premier lieu et qui a obtenu une dérogation pour ça. Et qui a dit que finalement, ce qu'elle faisait, c'est de l'hydrogène, des bornes de recharge pour véhicules individuels à base d'hydrogène. C'était plus vertueux que de faire de l'agriculture. Donc voilà, des arguments comme ça, on se dit que c'est facilement démontable et que ça vaut pas grand chose en fait.

Gérard Blanc : Et pour aller vite dans les grandes étapes, puisqu'on a parlé de la création, on a parlé de l'enquête publique, on a fait assez rapidement un rassemblement sur place pour faire connaître le projet, pour intéresser les journalistes, sur lequel on devait inviter les deux élus des deux communes concernées. Parce que là, on est sur la commune du Bourget, sur les ZAC 1 et 2. Et en gros, la ZAC 3, elle est sur la commune de la Motte-Servolex qui se trouvait, c'est un malheureux hasard pour nous.

Elsa Sidawi : En tout cas, le maire de la Motte-Servolex, c'est le vice-président de CGL. Donc, il y a...

Gérard Blanc : Et de l'agglo.

Elsa Sidawi : Il n'y a pas un conflit d'intérêt, mais il y a quand même un truc un petit peu embêtant sur le plan démocratique. Et donc, on les a invités, ils sont venus. Les échanges ont été respectueux, mais rudes, je dirais. C'est-à-dire que les gens qui étaient sur place ont dit ce qu'ils avaient à dire. Et donc, je pense que ça les a aidés à prendre conscience que c'était derrière le collectif, parce qu'on n'est pas très nombreux en actif. On a un peu plus de sympathisants. On parlera peut-être aussi de la pétition, qui était un moment important. Ils ont pu voir qu'il y avait quand même une demande des citoyens au moins de s'interroger sur cette extension de ZAC 3 et avec un fort coefficient de sympathie sur notre projet agroécologique par rapport à leur projet. Dans les temps forts, je l'évoquais, on a lancé une pétition relativement classique, mais c'est un outil quand même assez intéressant pour populariser et puis pour avoir des contacts. C'est-à-dire qu'on tient formé assez régulièrement par une lettre d'info, à peu près une par mois. des activités de notre collectif. Et donc, en pétition, on en est à 3 000, je crois, par là, non ?

Gérard Blanc : Un peu plus, parce qu'elle est pétition papier, mais...

Elsa Sidawi : Et puis, une partie en ligne aussi. Donc, ça nous a donné quand même de la force. Quand on rencontre les élus, quand on rencontre les journalistes, ils se disent, effectivement, c'est un vrai sujet de société.

Zéphir Fayolle : Et aujourd'hui, on en est où, que ce soit au niveau du projet ZAC 3 ou alors de vous, de votre projet ?

Gérard Blanc : Alors, notre dernière actualité, c'était évoqué par Elsa. On a eu la surprise au sortir de l'enquête publique de voir que la société Attaway, qui était celle qui avait été mise en avant en disant il ne faut pas les laisser partir, c'est une pépite, il faut vraiment leur donner du terrain. Finalement, on a vu un article de presse dans lequel le directeur disait que pour l'instant, on a racheté une autre entreprise dans la région de Grenoble et puis on a d'autres projets de développement en Europe et tout ça. Pour l'instant, on n'est pas très pressé de s'étendre ici. Donc, ça enlevait un peu la principale, je dirais, justification de l'urgence de cette extension ZAC 3. Donc, ça nous a quand même un peu agacés parce que c'est comme s'il y avait eu tromperie au moment de l'enquête publique puisque ça, ça a beaucoup influencé, y compris la commissaire enquêtrice qui a donné un avis favorable avec des réserves, certes, et en reprenant quand même un certain nombre de nos arguments, mais donnant quand même un avis favorable, ce qui fait que le préfet derrière a donné son feu vert. à l'extension. Et donc, on a fait un appel à fond auprès de nos réseaux de sympathisants pour réunir 6 000 euros pour aller porter le dossier en justice. On est au tribunal administratif de Grenoble, actuellement. On a fait d'abord une démarche, ce qui s'appelle une démarche gracieuse auprès du préfet, y compris en argumentant, en disant, mais regardez, cette société Ataway qu'on nous a mise en avant, finalement, elle n'a plus besoin de ces terrains. Donc, il faut revenir sur votre... feu vert d'utilité publique. Et comme là le préfet n'a pas donné, ne

nous a pas donné raison, donc on a été, on est actuellement au tribunal administratif avec des arguments. nous on pense et notre avocat pense qu'ils sont assez solides. Mais le problème du tribunal administratif c'est que c'est très long. On ne sait même pas quand l'affaire va être jugée. donc on est maintenant dans une phase de veille active pour surveiller quand même qu'ils n'essayent pas de passer en force et de faire débarquer, je dirais, les premiers bulldozers pour faire la viabilisation de cette zone, en sachant que comme il y a les élections municipales au mois de mars, on pense quand même qu'ils seraient gonflés, qu'ils prendraient un gros risque politique à essayer de passer en force avant mars. Donc on a un petit peu de temps qui nous permet de nous réorganiser. On a refait un deuxième rassemblement sur le site, avec l'aide d'un collectif qui s'appelle les Naturalistes des Terres, pour essayer de faire de la pédagogie, faire des visites naturalistes sur le terrain. Et symboliquement, on a construit, avec les citoyens qui étaient venus ce jour-là, un observatoire de l'espace naturel. Parce qu'on n'en a pas trop parlé depuis le début. On a beaucoup parlé d'agriculture, même si on parle d'agroécologie. Mais c'est en plus un espace naturel où il y a des richesses, il y a de la biodiversité. Donc, on ne l'a pas dit parce que c'est une évidence, mais le projet alternatif agricole, évidemment, à la fois, il prend en compte les agriculteurs qui sont encore sur place, mais il prend en compte évidemment le vivant. Il l'intègre, il enrichit le vivant qui est sur place. C'est aussi pour ça, pour nous, c'est novateur comme l'était novateur. Sa voie technologique au départ, c'est justement que l'agriculture, pareil, elle doit s'interroger, elle doit rechercher une autre façon de faire pour intégrer les différentes, à la fois la protection du vivant et puis aussi les nouvelles conditions climatiques, puisque l'agriculture ne sera plus jamais la même. Donc, nous, on trouve que c'est une opportunité d'avoir un projet agroécologique à côté de Savoie Technolac, à côté de la faculté, à côté de l'INES, parce qu'on pense qu'il peut y avoir des collaborations extrêmement fructueuses. Ce n'est pas uniquement aller poser une ferme à un endroit où... Pour nous, la modernité et l'avenir, c'est ça.

Zéphir Fayolle : Et tout à l'heure, vous évoquiez la question de la légitimité. notamment par rapport à l'enquête publique que vous avez faite. Selon vous, qu'est-ce qui permet de faire en sorte qu'un contre-projet soit pris au sérieux justement par les institutions de l'opinion publique ? Quelles sont les manières ?

Elsa Sidawi : Il devrait déjà y avoir... Nous, on a plaidé, je l'ai dit, pour y compris se retourner vers les citoyens de façon plus large qu'une enquête publique avec l'idée d'une convention. On tire au sort des citoyens lambda qui représentent le plus possible l'ensemble de la diversité de la population. On leur donne des moyens de se faire une opinion en écoutant des experts, des contre-experts. Et puis après, en général, on l'avait vu au niveau de la Convention pour le climat, au niveau national, même si, hélas, les conclusions n'ont pas été retenues. Mais en tout cas, cette intelligence collective a produit des réponses et des propositions très justes. Et donc, si on avait fait ça déjà, plutôt que de se contenter de dire les élus, ils font l'enquête parce qu'ils sont obligés de la faire, mais finalement, c'est eux qui continuent à décider. Après, je l'ai dit un petit peu, pour être crédible, il y a un rapport de force qui s'établit. À travers les milliers de signatures de la pétition, les rassemblements sur place, on montre qu'on n'est pas qu'une minorité, mais qu'on est bien porteur d'un courant qui, à notre avis, est majoritaire dans la société, de se préoccuper de la nourriture, de

l'alimentation publique. de qualité pour tous et de proximité. Et puis, il faudrait, mais là, ça demanderait aussi un peu du temps et du développement, je pense, modifier les processus de décision dans notre Ve République. Mais c'est un gros sujet. Mais pour reprendre vos terminologies, les contre-projets y contribuent. C'est-à-dire que ça enfonce des coins aussi dans cette façon de faire des politiques. J'en parle un peu de connaissance de cause. Moi, j'ai été élu municipal et j'étais déjà très insatisfait du rôle et du fonctionnement qu'on avait et de la coupure et du fait que les citoyens, pour ceux qui se déplacent, il y a quand même beaucoup d'abstentionnistes qui ne votent même plus. Et ceux qui se déplacent mettent un bulletin et pendant la durée du mandat, après, il n'y a pas beaucoup de gens qui s'intéressent à la prise de décision des gens qu'ils ont élus. Donc ça, il faudrait quand même arriver à faire bouger un certain nombre de choses dans ce domaine.

Gérard Blanc : Et puis je dirais au sujet de la crédibilité qu'en fait on a l'impression que les élus savent plein de choses, font plein de choses et sont un peu omniscients. Et en fait, on s'est rendu compte en discutant avec ces personnes-là qu'elles ne savent pas tout et que parfois, on sait plus qu'elles parce qu'on est peut-être mieux renseignés ou en tout cas un peu plus experts dans certains domaines, notamment l'agriculture. Et donc quand on se retrouve face à des gens qui, en fait, ont des arguments complètement fallacieux, en fait... On arrive même plus à... Enfin, on se dit, pourquoi ces gens-là sont élus ? Et quelle est leur légitimité, finalement, par rapport au fait... Ils sont juste élus, ils ont mené campagne, ils sont élus. Mais pourquoi, nous, on serait pas plus légitimes, en fait, en tant que simples citoyens ou experts dans notre domaine ? Donc, on a vraiment ce... Moi, j'aime bien mettre le doigt dessus en disant... On rencontre les élus, et des fois, on se dit, mais en fait... Ils n'y prennent rien.

Elsa Sidawi : On est tout aussi légitime qu'eux sur certains sujets. Il y a une expertise d'usage qui est intéressante. Peut-être pointer aussi une petite observation. On a découvert, parmi les découvertes dans le début de notre collectif, le paradoxe suivant, c'est qu'on défendait de l'agriculture et les gens qui étaient censés défendre l'agriculture en termes professionnels, par exemple la Chambre d'agriculture ou les syndicats, Dans les syndicats, il y en avait un, la Confédération Paysanne, qui a tout de suite été avec nous, parce que ça correspondait un peu à leur projet et leur orientation. Mais aussi bien la Chambre d'agriculture que le syndicat majoritaire, la Fédération départementale des syndicats d'exploitation agricole, FDSEA, de façon très curieuse, ne s'étaient pas opposés ou ne s'opposaient pas à cette extension sur 21 hectares de terres agricoles. Ça nous a vraiment beaucoup surpris. On s'est dit, mais pourquoi c'est nous, des citoyens, pour la plupart urbains en plus, qui venons sauver les terres agricoles ? Et il a fallu... Faire tout un travail qui a quand même abouti au moment de l'enquête à notre grand plaisir de voir qu'on avait réussi à culpabiliser un peu ces organismes puisqu'on avait fait bouger leur position et qu'ils ont fait des positions qui n'étaient pas extrêmement radicales, mais en tout cas qui rejoignaient un petit peu notre position. Donc ça, ça montre que la légitimité, il faut même l'interroger au-delà des élus, sur des gens qui sont quand même payés, dont c'est le métier, dont c'est la fonction, et qui, des fois, pour des tas de raisons, et notamment des espèces d'arrangements avec les élus, justement, parce qu'ils avaient obtenu des compensations, donc ils considéraient que ça, c'était un terrain qu'il ne fallait plus contester, parce qu'ils avaient obtenu des

contreparties ailleurs. Et voilà, c'est des espèces de... de dysfonctionnement aussi, d'une certaine façon, que ces collectifs comme le nôtre arrivent à pointer. Et on a eu un peu la même chose aussi, alors c'est encore plus surprenant pour nous, il se trouve que l'association principale de défense de l'environnement, qui s'appelle France Nature Environnement Savoie, pareil, n'était pas montée au créneau sur ce sujet-là. Il a fallu que notre collectif se crée et qu'on aille les voir et qu'on relance des débats internes chez eux pour que finalement, ils se mettent petit à petit à nous rejoindre et avoir des positions qui étaient correctes. Et pareil, de ce qu'on a su, c'est qu'ils avaient été sollicités il y a quelques années pour faire des études d'impact environnemental sur ces zones. Des études payées, bien sûr. Donc, ils avaient perdu un petit peu leur indépendance et leur capacité critique par rapport au projet. Donc, ça, c'est tous des enseignements secondaires, je dirais, dans notre lutte qui pointent aussi des dysfonctionnements parce que les associations, elles sont tenues par des subventions qui sont données par les élus. Et donc, elles perdent une partie de leur liberté.

Gérard Blanc : Voilà. Donc, c'était un mouvement aussi très riche, je dirais, pour chacun individuellement, de découvrir un peu la démocratie, comment ça fonctionne et comment ça pourrait fonctionner mieux. Et de voir qu'il y a des conflits d'intérêts un peu partout. Voilà.

Elsa Sidawi : Et ça, c'est assez fou, quoi. De lever des choses comme ça et se dire, en fait, c'est commun, quoi. Ça se passe partout et personne ne dit rien parce que personne n'est au courant, quoi, finalement. Ou alors... Tout le monde est au courant, mais n'ouvre pas trop sa bouche parce que ça craint des intérêts.

Gérard Blanc : Sans aller jusqu'à parler d'Omerta, parce qu'on n'est pas en Corse ou dans des pays difficiles, mais on voit parmi, parce qu'évidemment, on a très rapidement aussi fait de l'information sur Technolac l'existant, la ZAC 1 et la ZAC 2. Et il y a un décalage, il y a des gens, des salariés qui nous en offrent, qui nous disent oui, allez-y. Moi, je travaille dans des entreprises qui sont fières d'être à Savoie Technolac, mais ça me fait honte qu'au nom de notre entreprise, qui sont dans des énergies renouvelables, dans des choses quand même un peu sympathiques et un peu convergentes avec nos idées d'agroécologie, on fasse cette extension sur 21 hectares. Donc il y a une difficulté de parole.

Elsa Sidawi : Et des élus aussi. Certains élus sont bien concernés et qui nous disent en off, allez-y, il faut gagner du temps. Et en officiel, ils ne peuvent pas se prononcer. Parce que sinon, ils savent qu'effectivement, l'autre élu ne va pas se positionner pour son projet. C'est une histoire d'intérêt. C'est intéressant, mais c'est un peu flippant des fois quand même.

Gérard Blanc : Et je n'ai pas oublié votre question initiale. Le dernier temps, parce que j'ai dit ce qu'on a fait jusqu'à maintenant, ça fait le lien avec ce que vient de dire Elsa, il y a quand même des élections municipales. On va essayer le plus possible d'interpeller les listes du territoire pour qu'elles se prononcent avant l'élection, pour que leurs électeurs puissent savoir sur cet acte 3 comment ils se positionnent. Est-ce qu'ils sont d'accord pour arrêter ou est-ce qu'au contraire, ils pensent qu'il faut continuer ce projet qui, pour nous, est un projet d'un autre temps ?

Elsa Sidawi : Oui, oui, oui. Juste, pardon, si jamais, Gérard, tu repasses à Chambéry, tu peux les poser à la gare.

Gérard Blanc : Si jamais vous êtes trop speed à cause du train... Et puis je te laisse rentrer en bus.

Elsa Sidawi : Et moi, je rentre en bus, il n'y a pas de souci.

Gérard Blanc : Oui, oui, oui. Il vaut mieux que vous preniez votre temps, plutôt que d'être stressé de rater votre train.

Antonin Betou : Merci beaucoup.

Gérard Blanc : Comme ça, on peut faire ça un peu plus lentement, plus tranquille.

Zéphir Fayolle : Peut-être sur les dysfonctionnements, puisque vous avez parlé de dysfonctionnements, sur les limites des processus de consultation, etc. Est-ce que vous pensez que les contre-projets et les initiatives citoyennes, comme ce que vous avez fait avec votre collectif, c'est le bon moyen d'interpeller et de faire bouger les choses, de faire bouger les lignes. Est-ce que pour vous, pourquoi vous avez choisi de faire ça ?

Elsa Sidawi : Ce n'est pas le seul moyen, mais en tout cas c'est un moyen qui nous semble intéressant pour créer une histoire en fait et inviter les gens aussi à comprendre et à s'immerger un peu dans ce projet alternatif en disant mais c'est vrai effectivement S'il y avait une ferme à côté de Technolac, ça serait trop bien parce qu'on pourrait venir faire nos courses. On pourrait avoir un lieu de vie, en fait, parce qu'ici, il ne se passe rien. Le soir, à 17h, il n'y a plus personne. Vous allez le voir, c'est mort. Le week-end, il n'y a pas un chat. C'est normal, il n'y a que des entreprises et des étudiants. Mais en fait, il ne se passe rien. Il n'y a pas de logement, il n'y a pas de vie. Nous, on a voulu créer une histoire par ce biais-là, mais c'est un outil parmi d'autres qui permet de rassembler du monde. Après, effectivement, tous les outils dont on a parlé, les rassemblements sur place, les pétitions, l'enquête publique, tout ça, c'est des outils qui existent déjà, qui sont un peu galvaudés, à mon avis, parce qu'effectivement, on en a parlé, ça ne marche pas très bien. On s'exprime et notre avis n'est pas pris en compte. Donc voilà, je pense qu'il faut un panel d'outils, de façons, de méthodes pour interpeller les élus. Et puis surtout, il faut du temps, en fait, parce que c'est très chronophage. Et il y a certaines personnes qui sont parties du collectif ou qu'on voit moins souvent, d'autres qui nous rejoignent. Donc il faut vraiment se dire que c'est sur des temps longs. On se rend compte qu'en regardant les autres collectifs, ceux qui ont obtenu gain de cause, entre guillemets, Ça peut prendre 7, 8, 9, 10 ans. Donc on s'essouffle. On est bénévole, on n'est pas payé pour. Et des fois, c'est difficile de se dire qu'on va tenir autant d'années.

Gérard Blanc : Effectivement, je partage ce que dit Elsa. Ce n'est pas le seul moyen, mais c'est quand même un moyen très intéressant parce que ça permet aussi justement de parler de la coupure entre les élus et les citoyens. Ça permet d'essayer de donner confiance aux citoyens, de dire, même si vous pensez que vous n'êtes pas très compétent sur un sujet, sur un truc comme l'alimentation, on a tous besoin de manger, on a tous une opinion sur l'alimentation, on a tous des envies de manger bien, de pouvoir avoir un lien court avec les producteurs. Donc c'est quand même la voie rêvée, ces interventions citoyennes, pour servir de porte d'entrée à la politique, au sens noble du terme, pour des gens. Parce que souvent, les gens sont complexes vis-à-vis des élus, en disant, c'est eux qui savent, ou complexes vis-à-vis des experts. Et c'est le chemin qu'on fait autour de ce projet, je dirais. Il sert évidemment d'abord pour essayer de gagner sur ce dossier-là, mais c'est comme l'éducation populaire, ça... Les gens qui sont embarqués dans ce collectif, je dirais, ils n'en sortiront pas pareil. Et ils auront de l'outillage par rapport à d'autres sujets, par rapport à d'autres choses. Donc on fait grandir, je dirais, la capacité démocratique d'un territoire quand on mène ces combats. Alors Elsa l'a dit, il y aurait parmi les mesures pour améliorer justement le fonctionnement de nos sociétés, elle a pointé le fait que c'est le combat du pot de fer contre du pot de terre. En face, on a des gens qui sont salariés, qui ont des salariés, on a des élus qui ont accès à des dossiers, qui ont les informations tout de suite. Nous, il faut qu'on galère et on les a six mois ou un an après. Donc c'est une course inégale, entre guillemets. Donc on pourrait, dans l'appareil législatif, même si on restait dans la Ve République, ça c'est un autre sujet, mais au moins faire des innovations démocratiques du style, quand il y a un gros dossier, et celui-là en est un, ou un dossier symbolique qui va impacter un territoire, il y a une partie du budget de ce dossier qui peut être utilisé par des collectifs qui se montent et qui ont envie de proposer des alternatives, soit pour améliorer, soit pour faire autre chose. Et ce serait soit des moyens financiers, soit des accès à des moyens humains, des gens qui ont des expertises. C'est-à-dire, nous, on se rend compte qu'au niveau juridique, par exemple, on n'a pas dans le collectif des gens très percutants pour nous aider, très formés, donc il faut qu'on aille les chercher, il faut qu'on aille les payer. Donc, moi, ça ne me semblerait pas illégitime qu'il y ait, je ne sais pas, 0,5% du montant total du budget qui soit utilisable par des opposants, entre guillemets, ou des gens qui veulent améliorer ou qui veulent proposer autre chose, et que ça soit systématique. Et je pense que tout le monde y gagnerait, et surtout la décision qui serait prise serait mieux comprise par l'ensemble de la population, si la décision est honnête, entre guillemets, et ça réduirait un petit peu cet écart entre les citoyens et les élus.

Zéphir Fayolle : Vous avez dit que vous n'aviez pas d'experts juridiques. Est-ce que vous pourriez nous faire rapidement une typologie des acteurs avec lesquels vous avez pu collaborer ? Quelles ont été les forces de votre côté ? Et comment vous avez réussi ? avec des savoirs citoyens, avec des savoirs qui viennent pour vous de l'agriculture ? Comment est-ce que vous avez réussi à imposer votre projet ?

Gérard Blanc : Alors, je commence et puis tu complètes. Déjà, je dirais le premier savoir, il y a quand même dans le collectif, dans les gens qui sont venus, des gens qui étaient déjà engagés dans des associations diverses. Je parlais de la Confédération Paysanne, Attac, Greenpeace, FNE, Soulèvement de la Terre, des gens qui avaient une pratique militante.

Donc, ils savaient comment on fait pour justement se procurer l'information, comment on fait un peu pour intéresser les médias, comment on fait pour constituer des dossiers, comment on fait pour rencontrer des élus, quels sont les élus qui sont plus ouverts que d'autres. Voilà. Donc, ça, c'est quand même quasi indispensable. Je pense que si on était des citoyens qui... Si c'était uniquement constitué le noyau de départ de gens pour qui c'était la première bagarre, ce serait difficile quand même. Parce que ça fait beaucoup de temps et d'énergie. Et puis, il y a des tas de choses qu'on ne connaît pas. Il y a des gens dans le collectif qui ont déjà participé à des enquêtes publiques. Donc, il y a ce partage d'expériences quand même qui est le socle. Après, ça a été dit, au niveau de l'agriculture, Elsa en est un exemple parmi d'autres.

Elsa Sidawi : On a eu deux étudiants en BPRA. BPRA, c'est le Brevet Professionnel d'Exploitation Agricole, qui ont travaillé sur une partie du contre-projet, en fait, sur une installation en maraîchage. Donc ça, c'était il y a un an et demi qu'ils ont passé leur BP. Donc ça compte aussi. Ça veut dire qu'ils ont eu un suivi tout au long de l'année sur leur projet qui a été validé. Et l'ADR aussi qui est la structure qui accompagne les agriculteurs, enfin les paysans à s'installer. Donc ça c'est une structure professionnelle. Et c'est vraiment, comme tu disais, en fait, c'est un peu... Au moment où on en avait besoin, on a réussi à solliciter les bonnes personnes, entre guillemets. Et puis voilà, au niveau juridique, c'est l'avocat, parce que c'est le moment où on était un petit peu au bout du processus et on s'est dit, là, c'est le recours juridique qui doit advenir.

Gérard Blanc : Mais c'est vrai que vous pointez là... La question d'une difficulté, parce qu'Elsa l'a dit, c'est extrêmement chronophage. On en est à notre 38e réunion du petit groupe. On a une réunion par mois, sans compter le travail, entre deux réunions, puisqu'on se répartit le travail assez horizontalement. Et il commence à y avoir, au niveau national, des structures qui se penchent sur cette question, aussi bien au niveau juridique, qui aident des collectifs à gagner du temps. ou à les orienter vers des collègues qui sont un peu bénévoles ou bienveillants ou intéressés par ce type de lutte. Sur l'urbanisme, par exemple, il se trouve que moi, je connaissais un urbaniste que j'ai contacté assez rapidement et qui était intéressé par notre démarche et qui nous a donné des petits coups de main pour faire des documents graphiques, par exemple, parce qu'on n'a pas les outils, puis ce n'est pas notre métier. Donc ça se fait comme ça, un petit peu, comme dit Elsa, au fur et à mesure de nos besoins. Et plus on élargit le collectif et le cercle des sympathisants, plus on élargit le vivier des compétences. Mais ça nécessiterait, et je pense qu'on ne l'a pas fait à fond, chaque fois que quelqu'un nous rejoint en disant « ça m'intéresse ce que vous faites », de le questionner sur ce qu'il peut apporter de compétences qu'on n'a pas.

Elsa Sidawi : Oui, ça se fait assez naturellement finalement. Tu vas te dire « ce sujet m'intéresse, donc je vais essayer de pousser là-dessus parce que moi j'ai des compétences ou parce que j'ai envie de bosser là-dessus ». c'est vraiment... Ouais, ça se fait assez naturellement, je trouve.

Gérard Blanc : Et... Qu'est-ce que je voulais dire ? Je sais plus. Mais on a conscience, des fois, de certaines faiblesses sur nos outils de communication numérique, sur des trucs... On y arrive, mais on galère, et puis on est tributaire du temps de la personne qui a un peu une compétence, et si on lui dit, écoute, ce serait bien que tu nous fasses une affiche pendant trois jours, il dit, ouais, vous êtes sympa, mais moi, c'est...

Elsa Sidawi : par exemple typiquement là c'est Solène qui est une illustratrice qui nous a fait ce beau dessin et cette charte graphique en fait qui est très chouette. et c'est vrai que au début on avait un logo pas très joli fait un peu de façon artisanale. et voilà. donc ça permet de quand vous parlez de crédibilité aussi c'est ça aussi. la crédibilité c'est d'avoir des choses qui sont un peu léchées entre guillemets qui percutent un peu plus quoi qui permettent de percuter un peu plus les gens. C'est clair ouais Voilà. Et justement, sur cette notion-là, on s'est aussi intéressé au rôle que pouvaient jouer les médias, notamment dans la légitimation ou justement parfois la diabolisation, souvent même, des contre-projets.

Inaya Lasserre : Et justement, quel rôle? Vous pensez que, peut-être même au niveau local, là c'était plus la presse, parce que c'est vrai que la presse nationale et les médias, on va dire, à grande échelle, ne s'intéressent pas vraiment...

Elsa Sidawi : Ben si, puisqu'on a eu le carnet de campagne France Inter qui s'est intéressé à nous, quand même. Et ça, c'est pas... Ça, ça rigole. C'est très récent. En fait, ouais, les médias, si, ils sont de notre côté, quoi, parce qu'en fait, justement, on propose quelque chose de positif.

Gérard Blanc : C'est toujours la même chose.

Elsa Sidawi : Et on n'est pas juste dans l'opposition à dire depuis 2 ans « On n'en veut pas, on n'en veut pas, on n'en veut pas », à faire des manifs. On discute beaucoup avec les médias. À chaque fois qu'on a une actualité, on dirige un communiqué de presse et on essaie de solliciter les différents médias. Il y a des médias pas forcément locaux qui nous ont contactés, pour lesquels on a eu des interviews. C'est pas forcément le monde, mais en tout cas, c'est des médias en ligne qui sont sur ces sujets, justement. Ou pas. Je pense à Marcel, le média en ligne qui traite d'actualités positives. Ça, c'est chouette, en fait, parce que ça montre que, justement, notre projet, c'est positif. Au niveau local, vous avez un soutien ? Ce n'est pas un soutien, mais en tout cas, on ne peut pas dire que ce soit un soutien, parce que les journalistes sont censés être neutres. Mais on a globalement assez de retours.

Gérard Blanc : On les sollicite, après, les journalistes, il faut les appeler, il faut leur dire, là, il y a une actu, là, on aimerait bien...

Elsa Sidawi : Globalement, ça passe bien, on a un assez bon contact avec eux.

Gérard Blanc : Mais il y a quand même, notamment pour le média principal, grand public, entre guillemets, le quotidien du coin, il a fallu quand même crever un petit plafond parce

que, pareil, vis-à-vis des élus locaux, et là, c'est les gros élus qui sont derrière. Ce n'est pas un maire, c'est les gros élus du département et de l'agglo. Il a quand même fallu faire un peu d'effort. Et après, quand il y a eu le premier article et qu'ils nous ont rencontrés, et qu'en plus, qu'ils ont vu que... on avait une forme de dialogue constructif avec eux. C'est-à-dire qu'on n'essayait pas uniquement de les utiliser ou de servir la soupe, mais on parlait tout à l'heure de crédibilisation. Ils ont pu voir qu'on bossait, ils ont pu voir qu'on arrivait à élargir. quand ils ont vu à l'enquête publique le nombre de gens qu'on avait réussi à faire déposer, ça crédibilise. Et puis il faut aussi, mais ça c'est vrai pour n'importe quelle action, on essaye d'individualiser nos rapports avec les journalistes locaux. C'est-à-dire qu'une des difficultés avec les journalistes dans un journal comme un quotidien local, c'est que ce n'est pas toujours le même qui traite le même dossier. Donc c'est à la fois fatigant pour nous, parce qu'à chaque fois il faut qu'on réexplique, qu'on reparte, Et donc, y compris eux, on les a aidés, certains, à monter en compétence sans être prétentieux. Et donc, après, c'est plus facile d'avoir des articles qui ne sont pas décevants ou sur lesquels ils ne racontent pas des bêtises. Et donc, voilà, ça aussi, c'est une construction. Ça ne se fait pas comme ça. Il ne suffit pas d'envoyer un communiqué. Et puis il faut leur garantir, enfin il ne faut pas mentir, il ne faut pas qu'ils aient l'impression d'être utilisés comme des haut-parleurs, parce que comme disait Elsa, ce n'est pas leur boulot, mais qu'on compte sur eux pour aider à ce que le débat se fasse et que leurs lecteurs soient informés de façon la plus pluraliste possible.

Elsa Sidawi : Et puis souvent, il y a une contradiction, en fait, qui est... C'est souvent le même élu, le maire de la Motte-Servolex et qui est président de CGL, vice-président de CGL, qui, une fois, alors, nous a quasiment accusés, en fait, parce qu'il y a eu des tags sur l'entreprise qui était censée s'installer. des dégradations. Et Luc Berthoud nous a dit que le collectif devrait tenir ses troupes ou un truc comme ça. Donc on a essayé d'expliquer que ce n'était pas nous et que ce n'était pas trop une façon de parler des gens qui sont en opposition.

Gérard Blanc : Je fais une petite aparté parce qu'on ne l'a pas dit au moment de la constitution du collectif, outre de choisir le nom et de choisir un petit peu la stratégie, justement, du fait que c'était un collectif avec beaucoup de diversité. Ça allait pour donner une image d'extinction, rébellion jusqu'à France Nature Environnement. Ils n'ont pas les mêmes pratiques, je dirais, d'action. Et depuis le début, on a eu vraiment le souci de faire en sorte que toutes nos décisions, évidemment, soient prises collectivement et dans le respect de tout le monde. Et on avait réussi à se mettre d'accord en termes de stratégie, parce qu'il y en a qui avaient envie d'adopter des stratégies plus offensives, je dirais, comme on connaît sur d'autres dossiers. Et on s'était mis d'accord de dire qu'on allait au moins jusqu'à l'enquête publique sur une stratégie de dialogue avec les élus et d'essayer de convaincre plutôt que d'être dans d'autres types d'actions qui ont leur légitimité, mais qui après nous auraient positionnés différemment notamment et auraient rendu plus difficile ou quasi impossible le dialogue par exemple avec les promoteurs du projet. Donc on s'était mis d'accord pour qu'il y ait un premier temps dans la lutte, donc il y a mis deux ans et demi, jusqu'à l'enquête publique, essayer d'utiliser les outils existants de la démocratie pour faire valoir nos idées. Et il s'est trouvé qu'après l'enquête, il y a eu effectivement une petite dégradation, enfin c'était

léger, mais symboliquement, les élus, ça leur a fait peur. Depuis le début d'ailleurs, ils ont très peur qu'il y ait une ZAD, C'est leur angoisse.

Elsa Sidawi : On les a un peu prévenus. On a dit que l'IXR était un petit peu de notre côté et qu'il fallait s'attendre à ce qu'il y ait peut-être une montée en puissance du mouvement en disant qu'un collectif, c'est un collectif. Ce n'est pas une association. Il n'y a pas de responsable légal. Il n'y a pas de chef. Donc en fait, chacun est responsable de ses propres actes. Et juste, je veux rajouter que c'est bien d'avoir une personne qui est bienveillante dans le collectif, qui est porte-parole, parce que moi, j'ai tendance à un petit peu monter dans les tours et à m'énerver. Et Gérard, il a toujours un discours posé, argumenté, ce qui est bien, parce que du coup, je pense qu'il y a des personnes assez complémentaires dans le collectif.

Gérard Blanc : Oui, ça se complète bien.

Marion Bordjah : Et justement, par rapport à ça, vous avez donc décidé de la démarche à suivre et de vos méthodes. Est-ce que vous arrivez à être argumenté et à être très calme ? Est-ce qu'il y a eu des conflits ? Il y a des gens qui ont quitté le collectif lorsque vous avez décidé que...

Gérard Blanc : Non, je ne crois pas. Non, pas du tout. Vous avez réussi avec le débat, en tout cas. Alors peut-être qu'il y en a qui ne viennent plus parce que, justement, c'est pas vraiment le type d'action ou qui reviennent au moment où on fait une action un peu plus offensive sur le terrain. C'est plus l'idée du libre-service, entre guillemets. Mais il n'y a jamais eu à gérer, de mémoire, j'irais, un affrontement... En plus, on a appris en trois ans quand même à se connaître et à s'apprécier et à faire des choses ensemble. Ça, c'est vraiment énorme. Organiser un rassemblement ensemble, ce n'est pas uniquement des échanges de paroles ou au niveau de la tête. On agit et ça soude quand même, ça soude un groupe. En tout cas, il n'y a pas eu de conflit, mais il y a peut-être des gens... qui nous en trouvaient trop nous.

Elsa Sidawi : Oui, c'est possible. Mais qui sont toujours là. Par exemple, les naturalistes des terres ont fait deux actions, l'année dernière et cette année, pour fêter les deux ans du collectif, entre guillemets. Et voilà, ce n'est pas opportuniste, c'est en fonction des envies, des capacités d'agir des uns et des autres. Et XR, c'est pareil. En fait, depuis le début, ils nous disent, si vous voulez monter une Z, il n'y a pas de souci. Mais on leur a dit, nous, on est plutôt dans une démarche constructive de dialogue. Et après, oui, peut-être qu'un jour, ça arrivera, mais ça sera... Voilà, ça se fera peut-être en temps voulu, entre guillemets, mais nous, on ne va pas pousser à ça et on ne va pas empêcher les gens d'y aller s'ils veulent y aller.

Gérard Blanc : Je ne veux pas présumer, mais si après-demain, il y a un premier bulldozer qui arrive sur le terrain... Probablement qu'on ne sera plus dans une logique d'aller discuter avec l' élu, mais d'empêcher que le but de l'air avance. C'est une évidence. Y compris quand on a eu des membres du collectif qui voulaient faire des choses ou qui nous annonçaient

qu'ils allaient faire des choses un peu plus dans l'illégalité. Donc, on se posait toujours la question, nous, de l'accompagnement juridique, je dirais, de cet acte. Et on avait toujours la même ligne, c'est-à-dire individuellement, les membres du collectif peuvent participer ou pas, et que de toute façon, on n'aurait jamais un discours de condamnation. Je dirais de méthode sauf si on s'en prenait à des personnes. Il y a des lignes rouges évidentes et ça a été d'ailleurs le sens quand monsieur Berthoud nous a interpellé à travers le quotidien local en nous suspectant pratiquement soit de ne pas tenir nos troupes pour reprendre la phrase soit d'être des instigateurs de ces dégradations. Je dirais on a fait dans notre communiqué un truc en disant que c'était pas nos méthodes actuellement mais qu'on comprenait que certains en avaient assez, que les paroles et que ce qui s'était exprimé à l'enquête publique n'ait pas été respecté, et qu'on pouvait comprendre qu'il y ait des comportements de cette nature-là. C'est-à-dire qu'on se démarque sur la forme, mais sur le fond, je dirais, on est solidaires, y compris d'actes qui ne sont pas les choses qu'on a choisis nous. Et on vient de faire un dernier communiqué, justement, qui était commun avec les naturalistes des terres. Est-ce que vous avez d'autres questions ? Vous avez des questions ? Des choses à ajouter ? On n'a pas trop eu le temps de le faire, mais évidemment, on est solidaires des luttes similaires qui se passent sur notre territoire, puisqu'il y a notamment sur le département de l'Isère, à côté de Pontcharra, un collectif qui est à peu près sur les mêmes problématiques. Donc, on essaye de se donner des coups de main ou de s'inviter quand on fait des initiatives ou de mutualiser. Du côté de la Haute-Savoie aussi, on a eu quelques contacts. Et si on avait plus de temps, je pense que c'est une des choses qui nous manque, ce serait de mieux se coordonner nationalement pour s'épauler. Mais on est tellement pris par des urgences.

Elsa Sidawi : C'est vrai qu'on se sent un peu seul souvent sur notre territoire, alors qu'en fait, je ne sais pas combien de luttes peut-être que vous avez identifiées en France, mais il y en a des centaines.

Antonin Betou : Plus de 400, 600, je ne sais pas.

Elsa Sidawi : C'est quelque chose d'énorme. Je sais que par exemple sur la métropole lyonnaise, il y a un réseau de lutte qui s'est créé, une association justement pour relier les luttes face à la grande distribution. Ça permet de mettre en commun les millions d'actions.

Zéphir Fayolle : Et Technolac pour nous c'est hyper intéressant parce que c'est un projet qui n'est pas dans une grande ville. Là où nous, la plupart des contre-projets qu'on a étudiés ça a été pas mal dans des villes et c'est sûr que l'organisation n'est pas du tout la même. Et que c'est trop bien de voir aussi que même dans des endroits où il n'y a pas d'architectes qui courent de partout, tout le monde arrive à se mobiliser.

Gérard Blanc : Effectivement, c'est une particularité qui est à la fois un peu une faiblesse. Parce que même si ce n'est pas très loin, une dizaine de kilomètres, mais ce n'est pas sur notre territoire de vie. Quand on a des actions à faire, et puis se repose la question d'une forme de légitimité, c'est quoi notre territoire ? Moi, je considère qu'ici, ça fait partie de mon territoire au sens large. Ce n'est pas que ma commune sur laquelle j'habite. Mais de se dire, tiens, on

vient un peu de l'extérieur pour lutter pour des gens qui, sur place, il y en a quelques-uns, mais... Voilà, c'est une vraie interrogation. Je pense notamment des fois quand c'est des projets contestés qui sont en pleine campagne. c'est l'articulation entre les locaux parce que ça devrait être quand même aussi et en partie les locaux quand même qui se saisissent de ça. et souvent il y a quand même des besoins d'une espèce de déclencheur ou de soutien un peu plus extérieur parce que c'est plus facile en ville on est plus nombreux, on se connaît, il y a déjà des associations. Et donc, voilà, c'est un petit sujet pour moi, dans ma tête. Même si je dis bien, ça ne me pose pas de problème, parce que moi, je considère qu'ici, on est... Enfin, les limites des communes, pour moi, ça ne veut plus dire grand-chose dans ces milieux un peu urbains, périurbains. Et c'est plus des bassins de vie ou des territoires par fonction. Et là, on parle de la fonction alimentation. C'est évident pour moi qu'un projet agroécologique ici, il intéresse l'agglomération d'Aix-les-Bains et l'agglomération de Chambéry. Oui. Donc, on est légitime et pertinent, même si on n'habite pas sur place. Mais on a eu un peu ce sujet. Elsa en a parlé. Parce que par rapport au projet alternatif agricole, on était parti un peu au tout départ avec notre projet rêvé. Il nous a fallu quand même un petit peu de temps. pour intégrer et prendre conscience qu'il y avait encore des agriculteurs qui étaient là et que même s'ils avaient baissé les bras, c'est-à-dire que pour eux c'était foutu et qu'ils faisaient leur dernière récolte, c'est nous qui les avons remobilisés, on les a défendus, on les a aidés à faire des courriers pour essayer de défendre leurs droits et tout ça. Certains étaient quand même assez méfiants, il y en a qui le sont restés d'ailleurs, mais d'autres...

Elsa Sidawi : Parce qu'ils avaient des intérêts aussi.

Gérard Blanc : Voilà. Et puis pareil, il y a des compensations de nouveau. Et donc là aussi se posait la question un peu d'une forme de légitimité. Et c'est après, on a très vite rectifié le tir en disant notre projet, ça ne peut pas être qu'une proposition qui vient de nous. Il faut qu'on les intègre, il faut qu'on essaie de les embarquer dans un truc collectif, justement, y compris en leur proposant peut-être de faire évoluer leur pratique actuelle. Quand je prenais l'exemple du maïs, quand on a vu qu'il y avait du maïs, ce n'était pas le truc rêvé pour nous. Mais on s'est dit « Tiens, ils sont là, on va les prendre tels qu'ils sont. ». Et puis ils le font évidemment à l'ancienne, c'est-à-dire chacun a son terrain et son exploitation. Si on leur propose de leur dire « Tiens, on pourrait aider peut-être à réfléchir à un truc plus collectif, plus ensemble, plus complémentaire les uns des autres. ». C'était une étape.

Elsa Sidawi : C'est un peu frustrant parce qu'en fait on les a contactés, il y a eu un dialogue avec les agriculteurs, certains plus ou moins jeunes, les moins jeunes s'en foutaient, ils avaient déjà vendu leur terrain. donc ils ont dit « moi je m'en fous ». D'autres qui ne sont pas propriétaires et qui exploitent ont tout intérêt à garder le terrain. Qu'est-ce que je voulais dire ? Et oui, alors nous, on les a poussés aussi à re-rencontrer les élus. Ils nous disaient, non, mais ça ne sert à rien. Donc l'élue en question, Luc Berthoud, les a reçus et leur a dit, non, mais de toute façon, c'est joué. Je ne sais pas pourquoi vous voulez un rendez-vous. Moi, je vous le redis, vous n'aurez aucune compensation. Et puis c'est mort, quoi. Donc ils étaient encore plus déçus en disant, voilà, je crois que ça ne sert un peu à rien, quoi, en fait. parce

que ça fait des années qu'on leur dit de toute façon ces terrains ils vont disparaître vous les aurez plus.

Gérard Blanc : ça c'est un rôle qu'on n'a pas abordé de ces mobilisations citoyennes. c'est de remonter le moral de gens qui ont baissé les bras dans notre société. c'est aussi important ça

Antonin Betou : C'est l'heure. Merci beaucoup pour cet entretien.

Elsa Sidawi : De toute façon, si vous avez d'autres questions, est-ce que vous vous rédigez après une forme de synthèse ?

Antonin Betou : Oui, Archipel va récupérer toutes les données des entretiens et en faire des analyses

Gérard Blanc : Ça peut même peut-être se faire en visio.

Elsa Sidawi : En visio, par téléphone. Merci beaucoup. Vous êtes en quelle année ? 4ème.

Inaya Lasserre : Oui, c'est ça.

Annexe 12 : Agnès Cibiel

Entretien réalisé le 14 novembre 2025 par Carla Cecchini et Inaya Lasserre

Inaya Lasserre : Bonjour.

Agnès Cibiel : Bon, il faut quand même faire attention à ce qu'on dit, parce que du coup, après, vous pouvez... C'est vrai que... Si des fois, on se rend compte qu'on dit une bêtise...

Inaya Lasserre : Non, après, c'est pas grave, parce que dans tous les cas, après, nous, on donne les extraits archipels, et c'est aussi eux qui vont sélectionner...

Agnès Cibiel : Je sais pas s'il y a un moment où je vous dis, finalement, cette partie-là, non ?

Inaya Lasserre : Oui, il n'y a pas de problème, parce qu'après, eux, ils font les retouches aussi sur les... Et on leur dira ce moment-là.

Agnès Cibiel : D'accord. Ok. Je vais juste, du coup, voir... Ouais ouais, pas de problème.

Inaya Lasserre : Alors, la caméra, c'est en tout les 12 minutes. Et simplement, j'ai des questions. Je vais vous demander pour que ce soit plus simple pour vous pour faire le montage vidéo. Quand on vous pose des questions, si c'est possible, avant de répondre, de reformuler un petit peu. Par exemple, si on vous pose une question en disant comment définir la notion de contre-projet, juste démarrant en disant si je devais définir la notion de contre-projet. de resituer surtout étant donné que ça se coupe toutes les 12 minutes l'exposition ne nous entendra pas trop. ça sera surtout concentré sur ce que vous vous dites.

Carla Cecchini : Alors, pour vous resituer, je m'appelle Carla, je suis à Science Po en quatrième année, et pour notre projet de public, on fait partie d'un projet qui s'appelle la Public Factory, donc on a une commande publique d'une association ou d'une institution qui donne une mission à réaliser sur une année. On fait partie du projet d'Archipel, qui est l'association d'architecture, et qui doit mener une exposition qui commencera le 11 décembre sur les contre-projets en France. Ça contient différents types de contre-projets. Il y a Notre-Dame-des-Landes, il y a l'A69 par exemple, la Nars de Nouvelle, et bien d'autres. Il y en a une grosse dizaine. On s'est entretenu avec à la fois des... des universitaires pour avoir un point de vue un peu plus académique sur la notion de contre-projet. et maintenant on commence à s'entretenir avec des personnes qui ont plus été acteurs sur les projets sur tous les contre-projets qui ont été créés pour avoir un peu plus un point de vue militant.

Inaya Lasserre : et voilà c'est l'objectif c'est d'avoir en fait en différents angles de vue à la fois. c'est aussi pour ça que la liste des contre-projets qui ont été retenus sont assez des contre-projets qui sont à une plus grande échelle puis à la Narse. c'était aussi ça l'avantage de ce qu'on voulait faire et c'est aussi pour cette raison qu'on a sollicité des acteurs plutôt militants sur le terrain et des universitaires pour un peu allier les deux perspectives.

Carla Cecchini : Et du coup, c'est filmé parce que lors de l'exposition, il y aura des retranscriptions vidéo choisies par l'équipe d'archipel. Ça, on n'a pas la main dessus, mais on pourra leur dire.

Agnès Cibiel : De toute façon, je suis en contact aussi avec eux.

Carla Cecchini : Oui, voilà. Et du coup, ils exposeront des vidéos.

Agnès Cibiel : et des universitaires. Du coup, moi, je ne fais pas vraiment partie du collectif, mais j'ai travaillé pour le collectif. Mais du coup, je ne suis pas non plus chercheuse académique, donc je suis un peu entre les deux.

Inaya Lasserre : Il me semble qu'on vous avait envoyé la grille d'entretien.

Agnès Cibiel : Oui, tout à fait. Du coup, on avait plutôt compris en quelques recherches. On peut faire des ratés aussi ?

Agnès Cibiel : Si on se fait un raté à un moment, on peut...

Carla Cecchini : Je fais un clap devant la caméra ? Genre comme dans les films ? Attends, je sais pas ce que je dois faire.

Inaya Lasserre : Est-ce que vous pourriez vous présenter en quelques mots ?

Agnès Cibiel : Je m'appelle Agnès Cibiel. Je suis ingénieure-chercheuse en biologie. J'ai travaillé pendant 15 ans dans des petites entreprises de biotechnologie. J'ai travaillé sur le diagnostic et la thérapie des cancers. En parallèle, j'ai commencé à m'intéresser aux enjeux environnementaux et sociaux. Et du coup, j'avais l'impression de m'attaquer aux symptômes, mais pas aux causes de nos problèmes de société. Et donc, du coup, j'ai repris mes études en 2022-2023. Non, 2023-2024. Et j'ai suivi le master stratégie et design pour l'anthropocène à Lyon qui nous forment à la redirection écologique. Et donc l'idée, c'est qu'on ne peut pas garder toutes nos activités humaines pour respecter les limites planétaires. Mais du coup, qu'il faut arbitrer et décider qu'est-ce qu'on garde. Et parce qu'on a envie de garder ces activités et ce à quoi on est prêt à renoncer. Et du coup, l'idée, c'est de dire comment on fait cela pour que ça se fasse de façon anticipée, non brutale et de façon démocratique. Voilà. Et donc, en sortant du master, j'ai lancé mon activité en indépendante. Et très vite, on s'est mis à travailler à plusieurs à Lyon. Donc, on a tous fait la même formation ou enseigné dans la formation. Et on a monté le collectif Interstice. Et du coup, on accompagne à la fois les territoires et les entreprises sur des sujets de redirection écologique. Et donc on utilise l'enquête et le design au cœur de notre méthodologie.

Carla Cecchini : Je vais dire qu'on reparlera plus tard du rôle qu'a eu Interstice pour le collectif de la Narse de Nouvialle.

Inaya Lasserre : Du coup, sur la notion de contre-projet, est-ce que vous pourriez commencer par définir cette notion ? Comment vous définiriez la notion de contre-projet ? Et dans votre projet en particulier, comment cette notion s'est traduite ?

Agnès Cibiel : Pour moi, le contre-projet... C'est avant tout d'aller re-questionner les choses, parce qu'on voit que ce qu'on fait aujourd'hui, c'est plus viable. Et du coup, c'est d'aller se poser les bonnes questions et de regarder des choses qu'on ne regardait pas forcément avant. et donc du coup il y a dans le cas précis d'Anars de Nuvial il y a regardé à la fois l'activité de l'extraction de la diatomite qu'est-ce qu'elle nous dit. et puis après il y a l'autre facette c'est que c'est de proposer aussi quelque chose. on peut pas juste. enfin c'est de projeter quelque chose d'autre derrière. Là, on est sur un cas de territoire avec les contre-projets de territoire. Donc, si on renonce à quelque chose sur le territoire, qu'est-ce qu'on peut proposer sur le territoire à la place ?

Carla Cecchini : Et comment vous avez à vous intéresser à ce contre-projet en particulier ?

Agnès Cibiel : C'est quand j'étais en train de faire ma formation à Strat, le Master Stratégie et Design pour l'Anthropocène. Enfaite, je viens du Cantal, je suis née à Saint-Flour et mes parents continuent d'y habiter toujours. J'ai eu connaissance de cette lutte et je me suis dit qu'on est exactement sur un... un cas concret de redirection écologique où on devrait pouvoir se poser vraiment cette question, qu'est-ce qu'on fait de cette activité-là ? Il faudrait pouvoir arbitrer sur cette activité et décider est-ce qu'on la garde ou est-ce qu'on ne la garde pas ? Et du coup, je trouvais que c'était intéressant parce qu'il y avait des enjeux à la fois d'entreprise et des enjeux à la fois de territoire. Donc je trouve que ça mêlait bien les deux aspects et ça me plaisait bien. Vous voulez ajouter quelque chose ? Oui, et aussi, il y avait un troisième aspect qui me plaisait bien, c'est que dans les usages de la diatomite, il y a une partie des usages, c'est dans l'industrie pharmaceutique, et comme j'ai travaillé pas mal dans l'industrie pharmaceutique, ça me parlait aussi.

Carla Cecchini : Je ne savais pas pour les usages de la diatomite.

Agnès Cibiel : On pourra en reparler après, mais...

Carla Cecchini : Du coup, pour le moment, c'est encore beaucoup sur la Narse de Nuvial. Est-ce que vous pourriez nous parler des phases d'émergence du projet ? Comment ça... Comment ça a démarré ? Comment ça s'est construit ? Et quels acteurs ont été nécessaires à l'émergence de ce projet ? Et du coup, notamment, quand on parle d'acteurs, on parle de savoir mobiliser. Est-ce qu'il y avait beaucoup de côtés techniques ? Est-ce que c'était plus des militants qui, par exemple ?

Agnès Cibiel : Donc moi, au moment où je les ai rencontrés, parce que du coup, le collectif de la Nars de Nuvial, il a commencé à se constituer en 1995, parce qu'il y avait eu à cette époque-là des premiers projets d'extraction. Après il est un peu retombé parce que finalement ça n'a pas abouti. Et il s'est reformé en 2021 parce qu'il y a eu de nouveau un nouveau projet

de carrière. Et moi du coup je les ai rencontrés en 2023. Donc il y a eu un peu toute la phase amont où j'étais moins là. Mais du coup, j'ai oublié la question.

Carla Cecchini : Est-ce que vous pourriez nous parler de comment ça s'est construit, comment le collectif, si on peut distinguer des phases assez catégorisées, quels ont été les acteurs qui ont été nécessaires à l'émergence du collectif ? Et donc, quand on parle d'acteurs, on parle aussi des savoirs mobilisés. Est-ce qu'il y avait beaucoup d'expérience technique, juridique ? Est-ce que ça s'est fait plus sous la forme d'un processus ?

Agnès Cibiel : Oui. Alors, comme je n'étais pas là au début, c'est difficile. Je pense que je vous ai donné des contacts. Ça serait intéressant, je pense, que pour ces questions-là, que vous discutiez plus avec quelqu'un du collectif. Moi, en tout cas, quand je les ai retrouvés en 2023, en fait, ils étaient déjà en enquête. En fait, ils sont partis de leur problématique de terrain. Donc, nous, on veut sauvegarder la Narse de Nouvialle. Et en fait, ils étaient vraiment dans ce souci de comprendre pourquoi une carrière, la diatomite, ça sert à quoi. Du coup, ils se sont structurés. Et il y en a qui se sont occupés de regarder plus sur la filière de la diatomite, les substituts, est-ce que ça existe, c'est quoi les usages, etc. Il y en a qui sont plus penchés sur le volet juridique, d'autres sur le volet communication. Et puis il y avait ce projet aussi de projet économique alternatif. Et je dois oublier encore d'autres pôles. Donc en fait, ils sont partis de là où ils en étaient. Ils ont essayé de comprendre et du coup, ils sont allés petit à petit voir des chercheurs, D'ailleurs, pour le projet économique alternatif, il y a des chercheurs de l'université Gustave Eiffel, ou l'institut Gustave Eiffel, je ne sais plus, qui ont travaillé avec eux pour identifier les activités qui seraient intéressantes à développer plus sur le territoire. Donc, à partir de là, en fait, ils ont travaillé avec... Ce n'est pas les chercheurs qui ont travaillé pour eux, c'est les chercheurs qui les ont aidés à aller mener l'enquête. Ils ont rencontré des dizaines d'acteurs sur le territoire. Et c'est comme ça pour tous les sujets, en fait, où ils s'entourent d'experts. Et après, c'est de créer aussi du lien avec les habitants du territoire, avec les agriculteurs, comme c'est des plaines agricoles, et un peu avec tous les acteurs, au final.

Carla Cecchini : Alors, du coup, on avait, par rapport aussi à la Narse de Nouvialle, où en est le projet aujourd'hui ? Et est-ce que vous considérez que c'est une réussite ? Pour le moment, si il est fini, est-ce que ça a été une réussite, un échec ? Est-ce que c'est un entre-deux ? Comment vous pourriez définir l'issue de la lutte ?

Agnès Cibiel : Où on en est. le projet, en fait, l'IMERIS doit pouvoir extraire, ouvrir la carrière, il doit avoir une autorisation. Et du coup, il faut qu'il présente un projet et qu'il fasse cette demande d'autorisation. Et en fait, on en est là, on attend qu'il fasse cette demande. Donc, en fait, c'est l'avantage un peu de... Enfin, le point fort un peu de ce collectif, c'est qu'il s'est créé bien en amont de cette fameuse demande. Parce qu'après, d'une fois que la demande est faite, c'est assez rapide. C'est en quelques mois, il y a une consultation publique, etc. Mais ce n'est pas là qu'on a le temps de monter quelque chose. Tout va beaucoup trop vite. Alors que là, ils se sont pris... Si on prend 2021, ça fait déjà 4 ans alors qu'il n'y a toujours pas eu encore cette demande d'autorisation. Et réussite ou pas, on ne sait pas, parce

que vu qu'il n'y a pas eu encore la demande, on ne sait pas qu'est-ce qui va se jouer, est-ce que ça va être accepté ou pas. Et pour l'instant, on n'a pas de... on n'a pas de retour, mais c'est déjà un succès en soi dans le sens où ça fait parler. En fait, c'est le but aussi de ce genre de collectif, c'est de rendre visible ce projet, de susciter le débat sur le territoire, d'essayer d'expliquer aux habitants l'étonnant et ce qui se joue. Et donc, juste pour ces objectifs-là, on peut dire déjà qu'ils se remplissent avec tout ce que fait le collectif sur le territoire.

Carla Cecchini : Juste pour éclaircir, qu'est-ce qu'il y a fait contre... La création du collectif de Nouvialle, il n'y avait pas encore la demande ?

Agnès Cibiel : En fait, ils retardent un peu. Tous les ans, ils disent qu'ils vont demander l'autorisation pour exploiter, mais ils ne le font pas. Parce qu'ils ne sont pas prêts ou ils attendent le bon moment.

Carla Cecchini : C'est un avantage pour le collectif ?

Agnès Cibiel : hum, oui

Inaya Lasserre : Oui. Et du coup, on avait préparé quelques questions par thématique, notamment sur la thématique de la démocratie. On a constaté que globalement, il y avait quand même un déni de démocratie dans les projets d'aménagement, surtout par rapport à la représentation des citoyens. Et ce qui est intéressant dans ce projet, justement, c'est que c'est vraiment l'initiative des citoyens qui est très marquée. Et donc, dans ce contexte, est-ce que vous avez pu remarquer des limites au processus de consultation actuel ? Et si oui, lesquelles ? Et comment ça s'est exprimé ?

Agnès Cibiel : Pour l'instant, il n'y a pas eu la consultation, vu qu'il faut attendre la demande d'autorisation pour qu'il y ait une consultation. Après, avec ce projet-là, au final, pour moi, il y a deux choses. Il y a à la fois le territoire. Est-ce qu'on fait la carrière sur le territoire ou pas ? Là, effectivement, c'est important d'avoir les avis des citoyens. Mais après, il y a quelque chose qui est encore complètement absent de ce qu'on regarde, c'est à quoi ça sert la diatomite. et est-ce qu'on doit garder tous ces usages ? Par exemple, c'est utilisé pour filtrer de la bière ou des vins ou des jus de fruits dans l'agroalimentaire. Et aussi, comme je vous disais, dans l'industrie pharma, pour purifier les panasmas. Mais ça n'a rien à voir les quantités qu'on utilise pour l'agroalimentaire et pour l'industrie pharma. C'est majoritairement pour l'industrie agroalimentaire. Du coup, à aucun moment, on ne met le débat sur réfléchir à ces usages. On met le débat uniquement sur l'ouverture de la carrière. Et du coup, pour moi, ces gros projets, c'est des grands projets inutiles. En fait, il faudrait qu'on ait un renversement de paradigme de comment on les réfléchit. Aujourd'hui, je prends le cas de la Nars de Nouvial, on va réfléchir, on veut ouvrir la carrière de diatomite parce que c'est important pour le... pour le marché, pour l'économie, les emplois, etc. On met ça un peu comme quelque chose qu'on ne peut pas changer. Et par contre, ce qu'on va chercher à regarder, c'est les impacts sur la zone humide. Comment on va pouvoir les minimiser, etc. L'entreprise doit réfléchir à ça. Moi, je pense qu'il faudrait renverser la table et se dire, non,

là, on a une zone humide. Elle est classée natura 2000. Ce n'est pas pour rien. C'est qu'on a besoin de la conserver en l'état. Donc, renversons la table. On a de la diatomite. Elle sert à ça. dans l'industrie agroalimentaire, elle sert à ça dans l'industrie pharmaceutique et encore d'autres usages qui seront moindres. Comment on s'organise collectivement pour pouvoir continuer à faire de la bière, continuer à faire du vin, continuer à purifier du plasma sanguin sans diatomite ? Est-ce qu'on peut le faire ? Et si on ne peut pas le faire, comment on se donne les moyens de faire ça en innovant ? ou en simplifiant les process quand c'est possible avec notamment l'industrie agroalimentaire parce qu'aujourd'hui on peut trouver dans le commerce de la bière non filtrée, des vins naturels, des jus de fruits non filtrés aussi. C'est peut-être à ça qu'il faut réfléchir.

Carla Cecchini : Par exemple, pour l'industrie pharmaceutique, est-ce qu'il existe des alternatives ?

Agnès Cibiel : Oui, il y a des alternatives. Après, il faudra aller étudier un peu au cas par cas et aller enquêter aussi du côté de l'industrie pharma. Après, ce qui est compliqué avec l'industrie pharma, c'est que quand on veut changer quelque chose dans le processus, Ça prend des années parce qu'il faut refaire toutes les validations pour qu'on puisse s'assurer que le produit est toujours, j'allais dire sûr, mais je ne trouve pas le mot au français, mais qu'il soit toujours conforme, etc. Il faut refaire tout un tas de validations et d'études. Du coup, ça prend du temps et ça coûte de l'argent. Mais voilà. Déjà, si on réfléchissait à quoi... Est-ce qu'il y a des usages où on privilégie la diatomite et du coup, vu qu'il y a déjà une carrière existante, on peut utiliser ce qui reste sur cette carrière le temps qu'on trouve des alternatives pour les sujets où c'est difficile ?

Inaya Lasserre : et concernant les responsables du projet de carrière est-ce que vous avez réussi à établir des dialogues avec eux ?

Agnès Cibiel : alors moi non mais parce que j'avais pas pour mission d'aller interagir avec eux j'ai visité l'usine et la carrière mais le collectif oui il n'y a pas plus tard que deux jours ils ont passé une après-midi avec eux. mais du coup je pense que pour ça vaudrait mieux que ça soit avec eux. c'est tout récent du coup j'ai pas eu le temps d'avoir le retour.

Inaya Lasserre : Et tout à l'heure, vous avez mentionné au niveau des apports scientifiques, notamment, c'était les étudiants de l'université.

Agnès Cibiel : Oui, des chercheurs, oui.

Inaya Lasserre : Et de quelle manière pensez-vous que ces apports scientifiques dans les contre-projets, quelle est la place, on va dire, de ces apports scientifiques ? Et de quelle manière ils peuvent participer à légitimer les contre-projets, soit aux yeux du grand public, soit aux yeux des étudiants ?

Agnès Cibiel : Pour les apports scientifiques, pour moi, c'est primordial. Je ne me suis basée que sur... Dans tout ce que j'ai fait, j'ai essayé d'avoir une approche scientifique. Par exemple, pour regarder la filière de la diatonymite, je me suis inspirée de l'analyse du cycle de vie. Je n'ai pas fait une vraie analyse du cycle de vie parce que... Je n'avais pas assez de données quantitatives, etc. Mais dans la philosophie, c'était de regarder qu'est-ce qui se passait. Pour tout ce qui était sur l'ars de Nuvial, c'était par exemple les services écosystémiques, les limites planétaires. Pour moi, c'est super important parce que c'est ce qui... Ce n'est pas juste qu'on ne veut pas que la carrière se fasse... Ce n'est pas pour embêter. En vrai, il y a un vrai sujet. Le dépassement des limites planétaires, le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, ce n'est pas sorti d'un chapeau et ça ne sort pas de nulle part. Il y a des rapports du GIEC, il y a des rapports de l'IPBES, et du coup à la fois ça donne un cadre de réflexion et effectivement pour moi ça donne vraiment une légitimité au travail. Oui.

Inaya Lasserre : Et est-ce que, du coup, d'un autre côté, il n'y a pas un risque que ces analyses scientifiques et des apports scientifiques viennent piétiner, piétiner c'est un peu fort, mais peut-être donner moins de place au collectif citoyen ?

Agnès Cibiel : Je pense qu'il faut hybrider les deux. Il faut arriver à hybrider les deux. Par exemple, sur le territoire, le collectif organise des fêtes de la Nars tous les ans. C'est la quatrième année. et ils invitent souvent des scientifiques justement qui viennent parler d'un sujet. ça peut être les bio-régions ça peut être sur le climat sur plein de choses et du coup c'est super intéressant parce qu'en plus on est en milieu rural dans le Cantal. donc ils n'ont pas forcément. c'est pas comme nous à Lyon où on peut aller voir une conférence toutes les semaines si on a envie et du coup ça permet de de comment dire d'hybrider vraiment un le travail scientifique avec le le travail sur le terrain et les ressentis aussi des acteurs etc...

Inaya Lasserre : Et on a vu, oui, effectivement, qu'il y avait des fêtes qui étaient organisées. Il y avait pas mal de communications, notamment sur le site Internet, par rapport à ça. Et justement, par rapport à ce contre-projet, quelle a été un peu votre stratégie de communication pour rallier les citoyens, mobiliser autour de la lutte autour de la Narse ? Et est-ce que justement ces fêtes qui sont organisées participent d'une certaine manière à l'attractivité, à la médiatisation et à l'écosystème de la lutte autour du concours projet de la Narse ?

Agnès Cibiel : Du coup, pour la communication, c'est pareil. Je pense que ce sera plus le collectif qui pourra répondre. Mais moi, de mon œil un peu plus extérieur, ce que je vois, c'est que ça a créé une identité sur la Narse de Nouvial. Ce n'était pas... Enfin, moi, j'ai grandi là-bas et je ne connaissais pas la Narse de Nouvialle. Pourtant, j'habitais à quelques kilomètres parce que c'était, on va dire, des prés inondés l'hiver, mais qu'on s'en foutait un peu en vrai, quoi. et du coup en fait c'est en train de donner une identité au territoire. et peut-être que pour ça je peux vous je vous ai amené un petit truc que je trouve que le collectif ils ont fait un truc super fort. donc ils ont fait une bière donc ils ont travaillé avec des brasseurs locaux artisanaux et ils ont fait de la bière non filtrée Et du coup, ça s'appelle la blonde de Nouvialle. Et du coup, ça donne un peu... Ouais, en fait, je trouve que cette narse,

ça devient un symbole un peu. Et en fait, elle devient quelque chose. Voilà, elle devient quelque chose. Et on en entend parler. Et... Du coup, ils ont fait une petite explication. Ils disent « La Narse de Nouvialle est une vaste zone humide menacée par l'extraction de diatomite servant à filtrer des boissons. Cette bière non filtrée, donc sans usage de diatomite, témoigne de la possibilité de ne pas exploiter cette roche présente à Nouvialle. ». Après, ils disent « Le dépôt de levure est naturel, pas la filtration par la diatomite. ».

Carla Cecchini : Et du coup, il y a une boîte commercialisation ?

Agnès Cibiel : Oui, on en trouve sur le territoire, on peut l'acheter. Et ce qui est marrant en plus, c'est qu'il y a trois brasseurs différents qui ont des bières avec la Narse de Nouvialle. Avec la marque, entre guillemets, parce que c'est pas vraiment une marque, mais de la Narse de Nouvialle. Et donc ça, je sais pas, tu bois l'apéro le dimanche en famille, forcément tu vas parler de qu'est-ce qui se passe sur la Nars de Nouvial. Et ça suscite le débat, alors toi t'en penses quoi ? Est-ce qu'il faut l'ouvrir ? Non, mais quand même, Tonton Jeannot, il travaille à l'usine. Qu'est-ce qu'il va faire s'il n'y a plus... Après, on en parle. Petit à petit, ça fait un peu...

Inaya Lasserre : Ils font d'autres produits ?

Agnès Cibiel : Non, pour l'instant, je ne crois pas. Je ne veux pas dire de bêtises. Celui-là, c'est emblématique...

Carla Cecchini : Du coup, on a un peu perdu le fil de nos questions. Je vais vous poser une dernière question sur la légitimité. Après on parlera plutôt de la lutte. Mais du coup, au niveau de la légitimité, est-ce que vous pensez que la présence des individus sur le terrain, ça... Ça permet de plutôt légitimer la cause ou de la délégitimer.

Agnès Cibiel : Alors, je n'ai pas bien compris cette question. Je l'avais vue, mais c'est quoi que vous appelez présence des individus ?

Carla Cecchini : Parce que, par exemple, comme je vous ai dit, il y a d'autres contre-projets. Quand on pense à Notre-Dame-des-Landes, on pense à la ZAD. et on pense à la ZAD qui a eu une médiatisation plutôt négative, un peu... Des fous de l'écologie qui vivent comme des moyen-ageux.

Agnès Cibiel : Nous, il n'y a pas ça encore. Il n'y a pas de ZAD. Oui, il n'y a pas de ZAD. Il y a des rassemblements. Après, c'est surtout... À part la fête de la Narse une fois par an. Après, c'est que... Non, il n'y a pas de rassemblement type comme ça. Ils vont faire des... des événements, je ne sais pas, regarder les étoiles, faire des sorties naturalistes ou la marche, ça arrive. Au mois de février, il y a la journée nationale des zones humides. Je ne sais plus comment ça s'appelle exactement. Et du coup, ça peut arriver qu'ils marchent le long de la Narse. Mais du coup, c'est plutôt les gens locaux qui viennent. Donc, il y a la fête de la Narse où ça commence à devenir un peu connu. Oui. Et donc là, ça peut rassembler plus de

monde qui vient en dehors des locaux. Mais on n'a pas pour l'instant ce qu'on peut avoir sur les autres territoires.

Inaya Lasserre : c'est aussi pour ça que c'était intéressant pour nous de sélectionner des contre-projets qui étaient à des échelles différentes parce que comme on disait dans le cas de la 69 ou Notre-Dame-des-Landes même il y a eu une très forte médiatisation plutôt à connotation négative. mais c'est vrai que des projets qui sont plus petits comme le projet de la Narse à moins d'être quand même informé sur la thématique ou de vivre près quoi

Carla Cecchini : Du coup, là, vous avez un peu mentionné sur les regroupements, etc. On avait vu sur le site qu'il y avait des adhérents au projet. Et on voulait savoir si... Parce que c'est pareil, c'est des choses qu'on a pu observer dans d'autres contre-projets. Des fois, il y a des éléments de rupture dans les revendications. Des fois, c'est sur le fond. Des fois, c'est sur la manière de faire. Est-ce que vous avez rencontré, pour le collectif de la Narse de Nouvialle encore une fois, vous y êtes arrivée plus tard, est-ce que vous avez su s'il y avait des points de rupture dans le groupe ?

Agnès Cibiel : Non, je n'ai pas observé de... Il y a un consensus sur... Même au niveau de l'engagement ? Après, encore une fois, je suis un peu extérieure au collectif, donc je pense que ce sera plus une question à poser aussi au collectif. Mais de ce que j'ai vu... Ils arrivent à rester... Forcément, il y a des différences de point de vue, mais ils arrivent toujours à se mettre d'accord. Mais pareil, ça, c'est mon regard très extérieur.

Inaya Lasserre : Et tout à l'heure, vous avez mentionné votre approche, notamment la volonté d'allier un peu les analyses scientifiques et écologiques et les visites de terrain. Est-ce que vous avez le sentiment que les analyses écologiques du projet, de ce projet et même des contre-projets en général, ne sont pas prises en compte dans le processus de décision du projet ? Et pourquoi, selon vous, il y a ce manque de prise au sérieux ?

Agnès Cibiel : Encore une fois, comme ils n'ont pas encore fait l'autorisation, Du coup, on ne sait pas encore. En fait, ils méritent, il faut qu'ils fassent des études d'impact. Et on ne sait pas encore ce que ça a donné, leurs études d'impact. Elles ne sont pas sorties. Vous avez une idée à peu près du délai ? Je ne sais pas exactement, mais ça sera au moment de la demande d'autorisation. mais du coup là en fait ça revient un peu à ce que je disais tout à l'heure c'est qu'au final on va regarder là où peut-être si vous me redites la question

Inaya Lasserre : Est-ce que vous avez le sentiment que les analyses écologiques du projet et des projets en général ne sont pas prises en compte dans le processus de décision du projet ?

Agnès Cibiel : Je pense qu'en fait, les analyses écologiques aujourd'hui, elles sont prises en compte. On essaye un peu avec la cascade ERC, éviter, réduire, compenser. Mais en fait, c'est un peu ce que je disais tout à l'heure, on part du principe que le projet, il est un peu sur son piédestal et on va essayer de l'éviter. Mais dans des projets comme ça, leur solution, ça ne va être jamais d'éviter parce que de toute façon, le minerais, il est là, il n'est pas ailleurs.

Du coup, je reviens un peu à mon sujet tout à l'heure où il faut renverser la table. Pour que les enjeux écologiques soient vraiment... En fait, aujourd'hui, on a notre société, nos activités économiques. On n'y touche pas, on ne les remet pas en cause parce que ça fait de l'économie, ça fait de l'emploi. Et on négocie sur les limites planétaires, en gros. On négocie sur les externalités et sur ce que ça fait sur notre environnement. Et aussi sur le social, parce que l'exploitation de la carrière, c'est des terres agricoles aujourd'hui. C'est quand même un endroit, on est sur un vaste plateau où il n'y a pas du tout d'activité industrielle. Donc on va faire un gros trou au milieu et ça va se voir du pont du Cantal. Donc pour le tourisme, tout ça, c'est quand même pas génial. Donc voilà, on ne remet pas en question l'extraction, les usages de la diatomite, etc., À mon avis, il faut rebasculer dans l'autre sens, se dire qu'aujourd'hui, on sait que changement climatique, érosion de la biodiversité, pollution, etc., les limites planétaires, comment on fait ? On a besoin de préserver nos écosystèmes pour qu'on puisse continuer à habiter sur Terre, tout simplement ? Donc comment on modifie nos activités économiques pour qu'on puisse continuer à habiter nos territoires ? Et donc du coup, allons discuter avec les industries agroalimentaires, allons discuter avec les industries pharma et innovons, simplifions les processus quand on peut les simplifier. Voilà, moi j'ai l'impression qu'on ne regarde pas du bon côté en fait. Mais pour arriver à ce changement paradigme-là, il faudra un temps peut-être assez long. Ben ouais, c'est ça. Mais du coup, c'est un peu ce qu'on a essayé de faire avec le travail qu'on a fait, quoi. Et dans quel but ? ils ont fait appel à Interstice et quel a été le rôle d'Interstice ? L'idée, c'était de faire ce fameux projet économique alternatif. Ils avaient commencé à faire des premiers travaux avec l'Institut Gustave Eiffel, où ils avaient identifié plusieurs pistes d'activités économiques à aller creuser. Et du coup, ils avaient besoin d'aller plus dans le détail de la faisabilité des différentes activités qui avaient été présélectionnées, on va dire, pour le rendre plus concret. Et de l'autre côté, il y avait aussi l'objectif de faire un peu un scénario sombre, extractiviste. Qu'est-ce qui se passe sur le territoire si on ouvre la carrière ? Et donc là, c'est là qu'on a décortiqué tout le cycle de vie de la diatomite. On a regardé ce qui s'est passé sur la carrière de Foufouyou, qui est une carrière qui est en cours d'exploitation un peu plus loin sur le territoire. Donc on a vu, on voit qu'au début, dans les années 1900, quand ça a commencé, c'était la petite carrière de départ. Sauf qu'après, on ouvre une carrière, on rebouche, on rouvre une carrière, on rebouche. Donc on a l'impression que c'est tout petit. Mais en fait, au final, si on regarde, qu'on fait en cumulé la somme de toutes les zones, on voit que tout a été exploité presque partout. Du coup, c'était un peu d'imaginer ce qui s'est passé à Foufouillou. Il va arriver la même chose sur la Narse de Nouvialle. C'est quoi les impacts sur le tourisme ? C'est quoi les impacts sur l'agriculture, sur l'eau, sur la biodiversité ? Donc, l'idée, ce n'était pas d'aller forcément dans les détails de tout, mais de montrer un peu une vue systémique, de vraiment prendre le sujet sous tous les angles.

Carla Cecchini : Vous avez du soutien de la part des élus locaux ?

Agnès Cibiel : Pour les élus locaux, en fait, c'est assez complexe, vu qu'il y a l'usine où est transformée la diatomite, qui est sur une communauté de communes, là où il y a la carrière actuelle aussi. Donc eux, ils sont pour l'ouverture de la carrière, parce qu'ils ont l'usine, du coup, ils veulent préserver des emplois, etc. Et il y a la d'Ars de Nouvial, qui est sur une

autre communauté de communes, Et donc, pour l'instant, ils sont opposés. Après, on ne sait pas, vu qu'il va y avoir des élections bientôt. En tout cas, les équipes, actuellement, sont contre l'exploitation parce qu'eux, ils veulent conserver la zone nature à 2000. Et on a vu que vous étiez conseillère municipale. Oui, alors moi, c'est à côté de Lyon, donc rien à voir. Mais alors, par contre, ça m'a beaucoup aidée parce que pendant mon mandat, on a fait le PLU de ma commune. Du coup, j'ai été impliquée dans le plan alimentaire territorial. Du coup, c'est toutes ces choses-là. C'est des choses qui se passent. que je connais, que je sais que ça existe, je sais comment c'est fait, etc. Et du coup, j'ai pu rapidement les mobiliser sur le territoire de Haute-Terre Communauté et de Saint-Flour Communauté. Et ça nous a aidé à construire le projet économique alternatif pour qu'ils s'inscrivent aussi là-dedans.

Carla Cecchini : Je suis désolée, je rebondis sur ce que vous avez dit tout à l'heure sur les deux communes qui sont... Ça veut dire que du coup, la commune sur laquelle appartient l'usine soutient complètement la destruction de la Narse ?

Agnès Cibiel : Oui, ils sont plutôt... Après, ce n'est pas si simple. Je pense que ce n'est pas noir-blanc, mais oui, ils sont plus en soutien.

Carla Cecchini : Parce que leur intérêt, c'est que l'usine continue parce que ça leur fait de l'activité sur le territoire et des emplois sur le territoire.

Agnès Cibiel : Oui, c'est ça. Exactement. Alors, il n'y a pas beaucoup d'emplois, mais il n'y a aussi pas beaucoup de chômage et il y a aussi beaucoup d'entreprises qui n'arrivent pas à recruter. Parce qu'on voit souvent qu'il y a des luttes qui s'essouffent rapidement, avant même la fin. Et là, surtout que les premières contestations étaient en 1995, même si... Oui, après, du coup, le...

Inaya Lasserre : Est-ce que vous pouvez... Vous avez, par exemple, parlé du fait qu'il y avait une sorte de sentiment de dignité qui s'était créé autour des faits et tout. Est-ce que vous pensez qu'il y a d'autres facteurs à cette continuité de la lutte ?

Agnès Cibiel : Effectivement, au bout d'un moment, si Imerys attend 5 ans avant de déposer son autorisation, peut-être qu'il va y avoir une fatigue. Du collectif, c'est du temps bénévole, ils sont à fond. Mais pour l'instant, non, ils sont à fond. Après, à suivre. Je ne sais pas comment ça va se passer après, mais pour l'instant, il n'y a pas de coup de mou. Pareil, je pense que c'est une question que le collectif répondra mieux. En tout cas, pour l'instant, ils sont toujours aussi motivés.

Carla Cecchini : Est-ce qu'il y a des choses que vous voulez aborder ?

Agnès Cibiel : Oui, je suis en train de regarder. Oui, j'avais peut-être... Parce que moi, j'avais regardé du coup la définition des grands projets inutiles parce que j'avais du mal. Dans ma tête, c'était surtout une infrastructure, les routes, les bâtiments, l'entrepôt, etc. Donc... Et du coup, j'ai regardé la définition sur Wikipédia et c'est écrit que c'est une décision prise par le

pouvoir politique en relation avec une technosphère, mais sans consultation démocratique des citoyens. Et du coup, je me suis dit que c'était exactement ça, parce qu'au final, pour la Narse de Nouvialle, c'est le préfet qui va décider. Je crois que c'est au niveau du préfet, mais en tout cas, c'est l'État qui peut importer au niveau de l'État. Et en fait, c'est un peu ce que je vous racontais tout à l'heure, c'est qu'on a une vraie relation avec la technosphère. C'est exactement ce qu'on décrit dans notre scénario extractiviste, c'est qu'on a tout ce système qui est mis, qui est en place... avec Imerys, la transformation, les emplois liés à la transformation, après tous ceux qui vont utiliser la diatomite, etc. Mais du coup, sans la consultation démocratique, à la fois sur le territoire, elle est à la marge, Ça se cantonne à une consultation publique où on donne son avis sur Internet ou au commissaire enquêteur. Et encore une fois, personne ne nous demande si on a envie encore d'utiliser, d'avoir encore de la bière filtrée avec de la diatomite. Donc je dirais que c'est même le citoyen au sens large. Et donc, au final, on ne remonte pas vraiment à la racine de pourquoi ce projet.

Inaya Lasserre : C'est aussi le but de l'exposition, c'est de mettre en lumière ces contre-projets et la manière dont... Par l'État, par les processus démocratiques. Et c'est aussi intéressant de voir à différentes échelles comment se manifeste...

Carla Cecchini : Effectivement, ça ne concerne pas que les grosses infrastructures. Et ça correspond des fois aussi... Enfin, ça attaque directement souvent la nature, l'environnement, la biodiversité. Par exemple, on travaille sur le triangle de Gonesse. Et pareil, c'est des territoires agricoles qui ont été saisis pour créer un grand centre commercial avec des pistes de ski intérieures. Alors que l'île de France a besoin de ressources alimentaires et ils auraient détruit tout ce terrain agricole.

Agnès Cibiel : C'est ça, exactement.

Inaya Lasserre : Et là aussi, ça englobe plein de thématiques. Thématiques sociales. Par exemple avec Le Mirail à Toulouse. Il y a toutes ces thématiques d'identité, d'immigration, tout ça, parce que c'est des individus qui sont installés avec les premières règles d'immigration, qui n'ont pas envie de toute leur identité. C'est aussi le but de l'exposition, d'aborder toutes ces thématiques

Agnès Cibiel : C'est ça qui est intéressant aussi. Oui, ça va être trop chouette.

Carla Cecchini : Si vous aviez des choses à ajouter

Agnès Cibiel : Après, je crois qu'on a bien abordé un peu tout. Oui, du coup, je me... Je me disais qu'avec tous ces... Enfin, c'est valable pour la Narse, mais pour tous les contre-projets, en fait, on voit bien que notre façon de faire, elle ne marche pas. Enfin, ça ne marche plus. Et du coup, je me dis qu'avec ces contre-projets, avec ce projet d'exposition, c'est de... Comment on arrive à... à visibiliser que ça ne marche pas, que c'est reculer pour mieux sauter. La Narse de Nouvialle, c'est vraiment ça. Donc, OK, il n'y a plus de diatomite dans la carrière actuelle, on va ouvrir une nouvelle carrière. On se dit « Ah, mais c'est super, c'est

super important, c'est utile pour l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharma, etc. Donc il faut y aller, il faut extraire la diatomite. Et en plus, comme ça, ça préserve les emplois sur le territoire, etc. » Mais dans 50 ans, on fera quoi quand la nouvelle carrière, elle sera aussi épuisée ? Donc dans 50 ans, on recommence où on en est aujourd'hui. Et on se dit, qu'est-ce qu'on fait ? On essaye de retrouver encore un autre gisement, un autre milieu naturel à détruire. Ou alors, aujourd'hui, on se pose les bonnes questions. On se dit qu'il faut peut-être réfléchir à d'autres solutions pour faire nos produits.

Inaya Lasserre : C'est ça, on repousse le problème. Donner la visibilité à des thématiques qui ne sont pas forcément critiquées par les médias, ou alors qui sont critiquées de manière très négative. Comme dans le cas de Notre-Dame-des-Landes de l'A69, où les luttes sont vraiment marginalisées, où on montre vraiment tout cet aspect contestataire, mais d'un point de vue très négatif. Et là, c'est aussi le but, de montrer, que.. c'est pas toujours...

Agnès Cibiel : Oui, c'est ça. Et du coup, je voulais dire un autre truc qui m'était passé. Donc, il y avait cette histoire de ça et... Je ne sais plus. Ça va peut-être me revenir. Oui, il y a ça. Et il y a aussi... En fait, c'est un peu la double peine. Parce que d'un côté, il y a un peu cette activité zombie, on va dire. L'extraction de diatomite, on est dans une activité zombie. On sait que c'est plus... Ça ne va plus marcher, mais elle continue un peu à survivre comme ça. Mais il y a aussi qu'on empêche le territoire de faire face aux changements climatiques. Tout ce qu'on doit un peu préserver, parce qu'on ne sait pas trop ce qui va nous arriver, les sécheresses, les canicules, les problèmes d'usage de l'eau, etc. En fait, pour moi, aujourd'hui, on devrait avoir un principe de précaution Et de se dire, c'est quoi le plus important ? C'est que le territoire puisse s'adapter, ou au moins avoir la chance de s'adapter au monde de demain, où on préserve une activité économique qui va durer quelques dizaines d'années, et qu'après, de toute façon, il faudra quand même, même pour le territoire, qu'il trouve autre chose pour ses habitants, et qu'ils soient employés chez une mairie, etc. Donc, c'est un peu la double peine. On continue une activité qui, de toute façon, n'est pas top top. Et en plus, on limite la résilience à la fois du territoire et on aggrave aussi le problème, au final, à l'échelle mondiale. Si on dézoome..., parce que du coup, ils disent "oui, mais ce n'est pas grave. Après, on va réhabiliter la carrière." Oui, d'accord, mais ce n'est pas dans 50 ans qu'on a besoin d'une zone humide. Et puis, de toute façon, ça ne sera jamais la même. Elle n'aura jamais les mêmes propriétés. Donc, autant ne pas la détruire si on peut arriver à ne pas la détruire.

Voilà, je pense que j'ai à peu près... Oui, et après, peut-être sur la partie de comment le collectif peut être pris au sérieux, je pense que c'est vraiment qu'ils ne sont pas dans une posture... Ils ne sont pas dans une posture, nous, on ne veut pas d'ouverture de carrière. Fin... Là... La Narse de Nouvialle, ils ne veulent pas, mais ils ne sont pas, par exemple, contre tous les projets de carrière. C'est de se dire qu'il faut regarder ça un peu de façon située. Et justement, à quoi ça sert ? Ce n'est pas la même chose d'ouvrir une carrière de pierre qui va servir à construire des maisons qui vont durer 100 ans et qu'après, ces pierres, on va pouvoir les réutiliser pour faire autre chose parce qu'elle sera toujours là. que la diatomite où on l'extrait, on l'utilise une fois pour filtrer un litre de bière et après on ne s'en sert plus parce que c'est fini. Au pire, elle finit dans un champ comme amendement agricole. au mieux et c'est

fini. Après, c'est foutu pour toujours. Donc, c'est vraiment de se dire, de regarder les choses en finesse. De ne pas être opposé à tout, mais de vraiment poser les bonnes questions.

Carla Cecchini : Ça donne une image de raisonnablement un peu du collectif.

Agnès Cibiel : C'est ça. en fait moi je me dis c'est ça que j'ai aimé avec ce projet c'est qu'on n'est pas sur du plastique. si on dit demain il faut arrêter le plastique on est un peu dans la merde. mais la diatomite... c'est pas simple, je dis pas mais on a arrêté comment ça s'appelait c'était quoi? les molécules pour la couche d'ozone. j'ai oublié, ce qu'il y avait dans les aérosols, là, et qui faisaient le trou de la couche d'ozone. On a été capables de l'arrêter. Tout le monde s'y est mis. Ce n'était pas simple non plus. Donc, je me dis, si sur la diatomite, on n'arrive pas à renoncer, à arbitrer et à essayer de s'organiser collectivement pour que ceux qui l'utilisent, ils trouvent d'autres façons, etc. En fait, je me dis, si on n'arrive pas avec ça, on n'arrivera avec rien, quoi.

Carla Cecchini : C'est un truc qui ne concerne pas tant.

Agnès Cibiel : C'est ça. Voilà.

Inaya Lasserre : Merci pour votre réponse aux questions.

Agnès Cibiel : Et peut-être un dernier petit truc sur les apports scientifiques dans les contre-projets. J'avais écrit que pour moi, c'était un peu une boussole. C'est tellement complexe, ces sujets. Il y a tellement de choses à regarder. Et aussi notre monde qui est complexe entre les intérêts économiques, politiques, etc. Je me dis que c'est un peu ce qui nous permet... Moi, je le vois un peu comme une boussole qui nous permet de naviguer et... Et ça nous permet d'arbitrer, en fait. Voilà.

Inaya Lasserre : Et bien merci à vous..

Agnès Cibiel : Et du coup, on peut avoir une copie, nous, ou pas ? L'enregistrement. Oui. Oui. Trop cool. Au pire, vous me le mettez sur un dossier, je le télécharge et...

Carla Cecchini : Oui, c'est bien. Ah, ok. Ah oui, vous pouvez nous envoyer un petit mail et on vous enverra la vidéo.

Agnès Cibiel : Trop bien.

Annexe 13 : Marion Cruz Absi et Anne Durand

Entretien réalisé par Elise Berger et Rania Boulejiouch le 18 novembre 2025

Elise Berger : Bonjour.

Rania Boulejiouch : Bonjour vous allez bien ?

Anne Durand : Oui très bien.

Marion Cruz Absi : Oui moi également... On a compris votre projet c'était très clair dans vos mails.

Elise Berger : Ah super alors !

Rania Boulejiouch : Dans ce cas là on peut peut être commencer directement ?

Anne Durand : Oui avec joie.

Rania Boulejiouch : Alors déjà, est-ce que vous pourriez vous présenter et nous présenter votre parcours, votre profession et votre implication personnelle avec le projet de la Poterie ?

Marion Cruz Absi : Alors, je commence, Anne ?

Anne Durand : Bien sûr.

Marion Cruz Absi : Alors, bon, je suis Marion Cruz Absi, architecte de formation. J'ai travaillé notamment à Genève et en Suisse en général. Et je suis actuellement doctorante à Paris. Et j'ai rejoint l'association au moment de l'élaboration du contre-projet en 2002, si ma mémoire ne me fait plus défaut... Et c'est à cette occasion que j'ai rejoint l'association et donc Anne, Marcelin, Christine et voilà, toute l'équipe.

Rania Boulejiouch : 2020 ?

Marion Cruz Absi : Non 2022, oui.

Rania Boulejiouch : Et Anne, si vous voulez vous présenter aussi.

Anne Durand : Alors, moi, je m'appelle Anne Durand. J'habite à Ferney. Je suis comédienne et citoyenne à Ferney, très affectée comme beaucoup d'autres habitants par le projet qui devait construire un énorme gigantesque centre commercial. Donc on s'est mobilisés à l'occasion des précédentes élections municipales de 2020. Et nous avons créé l'association. La

Poterie étant le nom du terrain sur lequel devait être posé l'immense centre commercial. Ça s'appelle aussi la poterie parce qu'autrefois, au XVIII^e siècle, quand Voltaire est venu habiter ici, le terrain était très argileux. Et il a contribué à établir beaucoup de potiers qui ont monté leur artisanat dans ce quartier de la poterie.

Elise Berger : Ok, super. Est-ce que vous pourriez présenter les grandes étapes de la contestation de ce projet de grand centre commercial à la poterie et ensuite du contre-projet ?

Anne Durand : Alors tu commences sur l'association et puis je reprends. Voilà, peut-être que je commence et puis que Marion pourra être plus concrète et précieuse encore sur le contre-projet proprement dit. Les étapes, ça a été en mars 2020 de fonder l'association. Comme aucune discussion n'était possible ni avec les candidats à la mairie qui se défaussaient sur la communauté d'agglos qui avaient acquis le terrain pour en faire une zac. Donc en fait, le terrain de la poterie n'appartenait plus à Ferney-Voltaire. Les habitants en avaient été expropriés. Donc ayant peu de moyens de discussion, de recours, dès qu'il y a eu le permis de construire, on a fait un recours gracieux auprès du maire et ensuite un recours au tribunal administratif de Lyon puisque notre recours gracieux avait été refusé par la commune. Et ensuite s'en est suivi des actions de médiations auprès de la population qui ne comprenait pas du tout et j'avoue que moi non plus au début et mes camarades non plus, on était très néophytes. On ne savait pas ce que c'était une ZAC, pourquoi la commune de Ferney n'avait plus de pouvoir sur un terrain. La ZAC de Ferney représente 15% de la surface de Ferney. Ça a été des années d'expropriation, de recours. Il y a eu une centaine de recours. Mais quand on ne fait pas partie des gens expropriés, on n'est plus au courant. Tout ça était très opaque. Et donc en parallèle du recours au tribunal, on s'est informé, on a fait des stands au marché de Ferney qui est très populaire tous les samedis. Il y a beaucoup de gens qui s'y promènent. Donc on a pu distribuer des tracts, informer les gens et ensuite organiser une très grande manifestation en janvier 2021. Il y a eu beaucoup, beaucoup de monde, près de 500 personnes. Pour Ferney, c'était beaucoup de gens. La commune a à peu près 10 000 habitants. Et puis on a été très aidés dans cette sensibilisation par un article qui est paru dans le journal Le Monde qui a été écrit par Emeline Cazy et Isabelle Rey. Et c'était toute une enquête sur les centres commerciaux dans le pays de Gex qui est donc un territoire frontalier. Et ça s'appelait cet article « Le pays de Gex, dernier paradis des centres commerciaux ». Parce qu'en effet, l'enquête montrait que la densité de centres commerciaux dans le pays de Gex est la plus intense, enfin la plus grande de France. Et aussi, pour une question très bête, de pouvoir d'achat de nos voisins, dont les salaires, et puis le change actuel, France-Suisse, euro, est très favorable au France-Suisse. Donc les gens qui ont un salaire suisse ont un pouvoir d'achat très très important dans le pays de Gex. Donc ça favorisait ces centres commerciaux. Je le mets au passé parce que les centres commerciaux se cassent la figure de partout... Mais bref, pour revenir à Ferney, il y a eu des tas d'articles du côté suisse, du côté français. Et un jour, en discutant avec Marcelin Bartassa, qui est un grand architecte et urbaniste jeune voix, qui est aussi un ami, il nous a dit, écoutez, vous irez de l'avant. Si, en parallèle de votre contestation, de votre force d'opposition, vous êtes aussi une force de proposition, et il faut absolument proposer un contre-projet. Et bon, l'idée était déjà venue. Certaines gens disaient, mais il faut qu'on propose autre chose. Mais moi, en tant que présidente, et même dans le comité, on se

sentait très démunis. Parce que proposer comment, avec quels critères ? On allait vite retomber dans la trivialité du consumériste, c'est-à-dire que l'une voudrait ceci, l'autre voudrait une patinoire. En fait, comment démêler ce qui est bon, pas bon, quels sont les critères ? Comment s'y prendre pour proposer quelque chose qui à la fois satisfasse les gens et qui corresponde à des exigences contemporaines de l'écologie, des paramètres modernes, d'urbanisme, etc. Et puis, il a dit, Marcelin, c'est compliqué, mais je vous aiderai, on organisera des ateliers. Et là, je laisse la parole à Marion pour la suite.

Marion Cruz Absi : Oui, parce que c'est à ce moment-là, en effet, que j'ai rejoint l'association. Il se trouve que j'étais venue pour la manifestation qui a eu lieu à Ferney, pour des raisons. J'y ai vécu à Ferney, on connaissait des personnes à Ferney. Et il se trouve que c'est à ce moment-là que j'ai entendu. Alors, je ne sais plus exactement comment il y avait cette idée de contre-projet qui se profilait. Et c'est pour ça qu'avec un ami, on a proposé de donner un coup de main. On a rejoint du coup Marcelin pour l'aider, quelque part, puisque lui a mené quand même aussi, au-delà de son savoir technique en tant qu'architecte, un savoir aussi de contre-projet, de médiation, de concertation. Et du coup, c'était un apprentissage aussi d'élaborer. On peut en faire dans le cadre de bureau, mais je n'avais jamais participé à des projets qui impliquent de la concertation dans le milieu associatif, etc. Et donc, à partir de là, il y a eu, à proprement parler, deux ateliers sur table avec des plans pour établir ces lignes-là. Marcelin avait établi une super présentation pour expliquer, donner des clés de compréhension du territoire. Je me souviens de ce PowerPoint où on voyait ce grand paysage, la trame verte, la trame bleue, expliquer. En fait, en amont de prendre la main sur les plans, etc., expliquer le territoire avec cette sensibilité qu'il a. Et puis, à chaque fois, l'idée, c'était de travailler sur table en petits groupes avec des grands plans qui avaient été imprimés. Ce petit groupe avec Marcelin, Marie-Ange, Mathias et moi-même, on était dispersés, avec aussi Anne Durand, Christine, Marie-Josée, je les nomme quand même, un peu sur plusieurs tables. Et il y avait l'idée de faire des groupes et de fonctionner avec un moment où on travaille en groupe et un moment de restitution où chacun amène des propositions. Et donc, il y avait eu un premier tour, un premier workshop qui avait été réalisé avec des premières idées qui avaient été posées, notamment des grandes orientations de projet que nous avons tenté après de reprendre, plutôt en comité réduit, de comprendre ce qui avait été dessiné. Et qui nous a permis aussi, derrière, de faire différentes propositions. C'est-à-dire, est-ce qu'on est sur un mur ? Est-ce que ce dont on voit la trace dans les discussions, dans les dessins, puisqu'il faut savoir aussi que ce n'est pas non plus aisé pour tout le monde de prendre le crayon, mais il y a aussi des mots, etc., des expressions. Donc, on a repris tout ça. On avait Marie-Ange, c'était Marie-Ange qui prenait la parole pour se faire, en quelque sorte, le porte-parole des personnes et de redessiner, de repropose. Est-ce qu'on est sur un tissu ? Est-ce que les personnes qui en sont impliquées souhaitent un tissu resserré qui ressemble à un cœur de village ? Plutôt sur quelque chose d'un grand projet qui laisse beaucoup de place à un parc, etc. Et donc, après, on avait pris, il me semble, un peu trois directions différentes. Et le deuxième workshop, en amont, cette fois-ci, il n'y avait pas une présentation du territoire mais une présentation un peu de différentes ambiances urbaines. On avait préparé un peu ça en fonction de ce qui était ressorti du précédent atelier. Et là aussi, on s'est aussi attaqué à voir ce qui ressortait en termes d'activités, de possibilités. Nous, on s'était informé en amont

pour prévenir, par exemple, qu'il était impossible sur ce terrain-là de mettre du logement, puisqu'en effet, une des premières demandes, c'est de dire pourquoi on fait des quartiers monofonctionnels ? Là, on a dû expliquer que c'est situé à côté d'un aéroport, donc on ne peut pas mettre de logement, qu'il y ait un plafond aérien... Et puis alors, du coup, si c'est uniquement de l'activité, quelles activités, qu'est-ce qui manque ? La grande question aussi, comment faire de l'activité sans que ça vienne, comment dire, défavoriser le commerce de centre-ville, qui n'est pas si loin, en réalité. Et donc, voilà, ça a été un peu sur ces deux temporalités. Après, c'était assez chouette toute la confiance des membres de l'association pour retravailler ces propositions et d'en faire ce plan que Marcelin a dessiné à la main et que l'on a présenté en Assemblée générale pour le faire valider, avec un peu cette idée qu'on gardait une grande ouverture. Ce n'est pas non plus un plan d'une extrême précision pour qu'il y ait du métier, mais qui permet en fait de valider un certain nombre de principes. Parce que ça a été, voilà, c'est ce qui a été validé en Assemblée générale. Et ça, je tiens un peu à le préciser. Voilà, c'est un de ces principes fondateurs... Est-ce qu'il y a quelque chose que tu souhaitais ajouter, Anne, d'ailleurs ?

Anne Durand : Non, j'ai trop parlé déjà.

Marion Cruz Absi : Mais tu peux, tu peux ! C'est très intéressant.

Rania Boulejiouch : D'accord, très bien. Après, je veux bien que vous rappeliez les principes.

Anne Durand : Oui. Alors, on peut les regarder ensemble. Donc, ces principes, c'était la question de l'échelle. Donc, d'avoir... Il faut comprendre que ce centre commercial, à ce moment-là, le centre commercial, c'était celui porté par Altarea Cogedim. Donc, je ne sais pas si vous vous souvenez un peu des images. On est sur l'ordre, quand même, d'une rentabilisation du foncier assez énorme. Donc, ces gros paquebots, ces trois gros bâtiments qui viennent, qui prennent tout le site sur plusieurs étages. Alors, ici, on ne s'en rend pas compte. Peut-être, vous voyez ici, dans le coin de l'image, la hauteur. Donc, vous voyez ces paquebots commerciaux, puisqu'ils doivent être ventilés, alimentés pour les flux énergétiques, etc. Ils ont des hauteurs sous étage très impressionnantes et on arrive à des hauteurs de 30 mètres. Voilà. Alors, ici, on a toutes les surfaces... On était sur, du coup, 64 000 m² de surface brute de plancher. Voilà, 32 m de hauteur. Les deux autres, à 25 m de hauteur. 130 boutiques. 4 700 m² de restauration. Près de 4 000 m² pour un cinéma. Il faut savoir qu'il y a actuellement encore un cinéma qui est quand même beaucoup plus réduit en termes de taille. 1 600 places de stationnement, etc. Puis, avec un programme qui n'était pas toujours très clair sur exactement quoi. On avait ici industrie culturelle. Ça pouvait regrouper tout à fait plein de choses. Et donc, la première chose qui ressortait, c'est qu'on ne peut pas, à cet endroit-là du territoire, si vous regardez, là, c'est la proximité du centre-ville, que vous voyez le noyau du centre-ville. On est sur un tissu urbain qui est un peu fragmentaire. En entrée de ville. Et quel signal ça envoyait d'avoir tout d'un coup cet énorme paquebot qui venait comme ça présenter la ville de Ferney-Voltaire pour quiconque passe la frontière. Et surtout, à quoi correspond-il

? En tout cas, il ne correspond pas à l'identité de la ville qui se raccorde aussi avec ce cœur de ville, avec certains bâtiments plus épars. Il y avait des bâtiments plus bas.

Marion Cruz Absi : Alors, on comprend bien qu'il y ait toujours des enjeux de densification. Mais en tout cas, ça ne correspondait pas. Le premier principe, c'était de revenir à une échelle plus basse. On avait travaillé des modules. Je ne peux pas les montrer ici. Mais une trame qui était... Ah voilà, peut-être que vous le voyez ici.

Anne Durand : ... Une petite trame modulaire, dans l'idée que ça puisse être aussi un développement qui se fasse sur un temps long. On n'imaginait pas que ça puisse être construit tout d'un coup. On est en opposition à ces gros projets de pelleteuse. Donc, vous voyez ici, certains, sur les perspectives des bâtiments, qui vont quand même trois niveaux, peut-être quatre. On pouvait imaginer ici un bâtiment un peu plus mixte qui pouvait s'élever légèrement plus. Mais en tout cas, loin de l'idée de faire ce genre de grand objet spéculatif, financier, commercial, tout ce que vous voulez, qui rentabilise à fond le foncier. Notamment, le fait de revenir à une échelle plus petite, ça permettait de travailler comme deuxième principe aussi tout ce qui est la trame, la charpente paysagère. C'est ce qu'on a ici. Ah non, c'était le troisième, mais bon. Je vous le dis quand même en deuxième, parce que pour moi aussi, c'était très important. C'est de réussir à comprendre le territoire à travers l'analyse qu'avait proposée Marcelin, à une plus grande échelle. Comment on articule le bas du Jura, on est quand même proche du Jura sur la partie basse, avec la connexion avec Genève... On a quand même beaucoup d'espaces verts qui sont même propres. On a ici un grand parc, on a un bois qui se situe à proximité. Et il ne faut pas oublier qu'il y avait aussi la trace de certains corridors écologiques. On peut aussi remettre à jour, ici il y a un an qu'on souhaitait remettre à jour, donc on a souhaité mettre en avant ces éléments naturels. Et alors, très important, qui est pour l'anecdote, mais qui n'en est pas une, qui montre aussi bien à quel point, c'est une co-construction avec les personnes qui étaient impliquées, les citoyens et citoyennes impliqués dans le projet, c'est que je me souviens d'une grande conversation que l'on avait. Donc tout le monde était à peu près d'accord pour retravailler ce nom, ces axes verts, etc.

Marion Cruz Absi : Mais il se trouve qu'au départ, dans les premières propositions, on avait quand même un plan qui était un peu plus bâti, notamment ici, si vous voyez à cet angle-là, cette rotule. On a eu une grande discussion à savoir est-ce qu'il fallait fermer ou non ? Alors avec l'œil d'architecte, on s' imagine qu'il faut fermer, qu'il faut créer des perspectives ou autre chose. Et il se trouve que ça, c'est une idée très forte qui avait été défendue, puisqu'ici se trouvait un restaurant qui avait son parc, qui avait un terrain, et on a été interpellés sur le fait que cet espace vert avait toujours été présent dans la représentation de ce site chez certaines personnes.

Anne Durand : Et nous, on ne le voyait peut-être pas comme ça, d'autres peut-être non plus, mais en tout cas, ça a mené à ce que je trouve une qualité supplémentaire d'ici recréer ce parc, cette ouverture, alors que finalement, ce n'était pas quelque chose d'inné ou qu'on pourrait avoir en faisant du projet de manière éloignée à la mémoire collective ou à la mémoire du site. C'est important de préciser qu'on a aussi par moments réalisé, nous-mêmes en tant

qu'architectes, des mécanismes qu'on reproduit trop facilement, de vouloir tout fermer, tout délimiter. Ce dont on parlait, c'est la question des activités qu'on a déjà un peu discuté avant. Il y avait vraiment cette question de comment on contrebalance avec les activités de centre-ville, ne pas venir non plus les concurrencer. Qu'est-ce qu'on y mettait ? C'est ce qu'on a résumé ici. On avait l'idée de travailler sur, comme on pourrait dire, un maïs central, une rue centrale. Évidemment, on est sur un fonctionnement sans voiture. Quitte à mener une qualité de vie autre, autant débarrasser le site des voitures. On avait imaginé que, justement, s'il y avait besoin, on pourrait avoir une circulation automobile qui se faisait au sud pour des questions de livraison, etc. Et on avait travaillé un peu comme trois groupes. On a réussi ce maïs. Ici, on imaginait retrouver notamment des questions d'artisanat, de laisser des locaux. On sait que, par exemple, à Genève, il manque des espaces pour les artisans qui sont proches de la ville, pour le petit atelier. Et on trouvait que ça pouvait être une qualité, une complémentarité de ne pas proposer sur le territoire du Pays de Gex uniquement des commerces, mais aussi proposer des espaces de travail avec des personnes qui viendront travailler du côté France, et pas uniquement dans le sens inverse. Évidemment, il y avait un garage sur place... Mécanique auto, ça, on en a parlé. On imaginait aussi proposer des bureaux pour les indépendants, pour les ateliers photo, etc. De favoriser, du coup, peut-être des espaces plus, on va dire, liés au commerce ou à la restauration. Évidemment, à moindre mesure que proposait le centre commercial ici sur cet axe central. Et surtout, on imaginait, donc s'il fallait proposer, par exemple, de resituer le cinéma actuel, on imaginait pourquoi pas qu'il se situe plutôt par ici. Alors ça, c'était une grande discussion. On avait imaginé aussi que ça puisse être au rez-de-chaussée, une antenne de santé.

Marion Cruz Absi : Les locaux manquent, mais c'est surtout les médecins qui manquent. Comme partout en France. En tout cas, ça fait partie du programme.

Anne Durand : Ça fait partie des revendications, c'est d'avoir un pôle santé. Et on avait imaginé aussi ici une nouvelle salle de rencontre, une salle polyvalente pour faire ses événements, au niveau de la ville. Évidemment, ce que vous voyez ici, qui n'est pas proprement colorié, ou en tout cas attribué à des activités, c'est là où se situait, si on met la carte, ce serait plus simple.

Marion Cruz Absi : À l'époque, au moment où on l'a fait, cette partie-là du site n'était pas proposée au centre commercial. C'est ce qu'on voit ici. C'est pour ça qu'on avait imaginé qu'il puisse y avoir un développement plus large, et aussi que ce soit vraiment un développement qui se fasse dans le temps. En fait, pour autant que c'était un site industriel, c'est ça qui est assez rigolo. C'est qu'on le verrait de l'extérieur, on dirait, mais ce n'est pas très attrayant tout de suite. C'était quand même un site qui avait des activités déjà de base qui fonctionnaient. Alors, on pourrait le rénover, en proposer quelque chose, le densifier. Mais c'était quand même encore en activité pour certains des éléments qui étaient sur place. Et puis, la quatrième, voilà, on a commencé à en parler, quatrième élément, c'était du coup la question des mobilités, miser en effet sur un site qui soit piéton, avec seulement une possibilité de dessert, comme je vous l'ai montré, un endroit, et puis créer un véritable lieu dédié aux espaces publics, un parc. On avait imaginé qu'on pourrait avoir de la culture, des jardins

partagés. On avait donc cette trame bleue qui pouvait permettre aussi de relier le site, notamment, au bois de la bagasse qui se situe à côté, de pouvoir être poursuivi de l'autre point. Ici, un grand parc un peu en renforcement. On avait des belles références, un peu, voilà, plus finlandaises ou autres. Mais c'était un peu pour travailler l'imaginaire. Et évidemment, ici, une place un peu plus centrale où on pouvait imaginer qu'il y ait, notamment, d'autres activités qui s'y déroulent s'il y a besoin, en extérieur.

Elise Berger : Super. Très intéressant merci. Juste je reviens sur les ateliers.

Marion Cruz Absi : D'accord.

Elise Berger : Qui est-ce qui composait ces ateliers ? Du coup, c'était, vous, les architectes qui étaient dans chacun des petits groupes de travail et après, les gens qui étaient dans les groupes de travail, c'était des habitants, c'est ça ?

Marion Cruz Absi : Oui. C'était tout à fait ça, l'association avait lancé une invitation à participer à ces ateliers. Et après, on avait des grandes salles.

Anne Durand : Puis, si je peux me permettre Marion c'est important de dire qu'on informait aussi dans un journal et qu'il y a eu un rendu de ce travail. Les gens ont été heureux. Enfin, il ne me semble pas qu'il n'y ait eu aucune frustration. En tout cas, dans les ateliers, chacun a pu dire ce qu'il souhaitait, comprendre d'éventuelles objections techniques ou dues à la géographie, dues aux problèmes d'eau. Enfin, je crois que tout le monde était... Ça a répondu aux attentes de... des participants des ateliers et le rendu aux villageois, enfin aux habitants de façon plus générale, a été énormément apprécié. Enfin, ce journal, il a eu une réception, en tout cas du point de vue du public, je ne parle pas des élus, mais une réception maximum. Et on a eu la chance d'avoir une couverture du coup médiatique très, très importante dans des revues publiques en Suisse, en France. Enfin, ça a été un grand succès, je peux dire non, c'est clair.

Marion Cruz Absi : Après, malheureusement, ce fut... Enfin, pour l'instant, c'est un succès... Ouais, du public, mais pas des élus. Ça n'a pas de suite encore, pour l'instant, concrète. Pour dire les choses... Et clairement, ce journal a été envoyé à tous les élus du Grand Genève, côté suisse, côté français. Nous n'avons eu aucun retour, aucun retour d'aucun élu. Et à Ferney Voltaire, voilà, le maire, pour lui, on représente les empêcheurs de tourner en rond, j'ai relu encore des articles, bref, parce qu'on prévoit l'édition d'un deuxième journal, donc je replonge dans les comptes rendus de journaux. Enfin, on n'a que des retours négatifs, mais des retours qui ne rentrent même pas. On n'a jamais pu discuter vraiment avec personne de ce travail, si ce n'est avec le directeur de la SPL, la Société Publique Locale, qui émane de la communauté d'Aglo. Et ce directeur, quand je suis allée lui porter le journal, il était vraiment admiratif du travail qui a été fait. Voilà, lui, son retour était très positif. Mais évidemment, l'aspect financier, il s'arrête à l'équation financière. Pour lui, c'est un... Un contre-projet qui n'est pas rentable du point de vue financier. La SPL est extrêmement endettée. Elle a exproprié des

centaines de gens. Elle est endettée jusqu'au coût à hauteur de près de 100 millions, peut-être un peu moins maintenant parce qu'elle a déjà revendu des parties à des promoteurs dans la ZAC. Elle est très endettée et elle comptait vraiment sur les millions que devait verser Altaria Cogedim. évidemment si le contre-projet prévoit moins de rentabilité commerciale et donc finalement un prix de vente du terrain moins grand ça permettra à court terme ça permettra moins de construire en l'occurrence les équipements publics qui sont nécessaires dans la ZAC. donc lui ne pouvait pas rentrer en matière de ce projet. Mais voilà, pour l'instant, enfin, je ne sais pas si c'est prématuré que je parle de tout ça ou si c'est hors sujet.

Elise Berger : Non, non, c'est pas du tout hors sujet. C'est dans le sujet, en plein dans le sujet. Donc, si vous voulez en parler...

Anne Durand : Alors, je finis la boucle avant que Marion, enfin, Marion pourra compléter. Mais... Pour l'instant, les choses sont en point mort. Donc Altarea Cogedim s'est retiré. Il a récupéré l'argent après encore des procès. Avec la SPL, ils ont pu récupérer la mise. Ils avaient donc signé déjà un compromis de vente et versé de l'argent qu'ils ont pu récupérer à l'issue de procès qui ont été des échecs pour la SPL, puisque la SPL ne voulait pas remettre. Elle ne voulait pas verser, rendre l'argent du compromis de vente. Ensuite, la SPL a choisi d'autres promoteurs, en l'occurrence Sogeprom et Mercialis. Elle a mis au concours, enfin, elle a cherché d'autres promoteurs pour aménager le terrain. C'est Mercialis et Sogeprom qui ont gagné il y a déjà un an et demi ce concours. Mais pour l'instant, à la date d'aujourd'hui, rien n'arrive encore à être... Ils n'arrivent pas à s'entendre sur un programme, sur un prix de vente. Voilà, c'est assez mystérieux. Évidemment que nous, l'association, on est en contact avec Mercialis, qui a souhaité nous rencontrer une fois qu'ils ont été choisis pour aménager le terrain. C'était évidemment diplomatique. Ils n'ont pas les mêmes ambitions que nous. C'est une société avec des actionnaires qui doit rendre compte à des actionnaires et qui a aussi des impératifs de rentabilité certains qui ne sont pas les mêmes idéaux que nous. Mais Elle a tout de suite souhaité nous rencontrer, discuter. Évidemment que c'est à la fois diplomatique parce que si on recommence les choses avec des recours, des couvertures de journaux, ça va encore retarder les choses, coûter cher et ce n'est pas leur intérêt. En même temps, peut-être qu'il y a une toute petite part sincères, à la marge, quand même marginales, mais qui existent, de discuter avec nous. Je pense que le travail qu'on a fait est reconnu. Et par ailleurs, ils ont des très mauvais rapports avec la SPL. Ça ne se concrétise pas. La SPL est trop gourmande. Paradoxalement, c'est les élus qui voient très, très gros Et l'aménageur, promoteur, qui est plus modeste dans le programme, d'habitude, c'est l'inverse, parce que les promoteurs veulent gros, les élus, ils ont la trouille. Là, à Ferney, c'est différent. Les promoteurs veulent... Voilà. Les élus veulent le plus d'argent possible. C'est vrai qu'ils doivent construire des équipements publics. Ils doivent accompagner... Les 2500 logements prévus dans la ZAC, c'est énorme. Il faut des écoles, il faut des crèches, il faut des services publics. Et en ce moment, ce qui se passe, c'est que le maire de Ferney-Voltaire refuse de signer les permis de construire dans la ZAC au motif qu'il n'y a pas d'équipement public pour accompagner ces constructions. Et donc, de ma place, je ne sais pas, je ne comprends pas, ça se mord la queue, si c'est ça. Alors, il n'y aura jamais d'équipement public, donc jamais de construction. Donc, on a une énorme friche et une communauté d'agglomération extrêmement endettée. Je ne sais pas, c'est un...

Oui. Moi, ce n'est pas mon métier. J'ai du mal à comprendre tout ça. Mais j'avoue que ni dans les élus, ni chez les promoteurs, on obtient de réponses.

Marion Cruz Absi : C'est le grand flou. Oui, je ne sais pas si vous avez vu un peu comment ça fonctionne. Vous avez donc toute la ZAC, la tête de pont, la SPL qui tient le rôle d'aménageur. La SPL, elle a parmi ses décideurs, en président, le maire de Divonne et le reste est réparti entre plusieurs communes. Et derrière, elle fait des appels à projets pour des promoteurs et en divisant. Et le centre commercial devait ramener un certain montant qui permettait notamment des équipements publics ailleurs sur la ZAC. Et c'était vraiment un nombre impressionnant d'habitants qui étaient prévus au départ sur cette ZAC, qui s'appelait Ferney Genève Innovation. Genève a un peu jeté l'éponge. Et pour vous dire à quel point on est dans la projection, c'est-à-dire qu'il y a enfin un tramway qui se prolonge jusqu'à Ferney-Voltaire, depuis la Suisse, de Genève à Ferney-Voltaire. Et l'ambition, c'est quand même de le faire passer sur la ZAC en priorité par rapport à d'autres. C'est qu'on imagine un énorme développement. Alors quand on est allé... Je ne sais pas si tu te souviens, Anne, de cette énorme maquette. On est face à un aménageur, donc la SPL Terre Innove, qui fonctionne peut-être un peu sur un modèle ancien. On pourrait imaginer tout l'imaginaire qu'on a par rapport à ces grandes figures d'aménageurs des années 60 à 70, avec cette maquette, avec des petits bâtiments en mousse et l'imagination débordante. de faire venir sur cette ZAG des noms comme BIG. Vous voyez BIG, l'agence, alors je ne sais plus, elle est danoise ou autre, qui fait de ces bâtiments ces stars architectes. Il y a vraiment cette grosse ambition. Ils avaient imaginé innovation parce qu'ils pensaient avoir une cité des sciences ou autre qui est liée à ce territoire. Donc une imagination débordante pour ce site. Et ils se confrontent à des réalités peut-être aussi plus concrètes. sur le fait qu'au départ, peut-être aussi, il y a l'action de l'association. Il y a un changement aussi de paradigme en termes des lois pour l'écologie, des besoins pour la société, le refus. On se rend compte aussi, comme le disait Anne, qu'il y a un certain nombre de centres commerciaux qui s'effondrent. Il y en a un situé tout près qui ne... qui a changé je ne sais combien de fois de locataires. Et on se retrouve avec des grands magasins actions ou autres qui font du low cost. C'est-à-dire que ça ne marche plus. La boîte à outils qu'ils avaient pour leur permettre d'imaginer ce projet n'est plus en cohérence avec les besoins actuels. Donc il y a plein de choses qui rentrent en considération dans le fait que la Poterie reste aujourd'hui encore en échec. Altarea, c'est quand même une grosse, grosse boîte, une bonne foncière, bien établie dans le milieu du centre commercial. On voit que Mercialis, ils sont quand même plus petits en termes d'emprunt. Je ne saurais même pas dire s'ils sont cotés en bourse ou pas. En tout cas, ils ont moins l'habitude aussi, ils n'ont pas cette force de frappe qu'à Altarea. Ils sont peut-être en effet un peu plus volontaires dans le dialogue, pour s'éviter certains procès ou recours ou autre. Ça, on ne saura pas tout de suite. En tout cas, la conversation est un peu au point mort. On ne sait jamais comment se discuter avec ce promoteur. En tout cas, ils ont voulu discuter, ce qui était différent, ce qui est quand même déjà très différent. Et donc, on se dit, si ce n'est pas Mercialis, qui est-ce qui voudra racheter à nouveau, puisqu'ils ne s'entendent pas ou autre ? Et donc, on arrive dans une logique où à chaque fois, la SPL perd de l'argent. Donc, c'est des terrains qui sont en friche, qui sont en attente. Et le fait qu'ils soient en attente, ça met en attente du coup les équipements publics sur lesquels devait être reversée une partie de

l'argent. Et en fait, on se demande si finalement, ce ne sera pas de toute façon une opération à perte et que finalement, les promoteurs qui peuvent arriver, ce sera à peu près des promoteurs qui auront, comment dire ? qui prendront plus de risques, qui seront peut-être aussi moins qualitatifs en termes d'architecture, qui feront un peu plus n'importe quoi, en disant sincèrement, qui seront capables de prendre le risque de s'installer là. Et voilà, c'est d'où la raison aussi je pense d'être un peu raisonnable aussi de discuter avec Mercialys actuellement, en tout cas de garder la discussion, non ? de se dire, voilà, s'il y a une once de possibilités, autant avoir ces chances-là de ce côté. Comme on en a discuté quand on était en visio, il nous a dit clairement, votre projet, on ne pourra pas le construire comme ça, mais il faut garder la possibilité qu'on puisse au moins dialoguer avec ces personnes-là, on ne sait jamais. Enfin, en tout cas, voilà. En tout cas, c'est clair. Et pour rebondir, en effet, en termes d'aménageurs, on se retrouve quand même avec une SPL. Ça, c'est important à souligner. On est de fait qui joue au financier, si vous voulez, qui joue à la spéculation sur un terrain et qui a vu tellement gros, qui a misé tellement gros, qui aujourd'hui se retrouve embourbé avec des problèmes de repayer des crédits, de repayer plein d'autres choses. Et ça, en effet, c'est quand même assez important de le souligner que c'est très différent par rapport à d'autres localités où on a des aménageurs, des SPL, des sociétés publiques qui sont beaucoup plus volontaires dans l'accompagnement de la concertation et autres choses. Il faut savoir qu'ils ont une maison du projet, c'est obligatoire selon le code de l'urbanisme. Elle était constamment vide. Moi, j'essayais d'y aller. Il faut y aller, il faut trouver le bon moment pour y aller. En termes de transparence, on est au niveau quasiment zéro. C'est la langue de bois totale. En termes de société publique, ils agissent comme une entité privée. Et d'ailleurs, c'est quelque chose que le directeur nous l'a rappelé. Certes, c'est le bras technique privé, de l'agglomération, mais c'est quand même fou qu'ils viennent nous parler en disant « nous, on est du privé ». Ça montre bien une espèce de positionnement général de cette SPL qui est très différente d'autres SPL qu'on peut trouver sur le territoire. Et de plus, ce n'est pas une SPL qui a vocation à développement d'un projet, c'est qu'on voit qu'elle développe au-delà du projet de la ZAC, elle s'intéresse à tout un tas d'aménagements en dehors de la ZAC, et puis on se rend compte qu'il y a derrière d'autres enjeux. Et on peut revenir aussi à des enjeux de représentation en termes de politique locale. Donc comme je vous l'ai dit, c'est le maire de Divonne qui est le président de la SPL, avec des voix au chapitre qui sont les mêmes que ce soit pour Ferney ou pour la commune voisine. Donc finalement, ça remet en question un certain nombre de fonctionnement, que le maire ne puisse pas se positionner, le maire futur d'ailleurs. Après il y a le maire qui en lui-même non plus refuse d'accorder des permis, donc on se retrouve avec des luttes internes, un peu comme un système aussi de baronnie locale, les gens sont les uns contre les autres au niveau de l'agglo, ou pour l'un ou pour l'autre. En tout cas, on voit aussi que certains élus, alors ça, ça a été assez rigolo, un élu qui avait quand même lui-même aussi fait son propre plan à la suite de notre proposition de plan, avait fait son propre plan pour la patrie. Donc en plus, on voit que ça devient un enjeu, un peu un terrain de revendication d'opposition, comme si tout le monde pouvait faire son plan, pourquoi pas ? Et donc, c'est des configurations extrêmement avec des éléments qui sont intrinsèquement liés à la politique locale. Et donc, au final, l'association se retrouve un peu au cœur de certains débats, en tout cas sur cet aménagement de la poterie. C'est devenu aussi un élément de discussion politique, je pense, et qui aura son importance pour les élections. En tout cas, on espère. On espère.

Anne Durand : Tout à fait. Je voulais juste dire qu'on avait eu la chance d'avoir la semaine dernière une journaliste du Monde, toujours la même, qui s'appellerait Lefebvre, qui a été pendant plus de 20 ans spécialiste des rubriques... de urbanisme et exclusion, enfin, construction et exclusion dans le monde. Elle avait ses rubriques et maintenant qu'elle a quitté le monde à cause de l'âge de la retraite, elle a fait une immense enquête sur la façon de déjouer le marché spéculatif de l'immobilier et elle est allée chercher dans les grandes villes d'Europe les moyens que trouvaient les citoyens en association avec des élus pour déjouer ce marché spéculatif via, par exemple, les coopératives. Il y a beaucoup de systèmes de coopératives en Suisse. À Berlin, il y a d'autres moyens. Vous, en tant qu'architecte, vous connaissez mieux que moi, mais achetez le... Les villes achètent les terrains et puis les habitants achètent les murs. Et du coup, ils louent moins cher. Enfin, il y a des tas de systèmes dont je ne connais pas le nom qui permettent d'habiter autrement et aussi dans un esprit beaucoup plus collectif qu'individualiste. Les villes... Bref, pardon, je suis trop longue, mais elle est venue... faire une conférence là-dessus, et la salle était pleine, il y avait énormément de monde, et grâce à la publicité de l'association, que l'association avait faite, et ça, ça montre que les gens restent mobilisés, intéressés, et je pense vont être actifs pendant la campagne municipale. Ça, c'est génial. Pardon pour cette digression.

Marion Cruz Absi : Non, tu as raison. Mais c'est important de le dire aussi qu'en fait, il y a une des revendications, c'est la mobilisation des élus. C'est-à-dire que quand même, alors c'était un peu un spin-off, mais pour revenir à ce que tu dis, il y a, en tout cas pour le moment, de ce que j'ai vu, il y a un manque de volonté. À part le maire qui dit qu'il refuse des permis, il y a un manque de volonté totale des élus d'agir ou de venir ou de comprendre ou d'aller dans ce sens-là. Alors nous, on avait fait un petit spin-off de ce projet. C'était vraiment quelque chose. On avait demandé un petit élément. pour avoir un peu de visibilité sur la friche, d'utiliser un des bâtiments à l'abandon et d'en faire un espèce d'atelier, un projet transitoire, etc. Et nous, on se disait que ça allait nous donner de la visibilité directement sur la friche, de s'asseoir un peu sur le lieu. et de proposer déjà quelque chose, une activité, que ce lieu ne reste pas mort, etc. On parle de quatre murs. Alors, en plus, techniquement, s'ils auraient pu faire venir un ingénieur, le bâtiment, il ne nous tomberait pas dessus. Il n'était pas non plus au point de s'écrouler, mais il n'avait aucune valeur. Ils auraient pu accepter. Ils auraient pu, que ce soit la SPL qui détient en effet le foncier et détient ces murs, auraient pu... accepter de nous laisser un morceau pour montrer un minimum de volonté. Le maire aurait pu appuyer une requête. On avait proposé ça en tant que, comment on appelle ça, les projets associatifs, participatifs au budget participatif de la ville. Personne ne fait rien. Et puis il se renvoie la balle en se disant, la SPL dit que c'est le maire qui doit traiter avec l'association et donc concilier, etc., Mais il se renvoie la balle sans arrêt. Et donc, il n'y a pas une once, contrairement au promoteur Mercialys qui a au moins passé un coup de téléphone et qui donne des nouvelles, une once de volonté, de dialogue ou de discussion. C'est quand même dingue, je trouve. Et c'est en ça que c'est important. et c'est chouette ce que tu dis, Anne. Il y a encore un peu d'élan au moment des municipales pour que ça devienne encore un vrai sujet à traiter, à défendre, et en tout cas avec des véritables engagements politiques. En tout cas, on a eu affaire à des gens qui s'engageaient par la parole, mais qui n'ont rien fait.

Elise Berger : C'est sûr. Et comment vous expliquez justement que des élus dont le rôle, c'est de représenter la population, soient complètement sourds à toutes ces revendications et à des projets qui sont quand même ficelés, dessinés et bien justifiés ?

Marions Cruz Absi : Alors moi, je dirais tout simplement, je pense vraiment qu'il y a un détachement et c'est très lié aussi, je pense, à la personnalité qui est à la tête de cette SPL, de sa volonté, de sa manière d'agir. C'est lui qui donne aussi des directions, etc. Et puis ils se sont mis dans un borbier, je pense sincèrement. Après, tu me contrediras peut-être, Anne, mais je pense que d'un point de vue technique et économique, ils ont mal géré leur affaire et ils ne savent plus comment s'en sortir. Oui. Je lui souhaite bon courage, peut-être. Moi, c'est mon avis. Après, en termes de politique beaucoup plus locale concernant la mairie, etc. Anne, peut-être tu as ton opinion. Moi, ça reste un peu un mystère entre paroles et actes.

Anne Durand : Je ne sais pas, c'est difficile à dire. Ces villes frontalières, enfin, il semble que vers Bâle ou vers Strasbourg, enfin, Strasbourg, ce n'est pas comme ça, mais ici, à Ferney, qui est une ville frontalière, il y a une population qui est... Très riche dans le sens... Il y a beaucoup de nationalités. Beaucoup de gens ici vont travailler en Suisse, dans les organisations internationales. Donc, c'est très riche. Il y a beaucoup d'étrangers, des nationalités. On dit qu'à Ferney, il y a à peu près... Il y a plus de 90 nationalités différentes de gens qui habitent ici. On parle des tas de langues. Enfin, il y a quelque chose de très précieux, des gens très compétents, mais la contrepartie, c'est qu'il y a beaucoup de gens de passage. D'une part, beaucoup de ces personnes-là ne votent pas, n'ont pas forcément le droit de vote ici, donc ne sont pas impliqués, sont de passage, resteront peut-être trois, cinq ans maximum. Ils sont peu impliqués dans la vie locale. En fait, Ferney, c'est une ville dortoir, clairement. Et beaucoup des villes qui l'entourent sont des villes dortoirs. Ce qui fait que, paradoxalement, même s'il y a quand même encore beaucoup d'habitants concernés, prêts à faire des choses, mais il y en a trop... qui sont passifs, indifférents, qui gagnent pas mal d'argent, la vie est facile, le paysage ici est magnifique. C'est un territoire qui est une espèce d'enclave de la région Rhône-Alpes, prise entre la montagne du Jura et les Alpes au sud. Entre les deux, il y a le lac Léman, c'est une région absolument superbe. Mais du coup, les gens partent faire du ski l'hiver, ils se baignent l'été dans le lac. Enfin, il y a un côté, la vie est belle. Elle n'est pas belle pour tout le monde. Il y a une partie de la population qui rame parce que, justement, ils ont des salaires tout à fait français. Et par contre, comme... Aussi, il y a un problème. Dans le canton de Genève, il n'y a pas assez d'immeubles, pas assez d'appartements. Les gens viennent habiter à Ferney, dans le pays de Jex. Et ça renchérit diablement le prix de l'immobilier. Et beaucoup de gens qui travaillent côté français n'ont pas assez d'argent avec leur salaire pour habiter sur ce territoire. Ils sont obligés d'aller loin, d'aller souvent à Bellegarde. Il faut passer le goût du Jura et on va à Bellegarde. Et c'est beaucoup moins cher. Et cette inégalité sociale... évidemment très préjudiciable, déjà pour les gens qui ont un salaire français, le boulanger, l'infirmière, etc. Mais, pardon, je suis un peu... Oui, c'est ce qui fait que ça perd. C'est un territoire à la fois riche et compliqué, et qui fait que... Il faudrait plus d'engagement, plus de mobilisation, peut-être plus d'investissement. Mais je terminerai de façon optimiste. On n'a pas dit notre dernier mot. Il y a des élections

dans moins de six mois maintenant. Et puis on va essayer de battre le rappel, puis peut-être de changer de maire. Mais ça aussi, c'est un problème qui... Qui veut, quand on a un métier intéressant, changer de métier et s'engager dans une équipe municipale, voire être maire, c'est un cerf-d'os. C'est compliqué. Ce n'est pas facile d'avoir des équipes prêtes à relever le défi.

Marion Cruz Absi : Oui, parce que c'est ce que tu dis. C'est quand même une situation qu'on retrouve tout autour de Genève. Les salaires suisses, le niveau de vie de la Suisse est quand même très différent de celui qu'on retrouve en France. Et en effet, je pense que c'est une des raisons pour lesquelles, quand on parlait du marché, sur le marché, il y a beaucoup de personnes qui parlent anglais. Les prix sont quand même élevés. Très élevés. Oui, on trouve du logement presque au prix de Paris par endroit. Ce n'était pas aussi le marché de Ferney, ce fameux du samedi. Il me semble l'un des plus chers de France. Et il n'est pas rare de retrouver tout autour, à chaque fois dans les nouvelles. En tout cas, quand on lit le journal, que ce soit du côté de l'un... du pays de Jex ou du côté d'Annemasse, parfois des nouvelles un peu triées de professeurs qui, alors c'était ça, qui devaient dormir dans leur voiture parce qu'ils ne trouvaient pas où se loger. Donc c'est-à-dire que toute l'économie locale, elle est un peu biaisée par ça. Et en effet, ça peut se refléter sur la participation ou non aux élections, au niveau des élus, etc. Et puis, ça a une importance importante.

Elise Berger : Et du coup, par rapport à toute la méthode que vous avez utilisée pour construire votre contre-projet, projet alternatif sur la poterie, comment vous pensez que ces méthodes, ces enseignements, ils puissent être réutilisés par la suite au sein des institutions publiques et qu'ils puissent inspirer les modes de fabrique des territoires pour le futur plutôt que de rester dans ce fonctionnement opaque et sourd des institutions politiques.

Marion Cruz Absi : Après, ça n'engage que moi. Moi, je pense qu'il faudrait déjà appliquer clairement ce qui est demandé en termes de transparence, de mise à disposition de l'information auprès des habitants et des habitantes des villes concernées par des grands plans d'aménagement. Qu'une maison du projet fonctionne, qu'il y ait des images de projet. On ne peut pas simplement dire qu'il y a un nouveau promoteur. Il faut montrer ce que ça veut dire, qu'est-ce que c'est. les formes. Je pense aussi que ça passe par, mais c'est beaucoup plus large en termes d'aménagement, une certaine transparence des comptes publics, des engagements pris. On pourrait être encore plus fou et demander les contrats, mais bon, ça, c'est un peu de la rêverie. Mais après, je pense que c'est intéressant, en tout cas en termes de ce que j'ai vécu grâce à l'association. Ces moments de workshop, moi, ça m'a fait prendre conscience Aussi de la nécessité alors de faire appel à des collectifs locaux. Il faut savoir quand même qu'on nous a parlé de concertation, c'était le... Mercialis, non ? De vouloir faire appel à une association ? Non, ce n'était même pas une association. Ça doit être une entreprise de concertation qui venait de Paris ou de Lyon pour faire de la concertation. Non, moi, je pense véritablement. C'est un peu rigolo. C'est ce qu'on fait et on nous dit on va faire venir quelqu'un. Vous inquiétez pas, vous allez faire de la concertation. Mais bon. Je pense que pour moi l'importance en effet c'est de reconnaître les qualités qu'il y a sur place et en effet d'inciter ou trouver des manières de faire, qu'il y ait des collectifs qui se regroupent autour de projets, de trouver les moments de présentation. Il y a des réunions qui sont faites

par la mairie, par l'agglomération pour présenter des projets, etc. Mais c'est généralement des présentations. Et ce qu'il faudrait, c'est vraiment créer un rythme régulier. Mais ça, c'est pour moi, je pense, l'ensemble des villes ou des organisations qui se font aider par des structures de l'État ou de la ville. C'est qu'il faut des rythmes réguliers pour que ça fonctionne. C'est-à-dire la concertation, à mon sens, elle ne fonctionne non pas avec une réunion comme ça, mais bien parce qu'on le voit au sein de l'association, il y a eu plusieurs mobilisations, on se retrouve autour des assemblées générales, il y a la présence sur le marché, il y a après eu ces ateliers-là, la présentation du projet alternatif, c'est les rythmes qui créent aussi un intérêt. Et je pense que d'agir par simplement des petits moments d'effet un peu qui ressemblent plus à de la pub, qu'une sollicitation de participation avec une discussion à la fin autour d'un bretzel. Enfin, pour moi, ça a beaucoup moins de sens. Donc, en tout cas, voilà. Je pense qu'il devrait faire appel aux locaux, aux collectifs locaux existants ou peut-être à venir, demander si ça peut exister. Et puis, créer les conditions pour que ce soit aussi tout le long d'un changement, d'un processus d'aménagement, que ce soit des actions répétées. Peut-être, Anne, tu as une opinion ?

Anne Durand : Moi, je dirais qu'il ne faudrait pas qu'il y ait de ZAC sans que le maire, les élus de la ville où se trouve la ZAC aient le pouvoir principal dans cette ZAC. Enfin, il y a un dysfonctionnement là. Ça ne joue pas du tout qu'il y ait une ZAC qui soit constituée à 40% de l'agglomération plus 7 villes du pays de Gex, dont Ferney, plus le département. Et le département et les 7 villes ont chacune 5% d'actions, enfin de parts, dans cette ZAC. Et je me suis trompée tout à l'heure, j'ai dit l'agglo 40%, non. La communauté d'agglo participe à 60% de la ZAC et la ville de Ferney, où se trouve cette ZAC, elle a 5% de part. Ce qui rend sa voix, en fait, inaudible dans les décisions qui sont prises. Et en plus, le maire de Ferney n'est même pas le président de la SPL, qui est le bras... armée de l'agglo. Donc ça, ça ne va pas du tout, parce que quand tu dis oui, il faut plus de transparence, de communication, Marion, en fait, et le président de la SPL de son côté et le maire de Ferney de son côté aussi, procèdent à des séances d'information qui sont absolument contradictoires, où ils passent leur temps chacun dans leur coin à dire, mais ce n'est pas de ma faute, c'est de la faute de la SPL. La SPL dit, ce n'est pas de notre faute, c'est le maire de Ferney en ce moment, par exemple, qui refuse les permis. Bref, et en fait, dans ce débat, c'est une espèce de grosse mélasse en tout cas qui ne profite pas aux citoyens. C'est impossible. C'est impossible. En fait, à son époque, il y a 20 ans, c'est le maire de Ferney-Voltaire qui a décidé de céder des terrains à l'agglomération et de constituer une ZAC. dont le but était de maîtriser l'évolution du territoire, parce que jusque-là, les choses poussaient comme des champignons, à la vague comme je te pousse. En plus, le maire précédent de Fermet était notaire, et c'était le seul notaire pendant des années et des années sur le territoire. Donc à chaque fois qu'il y avait un terrain vendu, c'est lui qui en récupérait, qui récupérait. d'intérêt qui était énormissime. Bref, c'est résilient, mais résilient et tristes à la fois. Et bref, donc les choses ont poussé sans aucune vision d'avenir, sans vision globale. C'était au gré des intérêts de tel paysan. Je te donne ça, tu me donnes ça. Enfin, des arrangements à la mort moineux. Et donc... On peut penser qu'à un moment donné, un nouveau maire dise qu'il faut absolument que la ville se développe de façon cohérente, maîtrisée. Pourquoi pas ? Mais il fallait que la mairie se donne les moyens de garder le contrôle sur cette ZAC. Tandis que là, le contrôle est effectué

par des gens qui n'habitent pas à Ferney, qui ne sont pas sur... qui sont absolument pas concernés non plus par rien que, je sais pas, une... En fait, je vois même pas où est la vertu ou comment ils peuvent défendre...

Marion Cruz Absi : Après, je te parlais de transparence. Anne, c'est plutôt la question. Si tu regardes d'autres sociétés publiques locales qui font le travail que devrait faire Terinov, ils ont des sites web bien plus fournis. Ils donnent des informations. Ils ont des plans. Enfin, ça dépend. C'est toujours... Et en effet, on est dans une configuration particulière où la ville de Ferney ne représente rien. Mais si la ville de Ferney n'avait pas signé au départ cette répartition-là, il se trouve qu'elle aurait dû, peut-être dans d'autres aménagements publics, Dans d'autres situations d'aménagement, la ville reste quand même assez suffisamment propriétaire pour avoir encore voix au chapitre. Là, il y a eu une erreur de départ quelque part, j'ai l'impression, qui est assez monumentale, puisqu'en effet, ça bloque tout. Et après, en termes de transparence, je pense qu'il y a énormément d'exemples en France où on a des aménageurs bien plus disposés à donner... à voir ce qu'ils font. Alors, ce n'est jamais suffisant en termes de transparence, surtout quand on s'oppose à un projet. Mais là, le site de l'ISPED est d'une pauvreté et d'un retard. Le site n'est jamais mis à jour. Il n'y a absolument rien comme information. C'est que du marketing en disant on va faire un super projet. Mais quel projet ? On ne voit rien. On sait ce qui se passe au coup par coup sur un bâtiment ou l'autre, mais il n'y a pas de vision. Et même juste de donner une image, même cette maquette qu'on ne voit jamais, je n'en sais rien, c'est là où je parle un peu plus. Et en effet, ils font des points de situation en faisant une présentation sur un élément, le maire sur un autre, c'est contradictoire. Mais Internet, ce serait typiquement une plateforme idéale pour dire qu'on a une super vision, regarder tout ça, puis on peut ne pas être d'accord, mais en tout cas avoir accès. Là, on ne sait même pas sur quoi. Quand Mercialis a proposé son projet, il n'a pas voulu nous le donner, mais personne ne peut avoir accès à ce qui s'est discuté, ce qu'ils ont proposé pour répondre à l'appel d'offres. On n'a aucune idée. On ne sait pas si ça sera plus grand. À un moment, on leur avait posé la question. Vous avez dû faire des mètres cubes de bâtiments pour faire un prix, etc. Ils disent oui. Et on peut le voir ? Non. Et la mairie et la SPL, est-ce qu'ils le montrent non plus ? Donc c'est compliqué. C'est quoi leur argument ? Alors eux, c'est parce qu'ils étaient encore dans le processus. Juste après, ils n'avaient pas encore signé, je ne sais pas quoi. Donc c'était une question de processus. Et évidemment, c'est plutôt à la SPL de communiquer sur les résultats, de communiquer sur une image de projet. Peut-être qu'ils ne se sentaient pas tout à fait sûrs de pouvoir le faire encore. En tout cas, il est clair que c'est le rôle du public d'informer.

Anne Durand : Mais... Je voudrais ajouter un petit truc auquel je pense maintenant aussi à cause de tout ce que tu dis, Marion. C'est que longtemps, la SPL a justifié ses actions en disant aussi que c'était une société autonome du point de vue financier, que rien ne coûterait aux contribuables puisque... les finances, les dépenses s'équilibraient par les ventes. Et ça, ça a été le grand truc de la SPL pendant des années, mais alors que toutes ces constructions, ces routes, enfin, l'aménagement qu'ils font, le passage des conduits, enfin, le réseau d'énergie qui est intégré au terrain, enfin, tout le sud de Ferney-Chamboulet, mais ils ont toujours dit que ça s'équilibrait avec le projet. Or, un jour, ils se sont retrouvés, il y a deux ans, tellement

endettés et ne pouvant pas payer les intérêts qu'ils devaient aux banques prêteuses. La communauté d'Aglo, pour que la SPL ne soit pas en faillite, a donné 15 millions d'euros à la SPL. Il est question qu'un jour ces milliers, ces millions d'euros soient rendus. Mais enfin bon, pour l'instant, elle est plutôt dans un processus où elle a revoté le mois dernier une garantie supplémentaire aux emprunts que faisait la SPL. Bref, tout ça pour dire qu'à partir de 2024, contrairement à ce qu'affirmait la SPL, les contribuables du pays Jex, de la communauté d'agglomération, sont devenus eux-mêmes, par leurs finances, partie prenante des projets de la SPL. Donc, plus que jamais, la SPL aurait à rendre des comptes aux contribuables, ce qu'elle ne faisait pas avant, disant que elle était autonome. Elle n'avait pas de compte à donner. Mais aujourd'hui c'est faux puisque l'agglo a mis notre argent dans cette histoire. c'est juste une parenthèse mais pour dire que c'est très foireux ici c'est quand même scandaleux. et ce qui est fou c'est que ces gens là qui nous font la morale parce que soi-disant on est des petits gauchistes qui connaissons rien à rien et surtout pas aux problèmes sérieux d'argent. en fait c'est eux qui c'est eux qui vont dans le mur qui nous endettent qui ne résolvent aucun problème qui le et qui cependant nous font toujours la morale, elles ne veulent pas rentrer en matière de la chose qu'on leur propose. C'est quand même énorme. S'ils pouvaient se prévaloir d'une quelconque réussite en disant, bon, ça ne vous plaît pas, mais nous, c'est ce qu'on aime, et voilà, qu'on a financé, c'est construit, c'est beau, c'est tout neuf, nana. Mais rien n'est fait, c'est le borbier, c'est des dettes énormes. Donc, très très mauvais gestionnaire financier.

Rania Boulejiouch : moi j'avais une question mais ça revient un peu sur ce dont on discutait plus tôt. vous avez surtout Anne parlé beaucoup des médias et de la couverture médiatique dont vous avez bénéficié. Est-ce que vous considérez que les médias, ça a été un de vos moyens de pression en tant que collectif sur les institutions locales et pour faire bouger les choses ? Et est-ce que cette couverture médiatique, elle a toujours été positive à votre égard ? Ou est-ce qu'elle a aussi... Quelle a été sa position en général ?

Anne Durand : On a toujours pu compter sur le soutien positif des médias. Il y a ici un journal local qui s'appelle Le Gécien, qui s'était très vite intéressé à ce qu'on faisait et qui... qui a toujours répondu présent quand on avait besoin d'eux parce qu'on organisait un événement sur lequel on avait besoin d'un peu de publicité. Ils faisaient leur travail, donc ils ne vont pas dire qu'on soutient un collectif de gauche qui a un projet alternatif, mais quand même, ils ont toujours présenté les choses de façon... Le grand article du Monde, comme je vous l'ai dit au tout début, ça a été très important pour élargir notre audience. Et puis côté Suisse, malgré tout, on ne peut pas dire qu'aujourd'hui les centres commerciaux... même dans des journaux de droite comme Le Temps à Genève, ça ne reçoit pas l'adhésion de la population et même des journalistes. Donc, de partout, vraiment, il y a eu la télé, il y a eu Les Mans Bleus, il y a eu FR3. De partout, c'était positif. Et en plus, c'est vrai que le fait d'apporter... En contrepartie, un projet alternatif, c'était merveilleux. Et grâce soit rendue aux architectes qui nous ont aidés. C'était génial parce que ça n'aurait jamais existé sans eux, évidemment. Et puis, ce qui est sûr, c'est que les élus et les promoteurs ont... Mais je dirais peut-être encore plus, les élus, la SPL ont horreur chaque fois qu'il y a un article, même dans notre petit journal local qui sort et qui parle de Poterie Riposte et de ce qu'on a pu dire et de

ce qu'on a pu faire. Mais ça les rend fous. Et ça, ça a été très rigolo. Un des derniers articles qu'il y a eu au début de l'été, il y en a eu d'autres depuis, mais il y avait un espèce d'état des lieux avant les vacances de la journaliste qui était allé interroger Mercialys. et ensuite qui est venu nous interroger nous. et Mercialys m'a dit ensuite que quand La SPL et l'agglo ont lu d'un journal, parce que le Mercialys ne s'en cachait pas, il a dit qu'il avait rencontré Poterie Riposte, discuté avec la présidente et tout, et quand ils ont lu ça, il paraît qu'ils sont rentrés dans une fureur et qu'ils ont appelé Mercialys pour se plaindre, pour dire que ce n'était pas dans le contrat, que ce n'était pas normal, mais comment ça se fait. Mais eux, ils ont dit, mais on n'a signé aucune clause de non-discussion avec les locaux, avec les associations locales. Je me demande dans quelle mesure... le gars de Mercialys m'a raconté ça en me disant surtout vous ne le dites pas alors c'est déjà trop tard. Voilà ça ne me paraît pas très grave ni très important si ce n'est pour confirmer que oui c'est très important. les journaux ils n'aiment pas du tout. En plus quand Altarea Cogedim s'est retiré c'était très joyeux pour nous parce qu'en Suisse il y a des boîtes à journaux qui n'existent plus depuis longtemps en France, c'est-à-dire que c'est des boîtes. Comme les boîtes à livres aujourd'hui, il y a les journaux et puis il y a une petite fente où on peut mettre sa pièce, une pièce pour acheter le journal. Et en dessous de ces boîtes à journaux, il y a chaque fois des affichettes avec un gros titre. Monsieur Machin, le coiffeur de la rue Bernic à Violet, Mademoiselle Bidule, enfin c'est toujours des titres à sensation. Il y a un jour le titre à sensation et il y avait ça pour Le Temps, il y avait ça pour La Tribune de Genève, il y a eu ça pour Le Courrier qui est le journal de gauche de Suisse, Romande, et il y avait... Plus de centre commercial. Altarea Cogedim, c'est fini. Le centre commercial, c'est fini. Et ça, c'était génial. C'était génial. Vraiment, on est allés prendre en douce les petites affichettes sur les boîtes pour les garder en souvenir. Non, non, c'est important. D'où l'importance aussi d'avoir une presse locale. On est toujours très content quand il y a Le Monde ou des grands titres nationaux, mais aussi le fait que le Gécien, qui rapporte au quotidien quasiment au final tout ce qui se passe, ça a été d'une grande aide. Et puis il y avait eu Tracé aussi. Ah, ça, ça a été un de nos plus beaux articles, ouais.

Rania Boulejiouch : Du coup, pour un peu conclure cet échange, qu'est-ce qu'on peut imaginer comme réforme institutionnelle ou réglementaire qui donnerait justement, mais plutôt en amont, plus de poids au contre-projet ? On a commencé à parler des dispositifs participatifs qui étaient souvent des échecs. Comment on peut venir modifier la commande publique, la planification ? Comment réfléchir à ces dispositifs pour intégrer plus en avant les voies locales ?

Anne Durand : C'était un peu peut-être déjà dit d'une certaine manière, mais je pense qu'une fois qu'on décide qu'il va y avoir une ouverture de ZAC, qu'on décide qu'il va être l'aménageur, en tout cas qu'on monte une SPL ou que ce soit une autre SPL qui se positionne sur une ZAC ou autre, À mon sens, c'est au rôle de l'aménageur de, dès le départ, inclure la population. C'est-à-dire que, dès le départ, il doit y avoir des éléments. Alors, je ne saurais pas les dire lesquels. J'ai très peu connaissance de comment ça peut bien se passer dans d'autres projets où ça a pu se passer. Mais je pense que ça devrait être conditionné à l'ouverture d'une ZAC de comprendre les besoins des territoires, d'expliquer les besoins des

territoires. Parce que parmi les aménageurs qui, contrairement à ce qui se passe à Ferney, sont plus volontaires, il y a des études des techniciens, il y a des éléments qui sont mis en avant. Pourquoi on fait une ZAC ? Pourquoi on densifie tout ça ? Et je pense qu'en amont, c'est très important de renseigner, de donner à connaître toutes ces données. Tout comme pour Ferney, nous, ça nous paraît toujours très spéculatif, 10 000 habitants en plus dans cette ZAC, ceci en plus, tant de surface, mais ces chiffres, ces besoins, d'où sortent-ils ? On ne sait pas, ça donne vraiment l'impression. Alors je peux imaginer qu'il y a d'une part le fait qu'en effet, nous, enfin en tout cas, je pense qu'en effet, c'est presque un peu sorti du chapeau, mais je pense que dans d'autres conditions, il peut y avoir des raisons qui ont été étudiées, etc., Je pense que d'un point de vue réglementaire, ces éléments-là, ils devraient être insérés dès le début et que ce soit au-delà d'une simple présentation d'une maison à projet qui ouvre tous les mercredis de 14h à 16h. Je pense qu'il devrait y avoir une publicisation, c'est-à-dire publication sur Internet des différents éléments qui sont demandés. Je pense qu'en effet, chaque aménageur, et là pour le moment c'est trop variable d'un aménageur à un autre, devrait signer en quelque sorte une charte ou j'en sais rien, quelque chose de réglementaire qui les oblige à publier tel, tel, tel, tel document qui donne accès et le droit de se positionner à tous les citoyens et les citoyennes qui le souhaitent. Après, la question, c'est le temps long de l'aménagement. Et en effet, souvent, j'ai l'impression, pour le cas de Ferney, la mobilisation s'est faite au moment où on a une image, une impression qui se joue vis-à-vis de ce qui est proposé sur site. Mais comme on le voit pour le cas de Ferney, déjà, les choses étaient déjà marquées. Dès le départ, dès le moment où Ferney n'a représenté que 5% des voix dans la SPL, qui aurait finalement une incapacité, c'est-à-dire par où on va pouvoir agir, quels sont les relais parmi les élus. C'est déjà un peu acté quelque part que l'élu, le maire, celui qui est le plus direct, n'a pas de pouvoir. Donc je pense que c'est pour ça que c'est important que ça intervienne dès les départs, dès l'ouverture d'UNESAC, dès qu'une SPL se positionne sur un aménagement. Pour moi, ça faciliterait tout de porter à connaissance. Et on remarque en fait que les gens sont demandeurs, Tout le monde est demandeur, prendre position. Et puis, ce n'est pas parce qu'il y a une réunion, il y a cinq personnes, qu'il ne faut pas faire la prochaine. À mon avis, c'est aussi un apprentissage collectif qui se fait au travers des éléments de concertation. Je pense qu'aussi, tout au long du projet, il faut avoir un rythme. Ça devrait être acté, qu'il faudrait un nombre minimum de séances, de consultations, de participations, etc. Si ça devait arriver dans un cadre réglementaire. Une maison du projet ouverte, peut-être que ce soit devant le bureau, j'en sais rien, trouver un moyen que ce soit possible pour les gens d'obtenir l'information et d'en discuter. Aussi, je pense que pour la question du contre-projet, si tout d'un coup il advenait qu'il y a un contre-projet, comme c'est le cas ici ou ailleurs, Je pense que le fait même qu'il y ait un contre-projet devrait obliger réglementairement les élus à s'asseoir et à en discuter, essayer de comprendre. Et je pense qu'il devrait être aussi, mais c'est le cas, c'est une réflexion plus large pour plein de choses qui existent en politique, je pense qu'il faudrait toujours qu'il y ait... une médiation qui se fasse en externe, c'est-à-dire aussi ne pas laisser tout le temps les élus locaux être en face à face direct tout le temps avec les associations. On devrait avoir la possibilité d'avoir recours à quelqu'un qui est plus rattaché plus à l'État ou autre chose, qui va représenter en fait un peu ses droits quelque part. Comme on peut avoir quelqu'un, un avocat qui va défendre ses droits au niveau de la justice, qu'on puisse avoir quelqu'un... Enfin en tout cas moi je pense que c'est toujours

difficile de laisser la loi à l'appréciation de part et d'autre sans avoir d'organes ou tout ça qui puisse permettre de souligner les dysfonctionnements, qui puisse regarder... Là, pour le moment, les dysfonctionnements majeurs, ça va être peut-être le parquet financier qui va le regarder. Mais le parquet financier ne va pas se dire, tiens, il y a un dysfonctionnement financier. Mais en plus, ils ne sont pas contents et ils ont un contre-projet. Donc, il faudrait peut-être aussi des instances en termes de planification urbaine qui puissent être mobilisables, à mon sens, par tout citoyen ou citoyenne qui a formé un groupement pour un contre-projet. En tout cas, c'est mon avis. Je ne sais pas, toi, Anne ?

Marion Cruz Absi : Moi, je trouve que ça, c'est... Excellente idée. C'est ce que je disais aussi tout à l'heure qui était si précieux dans les ateliers qui ont été organisés. Il y avait des gens comme vous. Toi, tu habitais à Ferney, mais Marcelin était un peu extérieur et il pouvait amener, en fait, en amenant tout le cadre... historiques, géographiques, climatiques, enfin, en donnant tous ces éléments, finalement, il traçait une focale, non pas pour arriver à un endroit précis, le projet, il n'était pas fait d'avance, il a été fait grâce aux discussions, mais ça a aidé énormément qu'il soit médiateur et que c'était... fondamentales, essentielles. Et ce que tu dis, oui, vraiment, ce serait précieux aussi dans ces réunions qui sont toujours ou souvent des... Ce n'est pas des prétextes, comme on dit, je cherche le mot... Des alibis, oui, on a fait une réunion d'information, de concertation, mais en fait, les gens ne sont pas vraiment écoutés, entendus.

Elise Berger : Ok merci quelque chose qu'on a vraiment loupé?

Marion Cruz Absi : Non je pense pas. Anne est-ce que tu as un dernier mot? non comme ça beaucoup de choses l'historique l'état des lieux l'avenir voilà vous voilà toutes les deux. pardon C'est plus sympa, non ?

Anne Durand : J'espère que vous, vous aurez trouvé de quoi nourrir votre...

Elise et Rania : C'est une mine d'or, là. Et c'est intéressant parce que vos récits sont effectivement très complémentaires et il y a deux regards qui sont super intéressants. Et c'est la première fois qu'on entend aussi une habitante d'un contre-projet et c'était très précieux à voir.

Anne Durand : Merci beaucoup.

Marion Cruz Absi : Merci à vous de votre curiosité, de votre attention.

Anne Durand : Merci beaucoup. Et je vous remercie beaucoup. Et puis, peut-être que je vous reverrai à la maison de l'architecture, alors ?

Rania Boulejiouch : Ah bah oui, il faut venir à l'exposition !

Marion Cruz Absi : Moi, j'ai déjà pris mes billets de train.

Elise Berger : On se reverra à ce moment-là.

Anne Durand : Alors, bye bye ! Merci Marion et bonne fin de journée à vous.

Marion Cruz Absi : Au revoir Anne, merci beaucoup. A plus tard. Je vous avais dit... elle est très précise! Elle a vraiment cette connaissance... Il faut savoir qu'elle a toujours vécu à Ferney, quasiment. Ses parents habitaient à Ferney. Enfin bon voilà.

Elise Berger : Super merci encore en tout cas.

Rania Boulejiouch : Oui merci pour votre temps c'était super.

Marion Cruz Absi : C'était un plaisir.

Annexe 14 : Thomas Digard

Entretien réalisé le 12 novembre 2025 par Clément Collet et Logan Garnier

Clément Collet et Logan Garnier : Pouvez-vous vous présenter ?

Thomas Digard : Je m'appelle Thomas Digard, j'ai 45 ans, deux enfants, j'habite, enfin moi je suis originaire de Normandie, mais j'ai pas mal voyagé au niveau études, enfin en France, au niveau études et travail, mais là je suis en région toulousaine depuis 25 ans à peu près, et plus spécifiquement entre Toulouse et Castres depuis 15 ans.

Je suis actuellement à mon compte en tant qu'assistant maître d'ouvrage dans l'ingénierie de l'existant. J'assiste des collectivités, je les accompagne sur des sujets de problématiques d'entretien et de gestion de patrimoine, ouvrage d'art, voirie, espaces publics, bâtiment programmation bâtiment et j'ai fait avant ça donc ça fait huit ans que je fais ça et avant j'ai occupé différents postes dans le privé en toujours dans l'ingénierie de l'existence. J'ai commencé par le métro de Toulouse en sortant de mes études et après plutôt dans l'inspection d'ouvrages d'art, le diagnostic d'ouvrages d'art, maîtrise d'œuvre, conduite de travaux, j'ai été directeur des services techniques d'une communauté de communes. Et donc, au sein du collectif, je fais partie du collectif : La Voix est Libre depuis... sa création, même si au début j'ai eu une période où j'ai dû sortir de ça pour des raisons perso, mais en gros je suis revenu de manière très active au début de la phase de l'enquête publique sur l'autorisation environnementale, donc en 2022. Et depuis, je suis très actif, peut-être un peu moins maintenant, quand bien même, mais très acteur dans le collectif sur plusieurs sujets, plusieurs problématiques qu'on va sans doute aborder ultérieurement.

Clément Collet : Pour le collectif aussi ?

Thomas Digard : En 2016, quand il y a eu l'enquête pour la déclaration d'utilité publique, j'y ai participé en tant qu'habitant. Je ne faisais pas forcément partie des associations. Je me sens très concerné par le bien commun et l'intérêt général depuis très longtemps, même si avant j'étais dans le... dans le privé, même si aujourd'hui je suis à mon compte. En fait, c'est un sujet qui m'anime beaucoup. Et donc ça c'est une première chose qui m'a amené donc à être acteur des processus démocratiques sur différents sujets et en particulier donc l'enquête publique en 2016 pour la DUP.

Plus globalement on va dire si on sort un peu du focus l'A69, j'ai fait une licence environnement et construction après mon DUT génie civil, donc j'ai une appétence pour la problématique environnementale, on va dire, mais plus globalement, et donc depuis, on va dire, une dizaine d'années, sur la question systémique de notre impact, en tant que société et en tant qu'humain, qui va bien au-delà de l'impact sur l'environnement. Enfin, l'A69 est un symbole là-dessus, puisque c'est pas que... c'est une problématique environnementale, c'est une injustice sociale, c'est une consommation des ressources pour des objectifs qui ne sont

pas vraiment nécessaires.

Donc, assez naturellement, quand le concessionnaire a été nommé, et que le collectif La Voix est Libre s'est mis en route, moi j'ai réintégré, après un an de pause dès le début, j'ai réintégré le collectif pour mettre au service du collectif mes compétences en termes d'enquête publique. J'ai arrêté, moi, de bosser pendant quasiment un an et j'ai analysé tous les documents de l'enquête publique, le dossier d'autorisation environnementale. Et je me suis mis un peu au service du groupe juridique et de nos avocates pour construire les requêtes et attaquer l'autorisation environnementale au tribunal. Donc pour des raisons à la fois... Ce projet-là ne sert à rien et donc il a des impacts... qui en plus ne sont pas justifiés puisqu'ils ne servent à rien. Et au-delà de ça, c'est le symbole de ce qu'il ne faut plus faire aujourd'hui. Un de mes métiers, c'est d'inspecter des ouvrages d'art. Et en France, il y en a 250 000 pour plus d'un million de kilomètres de route. Et on a déjà bien du mal à entretenir ces ouvrages. Mais on continue à construire des choses pour inaugurer, pour... pour satisfaire des intérêts privés qui sont un peu de l'ordre du caprice, j'ai l'impression parfois. Donc voilà, il y a aussi une forme de militantisme sur ce sujet-là, et j'ai mis mes compétences au service du collectif pour ça.

Logan Garnier : Est-ce que vous pouvez préciser un peu pourquoi "l' A69 ne sert à rien ?"

Thomas Digard : Alors, pourquoi l' A69 sert à rien ?

Déjà, aujourd'hui, vous avez une route nationale 126 qui fait le trajet que l'A69 empruntait quasiment, à part à deux endroits où l'A69 s'écarte un petit peu du tracé de la route nationale actuelle. C'est une route nationale qui est en moyenne à 8000 véhicules par jour. 8000 véhicules jours, à titre de comparaison, aujourd'hui on fait une autoroute, enfin les autoroutes aujourd'hui en France ont une moyenne de 25 000 véhicules jours. Elles sont saturées à 40, ultra saturées à 60, 1000 véhicules jours. Et donc aujourd'hui, ils trouvent pertinent de construire une nouvelle infrastructure. Donc il y a deux fois deux voies, enfin une voie bidirectionnelle, ils vont construire deux fois deux voies à côté quasiment. Donc ils vont capter un peu de ce trafic qui n'est pas... Il n'y a jamais de bouchon en fait sur la route nationale 126. Donc ça, c'est la première raison fondamentale pour dire que cette autoroute n'est pas nécessaire. Le Conseil d'orientation des infrastructures, qui est une entité de l'État, en 2022, a dit que tous les projets... Donc en gros, son boulot, c'est d'étudier les projets, les programmes de transformation de route nationale en 2x2 nationales ou concédées. Et sa conclusion a été de dire que tout ce qui dépasse 10 000 véhicules jour, on arrête les projets. Donc l'A69, on est dans cette logique-là. Pour autant, il ne faut pas ignorer certaines problématiques de saturation ponctuellement à certains endroits où on atteint 16 000 véhicules jour. Ce qui reste néanmoins assez faible comparé à ce qu'est une autoroute. Et en plus, c'est très concentré sur la banlieue de Castres. Donc ça c'est la raison principale. L'autre raison c'est que, et les études l'ont prouvé, c'est pas parce que tu refais, tu reconstruis des infrastructures que tu règles des problématiques d'embouteillage. Les gens, ça va accélérer le temps entre Toulouse et Castres, mais au final les gens, ils vont aller plus vite dans les embouteillages à Toulouse, parce que Toulouse c'est le bordel, on le voit aujourd'hui là. Et en fait, on est toujours dans cette logique du XXe siècle de l'infrastructure. Il faut construire pour la bagnole, le tout bagnole, alors qu'on a besoin d'une transition des mobilités.

Et ce n'est pas en construisant une infrastructure comme ça que tu encourages la transition des mobilités. Alors, ils nous expliquent qu'ils vont faire une véloroute, parce qu'ils ont copié sur notre... Sur notre principe de véloroute nationale, le département a eu la bonne idée de lancer un projet de véloroute en parallèle de l'autoroute. Donc c'est super agréable de se balader en parallèle de l'autoroute. Mais bon, ça ne règle pas le fond du sujet. Et une infrastructure comme ça n'est pas justifiée, principalement pour cette raison-là. Elle n'est pas justifiée parce qu'elle a une... elle a un impact social, les personnes qui auront les moyens pourraient la prendre, ça va dégrader l'itinéraire actuel, c'est-à-dire que la route nationale actuelle va repasser en départementale, donc ce ne sont pas les mêmes crédits de gestion, de l'infrastructure et en plus il va y avoir une quinzaine de ronds-points qui vont être ajoutés. Donc les gens qui vont continuer à emprunter, donc les locaux comme moi par exemple, on va continuer à emprunter la route nationale 126, mais on va perdre du temps nous par contre. Donc on fait gagner du temps à des gens qui ont de l'argent, on fait perdre du temps à ceux qui n'en ont pas et en plus c'est des acteurs locaux qui n'ont pas envie de dépenser dans ça ou alors qui ne pourront même pas prendre cette autoroute puisque les échangeurs sont assez éloignés. Bon, quand bien même elle serait gratuite, la question de toute façon se poserait quand même liée à la question du trafic actuel, qui est ridicule. Pourquoi elle ne sert à rien ? Un des arguments était de dire, j'y viendrai après sur le sujet économique, désenclavement, etc., il y a la question de l'accidentologie. Mais en fait, la route nationale 126, en 2009, l'ADREA l'avait fait pour le débat public, avait fait une autre analyse en disant que le nombre d'accidents et de tués ou de blessés sur cette route nationale n'est pas suffisamment significatif pour en tirer des conclusions. Et en l'occurrence, elle n'est pas. aujourd'hui, en 14 ans de statistiques, de l'Observatoire national de la sécurité routière, elle n'est pas plus accidentogène que la moyenne des nationales françaises. Donc c'est des arguments. Alors oui, quand il y a un accident, à un moment donné, qu'il y a deux morts, c'est tout de suite quelque chose de... Mais bon, on ne va pas couper tous les platanes parce que les gens regardent leur téléphone et se bouffent un platane. Ou on ne va pas faire une autoroute à chaque fois que tu as un abruti qui fait n'importe quoi avec sa bagnole. Malheureusement, c'est des choses qui arrivent, mais ça ne justifie pas la construction d'une infrastructure comme ça. Il y a une route qui est juste à côté de... qui vient se raccorder à la route nationale 126 qui passe devant chez moi, d'ailleurs c'est l'ancienne RN 126, c'est la D826 maintenant, elle a 6000 véhicules jour actuellement. Donc on fait quoi ? La route nationale 126 il y a 8000, celle-là elle a 6000, donc il faudrait se poser la question de la doubler, de faire un truc, on n'en finit plus à un moment donné. Concrètement, il y a eu une campagne de communication, en particulier des laboratoires Pierre Fabre, parce qu'ils ont besoin d'accélérer le flux de leurs marchandises. Pour eux, c'est quelque chose d'important. Mais c'est tout. Les taxis, par exemple, ne pourront plus prendre, même pas prendre cette autoroute, les taxis médicaux. Parce que pour être remboursé maintenant, les taxis médicaux, il va falloir qu'ils justifient d'avoir réfléchi à la solution la moins onéreuse. Donc c'est pas en prenant une autoroute à 20 balles aller-retour que tu vas pouvoir te faire rembourser par l'État d'un transfert d'un malade d'un endroit A à un endroit B. Donc il y a plein d'incohérences qui font que... Je ne sais pas si j'ai répondu aux questions, mais... Et il y a la dernière... Enfin, la dernière... C'est ce qu'ils brandissent depuis le début, le fameux désenclavement. Donc maintenant, pour information, en fait, ils ne parlent même plus de désenclavement. Je parle

de l'État, du concessionnaire, du département. Ils parlent de venir renforcer l'activité... Enfin, au service de l'activité économique, qui va bien. Il ne faut pas se leurrer. Au niveau chômage, ce n'est pas du tout... catastrophique comme il le dit, on est même dans des moyennes voire inférieures à d'autres pôles d'activité en Occitanie. qui ont aussi des infrastructures gratuites. Et ça, on l'a démontré, nous, dans notre requête, et le tribunal administratif, en février, a repris à son compte ces éléments-là, plus à apporter son analyse, minutieuse, précise, argumentée, de cinq pages, qui démontrent qu'il n'y a pas de décrochage de Castres en termes économiques. Une agglomération qui a une autoroute, une gare, un hôpital, peut-être le troisième d'Occitanie, quand même, à l'occasion, vous allez y voir, c'est une infrastructure, un équipement important, l'hôpital de Castres, un club de rugby qui a été champion de France plusieurs fois, des universités, il y a des zones d'activité, Pierre Fabre, il n'a pas eu besoin d'une autoroute pour être ce qu'il est aujourd'hui. Donc voilà, pour toutes ces raisons-là, et encore sans doute plein d'autres, évidemment, je ne parle pas de l'environnement, parce que, à une époque où on devrait sacraliser, protéger des zones humides, on les flingue en pensant qu'on peut compenser en créant des zones humides. Mais c'est des trucs qui ont mis des milliers d'années à se créer naturellement, surtout en particulier avec le concessionnaire qu'on a actuellement qui fait n'importe quoi à ce niveau-là. Donc évidemment que sur le sujet environnemental, c'est évident que ça ne sert à rien de flinguer tout ça, alors qu'on a tant besoin de garder nos arbres, on a tant besoin de zones humides, on a tant besoin de privilégier les habitats des espèces protégées.

Logan Garnier : Est-ce que vous pouvez détailler un peu l'impact écologique ? Est-ce qu'il y a des espèces menacées ?

Thomas Digard : Sur le projet, il y a 165 espèces protégées, tout confondu, animal, végétal. Il y a 22 hectares de zones humides détruites. Il y a à peu près 13 hectares de bois détruits. dont des centaines d'arbres bicentennaires qui datent de Napoléon qui ont été flingués. Et d'ailleurs, ils sont en train même d'en recouper encore maintenant. On parle de souveraineté agricole. Il y a de mémoire 300 hectares de... Alors je dis des chiffres de mémoire, peut-être 250, je ne sais plus, mais en gros 250 hectares de terres agricoles qui sont saccagées, on dit que c'est les terres les plus fertiles du territoire, de la région, dans une certaine agriculture conventionnelle, peut-être pas trop, mais en l'occurrence ça reste des terres agricoles et aujourd'hui ce n'est plus des terres agricoles. En termes d'impact, il y a ça. Qu'est-ce que je pourrais oublier en termes d'impact ? Il y a l'impact social, évidemment. Enfin, ça reste de l'environnement, mais les humains, les gens. Il y a, je ne sais plus combien de personnes, plus de 150 personnes, je crois, expropriées. Et sans parler des personnes qui sont en limite de la zone d'expropriation et qui, eux, vont subir... subiront le chantier de plein fouet et qui subiront derrière tous les effets de l'autoroute. Mais eux, ils n'ont pas le droit à une expropriation. C'est toute l'injustice de l'expropriation aussi. À un moment donné, il faut mettre une limite, ce qu'on peut comprendre, ce qu'on peut entendre. Mais ces gens-là, ils ramassent aujourd'hui. Je crois que j'ai à peu près résumé les choses sur la question environnementale. Donc, on comprend que vous êtes opposé à ce projet. Donc les phases de la contestation, les associations historiques, qui sont là depuis plus de 25-30 ans, pour certaines, pour les plus anciennes, ont démarré la contestation. à l'époque, en début 2000, il y

a eu la Commission nationale du débat public, où il y a eu une forte participation quand même des... qu'on soit pour ou qu'on soit contre à l'époque, il y a eu une forte participation. La CNDP, d'ailleurs, l'a noté dans ses conclusions. Elle a émis des conclusions qui consistaient à dire qu'il faut faire des investigations complémentaires. On conseille à l'État de faire des investigations complémentaires pour confirmer ou non la concession. Bon, l'État a dit on fait une concession, mais... Donc il y a eu une grosse phase de contestation à cette époque-là. Au moment de l'enquête publique pour la DUP, donc la Déclaration d'utilité publique, en 2016, il y a eu plus d'une quinzaine de... Alors pareil, les chiffres... Peut-être une dizaine, une quinzaine de communes le long du tracé qui se sont regroupées, qui ont financé avec l'aide de la région et du département de la Garonne une contre-étude. à leurs frais, une contre-étude qui permettait de montrer, alors avec les moyens qu'ils avaient, ça a coûté 40 000 euros je crois à l'époque, il fallait le faire en assez peu de temps, qui montrait qu'un aménagement de la route nationale 126 était possible à moindre frais pour l'État, à 100 millions d'euros, ça correspondait à peu près au financement que l'État pensait mettre sur l'autoroute. Et donc c'était déjà une première contribution citoyenne, enfin citoyenne et là des collectivités, sur le fait qu'il y avait une alternative qui était possible et l'État qui n'avait jamais fait ce travail d'analyse concrète. A l'époque, ce n'était pas forcément d'analyse comparative entre les impacts de telle ou telle solution, mais c'était une analyse financière et technique. Oui, on peut faire ça et ça coûte ça. L'idée des collectivités à l'époque, c'était que l'État prenne cette contre-étude, cette étude d'alternative, en tout cas routière, et qu'elles la mettent dans le débat lors de l'enquête publique. Mais ils ne l'ont pas fait, évidemment. Donc l'État a balancé ça parce qu'ils avaient de toute façon décidé de faire une concession payante. Donc il y a eu cette phase-là importante. Le décret de la DUP a été publié. Il a été attaqué jusqu'au Conseil d'État. Et le Conseil d'État a validé la DUP, sachant que la DUP, pour petit rappel, ça donne le droit en gros au porteur de projet, que ce soit l'État ou le concessionnaire, vis-à-vis du code d'expropriation pour exproprier et le code de l'urbanisme pour créer un faisceau et pouvoir commencer à analyser, modifier les PLU, enfin ce genre de choses. Donc suite à ça, ils ont lancé l'appel d'offres de la concession, les associations se sont un peu tassées et le collectif La Voix Libre est arrivé un peu à ce moment-là, puisque au moment de l'appel d'offres à concession pour trouver le concessionnaire, certains candidats ont recherché des solutions pour pouvoir gérer tout ce qui est déblais-remblais sur une autoroute. On creuse à des endroits, on remet de la terre à d'autres endroits. Et donc, il y avait une question d'avoir besoin de matériaux. Et donc, ils ont fait des recherches pour ouvrir des carrières. Sujet sensible, carrière. Et ils ont, dans un village en particulier, ils ont évalué la possibilité de créer une carrière à côté, à 600 mètres d'une école. Et donc, les habitants se sont un peu levés. Et ça a été l'origine un peu de LVEL, c'est la fin de la Voix est libre. collectif La Voix est libre mais c'était à l'échelle de ce village. donc il y a une contestation en termes de com. ça a été assez efficace très plutôt drôle. et en fait ils ont par cette contestation là ils ont obtenu. Le concessionnaire a été choisi parce que le concessionnaire a dit on n'ouvre pas de carrière. Donc en gros ce qu'ils ont fait c'est qu'ils ont plus creusé à des endroits pour pouvoir avoir plus de matériaux à remettre à droite à gauche. Donc ça, ça a été un moment important et donc ça a été à l'origine un peu du collectif La Voix est Libre. Donc pour aller au-delà de cette problématique des carrières, le collectif La Voix est Libre s'est monté avec comme objectif, donc un collectif d'habitants, avec comme objectif

principal de sensibiliser les gens aux impacts, à ce qui est arrivé, préparer aussi la future enquête publique avec la future demande d'autorisation environnementale. Donc c'est une deuxième étape importante, réglementaire, et qui n'est pas une étape, comment on dit, comment on dit quand c'est futile, c'est une étape réglementaire, c'est-à-dire que le préfet peut dire oui, je l'accorde, ou non, je ne l'accorde pas. en fait, ce n'est pas un truc qu'on fait comme ça, donc c'était un moment important ça, et on a fait une grande marche de 4 km à pied entre Verfeil et Castres, il y a eu cette grande marche organisée qui a, qui a eu un très bon écho, qui a fédéré beaucoup, qui a fait connaître le collectif. On a fait des livrets d'informations et on a accompagné l'enquête publique et l'ouverture de l'enquête publique à une période de pendant six semaines, 16 000 pages en pleine vacances de Noël, si tu veux. L'État sait bien faire ce genre de processus démocratique, c'est sympa. Pour rappel, Napoléon, à l'époque où il a créé les enquêtes publiques, il n'y avait pas de commissaire enquêteur. C'était juste pour dire « j'ai consulté les gens, c'est bon, on ne viendra pas me faire chier ». Après, il y a eu les commissaires enquêteurs, mais ils ont un rôle très symbolique quand même. Le préfet du Tarn, par exemple, a dit pendant l'enquête publique, qu'il ne s'agit pas de savoir si on fait ou pas l'autoroute, il s'agit de savoir comment on l'a fait. Donc en gros, il dit, on va l'obtenir l'autorisation environnementale, enfin on va la délivrer, simplement voilà, comment est-ce qu'on va demander au concessionnaire ? peut-être de mettre un mur anti-bruit là, ou de ce genre de trucs. Moi j'ai fait une dizaine de contributions techniques pour critiquer certaines choses, j'ai jamais eu de réponse. Les gens qui ont eu des réponses à l'enquête publique, c'est des riverains qui étaient concernés, qui disaient, ouais mais moi j'ai pas un mur anti-bruit, est-ce que je peux avoir un mur anti-bruit? Donc la réponse c'est oui, on va vous mettre un mur anti-bruit. Donc ça, c'est... Tu... Voilà. On reviendra peut-être plus en détail sur justement les lignes des processus de consommation. Ah bah oui, on pourra en parler. Et donc là, pour... J'en suis où ? Donc là, le collectif a accompagné pendant l'enquête publique, a encouragé les gens à répondre avec des... On a présenté nos arguments, en fait, les arguments de... Il y a eu énormément de pédagogie sur pourquoi on est opposé. Voilà. On a vraiment... On a cherché à... à ce que les gens s'emparent aussi de tout ça. Donc au début, ça a bien marché puisqu'il y a eu beaucoup de contributions. Bon, ça n'a pas changé le fait qu'ils ont accordé l'autorisation environnementale et le 1er mars, donc, ont démarré officiellement les travaux. Le 1er mars de quelle année ? 2023, pardon. Et donc, à partir de là, en fait, on s'est organisé... En fait, moi, j'avais arrêté de bosser et comme je connaissais plutôt bien le dossier, que je savais par quoi ils allaient commencer, je ne sais pas si je veux dire ça, mais moi, je connais bien ce genre de projet d'autoroute, ce que tu fais en premier, comment tu... Du coup, en fait, on s'est un peu transformé en sentinelle sur le terrain. C'est-à-dire qu'on a été... pas mal de personnes à sillonner le parcours à l'affût de ce qu'ils allaient faire pour pointer ce qu'ils faisaient comme conneries. Parce qu'au début, ils ont démarré, ils ont fait n'importe quoi avec les arbres. Vraiment n'importe quoi. Ils respectaient pas du tout les prescriptions de l'autorisation environnementale. En gros, pour faire simple, L'autorisation environnementale, on peut attaquer la légalité de l'acte. C'est ce qu'on a fait avec le recours. Mais après, il y a l'exécution de l'acte. C'est vraiment deux choses différentes. Et l'exécution de l'acte, elle est tout aussi importante. En tout cas, nous, on y a accordé beaucoup d'importance. Et aujourd'hui, ça porte ses fruits parce qu'on connaît beaucoup mieux le dossier qu'eux. On les

surveillance et on sollicite souvent les services de l'État pour leur signaler des choses qui ne vont pas. Et en fait, en l'occurrence, ils font vraiment n'importe quoi. Derrière le discours de façade, d'exemplarité, d'exécution des travaux, ils sont à la ramasse. C'est beaucoup de discours. Et il y a un dossier pénal là-dessus qui va émerger dans pas longtemps. Le parquet, il y a deux ou trois enquêtes. L'OFB, ils sont avec nous. On a déposé des citations directes pour plus d'une vingtaine d'infractions au code d'environnement à destruction d'espèces protégées. Enfin, c'est des trucs un peu lourds, là. Donc ça, ça va mettre du temps, mais bon. Donc ça, ça a été... À partir de là, il y a eu le volet. Donc on attaque la légalité. Donc gros travail juridique. juridique sur contester l'autorisation environnementale et tous les arguments qu'ils ont, enfin c'est un peu ce qu'on disait tout à l'heure là, non c'est pas accidentogène, non c'est pas enclavé, la compensation vous allez faire n'importe quoi, vous avez pas étudié l'alternative, et après donc le volet exécution où là on les a suivis régulièrement et après donc il y a eu tout le volet d'occupation terrain, Et en gros, à ce moment-là, on va dire au mois de mars, on était sur... Dans une lutte, il y a quatre piliers. Le juridique, le médiatique, le politique et le terrain, en gros. Donc on était... Il n'y a que le politique qui était pour l'instant un peu... On n'avait pas beaucoup de soutien, en fait, il faut le dire, c'est clairement... Et ça a été d'ailleurs, je pense qu'on peut être content de nous d'avoir réussi et de voir où on en est aujourd'hui malgré le peu de soutien politique qu'il y avait au départ. En gros, il n'y avait que deux ou trois députés qui nous soutenaient et ce n'était pas forcément les Verts. qui nous soutenait en tout cas de manière active. C'est à ce moment-là qu'est arrivé le magicien Karim, en avril 2023, lors du premier événement qui succédait à Sainte-Céline. On venait de passer un mois de mars de fous parce qu'ils avaient démarré les abattages d'arbres, il y a eu les premières occupations et ils ont fait n'importe quoi. J'ai fini au Conseil d'État parce qu'on a fait un référé à liberté. Et en l'occurrence, ils n'ont quasiment rien fait comme travaux, puisqu'ils ont très très mal démarré le chantier, en n'étant pas dans les règles de l'autorisation environnementale. Et en fait, je pense qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'on soit aussi présents sur le terrain et qu'on soit aussi présents au niveau juridique. Il y a eu le premier événement en avril qui s'est super bien passé. Les autorités ont été aussi frileuses pour ne pas refaire un Sante-Soline. C'était le premier événement avec les soulèvements de la terre. Et donc, il s'est passé un truc plutôt chouette, c'est qu'il n'y a pas eu d'affrontement. On ne voyait pas les flics. On a construit un mur sur la rocade de Soil. Une des rocades, je n'en ai pas parlé tout à l'heure, mais il y a quand même 9 kilomètres de... Sur les 53 kilomètres, il y a 9 kilomètres qui sont des déviations existantes, qui sont gratuites, qui ont été construites dans les années 2000-2010, et qui sont rétrocédées aux concessionnaires... Donc ça, ces déviations-là, on en a occupé. On l'a occupé en avril et on y a construit un mur. C'est le mur un peu symbolique de la lutte. L'A69 ne passera pas. Voilà. Et après, Karim est arrivé avec un pré-dossier de com. « Écoutez, moi, je suis dispo, j'ai envie, je suis du territoire et j'aimerais bien vous aider. ». Et c'est là, en fait, l'aventure du contre-projet a démarré là. Après, je ne sais pas jusqu'où vous voulez que j'aille, parce qu'il y a beaucoup de choses après qui se sont passées, elles étaient très denses, mais au niveau... Là, il s'est passé une période... justement où on a travaillé une partie du collectif, certains de nous avons travaillé avec Karim sur le contre-projet qui a été présenté. On savait qu'à partir du 1er septembre 2023 ils allaient recouper des arbres parce qu'entre temps ils n'avaient pas le droit de le faire. Donc en gros il y a eu une période là où ils ont commencé un peu des terrassements. c'était vraiment ridicule

mais il y a eu très très peu de travaux et au 1er septembre on savait qu'ils allaient démarrer à Vendine. Et là ils se sont retrouvés, ça a été le début des grèves de la faim, ils ont protégé les 12 platanes de Vendine avec 80 bagnoles de flics, 240 flics en 24h sur 24 pendant 7 jours pour éviter qu'il y ait des gens qui grimpent dans les arbres. C'était un truc de fou ce moment-là. Et en fait on avait décidé de présenter le contre-projet, une autre voie, quelques jours avant. ce qui n'a pas été une décision simple au sein du collectif je veux dire parce que en termes de stratégie en fait on n'était pas forcément tous d'accord. moi je défendais l'idée qu'il fallait justement le sortir là parce que ça allait donner une autre image de nous pas qu'une image d'opposant mais une image de bâtisseur. en fait donc on a été quelques-uns à défendre ça d'autres qui avaient... au final je pense qu'on est tous contents de l'avoir sorti à ce moment là Et avec l'écho qu'il y a eu derrière, où ça a été salué quand même. Karim, il a fait un boulot de fou. C'est quand même lui qui a fait l'association du travail, je tiens à le signaler. Même si on a participé, nous, à apporter des idées, puisqu'on... Car il est du territoire, mais les habitants, comme c'est un contre-projet d'habitants quand même, on a été quelques-uns à participer à ça. Voilà, après il y a eu les grèves de la faim, la soif, il y a eu les occupations des ZAD qui se sont terminées il y a un an avec la dernière. Et avec, il y a eu, moi j'ai déposé une pétition à l'Assemblée nationale qui a fait en 48 heures 15 000 signatures. Donc, la commission développement durable a étudié le. on savait que ça ne servait à rien mais au moins ça faisait parler du dossier. et surtout derrière il y a Christine Harighi qui a utilisé son droit de tirage qu'on appelle c'est à dire qu'elle a demandé une commission d'enquête sur l'A69 et ça ça a été un moment politique pour le coup très important puisque Puisque nous, on sait, il y a eu des auditions sous serment, et il y a eu des choses qui ont été dites, qui nous, nous ont servi pour les requêtes. Donc voilà, ça a été un moment important. Et puis, il y a un an, pile poil à peu près, on a appris que l'audience du recours sur le fond, alors on a essayé d'arrêter le chantier juridiquement parlant, Enfin, suspendre le chantier deux, trois fois par des mécanismes qui s'appellent les référés de suspension, mais qui sont des mécanismes qui ne sont pas adaptés à des dossiers comme ça, en fait. Parce que c'est un dossier éminemment politique, éminemment économique, avec des acteurs économiques du territoire, et puis on touche à... Oui, on touche à un modèle. Donc la justice, même si elle juge en droit, la justice sur une procédure d'urgence avec un chantier à 500 millions d'euros, le suspendre et les conséquences d'une suspension, ce n'est pas un truc que tu fais en deux secondes. Donc par principe... le juge va dire en l'état de l'instruction, il n'y a pas de doute à la légalité de cette autorisation environnementale. Donc les travaux se poursuivent. Mais on voit bien que c'est absurde puisque quand des magistrates jugent sur le fond du dossier, et bien en fait la conclusion c'est qu'il faut suspendre l'autorisation environnementale. Donc on a essayé, ça n'a pas marché de suspendre, et en l'occurrence on s'est retrouvé dans une situation assez incroyable au mois de février, puisque le chantier était suspendu, ce qui n'était jamais arrivé en France, voire en Europe, sur un truc comme ça, un truc d'ampleur. Alors eux ils t'annonçaient que c'était fini à 80%, c'est moi de mon fou, mais... Mais il y avait peut-être 40% ou 45% des travaux qui étaient faits. Donc malgré tout, c'était absurde comme situation. Mais en tout cas, nous, on est devenus peut-être un peu légitimes, même si on nous a tout remis sur le dos. Mais en l'occurrence, tout ce qu'on disait depuis des mois et plusieurs années s'est avéré vrai. C'est-à-dire qu'on avait raison, en fait. Donc voilà, et en fait, dans ce moment-là, une autre voie, ça nous a accompagné en fait tout le long, puisqu'on s'appuyait,

on ne faisait pas que s'opposer. On disait, oui, mais nous, on propose un autre modèle. On s'appuyait sur ce qui avait été fait d'une autre voie. Et quand il y a eu la suspension, ce n'est pas que c'est devenu concret, mais on s'est dit du coup, on va peut-être pouvoir mettre en place une autre voie. Après, il s'est passé au redémarrage des travaux. Et donc aujourd'hui, le 11 décembre, à 9h30, là, il y aura l'audience en appel qui va peut-être à nouveau suspendre les travaux. Voilà. Puisque l'État a fait appel de la décision. Je ne sais pas si vous avez suivi tout ça. Voilà, en gros. Je pense que j'ai...

Clément Collet : Et vous avez parlé de légitimité. Depuis le public, comment se légitimer ? Et si vous deviez, par exemple, donner des conseils à un autre mouvement, quels éléments...

Thomas Digard : Vous pensez être important pour être légitime ou être pris au sérieux par l'opinion ? Je pense qu'il faut... Nous, on a fait attention, on s'est attaché quand même à rester nous. C'est-à-dire qu'on est des habitants, nous sommes des habitants du territoire. Je parle de La Voix est libre, du collectif La Voix est libre, qui sommes à l'origine des... du contenu un peu pédagogique sur le dossier, sur les explications. On a fait en sorte d'être le plus, justement, pédagogique pour expliquer. On a fait beaucoup de contenu sur les réseaux, on a fait des livrets d'explications, et en fait, même médiatiquement, on s'est retrouvé quelques-uns, quelques-unes, à devoir prendre la lumière avec notre... Enfin, on n'est pas des communicants, en fait, quoi. Donc on... à rester nous-mêmes et à embrasser le mouvement d'interorganisation qui s'est engagé contre ce projet, que ce soit Extinction Rebellion, les soulèvements, toutes les organisations qui ont des manières de fonctionner ou d'être et des objectifs qui ne sont peut-être pas les mêmes, mais pour autant très complémentaires. Mais on a fait en sorte, nous, en tant que collectif d'habitants, à l'origine du combat juridique, à l'origine de la médiatisation un peu, à l'origine de la sensibilisation au sujet, on a fait en sorte d'être le plus factuel possible, le plus juste possible, le plus vrai possible, le plus nous-mêmes possible. et surtout en n'ayant pas peur d'être nous-mêmes, d'assumer et de toujours y croire. Il y a une chose qui nous a... Je pense que s'il y a un conseil à donner, je ne sais pas comment dire, on savait qu'en face de nous, on avait une puissance qu'on n'a pas, que ce soit financière, en termes de com, en termes de... Mais par contre, nous, on a une chose qu'eux, ils n'avaient manifestement pas, c'est la stratégie. On a... Au sein de La Voix est libre, on savait où on voulait aller. On essayait de ne pas se laisser atteindre par les micro-échecs qui s'accumulent. Au bout d'un moment, il faut continuer à y croire jusqu'à ce qu'on ait bien fait d'y croire. et ne pas se décourager, parce que le juridique, il ne gagne pas sans le terrain, il ne gagne pas sans le médiatique, il ne gagne pas sans le politique. Donc avoir toujours ça à l'esprit, malgré les difficultés, malgré le fait que tout le monde travaille, tu as quelques retraités, tu as peut-être quelques personnes sans emploi, mais en tout cas, on est tous occupés à nos vies, avec nos enfants, et malgré ça, on a continué à y croire, et surtout avec une vision stratégique très claire. Qu'est-ce qu'on souhaite ? Confirmer la décision du mois de février. Parce que nous, on avait demandé au moment où l'État a fait appel. En gros, ce qui s'est passé, c'est que début avril, je crois, l'État a fait appel... Appel au fond, donc, sur le dossier du... Ils ont demandé à la Cour d'appel, en gros, de donner un avis extérieur, un autre avis sur la décision du mois de février. Donc, ils ont demandé à la Cour d'appel d'analyser le fond du dossier. Mais en parallèle, ils ont demandé un sursis à exécution pour, alors que l'autoroute est

toujours illégale, suspendre les effets de l'annulation. Donc, en gros, redémarrer les travaux, ce qui est complètement absurde. C'est... Enfin... Et donc, nous, on a demandé à l'État, à l'époque, on leur a dit, mais... Est-ce que vous êtes bien conscient de ce que vous êtes en train de faire? Parce que si vous êtes en train de demander de redémarrer les travaux, ça va être difficile à redémarrer déjà. Donc ça va nous coûter de l'argent, l'État, et peut-être que dans quelques mois, ça va resuspendre. Et donc attendez 6 mois, 8 mois, d'ailleurs c'est ce qui se passe là, quasiment, 8-10 mois. Attendez 10 mois, le concessionnaire va dédommager de la suspension, de toute façon ça coûtait tant. Et puis vous verrez bien ce qui se passe à l'appel. Mais là, cette espèce d'entêtement, de toute façon, on a... Comment dire ? L'État est une bête blessée un peu par ce qui s'est passé. Mais ouais, on a blessé l'État. On a porté atteinte à un programme politique presque, un comportement... un programme économique-politique, j'en sais rien, mais en tout cas un concept, un mode de société, d'une conception de la société. C'est-à-dire qu'on ne peut pas arrêter un chantier qui a démarré. Et on a arrêté un chantier qui a démarré. Donc l'État, derrière, ils sont prêts à tout maintenant. Le préfet, nouveau préfet qui a été nommé, mon objectif est de terminer l'A69. Le gars... Un préfet, c'est quand même censé appliquer les lois. Et donc le gars, il est en train de dire, mon objectif, ça veut dire quoi ce qu'il dit en fait ? Ça veut dire que par tous les moyens, il va faire en sorte d'arrêter le chantier, de poursuivre le chantier par exemple, et d'inaugurer ce truc. Il y a un truc qui ne marche pas. De toute façon, ils sont au pied du mur. Ils sont prêts à tout maintenant. Les vannes sont ouvertes là. Et j'ai perdu la question que tu as posée ?

Logan Garnier : Je me demandais qu'est-ce que vous souhaitez, mais du coup, vous savez bien.

Thomas Digard : Oui, ce qu'on souhaite, nous, c'est que ça se confirme, évidemment. Après, ce qu'on souhaite aussi, c'est que... Enfin, c'est fatigant, tout ça, quand même. Donc, ça a un impact sur beaucoup de choses, physiquement, mentalement, le taf, tout, quoi. La famille, la famille... Donc on aimerait bien que les choses s'apaisent un peu et que ça n'en prend pas le chemin. Mais ça n'en prend pas le chemin parce qu'il y a encore un an et demi de chantier. Quoi qu'il arrive en décembre, si ça s'arrête, on va en prendre plein la gueule. On sera content, mais on va en prendre plein la gueule. En fait, c'est ce qu'on s'était dit au mois de février. Avant la décision du mois de février, on s'était dit que si jamais on gagne... on va ouvrir les vannes, on va accélérer la trumpisation du Tarn. Parce que c'est inconcevable pour les défenseurs de ce dossier d'arrêter le truc parce qu'il a démarré. C'est une vision très erronée de la situation. Ils ne comprennent pas ce qui se passe. Et je ne dis pas que c'est super ce qui se passe. Mais en l'occurrence, non, il ne faut pas que ce soit une question de principe. Parce que ça démarre, ça doit terminer. Non, juridiquement, nous, on a des droits. en démocratie, tu as des droits, on applique, nous, nos droits de faire appel à la justice. Donc si ça s'arrête, c'est parce qu'il y a une bonne raison. Donc ce n'est pas injuste. ou ce n'est pas anormal ou je ne sais pas quoi. C'est parce que la justice a parlé, en fait. Les politiques ne sont pas raisonnables, ils ne changent pas la loi, ils devraient dire « on démarre un chantier quand tous les recours sont purgés », c'est ça qui devrait se passer normalement. On a demandé à l'époque « ne démarrez pas les travaux, laissez-nous faire le recours ». Ils ne veulent pas écouter, ils ne veulent pas entendre, ce n'est pas de la faute des associations qui

utilisent leurs droits, les citoyens qui utilisent leurs droits en démocratie. Ça dit beaucoup vers où on va quand même, l'autoritarisme qui est en marche.

Clément Collet : Sur la démocratie, vous avez bien décrit comment les dispositifs sont toujours tournés vers les intérêts de l'État et des porteurs de projets. Est-ce que vous aurez des suggestions pour améliorer la prise en compte des intérêts des citoyens, le dialogue ?

Thomas Digard : Déjà que les enquêtes publiques soient réellement mises à disposition de la population dans des délais raisonnables, avec des dossiers compréhensibles, avec un accompagnement. Le dossier de l'A69, et il y a des projets aujourd'hui qui sont encore pires que l'A69 en termes d'impact, c'est pas le pire du tout. Mais c'est déjà énorme, en fait. Et quand tu... Moi, il y a une chose qui m'a marqué, c'est au mois de mars 2023, quand les travaux ont démarré, qu'ils ont commencé à couper les arbres. Tu as des personnes âgées qui habitaient à côté qui disent « Ah, mais il passe là ! » « Ah, mais ça ! ». Presque avec les larmes qui tombent, tu vois, parce qu'elles voient des platanes de 300 ans tomber. « Ah, mais il passe là ! ». Moi, j'ai vu des... Enfin, comme on était souvent sur le terrain, tu avais des vieux qui se promenaient et qui comprenaient pas, enfin, qui n'avaient pas compris que ça allait passer là. Ça dit quand même beaucoup. Ça sert à quoi de faire 15 000 pages de documents graphiques et plein de blabla, etc. Il y a des gens comme moi qui comprennent ces documents parce qu'ils sont habitués. Moi, les plans, les machins, les techniques. Et puis, analyser des dossiers, ça ne me fait pas peur. Mais la majorité des gens ne savent pas lire un plan. Quand tu vois un plan avec les remblais, des déblais-remblais, quand je regarde le plan, je comprends que ça va descendre à 30 mètres, la colline. Mais les gens, ils voient, c'est pas un jugement de ma part, c'est une réalité, quoi. Et moi, ces témoignages-là des personnes, surtout des personnes âgées, et d'ailleurs, moi, j'ai plein de copains qui, en fait, sont venus, qui étaient pas engagés comme moi avant le début des travaux. Et dès que les travaux ont démarré avec les arbres qui tombent, en fait, tu as un attachement au paysage. C'est l'affectif. Tu as un attachement au paysage qui fait que dès que tu vois des arbres, tu te dis « Putain, mais non, ce n'est pas possible. Pourquoi ? ». Et en fait, les gens se sont dit « Mais non, il faut que j'aide. Il faut que j'aide. ». Donc, ça dit beaucoup de... L'enquête publique est là pour légitimer... C'est un héritage de Napoléon qui a fait ça parce qu'il y avait trop d'autoritarisme à l'époque. Donc, tiens, je vais consulter le peuple. Et puis voilà, c'est tout. Il y a un livre qui a été fait par un chercheur du CNRS là-dessus, je crois, sur les enquêtes publiques. Je ne sais plus comment il s'appelle. Mais ils sont en train de parler même d'enlever les commissaires enquêteurs bientôt. Donc, qu'est-ce qu'il faudrait faire ? Il faudrait accompagner les gens. Prendre le temps, en fait, l'enquête publique, 6 semaines de consultation, c'est mort. Surtout pendant les vacances, ça ne sert à rien. Dans le porteur de projet, tu lui expliques que l'enquête publique va durer 4 mois. Et tu fais toutes les semaines une réunion publique sur telle thématique. Il faut prendre le temps. Et dans le planning du porteur de projet, si ce n'est pas l'État... Bon, si c'est l'État, il s'en fout un peu plus. Mais si ce n'est pas l'État, c'est un acteur économique privé, ça fait partie du timing. C'est comme ça. Et... Il faut que pour des dossiers avec impact comme ça dans l'époque où on vit, il faut que des organismes consultés tels que le Conseil national de protection de la nature ou l'autorité environnementale, ce ne soient pas que des avis consultatifs. Non, ce n'est pas possible. Et il

faut faire confiance aux gens qui analysent ces dossiers-là. Donc l'IGEDD pour l'autorité environnementale, c'est des gens qui sont hyper compétents, très objectifs et qui sont capables de dire ce dossier est bon, les lacunes sont là, on le règle, ou ce dossier n'est pas bon et l'État en fait devrait dire le dossier n'est pas bon, avis défavorable, tu recommences tout en fait. Ce n'est pas l'épaisseur du trait ou l'ajustement par-ci par-là, non, non. Ils ont donné deux avis négatifs. Donc le dossier est suspendu. Et vous recommencez ce que vous faites, s'il vous plaît. Arrêtez de vouloir aller vite. Là, il s'est quand même passé entre le moment où le concessionnaire a été nommé, retenu, donc c'est vraiment l'appel d'offre, on retient un machin. Ils ont fait l'enquête publique un an plus tard. Leur dossier d'autorisation environnementale, un an plus tard. C'est ridicule pour un dossier comme ça. Ce n'est pas possible. Il y a un truc qui ne marche pas. Oui, mais on va régler ça plus tard. Tu prends le temps de faire ton dossier. Tu fais en sorte que l'OFB, l'ARTL a dit un truc. Ce n'est pas bon, vous refaites. Je ne sais pas. Commençons par faire en sorte qu'il n'y ait pas de suspicion de passage en force. Déjà. Et donc, ça passe par toutes ces étapes-là. Et après ? Si le projet... Il est pour moi évident que le projet doit faire l'objet de recours. Et pour faire un recours, il faut que tu aies un acte administratif. Donc il faut... Le préfet, une fois qu'il a validé, après enquête publique, après l'avis de tous les organismes, si tout ça s'est passé, machin, OK. Eh ben, laissons le droit aux citoyens de faire un recours juridique. Donc il faut que les... les tribunaux administratifs soient dimensionnés pour ce genre de dossier avec une instruction beaucoup plus rapide que ce qui se fait aujourd'hui. Et donc, l'acte administratif se fait, tu donnes deux mois aux associations pour faire un recours, deux ou trois mois max. Aujourd'hui, c'est deux mois recours gracieux, plus deux mois... Bon, tu laisses ce délai-là, pourquoi pas. Et après, le tribunal administratif a six mois pour donner son avis, tu vois, ou qu'il y ait les échanges. Donc, tu mets les moyens. Si l'État avait envie, vous avez bien compris que tout ce que je viens de dire, l'État n'aura pas envie de le faire. On n'est pas du tout dans une logique comme ça. C'est plutôt en train de faire tout l'inverse. Mais pour autant, on doit militer pour ça. Si l'État veut qu'il y ait moins de contestations comme il y a pu y avoir là, il faut qu'il aille dans cette direction-là. S'il ne le fait pas, s'il ne fait pas ça, mais même les avocats... Les avocats seraient ravis que les procédures s'accélèrent. Même les porteurs de projets, je pense qu'ils avaient un calendrier maîtrisé clair. Parce que là, l'insécurité financière et juridique, elle est énorme pour eux. Ils prennent leurs responsabilités au bout d'un moment. Mais ils démarrent un chantier, ils ne savent pas si ça va... On a créé un précédent pour ça. Ça montre que si des juges jugent en droit, ça peut s'arrêter. Mais ce n'est pas anormal que ça s'arrête. C'est parce que le processus démocratique aujourd'hui est fait comme ça. —

Clément Collet : Et du coup, comment est-ce que vous évalueriez aujourd'hui la réussite du projet ? Parce que tout à l'heure, vous avez... Vous avez dit au tout début de l'entretien que vous étiez content d'en être arrivé là. Enfin, du moins, c'est ce qu'on a pu comprendre. Comment est-ce que vous évaluez, du coup, le contre-projet à l'heure actuelle ? Pour vous, la mobilisation, est-ce que c'est une réussite ou non ? Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de ça ?

Thomas Digard : Alors, je ne suis pas sûr d'avoir compris...

Logan Garnier : Comment est-ce que vous évaluez la réussite de votre lutte ?

Thomas Digard : Ah ben, pour moi, on... Aujourd'hui, ce n'est pas simple. Quand tu habites le territoire et que tu vois... Moi, je vis sur les chantiers depuis 25 ans, donc des engins de chantier, j'en vois régulièrement. Tu as clairement l'impression d'être dans une contradiction entre la situation. L'autorisation environnementale est encore illégale, mais ils avancent comme des oufs. Donc, c'est très perturbant et voire... un peu dur de voir, c'est absurde, il y a quelque chose de dystopique, de pas normal. Mais pour autant, je pense que très objectivement, on n'aurait pas imaginé arriver à une suspension des travaux, compte tenu des échecs qu'on a eu successifs, compte tenu de la répression qu'il y a eu, compte tenu de la stigmatisation qu'on a subie, de tout ça, du comportement du gouvernement, de Carole Delga, quand on voit tout ça, on avait quand même un peu tout qui était contre nous quelque part. Non, on avait la justice qui était avec nous finalement. Donc ça, pour moi, c'est une réussite et je pense que c'est ça qu'il faut qu'on retienne. Après, on est tous un peu aujourd'hui dans une logique de... Et c'est le coup d'un redémarrage qui est complètement illogique. Donc voilà, il y a une espèce d'une dualité d'émotions, je pense. Mais on a obtenu une victoire en février 2025. Et peut-être que ça va se confirmer dans les semaines à venir. Pour autant, est-ce que ce sera une victoire dans les semaines à venir ? Parce que sachant que le truc aura redémarré, que ça aura avancé comme des fous et qu'on va s'en reprendre plein la gueule parce qu'ils vont considérer que c'est de la faute des associations. Voilà, je ne sais pas. Mais moi, je n'ai aucun regret sur ce qui s'est fait et je n'ai aucun regret sur l'engagement que j'ai eu. Et je pense qu'on peut être assez fiers de ce qu'on a fait. Moi, je le vois du point de vue de mes enfants. C'est-à-dire qu'autant mes enfants, au tout début, c'était papa fantôme, parce que j'étais là, mais je n'étais pas là. J'étais sur le téléphone, ou j'étais sur le terrain, ou je n'étais pas là. Mais aujourd'hui, en fait, ils sont très fiers de ce qu'on a fait. Donc, rien que ça, ça me suffit, moi, quelque part. Parce que je le fais pour moi, mais je le fais aussi beaucoup pour eux.

Logan Garnier : Vous avez mentionné un peu les collectifs, les associations avec lesquelles vous avez travaillé. Est-ce que vous pouvez un peu détailler les acteurs de la mobilisation ?

Thomas Digard : Eh bien, on va dire... Alors, je vais démarrer du collectif. Le collectif La Voix est libre, donc c'est le collectif qui... qui a pris la suite des associations historiques qui s'appellent RN 126 et Le Pacte, pas d'autoroute Castres-Toulouse. Donc le collectif a été un peu à l'origine de la mobilisation et de la sensibilisation, de la pédagogie par les réseaux sociaux, par la production de carnets, par le livret, par le tractage, ce genre de choses, et l'organisation de petits événements au début. Donc ça, c'est vraiment le collectif, on va dire, de base. Après, rapidement, extinction, rébellion, les soulèvements de la terre, attaques, FSU. Il y a eu le GNSA, le GNSA avec les écureuils, Thomas Braille, qui sont montés dans les arbres, le groupe national de surveillance des arbres. Donc voilà en gros les acteurs associatifs, en tout cas militants, principaux, j'espère que je n'en oublie pas, mais c'est un peu les principaux. Après il y a eu l'ensemble des collectifs sans bitume, qui sont les collectifs qui se sont montés un peu... Là aussi, beaucoup de collectifs d'habitants, des regroupements

pédagogiques, donc d'écoles, qui se sont en fait fédérés contre l'installation des usines de fabrication d'enrobés à chaud. Il y a 500 000 tonnes d'enrobés pour l'autoroute. Et donc, il y a ces collectifs-là qui, là, sont un peu en train de prendre le relais, puisque c'est un peu le sujet du moment. Ils sont en train d'installer des centrales, deux grosses centrales, Et donc voilà, c'est globalement les principaux collectifs. Après, il y a le volet, on va dire, requérant, c'est-à-dire ceux qui ont porté le recours contre l'autorisation environnementale. où là il y a plusieurs associations locales, il y a une commune, la commune de Teulat, il y a une entreprise, l'entreprise Miseg, et après il y a la Confédération Paysanne, évidemment, que je peux citer également dans les associations militantes, mais la Confédération Paysanne est aussi surtout requérante dans le dossier. C'est-à-dire, en gros, c'est des associations qui ont intérêt à agir et qui portent officiellement le recours. Après, c'est beaucoup le collectif La Voix Libre qui fédère et qui pilote le sujet juridique du recours. Mais les associations, elles sont porteuses de l'intérêt à agir, du fait officiellement d'être contre le projet, contre l'État ou contre le concessionnaire. Voilà, au niveau des acteurs, évidemment nos avocates, le juriste de France Nature Environnement, qui est hyper important dans tout ça. Voilà, à peu près. Au niveau des acteurs opposés à l'autoroute, c'est essentiellement ça. Après, il y a le collègue politique, il y a Christine Hargui qui a porté la commission d'enquête. Mais surtout, historiquement, il y a deux députés, une de Haute-Garonne et une du Tarn, qui nous accompagnent et qui, avant d'être députés, étaient de toute façon opposés à ce projet et qui nous accompagnent, qui sont présentes à chaque manifestation depuis le début. Mais en gros, ça se résume un peu à ça, le soutien politique, c'est pas foufou. J'ai oublié Notre Affaire à Tous, quand même, qui participe avec... Je sais pas si vous connaissez Notre Affaire à Tous. Qui participe, alors pas en tant que requérant, mais en tant qu'intervenant volontaire auprès de nos avocates. Voilà, je pense que j'oublie personne.

Clément Collet : Le fait de les faire, entre guillemets, travailler ensemble sur le même sujet, est-ce que ça a provoqué des difficultés ou ça s'est plutôt bien passé ?

Thomas Digard : Alors, c'est un sujet complexe. Sur le volet militant, oui. En fait, ça a apporté, à mon avis, autant de points positifs que de complications, disons. Alors au niveau des requérants, pour le volet juridique, c'est pas trop le sujet, mais entre la Voix est libre, le collectif La Voix est libre, le GNSA, donc le groupe national de surveillance des arbres, et Extinction Rebellion, et les gens de la ZAD, ou d'autres organismes un peu militants, un peu indépendants, on n'a pas les mêmes... Les mêmes attentes, les mêmes agendas, les mêmes façons de fonctionner. Moi, à titre personnel, j'ai l'impression d'avoir un peu grandi là-dessus. Je me suis remis en question aussi sur ma manière d'être. de faire collectif par exemple avec des gens qui ne pensent pas comme toi sur la question du patriarcat par exemple ce genre de choses. donc c'est vachement intéressant. bon à l'inverse il y a eu beaucoup de dogmes un peu de principes qui font que parfois c'est pas simple d'être ensemble. Je pense qu'on a fait notre chemin et on a fait le chemin qu'il fallait faire. Aujourd'hui, c'est beaucoup moins. Comme il n'y a plus trop d'action de terrain, d'occupation de terrain par exemple, ou d'événements, le sujet se présente moins. Mais oui, ça n'a pas toujours été simple. Mais il y a eu des points très positifs aussi.

Clément Collet : Est-ce que vous avez des exemples, des choses que vous avez apprises de ces moments ?

Thomas Digard : Clairement, c'est la manière de faire ensemble, d'un fonctionnement de collectif le plus horizontal possible. Et la manière de communiquer lors de réunions, la manière d'organiser des réunions, la manière de faire des réunions, de prendre des décisions. C'est vraiment... J'avais fait... Avant, c'est marrant, je ne sais pas ce que vous m'avez préparé à ça, mais j'avais fait un cycle de déformation à Nantes au Collège des Transitions Sociétales. Je ne sais pas si vous connaissez. Et donc, j'avais abordé toutes ces questions de la démocratie, des collectifs, des prises de décisions, de la désobéissance civile. Et donc, c'était vachement intéressant. Mais là, je l'ai mis en pratique concrètement. Je ne dis pas que c'est toujours simple, mais... Moi, j'en retiens que du positif. Après, il y a aussi des moments difficiles, c'est évident. Mais je pense qu'on a été plutôt forts que pas forts sur le sujet, tous ensemble, je veux dire. On va peut-être passer au sujet du contre-projet. Vous avez dit qu'il y a eu des débats au sein des collectifs sur... En fait, Karim, sa proposition a été autant inattendue que perturbante. Je pense que personne ne s'était préparé à réfléchir à ça de manière concrète. Et on n'a pas tous la même manière d'accueillir ce genre d'éventualités ou de propositions. Moi, ça m'a emballé direct. J'ai trouvé ça magique de se donner l'opportunité de réfléchir à l'échelle territoriale, de proposer des choses qui... qui vont à l'encontre de cette proposition d'autoroute. Je trouve ça super. Mais il y a des gens pour qui c'était peut-être pas le moment, peut-être moins évident, je ne sais pas. Donc il y a un petit groupe à qui ça a beaucoup parlé, avec qui on a un peu travaillé, avec Karim. Et après, la question qui s'est posée surtout, c'est le timing, le moment de le communiquer, de dire... On travaille depuis tant de mois là-dessus. On l'a présenté à la presse. Et c'est plutôt cette question-là qui a fait l'objet de... On n'était pas tous d'accord sur le moment choisi. Mais finalement, je pense que tout le monde est content que ça se soit passé comme ça. Mais voilà, ça a été surtout là. Aujourd'hui, je pense que tout le monde est... On a bien fait de le montrer à ce moment-là. Merci à Karim de l'avoir proposé. Je pense qu'il n'y a aucun regret à avoir. Moi, je sais qu'avec Karim, dans le village où j'habite, on travaille sur une... Comment dire ? On travaille sur un plan guide de l'Oubins 2050, donc c'est le village où j'habite, qui est indirectement issu d'une autre voie et de l'identité, mais en tout cas du récit de l'esprit et du récit de l'imaginaire un peu de l'avenir que propose une autre voie. Et donc le plan guide, c'est une application un peu plus concrète, on va dire, parce que c'est à l'échelle d'un village. On travaille avec le conseil municipal. Et donc l'objectif étant d'explorer si thématique qu'un PLU n'explore pas. Enfin, explorer tout ce qu'un PLU ne fait pas au travers de si thématique, je vais plutôt le dire comme ça. Donc ça parle d'alimentaire, de mobilité, des sols, des espaces publics, de l'économie. Je ne sais pas si Karim vous en parlera. On présente notre travail, ce n'est pas final puisque l'objectif étant que ce travail, c'est comme une boîte à outils qu'on offre à la commune quelque part. On a réfléchi à plusieurs choses de manière un peu concrète. Mais l'idée c'est que la commune, les citoyens s'emparent de ça pour faire vivre ça et faire émerger des idées. L'idée étant principalement de montrer que quand tu travailles sur la mobilité, c'est un impact sur l'économie, c'est un impact sur les sols, c'est un impact sur les réseaux, c'est un impact sur l'énergie, c'est un impact sur plein de choses en fait. Il y a une interdépendance entre toutes les thématiques. Et du coup, je ne sais

pas pourquoi je suis parti là-dessus. Merci. Oui, alors les débats, en fait, à part le moment de sa mise en... de sa diffusion, on va dire. À part ça, il y a eu... Ça a été compliqué de réfléchir à ce qu'on allait y faire, ce qu'on allait y mettre au début. Parce que c'est venu en plus de... C'est devenu un cinquième pilier sur les quatre piliers que j'évoquais tout à l'heure. C'est devenu un nouveau pilier. Et c'est pareil, quand tu commences à réfléchir à tout ça, tu te dis, en fait, tu pourrais ne jamais, à chaque fois que tu ouvres une porte, tu en as 12 qui s'ouvrent derrière. On pensait faire des secteurs avec, dans chaque secteur, recenser tous les acteurs économiques, les invités à des réunions, enfin des trucs. Bon, finalement, on ne l'a pas fait parce qu'on n'a pas eu le temps de faire ce truc-là. Et de toute façon, je pense que le principal, c'était de poser la graine et d'avoir cet outil de base-là. Parce que ça allait un peu loin quand même. Il y a eu une logique de recherche de financement aussi. Il y a eu un chiffrage. Il y a eu... Je ne sais pas s'il y a eu énormément de débats, en fait. Parce que nous, on a apporté des éléments... complémentaire ou un peu concret à Karim sur une réflexion ou sur quelque chose qu'il avait déjà construit dans sa tête quelque part. Et en plus dans son imaginaire à lui, enfin son imaginaire non, ce n'est pas un imaginaire d'ailleurs, mais dans sa vision à lui plutôt, qu'il a mis en application dans les gloires à Nantes ou à Syvins, il va vous en parler aussi peut-être, je ne sais pas, mais le contre-projet de Syvins. Il n'y a pas eu trop de débats, moi je trouve.

Logan Garnier : Est-ce que vous pensez que ce contre-projet a joué un rôle dans la décision du tribunal administratif ?

Thomas Digard : Pas du tout. Non. Je ne vais pas parler pour elle, pardon. Pour moi, les magistrates en février, elles ont jugé en droit. En gros, tout ce qui s'est passé après le 1er mars 2023, après la publication de l'autorisation environnementale, elles s'en foutent. Elles, elles ont jugé sur la légalité de l'acte. Est-ce qu'elles ont tenu compte du fait qu'ils étaient en retard ou qu'ils étaient en avance selon ce qu'ils disaient ? Nous, on disait qu'ils étaient en retard. Mais l'avancement des travaux, elles s'en foutent. Le fait qu'ils exécutent les travaux de manière non conforme, avec plein d'infractions, elles s'en foutent, normalement. Le fait qu'on ait proposé autre chose, elles s'en foutent. Et d'ailleurs, en plus, objectivement, ce qu'on a proposé, c'est clairement moins concret que proposer une autoroute, évidemment. parce que ça suppose quand même beaucoup d'étapes intermédiaires, celle du foncier, celle de l'acceptation locale, de faire ensemble. Mais c'était hyper nécessaire de montrer, peu importe les critiques qu'il y a eu derrière sur le côté bobo, décroissant, je ne sais pas quoi. Je pense qu'il y a plein de gens qui ont trouvé de la sympathie au sein du collectif, en ayant vu ce qu'on était capable de produire aussi. Je salue ces effets-là. Au niveau médiatique, au niveau des grands prix de l'urbanisme, il y en a plein qui se sont manifestés en disant que c'était super. On acquiert aussi une forme de crédibilité dans la construction et la proposition citoyenne. Après, on peut critiquer le... D'ailleurs, ce n'est pas vraiment un contre-projet. C'est une ébauche de faisabilité d'un projet de territoire. Il faut être lucide. Vous connaissez sans doute avant-projet, sommaire, avant-projet définitif, projet. On est sur un truc qui rentre bien en amont de ça, concrètement. C'est évident. On en est totalement conscients. Mais pour autant, c'est important de poser cet acte. Clairement.

Logan Garnier : Est-ce qu'il a été médiatisé ? Est-ce qu'il a été mis en lumière ?

Thomas Digard : Aujourd'hui, tous les journalistes savent qu'il y a une autre voie. Après, est-ce que ça a été fait suffisamment ? Je n'en sais rien. En tout cas, il y a un site internet. Il y a eu, comme je disais tout à l'heure, les grands prix de l'urbanisme qui ont vu le dossier. Ça, Karim vous le dira mieux que moi, c'est clair. Mais Karim, il a eu le prix du jeune urbaniste 2024, je crois. C'est comme ça qu'on appelle ça ? Je ne sais plus. Du ministère de la Transition écologique ? en parlant d'une autre voie dedans. Alors que le ministère de la Transition écologique, c'est le porteur, c'est le concédant de l'autoroute A69. Donc, tu vois, il y a quand même... Bon, il vous en parlera mieux que moi. Donc, il y a quand même... Oui, je pense qu'il a été d'ailleurs la preuve. Ça va sortir dans des événements comme ça, mais c'est déjà sorti... Moi, j'en ai parlé dans des conférences, dans des... Donc oui, je pense que ça a été médiatisé. Après, est-ce que ça l'a été assez ? Je ne sais pas. Mais oui, je répondrai oui.

Logan Garnier : Vous voulez ajouter quelque chose, peut-être ?

Thomas Digard : Même quand une lutte paraît impossible, le simple fait de lutter, ça apporte déjà une forme d'espoir. Et je trouve que lutter contre quelque chose en y apportant une dimension de construire quelque chose, en parallèle, que ce soit imparfait, on s'en fout que ce soit parfait, c'est pas ça le sujet. Il ne faut pas avoir peur de proposer des choses qui seront mises au débat, et c'est tant mieux. Mais je pense qu'il faut... c'est ultra nécessaire déjà pour son propre esprit et son propre bien-être intellectuel, c'est super important de comprendre pourquoi on est contre quelque chose, et justement, comme on l'a compris, apporter un début, des ébauches de solutions, et en tout cas de solutions alternatives à cette solution de base proposée, qui ressemble souvent à un réflexe du XXe siècle. Je trouve ça important. et puis on doit faire avec notre temps et on ne peut plus réfléchir comme avant. Si l'État ou les collectivités ou les porteurs de projets n'arrivent pas à faire cet effort, il faut que les citoyens s'y mettent. Il ne faut pas avoir de regrets.

Clément Collet : Merci beaucoup.

Thomas Digard : C'est rien.

Annexe 15 : Ivan Fouquet

Entretien réalisé le 17 novembre 2025 par Rania Boulejiouch et Clément Collet

Clément Collet : Bonjour Ivan Fouquet, merci beaucoup de nous recevoir sur votre lieu de travail. Déjà, est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots ?

Ivan Fouquet: Ivan Fouquet, architecte et cofondateur d'une Scop d'architecture qui s'appelle FAIR à Paris. Et cofondateur aussi d'un Atelier citoyen à Notre-Dame-des-Landes, en 2014. Et je pense que c'est le sujet qui vous amène là.

Clément Collet : Tout à fait. Pourquoi avez-vous participé au projet à Notre-Dame-des-Landes ?

Ivan Fouquet : Je suis originaire de la région nantaise, et j'ai entendu, comme tout le monde en France, parler de ce projet d'aéroport sans vraiment bien le connaître. Et c'est en 2014 où le projet allait certainement se faire ou démarrer assez rapidement. Et c'est là où je me suis rendu compte de l'absurdité du projet. Je suis passé dans l'aéroport existant. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à Nantes, il y avait déjà un aéroport existant. En passant par cet aéroport en 2014, je me suis rendu compte que l'aéroport était quasiment vide. On était en pleine vacances de Pâques et l'aéroport existant était vide. Donc, aucune nécessité de construire un nouvel aéroport. Et là, j'en parle à un ami architecte à Nantes qui me dit que ça pouvait être intéressant de travailler sur un contre-projet, notamment une sorte d'optimisation de l'aéroport existant. On va voir les opposants officiels, les gens qui luttent contre cet aéroport, tant à Nantes, que sur le site de Notre-Dame-des-Landes, il y avait aussi beaucoup d'opposants, la ZAD était déjà en place. Donc on va les voir et les deux nous disent en fait : “si vous voulez apporter quelque chose, bienvenue dans la lutte”. Et une autre personne qui était aussi à la tête de cette lutte, qui s'appelle Françoise Verchère, qui était l'ancienne maire de Bouguenais, la ville où se trouve l'aéroport existant, elle nous donne un document de novembre 2013, qui est le rapport de la DGAC, la Direction générale de l'aviation civile, qui avait montré que rénover l'aéroport existant allait coûter plus cher que de construire un aéroport neuf, ce qui est un peu contre-intuitif. Et elle nous donne ce document, qui est quand même un peu technique, qui est fait par des professionnels de l'aviation civile. Et là, on se rend compte, en déconstruisant un petit peu les arguments et en refaisant les calculs, que c'était plein de mensonges et de contre-vérités. Et à cette période-là, mes projets se sont plus ou moins arrêtés, ce qui m'a donné beaucoup de temps pour travailler sur le sujet. Donc c'est comme ça qu'est né ce goût pour la lutte.

Clément Collet : Et après, quelles ont été les phases de construction du contre-projet ?

Ivan Fouquet : Alors, la première phase a été de déconstruire ce document avec un autre document, une sorte de contre-expertise sur l'optimisation et le développement de l'aéroport existant. C'est un document qui nous a pris après six mois à réaliser, en reprenant toutes les

hypothèses, en calculant les hypothèses qui avaient été prises par la direction. Donc on montre qu'on peut rénover l'aéroport existant. On sort ce document au mois de juin 2014. A l'échelle nationale, il n'y a pas eu tellement d'écho, mais à l'échelle nantaise, il y a eu un grand succès. On avait plein de journalistes en face de nous. Et c'était un peu une première, parce qu'en fait, la lutte, pour l'instant, jusqu'à cette époque-là, se focalise vraiment contre l'aéroport, mais sans vraiment expliquer qu'il existait des alternatives. Et là, la proposition d'une alternative a eu beaucoup de succès, ce qui nous a amené en fait, dans un second temps, à partir de l'automne 2014, à proposer ce qu'on a appelé un atelier citoyen. Nous nous sommes dits que nous étions seulement architectes mais que nous ne connaissions pas tous les problèmes de bruit, de fréquences d'avion, etc. Et donc on a proposé à des urbanistes, mais aussi à des pilotes qui étaient déjà dans la lutte, à des retraités de l'aviation civile, enfin plein de gens nous ont rejoints dans cet atelier citoyen pour mener ces contre-expertises. Et là, pendant un an, on a travaillé avec tous ces experts en groupe de travail, pour au final sortir ce type de petits livrets. On a fait une dizaine de petits livrets comme ça qui expliquaient toutes les alternatives. Du coup on était un peu à l'initiative de cette démarche. Suite à cette première expérience il y avait déjà en fait un petit groupe de travail qui travaillait sur Nantes sur ces questions alternatives mais qui était un groupe fermé. Donc on s'est vraiment associés à eux. Puis on a cherché à ouvrir ces ateliers. Donc une fois par mois il y avait une sorte de grande réunion plénière avec tous les groupes de travail sur tous les sujets.

Clément Collet : Est-ce que vous pouvez préciser un peu les autres acteurs qui ont participé ?

Ivan Fouquet : Oui, alors j'avais en fait mon binôme nantais qui est architecte et engagé Europe Écologie Les Verts. Et grâce à lui on réussissait une fois par mois à avoir une salle municipale, alors que la ville de Nantes était quand même plutôt en faveur du projet d'aéroport. On a réussi pendant un an à avoir une salle municipale pour accueillir nos réunions en plein centre de Nantes. Et puis, il y a eu Françoise Verchères, l'ancienne maire de Bouguenais, qui était aussi à la tête de cette lutte. Puis une centaine de bénévoles qui ont constitué ces groupes de travail avec nous, donc plutôt spécialistes de tel ou tel sujet, qui sont venus. C'est vraiment une démarche volontaire. C'est juste par la communication qu'on a réussi à faire venir ces gens. Ensuite, tout s'est plutôt bien déroulé comme ça.

Rania Boulejiouch : Est-ce qu'il y avait des personnes qui venaient en tant qu'habitants ?

Ivan Fouquet : Oui, au tout début. Il y a des personnes qui sont venues, qui étaient un petit peu curieuses et qui sont venues en tant qu'habitants. Mais globalement... Les personnes qui avaient vraiment des choses à apporter, c'était des experts citoyens, entre guillemets, qui avaient déjà cette expérience de l'aéroport et qui ont pu nous apporter des éléments, mais où il n'y avait pas tellement d'habitants comme ça, qui n'avaient pas des choses à apporter. On a eu des retraités de l'aviation civile qui étaient là, qui nous ont apporté beaucoup d'informations. Les pilotes qui étaient déjà engagés dans la lutte, en fait, ont pu recueillir comme ça plein d'informations, de choses qu'ils ne connaissaient pas, pour affiner un petit peu leur argumentaire.

Clément Collet : Sur quels types de savoirs vous-êtes vous appuyés ?

Ivan Fouquet : Sur les questions de bruit, de nuisances aériennes, de sens du vent même, parce que les avions décollent et partent aussi en fonction du sens du vent, etc. Toutes ces choses-là qui sont quand même assez techniques, on n'était pas du tout familier avec ça. Mais en même temps, l'intérêt de l'architecture, c'est qu'on est une profession un peu généraliste. Cela nous permet aussi d'être à l'écoute des spécialistes, des ingénieurs notamment, pour bien comprendre la façon dont ils travaillent.

Clément Collet : Et comment se déroulaient les séances de travail ? Quelle était l'ambiance ou les relations entre les différentes personnes qui faisaient partie du collectif ?

Ivan Fouquet : Il y avait plutôt une bonne ambiance. On se retrouvait une fois par mois. Les groupes de travail se réunissaient plus souvent entre eux. Une fois par mois, c'était la grande réunion plénière avec une assez bonne ambiance de travail. Il y avait, si ça vous intéresse, un petit reportage de France 3 de l'époque qui était venu nous filmer. Je pourrais essayer de vous le retrouver, vous l'envoyer, peut-être l'insérer dans le montage pour voir ce que ça donnait. Mais non, il y avait plutôt une bonne ambiance. Ça nous a permis de faire ces livrets, de les présenter, etc. Et de lutter aussi contre tous les mensonges, les contre-vérités qui avaient pu être dites par les porteurs du projet d'aéroport, notamment au moment où il y a eu un référendum, qui était en fait plein de mensonges.

Clément Collet : Vous avez des exemples de mensonges ?

Ivan Fouquet : Déjà, le fait que ça allait coûter plus cher de faire un aéroport, de rénover l'aéroport existant, que beaucoup de choses étaient impossibles. On a pas mal décrypté et déconstruit les argumentaires dans la presse à l'époque. Je n'ai plus tout en tête, malheureusement, mais on publiait sur le site de Reporterre ou Mediapart. Tout à la fin, c'était plutôt vers 2017, on a sorti ce qu'on a appelé le dossier noir de la DGAC, qui comporte en gros tous les mensonges. C'est très didactique. Le fait que Notre-Dame-des-Landes soit une page blanche, par exemple, alors que non, en réalité, il y a une vraie biodiversité. Il y avait vraiment un sol pas forcément très riche pour l'agriculture mais qui était une sorte de source d'eau pour tout le bassin nantais. La question de la saturation de l'aéroport, ce qu'on nous disait, c'est que l'aéroport était saturé. Et comme je vous l'ai dit, en fait, quand j'ai découvert cet aéroport, l'aéroport n'était pas du tout saturé. Il était quasiment vide. Bon, c'était en semaine, mais pendant les vacances scolaires, il était quasiment vide. En fait, c'est un aéroport qui marche bien le vendredi soir et le lundi matin. En dehors de ces périodes-là, c'était plutôt vide. Les questions du bruit ont été largement exagérées. Après, ce sont des questions un peu plus techniques, mais voilà, d'emport, donc de passagers par avion. Tous ces documents sont en ligne sur le site. Vous les avez peut-être déjà consultés. Il y a un site, touslescitoyens.org, où il y a tous les documents. Celui-ci a été publié sur Mediapart. Ça a été plutôt bien reçu. Ça, c'était fait en 2015. L'abandon de l'aéroport, c'est en janvier 2018. Et pendant trois ans, on a fait un travail de plaidoyer avec nos petits documents. On est allés voir

les députés et les élus locaux pour leur expliquer et faire connaître ce travail et cette alternative. Et ça a vraiment bien fonctionné, parce qu'à la fin, on faisait autour de 2016-2017, on n'était plus des opposants, on était plutôt des gens qui proposaient des choses, et les anciens pro-aéroports étaient devenus des anti-rénovations d'aéroports existants. On avait inversé comme ça le débat sur l'aéroport, on avait essayé à notre échelle. En 2017, il y a donc l'élection présidentielle d'Emmanuel Macron. Et dans sa campagne il rencontre Pascal Canfin, qui était à l'époque au WWF. Il lui parle de notre étude, et Macron fait la promesse d'organiser une médiation. Et c'est ce qui s'est passé. Emmanuel Macron a été élu. Ils ont nommé trois médiateurs pour cette médiation, qui sont allés nous voir. Ils ont eu des échanges avec des élus, avec beaucoup de personnalités de la ville. Mais en fait, ils se sont aussi beaucoup appuyés sur ce travail-là pour faire leur conclusion. La conclusion, c'était que les deux sont possibles. C'est un peu une manière de laisser à la décision politique. Mais ils ont conclu, et c'est la première fois en fait, qu'il y avait vraiment un rapport officiel qui disait que c'était possible et raisonnable de rénover l'aéroport existant. Et c'est à ce moment-là que Edouard Philippe, en janvier 2018, a annoncé que le projet d'aéroport allait être abandonné. Je pense aussi parce que politiquement, François Hollande, Manuel Valls et Jean-Marc Ayrault avant lui avaient porté ce projet comme un boulet, parce qu'il était quasiment infaisable, sachant que la ZAD était occupée. Et nous, si on a apporté cette contre-expertise, elle a été possible que parce que, justement, sur le terrain, il y avait une occupation et qu'on ne pouvait pas engager les travaux. Si jamais les travaux pouvaient être engagés, notre argumentaire aurait été balayé directement. Finalement, le gouvernement a décidé la rénovation de l'aéroport existant. On est 7 ans après et l'aéroport n'est toujours pas rénové. Il y a eu plusieurs appels d'offres de faits. En fait, c'est Vinci qui était en charge de l'aéroport, du projet d'aéroport, mais qui était aussi en charge de l'aéroport existant, qui devait normalement, avec son contrat de concession, rénover cet aéroport. Il y a eu pas mal de mauvaises volontés après cet abandon. Ça a peut-être été une sorte de sentiment d'échec pour beaucoup de personnalités locales. Aussi, le nombre de vols a largement diminué au moment du Covid et encore un petit peu après.

Clément Collet : Mais, d'un point de vue personnel, pensez-vous qu'elle est vraiment nécessaire, cette rénovation ?

Ivan Fouquet : D'un point de vue totalement personnel, non. C'est aussi un argument qu'on portait. Si on regarde sur le plan du climat, des émissions de carbone d'avion, ce que disent les experts, c'est qu'on devrait arrêter de prendre l'avion. Donc non, en fait. Si on arrête de prendre l'avion, on n'a plus besoin d'aéroports où on... Ou peut-être que pour des vols un peu marginaux comme ça, on peut garder quelques aéroports, mais on n'a pas besoin d'aéroports. Mais voilà, si on essaie d'écouter aussi tout le monde, il y a peut-être aussi une nécessité à court terme de le rénover.

Clément Collet : Est-ce que porter cette idée de rénovation, c'est aussi une manière de parler le langage ?

Ivan Fouquet : Oui, c'est ça. C'était une forme de masque en réalité. D'ailleurs, on s'est fait pas mal allumer par les zadistes, les décroissants, etc. Mais oui, c'était une stratégie, de se mettre un peu dans des avis d'experts. En même temps, comme architecte, on a une forme d'expertise qu'on peut apporter. Et toutes les personnes qui étaient là, tous les citoyens avaient une expertise. On a essayé d'être toujours le plus sincère possible, d'éviter les mensonges comme eux le faisaient en face. Parce qu'en face, on avait des experts professionnels du domaine mais qui se permettaient de mentir de manière un peu éhontée. Nous, on ne le faisait pas parce qu'on croit à la vérité et à l'importance de la vérité. Mais oui, avec une forme de masque non militant Et c'est ce qui a fonctionné. Ça a été une stratégie, mais ça a plutôt bien fonctionné. Ça a fonctionné grâce aussi aux indices qui étaient sur place et qui occupaient le terrain. C'était un peu les deux façons de faire fonctionner une lutte.

Rania Boulejiouch : Vous disiez qu'il y avait des militants zadistes qui avaient une posture critique vis-à-vis de l'Atelier citoyen ?

Ivan Fouquet : Pas tant les Zadis que des gens un peu extérieurs, pas extérieurs à la lutte, mais qui soutenaient évidemment la lutte. Par exemple, Notre-Dame-des-Landes avait des comités de soutien dans chaque région. Le comité de soutien parisien, notamment, était vraiment opposé à notre travail. Et il y a des journalistes du journal Le Décroissant qui avaient écrit un article qui dénonçait notre démarche. Après, même en discutant avec ces personnes, et en allant un peu au fond des choses, on voyait qu'eux-mêmes, ça leur arrivait de prendre l'avion. Pas forcément comme ça tous les trois mois, mais ça leur est arrivé, ça leur arrivait de temps en temps. On a chacun un peu nos contradictions.

Clément Collet : Et quel était le rôle des médias dans la visibilité des projets portés par l'atelier citoyen ?

Ivan Fouquet : C'est extrêmement important. Si on n'avait pas eu les médias, même au tout début, on n'aurait peut-être pas eu la motivation pour la suite. Et puis on n'aurait pas eu tous les citoyens qui nous ont rejoints dans cette démarche. Donc c'était vraiment très important qu'on ait cet écho. Donc, l'aide de Mediapart, des médias locaux comme Ouest France ou Presse Océan étaient essentielle. Le Canard Enchaîné, on a réussi à faire, entre cette première étude et l'atelier citoyen, on avait réussi à récupérer les plans du projet d'aéroport. On s'était rendu compte qu'en comparant l'aéroport existant et le projet d'aéroport, que les terminaux du projet étaient plus petits en surface que l'aéroport existant. Et ça, on s'est dit, ça, c'est pour le canard enchaîné. Donc, on a eu quelques contacts au Canard qui étaient intéressés par le sujet et qui l'ont publié fin 2014 ou l'année 2014. Oui, il y a juste l'AFP qui était totalement pour l'aéroport et qui ne relayait jamais. Par contre, dès que les zadistes faisaient une bêtise comme brûler des pneus sur une route par exemple, là tout de suite il y avait une dépêche AFP. Mais sinon à part l'AFP on était plutôt bien suivi.

Clément Collet : Si on élargit un peu, est-ce que vous pouvez nous présenter la vision que vous développez dans l'agence ?

Ivan Fouquet : Nous sommes une Scop d'architecture. On essaie de faire des projets qui sont engagés sur les questions environnementales mais aussi sociales. Et donc, on travaille essentiellement en marché public et sur quelques projets privés, mais plutôt engagés pour les associations ou pour des bailleurs sociaux. On travaille sur des projets de rénovation. En ce moment on construit une crèche qui est donc entièrement isolée avec des matériaux biosourcés. On fait pas mal de réemploi aussi. On essaie d'avoir une démarche plutôt engagée.

Clément Collet : J'ai lu sur le site que vous avez une approche holistique de l'architecture. Est-ce que vous pouvez définir un peu cette idée ?

Ivan Fouquet : Cette idée d'une approche holistique, c'est un peu l'inverse de la situation actuelle qui fait qu'on devient des spécialistes. La question de la spécialité est un vrai problème aujourd'hui, parce que chacun est dans son couloir de spécialité sans regarder vraiment ce que font les autres, avec une recherche de performance. Une démarche holistique, c'est une démarche qui au contraire essaye de prendre en compte tous les aspects d'un problème. Depuis une cinquantaine d'années ou 70 ans en fait, depuis l'après-guerre, les architectes avaient l'habitude de travailler avec les ingénieurs. L'architecte fait son bâtiment, C'est un expert en beauté, l'architecte. Et les ingénieurs arrivaient après pour mettre tous les équipements techniques et rajouter au projet. Dans une démarche holistique, en fait, on ne travaille pas du tout comme ça. On travaille avec les ingénieurs en écoutant bien leurs problèmes et les solutions qu'ils peuvent apporter. Et on essaie de faire des bâtiments qui soient vraiment éco-responsables de cette manière. Par exemple, pour la crèche sur laquelle on est en train de travailler, on travaille avec une ventilation naturelle double flux. Donc la ventilation souvent c'est des grosses gaines qui vont à travers ce bâtiment avec des gros moteurs, même double flux c'est aussi des gros moteurs. La ventilation naturelle implique que la forme du bâtiment inclue des dispositifs qui permettent des flux traversants d'air. Et ça, en fait, il faut, dès le début, dès les premiers dessins, impliquer les ingénieurs sur ces sujets-là.

Clément Collet : Et est-ce que ça implique aussi de prendre en compte des problématiques politiques et sociales?

Ivan Fouquet : Oui, sur les questions politiques, on essaie d'avoir une certaine neutralité, même si c'est compliqué. Mais théoriquement, l'architecte ne peut pas être engagé politiquement. Parce que ces commanditaires sont souvent sur le marché public. Et donc on voit une forme de désengagement politique, même si, en étant dans des luttes environnementales, c'est compliqué. Mais sur les questions sociales, oui, on est clairement engagés sur ces questions-là. On travaille aussi sur des logements dans Paris qui sont des logements très sociaux pour des gens qui viennent de la rue, et qui sont hébergés par une structure associative qui s'appelle Solidarité Nouvelle pour le Logement, qui les accompagne et qui, plus que leur donner un logement, vient vraiment les accompagner. On a travaillé avec eux, avec les bénévoles de l'association, pour définir les logements qui soient les plus adaptés à ces personnes. Et c'est ce type de projet qu'on essaie d'avoir.

Clément Collet : La semaine dernière, l'architecte Karim Lahiani nous disait que le rôle des architectes était d'être à l'avant-garde des enjeux sociaux. Qu'en pensez-vous?

Ivan Fouquet : Est-ce qu'il y a vraiment besoin d'une avant-garde ? Et puis le mot avant-garde vient aussi de la guerre donc je ne sais pas si dans la société de 2025, on en a besoin de. Alors, ce n'est pas du tout pour être contre les propos de Karim, mais je préfère me référer au concept de robustesse proposée par le biologiste Olivier Hamant. Il propose comme la recherche de performance en permanence, non plus la sobriété ou la frugalité, mais la robustesse. Il voit que la nature est robuste parce qu'elle multiplie son fonctionnement. Il n'y a jamais une seule fonction pour une seule entité. Enfin, un seul objet n'a jamais une seule fonction. Je suis tout à fait d'accord avec ce discours-là de robustesse. C'est vraiment ce qu'il faut qu'on recherche, nous comme architectes, mais comme société aussi, d'essayer de construire une société qui soit robuste et des choses qui soient robustes pour cette société. Ce qui est vraiment l'opposé du sens vers lequel on va actuellement.

Clément Collet : Et comment ces approches peuvent-elles se traduire dans l'architecture ?

Ivan Fouquet : Déjà, sur le simple fait de faire des bâtiments qui soient robustes, c'est un peu évident. Mais c'est aussi, par exemple, on voit la construction en bois ou même la construction en paille. Je me suis formé pour concevoir des bâtiments en paille. Et on voit que beaucoup de bâtiments en bois aujourd'hui sont préfabriqués en usine. Donc on tombe dans l'effet un peu pervers d'avoir des ouvriers en usine qui n'ont aucune qualification mais qui assemblent comme ça des ballots de paille, des morceaux de bois, etc. Ensuite, on est sur le chantier. Des personnes qui viennent avec les morceaux préfabriqués et qui assemblent aussi sur le chantier, mais là aussi sans aucune qualification. Une robustesse dans une société, ce serait d'avoir des gens qui soient bien formés. Les charpentiers, c'est un vrai métier, c'est un métier qui est assez passionnant. J'ai pu travailler sur des chantiers avec des charpentiers qui connaissaient bien leur travail et qui assemblaient les choses, qui recourent, qui savaient faire des assemblages. Et c'est là où on a une vraie robustesse en fait, qu'on peut être passionné par son métier et pas seulement faire de l'assemblage de choses qui n'ont pas beaucoup de sens. Donc faire ce type de choix coûte un peu plus cher, mais c'est là où on aura un peu plus de robustesse, même pour le bâtiment, mais aussi pour les personnes qui ont des métiers comme ça. C'est un exemple qui m'est venu pour expliquer.

Clément Collet : Est-ce qu'il y a aussi un enjeu d'épanouissement ?

Ivan Fouquet : Complètement. Oui, c'est indispensable que chacun soit épanoui dans son travail. Aujourd'hui, on a malheureusement aussi beaucoup de personnes qui font vraiment la distinction entre leur vie personnelle et leur vie de travail. C'est important, évidemment, mais... Mais de pouvoir se dire que le travail, c'est là où on passe le plus de temps et donc de pouvoir s'y épanouir et de ne pas attendre où on termine ou les vacances ou les RTT, etc. Pour s'épanouir, c'est très important, je pense.

Rania Boulejiouch : Comment se construit votre rapport et votre structure à la question des grandes villes comme Paris, par exemple ? Et comment on construit une approche logistique et robuste dans les grandes villes qui ont été largement critiquées ? Et quand on retrouve aussi des approches radicales vis-à-vis de grandes villes, est-ce que continuer à produire ces villes est compatible avec cette approche holistique ?

Ivan Fouquet : Oui, vaste question, en fait. C'est toute la question des métropoles et de la métropolisation. Et c'est vrai que Paris et la France sont un peu particulières sur ce sujet-là, et notamment Paris, parce qu'en fait, les politiques publiques veulent tout concentrer sur Paris. Les Jeux Olympiques étaient à Paris. Le Grand Paris Express représente 80 milliards d'euros investis. Un jeune sur deux vient étudier à Paris. Ce qui fait que les jeunes parisiens sont aussi en concurrence avec les jeunes de toute la France, en gros, pour avoir des écoles, pour avoir des logements... Donc on n'est pas du tout sur un modèle robuste, on est plutôt sur un modèle de type industriel ou financier, avec la spéculation et la concurrence entre les métropoles mondiales. Donc non, on est à l'inverse du modèle de robustesse. Travailler à Paris, c'est un autre choix, ce n'est pas forcément celui de vouloir être dans cette dynamique de concurrence entre métropoles internationales. Et en fait, dans notre travail de militant, l'aéroport a été abandonné en 2018 et nous on a arrêté, personnellement j'ai arrêté la lutte en 2018, au moment de cet abandon. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne continue pas des luttes en Ile-de-France. On a aussi un blog sur le site de Mediapart qui s'appelle « Réparer le Grand Paris ». Là, on est en train de changer un peu le nom pour... l'étendre de manière plus vaste. Mais l'idée du blog, c'était justement d'avoir une vision totalement alternative au Grand Paris, à la métropolisation. Mais plutôt, travailler avec les habitants, parce que dans le Grand Paris, il y a 12 millions d'habitants, avec beaucoup de quartiers populaires, et même des quartiers les plus riches, mais aussi les quartiers les plus pauvres de France. Et plutôt, travailler avec ces quartiers pauvres pour... pour voir comment on pouvait faire autrement, autant sur les questions sociales que de santé, d'environnement... Comment est-ce qu'on peut faire autrement ? Déjà en écoutant. Un des gros problèmes de la métropolisation, c'est qu'on a éloigné la décision des citoyens. Et puis délocaliser le plus possible de choses. Les Jeux Olympiques, ils n'auraient jamais dû être à Paris. A l'époque, on a dit qu'on pourrait faire quelque chose de très festif. Tout le monde est pour la fête, mais dans tous les villages de France, en fait, avec des jeux qui ne soient pas des compétitions en recherche de performances, mais vraiment des jeux un peu partout en France. C'était par exemple une des premières alternatives qu'on a. Et après, il existe plein d'alternatives, des supermarchés coopératifs, des jardins ouvriers, des choses comme ça. Il y en a vraiment des dizaines. Et s'appuyer sur toutes ces petites alternatives pour construire une société, ça peut être aussi très riche.

Annexe 16 : Gilles Garric

Entretien réalisé par Elise Berger, Logan Garnier et Inaya Lasserre le 18 mars 2026

Logan Garnier : Est-ce que vous pourriez, du coup, vous présenter de la manière que vous souhaitez, en quelques mots, nous expliquer ? Voilà, qui êtes-vous ?

Gilles Garric : Alors, bon, mon nom, vous l'avez déjà, et je suis membre du collectif La Voix et Libre depuis le début. Je suis habitant du territoire concerné par le tracé de l'A69, donc j'habite une commune, qui est partagée en deux par le projet A69.

Jusqu'à encore dimanche, j'étais conseiller municipal à la commune de Thelatte. Donc là, j'ai passé la main à une autre équipe qui va faire dix fois mieux, je suis sûr. Donc, il y a la relève derrière. Que vous dire de plus ? J'habite ici depuis plus de 15 ans, avec ma famille. Bon, là, on a une sensibilité écologique, environnementale très forte, en fait, on va dire, dans la famille, en tout cas, dans les parents. Du fait qu'on ait vécu à l'étranger aussi, au Danemark, en Angleterre, donc qui ont, pour nous, avec ma compagne, on a toujours trouvé que ces pays-là avaient une avance sur la prise de conscience sur l'environnement qui était bien plus développé qu'en France. Et quand on est rentrés, on s'est dit, mais il faut que ça bouge ici. Voilà, donc on habite une maison bioclimatique qu'on a en partie auto-construite, donc on est dans une logique comme ça. Voilà.

Et donc, on est arrêtés contre ce projet-là depuis 2008, depuis 2009, pas impliqué comme maintenant, mais en tout cas, on allait dans les rayons publics, on faisait les manifs, etc., qui étaient menés par deux autres assos, et puis on se disait, tout le monde s'est dit, mais c'est pas possible, en fait, cette zone ne se fera jamais, donc il n'y a jamais eu une mobilisation vraiment très, très forte, en tout cas, de l'opinion publique.

Et donc, c'était un peu dans l'air. Mais il n'y avait pas vraiment de grosses mobilisations. Et puis, c'est à partir du moment où il y a eu la déclaration d'utilité publique en 2018, la signature du contrat de concession en 2022, qu'on avait anticipé la signature du contrat, mais qu'on a commencé à s'organiser. Et donc, une crise collective pour fédérer un peu toutes les compétences et les énergies dans un seul endroit, donc La voie est libre. Donc, ça s'est créé en novembre 2021, à une réunion d'une centaine, en fait, dans une salle des fêtes, dans un petit village. Et voilà. Donc, l'aventure est partie, on va dire. Et voilà. Donc, je fais partie de ça depuis le début.

Et on est, sans vouloir mettre un avant, mais je pense qu'on est quatre à cinq à être hyperactifs avec Thomas, par exemple, sur les actions, sur ce qu'il faut faire, sur le juridique, sur les communications, etc. Et sur le cas où on connaît pas mal le dossier. Voilà. Donc, je pense que je peux vous en dire plus là-dessus. Mais voilà. Voilà un peu mon historique.

Logan Garnier : OK. Du coup, vous y êtes depuis le début, mais vous dites que vous êtes quatre, cinq à être vraiment très actifs. Comment est-ce que vous décririez votre engagement ? Vous avez ouvert le dossier comme Thomas, vous avez regardé un peu le côté juridique, droit. Enfin, comment est-ce que vous, vous êtes engagé là-dedans ?

Gilles Garrie : Oui. Alors, quand on a créé ce collectif, on était 100, et on savait qu'on avait plusieurs stratégies. C'était faire connaître le projet, pour mieux le dénoncer, en fait, parce qu'on sait très bien que l'adversaire crée la lumière. Quand il y a des aberrations comme ça, ils aiment pas qu'on en parle, en fait, et qu'on démonte les arguments. Donc, la première action, ça a été vraiment la communication. Et ensuite, on n'a pas commencé en novembre 2021, je veux dire qu'en février-mars 2021, on a commencé à écrire un groupe juridique. Une dizaine, on était, et on a commencé à chercher un avocat sur Toulouse. Et on s'est de suite penchés sur la maîtresse Alice Terrasse, à l'époque, qui avait gagné Val Toulousa, et qui avait une autre lutte ici, localement, et qui était spécialisée dans le droit d'environnement.

Donc, on s'est naturellement tournés vers elle, et elle a de suite dit oui, en fait. Parce qu'elle a mesuré l'importance du dossier. Donc, je me suis impliqué très, très rapidement sur le juridique. Et je suis le juridique depuis quatre ans, maintenant avec Thomas, et Geoffrey, on est les trois vraiment connus sur le dossier juridique, un peu de A à Z. Voilà.

Alors ensuite, moi, en tant qu'élu, j'avais une autre position, en fait. Donc, le juridique, ça m'allait bien, parce que c'était le côté légaliste. Et donc, dans mes interventions, je faisais toujours valoir ce côté légaliste. Et j'ai impliqué la mairie directement dans le groupe juridique. Et c'est la seule collectivité qui porte les recours juridiques contre l'A69. Il y en avait eu, avant la déclaration de l'utilité publique, il y avait 14 mairies qui avaient porté en cours au Conseil d'État. Et là, la maire de Theilade, qui a été motrice, qui l'est toujours, enfin, qui est un peu moins motrice, en tout cas, qu'il avait été en 2014, n'a pas réussi à fédérer les autres communes là-dessus.

Donc, sur les recours qu'on a fait contre l'autorisation environnementale on s'est retrouvés, seule commune, seule collectivité, à porter les recours juridiques contre l'autorisation environnementale de l'A69, dès 2023. Donc, ça, c'est moi qui portait ça, et qui faisait le lien entre la mairie et les avocats et le collectif. Et là, j'ai arrêté.

Donc, depuis dimanche, j'ai passé la main à une commission qui va s'occuper de ça, de la mairie. Et ensuite, j'ai beaucoup participé à tout ce qui est média, communication aussi, sur le langage, on va dire. Donc, on me voit pas mal sur les médias, on va dire, maintenant. J'ai participé énormément au raccrochage du collectif avec d'autres associations. C'était l'extension Rébellion, Dernière rénovation, Les soulèvements, en fait. On est allés chercher les soulèvements et les extensions Rébellion à l'époque. Donc, ça, c'était 2022. Parce qu'on savait qu'il fallait faire une lutte multiforme.

On était les habitants, certes, mais ça nous intéressait aussi d'avoir ces approches très différentes. En fait, ce qui nous a beaucoup aidés, c'est la simplicité du projet. On pouvait expliquer très facilement ce que c'était et très facilement démontrer, en fait, ce projet-là. Chose qui était peut-être moins évidente avec les soulèvements. Les bassines, parce que quand on explique les bassines, c'est beaucoup plus compliqué, en fait.

Pourquoi on ne peut pas faire des réserves d'eau ? Ça paraît logique. Alors, quand on va faire une autoroute alors qu'il y a déjà une nationale, c'est beaucoup plus facile à expliquer. Donc, au niveau visibilité médiatique, c'était plus simple.

Typiquement, si je prends l'exemple de la LGV, ils ont beaucoup de mal à essayer de faire comprendre aux gens qu'il faut lutter contre ce truc-là alors que c'est quand même un transport de décarbonation. Il y a eu d'ailleurs une réunion il n'y a pas longtemps, il y a trois semaines, là-dessus, et je leur ai dit, mais là au niveau communication, vous allez ramener

quoi, c'est clair.

Donc là, ça nous a vraiment aidé. Après, on a quand même des personnes en com' qui sont hyper fortement dans le collectif. Et ça a été sacrément intéressant. Alors, nous, on marche sur quatre pattes. Au niveau stratégique, on a le côté communication qui est très important, je pense, maintenant. Au niveau des réseaux sociaux, au niveau des communiqués de presse. On a maintenant 250 contacts de journalistes. C'est gigantesque, en fait. Donc, ça, on l'a construit au bout de trois ans. Donc, ça, c'est important.

On a le côté juridique, donc, sur lequel on a mis le paquet et qui peut-être nous fera gagner définitivement cette année.

On a le côté terrain, c'est-à-dire occupation des habitants civils. Donc, tout ce qui a été lancé à l'époque par Thomas Braille, le Génessa, l'occupation des arbres qui va être très important puisque ça nous a permis de retarder énormément les chantiers, en fait.

Et il y a le côté politique. Le côté politique, c'était, on va dire, très, très timide au début. Puisqu'on n'avait aucun soutien, que ce soit local ou national, sur l'A69. Il faut savoir que c'est les élus locaux qui ont porté ce projet-là. Donc, combien de fois le gouvernement nous a dit, mais les élus locaux le veulent, donc on ne peut pas venir contre la volonté des élus locaux. Et donc, on a eu assez peu de soutien. Là, on commence à en avoir. Puis, on en a eu une grâce à des députés verts et à des filles. Puisqu'ils ont des étiquettes. Puisqu'il y a eu cette commission d'enquête parlementaire qui a été créée par Christine Haringy en 2024. Et voilà. Donc, on marche sur quatre pattes.

Et des fois, on actionne l'un ou l'autre pour être efficace. Et donc, dans le collectif, il y a des gens qui sont spécialisés dans ces quatre types de luttes. Et on apprend, en fait. On a beaucoup appris. Dans l'espace de quatre ans, là, c'était formation accélérée. Et c'était hyper intéressant, vraiment. On a rencontré des gens géniaux. C'était incroyable. Et les soulèvements, d'ailleurs. Nous, on ne fait pas tout ce qu'ils font. C'est impressionnant. Ils ont une logique, une stratégie, une intelligence collective qui est vraiment exemplaire. Que dire de plus ? Nous, on est habitants.

En tant que collectif, la Voix est Libre, on est toujours présentés comme habitants, en fait. Du territoire, en tant que collectif, on est là pour longtemps, en fait. Et on est là pour proposer d'autres choses que l'A69. On ne va pas être tout le temps contre quelque chose. On va proposer quelque chose. Ça, c'est venu très, très vite. Dans la discussion, c'est venu dès 2023. On s'est dit, non, il ne faut pas faire contre. Sinon, on ne va pas nous écouter. Et on va proposer des choses.

C'est pour ça qu'est venu le projet une autre Voix avec Karim. Qui a mis du temps à naître, mais dans lequel Karim s'est investi beaucoup, en fait. Et que vous connaissez sûrement maintenant aussi bien que moi, je pense. Sur lequel ça nous a permis d'avoir un autre discours, un autre narratif. Qui nous a permis d'agréger d'autres soutiens, en fait.

Et notamment un financier qui était assez important. C'est le moteur de recherche écosia. Qui vous connaissez peut-être. Qui est un moteur de recherche qui est basé en Allemagne. Et qu'on a réussi à convaincre, de nous donner de l'argent. Ça, c'était en 2023 et 2024. Lorsqu'on leur a dit, mais de toute façon, quand le projet A69 s'arrêtera, il faudra qu'on replante des arbres. Et quoi que ce soit, c'est votre cœur de métier. C'est votre cœur de l'admotive, quoi. Et on a réussi à convaincre pour qu'ils nous donnent 40 000 euros.

Pour soutenir notre lutte sans retour aucun. Ou quasi. Juste une interview vidéo filmée d'une

collègue allemande. Et donc ça, ça nous a permis aussi d'avoir un autre type de soutien. Et ça, c'était intéressant. D'ailleurs, on est toujours en contact avec eux. Puisque nous, on pense toujours qu'on va gagner. Donc on va toujours avoir cette volonté de planter ces milliers d'arbres. On a utilisé d'ailleurs, avec Karim, ça faisait plus de 40 000 arbres. Qu'on aimerait replanter sur tout le tracé. Ré-ensauvager, renaturer tout ce qui a été détruit. Parce que c'est encore possible. Et donc, le projet est parti là-dessus.

Et ça a porté Karim, je pense aussi, sur d'autres projets en France. Notamment dans le bar. Et il a même eu un prix pour ça. Je ne sais pas si vous en avez parlé. Mais ça, c'était quand même assez cocasse. Voilà. Le ministère de la Transition est plus joli. C'est fort, quand même. Donc on avait en activité un peu tous ces leviers. Et après, au sein du collectif, on essaie de garder une bienveillance. Et puis de garder dans la communication de l'humour. Et puis de la dérision. Parce que ça permet de rester vivant. Parce que quand on voit tout ce qui se passe, il ne faut pas perdre le moral. Et voilà. Alors, je ne sais pas si je réponds à vos questions. Mais on est là-dedans.

Inaya Lasserre : Et vous évoquiez Les Soulèvements. Disons que vous étiez assez bluffés par la manière dont ils étaient efficaces. Et selon vous, leur efficacité, ça réside dans quoi ? Qu'est-ce qui fait que...

Gilles Garric : Ils ont beaucoup plus d'expérience que nous. Ils ont exploré pas mal de choses. Ils ont une organisation qui est très horizontale. Ça, ça dénote, quand même. Il faut quand même le noter. Très efficace. Dans les ateliers, les réunions. Très réfléchis, aussi. C'est-à-dire qu'ils voient vraiment l'essentiel des choses à faire. Ça se discute. Ça va très vite, en fait, dans les réunions. Et aussi, ils ont une stratégie long terme. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas là uniquement contre, aussi. C'est ce que je disais tout à l'heure.

Ils sont là aussi pour construire des choses. Et c'est de fédérer, en fait. C'est quand même eux qui ont fédéré près de 300 assos quand il y a eu cette volonté d'Armanin pour dissoudre les soulèvements. 300 organes qui ont signé en quelque temps. C'est quand même un exploit. Mais en fait, ils ont pris... Après, je pense qu'ils ont su occuper le terrain dans le sens où il y avait un manque au niveau des luttes. On sent qu'il y a quand même un déclin au niveau des revendications, que ce soit associatives ou syndicales en France. Et qu'il y avait besoin d'un regain de cette parole-là. Et de cette action-là, en fait, sur le terrain. Et ils ont su très bien le faire, en fait. Et je pense que ça va perdurer.

Alors, ils sont toujours en train de se poser des questions sur la forme. Parce qu'avec le traumatisme de Sainte-Soline, il y a deux ans, ça n'a refroidi plus d'un. Et je mets à leur place, on aurait fait pareil. Ils sont toujours en train de s'adapter et de proposer d'autres choses. Et ça, c'est intéressant. Ils ne vont pas s'arrêter à l'eau. Ils vont taper sur le béton. Donc là, par exemple, on a signé un engagement, une mobilisation en mai. Qui va se faire partout en France. C'est à leur initiative. Donc ils sont toujours présents, en fait. Il y a toujours une énergie derrière qui est intéressante. Et c'est toujours fait de façon intelligente, je trouve. C'est très intéressant.

Elise Berger : Et moi, j'avais une question. Quand vous avez dit que votre stratégie de communication était plus simple, parce que c'était plus facile d'expliquer l'A69 que, par

exemple, les méga-bassines ou la ligne LGV. Est-ce que c'est des luttes avec lesquelles vous avez été en lien ? Et si oui, comment ? Et qu'est-ce que ça vous apporte aussi dans la lutte contre la 69 ?

Gilles Garric : Alors, nous, on leur a toujours dit qu'on se concentrait sur l'A69. Qu'on ne voulait pas se disperser, en fait. Parce qu'on n'avait pas les moyens et l'énergie à l'époque de le faire. Et donc, on ne s'est pas impliqués ni sur la LGV, ni sur les bassines. D'ailleurs, ça nous a été reproché. Parce qu'on avait une visibilité énorme à l'époque. On nous a dit, mais venez, en fait. Venez nous aider. Et on leur a dit, mais on était dans le gaz. On n'y arrivait pas. Et ça demande beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps. Et on n'y arrivait pas. Par contre, on leur a dit, mais si on fait tomber l'A69, on n'est pas compte du château de Kars que ça peut faire au niveau des luttes et de l'espoir que ça peut faire naître, en fait. Mais ça, on pourra en reparler, d'ailleurs. On pense que ça a eu des effets bénéfiques. Mais on fait quand même partie de la déroute des routes. Sur toutes les luttes en France contre les projets routiers, autoroutiers.

D'ailleurs, on a une réunion à Montpellier dans deux semaines où je vais. On garde quand même ce lien-là. Mais c'est vrai qu'on n'est pas visibles sur leur lutte à eux, en fait. On n'est pas forcément... On soutient très fort de ce qu'ils font. On est allés dans les manifestations, mais on n'était pas là. On ne voulait pas se présenter non plus en tête de gondole. Parce qu'on était très visibles. C'était notre rôle, en fait. Et ça, je ne sais pas s'ils l'ont accepté. Ils n'ont peut-être pas très bien compris l'idée critique là-dessus. Comment ça se fait que la voilée ne soit pas là. Mais on leur a dit. Mais on ne peut pas. On n'en a pas. On n'est pas à Cambon, les soulèvements, où il y a des centaines de personnes. Nous, on est dix à fond. Donc voilà, c'est très compliqué. Mais ils sont venus. Julien est venu. On les connaît très bien. Ce sont des gens qui sont super. Il n'y a pas de souci. Mais on n'avait pas le même tempo. Par contre, on ne va pas les lâcher.

Je suis partisan de ne pas les lâcher et de continuer là-dessus. Le mode de lutte n'était pas le même. En termes d'engagement, de détermination, on n'était pas du tout sur le même rail. Ils ont très bien compris. Ce n'était pas un souci. Ce que je peux dire de plus, c'est qu'on s'organise mieux, qu'on crée vraiment une force citoyenne pour lutter contre les grands projets. Et qu'on s'organise en termes juridiques, de communication, de mettre des moyens ensemble là-dessus. Parce qu'on pense qu'il y a urgence sur tous les points de vue. Pas uniquement sur le plan climatique, mais aussi au niveau politique. Nous, par exemple, on s'est clairement engagé contre les femmes droites.

À l'époque de la dissolution de l'Assemblée nationale, j'ai fait des meetings politiques pour soutenir les candidats qui se présentaient contre la crainte droite, avec le soutien du collectif. Les tables rondes avec le NPA, c'était des choses qu'on avait discuté ouvertement. Même si on se veut partisan, notre lutte est politique. Je pense qu'il faut qu'on s'organise au niveau juridique, mettre les moyens ensemble. Il faut avoir des discussions entre luttes pour savoir quand t'as fait ça. On est confronté à ça, comment vous avez fait, etc. C'est encore un peu artisanal, mais j'espère que d'ici quelques années, il y aura un regard assez fort pour pouvoir se déployer assez rapidement sur des projets et des collègues pour ce genre de choses-là. Donc, on s'est concentré, on s'est mis en oeuvre, parce qu'on savait qu'on commençait à

défricher le terrain au niveau juridique.

Là, au niveau juridique, il y a beaucoup de choses exploratoires. Et il ne faut pas qu'on perde, parce que si on perd là-dessus, ça peut faire jurisprudence et ça ne peut vraiment pas être terrible pour la suite. C'est pour ça aussi qu'on se concentre là-dessus. Par contre, il y a eu des projets qui ont été arrêtés parce qu'ils attendaient des saisons de 69, notamment en Normandie. Clairement, il y avait Hervé Morin, qui était le président de la région Normandie, qui a dit que nous, on ne prend pas de décision sur l'autoroute qui est en train de passer là-bas, tant que l'A69 n'est pas soldée, n'est pas purgée au niveau juridique. Donc, ça a eu des conséquences. Voilà.

C'était notre tactique au départ, parce que par manque de moyens et de démonter au niveau local aussi toutes ces postures politiques, sur l'A69, que ce soit toutes les postures politiques, parce qu'il faut voir que le PS, le centre, le droit-droite, sont favorables à l'A69. Donc, nous, on a tiré tous azimuts. On n'a épargné personne là-dessus. C'était vraiment démonter ces gens-là, démonter leurs discours et les mettre devant leurs responsabilités et devant leur paradoxe, notamment Carole Delga, qui s'est pris une banane ce week-end pour les municipales. Et là, j'y vis un peu, quand même, parce que c'est quand même un retour de bâton bien mérité.

Et ce qui se passe à Toulouse, c'est que LFI qui arrive devant le PS, ça ne s'est jamais vu. C'est un coup d'éclat, ici, quand même. Moi, j'attends, d'ailleurs, je suis en train de contacter les gens de LFI pour savoir si l'A69 était sur une négociation avec François Briançon sur la municipalité. C'est hyper intéressant pour nous. Alors, c'est pas un acteur majeur, parce qu'ils n'ont jamais financé l'A69, mais quand même, c'est 540 000 habitants, c'est la métropole, il y a une mobilité derrière. Après vous avoir fait cet entretien, je vais l'appeler pour savoir ce qu'il s'est passé.

Logan Garnier : Du coup, pour revenir un petit peu sur le projet alternatif qui a été désigné et proposé par Karim, du coup, Karim Lahiani, avec qui on s'est déjà entretenus par ailleurs, on a déjà discuté un peu avec lui, on aurait aimé savoir si déjà pour vous, de votre point de vue, est-ce que vous êtes d'accord avec ce qui a été proposé par Karim ? Est-ce que ça rejoint votre imaginaire que vous avez de ce territoire ? Si c'est réellement mis en place, ça vous conviendrait ? Est-ce que vous savez s'il y a eu des contestations au sein des habitants, des collectifs, des citoyens qui ont vu ce projet alternatif naître ? Qu'est-ce qu'ils ont pu vous positionner et quelles ont été les réactions ?

Gilles Garric : Ouais. Alors, au début, je ne m'en suis pas occupé du tout de ce projet-là. Moi, je l'ai découvert en même temps dans le collectif quand Karim est venu me le présenter. Et j'étais très critique des départs. Et je vais vous dire pourquoi.

En fait, je lui ai dit, mais ok, tu as fait des super planches, des super projets, il y a des trucs super intéressants sur les serres, sur les constructions, etc. Mais j'ai dit, mais ok, mais tu vois à quelle échéance ce genre de trucs. Parce que là, pour moi, c'est extrêmement loin. Moi, je vais parler en tant qu'élus. Moi, je suis élu, je vois les moyens qu'on a au niveau local. Là, avec ton truc, on n'est pas arrivé d'ici 30 ans. Parce qu'on n'a pas les moyens pour faire ça. Donc déjà, il faut que tu convainques les élus, parce que c'est eux qui ont l'argent. Il faut que tu convainques les élus, parce que c'est eux qui ont l'argent. Les gens du coin. Et puis, il faut

trouver des moyens. Alors, j'étais volontiers provocateur. Mais en fait, c'était sur la mise en pratique de ce projet-là. Je dis, moi, c'est génial. Si on arrive à faire ça, c'est un graal un peu. C'est quelque chose d'extrêmement porteur. Et c'est désirable. Tout le monde désire ce genre de choses-là. Je ne vois pas quelqu'un qui pourrait être contre. Ce n'est pas possible. Je lui ai dit, il faut absolument que tu fasses le tour des élus, etc. On avait organisé une réunion ici, sur la commune, avec des élus. Et 200% de temps, j'étais sur la cuve.

Et en fait, il y avait plein d'élus qui étaient intéressés. Et là, je me suis dit, quand même, ça prend. Ce n'est pas que des paroles en l'air. Ce n'est pas que des belles planches. Et donc, comment dire, ça ne s'est pas cristallisé. Parce qu'il n'y a pas eu de financement, ni quoi que ce soit. Même s'il y a quelques initiatives locales qui essaient de mettre en place. Le projet en tant qu'hôtel n'est pas réalisé. Enfin, il est loin d'être réalisé. Le problème, il n'est pas là. C'est qu'au moins, ça porte. Et ça, c'est hyper important. Parce que quand on voit, paradoxalement et inversement, les porteurs de l'A69, il n'y a aucune vision derrière. Il n'y a aucune vision d'application des gens du territoire. D'ailleurs, de dissémination, de circuit court. Il n'y a rien là-dedans. Et là-dedans, c'est ça. C'est un tissage, en fait, très court pour pouvoir mettre en place ce truc-là. Sinon, ça ne peut pas venir d'en haut, ce genre de projet-là. Ça ne marche pas, en fait.

Donc, au début, j'étais très critique. C'était assez marrant. Mais j'ai dit, il faut absolument qu'on arrive. Parce que si on ne le rend qu'une bulle, ça va s'effondrer tout seul. Ça va exploser, ça ne va pas tenir. Il faut absolument qu'on arrive. Et donc, j'ai dit, nous, à la mairie, ici, à la commune, on fait des trucs sur la transition. On a une forêt jardin. On a une épicerie participative. On n'a marché que du producteur. On a installé des panneaux photo métalliques sur une église. On a dégoudronné une place. On a fait une troisième place avec de la paille. Et on n'arrive pas à le faire connaître. Et Loubens aussi. Il y a Thomas. Ils ont un projet, Loubens 2050, qui essaie de mettre en place. Mais c'est encore... Ça reste encore dans les cartons. C'est pour ça que, du coup, on revient sur les élections. Parce que si on n'a pas les élus, on n'arrivera pas. Donc, il faut prendre nos pouvoirs localement. Et donc, on a lancé cette idée-là, l'année dernière, de motiver les gens du collectif dans les listes électorales sur les élections municipales pour prendre nos pouvoirs localement. Même si on est conseiller municipal, ce n'est pas grave, il faut être présent. Il faut porter cette parole-là. On n'a pas fait le bilan, mais la mairie vous suit. On est vraiment là-dedans. Il y a la mairie à côté qui va être prise par des gens du collectif.

Il y a une autre commune où il y aura des gens du collectif qui sont maintenant dans le conseil municipal. Ça ne va pas suffisamment vite, mais au moins, il y aura une petite voix qui va s'entendre au niveau de l'interco ici. On sent que ça bouge quand même. Ils ne pourront plus faire des choses de façon opaque. Donc, pour moi, c'est le premier pas pour mettre en place ce type de projet-là pour rendre visibles ces choses-là, pour convaincre et pour sensibiliser les gens. Il faut savoir quand même qu'au niveau local, dans votre milieu, il y a énormément de gens qui sont climato-sceptiques.

En fait, quand on discute avec des responsables locaux, vous arrivez à leur faire dire qu'ils ne croient pas du tout que le réchauffement climatique est dû à l'homme. Donc, on est là. Ça peut passer de terrain. Nous, ce qu'on veut faire, c'est montrer que ce qu'on fait à l'échelle de notre commune, ce qu'on fait, ça marche. Ça marche. On ne s'occupe pas de ce que disent les autres. Et à tel point qu'au-dessous de ce qu'on fait, par exemple, on a monté une cantine

bio sur l'école. On nous a dit que ça ne sert à rien. La cuisine que vous avez n'est pas du tout adaptée.

Et puis, en fait, on a trouvé la bonne personne. On a aménagé à moindre frais la cantine. On a embauché cette personne. On a créé un emploi. Et ce modèle-là est en train de se dispatcher sur Interco. Donc, voilà. Et les gens se rendent la tête. Et c'est un peu ce qu'on essaie de faire. C'est-à-dire qu'on crée de l'emploi durable, intéressant, sur des gens motivés, qui ont envie de s'investir. Alors, tout n'est pas rose, parce qu'on a du mal à trouver l'argent. Mais c'est notre participation. On s'est posé notre voix à l'échelle de la commune, en fait. Mais il y a du taf.

Inaya Lasserre : Et dans quelle mesure vous pensez que le droit peut être utilisé, justement, pour mieux prendre en compte les intérêts de ses habitants, ou alors les limites qui peuvent aussi en découler ?

Gilles Garric : Alors là, on passe à autre chose. Mais le droit, ouais, effectivement, c'est un élément de lutte, pour moi, très important. On est, comment dire, l'autorisation environnementale sur laquelle on se bat. C'est une autorisation environnementale unique, qui regroupe toute l'autorisation que devaient avoir les porteurs de projets, la loi sur l'eau, le bâtiment historique, etc. Donc c'est une seule. Ça date de 2017. C'est très récent. Donc toute la jurisprudence qui est associée à ça, c'est en train de se faire. Et donc c'est pour ça que c'est hyper important qu'on remporte ces choses-là. Et en fait, ce qu'il faut faire, c'est arriver à traduire ce que ça veut dire au niveau local. C'est-à-dire que quand on se bat contre un 69, on se bat juridiquement contre. Et pourquoi on se bat contre juridiquement ?

Parce que, par exemple, on démontre que je ne vais pas vous refaire l'argumentaire, mais il n'y a pas de résidence vitale à faire cette autoroute. Et nous, riverains, on le voit quotidiennement. Ce n'est pas une raison vitale. On voit que le trafic, on voit que c'est l'ordre national qui traverse l'albinage, est largement suffisant sur le trafic. Donc ces aberrations-là, les gens l'apportent, si vous voulez, quand on discute sur les marchés, etc., l'apportent. Il y a une incompréhension totale. Et donc on leur dit, mais oui, mais tu as ce moyen-là pour te défendre, le juridique, qui peut être efficace. D'ailleurs, l'année dernière, on a gagné. Regarde, ça montre qu'on peut y arriver. Mais c'est des combats de longue haleine. Moi, quand on a commencé en 2022, je leur ai dit c'est un marathon.

C'est-à-dire qu'on n'aura pas la réponse avant 2026-2027, dont acte. On aura peut-être la décision du Conseil d'État à la fin de l'année. Entre parenthèses, les instructions ont été extrêmement rapides sur ce projet-là. Moi, je suis assez épaté qu'on arrive en 2026, peut-être avant la décision. Mais c'est un moyen de lutte. que les gens commencent à se dire quand même, c'est peut-être intéressant parce qu'on a... On peut porter ces aberrations-là au niveau juridique. Parce que maintenant, on a potentiellement ces moyens-là au niveau juridique pour les porter. Donc, la raison vitale, elle n'y est pas. Il n'y a pas eu d'alternative qui aurait été faite. Donc ça, c'est un argument juridique qu'on peut porter, qui fait partie des éléments pour démonter la raison impérative, etc. Donc ça, ce sont des choses qui concrètement peuvent se traduire assez facilement pour convaincre les gens. Alors, je ne dis pas que le jargon juridique est facile à comprendre. C'est extrêmement hermétique, je trouve. Moi, je suis scientifique, donc j'ai l'habitude d'écrire des articles avec des argumentaires, des

références, mais c'est encore autre chose juridique. C'est vraiment quelque chose de très particulier. Mais moi, ce que j'aimerais, c'est arriver à, pas à affimériser, mais en tout cas à démonter cette pseudo-complexité.

Particulièrement, on a des conseils ou des avocats. On peut très bien porter des arguments juridiques. Et on mène une bataille juridique intense quant à 69. On a apporté une quarantaine d'actions juridiques depuis trois ans. Ça ne s'était jamais vu. Là, ils croulent sous les actions juridiques qu'on emmène. Là, ils n'en peuvent plus. Et du coup, en fait, c'est efficace. Ils se dépatouillent, ils se contredisent. Ils s'en rendent visibles. Et ça, c'est énorme. Et les habitants s'en rendent compte. C'est vraiment une boucle vertueuse. Ça, c'est la théorie.

Logan Garnier : Vous parliez tout à l'heure des quatre piliers. Le droit en fait partie, de ce que j'ai bien compris. Là, vous dites 40 actions juridiques. C'est vraiment votre levier principal d'action. En comparant avec ce qui peut être fait directement en termes de mobilisation sur le terrain. C'est vraiment énorme. Quel est le rapport entre guillemets ? Oui, allez-y.

Gilles Garric : Ça dépend du moment. Au début, ça a été la communication. Énormément. En fait, pour faire connaître le projet d'aberration. Et ensuite, ça a été la mobilisation. Et maintenant, c'est le juridique et le politique. C'est le juridique parce que les occupations sur le terrain, on ne peut plus en faire. Il n'y a plus d'arbres. On en a fait une vendredi, il y a 10 jours. On a bloqué le chantier, ils sont partis. Mais bon, on ne peut pas faire ça tout le temps. Et puis, il y a des risques quand même de garde à vue. On ne peut pas faire ça. On n'a pas envie de passer 24 heures de garde à vue. Mais il y a des temps, en fait, là-dessus.

Et en fait, chacun nourrit l'autre. Je donne un exemple. Quand il y a eu les occupations d'arbres à la Crémare, il y a 2023, 2004, les écureuils montent dans les arbres. Il y a une raison derrière tout ça. C'est que l'endroit où ils étaient était à fort enjeu écologique. Et la période où ils étaient, ils n'avaient pas le droit d'être là. Donc, tout ce qu'ils faisaient était complètement illégal. Donc, les écureuils montent là-dedans. Ils sont tout à fait légitimes. D'autant plus légitimes que c'est illégal. Mais il y a aussi un acte de démission civile. Et donc, si tu veux, ils étaient d'autant plus convaincus qu'il y avait ce soutien juridique. Ensuite, quand on a réussi à démontrer que c'était illégal, qu'en fait, ils ne battraient pas les arbres, et qu'au contraire, le préfet allait se retourner contre eux avec des astreintes financières importantes, eh bien, on s'est concerté, et ils sont descendus. On leur a dit « Vous avez le feu vert. Allez-y, descendez, on ne peut rien. ».

Et l'action était réussie. C'était réussi, en fait, puisqu'on avait réussi à retarder de six mois le chantier sur la grève. Donc ça, c'est typiquement le genre de choses qui se nourrit l'un de l'autre. Et grâce à toutes ces occupations, le chantier n'est pas terminé. Et donc, on aura une décision juridique finale, et le chantier ne sera plus terminé. Et ça, c'est très important, parce que la tactique depuis le début de l'État et de la Tosca n'a toujours été de mettre la justice sur le fait accompli, en fait. Et là, ce ne sera plus le cas. Le Conseil d'État aura l'occasion d'avoir une décision alors que le chantier ne sera pas fini. Donc ça, c'est un exemple. Il y a aussi la pression médiatique qui est énorme. C'est-à-dire que nous, on a appris quand même que le procureur se renseignait sur nos postes de réseaux sociaux. Ah oui.

Logan Garnier : Ok, d'accord.

Gilles Garric : Donc ça, c'est intéressant.

Logan Garnier : Et dans cette temporalité du coup, là, entre guillemets, de succession, Karim Laini, c'était dans quel contexte qu'il a présenté une autre voix au collectif ? Est-ce que vous pouvez re situer pour nous qui n'avons pas suivi à 100% les événements ?

Gilles Garric : Alors ça, je crois que c'était en 2024. Je vais pas dire de bêtises. C'était en 2023. Septembre 2023. J'essaie de refaire le lien. 2023, ça a été très dense parce qu'il y a eu aussi la gréviste de la faim en septembre. Je crois que c'est en septembre 2023. J'espère que je ne me trompe pas d'année. Je crois que c'est ça. En fait, pourquoi il y a eu ça ? C'était pour essayer de convaincre les habitants. Encore une fois, notre logique, on n'est pas toujours contre puisqu'on se présentait dans des réunions ou dans des discussions. On disait, vous êtes toujours contre, toujours contre. Donc, il fallait amener ce contre-argument. Donc, ça arrive à ce moment-là. L'action juridique était assez faible, je veux dire, entre guillemets, puisqu'il y avait des actions... On avait juste lancé le repos refonds, mais bon, c'était une instruction qui pouvait durer des années. On avait quelques actions sur le chantier, mais c'était minime. Donc, il y avait essentiellement des actions sur le terrain. Et en fait, les actions sur le terrain, paradoxalement, n'étaient pas bien vues des habitants enfin du coin, parce que ça amenait des gens extérieurs au territoire qui n'avaient rien à faire de la peau. Vous voyez ? Donc, mettre notre voix en parallèle nous permettait de contrecarrer ce positionnement de « Ah, c'est des gens extérieurs qui viennent s'occuper de ce qu'ils ne regardent pas. ». Donc, on a pu essayer d'allumer ce qu'on trouve avec notre voix. Et ça a bien pris cœur. Je crois que c'est à ce moment-là. J'espère que je ne me goûte pas d'une année, mais je crois que c'est vrai.

Elise Berger : Moi, j'ai deux questions qui vont aller en une, puisque la première est courte. Par rapport à toutes vos actions juridiques, c'est quelque chose qui prend énormément de ressources. Est-ce que vous les trouvez ? Et après, l'autre question porte un peu sur un autre sujet, c'est... Vous avez dit que vous participiez aux réunions publiques avant que le collectif se crée par rapport aux consultations pour la construction de l'A69. Et vous avez également parlé de la manière dont les choses étaient faites de façon opaque. Du coup, je voulais que vous puissiez revenir sur comment les choses se sont faites avant toute la mobilisation. Comment le processus s'est créé ? Est-ce que c'était opaque ? Voilà, c'est pas hyper clairement.

Gilles Garric : C'était opaque... Tu veux dire la lutte ou bien le...

Elise Berger : Pas la lutte, mais la manière dont les politiques et les entreprises qui voulaient porter le projet ont amené le projet. Comment... Est-ce qu'ils ont vraiment informé la population dans ces réunions publiques ou est-ce que c'était un peu une chambre d'enregistrement d'une décision qui était déjà prise ?

Gilles Garric : Alors ça c'est très intéressant parce que je raconte une anecdote qui est assez parlante. L'autoroute A69, c'est l'autoroute Pierre-Fabre. Groupe Pierre-Fabre, pharmaceutique, qui est basé à Castres. C'est le poumon économique de Castres-Mazamé. Il emploie des milliers de personnes. Sans le groupe Pierre-Fabre, il n'y aurait pas l'A69. Dès les années 90, Pierre-Fabre lui-même voulait son aéroport et son autoroute. Et donc il a eu son aéroport fin des années 90. Et donc il voulait son autoroute. Dans les années 2000, il a fait énormément de lobbying auprès des différents gouvernements de droite. Celui de Chirac, de Sarkozy et notamment celui de Chirac. Il a fait promettre à Chirac qu'il aurait l'autoroute en tact. A tel point que... Je raconte ça parce que c'est important parce qu'en fait, ce qui s'est passé, c'est qu'il y a eu un débat public fin des années 2000, entre 2009 et 2010. D'ailleurs, c'est l'association qui avait dit qu'il fallait un débat public alors qu'en fait, ils n'allaient pas en faire. Bref, on a quand même eu le gain de corps là-dessus. Débat public déjà qui était biaisé puisque le sujet était est-ce qu'on va faire une concession ou pas ? Comment va-t-on concevoir la concession sans poser la question d'une autre alternative ?

Bref, débat public, c'est donc celui déroulé dans les villages autour d'ici. J'ai participé à deux-trois où tu avais carrément des bus affrétés par Pierre-Fabre pour faire la claque pendant les débats publics et venir nous huer quand on prenait la parole. Voilà. C'est les méthodes du coin. Je ne pense pas que ce soit réservé à ici mais je pense que ça a dû se faire ailleurs. Ça montre un peu l'emprise d'une grosse entreprise dans des milieux ruraux comme le nôtre. Voilà comment se passait au niveau opacité. Le groupe Pierre-Fabre s'est toujours défendu d'avoir des intérêts dans la 69. Parce qu'on se pose toujours la question de l'intérêt financier de faire la 69. On sait pertinemment qu'Atosca va par de l'argent parce que le trafic n'est pas là. Donc ça ne va pas être une rente. Pourquoi en fait il faut la 69 ? On n'a pas encore la réponse.

Mais pour nous c'est une tête de pont sur autre chose. Visibilité d'Atosca de montrer qu'il est capable, qu'il est compétent pour faire la 69. La possibilité qu'ils installent des panneaux photovoltaïques sur le foncier qu'ils vont finalement récupérer pendant 55 ans. Donc si j' imagine la surface, c'est énorme. Donc création d'énergie verte, etc. Donc ça c'est une chose. Et puis en parallèle, on découvre à la cellule d'investigation de Radio France que Groupe Pierre Fabre a mis de l'argent dans Atosca. Chose dont il s'était défendu jusqu'à maintenant il y a encore un an et demi.

Donc Bruno Colombat de la cellule d'investigation de Radio France trouve ça. Pour la petite histoire, le Groupe Pierre Fabre fait une conférence de presse deux jours avant que Bruno Colombat le dise à France Inter pour démonter le truc. D'accord ? Pour avoir de la communication. Donc on apprend que le Groupe Pierre Fabre avait des billets dans Atosca, mais pas uniquement la Groupe Pierre Fabre. La chambre de commerce et de l'industrie aussi, du coin du Tarn. Quelques entreprises qui soutenaient 369, etc. Donc on voit qu'il y a des acteurs en 369 qui ont des billets dedans. On pense que c'est pour acheter cette énergie verte et faire et rentrer dans les clous de la décarbonation de leur entreprise. L'énergie verte de l'autoroute. Et là, on pense qu'on tient un bon bout. On a peut-être bouclé le truc. Donc oui, il ne faut pas citer le financement. Ce n'est pas pour rien qu'il y a une commission d'enquête parlementaire qui a été faite par Christine Arregui pour essayer de comprendre ce qui se passait.

Il faut savoir que dans le contrat de concession entre l'État et Atosca, il y a de larges parties

qui sont caviardées et qu'on ne peut pas voir qui sont sous le sceau du secret des affaires. D'ailleurs, on est sur un truc là-dessus. On va travailler là-dessus parce qu'on veut le faire tomber ce contrat de concession. Donc on ne peut pas citer sur ce lobbying forcené du groupe Chers Femmes en 1969 et sur le clientélisme nous on appelle ça la mafia pour essayer de convaincre les élus locaux de dire du bien en 1969. Donc la communication du groupe Pierre Fabre est tenue une main de fer pour éviter que les salariés s'expriment contre 1969. Or on sait que les salariés ne sont pas favorables. Voilà, c'est tout un tas de choses comme ça. Mais je pense qu'on peut reproduire ce genre de schéma un peu partout en France dès qu'on a une entreprise un peu, comment dire, qui est un gros employeur qui fait du chantage à l'emploi.

On a des preuves qu'on a fait gagner en 2023 suite à la grève de la faim pendant un mois des collègues là. Et puis quand Thomas Braille est monté à Paris et qu'il a fait sa grève de la soif qu'il a réussi à avoir l'entrevue avec Clément Beaune qui à l'époque était ministre des Transports. Clément Beaune lui dit oralement si ça tenait qu'un mois ça fait longtemps que j'aurai abandonné les projets en 69. et puis on apprend trois jours après que donc elle était prête à tomber en 69. Et on apprend trois jours après volte face la 69 se fera. et on apprend qu'en fait Pierre Fabre a mis la pression sur le gouvernement en disant que si la 69 ne se faisait pas il délocaliserait ses entreprises du sultan pour aller ailleurs.

Et ensuite on rentre dans une logique politique en sortait du Covid. Je vous rappelle la souveraineté de fabrication des médicaments et pharmaceutiques qui a été mise par Macron. Pierre Fabre est là pour ça. donc la place. si vous ne me faites pas votre A69 je vais produire mes médicaments ou mes trucs ailleurs. donc ça va jouer là dessus. et ensuite les questions sur les finances. alors c'est très important. alors je ne vais pas te dire combien on a dépensé parce que ça fait partie de nos comment dire, des éléments que cherche à avoir notre adversaire. donc je ne le dirai pas mais je peux te dire que c'est plusieurs dizaines de milliers d'euros. c'est très très important.

On les a uniquement par des dons depuis trois ans et c'est un élément vital. c'est à dire que si on n'avait pas cet argent là on n'aurait jamais pu faire ces 40 actions juridiques on n'aurait jamais pu faire ces événements avancer l'argent en tout cas parce qu'il y a plein de frais. en fait qui sont on a une personne qui ne s'occupe que de ça. c'est gigantesque en fait c'est des sommes folles ça va très vite. voilà et comme je l'ai dit tout à l'heure on a eu le soutien d'Ecosia de 40.000 euros donc un vol d'oxygène énorme et on a eu aussi le soutien de Patagonia qui nous a donné 13.000 euros comme ça le soutien des SBC de Patagonia qui est d'ailleurs hyper hyper enthousiaste sur notre lutte. On est assez étonné des fois des réactions de ce genre de trucs des fois de cadeaux. ça fait plaisir c'est étonnant en fait. et là on se rend compte qu'on est qu'on a réunis pas mal même en étranger et je ne désespère pas d'arriver à récupérer encore de l'argent d'Ecosia.

Logan Garnier : ok ok super, nous on arrive à terme de tous les sujets qu'on voulait aborder avec vous. donc on vous remercie déjà, c'était super nous. du coup, dans la suite de notre travail on va globalement conclure notre travail de recherche et de rapport de mission fin avril. en gros ce sera conclu. donc on pourra vous faire part de ce rapport de mission qui ne traite pas exclusivement de l'A69 du coup mais de plein d'autres contre-projets sous toutes les formes. Donc voilà si ça vous intéresse on pourra vous faire passer le document écrit qui

sera d'une cinquantaine de pages à peu près quelque chose comme ça enfin un peu plus. mais voilà comme ça vous aurez un aperçu de ce sur quoi vous travaillez. et puis et puis voilà on vous remercie grandement pour votre participation ça peut vous servir.

Gilles Garric : Après on est sollicités vachement par ce genre de recherche que vous faites par d'autres étudiants en école d'urbanisme, les Sciences Po aussi à Paris, à Toulouse. Donc on le fait quand on a le temps parce qu'on sait que c'est assez intéressant pour vous et puis pour nous aussi de pouvoir communiquer ce genre de choses là et voir le résultat.

Logan Garnier : ça nous intéresse aussi en fait parce qu'il n'y a pas beaucoup d'écrits en fait concrètement sur les projets alternatifs et les mobilisations. donc c'est important d'en parler. donc voilà nous aussi on s'inscrit dans cette démarche là et je voulais juste vous dire pour que nous dans le cadre légal de la production du rapport je vais vous envoyer par mail une petite fiche à remplir pour dire que vous êtes d'accord qu'on reprenne vos paroles d'entretien sous forme de citations. Juste nous on a obligation de vous faire parvenir ce document. Si vous pouvez juste me le renvoyer, complété, signé ça prend deux secondes pour qu'on puisse exploiter la ressource.

Gilles Garric : si je réponds pas de suite n'hésitez pas à me relancer. oui il n'y a pas de soucis on vous laisse sur ça.

Annexe 17 : Mariana Tournon

Entretien réalisé par Elise Berger et Rania Boulejiouch le 18 novembre 2025

Elise Berger : Bonjour. Vous allez bien ?

Mariana Tournon : Bien et vous

Elise Berger : Bien aussi merci bien.

Rania Boulejiouch : Pour commencer, est-ce que vous pourriez vous présenter rapidement votre parcours, votre profession ? Quelle a été votre implication pour le projet alternatif de l'Alma Gare, du coup ?

Mariana Tournon : Alors, moi, c'est Mariana Tournon. Je suis coordinatrice de l'association APPUI. Donc, j'ai une formation plutôt en sociologie urbaine. J'avais fait un doctorat sur la rénovation urbaine, sur l'implication des bailleurs sociaux dans les projets de démolition. Et après avoir travaillé plutôt dans une association qui intervient dans les quartiers populaires, je faisais de la coordination de projets. Je suis arrivée dans l'association APPUI, dont le projet militant me plaisait. Et voilà, c'était une opportunité de travailler ici. Et donc, APPUI, c'est une association qui a été créée en 2012, qui accompagne des collectifs d'habitants et d'habitantes qui font face à des projets urbains imposés, souvent des projets de démolition de logements sociaux, donc des projets de rénovation urbaine dans les quartiers populaires. Mais pas que... En fait, quand on parle de rénovation urbaine, nous, c'est plus large. C'est des opérations de démolition et reconstruction dans des quartiers populaires. Mais ça peut être aussi des projets de rénovation liés aux tracés, par exemple, d'un nouvel équipement de transport ou ce que connaissent les foyers de travailleurs migrants. Pour nous, ça, c'est de la rénovation urbaine aussi. Et donc, on accompagne les collectifs d'habitants pour décrypter les projets, pour mieux les comprendre, donc pour se les approprier, et puis aussi pour être en mesure de proposer des alternatives à ces projets. Voilà, donc c'est ce qu'on a fait... C'est selon les demandes des collectifs, donc ce n'est pas systématique quand on fait des alternatives. Mais souvent, c'est une demande qui ressort. Et c'était le cas à l'Alma Gare.

Elise Berger : Très bien, je vois.

Mariana Tournon : C'est plutôt mon collègue qui avait suivi ce collectif. Donc moi, je n'ai pas une implication directe dans la démarche de contre-projet, mais je peux vous raconter un peu comment on travaille en général quand on fabrique des alternatives...

Rania Boulejiouch : Oui totalement, est-ce que vous pouvez nous présenter les grandes étapes, la contestation, puis du contre-projet de l'Alma Gare justement ?

Mariana Tournon : Oui, ok. Alors, la mobilisation de l'Alma Gare, c'est une mobilisation qui se cristallise sur les démolitions de logements sociaux qui sont programmées dans le quartier. Il se trouve que c'est un nombre important de démolitions et de réhabilitations qui impliquent le déménagement des gens qui vivent là, donc qui impliquent le délogement de beaucoup de ménages. Je n'ai plus le chiffre en tête, mais c'est plusieurs centaines... C'est presque 500 ménages, qui sont concernés par ça. Et donc, la contestation, elle est sur le fait que c'est une opération d'envergure qui va toucher beaucoup de ménages, l'équilibre de beaucoup de ménages, et qui n'a pas du tout été concertée avec la population. Donc, en fait, l'avis des personnes n'a pas été demandé dans l'élaboration du projet. Donc, c'est ce qui est contesté par le collectif.

Elise Berger : Très bien.

Mariana Tournon : Et donc, il y a eu plusieurs étapes dans la mobilisation. En fait, c'est à la fois une mobilisation pour rendre visible dans l'espace public, en fait, cette contestation. Donc, il y a eu des rassemblements devant le conseil municipal, des rassemblements dans l'espace public, des événements aussi pour faire connaître le projet aux habitants et faire connaître la contestation qu'il y a dans la population du quartier. Mais il y a eu aussi une étape, à un moment donné, juridique, puisqu'il y a eu des recours, en fait, plusieurs recours qui ont été portés contre des permis de démolir, notamment du projet, et qui sont encore en cours pour certains. Voilà. Et puis, ensuite, APPUI est arrivé, il me semble, vers... Je vais quand même vérifier la date.... Il me semble que c'est 2022 qu'on a été... Je vérifie quand même. Oui, c'est ça. C'est en 2022. Donc, en fait, la mobilisation, elle date plutôt de 2021. Et en 2022, le collectif Contact APPUI avait aussi contacté une autre association locale qui s'occupe de logement, qui s'appelle l'Atelier populaire d'urbanisme. Donc, en fait, c'est un collectif qui a su aussi se fédérer autour de lui plusieurs associations, plusieurs soutiens, et du coup, faire différentes alliances avec des personnes militantes locales et aussi au niveau national. Et donc, un des aspects de l'accompagnement qu'on va réaliser avec le collectif, outre le volet juridique où, en fait, on les a accompagnés, notamment à faire une demande de financement pour qu'ils aient, en fait, des fonds pour pouvoir faire des recours de manière systématique, en fait, sur le projet. Donc, ils ont obtenu un financement auprès d'une fondation avec qui on est partenaire dans ce but-là. Et ensuite, on a aussi réalisé des ateliers. Donc, ça, c'était vers 2022, 2023 et 2024 pour recueillir l'avis des habitants et des habitantes sur leur quartier, à la fois sur le projet, sur des éléments qui leur semblent critiquables, voilà, et aussi sur des propositions qu'ils auraient, en fait, alternatives au projet. Et donc, voilà. Donc, ça, c'est un travail qui a été fait avec APPUI. Et c'est un travail qui a aussi été complété par... Nous, on a un partenariat avec l'École nationale d'architecture de Paris-La Villette. Et en fait, il y a, chaque année, des personnes qui font leur diplôme avec des collectifs qu'on accompagne. Donc, en fait, on leur propose, on leur dit, voilà, nous, on intervient auprès de tel, tel, tel collectif. Voilà les problématiques. Et après, les étudiants et étudiantes se positionnent sur des terrains, du coup. Et ensuite, mènent une démarche participative auprès des collectifs. Et l'idée, c'est que ce soit un travail qui aide aussi à la construction des alternatives par les collectifs. Donc, c'est des travaux qui sont, une fois rendus, retravaillés avec les habitants et habitantes, et dont on tire des éléments pour des contre-projets ou projets

alternatifs. Donc, dans le cas de l'Alma Gare, ils préfèrent parler de projets alternatifs. Donc, du coup, j'utilise plutôt ce terme-là, mais ça dépend aussi des collectifs. Il y en a qui parlent de contre-projets, voilà. Donc, voilà un peu pour les différentes facettes de cette mobilisation.

Eliser Berger : D'accord très bien.

Mariana Tournon : Et en fait, ce travail-là, il est notamment synthétisé. Ça, c'est un... Je le montre, peut-être. C'est un document qui a été réalisé avec les habitants et habitantes du quartier... Et donc, il reprend des propositions. Et ensuite, nous, on a retravaillé avec notamment une urbaniste, des urbanistes des Hauts-de-France, en fait, qui s'appelle Myriam Kho. On a retravaillé ce document-là, note pour un scénario alternatif, pour montrer la faisabilité, en fait, de la réhabilitation avec moins de démolition sur le quartier. Donc, il y a certaines démolitions qui sont acceptées par le collectif. Ça, c'est important à savoir. C'est que dans le projet, en fait, les démolitions sont contestées, mais ce n'est pas toutes les démolitions qui sont contestées. Il y en a certaines où le collectif dit OK, ces immeubles-là, en effet, ils sont en mauvais état, ils n'ont pas forcément un intérêt architectural. Donc, soit ils peuvent être démolis, mais c'est un nombre beaucoup plus restreint que ce qui est prévu dans le projet. Et surtout, c'est des bâtiments, voilà, qui n'ont pas forcément un grand intérêt architectural, alors qu'il y en a d'autres, pour le coup, qui sont vraiment intéressants en termes de... enfin, spatial, en fait, en termes d'espaces qu'ils offrent aux habitants, et puis aussi en termes patrimonial, parce que, du coup, c'est des bâtiments qui pourraient être classés, en fait.

Elise Berger : Très bien. Et du coup, les grandes idées, valeurs qui guident le projet alternatif de l'Alma Gare, c'est, justement, garder ce patrimoine et l'idée d'une démocratie derrière la réalisation de la rénovation du quartier, c'est ça ?

Mariana Tournon : Oui, tout à fait. Et il y a une notion de biens communs aussi, le fait de conserver un espace qui est un lieu aussi dans lequel se développent des solidarités, dans lequel les personnes ont un ancrage, en fait, depuis longtemps, où il y a des liens qui se sont tissés de longue date. Donc voilà, il y a l'idée de sauvegarder aussi tout ça. Et c'est également l'idée de conserver, en fait, le caractère populaire aussi de la ville de Roubaix, ce qui est visé par la mairie dans le projet... En fait, c'est vraiment une forme de délogement assez massif, en fait, de populations qui sont de catégorie populaire. Et du coup, ça, c'est contesté aussi par le collectif. Et c'est quelque chose qui est défendu de dire, en fait, ça, c'est notre quartier, c'est un quartier où on a bien vécu, où on a développé tout un tas de sociabilités, de liens de solidarité. Et en fait, c'est quelque chose qu'on veut conserver. Il n'y a pas de raison que ça disparaisse. Et du coup, les acteurs qui ont été mobilisés dans l'élaboration de projets alternatifs, c'est APPUI, Désillusion, Myriam Co, du réseau des urbanistes. Il y a aussi Thierry Berre, qui a aidé, qui est d'une association qui s'occupe aussi du renouvellement urbain, qui s'intéresse à ces questions. Il y a également les APU, les ateliers populaires d'urbanisme, qui ont soutenu aussi la mobilisation. Il y a vraiment différents soutiens au collectif.

Elise Berger : Et des habitants ?

Mariana Tournon : Bien sûr, et des habitants, oui.

Rania Boulejiouch : Et comment ça s'est fait, ce contact avec les habitants ? Parce que j'avais lu un article de Julien Talpin, justement, sur un autre cas, sur une ferme urbaine, et justement, il relevait qu'il y avait des rapports assez tendus entre les membres du collectif qui avaient lancé la ferme urbaine et des habitants, justement.

Mariana Tournon : D'accord je vois. Là, le lien avec les habitants s'est fait parce que le collectif a un ancrage dans le quartier et connaît bien, enfin, je veux dire, les membres du collectif sont dans le quartier depuis longtemps. Du coup, ils ont des liens assez forts avec le quartier, avec plein de gens dans le quartier. Et donc, en fait, quand ils font des événements, il y a beaucoup de monde qui vient. Voilà, donc c'est une mobilisation qui a permis de mobiliser pas mal de personnes lors des différents événements ou lors des ateliers, aussi, qui ont été réalisés. En fait, il y avait toujours du monde, quoi. Donc ça s'est fait beaucoup avec le collectif, le lien avec les habitants.

Rania Boulejiouch : Très bien je vois d'accord ok.

Elise Berger : Moi, j'avais une question concernant, du coup, la réussite. Est-ce que vous considérez déjà que c'est un projet qui réussit ? Dans quelles dimensions, c'est une réussite ou un échec ? Où s'inscrivent les apprentissages autour de tout ce projet international ? Et aussi, qu'est-ce qui conditionne la réussite d'un projet et aussi sa reconnaissance ?

Mariana Tournon : Alors, ça, c'est compliqué parce que ça dépend de la reconnaissance par qui. C'est-à-dire qu'un projet alternatif qui va être présenté et adressé au pouvoir, aux porteurs de projets locaux. Donc, en fait, il y a une forme de reconnaissance qui peut passer par les acteurs publics, en fait, qui portent le projet et qui peuvent, dans certains cas, on l'a vu, par exemple, à Melun, en région parisienne, en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, dans le quartier de la Coudrée. En fait, il y a des cas dans lesquels les acteurs locaux infléchissent leur projet suite à la présentation des projets alternatifs. Donc, ça, c'est une forme de reconnaissance et de réussite, d'une certaine manière, en fait, du contre-projet quand il arrive à se concrétiser, en fait, et à donner lieu à une nouvelle programmation. Donc, ça, c'est une forme de réussite, un peu, des contre-projets qu'on peut voir. Ce n'est pas le cas à l'Alma Gare, malheureusement, mais ça, en fait, ça dépend. C'est dans les mains, j'ai envie de dire, des acteurs locaux, notamment de la mairie, qui est très opposée à bouger quoi que ce soit du projet de rénovation urbaine. Voilà. Alors qu'il y a quand même plusieurs perches qui ont été tendues à différents moments de la mobilisation. Mais ensuite, on peut considérer quand même que, je pense, que la démarche de projet alternatif qui a été menée par le collectif de l'Alma Gare est quand même une réussite dans la mesure où, en fait, ils ont réussi à mener au bout la démarche, à la consolider... Là, on va retravailler, en fait, sur, justement, une consolidation un peu des différentes notes qui ont été produites. Là, cette année, enfin en 2026, mais ils ont quand même réussi à avancer dans un processus comme ça de construction

d'alternatives avec la population en aboutissant des propositions techniques qui vont assez loin. Et surtout, c'est une réussite aussi parce que les membres du collectif ont pu se former aussi pendant tout ce processus. Et du coup, ils sont devenus des vrais interlocuteurs, des porteurs de projets locaux ou nationaux. Et donc, de ce point de vue-là, c'est vraiment le cas du collectif de l'Alma Gare et exemplaire, en fait, parce que c'est un collectif qui sait interpellier différents acteurs, dialoguer avec ces acteurs, avancer ses arguments, présenter aussi les arguments du collectif et les objets, enfin, les raisons de la mobilisation. Donc, voilà, de ce point de vue-là, je trouve que c'est une démarche qui est vraiment aboutie et réussie.

Rania Boulejiouch : Ok très bien. Et la question que j'avais, c'était, est-ce qu'au sein de la mobilisation et du collectif, le projet qui a été présenté, il fait consensus ou est-ce qu'il y a des voies divergentes ?

Mariana Tournon : Alors c'est quelque chose qu'on va retravailler. Donc, il va y avoir peut-être des discussions à ce moment-là. Mais en tout cas, là, les documents qui ont été produits, c'est vraiment l'élaboration collective. Donc, c'est plutôt une élaboration consensuelle, en fait, du projet. Il n'y avait pas tellement d'autres voies dans le processus...

Elise Berger : Je voulais juste rebondir sur quelque chose que vous avez mentionné il y a un peu plus tôt. C'était l'enjeu de qualification de ces projets. J'aimerais bien que vous parliez un peu plus, du coup, de l'enjeu autour de qualifier un contre-projet ou plutôt d'un projet alternatif.

Mariana Tournon : Oui alors, ça dépend... Enfin, ce n'est pas forcément un enjeu pour tout le monde. Enfin, c'est-à-dire, il y a... Nous, on a des collectifs qu'on suit qui veulent dire contre-projet parce que c'est un terme aussi qui ressort récemment dans différentes mobilisations militantes. Et du coup, ils s'inscrivent un peu dans cette ligne-là, notamment le travail qui a été mené par Terre de lutte sur le contre-projet de la 69 ou des choses comme ça. Donc, il y a cette inscription-là, je pense, quand on parle de contre-projet. Après, projet alternatif, c'est peut-être moins... Ça fait moins peur, un peu, je pense. Il y a un côté où c'est plus consensuel, aussi. Et ça parle peut-être plus... Il n'y a pas le côté contre quelque chose. Et en fait, on propose autre chose. On a d'autres idées et on propose autre chose. Du coup, c'est un terme aussi qui est plus ouvert, en fait, je pense. Voilà. Mais après, c'est plus mon regard sur les choses parce que ce n'est pas... Je pense que le collectif de l'Alma gare, vous l'expliquerez sûrement avec d'autres raisons, le choix d'utiliser le terme de projet alternatif.

Elise Berger : D'accord merci. Oui, du coup, vous avez parlé de la position de la mairie. Est-ce que vous pouvez expliquer justement quelle a été la relation des institutions locales voire nationales, je ne sais pas si elles ont été prises en compte dans ce projet-là avec les collectifs, d'abord du moment où eux, ils ont proposé un projet d'aménagement jusqu'à la proposition d'un projet alternatif par le collectif ?

Mariana Tournon : Les relations, elles ont globalement été toujours assez tendues avec la municipalité parce que c'est un projet qu'elle porte un peu haut et fort et qu'elle ne veut pas... sur lequel elle ne veut pas revenir. le dialogue est très compliqué. Donc, c'est vrai qu'il n'y a

pas... Enfin, le dialogue est même rompu, en fait. Il y a un lien qui est très difficile avec la municipalité de Roubaix. Donc, ça, c'est sur toute la période. Donc, même quand il y a eu la proposition d'alternative et certaines démarches qui peuvent être vues ailleurs comme une ouverture et une volonté de dialoguer et de mettre sur la table un peu les choses, de rebattre un peu les cartes du projet et tout, là, ça n'a pas été accueilli positivement, malheureusement, par la municipalité. Après, ce qui est intéressant dans le cadre Roubaix, c'est qu'il y a d'autres acteurs qui sont sollicités, en fait, puisque quand on fait des courriers, notamment aux acteurs locaux, donc aux bailleurs, à la mairie, on met souvent en copie la préfecture, l'ANRU, pour les informer, aussi, de comment se passent localement les projets de rénovation urbaine et pour leur montrer qu'en fait, il y a des conflits en fait, à certains endroits, que la population n'est pas forcément toujours d'accord avec ces projets-là, en fait, qu'il y a des contestations et, pour le coup, ces expressions- là à des niveaux plus à l'échelle nationale, en fait, ont donné lieu à des formes de dialogues. Et du coup, c'est intéressant parce qu'il y a le préfet, des responsables de l'ANRU qui ont pu dialoguer avec le collectif de l'Alma Gare, entendre leurs arguments, être à l'écoute, en fait, de ce qu'ils avaient à dire, aussi, et dans une posture plutôt compréhensive, en fait, de leur positionnement et de leurs contestations. Voilà. Mais du coup, on arrive dans une situation où le collectif n'est pas forcément va être pas soutenu, mais compris, en fait, quand même par des acteurs nationaux qui voudraient bien, enfin, qui reconnaissent, en fait, l'intérêt de la démarche du collectif, qui reconnaissent la qualité des alternatives proposées, etc., mais avec une mairie qui reste sourde à tous les arguments qui sont avancés, quoi. Donc, voilà. Le collectif est dans une situation aujourd'hui où, quand même, il faut savoir que les permis de démolir ont été suspendus par le préfet en attente des municipales pour voir quelle va être l'issue du scrutin et, en fonction de ça, en fait, si le maire ne repasse pas, il va y avoir certainement une inflexion, en fait, du projet de rénovation urbaine du quartier. Donc, en gros, les acteurs nationaux remettent un peu au scrutin des municipales, quoi, pour voir un peu les changements qu'il y aura éventuellement. Donc là, on en est là, en fait. Les choses, elles sont en stand-by, en fait, en attendant les municipales.

Elise Berger : Comment est-ce que vous expliquez qu'il y ait cette différence de la mairie qui ne veut pas accueillir le contre, mais que les institutions nationales, elles, ne sont d'accord ? C'est une question d'ouverture un peu au dialogue.

Mariana Tournon : Oui alors ... c'est qu'on est face à une mairie qui est vraiment entêtée sur un projet et qui ne veut rien lâcher, tandis que les acteurs nationaux reconnaissent, en fait, qu'une mobilisation citoyenne peut donner son avis sur un projet. Les acteurs nationaux soutiennent, d'une certaine façon, ces démarches-là, en fait, participatives, qui sont quand même dans la loi, en plus. Donc, ils ont des obligations, normalement, dans la façon dont sont menés les projets de renouvellement urbain. Et du coup, ils sont bien obligés de reconnaître l'intérêt de la démarche, en fait. Et, voilà, c'est simplement qu'on est face à des acteurs locaux vraiment sourds à toute expression de la population, en fait. Donc, on a une forme de déni de démocratie qui est très fort, en fait, à Roubaix. Ce qui n'est pas le cas toujours, mais c'est vrai qu'on est confrontés vraiment à un passage en force d'un projet de rénovation urbaine parce que, vous avez peut-être vu dans les médias, mais il y avait, l'année dernière, pendant plusieurs mois, il y a eu des compagnies de CRS dans le quartier qui ont bouclé tout le

quartier. Il y avait des murs qui protégeaient le chantier, des murs de deux mètres de haut. Donc, les habitants étaient contrôlés jour et nuit dans les entrées et sorties du quartier. Enfin, on est dans un projet de rénovation urbaine vraiment imposé avec la force et y compris physique, enfin, les forces de l'ordre qui physiquement occupent l'espace du quartier. Et, c'est vrai qu'on est dans un cas très particulier quand même à Roubaix de passage en force. Ça a été très loin. Voilà, ça ne va pas toujours aussi loin, heureusement. Mais ça a été assez loin.

Elise Berger : Et quel est l'enjeu à Roubaix, justement ? Pourquoi il y a cette rigidité et cette volonté absolue de rénover ?

Mariana Tournon : Je pense qu'on est dans un... Après, je ne connais pas hyper bien les territoires du Nord, mais on est dans un territoire où il y a un maire de droite qui souhaite changer le visage un peu d'une ville populaire et, du coup, qu'il impose un peu par la force, en fait, par tous les moyens. Et, du coup, qu'il veut imposer ça contre la vie de sa population. Mais, finalement, ça ne l'intéresse pas tellement puisqu'il veut changer la composition de la population. Donc, il est dans une logique vraiment très irrespectueuse de la population qui est sur place, quoi.

Rania Boulejiouch : Donc, moi, je voulais aussi rebondir sur... Enfin, vous disiez que c'était une forme de déni de démocratie, mais, parallèlement, qu'est-ce que ces initiatives et ces projets alternatifs ou contre-projets disent de la fabrique des territoires ? Est-ce que, justement, on a, face à ce déni de démocratie, un espoir démocratique et de fabrique territoriale et, qu'est-ce que ça dit que l'urbanisme a changé le territoire et l'urbanisme ?

Mariana Tournon : Oui, oui. Complètement. À l'Alma gare, c'est vraiment... Déjà, c'est un exemple de fabrique démocratique de la ville dans la construction du quartier dans les années 70 puisque, du coup, c'est vraiment les habitants qui ont pu participer à dessiner leur quartier, à dessiner la manière dont les logements allaient être implantés, comment les logements étaient construits. Donc, il y a eu vraiment une expérience démocratique très intéressante à l'Alma gare, déjà, au départ. Et avec la démarche du collectif, en fait, c'est aussi un élan démocratique important. En fait, c'est une vitalité. Ça montre la vitalité qu'il y a dans les quartiers, en fait, où il y a de la rénovation urbaine. Non seulement il y a des oppositions et les gens sont concernés, en fait, par ce qui se passe dans leurs quartiers, mais, en plus, ils ont des choses, voilà, des choses à proposer qui sont construites, qui sont structurées.

Rania Boulejiouch : D'accord...

Mariana Tournon : Et, en effet, ça montre ça et ça le prouve. Et, pour le coup, ça, c'est quelque chose qui a été reconnu par des acteurs, comme je vous disais, l'ANRU ou la préfecture, qui ont, je pense, reconnu, quand même, la qualité du travail qui avait été fourni et réalisé par les habitants. Donc, c'est vrai que c'est une preuve de vitalité démocratique aussi importante ce qui s'est passé et la mobilisation qu'il y a eu.

Rania Boulejiouch : Mais, comme vous dites, les habitants, il faut quand même qu'il y ait un niveau d'expertise assez important quand on a l'appui qu'ils fassent. Est-ce que leur participation dans ce genre de projet, elle est indispensable ?

Mariana Tournon : Oui, oui, complètement. C'est des habitants soutenus aussi par des acteurs extérieurs qui leur permettent d'apprendre aussi à comprendre un peu techniquement certains enjeux du projet et à proposer des choses qui soient un peu pointues aussi dans leur projet alternatif. C'est sûr que c'est... Enfin, pour construire un projet alternatif, il y a besoin aussi d'expertise un peu technique.

Rania Boulejiouch : C'est évident, oui.

Mariana Tournon : Mais du coup, une des qualités de ce collectif, ça a été vraiment de savoir s'entourer des bonnes personnes aussi qui peuvent l'aider dans le travail. Et ça a permis de constituer des alternatives et des scénarios qui soient structurés et qui soient envisageables, en fait, quoi.... Qui soient réalistes d'une certaine manière.

Elise Berger : Je me rends compte qu'on ne vous a pas posé la question, mais du coup, en amont du projet de rénovation, comment se sont faites les procédures de participation et de concertation ?

Mariana Tournon : Ah oui. Alors ça, je sais qu'il y en a eu très peu parce que du coup, c'était une des choses qui étaient contestées, mais je ne pourrais pas Je ne vais pas vous le dire dans le détail, je suis désolée pour le coup parce que je n'ai pas tellement assisté à ça. Mais je sais qu'à Roubaix, on a fait un gros travail d'analyse de l'imposition des projets en France à travers 44 cas de mobilisation habitante dans le cadre de la rénovation urbaine. Et on a pu en tirer une échelle de l'imposition. Et Roubaix se situe vraiment dans le cas le plus extrême de l'imposition qui est le passage en force où du coup on n'écoute pas la population.

Elise Berger : Je ne pense pas me tromper en disant que les dispositifs participatifs qui étaient proposés étaient quasiment inexistantes. Et c'est un des aspects qui est critiqué par le collectif d'ailleurs. Et justement, ce passage en force, comment il a été couvert médiatiquement ? Est-ce qu'il y a eu un accompagnement médiatique des légitimations ?

Mariana Tournon : Ah oui, de la part de la municipalité. Oui, il y a eu plusieurs formes de répression. Alors dans les médias locaux, je n'ai plus en tête les détails de la délégitimation éventuelle qui aurait pu être faite des membres du collectif. Mais je pense qu'il y a eu des articles mensongers, des choses comme ça. Mais je n'ai pas du tout en tête le détail... Donc je ne veux pas dire de bêtises. En revanche, ce que je sais, c'est qu'il y a eu une répression importante. Je vous le disais, le dispositif sécuritaire au niveau du chantier et du quartier était déjà très fort. Et puis une répression aussi des militants du collectif, dont certains étaient sous surveillance, avec des choses qui allaient assez loin dans la répression et dans les tentatives d'empêchement de la mobilisation.

Elise Berger : Ah oui quand même...

Mariana Tournon : Mais après il y a eu quand même des articles qui évoquaient la démarche du collectif aussi de projet alternatif. Mais en effet c'est vrai qu'il y a eu vu la situation il y a eu beaucoup d'articles qui étaient plutôt sur le caractère répressif mais qui rappelaient toujours qu'il y a un collectif qui se bat contre les démolitions qui a proposé d'autres choses. enfin voilà Oui, pardon.

Rania Boulejiouch : Peut-être que ça, c'est sur les réformes institutionnelles. Du coup, qu'est-ce que... Est-ce que le collectif APPUI... réfléchit à comment des réformes institutionnelles et en général la commande publique, la planification peut être réfléchi en amont et intégrée justement ça se fait déjà à partir de la participation mais qui est difficilement qui est souvent un échec. Mais est-ce que vous avez réfléchi à d'autres? Comment intégrer justement le contre ?

Mariana Tournon : C'est sûr que nous, on fait le constat d'une imposition assez généralisée des projets de rénovation urbaine. Et du coup, on a, avec d'autres collectifs, travaillé à des propositions, enfin à une proposition de loi avec plusieurs aspects, plusieurs propositions dedans pour démocratiser la rénovation urbaine. Et notamment dans ces propositions, il y a le fait de créer un fonds d'intervention citoyenne qui soit en fait un pourcentage du montant des travaux d'un projet par exemple. Ça pourrait être créé de cette manière-là, dégagé le fonds de cette façon. qui permettrait au collectif d'habitants et d'habitantes de faire appel à des experts et expertes extérieurs qui soient neutres pour pouvoir justement s'équiper, s'outiller de différents aspects urbanistiques, architecturaux, pour pouvoir proposer des alternatives. Donc un peu ce que fait APPUI. Mais du coup, de manière plus systématique et avec vraiment un financement qui est dédié à ça et qui serait confié aux habitants d'un quartier. Donc, on a notamment cette proposition. On en a d'autres, mais du coup... Ça, ça permet très concrètement de permettre aux habitants de travailler sur des scénarios et que les acteurs locaux soient à l'écoute aussi de ces scénarios, qu'il y ait quelque chose d'institutionnalisé de ce point de vue-là. Et on demande aussi des garanties, qu'il y ait un garant qui soit une organisation neutre aussi, qu'il ne soit pas les acteurs qui portent le projet, qui garantissent les instances de concertation qui sont mises en place, puisque actuellement, c'est quand même une règle. Normalement, c'est dans la loi. C'est inscrit dans la loi. C'est une obligation, mais qui n'est pas respectée. Donc du coup, nous, on dit que ça ne sert à rien de remettre une autre obligation dans la loi. En fait, les obligations, elles sont déjà là. Les textes, il y a l'article 1.3 du règlement de l'ANRU. Il y a aussi des mesures dans le code de l'urbanisme. En fait, les textes sont là. Il s'agit simplement d'avoir un dispositif qui permette de les respecter, qui permette de garantir leur respect.

Rania Boulejiouch : Et justement, ce dispositif, vous... Comment vous le décrivez ?

Mariana Tournon : Ce serait d'avoir un organisme neutre qui surveille d'une certaine manière, qui contrôle la manière dont les projets sont menés et qui contrôle le fait que la co-construction soit effective dans ces quartiers. Après, c'est un dispositif dans le détail à

penser, mais dans l'idée, il y aurait ce contrôle-là d'un garant extérieur qui aurait des moyens de contrainte, donc il faudrait aussi le doter de moyens de contrainte pour qu'il puisse obliger l'application du règlement.

Elise Berger : Et vous avez déjà pu discuter de ces réflexions avec les pouvoirs publics ?

Mariana Tournon : Alors là, pour le moment, c'est une proposition de loi qui est en travail encore. En fait, l'écriture est quasiment terminée et on est en discussion plutôt avec des députés. Donc François Picmal de la France Insoumise, qui est député à Toulouse, et Charles Fournier, qui est député à Tours pour les écologistes. Donc voilà, on est plus dans la démarche de discussion avec des députés pour voir après comment... De quelle manière la proposition pourrait être présentée à l'Assemblée ? Mais dans le contexte actuel, c'est un peu difficile, je vous avoue, d'avoir une vue très claire sur cette proposition de loi parce qu'on est dans un contexte d'instabilité forte. Et du coup, pour faire voter un tel texte à l'Assemblée en ce moment, ce n'est pas le meilleur contexte.

Elise Berger : Et c'est un projet que vous portez uniquement avec appui ou c'est aussi avec d'autres structures ?

Mariana Tournon : Oui, c'est avec d'autres structures. Il y a notamment la coordination nationale. Passons-nous qui est dedans. Il y a plusieurs collectifs aussi d'habitants. Celui d'Etouvier à Amiens, celui de l'Alma gare, celui de Montreuil et j'en oublie d'autres. Il y a d'autres associations aussi. C'est un ensemble de structures qui portent cette proposition. Voilà.

Rania Boulejiouch : Et comment se fait la confrontation avec justement les porteurs de projets, je pense notamment privés ? Parce que c'est intéressant, parce que face à ces projets alternatifs, on a d'autres experts, un peu en face à face d'experts qui, à travers un même bac de connaissances, qui vont défendre chacun des positions.

Mariana Tournon : Et comment ça se passe ? Avec les experts, vous voulez dire, qui portent le projet ?

Rania Boulejiouch : Oui, c'est ça.

Mariana Tournon : Alors, en gros, il y a eu beaucoup d'échanges qui se font, surtout par courrier, où il y a eu peu de moments de confrontation directe. Après, il y a eu des dialogues qui ont été réalisés par le collectif, avec notamment le bailleur, un des principaux bailleurs, qui est l'île Métropole Habitat du quartier. Avec aussi des techniciens qui s'occupent du projet. Donc il y a eu des formes de discussion. Mais ça n'a pas forcément été très conflictuel. C'est simplement que... C'est simplement que les acteurs locaux ne vont pas revenir sur les détails du programme, enfin sur les directives du programme, ils ne reviennent pas dessus. Après, je ne sais pas dans le détail comment ça s'est construit. Il faudrait peut-être plus interroger le collectif lui-même qui pourrait vous raconter un peu les liens qu'il

entretient avec les différents acteurs locaux. Je pense que c'est plus lui qui pourrait répondre à cette question.

Elise Berger : Alors, du coup, pour une exposition comme celle d'Archipel qui vous montrait justement tout ce qu'on peut apprendre démocratiquement des contre-projets, qu'est-ce que vous voudriez mettre spécialement en avant ? Comment est-ce que l'exposition pourrait retracer cette idée ?

Mariana Tournon : Ce n'est pas facile comme question. Après, il y a plusieurs choses. Je trouve que dans la démarche de contre-projet, il y a le fait que je pense que c'est important que ce soit un des outils d'une palette plus large de mobilisation. Et ça, je trouve que le travail réalisé par Terre de lutte là-dessus, il est intéressant de dire, en fait, justement, il y a plusieurs façons, enfin plusieurs, je n'arrive pas à trouver le terme, plusieurs registres, modalités de mobilisation qui sont en fait pertinents les uns avec les autres. Et du coup, c'est la complémentarité de ces registres-là qui fait qu'aussi une lutte peut être victorieuse et peut aboutir à des changements dans le projet initial qui est contesté. Je pense que c'est important de ne pas isoler les contre-projets du reste de la mobilisation, qui est super important. Sans ça, le rapport de force ne peut pas être construit qu'avec un contre-projet. C'est un élément d'un ensemble plus large. Je trouve que c'est une idée importante à mettre en avant.

Rania Boulejiouch : Très bien et bien c'était notre dernière question sur l'exposition.

Mariana Tournon : Très bien j'espère que j'ai bien répondu et que ça pourra vous aider.

Elise Berger : Mais oui bien sûr, merci à vous, tout est exploitable.

Annexe 18 : Karim Lahiani

Entretien réalisé par Clément Collet et Logan Garnier le 12 novembre 2025

Clément Collet et Logan Garnier : Pouvez-vous vous présenter ?

Karim Lahiani : Karim Lahiani, je suis paysagiste et urbaniste, diplômé de l'IEP de Lyon, de l'Institut d'urbanisme de Lyon, de Sciences Po et de l'ENSP Versailles. Et j'ai fondé mon atelier Le Vent Se Lève il y a deux ans, installé à Toulouse aujourd'hui, et je travaille donc sur des alternatives et des contre-projets.

Clément Collet et Logan Garnier : Tu as travaillé en particulier sur une alternative au projet de l'A69. Est-ce que tu t'es impliqué dans l'opposition à ce projet ?

Karim Lahiani : Oui, tout à fait. Alors en fait, ce que je n'ai pas précisé, c'est que pendant plusieurs années, moi, j'ai travaillé à Paris. J'étais dans une agence de paysage, une agence de maîtrise d'œuvre. Donc, on faisait des marchés de travaux, d'espaces publics pour les collectivités, pour des promoteurs, des ZAC, des parcs, des choses assez différentes. Et puis, à un moment donné, moi, je ne me suis plus retrouvé dans ma manière de travailler. Je pense qu'il y a aussi le Covid qui est passé par là et ça a pas mal redéfini ma posture et mes envies professionnelles. Et donc j'ai décidé de quitter ce travail, de quitter Paris aussi, puisque j'avais envie de renouer avec ma région, avec mes origines. Ça je crois que c'est important aussi d'être assez raccord dans le sens au travail qu'on veut donner, dans les territoires sur lesquels on veut œuvrer. Et c'est pour ça que je suis rentré à Toulouse, en région toulousaine en tout cas, pour essayer de m'investir autrement. Et donc j'ai essayé de prendre un peu de recul, sur les métiers de l'aménagement. Donc aujourd'hui, je ne fais plus de projets de maîtrise d'œuvres et de travaux. J'essaie justement de, en quelque sorte, repositionner, repolitiser les métiers de l'aménagement par ma pratique, avec mon atelier en expérimentant vraiment un projet qui se fait par le bas, par le terrain, au contact des gens, au contact des associations, des gens qui essaient de faire de l'urbanisme autrement. Ça peut prendre la forme, par exemple, de chantiers participatifs que j'ai pu faire en Bretagne ces deux dernières années pour apprendre des nouveaux savoir-faire, rencontrer des gens qui veulent œuvrer de leurs mains, qui veulent recréer du lien par la construction. Et puis, effectivement, dans cet état d'esprit-là, mon idée aussi, c'était d'assumer l'affect qu'on a dans nos territoires. Et cette autoroute A69, finalement, elle est venue complètement percuter à ce moment donné de ma vie, ce retour à Toulouse, ma pratique professionnelle, où là je me suis aperçu en fait qu'il y avait un projet qui était à mon sens destructeur, antisocial, écocide. Et donc j'ai eu comme idée d'aller voir les collectifs qui se battaient contre cette autoroute pour leur proposer que nous ne soyons pas simplement des opposants à un projet, mais bien force de proposition. Et ça, c'est important parce que je parlais de repolitiser nos métiers. Effectivement, nos métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture sont très politiques, ils sont politiques parce que ce que nous faisons ou ce que nous pensons, ça a des conséquences sur l'espace, sur les gens, sur le climat, sur les territoires et le monde vivant. Et donc... Mais nécessairement, ça demande une certaine responsabilité qui aujourd'hui est un peu invisibilisée à mon sens parce qu'on est

dans des boucles fermées de jeux d'acteurs qui prennent des décisions. Et donc il y a un problème de parole publique, il y a un problème démocratique de discussion, de mise en discussion de nos projets. Et il me semble qu'aujourd'hui, les luttes écologistes, elles sont vraiment aux avant-gardes de ces endroits où, dans l'espace public, dans la parole publique, on peut créer du débat pour faire bouger les lignes. Et la 69, en fait, je me suis vite rendu compte que c'était presque une caricature de ce qu'il ne fallait pas faire et qu'il y avait vraiment une brèche dans laquelle s'engouffraient nos métiers pour être force de proposition pour des alternatives.

Clément Collet et Logan Garnier : Pourquoi est-ce que la 69, c'est la définition qu'on ne pourrait pas faire ?

Karim Lahiani : D'abord, c'est un projet très vieux. Il a mon âge, 1993-1994. Comme tous ces projets qu'on appelle inutiles et imposés, ce sont des projets sur le long cours qui ne sont plus en adéquation avec... nos aspirations et avec les enjeux de notre époque. Je veux dire aujourd'hui en Occitanie, si on se projette un peu dans les années qui viennent, on va avoir des hausses de température sans doute dramatiques avec peut-être des pics de chaleur à 50 degrés. Et face à ça, on construit un ruban de bitume, donc un four, un four géant sur 60 km qui ne résout rien de ces problématiques, qui va les accentuer, qui va accentuer nos dépendances, qui va accentuer les coûts pour la société que sont les infrastructures, les coûts de maintenance. Et donc tous ces enjeux-là, maintenant qu'on a suraménagé, sursaturé le territoire d'infrastructures et d'aménagements, on se retrouve avec des projets qui sont vraiment purement inutiles. Et la preuve en est que cette autoroute aborde une nationale existante qui fonctionne très bien, qui n'est pas saturée. Et donc on vient essayer de créer des infrastructures pour créer artificiellement de la croissance et créer des besoins qui ne sont pas nécessaires. Ensuite, c'est une autoroute antisociale, donc vraiment, on va dire, vraiment symbolique d'aujourd'hui le rôle du privé qui finalement va imposer son fonctionnement, ses coûts dans l'aménagement. Et là, en l'occurrence, avec des coûts exorbitants pour l'utilisateur qui va payer jusqu'à 20 euros de péage pour l'aller-retour entre Toulouse et Castres. Donc, en fait, sous couvert de desservir des territoires, on dessert les gens socialement puisqu'en fait, ils n'auront pas les moyens de se déplacer ou alors se déplacer va demander un coût plus important. Et donc, ça veut dire que nous, par ces infrastructures, on accroît les inégalités territoriales et les inégalités sociales entre les gens qui ont les moyens de se payer les déplacements et les gens qui ne peuvent pas.

Clément Collet et Logan Garnier : Vous avez construit un autre projet, "Une autre voie", quelles ont été les phases de la création de ce contre-projet ?

Karim Lahiani : Alors, la première phase, je dirais, c'était une phase assez sensible finalement. C'est pour moi ce moment où je suis sur le tracé. On est à l'hiver 2022-2023 et en fait a lieu la déclaration d'utilité publique qui va avoir pour conséquence de baliser les terrains de la 69e. Et donc, finalement, on voit apparaître le tracé dans le paysage. Et on le voit apparaître avec une force un peu inattendue, qui est le fait que les humains ont arrêté de cultiver la terre aux endroits où passait l'autoroute. Et c'est ça qui l'a fait apparaître. Elle est

apparue par le vivant qui a repris sa place dans le paysage. Et moi, je trouve que ça, c'est une... C'était un moment assez poétique parce qu'on voit la nature qui peut enfin s'exprimer quand finalement on lui laisse de la place et qui le fait très vite en fait. Et d'autre part, un moment dramatique parce que c'est là que je prends conscience de la catastrophe sur les paysages, où vont passer les tranchées dans les collines, où est-ce que les gens vont être expropriés. Et c'est là où je mesure le drame de manière matérielle. et donc finalement c'est un moment assez fondateur de la démarche puisque cette philosophie du vivant qui reprend sa place à qui on accorde une place dans le paysage elle va guider ce projet. Après par la suite elle va le guider, donc une fois que moi je rejoins officiellement cette lutte en allant aux manifestations en me présentant auprès du collectif la voie est libre qui à une très bonne réception de l'idée de faire un contre projet, un projet alternatif. Et donc on travaille ensemble, on collabore ensemble pendant plusieurs mois, tout le printemps et tout l'été, pour formuler ce contre-projet, le dessiner, on dessinait les principales orientations et l'illustrer. Et ça c'est vraiment très important, c'était je pense une des plus-values que j'ai pu apporter dans cette démarche, c'est sans doute illustrer le projet et pouvoir le communiquer au plus grand nombre. Je parlais de... mise en partage dans le débat public, les outils du discours, les outils de la narration et de l'illustration sont très très importants, sans doute pour conquérir l'opinion publique et les sensibiliser sur ces questions. Alors comme je le disais, moi j'ai proposé un peu mes services à ce collectif et puis on a vraiment co-élaboré le projet. Moi sans doute en faisant une première version, en esquissant les idées que j'avais pu avoir depuis plusieurs mois, les mois précédents, en les couchant sur le papier, en commençant à faire des illustrations et puis ensuite eux, qui ont rebondi sur ces idées-là et donc finalement ça a été un peu un dialogue entre leur perception du territoire, la manière dont ils le vivent et sans doute moi, ce que j'en connaissais aussi de mon côté et mes compétences d'urbaniste, de paysagiste, mes compétences aussi en matière de mobilité qui ont permis de croiser ces approches et de la rendre à la fois sensible et ancrée sur un territoire que les gens du collectif connaissent.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce que tu peux nous présenter plus en détail le contre-projet ?

Karim Lahiani : Oui, alors ce contre-projet, d'abord, c'est un projet de territoire. C'est vraiment un projet, c'est pas, contrairement à la 69, qui est une grande ligne droite qui est tracée sans tenir compte du territoire qu'elle traverse. Nous, notre projet est là pour objet de vraiment changer nos manières d'être, nos modes de vie sur un territoire qui va de Toulouse à Castres. On a vraiment fait un axe en s'appuyant sur le tracé exproprié pour pouvoir tester des nouvelles manières d'habiter, de se déplacer, de travailler, de prendre soin du territoire et du monde vivant. Ce projet a débouché sur trois grands volets, trois grandes propositions. La première, c'est des mobilités durables ancrées au territoire. Comment on se déplace demain entre Toulouse et Castres ? Est-ce qu'on accroît nos dépendances aux longues distances ou est-ce qu'on se réancore ? en prenant en compte autour des villes la ruralité, les interlandes des villes pour se déplacer, etc. Les mobilités douces, les transports en commun. Et donc le premier volet, c'est celui-ci, c'est ancrer la mobilité, faire en sorte qu'elle soit gratuite ou à bas coût pour ne pas accroître les inégalités entre les gens. Et puis travailler sur les transports en commun. train, vélo, route existante, nationale, avec du bus et de

l'intermodalité entre tous ces déplacements. Deuxième volet, c'est la question économique. La 69, l'argument principal, c'était que ça allait soi-disant permettre de fluidifier l'emploi, etc. Nous, notre projet, il a pour ambition de développer une économie locale qui s'appuie sur ses ressources locales pour limiter les grands flux. justement. donc c'est un anti modèle d'autoroute. Finalement c'est le modèle de l'économie de proximité de l'économie sociale solidaire de l'économie du réemploi qui essaye de replacer vraiment le travail manuel les savoir-faire au cœur du projet économique et du projet de territoire. Pour ça, on s'appuie sur deux grandes orientations. La première, c'est de créer sept grands équipements de la bifurcation écologique tous les 10 km environ, qui permettront de faire un effet levier par les lieux qui sont créés en direction de thématiques écologiques qui nous ont paru intéressantes. Par exemple, réhabiliter une base aérienne pour en faire une base des mobilités décarbonées, réhabiliter une ancienne usine pour en faire une grande cité du vélo, ou un lieu aussi où on fait de la production de terres fertiles pour le territoire. Et l'autre partie de ce vol économique, ce sont les lieux communs de l'économie. Et là, on repart de tous ces motifs qui sont liés à la route, qui sont liés à la logistique, les zones d'activité existantes pour ne pas artificialiser des sols, les transformer de l'intérieur pour les rendre plus conviviales. plus artisanale, moins dépendante du tout voiture, plus adaptée aussi au climat avec de la replantation, tout ça autour d'une économie conviviale. Et le troisième point enfin, c'est une adaptation aux enjeux climatiques de demain et de 2050 avec ce monde à 50 degrés. Et donc utiliser ce grand foncier de 360 hectares sur 70 kilomètres d'acclimatation, d'adaptation du territoire, à la fois en préservant les sols, bien sûr, en installant une agriculture paysanne, agriculture biologique, en impliquant les citoyens dans la gestion de ces terres, en mobilisant par exemple la question des communs, Et donc tout un tas de programmes agricoles, alimentaires, d'espaces aussi sanctuarisés pour le vivant, ainsi que des programmes aussi de replantation, utiliser ce foncier pour créer des pépinières temporaires, pour redéployer un bocage replanter le territoire à une plus vaste échelle et donc faire en sorte que l'augmentation des températures soit la plus faible possible et la préservation face à l'érosion des sols la plus lente possible également ou d'autres acteurs. C'est une question assez complexe parce qu'effectivement, dans ces projets, il y a des savoirs qui émergent, des choses qu'on n'attendait pas qui arrivent dans le projet. Moi, j'ai une posture qui est effectivement paysagiste-urbaniste, mais un peu aussi artiste, c'est-à-dire que je suis très attentif à observer le territoire pour ses forces, les gens qui le portent, les aspirations qu'ils ont, pour essayer de les réinterpréter par le projet. Un exemple de ça, c'est les manifestations contre la 69, une production artistique très forte des collectifs, des gens, avec ce mot d'ordre par exemple qui avait été donné en 2023, de construire ses propres bolides, pour traverser le territoire, ralentir, etc. Ça, ça m'a beaucoup inspiré dans le dessin de cette Véloroute Nationale, dans laquelle demain on pourrait imaginer qu'on vient tester tout ce qu'on appelle aujourd'hui les véhicules intermédiaires, c'est-à-dire des petits véhicules qui sont entre le vélo et la voiture, et qui travaillent sur la sobriété et l'économie de moyens, de ressources, voilà des compétences un peu indirecte de gens qui parce qu'ils ont proposé des choses des productions artistiques et bien permettre de mobiliser des choses à un moment précis après il y a toute la je dirais les savoirs habitants le fait d'habiter quelque part. ça donne à la fois une légitimité pour discuter et et aussi pour intervenir et modifier les propositions que j'ai pu faire puisque finalement les gens Ils s'approprient le projet, ils voient ce qui marche et ce qui ne marche

pas par rapport à leur quotidien. Un des exemples qui a émergé de ça, c'est vraiment la question des transports en commun. Moi, je ne l'avais pas forcément en tête sur cette nationale qui avait un déficit de bus et que c'était vraiment quelque chose qui plairait aux gens, aux habitants. Et donc, c'est quelque chose qu'on a vraiment ajouté dans le projet, de mettre au cœur du projet la question des bus. Vous savez qu'en Occitanie, aujourd'hui, on a les bus Lyo à 1 euro ou 2 euros le ticket. Donc c'est quelque chose qui parle aux gens de la ruralité et qu'on a redéployé dans le projet. On est reparti aussi des choses existantes qu'on propose d'accentuer. Et ensuite, il y a des expertises qui se construisent sans doute dans la lutte de gens dont ce n'est pas le métier et qui se sont intéressés à un moment donné à des questions liées à l'aménagement, liées aux juridiques, etc. à cause du projet qu'ils combattent. Je pense notamment à toutes les questions liées au BTP, comment on contre, parce qu'on parle souvent de construire notre projet, mais construire notre projet, c'était aussi mettre en visibilité ce qu'on dénonçait de l'autre. Et sur ce volet-là, beaucoup de gens de ce collectif étaient très au courant des processus d'aménagement, des processus techniques. Et moi, j'ai été très à l'écoute de toutes ces choses-là que moi, je ne connaissais pas, en fait, parce que c'est des savoirs issus de 15, 20 ans de lutte qui, d'un coup, sont discutés et peuvent être réinterprétés par un urbaniste.

Clément Collet et Logan Garnier : Comment est-ce que vous évaluez la réussite de ce travail?

Karim Lahiani : Alors c'est difficile à dire parce que déjà le projet il est toujours contesté, il est en cours, il y a toujours la lutte juridique. On a peu de recul sur ce projet alternatif et peut-être sur bien d'autres. Moi ce que je vois c'est pendant la lutte sans doute un espoir très fort. Je parlais de politisation de nos métiers. Repolitiser un métier, c'est aussi, pour une partie de la population à qui on s'adresse, nous donner de l'espoir de défendre un monde. Je ne sais pas si c'est sans doute meilleur, mais en tout cas différent de celui qu'ils combattent. Et rien que ça, déjà, on le sent dans le regard des gens et donc dans le sens aussi qu'on donne à notre métier. Ça, c'est très important. C'est vraiment ça que je cherchais. C'était une quête de sens, pas forcément de réalisation, mais une quête de sens de ce qu'on fait. Et inscrire les métiers de l'urbanisme dans ces luttes, c'est sans doute... redonner un sens aux yeux de la société de toutes ces luttes et ces contre-projets. [...] Quelle ville on veut demain ? Quel territoire on veut demain ? Comment on veut se déplacer ? Et ça, c'est très important. Peut-être qu'on aura l'occasion d'en reparler, mais cette bataille des imaginaires et des désirs, il faut vraiment la mener maintenant. Et c'était quelque chose qui était sans doute déficitaire avant ces projets alternatifs.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce que tu penses que le processus de fabrique des territoires est démocratique et qu'il y a une véritable prise en compte des intérêts des citoyens ?

Karim Lahiani : C'est une question centrale. Ce qu'on voit, c'est qu'effectivement, dans ces grands projets inutiles et imposés, il y a souvent cette question démocratique qui est posée, puisque bien souvent, les gens à qui bénéficient ces infrastructures sont dissociés des

territoires qui en subissent les conséquences. C'est toute cette question de la parole des gens qui subissent les conséquences de ces choix. Comment est-elle prise en compte ou comment elle ne l'est pas ? Aujourd'hui, on a des processus obligatoires de concertation sur ces grands projets. On sent que c'est des formalités. Le cas de l'autoroute est très emblématique puisque il y a eu 90% d'avis défavorables à l'autoroute et ça n'a pas changé quoi que ce soit sur le projet. Et donc ces infrastructures posent cette question-là, elles posent des questions de conséquences sur les citoyens et en même temps de besoins, puisque en réalité c'est des projets dont sans doute nous n'avons pas besoin. Et même ça, ça n'est pas de discuter démocratiquement. On nous présente l'infrastructure comme une évidence, une trajectoire à suivre, et c'est ça le progrès, finalement, sans jamais remettre en cause, ne serait-ce qu'à la racine, cette croyance-là. Et donc, effectivement, aujourd'hui, c'est certain qu'il y a un déficit. Je n'ai pas nécessairement les réponses aujourd'hui de la manière dont il faudrait agir, mais il y a un déficit sur ces questions. Et autre chose aussi que je trouve très intéressante, C'est que ces projets, ils ont souvent pour même caractéristique d'être des projets qu'on qualifie de top-down, donc qui partent du haut et qui descendent, donc qui partent de l'État, des grands corps d'État, toute une culture de l'aménagement maîtrisée depuis Paris, depuis les grandes métropoles, etc. et qui s'impose vers les strates plus basses et vers le citoyen finalement, au dernier échelon. Et nous, ce qu'on fait, c'est un projet bottom-up. C'est vraiment un projet où on part des gens, de leurs besoins et on fait remonter. Ça ne veut pas dire que c'est le projet le plus optimal, mais en tout cas, c'est ce processus-là qu'on essaye de mettre en place quand on fait ces projets. Et ça, ça dépasse vraiment la question de la concertation. Parce qu'une concertation top-down, si elle aboutit à ce que le projet ne change pas, on aura fait une concertation soi-disant démocratique, mais ça n'aura rien changé. Là, on repart des gens, de leurs aspirations et de leurs besoins locaux, pour inventer des projets de territoire qui leur servent à eux. On aimerait bien aussi te parler des différents concepts que tu promènes dans tes projets.

Clément Collet et Logan Garnier : On a lu que tu mentionnais l'écologie radicale. Comment est-ce que tu la définis et pourquoi est-ce que tu la défends ?

Karim Lahiani : Pour moi, l'écologie radicale, c'est une écologie qui retourne à la racine des problèmes de la crise écologique et des crises climatiques. C'est une écologie donc, radicale, ce n'est pas un gros mot, c'est vraiment cette question de, on a des problèmes, vers quoi il faut remonter pour résoudre ces problèmes ? Pour moi, et je sais que je suis assez radical sur cette question, c'est une écologie qui n'est pas celle de la transition écologique. Parce que vous pourrez continuer à faire des autoroutes, soi-disant vertes, fabriquées par des véhicules électriques, si au bout du compte on a rasé les terres agricoles, même si l'enrobé qu'on a mis sur la route est végétal, ça ne changera rien au fait qu'on n'a résolu aucun de nos problèmes et qu'on continue sur la même trajectoire. et donc mon travail à travers de l'écologie radicale c'est de faire changer même à la fois cet imaginaire de la transition qui pour moi est un mauvais imaginaire capitaliste et en même temps de revenir à la racine de toutes ces questions comment on habite, comment on se déplace, comment on travaille. le travail pour moi c'est une question très importante qui n'est pas assez prise en compte par l'écologie la question de l'énergie quelles énergies on mobilise dans un projet, à quelle échelle, comment

on retrouve, comment on remet en visibilité les circuits de l'énergie pour que les gens se rendent compte de l'énergie qu'ils consomment, d'où elle vient et comment œuvrer pour l'économiser, pour aller vers la sobriété. Et tout mon travail, c'est ça, c'est une mise en lumière de toutes ces racines-là de la crise pour essayer d'inventer un modèle qui se réapproprie des questions encore une fois, qui nous sont présentées dans nos métiers comme des évidences sur lesquelles on ne demande pas de réfléchir. Moi, j'ai décidé, à travers ces alternatives, de m'octroyer ce droit d'aller vers ces racines-là pour proposer autre chose.

Clément Collet et Logan Garnier : Tu as mentionné le travail qui devrait être plus discuté. Qu'est-ce que tu en penses ?

Karim Lahiani : Pour un petit peu me nourrir sur tous ces concepts-là, moi j'ai aussi eu la chance pendant le Covid notamment d'avoir un peu de temps pour lire. Et je me suis un peu forgé une culture de cette écologie-là au contact d'autrices et d'auteurs qui m'inspirent aujourd'hui. Par exemple, sur le travail, je suis très inspiré par les travaux de Ivan Illich, qui travaillent sur les concepts de convivialité, de l'outil, de retrouver une économie qui soit plus artisanale, qui redonne du sens à la manière dont on s'inscrit, nous, dans le monde. qu'on le transforme par nos mains, par un peu notre pensée aussi, mais en tout cas un travail qui ne soit pas aliénant et qui soit dans une production qui redonne de la valeur humaine plutôt que de la valeur économique ou je ne sais quoi, qui sont des concepts un peu désincarnés. Et donc c'est une économie du lien entre les gens, du lien social, de la production, Moi j'aime bien, face à la transition écologique qui parle de réindustrialiser la France, moi j'aime bien parler de remanufacturer la France, ça veut dire refaire de la production mais par nos mains, transformer vraiment les structures du travail, aller vers un travail qui est plus dans la coopération, monter des coopératifs plutôt que cet imaginaire de la grande entreprise avec son patron au-dessus et les salariés et les ouvriers en bas.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce que tu trouves que les mouvements écologistes actuels s'embarrassent de cette question-là ? Toujours sur l'écologie radicale.

Karim Lahiani : Non, justement, voilà. Je pense que tout l'enjeu, justement, sans doute des métiers de l'urbanisme aujourd'hui, c'est de se replacer aux avant-gardes. tirer avec nous, la classe politique, sans doute de gauche en grande partie, vers des questions qu'elle ne s'est pas assez appropriées ou qu'elle a laissées à l'économie néolibérale. Et donc, pour ça, on peut le faire par des propositions. Moi, en quoi je crois, c'est qu'on peut le faire sans doute pas par des propositions théoriques et désancrés, mais en montrant des cas concrets sur le terrain. Qu'est-ce que ça va donner sur tel territoire si on relocalise des manufactures, des espaces d'artisanat, etc. Comment on le chiffre ? Quels objectifs donne-t-on concrètement sur ce territoire ? C'est vraiment l'objet de notre projet, notre voie sur la 69, c'est ça. Et ça a permis une alliance autour de ce contre-projet, de gens qui sont des collectifs populaires, une classe politique d'opposants qui s'est approprié aussi notre travail pour le valoriser, le monter jusqu'à l'Assemblée nationale et jusqu'au ministre des Transports de l'époque. Et donc finalement on a créé des alliances, aussi avec les syndicats, donc des alliances entre plusieurs acteurs qui parfois ne se parlent pas ou ont du mal à travailler ensemble.

Clément Collet et Logan Garnier : Pour revenir sur un autre concept, pourquoi est-ce que vous, si c'est toujours le cas, défendez la démétropolisation, si je puis dire, et quelle forme cela peut y prendre ?

Karim Lahiani : Alors, la démétropolisation, effectivement, ça fait partie toujours pour moi de cette même question, de cette écologie radicale qui est dans une bifurcation de modèles versus l'économie néolibérale. Pour moi, la métropolisation, c'est le summum pour la ville de la figure néolibérale qu'on lui a imposée, avec une économie qui s'est tertiariée qui s'est mondialisée aussi et donc qui fait que nos espaces de production sont dissociés des villes puisqu'ils sont à l'international, ils sont en Asie, ils sont ailleurs. C'est une ville où les inégalités explosent entre la classe mondialisée qui profite de la mondialisation et le reste des habitants qui sont même parfois relégués dans certains espaces. Et en plus de tout ça, derrière, il y a un imaginaire aussi. On revient encore à cette question. Il y a aussi la métropolisation qui porte tout cet imaginaire-là de connectivité, d'énergie sans limite, de flux. Et donc... Pour moi, tout ce modèle-là, ça rend nos villes vulnérables. Ça les rend vulnérables et franchement, je pense que le moment où on a pu vraiment le mesurer, ça a été pendant le Covid. Parce que d'un coup, quand les flux se sont arrêtés et qu'on s'est rendu compte que nos structures, les structures même des villes n'étaient pas capables de résilience face à cet arrêt de la mondialisation pendant plusieurs mois, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait plus produire en France, qu'on ne pouvait plus se déplacer, qu'il y avait des manques dans les services publics. Et donc, ça pour moi, ça a été une prise de conscience. Et démétropoliser, ça ne veut pas dire nécessairement désurbaniser ou dire que la campagne, c'est mieux. C'est simplement reposer des limites dans le développement de la ville pour la réancrer dans les réalités de son territoire, dans son identité, dans sa culture, dans ses interlands, dans ses espaces de production, pour la rendre moins vulnérable et moins dépendante à des espaces extérieurs. (*Et qu'est-ce que tu appelles des interlands ?*), Je voulais dire en gros les espaces aux alentours des villes, les espaces qui autrefois dépendaient des villes, cette ceinture-là, qui était une ceinture un peu d'influence entre la ville, la campagne, et qui peuvent être demain des espaces de production pour l'alimentation, pour régénérer aussi le monde vivant, etc.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce que tu affirmerais ou tu dirais qu'il y a du coup un véritable souhait de la part des populations qui habitent le territoire qui environne le projet de la 69, d'évoluer vers ces modes de vie qu'on peut peut-être qualifier d'alternatifs, ou du moins dans ces logiques dont tu viens de nous parler ? Est-ce qu'il y a un véritable désir ?

Karim Lahiani : Je pense qu'en tout cas, ce qui était très intéressant, c'est de regarder les réactions des gens lorsqu'on leur présentait le projet, puisqu'on a fait une campagne de tracte où on montrait le projet d'autoroute, ses conséquences, le prix que ça allait coûter pour les gens et le projet que nous on portait. Et la première chose déjà qu'on dit les gens, c'est qu'ils étaient contents de voir des propositions et pas juste une opposition. Ça, c'est la première chose. Ensuite, quand ils regardaient nos visuels, beaucoup ont été convaincus, parce qu'ils ont vu que notre projet ne mettait pas de côté des problèmes qui étaient soulevés, il les

répondait autrement. Au centre des images qu'on mettait, il y avait les transports, les transports publics, le vélo, et ça a éveillé des choses auxquelles ils n'avaient même pas pensé. « Ah oui, tiens, c'est vrai, on n'a pas de piste cyclable. ». Et en fait, c'est vrai qu'on ne peut pas faire de vélo, on n'en fait pas. Et c'est vrai que ce serait vachement chouette qu'on ait une piste cyclable de proximité pour pouvoir se déplacer, partir en week-end, faire des balades, etc. Pareil pour les bus, pareil pour... Et puis en fait... Derrière, il y a tout un monde qui est désiré par l'immense majorité des gens, c'est-à-dire un monde qui détruit moins, qui laisse plus de place à la nature, qui permet de retrouver une qualité de vie. Donc face aux nuisances d'une infrastructure, notre projet, c'était assez évident qu'il portait à une amélioration de la qualité de vie des gens, par l'alimentation, par les paysages, par les mobilités, l'apaisement, moins de bruit, moins de nuisances. Et donc je pense qu'il a été dans l'ensemble très bien reçu. Le point négatif de ça, le pendant, c'est qu'il est peut-être arrivé trop tard. dans la tête des gens, puisque beaucoup de gens aussi sont soucieux des dépenses, de quand on commence à faire des choses, il faut aller au bout, etc. Et donc, il y a aussi beaucoup de gens qui ont dit oui, mais le projet est lancé, on ne peut pas l'arrêter, les travaux sont lancés. Donc, il y a cette question aussi des temporalités qui est très importante. Là, on l'a vraiment mesuré, c'est qu'il y a une partie des gens qui s'est laissé un peu colonisée par l'idée que finalement c'était inéluctable. C'est bien, mais c'est inéluctable. Elle est prévue depuis 30 ans, on l'attend. Ça fait des années que certains de la classe politique locale gèlent tout investissement en attendant que il y a cette autoroute, donc ça a créé de l'attente, en fait. Et là, on mesure vraiment, là, sur ce territoire, au regard de ces réactions, on le mesure aujourd'hui que c'est des gens qui ont été trop longtemps délaissés, et que, quelque part, cette autoroute, au-delà même du projet, elle symbolise, peut-être, le fait que ces gens aient été délaissés. Et comment, tu as mentionné le monde des gens, comment est-ce que, dans tes projets, tu essaies de prendre en Alors déjà moi je suis paysagiste d'une de mes formations et du coup c'est vrai que je suis assez sensible à la question du vivant. c'est une question qu'on nous a inculquée en école. et donc quand on est paysagiste et qu'on travaille sur l'espace, de toute façon, on travaille toujours avec cette dimension-là en tête. De quelle place on donne au monde vivant, aux milieux habités, comment on les régénère, etc. Les sols aussi. Et notre projet, il parle de ça, de ces questions. de sol, comment on préserve, puisqu'on parle de monde vivant, la plupart du monde vivant est dans le sol déjà. Donc préserver les sols face à l'artificialisation, les régénérer, les dépolluer. Il parle d'espaces à sanctuariser, des petits espaces. Il ne s'agit pas de rendre forcément tout inaccessible, mais qu'on puisse avoir, à l'image de ce qui a été fait pendant la déclaration d'utilité publique, des espaces qui ne sont pas cultivés, qui ne sont pas anthropisés, qu'ils soient des espaces-refuges pour les animaux notamment. Et puis, sans doute un des derniers points qui pour moi est essentiel, c'est que ce projet, c'est un ralentissement. Je parlais d'ancrage, donc c'est un ralentissement. C'est un projet qui déploie moins d'énergie dans la boucle de l'aménagement de l'espace, qu'elle soit sur la construction, mais aussi sur l'entretien et la maintenance. Et pourquoi c'est important ça ? Parce qu'aujourd'hui, On déploie des quantités massives d'énergie pour remodeler l'environnement qui nous entoure, de telle sorte que le monde vivant n'a pas le temps de se régénérer. Encore une fois, je renvoie au Covid, quand on a tout arrêté, la nature a repris ses droits à une vitesse énorme. extraordinaire parce que d'un coup la quantité d'énergie que nous mobilisons au quotidien s'est réduite et donc la l'entropie s'est réduite aussi c'est à dire la

destruction des milieux vivants de des animaux de la nature etc. s'est réduite. et donc ralentir, c'est redonner de la place aux énergies vivantes. Ralentir les cycles énergétiques humains, c'est redonner un équilibre et une place aux énergies vivantes. Et c'était ce qui s'est passé pendant cette déclaration d'utilité publique, et c'est cette philosophie-là qui guide le projet de notre loi.

Clément Collet et Logan Garnier : Selon toi, est-ce que ce contre-projet, il a permis de légitimer les actions, par exemple, du collectif aussi, avec lequel tu as travaillé, et au-delà de ça, toute cette mobilisation autour de l'A69 ? Est-ce que c'est un élément qui permet de légitimer ?

Karim Lahiani : Moi, je crois que oui, parce qu'effectivement, on en a déjà un peu parlé, il y a ce changement de statut des opposants qui passe d'opposant à... presque les plus sensés du débat, puisqu'ils font des propositions qui sont claires, chiffrées et en adéquation avec les enjeux des années 2020. Et puis, effectivement, je ne sais plus ce qu'on disait, c'était quoi la question exactement ? Est-ce que ça permet de l'éliminer le mouvement ? ? Oui, et sans doute qu'effectivement, en étant force de proposition dans l'espace public, le collectif assoie son droit à la parole au même titre que d'autres acteurs du débat. Je ne vois pas pourquoi... un concessionnaire aurait plus le droit à la parole publique et à l'écoute des hommes politiques qu'un collectif d'habitants qui vivent sur le territoire et qui n'ont pas d'intérêt financier en plus derrière leur proposition. Je trouve que ça remet de l'équilibre, cette arrivée des collectifs qui, et c'était déjà le cas avant la 69, sont structurés, avancent dans le débat public, ça remet de l'équilibre démocratique face à des majors, face à des grands groupes qui poussent du point de vue privé vers la construction de ces projets inutiles et imposés.

Clément Collet et Logan Garnier : Et est-ce que justement cette volonté de faire apparaître les militants comme plus rationnels, comme force de proposition, elle aussi crée des résistances ou une opposition au sein même des collectifs ?

Karim Lahiani : Oui, c'est vrai, c'est une bonne question. Ce n'est jamais tout noir ou tout blanc. Effectivement, dans les collectifs, il y a, et c'est très bien aussi, puisque on parle de gens différents, il y a une diversité d'expressions, d'opinions. Et sans doute que, quand on a commencé à travailler, il y avait des gens qui étaient au début sur leurs réserves. Parce que c'était nouveau aussi. C'était un peu nouveau de dire on va faire un projet vraiment très structuré, très imagé pour répondre au projet d'autoroute. Et il y a beaucoup de gens qui ont eu dans un premier temps un peu peur. de quelles pourraient être les réactions et qui ont vu sans doute un risque, un risque important et aussi de l'énergie peut-être dépensée dans ce projet et qui n'est pas dépensée dans la lutte juridique, dans les autres types de manières de faire la lutte. Et donc oui, au début il y a eu des réserves sur le projet et puis quand le projet finalement a été présenté et qu'il y a eu cet engouement aussi, à la fois d'une partie de la classe politique, d'une partie du monde aussi de l'urbanisme, etc., et d'une partie des citoyens en fait, tout simplement, toutes ces résistances se sont effacées. Et est-ce que vous avez justement... Quelle a été la place vraiment des règles des militants dans la définition de ce contre-projet ? C'est une question vaste parce que Militant en fait c'est une galaxie, comme

on le voit dans ses luttes, de plein de choses très variées. Moi j'ai vraiment travaillé avec un collectif d'habitants du territoire. Et il y en a plein des collectifs qui se battent contre l'autoroute. Il y a aussi des associations qui se battent contre l'autoroute et qui sont militantes. Il y a des organisations plus politiques, Extinction Rebellion, des choses comme ça, qui ne sont pas nécessairement habitants, catégorisées comme habitants. Militance est vaste et donc au sein de ces militants, effectivement, il y a un choix qui a été fait, c'était d'aller vers le collectif parce que le collectif, c'est des habitants du territoire. Ils sont identifiés en tant que tels et que c'était sans doute ce qui permettait de donner au projet sa plus forte légitimité. Est-ce que le fait d'avoir travaillé avec ce collectif, ça a permis, tout à l'heure on parlait de dialogue, ça a permis peut-être d'avoir un meilleur dialogue avec les institutions ou les acteurs qui sont en charge de ce projet ? Ou est-ce que le dialogue était plutôt bloqué ? Qu'est-ce que tu pourrais dire de ce dialogue ? Moi, je pense qu'il y a deux échelles pour mesurer ça. La première, effectivement, c'est le projet de l'autoroute A69 en tant que tel, avec des enjeux politiques vraiment très, très forts des deux bords. Et donc, chacun qui reste sur sa position et même qui ne se radicalise, mais en tout cas, qui ne sort pas de sa position. Et puis, il y a ce que ce projet va sans doute déclencher sur le plus long terme, sur la question des autoroutes en France. Et là, moi, ce que j'observe, c'est que dans la filière, on va dire, politico-administrative de l'État, il y a nos hommes politiques qui passent et qui s'en vont. Les ministres, le ministre des Transports de l'époque, c'est même plus le même qu'aujourd'hui. Et puis, il y a les services de l'État. Et les services de l'État sont de plus en plus sensibles à regarder ces propositions, à voir d'où elles partent, ce qu'elles portent, et en quoi c'est peut-être des solutions nouvelles à explorer plutôt que de faire de nouvelles autoroutes. Et là, on verra sans doute sur le long terme des effets. de cette lutte peut-être, c'est mon espoir en tout cas, en tout cas je le mesure au regard des échanges que j'ai pu avoir avec des services de l'État qui finalement dans ce manion sont un peu invisibles, mais ont un rôle quand même fondamental, parce que c'est eux qui murmurent aux oreilles des ministres. après, ils sont un peu invisibles, mais en même temps, ils ont un poids central dans les expertises de l'État, dans les orientations de l'État demain. Et donc, finalement, en faisant ces contre-projets, même sans gagner, on agit sans doute sur le long terme, dans la culture de l'aménagement, dans la culture de projet. Et voilà, pour un peu mesurer les deux manières de voir la question, on peut y répondre comme ça.

Clément Collet et Logan Garnier : Tu as mentionné tout à l'heure l'importance des imaginaires. Est-ce que tu peux un peu préciser ?

Karim Lahiani : Pour moi, c'est super important. Je suis très sensible à ça. Je crois que la question de l'imaginaire, de ce que certains appellent aussi les utopies, c'est, contrairement à ce qu'on pourrait croire, un des nerfs de la guerre. Pourquoi ? Parce que notre monde est structuré par nos désirs, par nos imaginaires, et est déjà structurée par nos utopies. Sauf qu'elles sont aujourd'hui des utopies capitalistes et destructrices. Un exemple, tous les géants de la tech autour de Musk, etc., leur utopie, c'est d'aller vivre sur Mars. Et ils le pensent vraiment, ils mobilisent des capitaux et de l'énergie des gens du travail de manière gigantesque pour parvenir à un objectif dont on sait qu'il est utopique. Je crois que des utopies écologiques aujourd'hui, elles peuvent, même si elles peuvent paraître d'un premier

abord un peu déconnectées, en réalité elles sont très connectées puisqu'elles donnent du sens à notre action au quotidien et à l'énergie qu'on veut mobiliser, au récit qu'on veut porter pour la société. Et donc sans partir sur Mars, on peut aussi avoir imaginaire qui réancrer le vivant, qui replace comment on inscrit notre corps dans le monde. Et je crois qu'il ne faut pas laisser cette question-là de l'imaginaire à un seul camp. De la même manière, quand on parle d'imaginaire, on parle de projection, on parle de futur. Et donc je pense qu'en fait on a un pouvoir énorme, peut-être pas sur le présent, mais sur la manière dont on veut structurer le futur. Et pareil, ça, il y en a qui l'ont très bien compris et qui investissent beaucoup d'argent à la fois dans le cinéma, dans la littérature, dans les projets, pour nous faire prendre une certaine trajectoire. Et je crois que nous, avec les métiers qu'on porte, on peut faire infléchir cette trajectoire et bifurquer vers quelque chose d'autre. Est-ce que les forces politiques zéro-écologistes ou progressistes sont à la hauteur au niveau de la production ? Je ne sais pas si c'est leur rôle. Je pense que c'est ça surtout. C'est que nous, on a perdu, quand je dis nous, c'est vraiment tous ces métiers-là. On a perdu sans doute un rôle qu'on avait avant d'avant-garde sur la société. Et tout mon travail, c'est d'essayer de revenir à ces avant-gardes. Je ne sais pas si j'y arrive, mais j'essaye. Au début du XXe siècle, fin du XIXe siècle, il y avait des grandes utopies qui répondaient à la société industrielle, qui avaient compris des choses avant les autres sur le fait qu'on pouvait mobiliser beaucoup d'énergie avec la société du pétrole, etc., pour transformer l'espace, que la pensée finalement prenait plus de place que la réalisation de l'action à cause de ce flux d'énergie continu, etc., Ça donnait les utopies modernistes, et avant ça, les cités-jardins pour un nouveau modèle social, etc. Et ces gens-là, à cette époque-là, on n'a pas nécessairement suivi ce qu'ils disaient. Ils étaient, comme on dit, aux avant-gardes de modèles qu'ils proposaient, qui étaient des contre-modèles de la société dans laquelle ils vivaient. Je crois qu'il faut refaire la même chose aujourd'hui, parce qu'on est dans une crise, en fait, on est dans un monde en crise, et cette crise, c'est aussi une crise de désir et d'imaginaire. Et c'est pour ça que, pour moi, nos métiers, ils peuvent retrouver cette force des imaginaires et de, comment dire, de... d'utopie pour que nos hommes politiques de demain, nos femmes politiques et tout le reste de la société puissent suivre après une autre trajectoire.

Clément Collet et Logan Garnier : Si tu devais résumer le contre-projet « Une autre voie », comment est-ce que tu le résumerais en quelques phrases ? Avec des termes clés ? Comment est-ce que, si tu devais le présenter à des gens qui n'y connaissent rien ?

Karim Lahiani : Une autre voie, c'est un projet qui propose d'habiter autrement sur le territoire, de se déplacer autrement, de manière plus ancrée, plus sensible aux lieux et à l'environnement qui nous entoure, et de retrouver une proximité avec les gens et avec la nature, avec le vivant.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce que tu peux nous en dire quelques mots ?

Karim Lahiani : Oui, alors à Nantes, pareil, j'ai travaillé avec un collectif pour les aider à formuler un projet alternatif à une ZAC qui allait artificialiser les dernières terres agricoles de Nantes. Et comme on a un petit peu évoqué pendant l'entretien, on a parlé de tout cet

imaginaire de la démétropolisation dans ce projet pour essayer d'inventer une ville des proximités où les gens réhabitent leur quartier, ils y vivent, ils y travaillent, ils en prennent soin. Et on l'a appelé l'égoire en commun parce qu'il y a cette question des communs, commun foncier, commun des ressources, coopération, activité coopérative, habiter, réhabiter, toutes ces questions-là qui se posaient dans ce projet et qu'on a essayé de formaliser par le dessin, par les objectifs et par un quartier démonstrateur de cette démétropolisation.

Clément Collet et Logan Garnier : Est-ce qu'il y a d'autres contre-projets sur lesquels tu as travaillé ?

Karim Lahiani : Alors oui, je travaille aussi dans le Cantal sur un projet alternatif à la Nars de Nouvial, avec Agnès Sibiel, on fait ça pour le collectif, pour la Nars de Nouvial, qui est là un projet plus centré sur la dénonciation d'une économie extractiviste et... sont pendant une économie qui permettrait vraiment une gestion durable des ressources locales et des ressources renouvelables face à une ressource qui sera extraite et qui aura plu après. Donc vraiment sur la pérennité et plus spécifiquement vraiment des emplois, puisque derrière il y a les gens qui travaillent dans cette économie de la mine, comment demain on leur propose des reconversions vers des emplois, vers un monde économique où ils ont leur place et où leur place est reconnue dans le territoire. Et après, je travaille aussi sur un contre-projet sur le barrage de Sivins, avec le collectif Testé. Donc, lutte assez emblématique aussi du sud-ouest. Et là, on essaye de travailler en ce moment pour faire un projet à l'échelle de la vallée concernée par le barrage, pour retrouver une autonomie alimentaire et faire des propositions pour changer le modèle agricole des agriculteurs qui, aujourd'hui, auraient potentiellement besoin de retenue d'eau. Et comment demain, par l'agroécologie, par peut-être une sécurité sociale de l'alimentation, en tout cas une économie alimentaire, ils pourraient retrouver un système qui leur permet de vivre sur le territoire sans en altérer les sols et la ressource en eau.

Clément Collet et Logan Garnier : Super. Est-ce que tu as quelque chose à ajouter ? Quelque chose que tu voudrais dire en particulier ?

Karim Lahiani : Non, non, non. Merci en tout cas.

Clément Collet et Logan Garnier : Merci à toi d'avoir répondu.

Karim Lahiani : Merci beaucoup.

Annexe 19 : Jade Lindgaard

Entretien réalisé le 17 novembre 2025 par Rania Boulejiouch et Clément Collet

Clément Collet : Bonjour, Jade Lindgaard, merci beaucoup de nous accueillir chez Mediapart. Pour commencer, est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter votre parcours en quelques mots ?

Jade Lindgaard : Oui, bienvenue. Je suis journaliste à Mediapart où je suis en charge du pôle écologie dans la rédaction de Mediapart. Je travaille à Mediapart depuis sa création en 2008. Et préalablement, avant Mediapart, j'avais travaillé aux Inoccupables. Voilà, c'est ça l'essentiel de ma carrière. Je ne sais pas si c'est ça qui vous intéresse.

Rania Boulejiouch : Et du coup, comment vous avez découvert et approché la lutte ?

Jade Lindgaard : Alors oui, tout à fait. En fait, à Mediapart, pendant plusieurs années, j'étais la seule journaliste en charge de l'écologie. Et en fait, ça m'avait conduit à faire le choix éditorialement, plutôt que de m'éparpiller sur plein de sujets différents, parce que c'est extrêmement vaste, écologique, comme vous pouvez l'imaginer. J'avais fait le choix, en accord avec ma rédaction, de travailler plus particulièrement une problématique d'écologie et de démocratie. Et en fait, ça, c'était lié à ce qui s'était passé autour de la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, que j'avais beaucoup suivi, auquel Mediapart avait accordé beaucoup d'importance, que ce soit concernant les enjeux de cet aéroport, pourquoi il était hyper problématique d'un point de vue écologique, mais aussi concernant la mobilisation, l'occupation sur place, la création de la ZAD et politiquement tout ce qui s'était joué autour de ça. Et en fait, c'est à la suite de cette expérience et de ce travail journalistique, et puis de cette implication dans le sens où j'y suis beaucoup allée à l'époque sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, que ça m'a beaucoup éclairée sur la richesse de ce qui se joue dans les mobilisations d'habitantes et d'habitants, de riveraines et de riverains, face à des projets d'infrastructures. Si bien que quand est apparu le projet du Grand Paris Express, de ce grand métro autour de Paris, j'étais alertée d'emblée, si vous voulez, de principe, par le fait que ce type de gros projet, pour ce type de gros projet, hyper coûteux, sur des décennies, donc des énormes budgets, sur des décennies, avec une vision très centralisatrice, j'étais à peu près certaine que ça allait poser à certains endroits des problèmes de conflits d'usages de territoires. C'était assez, c'était complètement évident. Et ce qui fait que quand j'ai commencé à entendre parler d'une mobilisation pour la protection des terres agricoles du Triomphe de Gonesse, ça devait être il y a 10 ans, ça devait être autour de 2015. 2014 ou 2015, dans ces eaux-là, ça m'a intéressé pour cette raison. Ah tiens, une mobilisation citoyenne contre un projet, démocratiquement, je trouve ça hyper intéressant, mais peut-être qu'on va en discuter après. Et puis, à la faveur de la création de ce collectif, en tout cas, quand j'ai découvert qu'il existait un collectif qui s'appelait le CPTG, Collectif pour le Triangle de Gonesse, quand j'ai découvert ça, du coup, ça m'a fait aussi prendre conscience du fait que, qu'autour de Paris existent encore aujourd'hui des terres agricoles, des terres agricoles très fertiles, ce que moi j'ignorais précisément. Je savais que dans la région

Île-de-France, il existait encore des terres agricoles. Bien évidemment, la Seine-et-Marne était encore un département très agricole. Mais ce que j'ignorais, c'était que si proche de Paris existaient des terres agricoles de ce type, et surtout j'ignorais la richesse, la fertilité, la fécondité de ces terres. Et ce qui fait que j'ai suivi les deux angles, si vous voulez, dans un même travail, à la fois la question de ces terres, Et donc l'importance de protéger ces terres agricoles du point de vue de la souveraineté alimentaire et aussi je dirais d'une démarche écologique de protection des espèces, etc. Et à côté de ça, donc, la mobilisation citoyenne et tout ce que ça a apporté en termes de dénonciations, de manque d'informations, de non prise en compte de la vie des citoyennes et des citoyens qui se mobilisaient. Et donc, du coup, ça fait que, comme pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes à l'époque, mais comme après, j'ai aussi un peu travaillé sur les enjeux du plateau de Saclay, autre exemple de terres agricoles impactées par la construction du Grand Paris Express, en fait, j'ai eu un peu la même démarche journalistiquement, si vous voulez, sur ces différents territoires.

Clément Collet : Je suis désolé de vous couper, je me rends compte d'avoir oublié de charger la caméra, enfin

Rania Boulejiouch : La deuxième batterie de la caméra? je l'ai chargée.

Clément Collet : Tout va bien. Est-ce que vous pouvez nous présenter les grandes étapes de la contestation de l'artificialisation du triangle ? Jade Lindgaard: Oui. Alors, je n'ai pas révisé. Donc, je vous dis de mémoire. Je vous dis de mémoire parce que, par ailleurs, c'est vrai que j'ai beaucoup travaillé sur ces sujets pendant des années. Mais c'est vrai que là, maintenant, je m'en suis quand même pas mal éloignée. Donc, je ne suis plus au fait exactement des derniers événements. Mais en gros... je peux néanmoins complètement vous dire de mémoire les grandes dates, parce que c'est vrai qu'elles sont intéressantes. C'est-à-dire qu'on a d'abord l'annonce de la création du Grand Paris Express, ensuite la déclinaison des différentes gares. Et donc, en termes de chronologie, c'est 2014 ou 2015, je vous dis de mémoire, que le collectif pour le train de Gonesse, qui avait donc été créé par des militants écologistes de régions parisiennes, mais pas des communes directement impactées, pas directement proches du triangle de Gonesse. C'est dans ces eaux-là, 2014-2015, qu'ils ont commencé à faire savoir ce collectif qu'ils existaient, qu'ils voulaient défendre ces terres. Et à l'époque, ce qui était particulièrement en jeu, c'était un projet qui s'appelait « Europa City », qui était un projet porté par ImmoAuchan, la filiale immobilière du groupe Auchan, et qui était un projet qui se voulait très novateur, de sorte de centre de divertissement et d'attraction, qui était une nouvelle manière de faire un centre commercial. En gros, l'idée, c'était de créer un endroit qui soit une sorte de galerie marchande, avec différentes enseignes commerciales, une sorte de super mall, si vous voulez, mais qui n'était pas simplement du commerce, qui était aussi un lieu où les gens se seraient rendus pour différentes attractions, et notamment, au tout départ, une piste de ski artificielle. Et donc, il y avait un package qui, de la part d'Auchan, était une manière de commencer à répondre à ce qu'ils avaient assez justement perçu, c'est-à-dire la baisse des achats dans les boutiques et la montée du commerce en ligne. Et de la part d'ImmoAuchan, il y avait toute une réflexion sur comment faire pour continuer à faire venir des gens dans nos boutiques. Si les gens peuvent acheter de plus en plus en ligne,

du coup, il faut les faire venir pour autre chose. Et donc, pourquoi pas des attractions ? Et donc, pourquoi pas cette piste de ski artificielle ? Et voilà. Et donc ça, ça a été le début de la mobilisation, donc il y a une dizaine d'années. Et si vous voulez, c'est parti assez vite parce que le projet de piste de ski artificielle a choqué beaucoup de monde. C'est-à-dire y compris des personnes qui n'étaient pas opposées à l'existence d'un gros centre commercial de ce type. Enfin, je dis centre commercial, je sais qu'à chaque fois que j'utilisais cette expression, j'avais des messages mécontents de la part de EuropaCity à l'époque. qui disaient non mais on n'est pas un centre commercial, on n'est pas qu'un centre commercial. Il y avait tout un enjeu de terminologie qui était intéressant parce que ça montrait bien la bataille des images et la bataille de représentation. Mais en tout cas, ce que je veux dire, c'est que finalement, dans un premier temps, la lutte du triangle de Gonesse, c'est surtout la lutte contre EuropaCity. et qui a donc duré des années. Alors, moi, j'ai un souvenir assez encore précis de la première mobilisation à laquelle je me suis rendue de ce collectif pour déjà découvrir le triangle de Gonesse, que moi, je ne connaissais pas. Mais ça, je vais revenir dessus après, parce que c'est intéressant, la découverte de c'est quoi le triangle de Gonesse. Mais ce que je voulais dire, c'est que la première manifestation à laquelle je me suis rendue... Donc, encore une fois, j'ai une hésitation; entre 2014 et août 2015, il y avait vraiment très peu de monde. C'était vraiment un échec en termes de mobilisation. En plus, il y avait beaucoup plus, c'était un samedi après-midi. Et donc, je me souviens d'être repartie en me disant « Bon, ok, les problématiques sont intéressantes, mais alors on n'est vraiment pas dans une mobilisation citoyenne, populaire, vraiment pas du tout. ». Il y avait vraiment très peu de monde et c'était les militants classiques, écolos de la région Île-de-France. Et ce qui s'est passé, c'est qu'ils ont, ce collectif, assez adroitement construit une campagne de mobilisation très ciblée contre EuropaCity. Et c'est au bout d'un moment que cette stratégie d'insister sur ce dont on ne veut pas a fédéré de plus en plus de monde. parce que voilà ça choquait beaucoup de gens. et donc il y a eu ce moment là Europa City. et en fait ce qui s'est passé c'est que pareil de mémoire en 2019 Le gouvernement d'Edouard Philippe, encore à l'époque, donc Emmanuel Macron est élu en 2017. EuropaCity est toujours un projet dans les tuyaux, mais qui fédère de plus en plus de monde contre lui, et notamment pas uniquement des écolos. mais aussi des militants communistes historiques d'Ile-de-France, mais aussi y compris des agriculteurs, pas particulièrement à gauche. Il y a une sorte d'extension du profil des opposantes et opposants. Le truc commence à monter quand même pas mal. Au bout d'un moment, ImmoAuchan abandonne le projet de piste de ski, essaye de mettre en avant la dimension écologique de son projet, des espaces pour les amaps, de la compensation à la destruction des espèces. Ils reconfigurent leur projet. Et en fait, je pense qu'à ce moment-là, il y a une difficulté pour la mobilisation parce qu'ayant perdu la piste de ski, en fait, ils avaient perdu, ce qui était quand même un des arguments les plus faciles à expliquer, à comprendre et qui remettait encore une fois pas mal d'opposition. Et c'est dans ce moment-là que... Mais parallèlement à ça, excusez-moi, j'espère ne pas être trop confuse. Parallèlement à ça, ce qui se passait, c'est que pendant que tout le monde s'excitait un peu autour de cette piste de ski, pas piste de ski, il y avait une vraie question à laquelle il n'y avait aucune réponse. C'était, mais par ailleurs, quelles vont être les entreprises qui vont s'installer autour d'Europa City ? Parce que, ce que j'ai oublié de dire, excusez-moi, mais qui est quand même hyper important, c'est que ce projet d'Europa City, en fait, était un projet au sein d'une ZAC, donc une zone d'aménagement

concerté, qui était prévue depuis des années à cet endroit, qui est un endroit très stratégique de région parisienne, il aurait peut-être fallu commencer par ça, un endroit très stratégique car il se trouve entre l'aéroport d'affaires du Bourget et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Et donc, avait été cet endroit désigné depuis des années par l'État comme étant un espace à bétonner parce qu'un espace devant servir. in fine, à l'extension de Roissy, à l'extension, à la création de pôles d'activité, comme on faisait dans les années 80 et 90, parce qu'on était proche de l'aéroport, donc ça pouvait intéresser les entreprises. On était proche du RER, le RER B, donc facile de rejoindre Paris. Donc bref, ce que je veux dire, c'est que cet endroit avait été désigné depuis des années comme étant à aménager, ce qui, en termes de d'imaginaire de l'aménagement étatique signifié. prendre ces terres agricoles considérées comme inutiles pour en faire des terres de création d'emplois, avec la création d'une ZAC qui aurait servi à faire s'installer toute une série d'entreprises pour y créer des emplois et donc de l'activité. Et EuropaCity était un des projets parmi les autres qui étaient supposément attendus dans cette ZAC de Gonesse. Sauf que ce qui s'est passé, c'est qu'il n'y a jamais eu d'autre projet qu'EuropaCity. Et ça, en fait, on s'en est rendu compte au fur et à mesure, parce qu'à chaque fois qu'on posait la question à Grand Paris Aménagement, qui est l'établissement public qui était chargé de l'aménagement de cette ZAC, et qu'on leur demandait, mais qui sont les autres entreprises censées s'installer là ? C'est très grand le triangle de Gonesse. EuropaCity, c'était une petite partie du triangle de Gonesse. Et d'ailleurs, c'est un argument que mettait en avant EuropaCity au bout d'un moment en disant, écoutez, ce n'est pas nous qui détruisons le triangle parce qu'on est un projet parmi tous les autres. Et en fait, il n'y avait pas d'autres projets. Parce que, je pense pour plein de raisons, c'est que malgré tout, ce n'est pas si bien relié à Paris que ça. Le RER B n'est pas juste à côté du triangle de Gonesse. D'où le fait que le développement de cette ZAC dépendait de la création d'une nouvelle station du Grand Paris Express. Mais que tant que cette nouvelle station n'était pas créée, on était dans la situation typique où il faut un accès transport pour le développement d'un territoire. Mais l'un justifie l'autre. Et donc, l'un sans l'autre, ça ne marche pas. Et donc là, il y avait un problème de mauvaise coordination temporelle, chronologique entre l'aménagement du triangle et la construction de la gare du Grand Paris Express. Donc, il y avait ça. Et donc, en fait, ça se voyait de plus en plus que ce truc risquait d'être un gouffre économique. pour pas grand-chose, il y avait quand même une mobilisation qui montait, et la mobilisation montait, c'est-à-dire que de la petite manif où il y avait, je ne sais pas, peut-être 100 personnes à tout casser en 2014-2015, on était passé à un meeting dans Paris où il y avait 900 personnes, c'était pas très loin d'ici, dans le 11e arrondissement, avec plein de monde, des élus, enfin vraiment un front qui montait, et dans ce contexte-là, Le gouvernement d'Edouard Philippe annonce l'abandon du projet d'Europa City. Donc ça devait être en septembre ou en octobre ou en novembre 2019. Je dis ça de mémoire. Là, c'est un peu une annonce surprise à l'époque. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas eu tellement de signaux envoyés de ça au préalable. Et ce qui fait qu'à l'époque, pour le collectif, le CPTG, donc le collectif pour le centre de Gonesse et la mobilisation qui s'était créée autour d'eux, c'est une victoire et ils le présentent en tant que telle. Mais tout de suite, ils ajoutent que c'est une victoire mais temporaire parce que tant que le projet de ZAC existe toujours et que le projet de métro du Grand Paris Express existe toujours, En réalité, les terres agricoles de Gonesse sont toujours menacées. Et donc là, on est passé à partir de ce moment-là, donc 2019-2020, à une deuxième étape de

la mobilisation autour de Triomphe de Gonesse, mais qui de fait a été plus difficile. Parce que c'est plus difficile de mobiliser contre une station de métro, que contre un centre commercial et a fortiori une piste de ski artificielle. Si vous voulez, en fait, le métro pour plein de gens, a priori, c'est quelque chose de positif parce que transport public, transport décarboné, donc une bonne chose pour un territoire. Et donc là, il y a eu tout un travail de fait par ce collectif et les gens qui gravitaient autour d'eux. des chercheurs, des chercheuses, des écologues et tout ça, qui ont essayé de faire entendre la chose suivante, c'est-à-dire que bien sûr, en soi, un métro, c'est un super outil de déplacement, mais tout dépend pour faire quoi ? Et surtout, tout dépend pour emmener les gens de où à où ? Et là, sur ce sujet-là, il y a eu un travail hyper intéressant fait par une experte qui est décédée malheureusement cette année, qui s'appelait Jacqueline Lortiva, qui était une sociodémographe, spécialiste des questions d'aménagement du territoire et surtout de liens entre les bassins d'emploi et les bassins de vie, et qui a assez rapidement fait la démonstration que le projet de métro du Grand Paris Express, ce projet de station de métro Gonesse, en fait, ne pouvait pas servir à ce quoi le Grand Paris Express, la société des grands projets, disait qu'il allait servir, parce qu'en gros, ce dont les gens ont besoin, c'est d'emplois à côté de chez eux, Or, là, ce qui est proposé avec ce trajet du Grand Paris Express, ce métro-là, c'est de conduire les habitants de Gonesse vers des destinations comme la Défense, puisque ça ne passe pas par Paris, qui ne sont pas les endroits où ils travaillent. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a eu tout un travail de déconstruction, d'analyse très critique de l'échec annoncé, de ce point de vue-là, de cet aménagement en termes de création d'emplois, pour les habitants. Mais vous voyez, c'est hyper intéressant, mais c'est difficile, c'est complexe comme réflexion. Et donc, ça a mobilisé moins de personnes. Et ce qui fait qu'au bout d'un moment, dans la foulée de la fin de l'occupation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, dont le projet d'aéroport avait été abandonné par le même gouvernement Édouard Philippe en 2018, ou en 2017, non, en 2018, janvier 2018, si je me souviens bien, a fait que des militants activistes ont dit « En fait, si on veut sauver le trône de Gonesse, il faut faire comme à Notre-Dame-des-Landes, il faut occuper. ». Et donc, il y a eu la création d'une ZAD. C'était en janvier. Je me souviens, il faisait hyper froid. Il faisait vraiment très froid. Et là, il y a, je ne sais pas, quelques dizaines de personnes, peut-être une centaine, une grosse centaine peut-être, qui se sont mises à squatter le triangle, à construire des cabanes, à organiser des scènes d'AG. Il y avait des sortes de remparts autour pour protéger, etc. Et cette ZAD a duré quelques semaines. a été expulsé par les gendarmes. Et à la suite de ça, la mobilisation a quand même beaucoup faibli. Le projet de métro lui-même avançait. Et on arrive à la situation actuelle où le collectif existe toujours. Les terres sont toujours là, mais les travaux du métro ont beaucoup avancé, même si ce n'est pas terminé. Et donc, c'est intéressant parce que j'imagine, je ne vais pas parler à leur place, mais le bilan de tout ça est un peu ambivalent. C'est-à-dire que... C'est ça que je voulais dire aussi tout à l'heure, c'est que quand même une des victoires, même si elle est symbolique peut-être, de cette lutte de défense du triangle de Gonesse, c'est d'avoir placé le triangle de Gonesse sur la carte de la région parisienne. Parce qu'avant cette lutte, le triangle de Gonesse n'existait pas vraiment en tant que tel. C'est-à-dire qu'il y avait Paris, il y avait l'aéroport du Bourget, l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, ça, aucun problème. Les autoroutes, les lignes de TGV qui passent dans ce coin-là, aucun problème également. La ville de Gonesse, les différentes communes qui sont dans ce coin-là, Villers-le-Bel, etc.,

elles existaient depuis longtemps. Mais personne, en fait, n'avait conscience qu'il existait quelque chose qui s'appelle le triangle de Gonesse. C'est-à-dire qu'il y avait des terres agricoles auxquelles les habitantes et les habitants de ce coin-là portaient attention ou pas. Donc il y en a certains qui racontent qu'ils y allaient, qu'ils allaient se balader, etc. Mais bon, je veux dire, ce n'était pas du tout un paysage particulièrement important et particulièrement valorisé. par les élus locaux. Et en fait, un des coups de génie de cette mobilisation, ça a été de dire, il y a quelque chose qui s'appelle le triangle de Gonesse. Vous voyez, c'est créer un territoire en le désignant comme étant une entité et le placer sur une carte. Et je me souviens, les premières fois que j'ai assisté à des réunions de présentation du collectif pour le Triangle de Gonesse, ils commençaient toujours par montrer une carte. et à faire apparaître ce triangle en tant que triangle. Et je trouve que c'est très intéressant parce qu'il s'était passé ça avec la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, il s'est passé ça avec la lutte du Plateau de Saclay. Alors on voit, c'est couronné ou pas de succès, mais en tout cas, l'enjeu que c'est pour des habitants, habitantes mobilisées, de se placer sur la carte. et de placer sur la carte leur territoire, en tout cas le territoire qu'elles et ils défendent, et de le nommer autrement que l'aménageur le nomme. Et en fait, en le faisant exister en tant que Triangle de Gonesse, en créant une entité écologique et donc du coup politique, puisque c'était l'objet d'une lutte, d'une lutte de défense, en fait, ils ont déjà... par ce seul fait-là, réussi à modifier la cartographie de l'Île-de-France. Et donc, dans les années qui ont suivi, il y a eu toute une palanquée de cartes, des luttes en Île-de-France écologiques. Et dans ces cartes, il y avait toujours le triangle de Gonesse. C'est réussir à faire exister un lieu. Et je trouve que c'est une leçon très intéressante quand on réfléchit aux luttes de territoire. C'est déjà parfois, c'est déjà réussi à se faire exister autrement sur une carte.

Clément Collet : Est-ce que vous avez le sentiment que ça doit être aussi une forme d'attachement à un territoire ?

Jade Lindgaard : Complètement. Parce que moi, je trouve, oui, je vous réponds complètement. En tout cas, je connais plein de gens pour lesquels ça a marché. Et dans le sens où, le triangle de Gonesse, il ne suffisait pas de signer des pétitions. Les gens qui se mobilisaient pour le défendre ne se contentaient pas de signer des pétitions à son sujet. En fait, il y a eu le geste de s'y rendre. de le faire exister en s'y rendant. Et ce collectif, à un moment, a créé des rendez-vous qui s'appellent les ZAD dimanche et qui consistaient à tout simplement venir pique-niquer le dimanche sur le triangle. Et donc, moi, je suis allée à quelques reprises pour voir un peu comment c'était et à quoi ça ressemblait. Et en fait, c'était hyper étonnant parce que ça veut dire que, voilà, il y a le du dimanche matin au dimanche fin d'après midi on voyait arriver des personnes alors que ce soit des couples de retraités ou des familles ou des militants en collectif ou tout seul arriver avec son pique nique et venir marcher jusqu'au triangle. En tout cas, une partie des terres du triangle se posait là et partageait son sandwich, discutait comme n'importe quel pique-nique, sauf si c'était sur des terres à défendre. Et ça, ça crée un attachement. Parce que quand vous avez fait ça, de vous rendre sur un lieu en particulier qui n'est pas particulièrement beau, Ce n'était pas comme une balade en forêt de Fontainebleau ou sur les sentiers du Cotentin. Ce n'est pas particulièrement un beau paysage. Mais le fait d'y aller, d'y aller à plusieurs, avec souvent

des prises de parole, puis au bout d'un moment, il y a eu des rassemblements, donc il y avait des barnums. Il y avait des... ont été créés au bout d'un moment des autocollants, avec des autocollants, c'était une main, à un moment c'était une main qui tenait à une gerbe de blé, avec plein de jeux de mots. J'ai oublié, avec blé, j'ai oublié, je suis désolée. Bon, ils vont m'en vouloir, mais là, je ne me souviens plus. Donc, il y avait le fait de s'y rendre, de se rendre sur place. Et donc, il y a tout un imaginaire qui s'est créé grâce à ça et qui a été ensuite véhiculé... Donc par ces autocollants, par ces flyers, par ces t-shirts. Il y a eu à un moment des espèces de poupées qui avaient été construites et qui avaient été déposées là, sur le triangle. À un moment, il y avait une sorte de... Je me souviens d'une sorte d'observatoire qui avait été construit où on pouvait monter pour regarder l'entièreté du triangle. Enfin, il y a eu beaucoup d'attention de la part de ce collectif et des personnes qui les avaient rejoints de, effectivement, comme vous disiez, créer un attachement et faire que ces terres représentent quelque chose de sensible pour les personnes. Et moi, je connais par exemple, je pense à des amis, des personnes que je connais bien, qui habitent à Paris, qui sont des Parisiennes parisiennes et qui se sont hyper impliquées dans la lutte de Gonesse. du fait de tout ça. Et le fait que ce soit des terres nourricières. Ça, c'était hyper important. Ça a donné beaucoup de valeur à ces terres. Mais c'est vrai que c'était une autre difficulté de la mobilisation, le fait que les agriculteurs et agricultrices sur place étaient peu engagés dans la mobilisation. Et ça, ça a créé un... un écart un peu entre ce qui pouvait se dire et quelle était la sociologie des personnes mobilisées. Et ça a été une des difficultés auxquelles a été confrontée cette mobilisation.

Clément Collet : Comment expliquez-vous justement que les agriculteurs ne se soient pas impliqués ?

Jade Lindgaard : Alors, c'est une question importante. Alors à l'époque, moi j'avais essayé de travailler un peu là-dessus. En fait, je pense que ça s'explique par plusieurs raisons. La première raison, c'est que ces terres étaient destinées depuis des années, si ce n'est des décennies, à l'urbanisation. Et donc les personnes qui les cultivaient, et il y avait notamment des familles, avaient complètement intégré le fait que l'usage agricole de ces terres était limité. Donc il y avait une sorte de résignation. qui s'était créée du fait de la planification de ces terres à l'urbanisation. Il y avait ensuite des enjeux d'accords financiers, avec le groupe Auchan pour les terres qui étaient concernées par EuropaCity, mais également avec Grand Paris Aménagements, donc l'établissement public d'aménagement, dont le modèle consiste à racheter des terres agricoles pour les revendre à des aménageurs. Ça sert à ça, Grand Paris Aménagement. Bon, il y avait une boîte noire, là, de à combien on t'achète ta terre, etc., laquelle moi, je n'avais pas complètement réussi à avoir accès à l'époque. Mais toujours est-il que... c'est hyper dur l'agriculture, on ne gagne pas beaucoup d'argent. Vous savez que vos terres, elles sont destinées à être urbanisées. Et en plus, on vous monnaie ça en vous proposant de vous racheter votre terre plus chère que ce qu'elle vaudrait pour n'importe quelle affaire ou par n'importe quelle chambre d'agriculture. Bon, l'argument économique a joué, c'est évident. Plus le fait qu'il n'y avait plus beaucoup d'agriculteurs. En fait, il y avait déjà beaucoup d'agriculteurs qui étaient partis. Donc, ce n'était pas du tout la situation de Notre-Dame-des-Landes où il y avait encore des agriculteurs et des gens qui venaient

s'installer. Là, on était plutôt sur la fin d'une histoire, avec des gens qui étaient plutôt sur le départ. Et il y a eu le contre-exemple d'une famille dont les enfants, de manière très courageuse, ont dit « Nous, on va prendre la succession de nos parents et on s'installe. Et on s'installe en agriculture bio et on cultive au terrain de Gonesse. » Mais là, je n'ai plus suivi... : tout récemment, mais je crois que ça va... Ils ne sont pas allés jusqu'au bout de ce projet. Ils ont commencé à travailler sur la ferme et je ne suis pas sûre qu'ils soient encore sur place aujourd'hui. Je dis à vérifier. Mais en tout cas, ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a eu une famille d'agriculteurs dont les enfants ont fait le choix à un moment de vouloir continuer à cultiver ces terres, mais ce sont les seuls. Donc ils étaient très peu nombreux. Et enfin, quand on est agriculteur, on n'a pas beaucoup de temps pour militer. En fait, c'est un travail qui est hyper prenant et donc ce n'est pas facilement compatible avec le militantisme. Plus le fait que l'argument très écologiste de cette mobilisation, je pense, n'a pas forcément touché plus que ça certains agriculteurs. C'est un ensemble de raisons, mais pour moi, dans mon souvenir des entretiens que j'avais fait à l'époque, vraiment ce qui me paraît le plus important, c'est le fait que c'est la responsabilité de l'État en ayant désigné ces terres comme étant destinées à l'urbanisation. Et ça, ça crée un effet de résignation qu'il est très difficile, si vous voulez, à contrer. Et on le voit, ça, sur plein de projets d'aménagement. Et c'est là où je dis qu'il y a une responsabilité de l'État, dans le sens où l'État aurait pu dire « Écoutez, voilà, on avait le projet d'aménager ces terrains ». On voit bien qu'en situation de dérèglement climatique, d'enjeux de protection de la ressource en eau, d'enjeux de protection de la biodiversité et des enjeux de souveraineté alimentaire, mais qui finalement aujourd'hui en 2025 s'énonce plus clairement encore que ce qu'il s'énonçait en 2015 ou même en 2020, l'État aurait pu changer son fusil d'épaule. Et en fait, ce n'est pas ce qui s'est passé, puisque le projet de ZAC n'existe plus tellement. Mais par contre, il y a toujours quand même le projet de construire, en partie sur le triangle de Gonesse, il y a le projet d'une école qui serait dans ce plan d'exposition au bruit. Donc, en fait, l'État n'a toujours pas... renoncer à aménager le triangle de Gonesse. S'il l'avait fait, je pense que les relations avec les agriculteurs étaient complètement différentes.

Rania Boulejiouch : Comment vous expliquez cette rigidité de l'État ?

Jade Lindgaard : À l'époque, ça remonte un peu. Les entretiens que j'avais eus avec Grand Paris Aménagement étaient s'articuler autour d'arguments assez datés de... Oui, mais il faut créer des emplois. Regardez le taux de chômage de cette partie de l'île de France. Oui, c'est dommage, certes, c'est dommage de détruire des terres. Enfin bon, il y en a quand même partout, des terres agricoles en France. Et il faut créer de la richesse, il faut créer de l'activité. Et de toute façon, vous voyez bien où se trouvent ces terres, entre deux aéroports. Et à quoi d'autres peuvent-elles être destinées qu'à l'urbanisation ? Donc il y avait un mélange d'héritage, d'une pensée ancienne vraiment très trenteglorieuse. On va développer la région parisienne en la bétonnant. Le coup parti, c'est un argument qu'on retrouve dans plein de projets d'aménagement. Écoutez, au point où ça en est, on ne peut plus arrêter le truc. Et moi je pense qu'il y avait quelque chose entre l'inconscience, la méconnaissance des enjeux, ou carrément le déni un peu cynique de l'importance des enjeux de protection de ces écosystèmes et de ces terres face au dérèglement climatique. Je ne dis pas que c'est le point

principal, mais il me semble qu'au bout d'un moment, et c'est toujours un risque quand il y a des fortes mobilisations, c'est que si une mobilisation est trop forte, la hantise des préfectures de donner raison aux opposants. C'est la question du rapport de force. Et finalement, Notre-Dame-des-Landes, si on reprend cet exemple, il a fallu dix ans de mobilisation, des dizaines de milliers de personnes qui viennent marcher à Notre-Dame-des-Landes de manière répétée, que ça divise complètement le tissu politique et social à Nantes et autour, pour qu'au bout d'un moment, ça remonte suffisamment au gouvernement pour leur dire, en fait, là, vraiment, ça devient... vraiment une cause majeure de conflit localement pour obliger l'État à revenir en arrière sur ce qu'il avait annoncé. Et là, en fait, la mobilisation, elle n'a pas été jusque-là à Gonesse et donc ça a marché pour EuropaCity. Mais en fait, il y a aussi, je pense, une sorte de compromis entre guillemets. On arrête EuropaCity, mais on garde l'aménagement. Après, il faudra demander à eux directement, aux aménageurs publics. Et oui, si, pardon, pour dire de manière peut-être plus claire ce que je disais sur l'aménagement un peu trenteglorieuse. En fait, je pense que le fondement de l'acharnement de l'État à vouloir continuer à... à bétonner ces terres, parce que c'est quand même de ça dont il s'agit, même si c'est pour faire un métro aujourd'hui, l'acharnement de l'État, il s'explique par la manière dont l'État s'accroche à la question de l'utilité publique, la déclaration d'utilité publique. Le projet a été déclaré, donc le projet de métro, et le projet de gare ont été déclarés d'utilité publique. Et à partir du moment où cette déclaration est faite, c'est hyper difficile pour l'État, voire impossible de revenir en arrière. Il y a quelque chose d'hyperpuissants encore aujourd'hui dans cet imaginaire de l'utilité publique, quand bien même on voit bien que ce qui était les définitions historiques de l'utilité publique, à savoir la participation au développement économique, qui est quand même une part très importante de la définition de l'utilité publique, cette définition-là à l'ancienne, prend si peu en compte et de manière totalement insuffisante les enjeux de protection des écosystèmes, de changement climatique, de protection de l'eau, de protection de la biodiversité, du droit à un environnement sain, du droit à une alimentation locale, tout ce que l'écologie contemporaine porte qui contestent fondamentalement la notion d'utilité publique, en tout cas exigent d'étendre la définition de l'utilité publique. Sauf que juridiquement, cette définition de l'utilité publique, même si ça évolue aujourd'hui avec différentes jurisprudences, elle est encore très verrouillée, très cadenassée dans une vision très développementiste. Donc très datée, très trenteglorieuse de ce qui fait la richesse d'une nation, d'une certaine manière. Et en fait, l'État reste accroché à ça. Parce que la déclaration d'utilité publique, c'est tellement au cœur de l'aménagement du territoire en France aujourd'hui que je pense qu'il y a une peur panique de la part de plein de préfets et de responsables ministériels de porter atteinte à cette notion d'utilité publique. Or on voit bien aujourd'hui que la situation climatique elle oblige à la remettre en question et là il y a une tension très forte et qui a fait l'objet de tous les recours juridiques parce qu'il y a eu énormément de recours déposés devant le tribunal administratif, contre l'aménagement du triangle de Gonesse. Et en fait, on voit le lien entre ce qui s'est passé là, ce qui s'est passé à Saclay, où il y a aussi un projet de métro du Grand Paris Express, ce qui s'est passé autour de certains aménagements des Jeux Olympiques, En 2024, enfin du coup avant 2024, notamment sur l'aménagement d'une partie du parc Georges Valbon. En fait, tous ces aménagements sont liés par cette même notion d'utilité publique, désormais renforcée par la notion d'opération d'intérêt national, qui donne encore plus de force et de puissance

d'aménagement aux préfectures. Mais ce qui est intéressant, c'est que si on regarde les mobilisations, les mobilisations aussi sont très liées. Et en fait, ces collectifs se sont beaucoup vus, beaucoup rencontrés, ont partagé les argumentaires, partagé les avocats, partagé les stratégies juridiques. Et donc, on voit bien que c'est un creuset. Pour moi, c'est un creuset. C'est un des endroits où est en train de se redéfinir ce qu'est l'intérêt général. Mais malheureusement, souvent, cet intérêt, enfin souvent, cette... Cette réflexion-là, en fait, elle va plus lentement que l'aménagement. On peut faire le lien avec ce qui se passe aujourd'hui à Toulouse autour de l'A69, pour prendre un autre territoire. Mais pour moi, c'est très en lien, en fait, les questions que ça pose. Et vous avez mentionné que le projet était beaucoup porté par des décideurs publics. Alors, c'est beaucoup l'argument économique. Et comment est-ce que les militants de Gonesse ou d'autres répondent à cet argument ? Alors oui, bien sûr, c'est très important pour ces militants de répondre à l'argument économique pour ne pas passer pour des écolo-bobos ou des écolo-idéologues, etc. Donc eux, en fait, ils ont fait un travail qui, à ma connaissance, est assez unique de contre-projet. pendant des années, un contre-projet qui s'appelle CARMA, qui est un projet de développement, mais d'une autre manière, d'alter-développement du triangle de Gonesse, qui proposait de créer toute une chaîne de production de valeurs à partir des terres agricoles et donc de mémoire et ça passait par l'installation d'agriculteurs et d'agricultrices sur les terres du triangle de Gonesse la création de d'activités de transformation. Les terres de Gonesse, historiquement, c'est des terres céréalières. Donc, des activités autour du pain, autour de la transformation de pain, avec à la fois la fabrication de farine, la transformation de cette farine, la création de boulangerie, l'idée que ça puisse ensuite être du pain qui soit acheté par la restauration scolaire et la restauration collective de ce département et des départements alentours, de créer des centres de formation autour de l'agriculture, autour de... des transports doux, un peu de mémoire. En tout cas, CARMA, à partir de l'idée de « on va réinstaller des agriculteurs », avait imaginé toute une filière, plusieurs filières professionnelles et économiques qui auraient pu s'articuler autour. Et c'était ça leur réponse en disant, et un de leurs arguments était de dire « en fait, nous ce qu'on propose, ça peut créer plus d'emplois locaux, que les emplois qui seraient créés par la création de la ZAC. Parce que, en fait, imaginons un exemple fictif qui n'a pas existé, à ma connaissance, mais que Amazon avait dit « moi, ça m'intéresse votre ZAC, je viens y installer des entrepôts ». On sait qu'un entrepôt Amazon, c'est peu d'emplois, et puis ce sont des emplois très précaires et très éprouvants. Et donc il y avait l'idée du côté des porteurs de projets de CARMA, à l'inverse, de défendre une approche très économie, sociale et solidaire. Donc le projet a été assez loin, il est encore en ligne, il est encore consultable, il a été présenté à plein d'acteurs politiques, politiques locaux, nationaux, etc. Mais encore une fois, ça n'a pas été suffisant en soi pour protéger les terres.

Clément Collet : Comment est-ce que vous expliquez qu'il n'a pas été repris par les décideurs ? En fait, dans mon souvenir, c'était un peu ambigu. C'est-à-dire que si je pense par exemple au maire, l'ancien maire de Gonesse, Jean Pierre Blazy, un maire socialiste qui était... très pour l'aménagement du triangle, il était pour tout, pour Europa City, pour la ZAC, pour le métro, donc très opposé à celles et ceux qui défendaient le triangle de Gonesse. Lui et les autres, ils disaient des choses très positives sur CARMA. Ils disaient « on fera les deux, on fera la ZAC et CARMA ». Ce n'était pas une critique de karma, mais c'était l'idée, la

proposition, à mon avis erronée, de pouvoir et préserver et avoir une filière autour de la question de la subsistance, finalement, parce que c'était ça que posait la lutte de Gonesse. C'était une lutte de subsistance, c'est-à-dire protéger les terres qui peuvent nous fournir les moyens de nous nourrir. On est au cœur de la définition de la subsistance. L'idée de biorégion, c'est Toutes ces idées-là, en fait, qui étaient quelque part résumées dans la défense des terres de Gonesse. Mais ça, si vous voulez, encore une fois, c'est un imaginaire qui est très, très loin de l'imaginaire très classique, désuet, assez daté des aménageurs publics et de ces élus qui, eux... Voilà, penser encore que développer l'aéroport de Roissy et construire des entrepôts, c'est quand même mieux que de ne rien faire. Il y avait l'idée que laisser les terres, les terres dans lesquelles ils étaient, c'était ne rien faire. Alors qu'en face, les défenseurs des terres disaient « ce n'est pas rien faire, c'est les réinvestir, les réhabiter, les redécouvrir, etc. ». Mais c'est vraiment un conflit d'imaginaire profond. Et dans ces cas-là, il y a une forme d'inertie et puis d'inertie de force du monde ancien, dont les représentants sont au poste de décision et font que la poussée des demandes d'agroécologie sont minorisées. Je ne sais pas, quelque chose de ce type-là. Oui, moi je pense que non seulement c'est un conflit qui traverse le reste de la société, mais que ce qui est compliqué, c'est que ce conflit entre une vision très classique de l'utilité publique qui acceptent de détruire les espaces naturels et de subsistance et agricoles au nom du fait que ça va créer des emplois et des activités. Cet imaginaire-là qui est à l'œuvre derrière l'autoroute A69 aujourd'hui, derrière les projets d'extension de l'aéroport de Champs-Élysées, Charles de Gaulle, Roissy, en Ile-de-France, par exemple, derrière les projets de contournement routier qui existent à Arles, par exemple, ou dans d'autres villes. Donc, cet imaginaire qui reste hyper présent. En fait, le problème, c'est qu'aujourd'hui, l'espèce de front de bétonisation qu'il constitue passe pas uniquement par la défense de cette vision. Nous, on défend l'utilité publique, mais passe et de plus en plus par le dénigrement des écologistes. Et là, il y a un rôle quand même déterminant, je pense, qui est joué par la montée des extrêmes-droites, et c'est quelque chose qu'on voit en France, mais pas seulement, parce qu'on a des arguments proches qu'on entend en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre, aussi dans un autre contexte, en Italie, c'est que, en gros, les écolos seraient des empêcheurs de se développer, seraient en plus idéologiquement des woke, anti-tout, voulant imposer des contraintes à tout le monde, et en gros, c'est là où c'est très problématique politiquement, je trouve, aujourd'hui, c'est que Cette ligne de clivage qui est réelle entre utilité publique à l'ancienne et l'intérêt général des humains et non-humains portés par l'écologie ne se formule pas d'une manière aussi claire, mais et traversé d'influences et d'instrumentalisations politiques qui font que ça a facilité une forme de convergence anti-écolos. Et ce qui fait que les écolos, enfin, tout le monde le voit très bien, en Europe, aujourd'hui, sont devenus un peu les boucs émissaires. et avec en particulier un détournement de l'argument social au service du discours pro-utilité publique à l'ancienne, sur des arguments souvent fallacieux, mensongers, Mais face à une sorte de réduction du débat public à deux camps binaires, développement versus écolo, et sans doute à une faiblesse aussi de l'espace écologiste qui n'a pas assez travaillé là... La question sociale, dans son ensemble, il y a des exceptions et tout, mais il y a une faiblesse de ce côté-là. Et le moment des Gilets jaunes, une évidente démonstration de ça, fait qu'aujourd'hui, les écologistes en Europe sont très en difficulté, en fait. Et donc, ce sont des batailles qui sont en train de se perdre. Il y a eu une tribune publiée la semaine dernière, signée à l'occasion de la COP. Il y a une COP, un

sommet pour le climat, qui se déroule actuellement au Brésil, à Belém. Enfin, en tout cas, je ne sais pas quand ça va diffuser la vidéo, mais on va dire qu'en novembre a eu lieu un sommet pour le climat à Belème. À l'occasion de ce sommet, il y a une tribune publiée dans, je crois que c'était Ouest France, signée par plein d'élus locaux affirmant leur engagement pour le climat. Et parmi les signataires de ces tribunes, on a de grands élus locaux, comme par exemple Carole Delga, la présidente de la région Occitanie, qui est la première défenseuse de la construction de l'A69, qui est une infrastructure qui est complètement... qui est écocidaire du fait de toutes les destructions environnementales qu'elle va occasionner. Et donc on est dans un moment où il est possible d'avoir des pratiques et des discours qui sont complètement à l'opposé. Et donc il y a une grande confusion qui s'est créée, qui est hyper problématique, et politiquement qui représentent des nouveaux défis pour les écologistes. Parce que l'écologie s'est toujours nourrie de déclarations d'intention, de discours, ça fait partie de ce qui a mis un peu de vent dans la voile de l'écologie. Sauf que là, on arrive à un moment où on a particulièrement d'écart entre l'urgence à agir pour réduire les gaz à effet de serre et la nécessité impérieuse d'arrêter tout de suite ces infrastructures qui verrouillent une société dans les émissions de CO2. C'est pour ça que l'A69 aujourd'hui pour moi est une infrastructure hyper importante et très révélatrice de ces conflits. Et qu'on puisse avoir cette situation-là d'élus locaux qui à la fois disent « oui, mais moi je suis toujours fidèle à l'accord de Paris et je ferai tout ce que je peux pour engager ma région dans la lutte contre le dérèglement climatique » tout en défendant une autoroute qui entraîne exactement l'inverse. On a des difficultés, ça crée une difficulté politique particulière et qui fait que ça nourrit en partie la situation de dockage dans laquelle on est.

Clément Collet : Justement, vous parlez de cet état assez particulier dans lequel on est et qui construit la position de l'écologie aujourd'hui. Justement, comment les médias vont venir reconnaître au délai ?

Jade Lindgaard : Alors, en résumé, je pense que de la même manière que les clivages autour de l'écologie dans la société quelque part se sont durcis ces dernières années avec la montée de l'extrême droite, de la même manière, le paysage médiatique s'est clivé lui également. Parce qu'en 10 ans, on a vu apparaître plein de nouveaux médias indépendants. et dont une partie met l'écologie au centre de son activité, vers le média, Vakita. Et ça, reporter qui a pris encore plus d'ampleur qu'il en avait il y a Il y a quelques années. Donc on a aujourd'hui des médias indépendants en France qui sont très forts sur l'écologie et pour qui c'est une question hyper importante et qui sont très à l'écoute des mouvements et des mobilisations et qui les suivent et qui les racontent et qui les filment d'une manière qui n'existait pas il y a dix ans. Mais dans le même temps, on a des gros médias, des gros médias dominants de la sphère Bolloré, à commencer par CNews, le journal du dimanche, Paris Match, etc., qui sont des médias qui, plus que jamais, sont fermés à l'écologie et n'ont un traitement des mobilisations citoyennes qu'à travers un regard de dénonciation du désordre. En gros, qu'il faut une assimilation entre militants écologistes et des ordres, reprenant complètement à leur compte le discours officiel du ministère de l'Intérieur, qui lui-même est hyper dur aujourd'hui, et ce qui s'est passé à Sainte-Soline en 2023, avec la monstrueuse brutalité, répression policière de gendarmes contre les manifestants, contre la méga bassine de Sainte-Soline, est exemplaire

de ce durcissement du ministère. Tout ça a des répercussions sur l'écosystème médiatique qui aujourd'hui est clivé. Donc c'est difficile, je trouve, de donner un résumé général d'une évolution du paysage médiatique. C'est un paysage morcelé et c'est un paysage qui est donc très divisé dans ses approches. Tout l'enjeu aujourd'hui, en tout cas un des gros enjeux, c'est de faire percer dans le discours médiatique dominant une représentation beaucoup plus juste à la fois des enjeux d'écologie et de la manière dont se passent les mobilisations. Nous, à notre petit niveau, c'est le rôle que Mediapart essaye de faire, puisque de tenir ce que nous, quelque part, on est à l'intermédiaire entre les deux espaces, vu qu'on n'est plus si petit aujourd'hui, puisqu'on a 220 000 abonnés et quelques, et en même temps, on est un journal indépendant, et c'est grâce à notre indépendance qu'on peut faire le travail qu'on fait sur l'écologie, ça c'est évident, et en même temps, on n'a pas l'audience de CNews ou BFM. Et là, il y a un enjeu pour nous, en tout cas à Mediapart, on le lit vraiment comme ça, majeur des prochaines années, de continuer à élargir notre audience, de manière à continuer à élargir la diffusion d'une représentation de la société qui ne soit pas tronquée et pas réduite à une opposition politique. morbide et anxiogène d'écologistes contre l'ordre et d'écologistes qui mettent le désordre versus l'utilité publique. Ce n'est évidemment pas ça. Mais à qui on parle et qui on peut toucher avec ce discours et ce travail, c'est une bataille quotidienne. Ouais, ça va, c'est pas trop... Ouais, je suis désolée, c'est qu'en fait, je me rends compte que j'ai... Enfin, voilà, j'ai plus tous les détails en tête.

Annexe 20 : Thomas Otto

Entretien réalisé le 23 mars 2026 Par Elise Berger et Inaya Lasserre

Elise Berger : On a déjà créé, enfin on a participé à créer une expo qui est encore ouverte. Et là ce semestre on participe à faire toute une programmation culturelle autour de cette exposition. et donc dans ce cadre là on a fait plusieurs entretiens avec des acteurs et des actrices de contre projets et on voulait avoir une expérience plus de militants de terrain et c'est pour ça qu'on a sollicité cet entretien avec vous. voilà voilà et je du coup c'est sur des contre projets à différentes échelles puisqu'il ya l'A69 par exemple. Il y a d'autres à grande échelle notre dame des landes aussi. après il ya des contre projets qui sont à une échelle un peu plus petite.

Thomas Otto : Vous avez audité des gens qui avaient monté des contre projets pour seulement dire on est contre le projet qu'on propose mais on est fort de propositions sur un autre projet.

Inaya Lasserre : C'est ça et on allait faire des enquêtes de terrain. du coup

Thomas Otto : D'accord vous avez vous avez audité karim Lahiani sur l'A69

Elise Berger : Oui c'est pas nous personnellement mais c'est oui on a des camarade qui ont fait des entretiens avec Karim Lahiani et Thomas digard.

Thomas Otto : Ah bah oui je le vois demain.

Elise Berger : Et la semaine dernière du coup on était en entretien avec gilles garrick.

Thomas Otto : Aussi on essaye voilà et moi des gars qui m'a transcrit votre qui m'a transmis votre mail parce qu'il ya marqué etureil de l2l et en fait c'est vraiment deux entités différentes. la voie est libre et il ya le gnsa et d'ailleurs il ya des écuries au gnsa et qu'ils sont proches et à sa hausse il ya plusieurs d'un peu des grimpeurs qui venaient d'horizons différents ont aussi éduqué

Elise et inaya : Ok et ben on va pouvoir parler tout ça juste on veut demander votre accord pour enregistrer l'entretien si c'est possible.

Thomas Otto: Ouais ok

Inaya Lasserre : Bah c'est super.

Thomas Otto : Comment vous avez une tram avec des questions ou c'est des échanges?

Elise et Inaya : Oui on a une trame avec des questions. après enfin c'est vous partez dans la direction que vous voulez. s'il ya des choses qu'on n'a pas évoqué vous voulez aborder n'hésitez pas.

Thomas Otto : Si vous voulez moi en guise d'introduction peut présenter aussi.

Elise Berger : Peut-être oui oui avec plaisir.

Thomas Otto : Moi je m'appelle Thomas Otto j'ai 52 ans. J'ai jamais été très activiste avant, pas du tout d'ailleurs. mais le fait est, c'est que j'habitais à une commune qui était vraiment à 5 km du tracé de l'autoroute et que je l'ai rencontré il y a deux jours. et je suis un ami de longue date de thomas digard qui lui aussi était très motivé pour s'opposer à ce projet. et en plus de ça mon métier je suis cordiste donc c'est des travaux d'accès difficile. Donc il y a un matin je partais travailler et j'ai vu le poste de Thomas Braille où il était monté dans un platane donc à 5km de chez moi, en disant pourquoi il était là, pourquoi il s'opposait à cet autoroute et voilà et du coup deux jours après moi je me suis dit j'ai les moyens techniques pour le rejoindre et en plus de ça j'ai la conviction de ce projet mortifère et écocidaire. donc je l'ai rejoint à ce moment-là et tout est. On a commencé à 2 et puis tout a commencé là.

Elise Berger : Et donc le groupe national de surveillance des arbres il s'est créé autour du projet de la 69 c'est ça?

Thomas Otto : Non en fait il existait déjà depuis 2019. En fait le gnsa donc c'est il ya un CA. Donc il y a sept personnes au conseil d'administration qui gèrent autant de pôles que ils sont. il ya un pôle financier le pôle pratique de pôle juridique le pôle médiatique le pôle action. voilà après ça c'est la base nationale. et après il ya des antennes locales. en tout il ya 56 antennes locales en France qui sont en tant que sentinelle vers lesquels les citoyens et les citoyens peuvent se tourner quand ils ont des litiges par rapport aux arbres. mais ça va souvent du problème de voisinage. 80% du travail du GNSA c'est ça c'est la querelle de voisinage et d'orienter des gens vers des méthodes juridiques pour pouvoir résoudre ces problèmes de faire une espèce de passerelle d'entente écouter les gens et trouver des solutions pour préserver les arbres. après c'est vrai que à l'A69 ça a été tellement médiatisés que ça que ça a créé au GNSA une espèce d'explosion du nombre d'adhérents avec les grèves de la faim, des écureuils et tout ça a créé beaucoup d'adhésion. et c'est vrai que ça a pris vachement d'ampleur depuis ce moment là. mais c'est vraiment c'est très médiatique les écureuils et tout ça. mais c'est pas le fond de roulement on va dire du GNSA.

Inaya Lasserre : Et du coup de manière plus générale vous évoquiez donc cette rencontre qui vous a fait vous engager au sein de ce collectif et comment la lutte contre l'A69 s'est inscrite dans votre parcours ?

Thomas Otto : Alors en fait moi comme je vous le disais, j'avais beaucoup ce projet d'autoroute qui est vieux de 30 ans mais on pensait tous qu'il allait être là parce qu'il était plus d'actualité pour nous mais c'était pas apparemment pas le mode de réflexion des politiques.

du coup j'étais un peu stupéfait que ça se fasse. et en fait moi en gros si je suis rentré dans cette lutte c'est au départ pour aller aider Thomas Braille. quoi? parce que je me suis dit ce mec il vient d'un plus loin que chez moi et il s'engage tout seul. donc moi je vais l'aider. Après j'ai pris connaissance vraiment de l'étendue du chantier et tout ça et là c'est de rentrer en lutte contre l'autoroute. puis à la fin ça s'est carrément transformé en lutte pour les grands humains parce que quand on a vu comment ils ont privé de nourriture les écureuils qui étaient des amis tout ça à la fin on se retrouvait à défendre bien plus grand que ce pour quoi on était rentrés quoi.

Elise Berger : J'avais une question que j'ai oubliée. Sur place vous organisez comment avec les autres écureuils ?

Thomas Otto : Et bien alors on repart sur Vendim où j'ai rejoint Thomas. Moi j'ai appelé mon employeur le lendemain pour lui dire je n'en ai pas travaillé. Il m'a dit pourquoi ? Je lui ai dit parce que je suis dans un platane. Il m'a dit quoi ? On a un mec dans un platane. Il me reste 10 jours de congé, je les prends. Il a rigolé. mais ça s'est bien passé, j'ai pu y rester 10 jours et à partir de là grâce à la médiatisation, Thomas il est quand même assez médiatique Braille. Il y a beaucoup de gens qui nous ont rejoints, mais des gens qui venaient du monde de la corde. C'est-à-dire soit des arboristes grimpeurs, soit des éducateurs à la grinde d'arbres, soit des cordistes. Donc des gens qui avaient déjà le moyen de se déplacer en sécurité. Et de là, ça a commencé à faire un noyau en fait de professionnels de la corde. Et on a pu développer comme ça. Et on s'est dit, tiens, autant on occupe cet endroit, mais vu qu'on est plus nombreux, on peut éventuellement aller occuper d'autres endroits. Et vu qu'on avait des informations, à savoir qu'en allant à cet endroit, ça allait les embêter parce qu'ils comptaient l'abattre bientôt. Et c'est comme ça qu'on a réussi vraiment à gagner. En fait, nous, on ne comptait pas habiter les arbres, ad vitam eternam, pour empêcher le projet. Contrairement à une ZAD par exemple, à Notre-Dame-des-Landes, tout ça. C'était un peu le but, ils ont réussi. Nous, on s'est dit, très bien qu'on ne peut pas habiter un arbre comme ça tout le temps. Du coup, nous, l'idée, c'était vraiment d'être hyper efficace sur la temporalité. C'est-à-dire que parce qu'ils sont dans un projet où ils doivent abattre, des arbres, mais qu'il y a quand même des espèces protégées, ils doivent avoir des dérogations et surtout, ils ont un temps pour le faire. Quand c'est la période de nidification, ils n'ont pas le droit. En fait, nous, là, c'est la période de nidification, nous protéger de l'abattage. Nous, le but, c'était d'y aller avant pour prendre le relais de tout ce qui serait légal. Et on a gagné du temps là-dessus. Parce qu'on sait que le temps des bulldozers et des tronçonneuses est quand même très court. Et alors, on a vu que le temps de la justice, c'est un temps très long. En fait, le problème, ce n'est pas qu'il soit long, c'est que le temps des tronçonneuses est beaucoup trop court. C'est-à-dire que tout ce qui est espace naturel, zone humide, espace boisé, c'est un paramètre qui saute en premier parce que c'est beaucoup plus facile de tout abattre. Il n'y a rien qui protège véritablement les arbres ou les zones humides. Il y a des décrets, il y a des zones nature à demi, il y a des zones sensibles. Mais à partir du moment où il y a un projet qui reconnaît l'utilité publique, c'est très facile de faire sauter toutes ces niches de protection. Et alors, comment s'organiser dans les arbres ? Ça, ça a été vraiment un des moments magiques parce qu'on ne pouvait évidemment pas redescendre pour faire des courses. On a été trop loin

pour appeler un Uber. Du coup, nous, on s'est auto-appelé les écureuils. Et après, il y a eu tout un écosystème qui s'est créé. Il y a des gens, des locaux qui devenaient les hérissons et d'autres locaux qui étaient des abeilles. Après, des abeilles préparaient à manger chez elles et les hérissons allaient chercher et nous amenaient le repas. Franchement, c'était très bien. On a tous très très bien mangé quand on était dans les arbres, tant que les forces de l'ordre ne nous empêchaient pas le ravitaillement.

Elise Berger : Et du coup, les gens qui participaient à votre ravitaillement, c'était surtout des habitants ou c'était des membres de collectifs plus institutionnalisés ?

Thomas Otto : En fait, c'était un peu les deux. C'est des gens qui étaient des locaux, mais qui, de fait, étaient dans le collectif Souvent la Voix est libre, en Confédération Paysanne, vu que c'est des gens qui sont engagés, j'ai pas fait un sondage mais la plupart du temps, je pense qu'ils appartenaient tous à un mouvement déjà, soit à des associations, soit à des collectifs.

Elise Berger : Et vous avez évoqué le fait que c'était pratique tant qu'il n'y avait pas vraiment de répression policière. Et justement, comment vous avez vécu cette répression dans le cadre de la lutte ?

Thomas Otto : En fait, moi. Jusqu'avant cette lutte, et encore un peu, mais ça a été un peu écorné, c'est-à-dire que vraiment, j'avais un respect pour les forces de l'ordre, parce que quand ils vont au soutien d'une femme qui se fait tabasser, évidemment, on est content qu'ils soient là. Mais quand j'ai vu, moi, les pratiques qui ont été exercées au profit de sociétés privées, en fait, ils n'étaient pas là pour me protéger. Je vous donne un exemple rapidement pour étayer ce que je dis. Quand on est allé... Moi, j'étais au sol à ce moment-là. c'était le 1er septembre, on avait installé des grimpeurs dans des arbres, dans un endroit, et on savait qu'à partir du 1er septembre, ils pouvaient abattre Vendine, là où tout a commencé, là où j'ai rejoint Thomas. Du coup, il n'y avait plus personne dans les arbres, ils avaient délogé tout le monde, mais on était au sol pour protester. Et donc, il y avait, soi-disant, il y avait un arrêté préfectoral pour battue aux sangliers, alors qu'on ne s'est très bien qu'il n'y avait pas battue. Donc, ça leur a permis de mobiliser... Donc, ça leur a permis de mobiliser 240 forces de l'ordre, c'est-à-dire qu'ils faisaient les 3 à 8, il y avait 80 policiers à chaque fois. Ils étaient au pied des arbres qui devaient être abattus, et il est arrivé à minuit moins 5, une abatteuse, c'est une grande machine avec un grand bras, avec une ponçonneuse en dessous, qui vient saisir les arbres et qui les coupe. Et sur le bras de l'abatteuse, il y a marqué, respect distance minimum, 70 mètres. Et moi, j'étais persuadé que les forces de l'ordre allaient nous pousser à 70 mètres, quitte à nous gazer, mais pour nous mettre en sécurité. Mais en fait, pas du tout. Ils étaient juste là pour protéger la machine, pour ne pas qu'on aille monter sur la machine pour l'empêcher d'abattre. Ce qu'on a essayé de faire, ils nous ont gazés, mais à aucun moment, ils nous ont mis en sécurité. Et du coup, là, ça m'a un peu déçu, ça a un peu bousillé l'image que j'avais des forces de l'ordre. Et du coup, voilà, c'était... Après, on a œuvré avec des zadistes, des jeunes qui étaient beaucoup plus vénères que nous. Mais du coup, au début, moi, j'étais un petit peu contre le ACAB et tout ça. Mais finalement, quand on voit leur façon de faire et quand on écoute cette jeunesse qui est bien plus désespérée que nous, parce que

nous, on est un peu sur la fin, et bah on les comprend. Après, moi, j'étais pas dans les arbres à la Prague, au Crem'Arbre là où il y a eu un siège de 40 jours. Donc, tous les week-ends, j'y étais. J'étais descendu avant l'intervention. Et après, j'y étais tous les week-ends pour tenter de partager avec les forces de l'ordre pour essayer de ravitailler. Et là, c'était ignoble parce que quand ils nous disaient, mais en fait, on ne les empêche pas de nourrir, ils n'ont qu'à descendre, voilà, pour manger. Parce qu'ils posaient des sachets de nourriture au sol, c'était ignoble aussi, quoi. On l'a très, très mal vécu. Ils étaient vraiment là pour défendre les intérêts privés et non pas pour essayer de protéger le citoyen, la citoyenne et les citoyens. C'est ce qu'ils sont censés faire au départ.

Inaya Lasserre : Et la semaine dernière, quand on échangeait avec Gilles Garrigue, il nous a parlé de pressions qui avaient été exercées de la part de l'entreprise Fabre pendant des réunions publiques, mais alors avant la mobilisation, et qui continuaient aussi de faire pression sur le collectif La Voix est libre. Est-ce que vous avez aussi subi des pressions autres que de la part des forces de l'ordre ? Par des entreprises privées ?

Thomas Otto : Alors, moi, c'est une forme de pression, donc c'est plus une forme de répression. Moi, je suis cordiste, comme je vous le disais, et je devais aller faire un chantier à Paris qui m'aurait permis de mettre un peu de beurre dans mes épinards. Et pour ce faire, il fallait que mon passeport soit à jour. Je devais y aller la fin de l'année dernière, il était à jour, ça a été décalé au début de cette année, et mon passeport périmait en janvier. Et donc, je suis allé en préf... Je suis allé en mairie, à l'état civil, pour faire mon passeport, avec l'aide de l'employeur. Et la nana de... pardon, la femme de l'état civil m'a dit, avec la lettre de l'employeur, ça prend 10 jours. Et le lendemain, elle m'a rappelé en disant, la préfecture vient de m'appeler, il y a une enquête sur vous, et là, ça fait déjà 5 semaines que j'attends mes papiers, et j'ai toujours pas reçu. Et vu que tout mon dossier était à jour, je n'ai pas l'assurance à 100% que ça vienne de là, mais je ne peux pas m'empêcher de penser que ça puisse venir de là. Et nous, pareil, on travaille des fois pour des groupes qui sont un peu spécifiques, comme Thalès. À Thalès, on envoie un document à Recto. Sur le Recto, il y a les civilités, et au verso, il y a quels sont les réseaux sociaux que vous utilisez, quels sont vos identifiants sur les réseaux. Et donc, on ne peut pas s'empêcher de faire le parallèle entre... Là, je pense que la première démarche, c'est de taper les noms des personnes qu'on veut vérifier sur les réseaux, et de voir ce qu'ils publient. Et vu que moi, je publie sous mon nom, et que j'ai publié beaucoup sur tout ce qui s'est passé, je ne peux pas m'empêcher de faire le parallèle. Je n'en ai pas la certitude, mais voilà.

Elise Berger : Ok. Et comment vous décriviez les rapports entre les opposants, du coup, et les opposantes ? Les autorités publiques autres que les forces policières.

Thomas Otto : Comme lesquelles, par exemple?

Elise Berger : Les élus, par exemple.

Thomas Otto : Alors là, il y a tout. Il y a des élus de la France Insoumise qui nous ont beaucoup soutenus. Même grace à elles, parfois, qu'on a réussi à alimenter l'électorat. Et après, les politiques qui sont pro-autoroute, qui sont toujours ancrés dans ces schémas désuets, qui n'ont plus d'être aujourd'hui, mais qui soutiennent mordicus, que c'est l'avenir de... Le castre est enclavé, quoi. Le castre, il y a un aéroport, il y a une équipe de rugby nationale, mais c'est quand même enclavé. Il y a Fabre qui est quatrième au niveau mondial sur le pharmaceutique, mais c'est quand même enclavé, quoi. Il y a des trucs qui ne marchent pas.

Elise Berger : Et vous avez des élus qui sont venus sur le terrain, par exemple ?

Thomas Otto : Des élus qui vous souvenaient, du coup ? Oui. Il y a Hans Tampax, beaucoup. Marine Tondelier. Du coup, voilà. Ça tourne entre des verts, Rousseau, et ça tourne du vert à LFP. Ça ne déborde même pas sur la gauche. Donc ça reste vraiment...

Inaya Lasserre : Et vous avez également parlé du fait que ça avait été très médiatisé, le phénomène des écureuils. Pour vous, les médias, ils ont joué un rôle... Est-ce qu'ils ont joué un rôle, déjà, dans cette lutte ? Est-ce qu'ils ont permis de débloquent les situations, par exemple, quand les policiers empêchaient l'accès à la nourriture ? Ou est-ce qu'au contraire, vous avez dit que... Ou est-ce qu'au contraire, vous avez senti qu'ils étaient plus là pour diaboliser votre lutte ? Enfin, quelle est votre perception ?

Thomas Otto : Non, je crois... Enfin, il n'y a pas eu... Enfin, il y a un peu... On va dire que les médias mainstream, eux, ce qui les intéressait... On les a vraiment eus. quand Darmanin... C'était à l'époque de Sainte-Solide. Quand Darmanin a mis en place une directive pour lutter contre les ZAD. Et là, forcément, en plus de ça, il avait dit que la ZAD à Vendine, c'était la deuxième ZAD la plus dangereuse après Sainte-Solide. Franchement, la moyenne d'âge était 65 ans. C'était complètement fou. Et ça, par contre, alors là, on a eu le petit gendarme et tout le monde. Même BFM et tout ça. Mais pas pour diaboliser, vraiment. Même BFM, on s'attendait un peu que ça s'accroche, mais non. Franchement, ils étaient intéressés. Et puis, à ce côté, on était gentils, quoi. Juste que ça couchait dans les armes. Après, il y a les médias. Ce sont des médias non-mainstream comme Vaquita. Enfin, Ma situation, tout ça. Eux, ils ont fait vraiment un travail de fond avec nous. Ils nous ont suivi. Clarisse Foltin, elle a habité dans les arbres avec nous. Elle a fait un super documentaire sur l'A69. Et ça, ça nous a vraiment servi. Mais on se rend compte que ça reste quand même un entre-soi. C'est-à-dire que nous, on a tous vu le film. Mais il n'a pas eu une diffusion assez large pour pouvoir toucher beaucoup de gens. Et après, il y a les médias comme La Dépêche, qui est aux ordres de Fabre et de Castres. Et là, on a été comparés au Hamas dans leurs écrits. Comme quoi, on prenait en otage les habitants et les villageois et les villageoises de la région. On ne voit pas comment, mais ça a été écrit. Et c'est une honte de nous comparer au Hamas. Mais ça passe.

Elise Berger : Et pareil, dans notre échange avec Gilles Garrick la semaine dernière, il nous disait que la 69, c'était très important de gagner cette lutte sur le plan juridique. Parce que ça faisait jurisprudence. Et du coup, on voulait savoir, est-ce que pour vous, votre mode d'action

de monter dans les arbres, est-ce que ça marque un tournant dans les luttes contre des grands aménagements ? Et est-ce que ça a diffusé ce mode d'action aussi à d'autres endroits, par exemple ?

Thomas Otto : En fait, on n'a pas inventé ce mode de lutte. Il existe depuis très longtemps. Il est documenté, mais on peut se renseigner. Mais là, c'est l'ampleur. Et là, c'est des réseaux sociaux. C'est la médiatisation qui a fait que. Et je pense qu'il y aura un avant et un après A69 en termes de lutte dans les arbres, de par cette explosion de la mutation. Depuis, nous, on est assez sollicités par des collectifs ou des associations en France. Je ne peux pas trop dire où, mais qui sont confrontés à des projets similaires, qui ont vu que ça allait fonctionner. Ça a permis de ralentir les travaux ou tout du moins de gagner du temps pour laisser passer la justice. Et du coup, on est sollicités pour aller faire ça. On est rencontrés pour échanger sur ce mode de lutte. Et ça, c'est bien. Ça, c'est vraiment très, très bien. Parce que nous, ça nous permet de ne pas rester sur une défaite. Parce qu'il n'y a plus d'arbres à défendre sur l'A69. Mais ça permet de continuer la lutte d'une certaine façon. Et ça, c'est vraiment très, très positif.

Inaya Lasserre : Et au début, vous aviez évoqué le fait que vous avez pu bénéficier du soutien de certains habitants, avec notamment les hérissons, les abeilles, etc.

Thomas Otto : Excusez-moi, il y a mon téléphone. Vous pouvez répéter la question, pardon. Oui, non, pas de souci.

Elise Berger : Je disais au début, vous aviez évoqué le fait que vous avez bénéficié du soutien de certains habitants, notamment avec les rinceaux, les abeilles, etc. Est-ce que vous avez eu d'autres types de soutien de l'avoir des habitants, autre que ça ?

Thomas Otto : De la nourriture ?

Elise et Inaya : Oui. Peut-être plus le soutien moral, etc.

Thomas Otto : Le soutien moral, oui. Ils n'apportaient pas que de la nourriture. Ils apportaient vraiment un soutien moral. Ça faisait plaisir de les voir. Je m'admetts à ça. Parce que ce n'est quand même pas facile d'habiter un... Ça peut paraître bucolique d'habiter un arbre, mais s'il est perdu en pleine forêt et qu'on est famille, c'est chouette. Et si on est au bord d'une nationale où ça roule très vite, où tous les matins, à 5 heures du matin, il y a le même chauffeur routier qui klaxonne pendant 200 mètres pour te réveiller, ça fait du bien d'avoir du soutien moral. On a subi des attaques. Quand on était à la Prade, il y a un véhicule qui a roulé tout doucement à minuit. Ils ont... Les plaques étaient masquées, les gens étaient habillés tout en blanc avec les combinaisons de peintres, vous voyez. Ils ont ouvert l'arrière du camion et là, ils avaient une peinture très, très corrosive et ils ont aspergé tout le campement. Il y en a... On a eu des cocktails Molotov qui n'ont pas explosé, heureusement. On a eu des bâches déchirées. Moi, quand j'ai rejoint Thomas à Vendine la première fois, on m'avait prêté une voiture et je m'étais gardé au monument aux morts de

notre village, la commune. Et deux jours après, j'ai un copain qui vient me voir en soutien. Et je lui ai demandé pas même de chercher du matos. Il m'a laissé dans la voiture et en fait, on m'avait défoncé la voiture avec un tracteur, qui n'était pas la mienne. Donc, les deux portières de l'autre côté complètement ravagées. Il y a eu vraiment... On a eu du super soutien, mais on a eu vraiment des... Et puis ça, on sait jamais qui c'est des gens. Ils font pas ça. Ils revendiquent pas. Ouais. Ils font ça la nuit, masqués. Et le pire, c'est qu'on a un ami qui était avec nous à Prades qui s'est fait déchirer la bâche de son camion en pleine nuit. Le lendemain, il va... Il va porter plainte contre X au commissariat. Et du coup, il est resté 4 heures. Et ça s'est retourné contre lui en interrogatoire. Ils lui ont fait la languette et tout. Parce qu'ils savaient qu'il était dans les arbres. Et du coup, ils ont cherché à savoir, eh, vous êtes avec qui ? Vous y êtes depuis quand ? Eh, vous avez resté combien de temps ? Donc là, tu peux même plus porter plainte pour un préjudice que tu as subi.

Inaya Lasserre : Et est-ce que vous avez une idée de qui faisait ces actions violentes contre vous ?

Thomas Otto : Ben, forcément des pro-autoroute. Je pense que c'est en partie des gens qui nous associent à des parias ou vivant au crochet de la société. C'est un truc qui roulait sans cesse. Ils nous hurlaient sans cesse aller travailler. Mais en fait, nous, on nous posait des congés. Pour eux, on vivait au crochet. On était tous au RSA, au RMI et tout ça. Et on vivait au crochet là aussi pour faire chier. Mais qu'on vivait bien. Et donc, c'est ces gens-là, je pense. Et après, il y a aussi, et ça a été adhérent après, des gens, une sorte de milice qui a été payée par le concessionnaire pour nous mettre la pression, pour nous faire peur, pour éviter de... pour nous faire peur pour qu'on arrête de lutter, quoi. Ça n'a pas marché.

Elise Berger : Et plus généralement sur le projet, du coup, Une autre voie , quel regard vous portez dessus ? On avait posé la question la semaine dernière. À Gilles Garric, qui nous avait dit notamment que il avait émis quelques critiques à cet égard. Du coup, on a eu besoin d'avoir...

Thomas Otto : Alors moi, je ne l'avais pas assez étudié pour pouvoir le critiquer. Mais ce que j'apprécie beaucoup, moi, c'est justement, c'est de... Là aussi, où la lutte, elle a été efficace contre l'A69, c'est d'être d'accord. Il n'y avait pas juste une opposition. Il y avait une force de proposition derrière. Ça aussi, c'est un modèle à essayer. C'est-à-dire qu'il faut que les gens s'emparent. C'est de la politique ni plus ni moins . Il faut que les gens s'emparent des projets. Il faut qu'ils proposent avant qu'il y ait des projets comme ça qui soient menés par des grosses multinationales ou quoi ou qu'est-ce. Il faut que les gens s'emparent de leur vie locale et proposent des projets. Mais je ne pourrais pas assez parler de son projet.

Elise Berger : Pas de souci. Euh... Oui. Et moi, je voulais aussi vous demander est-ce que votre lutte contre la 69, elle a commencé de manière active au moment où, du coup, vous vous êtes engagé pour monter dans les arbres ? ou est-ce qu'avant ça, vous aviez déjà participé à des réunions publiques ?

Thomas Otto : Euh... Non.

Elise Berger : Ok.

Thomas Otto : C'était le commencement. Après, moi, je ne prends pas l'avion. Je n'ai pas de voiture. Il y a eu un socle, on va dire. Mais tout a commencé le 23 mars 2023. Bon.

Elise Berger : Ok. Et c'est par conviction écologique que vous n'avez pas de voiture quand vous avez pris l'avion ?

Thomas Otto : Oui. Alors, j'en avais une quand j'habitais dans le Ragué, donc vers là où il y avait les frontières, parce que j'avais ma fille en alternance et je pouvais vraiment plus travailler sur Toulouse. C'est pas seulement ma fille qui n'a plus eu besoin de moi, c'est une conviction, mais après, j'étais pas activiste et je suis devenu. Et aussi parce que j'ai rencontré les gens qui m'ont donné envie de m'engager. Il y a vraiment une cohésion, un élan, on sent bien. On sent bien quand on agit, agir rend heureux.

Elise Berger : C'est beau. Et du coup, quand même, par rapport à comment le processus s'est fait d'imposer cette autoroute, comment vous le décriviez, démocratiquement parlant ? Enfin, comment vous vivez la manière dont ce projet a été, j'ai envie de dire, imposé ?

Thomas Otto : Ah oui. Du coup, c'est un déni de démocratie. Oui. Parce qu'il y avait une étude créée à l'AVE, il y avait 90% d'avis négatifs. Donc là, on parle des gens, de leur avis est propre à eux, même quand l'argument que désenclavement, tout ça, en fait, la plupart des maires, des communes, pas des maires, des communes, dans lesquelles passe le trajet, étaient contre l'autoroute. Mais ça, personne n'en a tenu compte. Et après, il y a aussi tout ce qui est avis du Conseil national pour la protection de la nature et de l'autorité environnementale qui ont tous deux émis des avis négatifs, mais ils ont des avis consultatif. Donc en fait, à partir du moment où on écouterait les riverains, on écouterait les scientifiques, peut-être que ce sera un peu plus démocratique. Là, c'est vraiment l'intérêt du concessionnaire qui est client. En compte du concessionnaire et éventuellement de grosses entreprises, comme Fabre, qui rêvent de cette autoroute pour exporter plus. Le vrai truc, c'est que tous les délaissés, c'est-à-dire tous les à côté de l'autoroute, on va très vite voir comment ça se passe ailleurs, il va y avoir des entrepôts de logistique. Et du coup, ça va augmenter les emprises au sol, ça va augmenter la bétonisation et tout. Après, quand on parle de zéro articulation nette, tout ça, c'est du pipeau, quoi.

Inaya Lasserre : Oui. Et vous avez évoqué le fait que votre engagement a fait que votre regard sur les forces policières a évolué, notamment. Et est-ce que ça vous a... Enfin, votre regard a évolué aussi sur d'autres types d'institutions, par exemple, sur vos regards que vous portiez, je ne sais pas, sur les élus ou sur les groupes privés ou pas ?

Thomas Otto : Il a évolué, il a... Oui, enfin, il s'est nourri de ce que j'ai vu. Finalement, la justice nous a souvent donné tort par rapport aux impérés de liberté et tout ça. Mais

n'empêche qu'elle est... Moi, il me semble qu'elle a été à l'écoute. C'est-à-dire que la machine qu'on a en place, ils ont des avocats, ils en ont 4 fois plus que nous, ils les payent 4 fois plus. Donc, il est logique qu'ils y arrivent mieux. Mais quand même, on a pu s'exprimer et parfois être entendus. On a quand même gagné la première fois au tribunal. Et là, c'était une énorme victoire. Cette victoire, elle a été démolie par les pro-autoroutes, par le concessionnaire, les préfets et tout, soi-disant parce que la rapporteuse publique était une femme jeune, du coup, forcément écolo. Du coup, son avis ne valait rien. Ça, c'est une aberration. Mais voilà, il y a des jeunes magistrats, des magistrats qui... Je pense que là, on n'était pas prêts. La justice n'était pas prête. Le code de l'environnement, n'est pas encore assez écouté. Parce qu'il n'y a pas encore assez de magistrats spécialisés dans l'environnement. Mais c'est peut-être aussi le début de la chose. Du coup, moi, il faut forcément trouver un truc positif. Moi, j'y crois. Ça va mettre du temps. Tout prend du temps. Le problème, c'est qu'on n'en n'a peut-être pas. Mais voilà, l'appareil juridique me paraît encore être un bon rempart aux volontés de tout bétonner, de tout passer en colonialisme d'exploitation.

Inaya Lasserre : Est-ce que vous aviez participé à des audiences, par exemple, en témoignant ?

Thomas Otto : Pas en témoignant, mais en présent. Oui, j'ai assisté, oui.

Inaya Lasserre : Aussi ? Oui. J'avais aussi des questions par rapport au niveau des ressources personnelles qui vous ont permis de tenir. Parce que du coup, si vous avez dit que vous avez arrêté, vous étiez en congé pendant... Oui. Pendant que vous étiez dans les arbres, est-ce que vous... Enfin... Oui, comment vous avez réussi à tenir personnellement au niveau de vos ressources pour assurer ce militantisme ?

Thomas Otto : Du coup, moi, j'ai posé une grande partie des congés pour ça, pour militer. Et puis, vu que je ne prends pas l'avion, je ne pars pas beaucoup en France.

Inaya Lasserre : Oui.

Thomas Otto : Je me limite, mais ce n'est pas Oui, c'est vrai mais ce n'est pas... Ça me... Ça me limite, mais ce n'est pas contraignant. Je suis largement assez occupé avec... tout le reste

Elise Berger : Et je voulais revenir aussi sur quelque chose que je n'ai pas très bien compris. Vous avez dit que vous aviez besoin d'un passeport pour travailler. Est-ce que c'est quelque chose qui était nécessaire par rapport aux employeurs pour lesquels vous travaillez ou...

Thomas Otto : Oui. En fait, c'est spécifique. C'est que les employeurs sont très spécifiques. C'est que c'est un chantier qui se passe sur l'aéroport Charles de Gaulle. Oui, ok. Donc, il faut avoir des papiers en règle tout simplement. Et même pas pour aller travailler à l'étranger. Je ne partais pas en Syrie hein. Je partais juste à Charles de Gaulle. Je ne prenais même pas l'avion.

Elise Berger : Est-ce que vous aviez d'autres thèmes que vous souhaitiez évoquer ou sur lesquels vous souhaitiez revenir ?

Thomas Otto : Donc, là, on est assez branché sur la LGV aussi. C'est un projet pareil. Et encore, qui va servir que pour une certaine élite. Qui va ne servir que trois gares entre Bordeaux et Toulouse. Qui va coûter très cher. Et alors que les trains du quotidien, c'est une catastrophe. Il n'y a pas un train. Ce n'est pas une formule. Il n'y a pas un train qui arrive à Toulouse depuis Bordeaux. Oui. Voilà. J'ai été confronté plusieurs fois. Ça va coûter des milliards pour une partie très minorité. Il n'y a que 9% des Français qui ont les moyens de prendre le TGV. Voilà. Donc, ça, il va falloir que ça change. Et puis, en plus, ça va passer par la vallée du Ciron. Et c'est quand même un carnage.

Elise Berger et Inaya Lasserre : Mais merci beaucoup.

Thomas Otto : Avec plaisir. Merci à vous. C'est chouette. Ça permet de continuer la lutte. Tous ces échanges et ces choses qui vont répercuter. Merci.

Elise Berger et Inaya Lasserre : C'est très intéressant pour nous aussi et ça nourrit plein de convictions personnelles au passage.

Thomas Otto : Très bien. No Passaran.

Elise Berger et Inaya Lasserre : Exactement. Voilà. Au revoir. Bonne soirée.

Thomas Otto : Merci beaucoup. Bonne soirée. Au revoir.

Annexe 21 : Jérôme Trotignon

Entretien réalisé par Clément Collet et Antonin Bétou le 10 novembre 2025

Clément Collet : Bonjour, pourriez-vous vous présenter en quelques mots s'il vous plaît ?

Jérôme Trotignon : D'accord. Alors, merci d'abord pour l'entretien. Je suis content d'y participer. Je m'appelle Jérôme Trotignon. Moi, originellement, j'ai fait mes études à Paris-Nice-Nanterre. Mais j'ai fait une thèse de doctorat qui m'a conduit à habiter quatre ans au Brésil. Et ensuite, je suis venu sur Lyon, sur l'IAE Lyon, avec plutôt un bagage sur l'économie du développement et puis assez rapidement l'économie de l'intégration régionale avec des applications sur l'intégration économique européenne, l'Union européenne, le Mercosur. J'ai pu faire des comparaisons. Aujourd'hui, on parle beaucoup du Mercosur. Et puis, je me suis intéressé assez rapidement, j'étais déjà très sensible à ces questions-là, à l'économie du climat à partir du protocole de Kyoto 1997. Et là, j'ai commencé à intégrer, je crois que je suis le premier à l'avoir fait, en tout cas à l'IAE, sinon à l'université Lyon 3, des éléments de connaissance de la question climatique. Et puis, j'ai aussi un parcours, Or, travail d'enseignant-chercheur, mais en fait, c'est un petit peu lié aussi. Disons qu'il y a des applications que je vais apporter. En tant que citoyen, je participe à un club d'investissement solidaire, en fait, qui s'appelle un club cigale. J'étais coordonnateur d'un réseau de clubs cigales. Et en fait, ça donne des applications pour mes cours. Je vous explique pourquoi, parce que c'est un club cigale, c'est... un regroupement de 15-20 personnes qui investit dans l'épargne solidaire. On reçoit des porteurs de projets et ce sont des projets qui portent sur des questions à enjeux climatiques, sociaux, environnementaux et culturels. Et on participe pour 5 ans, donc ce petit club participe pour 5 ans avec un pot commun et accompagne les projets en faisant des prises de participation dans les entreprises, dont on voit les porteurs de projets en Réunion. Donc on est dans le cadre des circuits courts. Pourquoi est-ce que je vous dis tout ça ? C'est parce que je m'intéresse particulièrement à l'impact que peuvent avoir les actions citoyennes sur leur territoire, sur le territoire des associatifs. En fait, ce n'est pas une association, mais c'est une sorte d'association. Et là, sur la Terre des Lièvres, pour y arriver, en fait, moi, j'habite à Caluire et je suis à 100 mètres du terrain de la Terre des Lièvres, qui fait 5 ou 6 hectares. Et donc, j'étais directement concerné. Et donc on avait ce projet de parc commercial qu'avait annoncé le maire de Caluire d'alors, Philippe Cochet. C'était en novembre 2017. Et il voulait donc... Et c'était écrit noir sur blanc dans les journaux d'information municipaux. Installer un complexe jardinerie Truffaut et également des grandes enseignes du sport et de la culture. Et donc faire une zone commerciale alors qu'on avait des terrains maraîchers. Voilà. Donc on est encore sur... Évidemment, parce qu'on va parler du contre-projet et puis de toute la mobilisation qui a suivi cette annonce de Philippe Cochet de créer un parc commercial. Là aussi, on est dans une question d'impact des projets locaux. Et évidemment, on verra tous les inconvénients de l'implantation d'un parc commercial sur la pollution locale, sur la circulation, sur la spoliation des terres, et également sur la concurrence aux petits commerces de proximité. J'étais un peu long dans la présentation, mais voilà. Je vais m'arrêter là. Et donc j'ai bifurqué. aussi, je peux revenir à mes recherches sur des questions d'économie sociale et solidaire. Sur la finance solidaire, j'ai

écrit un article, le dernier article que j'ai écrit, sur les cigales, donc ces clubs d'investisseurs solidaires, et les communs. Pourquoi est-ce qu'on peut parler de communs pour des clubs cigales ? Et aussi, je m'intéresse en particulier avec mes collègues du laboratoire Triangle, Jérôme Blanc et Marie Farr, aux questions de monnaie locale complémentaire, en particulier la gonette à Lyon.

Antonin Bétou : Merci beaucoup. La première question porte sur les principales phases de la contestation du compromis.

Jérôme Trotignon : Oui, alors je précise d'abord et en résumé, et ensuite je vais détailler la chronologie, qu'en fait, le... Le contre-projet, donc j'en ai dit un mot, il s'agissait de créer un parc commercial sur des terres cultivées. Ça, c'était le projet. C'est le projet, oui, le parc commercial. Et le contre-projet, nous, on l'a initié dans le cadre de ce collectif qui s'appelle « Sauvons la terre des lièvres ». On en a donné les grandes lignes. On a fait tout un fascicule qu'on a déposé à l'occasion d'une enquête publique sur le plan local et d'urbanisme et habitat. C'était en 2018. Et ensuite, parce qu'on a eu de l'influence, ça a été assimilé, les idées ont été reprises, je le détaillerai tout à l'heure, de ce contre-projet, par la municipalité, et donc par la majorité du dit maire de Caluire, Philippe Cochet, qui l'a mis, d'ailleurs comme toutes les listes qui se présentaient à cette époque, aux élections municipales de 2020, C'est là aussi où on a vu qu'on avait une influence en tant que mouvement citoyen. Toutes les listes proposées. de faire une ferme urbaine. en fait, une ferme pédagogique, on l'appellera comme on voudra, avec différentes composantes. Et donc c'est la majorité, parce qu'elle a été réélue en 2020 de Philippe Coget, à dominante Les Républicains, qui a mis en place ce projet. C'est devenu un projet que vous vous appelez le contre-projet. Mais par contre, je termine mon résumé, après je passe à la chrono, on n'a eu aucune collaboration pratique en réunion pour parler des contours de ce projet de ferme urbaine, parce qu'ils nous détestaient. Je vous donnerai des détails tout à l'heure. Pour nous, on était des individus mal intentionnés qui distribuaient des tracts sur le marché de Caluire. J'en ai terminé pour le résumer. Si on fait une chronologie maintenant... Donc, journal d'information municipal qui s'appelle Rythmes de Caluire, novembre 2017, il est annoncé qu'on souhaite créer un parc commercial avec une jardinerie Truffaut et avec de grandes enseignes de la culture et du sport sur ces 5 hectares, 5-6 hectares de la terre des Lièvres, avec donc à la clé forcément un changement de zonage, dans le cadre du PLUH, Plan local d'urbanisme et habitat. En fait, c'était des terres maraîchères cultivées, mais qui n'étaient pas en zone agricole. Donc, il fallait passer de zone urbanisée à zone commerciale pour faire ce grand complexe commercial qui, entre autres, se trouve déjà en face d'un hypermarché au champ. Donc, on aurait encore plus créé, on aurait agrandi finalement une zone commerciale. assez importante. Et puis, dans l'idée de la majorité de l'époque municipale à Caluire, je me souviens très bien de citations. Il n'y a pas de raison que Confluence et ses grands centres commerciaux, il n'y a pas de raison qu'il y en ait à Pardieu et pas à Caluire. C'était un peu le discours. C'était vraiment une vitrine que voulait Philippe Cochet pour sa ville. Sauf qu'il était complètement à contre-courant de... De la mouvance, on va voir les marches climat pas loin qui vont suivre de cette prise de position écologiste sur la préservation de la terre, etc. Donc, chronologie rythme novembre 2017, je l'ai indiqué,

annonce du parc commercial. Conseil municipal du 4 décembre 2017, on réitère cette volonté. de créer le parc commercial, de passer tout en zone commerciale. Donc réaction des militants de toujours, et puis aussi d'une certaine partie de la population qui habite autour de la terre des Lièvres. Alors pas seulement à Calua, d'ailleurs, parce que c'est... En fait, c'est une zone de passage vers le Val-de-Saône. Donc, il y a beaucoup d'allers-retours en voiture. C'est une artère assez congestionnée déjà. Et donc, on aurait rajouté vraiment... un tronçon commercial en quelque sorte, et déjà les habitants subissaient la pollution du fait de cette congestion automobile. Donc ça a mobilisé pas mal de monde en fait. Et alors où est-ce que ça s'est décidé de créer ce collectif Sauvons la Terre des Lièvres ? Donc c'était en janvier 2018, où il y avait une réunion d'une association qui s'appelait, parce qu'elle n'existe plus aujourd'hui, Caluire Ecologie, dont je faisais partie. Et donc, on avait fait une soirée, un débat, table ronde autour de la terre. Il y avait un invité de l'association Terre de Liens, par exemple. On a parlé permaculture. Et puis, on a, à cette occasion, dit, voilà, il y a ce projet de parc commercial qui nous tombe dessus. Alors qu'on a des terres cultivées dans le prolongement du plateau des maraîchers, Je précise parce que le plateau des maraîchers, quand on parle de l'histoire agricole de Caluire, on pense plutôt au plateau des maraîchers. Mais le plateau des maraîchers, c'est beaucoup plus grand que la Terre des Lièvres. C'est 60 hectares sur Caluire, 30 hectares à peu près sur Rillieux-la-Pape. Et Terre des Lièvres, c'est juste au sud, en fait, du plateau des maraîchers. Et donc, tout de suite, il y a une trentaine de personnes qui se sont dit « on y va ». Et donc on a commencé à 30-35, on s'est retrouvé sur une parcelle de la Terre des Lièvres, c'était de mémoire le 26 février 2018. On a créé le collectif, on a eu la chance d'avoir tout de suite un article du Progrès dessus. Et là, immédiatement, puisque dans la foulée on a distribué un tract d'informations, d'informations sur le marché de Caluire, qui s'appelle le marché de Montessuy, à l'aide de la jeunesse, pour ceux qui connaissent. Et en fait, on ne faisait que réécrire les décisions du Conseil municipal de décembre 2017. Et donc, finalement, on n'a rien inventé. On informait la population, on cherchait évidemment aussi à ce que le mouvement... s'étendent et que le collectif s'étend en nombre. Et c'est là où, toujours dans le journal d'information municipal, qui est bon, donc un peu... Détourné de son objectif initial, puisque c'est plus de l'information, le maire de Caluire, c'est là où le maire de Caluire nous disait attention, vigilance sur les marchés, il y a des individus mal intentionnés qui distribuent des tracts et qui diffusent des fake news. Je reprends son terme. Alors que nous, on reprenait les informations qu'il avait données en conseil municipal. C'était le... C'est la raison pour laquelle, en fait, par la suite, on n'a pas eu de relation constructive, alors que normalement, ça se passe comme ça, avec les services de la mairie et puis les responsables, les conseils municipaux de la majorité. Voilà. Alors ça, je continue sur la chronologie. Ensuite, l'enquête publique PLUH 2018. C'est là où on commence, nous, à proposer le contre-projet. Ce qu'on a proposé, c'est une ferme pédagogique, une aire de compostage, un espace de biodiversité, des jardins partagés, ce qui est une demande très forte en général dans toutes les villes, en particulier sur Caluire, jardin collectif, jardin partagé. On s'est associé avec l'association Le Passe-Jardin à cette occasion. On a fait une enquête sur une résidence où il y a pas mal de logements sociaux, qui est juste en face de la Terre des Lièvres, en demandant si des habitants seraient intéressés par une petite parcelle dans ces jardins. Et puis la réponse était largement positive. Et voilà pour les grandes lignes du projet. Et quand même, c'est peut-être le plus important, évidemment, des

cultures maraîchères. destinés aux circuits courts alimentaires et aux cantines scolaires et à la restauration collective, notamment de la ville de Caluire. Et en fait, tous ces éléments, on les a mis sur le papier dans les idées. On a déposé ça avec notre contribution à l'enquête publique PLUH. On a été voir le commissaire enquêteur. En général, on participe en ligne, mais on peut aussi aller voir les commissaires enquêteurs dans les mairies. On a été le voir. On lui a donné. Toc ! Donc c'est remonté forcément aux responsables de la mairie de Caluire et de la majorité de l'époque. Et donc tout ça a été lu et puis a été repris ensuite. Et c'est aujourd'hui, on en parlera tout à l'heure je pense, que commence à être mise en œuvre cette ferme pédagogique et cet espace de culture en bio, parce que nous aussi nous avons proposé de cultiver en bio. Ça commence, peut-être que les premiers repas pourront être livrés en 2026, si tout va bien. On n'y est pas encore, mais on n'y est pas loin. Et donc, je continue la chronologie. Finalement, dans des déclarations toujours tonitruantes de Philippe Cochet, il a déclaré « il n'y aura pas ». Donc, ça, c'était fin 2018, il n'y aura pas de centre commercial. Baf, baf, sur la Terre des Lièvres. Donc, déjà, il recule. Et il dit « je vais organiser une grande concertation sur Caluire-Ville durable ». Par contre, Truffaut restait, le projet Truffaut restait. Et dans la grande concertation qu'a lui révélée le durable, les membres du collectif, et on était quand même assez nombreux au total en tout cas, tout le monde ne militait pas de façon approfondie, mais on avait près de 300 personnes dans ce collectif. Il y avait une bonne cinquantaine de personnes qui étaient très actives. Et cette cinquantaine de personnes, en fait, a participé à la concertation Caluire Ville Durable. Évidemment, on n'a mis surtout pas de... Ni de Décathlon, ni de Cultura, ni de Truffaut aussi. On a largement participé, et avec d'autres caluirards, bien sûr, mais en tout cas, ça a permis ensuite à dire... Ça a permis ensuite à Philippe Cochet de dire, ah ben... Oui, bon, alors, les Caluirards ont dit, dans la grande concertation, ils appelaient ça la grande concertation, dans la grande concertation Caluire ville durable, les Caluirards ont dit qu'il fallait préserver les terres agricoles, et bien, donc, nous allons préserver les terres agricoles, sauf la partie Truffaut. Alors, Truffaut, c'est venu après, et finalement, Truffaut ne va pas s'installer, mais j'y reviendrai tout à l'heure. Voilà, ensuite, on a le... toute une série de recours qu'on a fait en justice pour éviter que l'ensemble du projet ne passe. Il y a d'abord une CDAC. Alors, je ne sais pas si vous avez entendu parler des CDAC. En fait, c'est les commissions départementales d'aménagement commercial qui donnent des autorisations aux surfaces d'une certaine importance de s'implanter, à la suite de quoi, si l'avis est favorable, le maire peut déposer un permis de construire. Donc, on a... Moi, j'ai participé personnellement à la CDAC au nom du collectif Sauvons l'interdélitable. J'étais auditionné en tant que contestant l'implantation. Il s'agissait de Truffaut. Donc la CDAC a dit oui au projet. Ensuite, on a fait un recours en CNAC. Commission nationale d'aménagement commercial, avec une aide très importante, qui est toujours déterminante dans ce type de contestation, aide de l'association en toute franchise. L'association En Toute Franchise, c'est une association qui fait ce type de recours et qui est dirigée par Martine Donnette et Claude Diot, qui sont aujourd'hui deux retraités. Martine Donnette a eu des gros soucis avec Carrefour. Elle avait un magasin fil d'art dans une galerie commerciale dans le sud de la France. Et puis, elle s'est fait... Je ne vais pas employer de grands mots, mais enfin bon, c'est... Car il voulait lui imposer un loyer exorbitant suite à des travaux. Les travaux lui empêchaient d'exercer en partie son activité. Et ensuite, on l'a prié de partir. Enfin, elle a eu de gros soucis avec la grande distribution. En

fait, ça a forgé un petit peu ses motivations. Ensuite, elle a créé l'association et rencontré Claude Diot et créé l'association Toute Franchise. Et elle est intervenue, cette association Toute Franchise, aussi à Neuville-sur-Saône. s'il y avait un projet d'agrandissement, d'aménagement d'un centre Leclerc qui concurrençait largement le centre-ville, les petits commerces de Neuville-sur-Saône. La personne qui a pris la tête du mouvement de contestation là-bas, Florence Verrier, qui est la libraire, en fait, qui est encore libraire à Neuville-sur-Saône, avec qui nous, on avait des contacts. Le premier contact qu'on a eu de contestation de projet hors caluire, c'était Neuville-sur-Saône. Et ensuite, on a eu aussi un contact avec une autre libraire qui s'occupait de l'association Sasevel, souvent au centre-ville de l'Est au Lyonnais. et qui contestait un projet triplement sous surface d'un centre Leclerc également, à mes yeux. Donc l'association En Toute-Franchise est intervenue dans ces trois cas, et notamment à Neuville-sur-Saône. Et ça, ça a bien aidé parce qu'on a pu quand même se fédérer et créer une association en toute franchise. 69. Et donc, la collecte de fonds, on cherchait des dons pour les recours, pour payer les avocats, etc. Et donc, on s'est structuré de cette façon-là. On n'était pas tous seuls sur Caluire. Je vais terminer. Permis de construire, puisqu'en CNAC, le projet est passé. Permis de construire, on a contesté ce que disait le tribunal administratif de Lyon. Ça a été jusqu'au Conseil d'État. Le Conseil d'État a reconnu que le tribunal administratif de Lyon n'avait pas tenu compte d'un critère dont on doit tenir compte, c'est-à-dire que les projets doivent être économes en terre. Donc la préservation des terres, en fait, le tribunal de Lyon n'en a pas tenu compte. Il a dû revoir sa copie. Mais toujours été, il se permet de construire et passer. Et finalement, il y a eu un recours... dernier recours en Cour européenne des droits de l'homme. Mais finalement, Le projet Truffaut s'est éteint de lui-même, je dirais, probablement et récemment, probablement du fait de difficultés économiques. La crise Covid est passée par là et du coup, il y a eu un accord entre la mairie de Caluire et les représentants, les dirigeants de Truffaut pour dire, Truffaut a dit, allez, on vous laisse 1,5 hectare de plus là où on devait s'installer. Comme ça, ça fera encore plus de terrain pour la production de la ferme urbaine. Donc voilà. Et donc les luttes qui peuvent... Aujourd'hui, on est un collectif qui n'est plus actif, puisque c'est vraiment emblématique. Et là, c'est un espoir pour se lancer dans ce type de lutte, parce qu'on a tout gagné. On a tout gagné. On a gagné la première partie, quand il s'agissait de parc commercial. On a gagné ensuite finalement de ce fait Truffaut. Et aussi le fait que le contre-projet qu'on avait proposé a été repris et commence à être mis en œuvre aujourd'hui sous la forme du projet de ferme urbaine. Il reste une petite bataille à mener, mais là aussi, c'est sur les groupes. d'opposition au conseil municipal de Caluire qui l'amène. Et puis, c'est vrai qu'au niveau de la métropole, il y a quand même aujourd'hui, jusqu'à au moins la fin de ce mandat, et peut-être on verra ce que donnent les prochaines élections métropolitaines, mais il y a quand même une... C'est ce que je vous ai envoyé d'ailleurs, le dernier lien, Je ne sais pas si vous l'avez regardé, un reportage de BFM TV, où on me voit, moi sur la terre des Lièvres, et également Béatrice Vessilier, vice-présidente sur ces questions-là, qui explique qu'en fait, on va repasser des terres à urbaniser, qui étaient en zonage à urbaniser, On fait un rétro-zonage et on les passe en zone agricole. Il y a de plus en plus de parcelles, de terrains qui passent en zone agricole. Ça a été le cas pour le plateau des maraîchers. Il reste à le faire sur Caluire, sur la partie Truffaut. Et donc l'étape suivante, c'est de passer en l'ensemble de ces zones-là. Ça commence à se faire déjà en périmètre PENAP. Ce n'est plus un zonage, ça peut être un

accompagnement. Il y a des subventions de la métropole de Lyon pour les agriculteurs, pour leurs projets, qui peuvent être des projets durables ou pas, y compris pour la production éventuellement en bio. Et donc un périmètre PENAP, c'est la protection des espaces naturels et agricoles périurbains. Et ensuite, les agriculteurs répondent à un appel d'offres pour présenter leur projet. Ils peuvent être subventionnés. Et ce qui est en fait très intéressant quand on passe des terrains en périmètre PENAP, c'est que pour le coup, là, c'est extrêmement difficile de revenir en arrière. C'est-à-dire qu'en fait, on est quasiment sûr qu'une construction, que ce soit de logement ou des constructions commerciales ou industrielles, puisse avoir lieu sur ces périmètres pénables. Donc on sanctuarise les terres, en fait. Il reste cette bataille à mener. C'est la dernière bataille à mener, c'est ça.

Clément Collet : Bravo pour ces accomplissements, quels acteurs ont été nécessaires dans ces projets ?.

Jérôme Trotignon : Oui, donc j'ai cité, je ne vais pas redétailler en toute franchise, j'ai cité le passe-jardin. Je n'ai pas cité Anciel, que vous devez connaître, parce qu'ils nous ont toujours suivis. Il y a eu des publications relativement régulières d'articles sur la lutte pour sauver la terre des lièvres. Je n'ai pas cité les jeunes de la LPO du Rhône, donc la Ligue de protection des oiseaux, qui ont fait un inventaire de la biodiversité sur la Terre des Lièvres pour voir si Il y avait éventuellement des espèces rares à protéger. En fait, il n'y a pas vraiment d'espèces rares. Il y a juste une espèce assez rare, une espèce qui n'est pas classifiée comme rare, mais qu'on rencontre très peu en région Auvergne-Rhône-Alpes, qui est un coléoptère. Je vous passe les détails. Et surtout, ce qui a été mis en évidence à la fois par la LPO, au cours de cette enquête et également par une association qui s'appelait la FRAPNA avant et qui a pris le nom de France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes. C'est qu'en fait, il y a un corridor écologique où les différentes espèces circulent. Et en période de changement climatique, c'est important qu'on maintienne ces corridors pour qu'il y ait des lieux de passage pour les migrations éventuelles. Et donc ce corridor écologique se situe toujours sur un chemin juste au sud de l'espace Terre des Lièvres. Et il était prévu sur ce corridor, qu'on appelle aussi une trame verte, la sortie de Truffaut. Voilà, donc que recoupait net la circulation de la faune. Voilà, et sinon, moi je dirais que les médias nous ont pas mal aidés, finalement. Les radios locales, certaines radios locales bien sûr, donc Radio Carad, Radio Pluriel, RFI également, il y a eu des interviews de fait qui ont pu relayer les actions du collectif. et puis On a eu la chance de pouvoir faire des réunions à Caluire dans un espace de l'Urfol, qui s'appelait Ciné Caluire, parce qu'il y avait un cinéma aussi. Et ça nous permettait d'être indépendants, parce qu'on aurait essayé de louer des salles auprès de la municipalité de Caluire, on nous aurait refusé net. Et donc là, ça nous permettait de louer une salle de façon indépendante. Ce n'était pas négligeable. Voilà, comme type de partenaire, bien sûr les commerces, parce qu'on faisait de l'information auprès des commerces, notamment les fleuristes. Ce qu'il faut savoir quand même, c'est que le complexe Truffaut, on en voit ailleurs en France, On les appelle Truffaut Village. Pour les deux tiers, en général, de la surface, c'est de la vente de plantes, de végétaux. Mais il y a au moins un tiers de la surface qui est consacrée à du petit commerce à l'intérieur du grand commerce. C'est-à-dire, c'est un petit espace d'épicerie, de la restauration rapide, comme on en a dans le centre de Caluire, par

exemple. Des loisirs créatifs. On avait une boutique de loisirs créatifs dans le centre de Caluire qui aurait été concurrencée. C'est aussi des livres qui sont vendus. Donc la librairie de Caluire aurait été largement impactée, comme la librairie de Neuville pour le projet de Leclerc. Et également des... des espaces de vente de vêtements, vêtements d'extérieur. Donc en fait, mine de rien, ça aurait fait une concurrence sévère aux petits commerces de proximité.

Antonin Bétou : Surtout qu'il y avait déjà une jardinerie implantée.

Jérôme Trotignon : Plus la jardinerie, tout à fait, qui était peut-être à 800 mètres de la Terre des Lièvres. Et en fait, c'est là où on voit l'absurdité. Parce qu'on aurait eu une jardinerie Truffaut qui ne produit rien, mais qui fait venir des fleurs coupées, des végétaux, des plantes d'ailleurs, parfois importées d'ailleurs. Alors qu'à côté, on a une jardinerie qui s'appelle les Jardins de Caluire et qui produit à peu près 80% de ce qu'elle vend. Donc, on est dans des circuits courts. Et puis, toc, on installe des circuits longs à l'heure où tous les... Tous les projets politiques nous disent qu'il faut privilégier les circuits courts. Enfin bref, on est dans la contradiction. On était en tout cas dans la contradiction. Puisqu'aujourd'hui, dans le projet ferme urbaine qui commence à être mis en place aujourd'hui, évidemment, on développe les circuits courts alimentaires. On a une cuisine centrale qui a été créée récemment inaugurée à deux pas de la Terre des Lièvres. Et ensuite, ça ira, quand tout sera prêt, à partir de la cuisine centrale vers les cantines, vers les cantines scolaires. Voilà, j'ai fait le tour. Parce que j'ai parlé des commerces, on n'avait pas encore parlé.

Antonin Bétou : Et la métropole, elle a été un soutien ?

Jérôme Trotignon : Alors, la métropole, si on revient à 2018, à l'époque, on avait une majorité centriste et soutenue aussi par des écologistes. C'était David Kimelfeld, président de la métropole de Lyon. Nous, on a rencontré David Kimelfeld, qui nous a reçus, puisqu'il était maire de la Croix-Rousse, donc c'était à côté. En fait, clairement, son avis, c'était... Nous, à la métropole, on ne veut pas d'un parc commercial sur la terre des lièvres parce qu'on estime qu'il n'y a pas de projet qui soit bien ficelé d'installation de telle ou telle enseigne de la culture ou du sport. Par contre, oui au projet Truffaut. Ils étaient absolument pour le projet de Truffaut et pour que ça passe, donc, les 1,5 hectares correspondants en zone commerciale. Donc c'est une attitude... Et avait-il rajouté ? Moi, je ne comprends pas Philippe Cochet, qui va faire une concurrence assez sensible à ces petits commerces de proximité. Il avait ajouté ça... Donc voilà quelle a été la position de David Kimelfeld. Maintenant, il faut voir qu'on était en fin de mandat et que les élus écologistes ont commencé à se démarquer des élus qui étaient plus proches de David Kimelfeld. Et là, on a été soutenus. par un vote aux commissions à la métropole de Lyon, soutient uniquement de la part des écologistes et non pas des autres. Et puis quelques électrons libres aussi. Je me souviens que le maire de Fontaine-sur-Saône s'était abstenu. De quoi il s'agissait ? En fait, il s'agissait... de vendre les parcelles appartenant à la métropole de Lyon, qu'elle possédait sur la terre des Lièvres, à la foncière Truffaut. Et là, les élus écologistes ont dit non. On n'est pas d'accord pour que Truffaut s'implante finalement. Parce que si on ne vend pas les parcelles à la foncière

Truffaut, Truffaut ne peut pas s'implanter. Et tous les autres en masse, tous les autres élus ont voté pour. Bien sûr, les élus proches des Républicains, qui étaient proches de la majorité de Caluire. Donc voilà, c'était votre question.

Antonin Bétou : Aujourd'hui, maintenant, la métropole soutient le projet de plan urbain.

Jérôme Trotignon : Alors oui, bien sûr, il n'y a pas de raison de ne pas le soutenir. C'est un projet qui fait sens, bien entendu. Il y a une subvention de la métropole de Lyon pour la construction de la ferme urbaine. Et puis, on a aussi une subvention de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Et puis, il y a aussi des fonds qui sont en train d'être recherchés auprès d'un fonds européen. Voilà, on en était où dans vos questions ?

Clément Collet : Quels types de savoirs ont été mobilisés pour la mise en place du contre-projet ?

Jérôme Trotignon : Alors c'était très pragmatique. On s'emparait des dossiers au fur et à mesure, en fait, avec l'ingrédient principal qui est la motivation pour que ce complexe commercial ne voit pas le jour. Motivation par rapport à la préservation des terres, motivation par rapport à la défense du petit commerce de proximité, par rapport à la pollution locale. Il faut bien savoir qu'on a une école, pas très loin, dans le quartier qui s'appelle le quartier du Vernet, juste au-dessus de Auchan où les taux en dioxyde d'azote étaient dépassés. Donc les enfants, les normes de 40 microgrammes par mètre cube étaient dépassées sur certains droits. Et donc on aurait rajouté, avec un complexe commercial, de la circulation et de la pollution. Et les enfants font partie, avec les personnes âgées, des populations les plus fragiles en termes de pollution, qui sortent des pots d'échappement. Et par conséquent, il y a eu une forte motivation là-dessus aussi. Et les parents des élèves ? On a sensibilisé des parents d'élèves à la sortie de l'école, qui va aujourd'hui d'ailleurs déménager, mais ça, c'est une autre histoire. Du coup, j'ai perdu le fil de la question de départ qui était... Oui, savoir mobiliser. Vous voyez, ce type de savoir sur... Qu'est-ce que sont les microparticules ? Qu'est-ce que c'est que le dioxyde d'azote ? De quel type de voiture il sort ? C'est... On a investi le sujet au fur et à mesure. C'est l'agence Atmo qui nous a, autre partenaire, qui a pu nous renseigner là-dessus. Et puis, sur toutes les questions de plan local d'urbanisme, de PLUH, là, c'est complexe quand on ne connaît pas. On s'empare du sujet. Et puis également sur toutes les questions des implantations commerciales. Donc là, c'est l'association Toute Franchise qui nous a permis de mobiliser les savoirs. Et dans ma présentation, je ne vous l'ai pas indiqué, mais c'est aussi parce que je ne suis qu'un membre, même si je suis l'initiateur du collectif Souveau Interdélia. Mais j'ai une expérience à la fois associative, citoyenne et politique puisque je suis aux écologistes depuis 2014-2015. Et aujourd'hui, je suis élu d'opposition au conseil municipal à Calvières. Cela étant, je fais une petite parenthèse. J'ai bien pris soin de bien différencier ce qui était lutte citoyenne et implication associative. Je vous ai parlé des cigales tout à l'heure. Et responsabilité politique. À partir du moment où j'ai commencé à être conseiller municipal d'opposition dans le groupe Urgence écologique et solidarité à Caluire, j'ai laissé la responsabilité du collectif Terre des Lièvres à un binôme qui a pris le relais. Je n'ai pas mélangé les deux. Parce qu'une des réussites du collectif... Désolé,

je fais des digressions à chaque fois. Une des réussites du collectif, c'est que c'est un collectif qui est apolitique.

Antonin Bétou : Y a pas eu de récupération ?

Jérôme Trotignon : Moi-même, j'ai veillé à ce qu'il n'y ait pas de récupération. Moi, je peux citer des exemples, mais je n'ai pas envie de citer de noms, donc je ne m'étendrai pas plus là-dessus. Mais du coup, c'est pour ça aussi qu'on a eu 300 adhérents. C'est parce que les querelles politico-politiciennes n'étaient pas présentes, elles n'ont jamais été présentes dans ce collectif. Évidemment, le fait que je m'occupe activement du collectif sur une période donnée, ça a été récupéré par Philippe Cochet, qui a dit, vous voyez, c'est un complot, etc., des écologistes, etc. Bref, on est habitué à ce type de déclaration. Sur le fond, on avait un collectif tout à fait à partisan. Voilà. Et puis pour les savoirs, par exemple, quand il faut monter un dossier, il faut aussi aller à la pêche aux informations, monter un dossier pour un avocat, ou en tout cas compléter son propre dossier. Tout ça pour dire qu'en fait, c'est au fur et à mesure que l'acquisition des savoirs se fait, la mobilisation des savoirs se fait, ça se fait au fur et à mesure des nécessités.

Antonin Bétou : Donc quand vous mentionnez tout à l'heure les élections municipales et que toutes les forces politiques, justement, s'étaient emparées et avaient soutenu au final l'abandon du projet du parc, ça n'a pas du tout été perçu comme une forme de récupération, notamment par la majorité ? Une certaine hypocrisie ?

Jérôme Trotignon : Alors, moi, je ne vais pas dire récupération, parce qu'il y a... En fait, si je résume les choses, ils se sont plantés. Ce n'était pas du tout dans l'air du temps de vouloir un grand parc commercial, comme Lappardieu, comme Confluence. Et il y a eu quand même... Il y a eu une prise de conscience.

Antonin Bétou : Est-ce qu'il y a eu des mois assez forts, quand même, du maire ?

Jérôme Trotignon : Je ne dirai pas récupérer... c'est bon. Oui, vous me demandez si je pensais qu'il y avait une récupération de ce qu'avait proposé le collectif Sauvons la Terre des Lièvres, donc la ferme pédagogique, l'ère de compostage, de biodiversité, le développement de circuits courts alimentaires, les produits maraîchers qui vont vers les cantines scolaires, etc. Et en fait, plutôt que de la récupération, je parlerais plutôt de prise de conscience. Et ne serait-ce qu'en faisant ce qu'ils ont appelé la grande concertation Caluville durable, ils se sont bien rendus compte quand même qu'ils étaient à contre-courant en proposant ce parc commercial. Et je ne parlerai pas de récupération dans la mesure où aujourd'hui, tout ce qu'on a proposé, finalement, tout se met en place. Donc ce n'est pas... Quand on parle de récupération, c'est que... On fait quelque chose parfois à contre-cœur. Là, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas le cas. Donc il y a eu un délégué à la ferme urbaine. Aujourd'hui, on a un agriculteur qui s'appelle Nathan, j'ai oublié son nom de famille, qui est responsable de la conception de cette ferme urbaine qui va être bientôt construite. Il y a de la dénaturation... Il y a de la renaturation du sol, parce que c'est une terre un peu caillouteuse. Il faut enlever les

pierres, les cailloux, il faut y mettre des composantes végétales pour qu'elles deviennent vraiment bien fertiles. Plus qu'elles ne l'étaient avant, elles l'étaient déjà, mais plus qu'elles ne l'étaient avant. Et vous parliez aussi, dans votre question, est-ce qu'il n'y avait pas d'hypocrisie ou d'incohérence ? Alors là, oui. manifestement, parce que au moment même où nous, on déposait le projet alternatif, donc le contre-projet, à l'occasion de l'enquête publique sur le PLUH, c'était notre contribution, et la contribution de Philippe Cochet, maire de Caluire, c'était, encore une fois, donc on est au premier semestre 2018, c'était donc de créer ce parc commercial, et de passer tout en zonage commercial. Et fin 2018, il dit, il n'y aura jamais de parc commercial sur la Terre des Lèvres. Donc oui, là, on est sur... Bon, il était encore entre deux chaises, là. Voilà, mais nous, on est très contents que finalement, ce projet ait pu aboutir, bien sûr.

Clément Collet : Est-ce que vous pouvez préciser pourquoi est-ce que vous critiquez l'extension des surfaces commerciales ? Vous avez mentionné des raisons, mais est-ce que vous pouvez rentrer un peu plus dans le détail ?

Jérôme Trotignon : Alors je vais reprendre ce que j'ai dit, puisque finalement j'en ai déjà parlé. Il y a trois raisons. La première raison, c'est la question de la préservation de la terre, terre nourricière, terre qui permet des circuits courts alimentaires, éventuellement de la production en bio. Et tu sais qu'on en a besoin sur la métropole de Lyon. Ça, c'est la première raison. Et on peut y mettre en même temps, on peut y accoler toutes les questions de préservation de la biodiversité. Cette trame, ce corridor écologique qui aurait été largement empiété par la sortie des voitures de la jardinerie Truffaut, qui ne va finalement pas s'installer. Et donc ça, c'est la première raison. La deuxième raison, c'est la question de la pollution. Il y a une étude de la métropole de Lyon qui, malheureusement, n'a pas été reprise en commission départementale d'aménagement commercial. C'est dommage, on en a repris une autre qui avait été commandée par Truffaut. Cette étude de la métropole disait qu'à l'heure de pointe, il y aurait plus de 20% de circulation automobile. Donc déjà... Alors que dans le quartier voisin du Vernet, on avait des taux en dioxyde d'azote qui dépassaient les normes autorisées. Je vous laisse imaginer ce que ça aurait donné plus de circulation et de congestion automobile aux heures de pointe. Donc là, on a la deuxième raison de la pollution. La troisième raison, c'est les centres-villes ou les petits commerces de l'ensemble des quartiers, des villes et de Caluire. Il y a beaucoup de quartiers, il y a 6 ou 7 quartiers à Caluire. Donc ce n'est pas seulement le centre-bourg qui est en jeu, c'est aussi... les fleuristes, les épiciers, les petits restaurants, la petite restauration du midi, les magasins de textiles, la librairie. Tous ces commerces auraient été impactés par le complexe qu'on appelle Truffaut Village, qu'on a dans d'autres endroits en France et qui, en fait, installe du petit commerce dans un grand commerce qui s'appelle jardinerie. Mais en fait, tous les petits commerces que j'ai cités auraient été impactés parce qu'ils se seraient retrouvés avec des concurrents sur un tiers de la surface de Truffaut. Voilà la troisième raison. qui nous a aussi motivés, parce que ça concerne la vie des quartiers, et Dieu sait que les petits commerces de proximité souffrent d'un taux de vacances important, et puis éventuellement de disparition du fait de la concurrence, de la grande distribution, en général, sur tous les secteurs.

Antonin Bétou : Et concernant justement le contre-projet de ferme urbaine, est-ce que vous, là aussi, vous pourriez revenir à ce point ? Comment l'idée de ferme urbaine a émergé ? Est-ce que c'était une initiative individuelle ? Est-ce que c'était une demande globale des habitants de Caluire ?

Jérôme Trotignon : En fait, on a regardé, ça c'est au sein du collectif qui a émergé l'idée, on a regardé ce qui se passait un petit peu partout en France comme nouveau projet alternatif, y compris dans les villes, ce qui était quelque chose d'assez nouveau. Et on a vu, avec cette expression ferme pédagogique, il y avait pas mal de projets qui se mettaient en place. Oui, mais aujourd'hui, ce qui se met en place, ça s'appelle ferme urbaine, mais elle sera pédagogique, donc c'est pareil. Et donc, c'est la question d'éducation dès le plus jeune âge sur la sensibilisation en l'environnement, en l'écologie, au climat, parce qu'on n'a pas parlé aussi des... du dérèglement climatique et des problèmes de ruissellement que pose l'installation de grandes surfaces. Donc ça aussi, c'était en jeu, ça fait partie des enjeux. Et donc sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, ça apparaît. Aujourd'hui, ça paraît assez évident, ça l'était moins il y a une dizaine d'années. J'ai répondu à votre question ?

Clément Collet : Dans nos recherches, plusieurs militants parlent du processus de démétropolisation, et faisaient le constat que la métropolisation, c'est-à-dire l'extension des villes et la concentration de plus en plus de fonctions au sein des villes, notamment liée au processus d'artificialisation de sols et eux militaient pour mettre fin à ces processus là pour revenir à de plus petites échelles. Est-ce que c'est une idée qui vous parle ?

Jérôme Trotignon : Oui, je vous l'avais dit au départ, avant l'entretien, c'est une idée qu'on n'a pas creusée au collectif sur la Terre des Lièvres.

Clément Collet : L'idée générale, ce serait de... Peut-être moins concentrer les activités au sein des grands centres urbains et davantage valoriser la ruralité.

Jérôme Trotignon : Oui. Si c'est ça que vous appelez démétropolisation, ça correspond complètement... aux revendications qu'on a eues dans le cadre du collectif Sauvons la Terre des Lièvres. C'est-à-dire qu'on prônait finalement, au même titre que beaucoup d'endroits dans la métropole de Lyon, on a cité Mésieux. Il y avait un terrain aussi qui était en jeu sur Mésieux et puis Neuville. Plus de ruralité en ville, bien sûr. Bien entendu. Et à l'époque, on n'avait pas encore la loi zéro artificialisation nette. Elle est venue ensuite, elle est venue après. On l'aurait eue, ça nous aurait sans doute aidé dans les décisions, différentes décisions juridiques et d'autorisation commerciale. Ça nous aurait sans doute aidé. Et donc, bon, par exemple, je pense, juste pour illustrer ce qu'on vient de dire, ce qu'a proposé la Métropole de Lyon, au travers de Béatrice Vessilier. Donc, à un moment donné, de toute façon, le projet Truffaut était dans les tiroirs, et donc même la nouvelle majorité devait l'accepter, puisque c'était déjà licite, c'était passé à accepter en Commission nationale d'aménagement commercial. Bref, c'était fait. Mais quand même, il y a une proposition de la vice-présidente Béatrice Vessilier à Truffaut de... D'abord, il leur a proposé de s'installer... sur le parking d'Auchan, qui est en face, de l'autre côté du rond-point. Ça n'a pas été accepté ni par Auchan

ni par Truffaut. Et puis de changer la construction de Truffaut pour en faire quelque chose à étage, de façon à préserver un peu plus autour. Donc les terres, voilà. Et ça... C'est possible. Vous voyez, ce type de proposition vise à moins artificialiser les sols. Je ne sais plus exactement le nombre d'hectares, mais c'est plusieurs dizaines d'hectares dans la métropole de Lyon qui sont repassés en zone agricole. Et puis, beaucoup d'hectares, on en a parlé avant, qui passent en périmètre PENAP, production des espaces naturels agricoles périurbains. Et on a vu que c'était quasiment impossible. ensuite de revenir en arrière, donc de revenir justement à une métropolisation dans le sens de l'artificialisation des sols pour les habitats et les activités économiques.

Antonin Bétou : Dans le cadre de nos recherches et du projet, on s'est intéressé au processus de fabrique des territoires et à la manière justement dont on s'intéresse au processus de consultation et de participation justement à la fabrique de ces territoires et comment toutes les parties prenantes étaient intégrées ou non à cette fabrique du territoire. Est-ce que justement vous avez un avis là-dessus ? Vous mentionniez par exemple l'agence départementale qui prend en compte du coup les contestations face aux projets. Et est-ce que vous trouvez de manière générale que dans les processus actuels de fabrique du territoire, on prend suffisamment ou pas en compte les différentes parties prenantes sur les habitants, en dehors de logiques purement privées et commerciales ?

Jérôme Trotignon : Alors, je dirais qu'on n'a pas, alors que c'est une possibilité, maintenant, à ma connaissance, de référendums locaux. J'y pense parce que typiquement, on aurait pu proposer aux habitants de Caluire, peut-être en élargissant un petit peu le périmètre, pourquoi pas, aux communes voisines, mais ça aurait été compliqué. En tout cas, à Caluire, c'est du ressort du maire de proposer, de signer des permis de construire. Finalement, il aurait pu dire « ben voilà ». référendum local, est-ce qu'on fait une grande jardinerie sur la Terre des Lièvres ou est-ce qu'on fait un contre-projet qui serait une ferme urbaine ? Et là, je pense que ça aurait ouvert un débat intéressant. Et donc peut-être qu'au travers de ce référendum local, on aurait pu tenir plus compte. Mais ce que vous appelez aussi « fabrique du territoire », c'est aussi tout un travail. Derrière le mot « fabrique », il y a tout un travail. Moi, la réponse que j'ai sur Caluire, c'est évident qu'il n'y a aucune prise en compte... Dans le cas qui nous intéresse, il n'y a eu aucune prise en compte. Enfin, il n'y a pas eu de coproduction du projet actuel de ferme urbaine. Ils ont pioché des idées, et encore une fois, c'est très bien. Et ensuite, ils ont fait leur propre projet qu'ils organisent eux-mêmes. Mais quand on parle de fabrique du territoire, je ne connais pas moins bien le sujet que vous, mais ça sous-entend quand même une coproduction des réunions, une collaboration, un travail en commun ? dans la transparence, etc. Et donc, on n'a pas ça au niveau de la municipalité de Caluire et c'est d'autant plus difficile de la voir qu'on est dans une ville qui n'a pas et de loin le seuil de 80 000 habitants pour avoir des conseils de quartier. Je pense que si on a des conseils de quartier c'est un peu plus simple d'avoir ce type de collaboration. Il y a des réunions de quartier mais c'est assez rapide. et puis C'est pas ce qu'on appelle... Par contre, si on avait plus de budgets participatifs, oui, là, on aurait sûrement une fabrique du territoire, et donc avec une coparticipation et une participation des citoyens qui serait plus intéressante. Mais là, les budgets participatifs, on les a sur Lyon, Mais sur Caluire, on n'a pas de véritablement de

budget participatif par quartier, au sens où on ne propose pas aux habitants de partir d'une feuille blanche. Il y a eu une forme de budget participatif sur un square dans le quartier du Vernet, mais c'est une fois que le projet était assez avancé qu'on a dit, qu'est-ce qu'on fait ? Mais ce n'est pas pareil. que dire aux habitants, dès le début, c'est vous qui innovez, c'est vous qui inventez un projet. Ensuite, on voit, on vous met en contact avec les services de la mairie pour voir quelles sont les faisabilités techniques, bien sûr. Je ne sais pas si j'ai répondu.

Antonin Bétou : Si c'est dans nos recherches, mais c'est quelque chose qui est très présent. On a constaté que c'est... urbaine et de fabriquer du territoire en général, c'était quelque chose de très vertical, soumis souvent à des intérêts privés, des grands groupes commerciaux. Et justement, tout notre travail s'articule autour de la question de savoir si le contre-projet, c'est un outil pour pallier seulement d'un an d'inclusion et de démocratie. Comme ça a été le cas.

Clément Collet : D'accord. Et si vous deviez donner des conseils à d'autres contre-projets et in fine de réussir ces objectifs.

Jérôme Trotignon : Alors, développer l'expertise citoyenne, donc la mobilisation des savoirs qui se fait très souvent. à chaque fois qu'il y a un besoin, on s'empare de la question, quel que soit le domaine. Moi, je pense qu'effectivement, il faut autant que possible distinguer, différencier ce qui est l'action purement politique de l'action citoyenne, parce que sinon, on peut être taxé pour le coût de récupération. Et puis, pour attirer du monde dans les collectifs, je pense qu'en fait, il faut se cantonner, il faut qu'on soit clair sur l'action et l'objectif à mener. un terrain à préserver, des petits commerces à préserver, une pollution à ne pas faire augmenter. Et donc là, après des moments où ça, ça a été clair, pour nous, dans le cadre du collectif, souvent interne et lien, on a été jusqu'à 300 adhérents, adhérentes. Donc ça, c'est un autre élément clé. Et puis, il faut du temps, parce que, mine de rien, tout... On investit beaucoup en temps, donc c'est des sacrifices ailleurs. Il y avait d'ailleurs pas mal de gens qu'on informait sur les marchés ou ailleurs qui nous disaient merci, parce que moi, je n'ai pas le temps de le faire, mais si j'avais le temps, je le ferais bien avec vous. J'avais noté... avant un autre entretien que j'avais eu avec l'association Terre de lutte. Je ne sais pas si vous avez entendu parler. J'avais noté ça, ce qu'on m'avait demandé. Je vais regarder pour compléter ce que je viens de vous dire. Est-ce que ça vous intéresse d'avoir du matériel ? Parce qu'il y a aussi dans les ingrédients pour la réussite d'un projet, une bonne communication. Je ne sais pas si pour l'exposition, ça vous intéresserait d'avoir eu trois tracts. Faire jouer le bouche à oreille aussi. Vous pouvez le prendre aussi. Voilà. Et voilà les trois tracts.

Antonin Bétou : Et par exemple, dans le cadre de la chaîne, c'était que des membres du collectif ?

Jérôme Trotignon : Oui, oui. Oui, c'était des membres du collectif. On était 80. Oui. Voilà, et ça, c'est la... Ça, je vais le conserver, mais vous pouvez prendre une photo de la page, si vous voulez. Ça, c'est la... Je vous parlais, donc, des accusations de fake news qui étaient portées sur le collectif, et puis... Et voilà, il met ça dans... On met ça, bon... une équipe

municipale qui mettait ça. Ça, c'est ce qu'on reçoit dans les boîtes aux lettres. Et donc, quand je dis dans les ingrédients qui permettent la réussite d'un mouvement, une bonne communication et puis de bons contacts, développer beaucoup de contacts avec les médias, c'est essentiel parce que tous les habitants de Calire ont ça dans leur boîte aux lettres. Évidemment, nous, on n'a pas voix au chapitre. Il n'y a pas de droit de réponse. Et du coup, on ne lutte pas à armes égales forcément non plus. Et puis, c'était coupable. Et les coûts. Et là, il détourne l'attention. Pour éviter de trop parler de la Terre des Lièvres, je vous ai expliqué tout à l'heure, quand on parle de l'histoire agricole de Cali, on parle plutôt du... du plateau des maraîchers, qui est là et qui, sur Calure, fait 60 hectares à peu près. La terre des Lièvres, c'est juste en dessous, 5-6 hectares. Et ce qu'il est en train de dire, c'est que nous préservons les terres agricoles, puisque nous avons demandé à ce que tout le plateau des maraîchers passe en zone agricole. Ils n'étaient pas les premiers à le demander. Mais bon, toujours s'attribuer et récupérer. Dans ce cas-là, ça lui évitait de parler de la Terre des Lièvres en disant « Vous voyez, c'est des fake news puisque nous, on préserve les terres agricoles. Enfin bref. OK. Et qu'est-ce que j'avais ? Alors, il y a aussi quelque chose, mais ça, c'est un peu spécifique à la Terre des Lièvres. Les trois quarts des parcelles appartenaient soit à la métropole de Lyon, trois quarts des 5-6 hectares appartenaient soit à la métropole de Lyon, soit à les villes de Caluire. Donc là, c'est plus simple. C'est plus simple parce que si on n'a que des propriétaires privés, c'est un peu plus compliqué, évidemment, pour acheter des terres. Voilà, nos bons partenaires. On a parlé du Passe-Jardin, de la LPO, du Rhône, en toute franchise, et puis... également de France Nature Environnement en Alpes. Et voilà, vous m'arrêtez. Une pétition, faire des pétitions, ça permet de relancer. et de reparler du projet, d'étendre le nombre de membres du collectif. Et je vais m'arrêter, si c'est trop loin. Non, c'est bon. Je vous conseille d'écouter ce qu'on n'a pas détaillé. Je n'ai pas détaillé tous les recours, mais ça aussi, c'est un... C'est un document qui peut vous servir. Je vous conseille, si vous pouvez mettre des reportages de BFM TV. Vous pouvez mettre aussi les 4 minutes de Radio Calade. C'est un membre du collectif qui était très actif qui s'appelle Pierre Megevand. Je peux le passer, là ? Je peux vous le passer, si vous voulez ? Comme ça, vous verrez si vous voulez l'insérer d'une manière ou d'une autre dans l'exposition.

Vidéo

Et donc, un autre ingrédient du succès, c'est la patience et la persévérance.

Clément Collet : Vous identifierez des barrières à l'entrée, culturelles notamment, qui impacteraient la légitimité de certains à s'y engager ?

Jérôme Trotignon : Je dirais que l'enthousiasme et la défense de la cause priment avant tout. Et à ce moment-là, ça donne des ailes. Et puis on est un collectif, même si ce n'était pas 300 personnes qui étudiaient les dossiers juridiques, mais il y avait une bonne poignée de personnes qui s'y mettaient à chaque fois. Ensuite, on apprend des autres qui ont un savoir dans les différents domaines un peu plus important. Et puis progressivement, on se familiarise avec des concepts qu'on ne maîtrisait pas du tout avant. Donc la barrière, elle

existe, mais elle peut aussi, avec du temps... et de l'investissement. Encore une fois, tout le monde n'a pas ce temps disponible à soi. Si on a le temps de s'y mettre et de s'y investir, pour moi, il n'y a pas de véritable barrière. Quand je vous dis ça, évidemment, la barrière, ce serait le temps disponible, finalement. Finalement, si je traduis ce que je viens de dire...

Clément Collet : Vous nous avez mentionné au début de l'entretien vos recherches sur les communs. Est-ce que vous avez été inspiré aussi par cette lutte-là ou est-ce que ça vous a aussi nourri pour votre engagement ?

Jérôme Trotignon : Alors je dirais qu'au niveau des méthodes qu'emploient les communs. dans un commun, on reprenait ou on essayait de reprendre dans la mesure de tout possible de la modalité de décision par consensus. Un commun, ça me parle comme économiste, c'est Elinor Ostrom, qui a été une des rares femmes prix Nobel d'économie, prix associé, qu'on considère prix Nobel de l'économie. Elinor Ostrom a été celle qui a monté toute une équipe de recherche sur les communs. À partir du moment où on a un collectif de citoyens qui s'emparent d'un objectif et qui se donnent ses propres modalités de gouvernance, qui en discutent, À partir de là, on peut considérer qu'on a un commun qui est en dehors de la régulation étatique, qui est en dehors de la régulation du marché. Il y a un troisième mode de régulation alternatif, en quelque sorte, possible. Et une des méthodes qui est souvent choisie dans ces communs, et c'est également le cas dans le cas des cigales dont on a parlé tout à l'heure, mais c'est le cas aussi à la gonette, dans les associations monnaie locale complémentaire, c'est d'organiser, quand on a une décision à prendre, une décision par consensus, qu'on appelle aussi décision par consentement. On ne va peut-être pas rentrer dans le détail. Donc là, dans le cadre du collectif Sauvons la terre des lièvres, autant que possible, on a essayé de prendre... Quand il y avait des décisions à prendre, ce n'était pas tout le temps le cas, de prendre des décisions par consentement.

Clément Collet : Est-ce que ça a inspiré vos recherches par la suite ?

Jérôme Trotignon : Ah, est-ce que ça a inspiré les recherches ? Alors non, sur la Terre des Lièvres, je ne sais pas, je n'ai jamais fait de papier là-dessus. Ça pourrait venir un jour, pourquoi pas d'ailleurs. Mais ça ne m'est pas devenu vraiment à l'esprit. Il faut dire que pour que je prenne du recul par rapport à... Parce que moi, j'ai milité pendant des années sur ce sujet de la Terre des Lièvres et du projet alternatif. Et donc là, le chercheur doit avoir quand même un certain recul par rapport à son objet de recherche. Alors peut-être que je le ferai plus tard, pourquoi pas, c'est utilisé. Mais cela dit, j'ai pu le faire dans le cadre d'une autre structure, qui était la structure des cigales. Et le titre de l'article, puisqu'il y a un article dessus, c'est « Les cigales, deux points, un commun de la finance solidaire, point d'interrogation ». C'est moins passionnant. Donc au niveau de la prise de recul, c'est plus simple.

Antonin Bétou : Merci beaucoup.

Jérôme Trotignon : Merci à vous. Je ne vois pas de remarques dans l'immédiat, en tout cas.

Si vous avez besoin encore d'autres choses pour compléter, bien sûr, n'hésitez pas à communiquer par mail avec moi. Je vous répondrai. L'exposition est à la mi-décembre ? Oui, c'est la mi-décembre.

Clément Collet : 11 décembre

Jérôme Trotignon : C'est juste une journée ? Ça commence le 11 décembre.

Clément Collet : Ça commence le 11 décembre, et la durée va encore être exacte, ça devrait durer 6 mois environ.

Jérôme Trotignon : Ah oui, d'accord, on a le temps de voir venir.

Antonin Bétou : Oui, bien sûr.

Annexe 22 : Béatrice Vessiller

Entretien réalisé par Antonin Bétou et Carla Cecchini Cecchini le 12 décembre 2025

Carla Cecchini : On s'intéresse aux conditions d'émergence de ces projets alternatifs à leurs conditions de réception par les élus.

Béatrice Vessiller : Donc vous avez déjà vu des gens sur ce projet Mazagran ?

Antonin Bétou : Ça fait partie de nos différents projets étudiés, on n'étudie pas que Mazagran.

Béatrice Vessiller : Oui, mais vous avez vu les porteurs des contre-projets.

Antonin Bétou : Pas les collectifs.

Carla Cecchini : Pas tous, on a vu une personne qui a fait partie du collectif d'Habitons Mazagran. On a vu une seule personne, Thomas Zanetti.

Béatrice Vessiller : Thomas Zanetti ?

Carla Cecchini : Qui est également enseignant chercheur à Lyon 3.

Béatrice Vessiller : Ok.

Antonin Bétou : Est-ce que vous pourriez vous présenter en quelques mots, retracer votre parcours politique professionnel jusqu'à votre rôle à la métropole ?

Béatrice Vessiller : Donc je suis élue de Villeurbanne et du Grand Lyon depuis 2001, écologiste J'ai été adjointe à Villeurbanne, vice-présidente au Grand Lyon, avec plusieurs délégations, mais c'est évidemment sous ce mandat là que j'ai une délégation plus importante avec la délégation de l'urbanisme et au foncier depuis 2020.

Voilà. Et je suis aussi élue à SYTRAL Mobilité, vice-présidente de SYTRAL Mobilité et vice-présidente du CEPAL qui révisé le SCOT, le schéma de cohérence territoriale.

Carla Cecchini : Du coup pour l'entretien, on a plusieurs catégories de questions et on a on a une première catégorie sur la notion du contre-projet. Est-ce que vous pourriez nous définir ce que vous considérez comme... ?

Béatrice Vessiller : Mais moi d'abord vous allez me dire de quel contre-projet vous parlez là sur Mazagran.

Carla Cecchini : Alors de ce qu'on a retenu de l'entretien avec Monsieur Zanetti, il y avait un projet qui avait été lancé par la métropole, il me semble de restructuration de l'îlot Mazagran et les collectifs dont Habitons Mazagran et La Guillotière n'est pas à vendre. Au début c'est parti d'un groupe d'architectes qui était contre ce projet et qui ont proposé un projet alternatif qui a été porté par les deux collectifs.

Béatrice Vessiller : Vous l'avez vu le contre-projet ?

Carla Cecchini : Non.

Béatrice Vessiller : Vous avez pas travaillé sur le plan lui-même quoi.

Carla Cecchini : Non. On sait qu'il y avait une surdensification qui était dénoncée.

Béatrice Vessiller : Bon alors rapidement, en effet au mandat précédent où je n'étais pas vice-présidente à l'urbanisme, le projet de la métropole était sur ce petit îlot parce qu'on parle de Mazagran. Heureusement que tous les projets urbains ne nous occupent pas comme nous a occupé l'îlot Mazagran, parce que c'est beaucoup de jus de cerveau, si vous me permettez beaucoup de temps, beaucoup d'énergie pour une toute petite opération... Mais bon, on a voulu en faire une opération exemplaire parce qu'en effet le projet initial de la métropole en 2018, c'était de construire 120 logements avec 84 logements en accession libre et 36 logements sociaux, une crèche privée et une salle de sport. Ça vous avez en tête. C'était contesté par ce collectif de riverains etc. donc nous en 2020, quand je suis arrivée sur cette délégation, quand notre exécutif s'est emparé des projets d'urbanisme, il a été effectivement jugé nécessaire de revoir ce projet, puisqu'il était très contesté localement, et qu'on était dans cette évolution du 7ème où les immeubles anciens faubouriens devenaient des immeubles de logements à des prix d'accession importants et c'était pas non plus notre vision à nous majorité écologiste et de gauche de laisser faire une transformation qui chasse un certain nombre de publics à la fois en habitants, mais aussi en activité économique.

Donc on reprend le projet. Et du coup on a travaillé avec un certain nombre, on aura plus seul le comité de suivi Mazagran pour à l'occasion de la modification trois du PLUH, puisque il y avait une orientation d'aménagement et de programmation dans la révision générale du PLU approuvée en 2019 avec la programmation que je vous dis et avec et avec un schéma etc. Donc nous avons décidé de remettre le sujet sur le métier et on a travaillé...

j'espère qu'il vous a quand même montré la production qu'avait fait ces collectifs là avec des objectifs etc ?

Carla Cecchini : Non Non, parce qu'en fait quand on a interviewé Thomas Zanetti, on l'a plutôt interviewé sous qu'on avait à la fois des entretiens avec des personnes des enseignants chercheurs, donc plutôt un point de vue scientifique et universitaire et avec des acteurs. Sauf que ce qu'on savait pas, c'est que Thomas Zanetti avait fait partie du collectif Habitons Mazagran et qu'on l'avait plus contacté sous le prisme de la recherche. Donc il était pas venu au début pour nous parler du...

Béatrice Vessiller : Et du coup vous allez pas rencontrer des acteurs qui étaient porteurs...

Carla Cecchini Cecchini : On est censé rencontrer les trois architectes qui ont été contactés et qu'on est censé rencontrer pour parler plus précisément et....

Béatrice Vessiller : Du coup, ils ont mené une démarche intéressante, que je n'ai pas reprise ici parce que je pensais que vous la connaissiez. Ils expliquaient ce qui leur paraissait important, et on a assez vite convergé sur le fait qu'il fallait intégrer, parmi les acteurs, un incontournable : l'Architecte des Bâtiments de France... Du point de vue des habitants, il y avait plusieurs enjeux : faire en sorte que cet îlot se transforme tout en respectant l'esprit faubourien, notamment avec des différences de hauteur, le maintien d'activités économiques en rez-de-chaussée, du logement abordable, un équipement public (et pas une crèche privée), ainsi qu'une grande qualité architecturale et environnementale de la construction. Tous ces sujets étaient portés par les collectifs. Cela nous convenait bien, à nous, nouvelle majorité écologiste, parce que nous voulions effectivement plus de logements abordables, de la qualité architecturale et le maintien d'activités économiques en ville. Nous avons donc convergé vers une programmation : densification de l'îlot, hausse du logement social, artisanat en rez-de-chaussée, crèche municipale, etc. C'était déjà en partie leur proposition, mais nous avons co-construit cette programmation entre 2020 et 2022, dans le cadre de la modification n°3 du PLU. Nous avons ainsi abouti à une nouvelle OAP : on conserve certains bâtiments existants, on démolit notamment l'ancien local du Chat Perché, enfin, vous connaissez quand même l'îlot... On garde toutefois un ancien local du Chat Perché pour y installer une activité. On conserve aussi, à la demande de l'ABF, la diagonale historique. Cela a fait l'objet de très grands débats. L'ABF n'a rien lâché sur ce point ; on l'a même fait venir devant les habitants pour qu'il explique cette exigence, qui pouvait paraître un peu théorique aujourd'hui. Finalement, on s'est mis d'accord sur une programmation de 73 logements au lieu de 120. On compte 36 logements libres, 7 logements en bail réel solidaire (BRS), qui est un dispositif récent. Le BRS repose sur une dissociation entre le prix du foncier et celui du logement, ce qui permet de maintenir des prix durablement abordables. Les logements sont accessibles sous conditions de ressources, et en cas de revente, ils doivent être rachetés par un ménage répondant aux mêmes critères, sans plus-value (hors inflation). Pour nous, c'est une forme d'accession durablement abordable. La métropole a d'ailleurs beaucoup développé ce dispositif : l'organisme de foncier solidaire a été créé fin 2019, et aujourd'hui environ 1 800 logements en BRS sont engagés sur le territoire, dont 7 dans cette opération. Concernant l'activité artisanale et l'économie sociale et solidaire : le garage actuellement présent sur l'îlot sera transféré dans l'ancien local du Chat Perché. Le Chat Perché a été relocalisé à Gerland, cela a été un peu difficile, mais cela s'est fait. La foncière économique de la métropole, la SPAT, prendra en charge l'installation du garage, en accord avec celui-ci. Dans la programmation, on trouve aussi une crèche municipale de 580 m² (environ 30 berceaux) 30 logements locatifs sociaux. Ces logements seront construits par GLH, tandis que l'opérateur UTEI, qui avait déjà acquis une partie des lots, réalisera les logements libres et les logements en BRS. GLH réalisera également une salle associative municipale en rez-de-chaussée. La métropole reste propriétaire du foncier de GLH, via un bail emphytéotique. En revanche, les autres lots restent privés.

Au final, on est passé de 120 logements avec seulement 30 % de locatif social à 73 logements dont environ 45 % d'offre abordable. On a donc augmenté significativement la part de logements accessibles. On maintient une activité artisanale avec un loyer modéré, on crée une crèche publique et une salle associative. Voilà pour l'évolution du projet, qui tient largement compte de ce qui avait été élaboré par les collectifs.

Antonin Bétou : D'accord. Et vous en avez déjà un peu parlé mais du coup quels ont été les éléments du projet initial qui ont suscité le plus fortement la contestation au départ ? Et comment...

Béatrice Vessiller : La densité. Ca a été la densité et la programmation puisqu'il y avait cette volonté de garder une vocation artisanale et une vocation résidentielle abordable quoi.

Carla Cecchini : Qu'est-ce qui a motivé le déménagement du local du chat perché ?

Béatrice Vessiller : Alors c'est que le local du chat perché du moment du moment. comment

Carla Cecchini : Il avait un rôle dans la lutte de Mazagran ?

Béatrice Vessiller : Oui, mais d'abord, il faut rappeler que c'était de l'urbanisme transitoire. Le Chat Perché était présent depuis 2016 de manière temporaire. L'association savait bien qu'elle disposait de 400 m² pour un loyer dérisoire, dans des locaux qui n'étaient pas en très bon état, même s'ils ont bien rendu service... C'est le principe même de l'urbanisme transitoire : dans l'attente d'un projet, on propose des loyers très modérés dans des locaux en état moyen, mais on sait que, tôt ou tard, cela prend fin. Dans l'équilibre global de l'opération, il fallait aussi relocaliser le garage, c'était une vraie volonté. On a donc arbitré en ce sens : le garage pouvait être relocalisé dans le local occupé par le Chat Perché. En revanche, l'activité de réparation de vélos pouvait être déplacée ailleurs. On n'a pas pu les maintenir dans le quartier, mais on leur a trouvé d'autres locaux. Ils n'étaient pas très contents au début, évidemment. Mais la Métropole de Lyon n'a pas vocation à être un propriétaire immobilier pour des associations. On le fait volontiers quand on est en attente de projet, mais dans le cadre d'une opération comme celle-ci, ce n'était pas possible. D'autant plus que c'est une opération très déficitaire pour la Métropole : on y met beaucoup d'argent public. On ne pouvait donc pas, en plus, maintenir le Chat Perché dans ces conditions. De toute façon, il fallait démolir une partie des locaux et réduire l'emprise. Dans l'absolu, cela aurait été intéressant qu'ils restent dans le quartier. Ils ont d'ailleurs envisagé d'occuper un rez-de-chaussée dans un immeuble neuf de GrandLyon Habitat juste à côté, mais ils n'avaient pas les moyens de payer un loyer dans du neuf.

Et dans notre équilibre global d'opération, on ne pouvait pas non plus les maintenir. Il fallait faire des travaux importants, notamment démolir le fond du bâtiment, ce qui a été fait. On avait donc besoin d'un locataire capable d'assumer un loyer plus élevé, ce que le Chat Perché ne pouvait pas faire. Par ailleurs, on continue de les financer : l'association est subventionnée. On leur a trouvé un local à Gerland, dans lequel on a réalisé, de mémoire, plus de 200 000 € de travaux. Cela a été un peu compliqué, je vous l'avoue : chacun était

dans sa logique. Le service patrimoine immobilier de la Métropole n'a pas vocation à faire des travaux pour des associations, mais il l'a fait à notre demande. De son côté, l'association avait des exigences légitimes pour garantir de bonnes conditions de travail à ses bénévoles et salariés.

On a donc fait plus que le minimum, même si, pour le Chat Perché, ce n'était jamais tout à fait suffisant. Cela a rendu les échanges parfois un peu compliqués. Mais ce sont des logiques d'acteurs. Aujourd'hui, je pense quand même qu'ils sont bien installés. Ils doivent recréer du lien dans leur nouvel environnement, mais cela semble bien parti. Il y avait aussi l'idée de maintenir une antenne à la Guillotière. La Ville de Lyon avait identifié un local pour une petite permanence, mais cela n'a pas pu aboutir, notamment à cause du propriétaire de l'immeuble.

Donc voilà, on a fait au mieux.

Carla Cecchini : Du coup le chat perché ça a quand même été un point de tension entre la métropole et les collectifs. Est-ce que pour vous vous identifiez d'autres points d'autres de tension comme ça dans la revendication de...

Béatrice Vessiller : Ça a été, je dirais pas ça comme ça, le Chat Perché lui-même souhaitait rester là. Globalement, dans les réunions de co-construction du projet, là, dans les années 21-22, il y avait quand même la demande de garder le garage aussi.

Voilà, on ne pouvait pas garder tout le monde. Et il y avait... autant le garage Porsche, et encore, il y en a qui l'auraient gardé, mais le garage Porsche, franchement, on a dit : les gens qui ont des Porsches, ils viennent de toute la région, ils ne sont pas obligés de venir à la Guillotière. Le garage Porsche, il se réinstallera ailleurs dans l'agglo. Il n'y a pas besoin d'une intervention publique pour une activité qui n'est pas un service de quartier. Le garage, lui, il est effectivement en proximité. Donc il y a eu cette demande de garder le garage. Donc on ne pouvait pas garder les deux. L'autre sujet qui a fait débat, c'est la diagonale, le statut de cette diagonale, qui était importante pour l'ABF du point de vue visuel, pour garder la vue sur l'usine Citroën.

Et du coup, là, il y avait un désaccord interne entre habitants sur le statut de ce passage. Parce que, effectivement, on peut en faire un passage public, enfin un cheminement public. Pour certains, il fallait que ça le soit ; pour d'autres, non : il fallait qu'il y ait cette percée visuelle, mais pas d'usage public de ce passage. Et pour les élus d'arrondissement, compte tenu des difficultés de gestion de la place là, on a arbitré sur le fait que l'on ménageait des portails là et là, que, si un jour on voulait le rendre public, on pourrait, mais que, au démarrage, ça serait plutôt pas public.

Mais là, il n'y avait pas d'accord entre les habitants entre eux sur le statut, qui n'étaient pas forcément tous d'accord. Ils n'étaient pas tous d'accord : certains disaient « oui, il faut le rendre public », et d'autres disaient « non, ça va être compliqué à gérer ».

Antonin Bétou : D'accord, donc on va avec le chat perché du coup il y a des revendications qui ont été intégrées comme avec la diagonale etc. Et donc de manière générale, quelles étaient vos relations avec les membres des différents collectifs ?

Béatrice Vessiller : Bah on les a vus on a fait plusieurs temps de réunion, donc ils étaient présents.

Carla Cecchini : Parce qu'il y avait plusieurs collectifs, vous arriviez à parler.

Béatrice Vessiller : Alors, on avait le conseil de quartier et le... comment il s'appelle l'autre ? Il y avait ... Habitons Mazagran, voilà. La Guillotière n'est pas à vendre, je ne sais pas s'ils étaient autant, je me rappelle avant, mais là, sans doute. Mais bon, on a fait plusieurs réunions sur cette période 21-22, dont certaines en visio, c'était un peu compliqué, il y avait encore le Covid en 21. Mais bon voilà, on a eu ces interlocuteurs pour aboutir à... On a eu des réunions en visio, puis on a eu aussi des ateliers en présentiel, en faisant travailler les gens par table.

Carla Cecchini : Dans l'ensemble, les dialogues ils ont été plutôt...

Béatrice Vessiller : Oui, non, ça s'est bien passé. Moi, j'ai trouvé que, quand je vous disais tout à l'heure qu'on a mis beaucoup de temps et beaucoup d'énergie sur ce projet, et que c'est un petit projet, c'est vrai.

C'est vrai qu'on a eu un niveau de concertation, de co-construction qu'on n'a pas dans tous les projets. Parce que, franchement, c'est... ben c'est parce qu'il y avait cette envie, effectivement, des collectifs d'être partie prenante, qu'on l'a poussé à ce point-là. On a vraiment fait des ateliers de co-construction pour arriver à ça. Il a fallu que l'ABF, il se justifie devant eux, parce que l'ABF, lui, les réunions de concertation, c'est pas trop son sujet au quotidien. Mais là, on l'a mobilisé, et c'est là qu'il était en visio, lui aussi, parce qu'on avait vraiment besoin de lui, à un moment, pour qu'il explique en direct pourquoi il voulait à tout prix préserver sa diagonale.

Antonin Bétou : Et justement, mais il y a beaucoup de critiques qui sont émises à l'égard justement des limites des processus de participation.

Béatrice Vessiller : Sur ce projet-là. Sur ce projet-là, mais justement, c'est un exemple où, en général, dans le processus de fabrique de la ville,

Antonin Bétou : est-ce que justement le contre-projet ou d'autres dispositifs ne seraient pas un moyen de pallier ce que certains appellent un manque de démocratie ?

Béatrice Vessiller : Oui, dans l'absolu, j'ai envie de vous dire oui, c'est vrai que... une proposition qui émerge des habitants, c'est toujours intéressant. Là, en même temps, cet exemple, même si je pense qu'on arrive à un résultat qui est satisfaisant, on ne peut pas mettre autant de temps et d'énergie sur tous les projets. Là, je vous dis, pour 73 logements, avec un coût public énorme, dans le déficit que ça représente... On ne peut pas reproduire cet exemple-là.

En revanche... en revanche, ce qui est intéressant, c'est de co-construire dès l'amont, plutôt que d'attendre qu'il y ait conflit et opposition sur le projet. C'est ce qu'on essaye de faire dans les autres projets : de la concertation en amont pour arriver à quelque chose de plus consensuel. Dans les projets de renouvellement urbain, il y a quand même une démarche de concertation assez poussée. Que ce soit... enfin, tous les projets : à la Duchère, à Parilly, à Mermoz, à Givors... On a essayé de mettre en place des processus de concertation. Au Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, à Saint-Jean à Villeurbanne... Un des bons exemples, effectivement, sur ce mandat-là : on a vraiment fait des ateliers autour de maquettes avec l'architecte en chef de la ZAC Saint-Jean, des ateliers de co-construction avec des habitants, des balades urbaines, avec des modalités de concertation diverses. En salle, ou sur le terrain : balades urbaines, sur site, expositions, discussions... Donc il faut être effectivement inventif sur les modalités de concertation, comme on l'a fait aussi sur Presqu'île à vivre. Là, c'est de l'espace public, on vient d'avoir un prix sur la concertation. Donc j'imagine que, si ça a été repéré au plan national, c'est qu'on n'a pas trop mal fait les choses. Donc, avec différentes modalités de concertation : sur les projets du SYTRAL aussi, on a du sur place, du en ligne, le format réunion publique, le format atelier dans la rue, le format balade, le format rencontre d'acteurs ciblés, acteurs économiques, habitants, etc. Donc il faut multiplier les formes de dialogue, parce qu'effectivement, dans une réunion publique, ce n'est pas forcément évident de faire venir tous les acteurs.... Quand on réaménage une place devant un lycée, on a fait... on a aussi organisé une réunion avec les lycéens, par exemple. Voilà, on a fait la réunion de concertation dans le lycée. Pour les habitants, mais ça se passait dans le lycée, là, je pense à la place Edgar Quinet, dans le lycée Édouard Herriot. Donc, multiplier les formes de concertation, bien poser ce qu'on met à la concertation ou pas. Et puis aussi être pédagogique sur les limites de la concertation. Parce que là, on aurait pu, effectivement, dire : on veut laisser le Chat Perché, on veut laisser le garage... et ben on aurait mis encore plus d'argent public pour payer les déficits de l'opération. Là, on va déjà en mettre beaucoup. Donc, à un moment donné, on a dit non. On aurait pu mettre encore plus de logements BRS ou de logements locatifs sociaux, mais c'était encore un coût public supérieur. Donc on a expliqué, à un moment donné, que la programmation, avec quasiment 50 % de logements abordables (en fait 45 %, alors qu'on avait dit 50 au départ), c'était déjà un équilibre économique avec le moindre déficit possible. Là, on va mettre 2 millions d'euros sur l'opération, pour faire cette petite opération, si vous voulez, en comptant tout. Donc on ne peut pas le faire... Bien sûr, dans les grandes opérations d'aménagement, il y a des déficits. Mais sur des petites opérations comme ça, c'est assez exceptionnel. Aujourd'hui, je ne suis pas sûre qu'on le referait autant, vu les contraintes budgétaires qu'on a à la Métropole, avec les contraintes que nous impose le gouvernement sur les finances locales.

Donc il faut aussi que les habitants, ça fait partie de la fabrique de la ville ensemble, comprennent les mécanismes financiers : qui paye la fabrique de la ville. Le logement libre finance le logement social, peut financer une partie des aménagements d'espaces publics, mais ça a des limites. À un moment donné, le privé ne peut pas tout financer non plus. Donc la collectivité finance, c'est son rôle, mais jusqu'à un certain point. Parce qu'on a tellement d'autres projets à financer qu'on ne peut pas mettre plus que ce qu'on va déjà mettre. Donc tout ça pour dire qu'on a fait aussi de la pédagogie sur le fait que ce n'est pas open bar. Ok,

on co-construit, mais il y a, à un moment donné, des limites financières et budgétaires, posées par la collectivité.

Antonin Bétou : Voilà on voulait aussi vous poser la question sur le rôle des médias : est-ce qu'il y a eu un rôle des médias sur la légitimation ou des légitimation du projet de Mazargan ? On s'intéresse à la réception médiatique, comment justement les médias peuvent être un outil de légitimité au service de...

Béatrice Vessiller : Alors, j'étais pas vice-présidente à l'urbanisme en 2018, mais c'est vrai qu'on en parlait : les médias ont bien relayé l'opposition des riverains, enfin des collectifs. Donc voilà, en plus, les nouveaux élus du 7^e et les nouveaux élus de la métropole que nous étions... enfin, les élus du 7^e, certains étaient soit dans les collectifs, soit très proches. Donc forcément, là, c'était pas une question médiatique, mais une question de partage des objectifs. C'est vrai que, justement, dans les collectifs intermédiaires, en tout cas les élus du 7^e qui ont été élus, enfin les élus qui dirigent la mairie du 7^e, ils étaient, oui, je vous dis, proches de ces collectifs. Donc ils portaient bien cette parole-là. Les médias... donc avant les élections, il y avait eu un peu de buzz autour de la contestation. Et après, je me rappelle plus s'il y a eu un peu d'articles au moment de la modif 3 du PLU, où on a présenté la nouvelle OAP, la nouvelle programmation. Mais je ne me rappelle plus s'il y a eu beaucoup d'articles là-dessus, il y en a eu un peu. De temps en temps, c'est vrai que *Le Progrès*... il n'y a pas très longtemps, *Le Progrès* a refait un article sur l'avancement du dossier. Après, est-ce qu'il y a eu aussi comme buzz médiatique... ça a été l'été 24, quand il y a eu... comment... la fin de l'ECG. Là, effectivement, au moment de l'expulsion, etc. Pourtant, ils étaient prévenus, le CG, on n'en a pas encore parlé de l'ECG, mais ils étaient présents dans nos réunions. Donc oui, là, il y a eu un peu de bruit médiatique, mais...

Antonin Bétou : Et ça n'a pas entaché votre relation, après, votre dialogue avec les collectifs ?

Béatrice Vessiller : Non, non. C'est vrai qu'il y avait quelques militants qui étaient contre le fait que... l'hébergement qui était assuré dans un squat, il faut quand même le dire, ils étaient sans droit ni titre depuis des années. Il y avait un... non, mais GLH avait quand même fait des travaux pendant un certain temps, avait mis de l'électricité... donc non, non, il n'y avait pas de contrat, c'était une occupation sans droit ni titre, qui a été tolérée quelques années.

Voilà, effectivement, la mission, si on peut dire, qui était assurée par le CG, d'hébergement mais aussi de lien social avec les occupants de la place... le CG avait un rôle réel. Mais bon, voilà, ce n'était pas pérenne, parce que construire du logement, et notamment du logement social et du logement abordable, c'est aussi un enjeu et une priorité. Donc on n'allait pas laisser le CG continuer d'occuper alors qu'on avait besoin de construire du logement pérenne. Bon, donc là, ça a été un peu délicat. Et ça a été fait, non pas l'été, ça a été fait, de mémoire, à l'automne 24.

Antonin Bétou : Et on a le temps pour une dernière question ou pas du tout ? Juste concernant votre vision pour l'avenir du quartier, notamment face aux critiques de gentrification, est-ce que vous vous diriez que Mazagran a été une réussite ou davantage un compromis ?

Béatrice Vessiller : Alors, on le dira dans trois ans, quand l'opération sera livrée, parce que là on a encore des étapes. Là, on est... GLH a choisi son architecte, UTE travaille aussi. La livraison, c'est 2028, donc on verra. Mais avec la programmation qu'on a quand même, du logement locatif social, du logement BRS, presque pour la moitié, je pense qu'on est dans les objectifs qu'on se fixe globalement sur la Guillotière. Parce que, outre cet îlot-là, on a fait tout un travail de plan guide sur la Guillotière, et l'enjeu de garder du logement abordable à la Guillotière, il est dans bien d'autres îlots.

Notamment sur une opération d'immeubles vacants dont on est propriétaire depuis, je crois, plus de 20 ans, où il ne s'est rien passé pendant plus de 20 ans, qui est à l'entrée de la rue Paul-Bert, à côté du Clip, là, je ne sais pas si vous voyez, à l'entrée de la rue Paul-Bert, ça fait un porche qui va sur la place Bian... place Balanche, avant Dorian. Et nous avons décidé d'en faire 22 logements en BRS, avec Grand Lyon Habitat. Là, ils vont être en travaux en 2026 ; la commercialisation a dû démarrer. Mais ça a été une opération, pour nous, un objectif politique très important, avec le vice-président à l'habitat : dire qu'on veut de l'accession sociale à la propriété dans ce quartier-là. Donc de l'accession abordable à la propriété. Donc on en fait 22 logements en BRS. On a eu une action foncière très volontariste sur d'autres immeubles dans le quartier Mazagran, notamment au-dessus du McDo qui est à l'arrêt du tram T2. On a acheté, on a fait une bonne opération, là, vraiment une bonne opération, et ça sera aussi du logement social, Grand Lyon Habitat. Donc on a un parc de logement social locatif... au niveau du terrain... de l'immeuble. L'immeuble au-dessus du McDo, l'immeuble, pas le McDo, mais les logements au-dessus, là, ça fait je ne sais plus combien de logements, mais c'était un marchand de sommeil. On a réussi à acheter, à faire baisser le prix. Bon voilà, il y a eu plusieurs opérations où on a vraiment fait en sorte de garder soit du logement locatif social, où nous, on achète, Métropole, et on le confie en bail emphytéotique à un bailleur social, en l'occurrence Grand Lyon Habitat, soit on fait du BRS, comme je vous dis là rue Paul-Bert. Donc, sur la gentrification, on est très vigilants sur le fait de garder une vocation résidentielle pour des publics modestes et moyens dans ce quartier-là. De même sur les commerces : il y a à la fois des commerces, on va dire, très typés, la rue Paul-Bert, c'est plutôt maghrébin, la rue Pasteur, c'est plutôt asiatique, la grande rue de la Guillotière, c'est plutôt africain. Donc ça, ça fait partie de l'identité de ce quartier, très multiculturel, et ça, on souhaite le garder. Mais en même temps, il y a effectivement un public plus diversifié, des familles, qui ont envie d'avoir une fromagerie, une librairie. Et du coup, ça fait un public très mixte dans ce quartier de la Guillotière, et ça, on souhaite le garder. Donc on a des interventions sur l'espace public, sur les rez-de-chaussée commerciaux, sur le logement, pour faire en sorte de garder cette multiculturalité. C'est un exemple... et de l'artisanat, des services ou de l'artisanat de proximité. Après, on va se poser, au mandat prochain, la question du devenir du Clip. Donc voilà, c'est un chantier aussi. Parce que vous avez vu, on a fait quand même des travaux d'espace public pour améliorer les traversées du cours Gambetta, enlever du stationnement, faire en sorte que ce soit plus agréable à pied, etc.

Il y a eu quand même des interventions au niveau de la sécurité, parce qu'il y avait un marché à la sauvette qui était très pénalisant pour l'ambiance générale du quartier, vers l'arrêt de tram. Donc pour ça, il a fallu une intervention de la police. Donc on travaille vraiment sur tous les aspects : urbains, mais aussi sécuritaires, et aussi sociaux, puisqu'on a mis en place un accueil, là, je n'en ai pas parlé, qu'on appelle la ligne... enfin le "373", parce que c'est 3e arrondissement / 7e arrondissement... Il y a un accueil dédié pour les jeunes, parce que ce sont beaucoup des jeunes migrants qui sont un peu en perdition ou en errance, on va dire. Donc on a aussi un accueil social pour ces jeunes-là. Donc le volet social n'est pas absent de la politique globale qu'on mène sur tout ce secteur, place du Pont.

Béatrice Vessiller : Voilà. Il faut vraiment que je vous laisse. Merci beaucoup, au revoir.